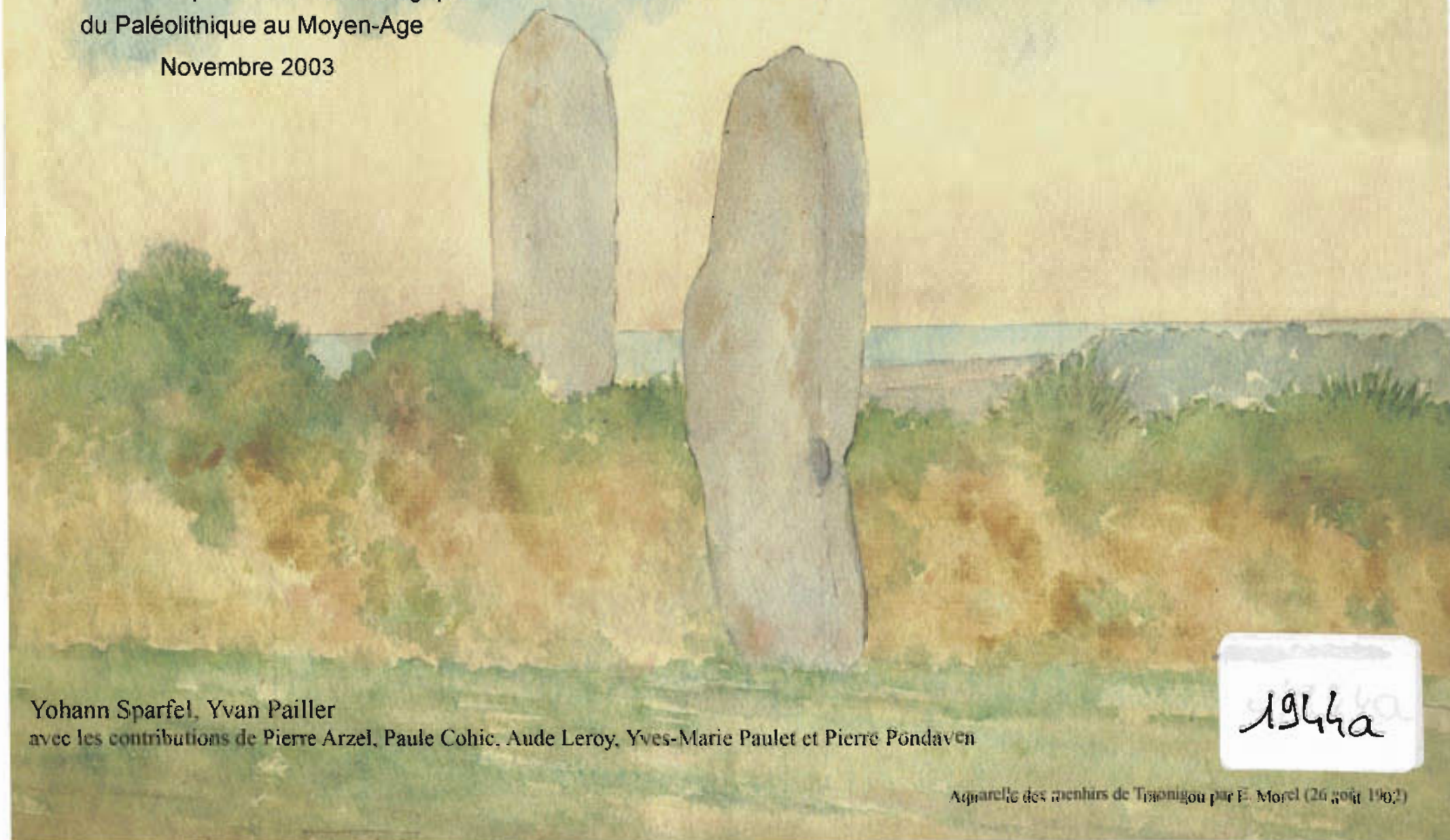


# Porspoder (Finistère, Bretagne)

Inventaire du patrimoine archéologique  
du Paléolithique au Moyen-Age

Novembre 2003



Yohann Sparfel, Yvan Pailler  
avec les contributions de Pierre Arzel, Paule Cohic, Aude Leroy, Yves-Marie Paulet et Pierre Pondaven

1944a

Aquarelle des menhirs de Tréonigou par E. Morel (26 août 1902)

## SOMMAIRE

<b>Remerciements</b>	3		
<b>Introduction</b>	4		
Pourquoi un inventaire ?	4		
Présentation géographique	4		
<b>Méthodes</b>	6		
Bibliographie et fonds d'archives	6		
La prospection de surface	8		
La prospection aérienne	9		
Les relevés graphiques	9		
<b>Synthèse</b>	11		
Le Paléolithique	11		
L'Épipaléolithique et le Mésolithique	13		
Le Néolithique	16		
L'Âge du Bronze	27		
L'Âge du Fer	30		
<b>Quelques pistes pour prolonger cet inventaire</b>	31		
<b>Sources et bibliographies</b>	32		
<b>Inventaire</b>			
Le Paléolithique	42	Le Dreff	43
- Paléolithique inférieur	43	Le Gratz	43
Presqu'île Saint-Laurent	43	Mentiby	44
		- Paléolithique moyen	44
		Mentiby	44
		L'Épipaléolithique / Le Mésolithique	46
		Mezdown	47
		Le Néolithique	49
		Les monuments mégalithiques	
		- Les monuments mégalithiques de l'île Melon	50
		- Le tumulus de Penn ar Gored	62
		- La paire de menhirs de Mezdown	65
		- Le dolmen de Poulliot	69
		- L'ensemble mégalithique de Traonigou	73
		- Le menhir de Calès	80
		- La structure de Calès	83
		- Le dolmen et le menhir de Kerivoret	88
		- Le dolmen du Dreff	93
		- Le menhir de Prat Bihan	96
		- L'ensemble mégalithique de Pors ar Verret, St-Laurent	99
		- La grande stèle de Kerhouézel	106
		- L'ensemble mégalithique de Saint-Déneç	110
		- Le bloc à cupules de Spernoc	116
		- Les menhirs hypothétiques	119
		L'abri sous roche aménagé de l'île Melon	120
		L'étude du matériel diffus	122
		Sites et indices de sites du Néolithique	123
		Sites et indices de sites du Néolithique ou de l'Âge du Bronze	138

L'Age du Bronze	161
- Les haches à douille	162
Prat Paul, Kermaria	162
Le Dreff	162
- Les sépultures	162
Les fragments d'urne de l'île Melon	162
Le tumulus de Penfrat	163
Les sépultures de Créac'h ar Groaz	165
 L'Age du Fer	 168
- Les stèles armoricaines	169
Kervézenoc	169
Saint-Ourzal	170
Kervénou	170
Larret, cimetière	170
Larret, chapelle	171
Larret, cimetière	171
Prat Paul	172
Le Dreff	172
- Le briquetage de la Presqu'île Saint-Laurent	174
 La période gallo-romaine	 175
- Le mobilier céramique de Saint-Ourzal (A. Leroy)	176
 Le Moyen-Age / La période moderne	 178
Le souterrain de Gorré-Minihy	179
L'amas coquillier de Penn ar Gored (étude de la malacofaune par Y.-M. Paulet)	183
L'enceinte de la Salle Verte (Pr. St-Laurent)	188
 Répertoire des croix et calvaires (P. Arzel, P. Pondaven, P. Cohic)	 190

Période indéterminée	206
L'enclos de Gorré Minihy	207
L'enclos du Leurgueur	207
Le retranchement de Beg ar Vir (Pr. St-Laurent)	208
L'affleurement de Coatézen	209
L'affleurement de Park ar Groaz, Saint-Ourzal	209

### Annexes

212

Abgrall, 1883	213
Devoir A., 1909	216
Guénin G., 1912	223
Devoir A., 1921	225
Devoir A., 1913-1923	228
Morel E., 1927	251
L'Hostis L., 1933	252
Estienne A., 1959	255
Le Scouezec G., Masson J.-R., 1987	257

### Carte de répartition générale

258

## REMERCIEMENTS

La réalisation de cet inventaire n'aurait pu être possible sans le soutien et la participation de nombreuses personnes. Nous exprimons nos sincères remerciements :

- au conseil municipal de Porspoder, qui nous a accordé une subvention de 1600 euros, et en particulier, à Louis Graziana, maire de la commune, et Yves-Marie Paulet, conseiller en charge du patrimoine et de l'environnement de Porspoder, ainsi qu'au personnel de la mairie ;
- à Pierre Arzel et Pierre Pondaven pour nous avoir fait profiter de leurs connaissances ;
- à Antoine Lourdeau qui a accepté de consulter pour nous les dossiers de classement en Monuments Historiques conservés à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine à Paris et à Marie-Armelle Paulet Locard qui a porté à notre connaissance ce fonds d'archives ;
- à Aude Leroy, Pierre et Yves Guéguen et Erwan Castel qui nous ont accompagnés sur le terrain à plusieurs reprises ;
- à Erwan Castel, Stéphane Chaumont, André Piriou, Yves-Marie Paulet pour nous avoir confié le matériel qu'ils avaient récolté en prospection ;
- aux membres de l'association Menhiric : François Colin, Jean Colin, Job Le Borgne ;
- au directeur et au personnel des Archives départementales du Finistère (Brest) ;

- à Michel Le Goffic et Ronan Perennec (Service Départemental de l'Archéologie du Finistère, Le Faou) ;

- à Jean-Yves Tinevez, Christine Boujot et Odile Le Coq (Service Régional de l'Archéologie de Bretagne, Rennes) ;

- à Jean-Laurent Monnier, Guirec Querré, Jean-Yves Lefeuvre, Catherine Le Gall et Marie-Yvonne Daire (Laboratoire d'Anthropologie de Rennes I, UMR 6566 du CNRS) ;

- aux participants des après-midi qui ont été consacrés aux prospections, relevés et débroussailllements sur la commune (4 janvier, 18 janvier, 1<sup>er</sup> février, 22 février) : Marcel Arzel, Véronique Bossan, Michel David, Pierre Derrien, Cécile Falc'hon, Susan Ford, Manon Fritsch, Anne-Marie Goasguen, Louis Graziana, Henri et Françoise Huriez, William Kerangueven, Jean René Kerleroux, Yves Le Berre, Jean-Yves Lagalle, Elise Ledall, Pascal Ledù, Serge Monfort, Valentin Omnès, Sarah Paulet, Anne-Yvonne Ségalen, Claude Suzou ;

- au personnel du Centre de Recherche Bretonne et Celtique (UBO, UMR 6038 du CNRS) pour sa constante disponibilité ;

- à Philippe Cahaignon qui nous a communiqué sa documentation personnelle ;

- à Pierres Gouletquer qui a accepté de relire certains chapitres de cet inventaire.

Ce travail a été effectué grâce à une autorisation de prospection thématique préfectorale (n°2003/003) intitulée "Mésolithique et Néolithique dans l'archipel de Molène et le littoral bas-léonard".

## INTRODUCTION

### Pourquoi un inventaire ?

Le présent travail est né de la volonté du conseil municipal de réaliser un inventaire du patrimoine archéologique de la commune en préalable des réaménagements fonciers prévus à moyen terme.

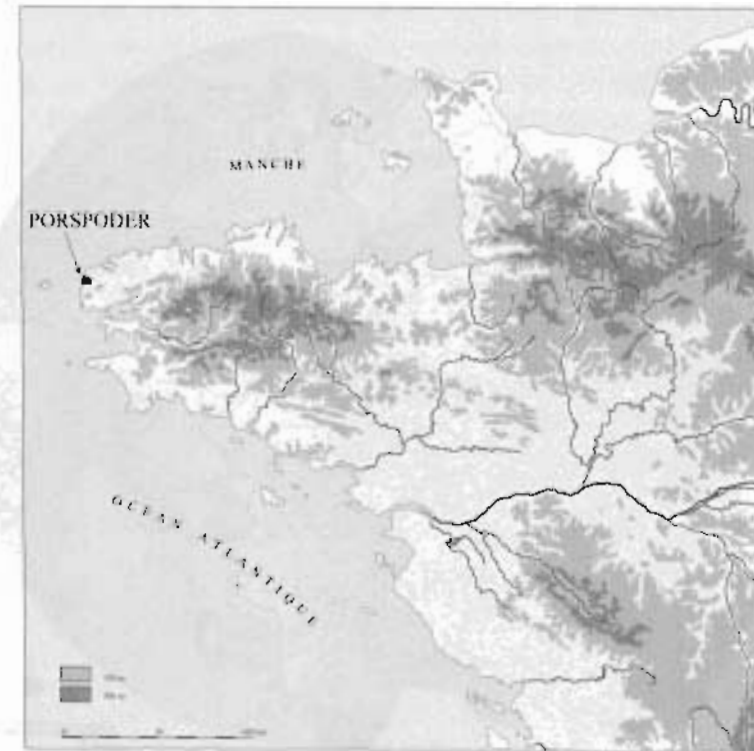
Un inventaire vise à mieux connaître le patrimoine archéologique d'un secteur dans le but de l'étudier, le préserver, et le cas échéant le mettre en valeur. Cette action doit être poursuivie lorsque des travaux de modification du paysage sont engagés : une observation attentive est alors indispensable pour repérer d'éventuelles structures mises au jour fortuitement. Cela a, par exemple, été le cas pour les coffres de l'Age du Bronze de Créac'h ar Groas découverts à la fin du mois d'août 2003 au cours de travaux de terrassement.

Ce document a pour but d'offrir aux élus et aux habitants de Porspoder une vision générale du patrimoine archéologique connu. Il devrait aussi constituer un outil indispensable pour l'aménagement du territoire communal. En même temps, il pourra être une base de réflexion pour le développement d'un tourisme culturel :

- mise en valeur de monuments par des chemins d'accès, des panneaux discrets et pédagogiques ;
- mise en place de circuits de découverte à thèmes ;
- publication d'une plaquette d'informations en coordination avec la municipalité, la Communauté des Communes du Pays d'Iroise et l'office du tourisme.

### Présentation géographique

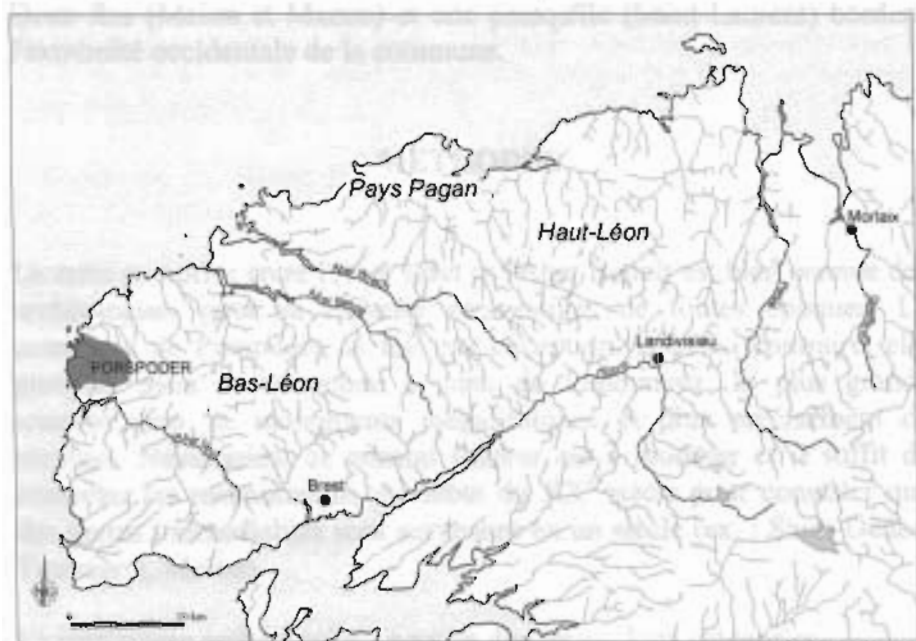
Situé à l'extrémité nord-ouest de la péninsule armoricaine, le pays de Léon est baigné à l'ouest par l'Atlantique, au nord par la Manche et à l'est par le Queffleut - ou rivière de Morlaix - qui forme la frontière occidentale du Trégor, dont dépend partiellement Morlaix.



Le Grand Ouest

La limite sud-est vient se heurter aux contreforts des Monts d'Arrée qui séparent le Léon et la Cornouaille. Elle remonte ensuite jusqu'à la rade de Brest. La côte, essentiellement rocheuse mais sans véritable falaise, est très découpée sous l'action de courants rapides qui érodent des roches de résistance variable.

Le littoral est largement échancré par de profonds abers qui constituent à leur embouchure des obstacles difficilement franchissables. Le territoire léonard possède un réseau hydrographique au maillage très serré, sa caractéristique principale étant l'orientation sud/nord des rivières qui suivent ainsi l'inclinaison du plateau.

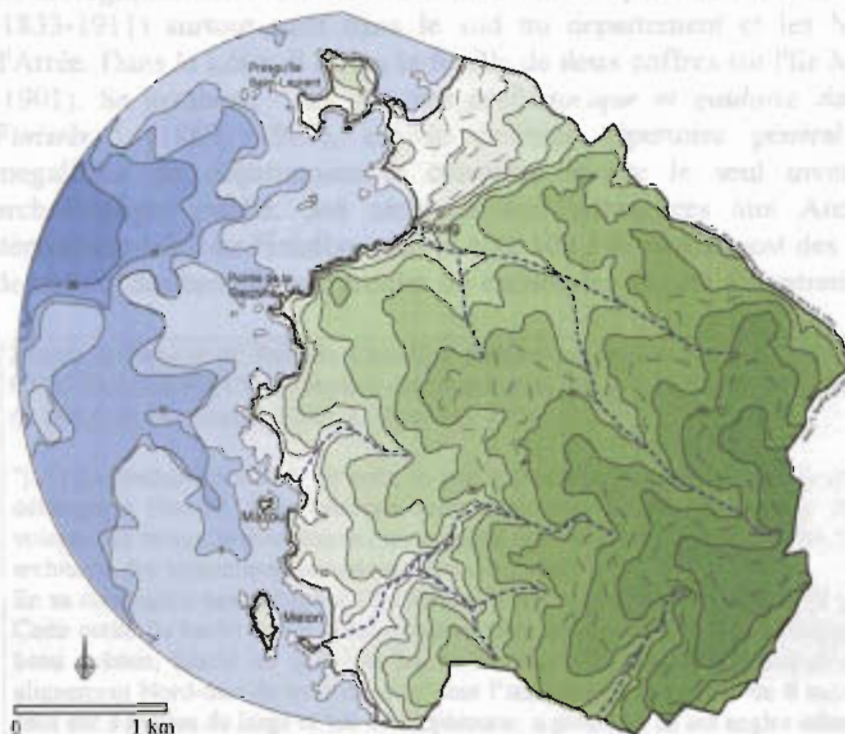


Le nord du Finistère

Au plus fort de la dernière glaciation, il y a 20000 ans, le niveau de la mer était environ 120 m au-dessous du niveau actuel (Brigand, 2002, p. 31) ; entre 14 000 et 7 000 av. J.-C., la remontée, par paliers, est rapide (Pinot, 1998). Au cœur du Néolithique moyen II (fin du V<sup>e</sup> millénaire), à l'époque de la construction des grands cairns mégalithiques (îles Carn à Ploudalmézeau, Guennoc à Landéda, Melon à Porspoder), les plus hautes mers atteignent les plus basses mers actuelles (Morzadec-Kerfourn, 1974). Par la suite, quelques épisodes régressifs (notamment pendant l'Age du Fer) s'intercalaient dans un mouvement général de

remontée qui se poursuit jusqu'à nos jours.

Porspoder, avec ses trois ports (Melon, Mazou, Le Bourg), est une commune largement ouverte sur la mer. Le plateau s'abaisse d'est en ouest : le point culminant avoisine 60 mètres à l'est, non loin des grandes stèles de Kergadiou (Plourin).



La commune de Porspoder

Une petite dizaine de ruisseaux ont creusé des vallons aux reliefs assez peu marqués, exception faite de celui de Melon. La côte déchiquetée est composée de petites falaises abruptes (Pointe de la Garchine) et de dunes peu étendues, notamment dans le nord du territoire.

Jusqu'à aujourd'hui, la commune a été moins touchée que le reste du canton par le remembrement et conserve encore par endroits un paysage bocager caractéristique (talus, murets en pierre sèche, chemins de charrettes).

Deux îles (Melon et Mazou) et une presqu'île (Saint-Laurent) bordent l'extrémité occidentale de la commune.

## METHODES

La zone comprise entre l'Aber Ildut et l'Aber Benoît est bien connue des archéologues pour sa richesse en vestiges de toutes époques. La commune de Porspoder ne fait pas exception. Bien au contraire, elle possède, avec la commune voisine de Landunvez, la plus grande concentration de monuments mégalithiques et plus précisément de menhirs. Néanmoins, ce constat flatteur est à modérer et il suffit de consulter les recensements du début du XX<sup>e</sup> siècle pour constater que des pertes irrémédiables sont survenues en un siècle (ex. : Saint-Déneç, Traonigou, Melon).

Le patrimoine archéologique peut se diviser en deux catégories :

- le patrimoine archéologique d'évidence ou monumental : menhirs, dolmens, stèles de l'Age du Fer, croix du Moyen-Age.
- le patrimoine archéologique diffus qui demande une observation fine du terrain ainsi qu'une connaissance spécifique des vestiges comme les pierres taillées, les tessons de poterie, les éléments de briquetage, etc.

### Bibliographie et fonds d'archives

La première étape de notre travail a consisté à rassembler les sources et les textes publiés. Ces derniers ont essentiellement été consacrés aux menhirs et aux dolmens.

Le premier texte publié par un archéologue au sujet de vestiges préhistoriques de Porspoder est celui de l'abbé Abgrall, en 1883, dans lequel il dresse un inventaire succinct des mégalithes de la commune et décrit sa fouille du dolmen à couloir de l'île Melon.

Dès cette époque et jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, les recherches archéologiques dans le Finistère sont dominées par Paul du Chatellier (1833-1911) surtout actif dans le sud du département et les Monts d'Arrée. Dans le Léon, il dirige la fouille de deux coffres sur l'île Melon (1901). Sa synthèse, "*Les époques préhistorique et gauloise dans le Finistère*" (1889, 1907), est le premier répertoire général des mégalithes du département et constitue encore le seul inventaire archéologique publié. Ses archives sont conservées aux Archives départementales du Finistère sous la cote 100 J et contiennent des notes de terrain, des brouillons d'articles ou encore des carnets d'illustrations.

Extrait de l'article de Paul du Chatellier relatant ses fouilles sur l'île Melon (DU CHATELLIER P. (1901) - Relevé des monuments des îles du littoral du Finistère - de Béniguet à Ouessant, *BSAF*, t. 28, p. 281-295)

"[...] Le lendemain matin, 10 août, je pris à Brest le petit chemin de fer qui me débarqua à Plourin, d'où, par une voiture, remontant sans doute à une époque voisine des temps préhistoriques, nous gagnons Porspoder où l'aimable M. Carré, architecte des Monuments historiques, nous attendait.

En sa compagnie nous gagnons l'île Melon, bien connue par ses carrières de granit. Cette petite île renferme un assez grand nombre de monuments, parmi lesquels un beau dolmen, fouillé en 1883 par M. le chanoine Abgrall, au Sud duquel est un alignement Nord-Sud de trois menhirs dont l'un, superbe monolithe de 6 mètres de haut sur 3 mètres de large et 1 m 45 d'épaisseur, a peut-être eu ses angles rabattus et arrondis. Le second a 2 m. 80 de haut et le troisième 1 m 20.

Au Nord-Ouest du dolmen on remarque en outre trois chambres mégalithiques à ciel ouvert.

Malgré la pluie flue qui tombe, M. Carré, en villégiature à Porspoder, ayant obtenu pour nous l'autorisation d'explorer ces chambres et ayant amené avec lui un ouvrier, nous en embauchons trois autres sur l'île, tailleurs de pierres en bordée depuis le commencement de la semaine, qui nous déclarent qu'ayant une gueule en bois ils ne voient pas assez pour tailler des pierres et manier le ciseau mais bien assez pour manier une pioche ou une pelle ;

avec ce personnel nous attaquons, sans enthousiasme, d'abord une chambre de 2 m 90 sur 2 m 63 de côté, à 18 mètres au Nord-Ouest du dolmen ; nous l'explorons jusqu'au sous-sol naturel, c'est-à-dire jusqu'à la roche, que nous rencontrons à 0 m. 95 de profondeur, sans rien trouver.

Sur ces entrefaites, M. le lieutenant de vaisseau Devoir, venant de Brest, nous rejoint et nous commençons, sans plus de conviction que pour la précédente, l'exploration d'une seconde chambre, formée, comme elle, par de grandes dalles posées de champ en terre. A 80 mètres à l'Ouest de la précédente, celle-ci mesure 2 m 35 de côté sur 2 m 60 ; nous n'y recueillons, comme dans l'autre, que quelques morceaux de charbon. [...]"

L'article de G. Guénin (1912) consacré aux "*menhirs isolés de l'arrondissement de Brest*" dresse un nouvel inventaire en complétant celui de son prédécesseur par la mention d'autres mégalithes et la rectification de certaines localisations et mesures.

Alfred Devoir et Emile Morel<sup>1</sup>, tous deux membres actifs du Groupe d'Etudes Préhistoriques Finistérien, sont des acteurs majeurs dans la connaissance et la protection des mégalithes du nord du Finistère. La collection de photographies et de fiches de description d'A. Devoir (1865-1926) est de première importance. Grâce à son rôle de correspondant de la Sous-Commission des Monuments Préhistoriques, il a su attirer l'attention de cette dernière sur la richesse du Pays des Abers et favoriser le classement de nombreux menhirs et dolmens sur la Liste des Monuments Historiques. A Porspoder, où il est parvenu à faire classer 2 dolmens, 15 menhirs ou dalles couchées, le succès de sa démarche doit beaucoup aux propriétaires des parcelles et à "*M. Emmanuel Colin, maire de la commune, qui a su parler comme il le fallait à certains de ses administrés, gens d'âge et totalement illettrés*" (courrier d'A. Devoir, 14 août 1921, Lab. Anthr.). La série d'articles publiée sous le titre "*Première contribution à l'inventaire des*

*monuments mégalithiques du Finistère*" en 1913 et 1914 fait partie des inventaires les plus complets.

Ami et collaborateur d'A. Devoir, E. Morel (1864-1927) est surtout réputé pour ses talents de dessinateur et d'aquarelliste mis au service d'un inventaire des monuments mégalithiques interrompu par son décès. C. Bénard dit Le Pontois a amplement puisé dans les archives d'E. Morel pour illustrer son ouvrage *Le Finistère préhistorique* (1929) qu'ils devaient initialement cosigner. A partir de la fin des années 1970, des dessins et notes sont parus au gré de publications des fouilles de Carn (Ploudalmézeau ; Giot, 1987), de Roc'h Avel (Landéda ; Giot et al., 1979), plus récemment à l'occasion d'un article consacré au mégalithisme de l'île Melon (Porspoder ; Daire avec la collaboration de Lefeuvre, 2001).

Entre 1930 et 1960, L. L'Hostis réalise un important travail d'inventaire des vestiges archéologiques dans le Pays des Abers. On lui doit la connaissance de quelques ensembles mégalithiques actuellement détruits ou fortement perturbés. L'article qu'il a consacré à l'ensemble de Saint-Déneq en 1933 fait preuve d'une réflexion archéologique moderne : relevés, descriptions détaillées, comparaisons au niveau régional.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'équipe dirigée par Pierre-Roland Giot concentre ses efforts sur une meilleure connaissance de l'âge et de l'architecture des grands cairns mégalithiques bretons (L'Helgouac'h, 1965 ; Giot, 1987) à travers les fouilles de Carn (Ploudalmézeau), Barnenez (Plouézoc'h) et Guennoc (Landéda). Elle s'intéresse peu aux menhirs dont l'étude semble abandonnée aux amateurs d'archéologie (Le Roux, 1998) qui contribueront pour certains d'entre eux à diffuser auprès du public des idées plus ou moins fantaisistes (Georgelin, 1978).

<sup>1</sup> Les archives (notes manuscrites, photographies, dessins) de ces deux archéologues peuvent être consultées au Laboratoire d'Anthropologie de Rennes I (Lab. Anthr.).



Les monuments de Porspoder sont alors évoqués au gré de synthèses régionales (pour les sépultures mégalithiques : L'Helgouac'h, 1965 ; pour les tumulus de l'Age du Bronze : Briard, 1984).

Les stèles de l'Age du Fer ont été répertoriées par M.-Y. Daire et P.-R. Giot (1989) grâce à leurs observations personnelles et au travail de L. Talec et E. Morel.

Pour les sites paléolithiques, nous avons au recours au répertoire inédit établi par Stephan Hinguant (Service Régional de l'Archéologie en Bretagne, 1998). Quant aux découvertes ponctuelles, elles sont signalées dans les notices du Bulletin de la Société Archéologique du Finistère.

La Carte archéologique gérée par le Service Régional de l'Archéologie de Bretagne répertorie les sites et monuments préhistoriques portés à sa connaissance par le biais de fiches de déclaration de découverte.

Parmi les mémoires universitaires, citons ceux consacrés aux vestiges pré-protohistoriques du canton de Ploudalmézeau (Pailler, 1996), matériel poli dans le Léon (Pailler, 1997), à l'implantation géographique des pierres dressées (Pello, 2000) et à celle des sépultures du Néolithique et de l'Age du Bronze dans le Bas-Léon (Sparfel, 2001, 2002).

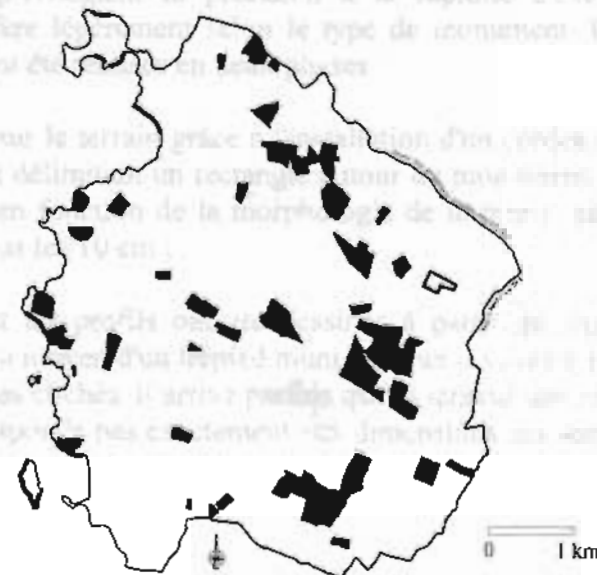
#### La prospection de surface

L'objectif des prospections de surface est d'acquérir une vision extensive de l'occupation humaine d'un terroir par l'observation et la récolte des productions anthropiques présentes à la surface du sol. Il peut s'agir de pierres taillées, de tessons de céramique, d'objets métalliques ou encore de menhirs, tumulus, enceintes... Cette méthode

s'attache à mettre en évidence aussi bien les zones occupées que les "espaces vides".

Dans la pratique, les objets recueillis sont rassemblés dans un sac plastique auquel on joint une étiquette portant le nom de la commune, du lieu-dit et les coordonnées Lambert. Les parcelles visitées sont délimitées sur une carte IGN au 1/25 000 (pour Porspoder, la carte 0416 ET Plouguerneau-Les Abers) et sur une photocopie du cadastre. Après étude, le mobilier archéologique est déposé au Service Départemental de l'Archéologie (Le Faou).

Ces prospections sont pratiquées individuellement ou en groupe. Depuis 1997, Y. Pailler organise, sur le modèle des séminaires de terrain mis en place par Pierre Gouletquer, des stages de terrain dans le Léon qui réunissent pendant quatre à cinq journées 20 à 30 participants novices ou initiés. Dès le début, Porspoder fut une des communes concernées par ces opérations.



Localisation des secteurs prospectés à Porspoder



Prospection à proximité du menhir occidental de Mezdoun

L'intérêt de la prospection de surface n'est plus à démontrer. Pendant plusieurs années déjà, sur le thème du "*Mésolithique dans le Finistère*", P. Gouletquer et son équipe de bénévoles ont prouvé la validité de cette démarche (Gouletquer et *al.*, 1974 ; 1978 ; 1996). Sans nous attarder sur les limites de la méthode, il faut dire que nous restons tributaires de l'état des parcelles (prairies, marais, zones boisées...), des cycles pluriannuels des cultures et bien entendu de la météorologie.

La plupart des objets recueillis ne peuvent être datés avec précision. Le remaniement de la stratigraphie par les labours amène à la surface du sol des objets provenant de périodes différentes et on voit parfois se côtoyer dans une même parcelle des armatures mésolithiques, des lames polies néolithiques ou des fragments de *tegulae* gallo-romaine. Dans certains cas, on peut proposer leur attribution à une des grandes périodes chronologiques. Parmi les indices chrono-culturels les plus

fiables, on peut citer les armatures, certains éléments de parure ou encore les céramiques (formes, décors).

#### Prospection aérienne

Elle permet de découvrir de nombreuses structures non repérables au sol. Les prospections aériennes menées par M.-Y. Daire (1991, 1993) dans le Léon ont démontré que cette méthode était adaptée au paysage bocager. La mission réalisée par Y. Pailler, en 1997, n'a pas livré de nouveaux sites sur la commune, mais a permis de préciser notre connaissance de l'enclos du Leurguer par le repérage de fossés non visibles auparavant.

#### Les relevés graphiques

Nos relevés privilégient la précision à la rapidité d'exécution. La technique diffère légèrement selon le type de monument. Les relevés des menhirs ont été réalisés en deux phases :

- les sections sur le terrain grâce à l'installation d'un cordeau fixé à des fers à béton et délimitant un rectangle autour du monument. Les points ont été cotés en fonction de la morphologie de la pierre, au minimum une mesure tous les 10 cm ;
- Les faces et les profils ont été dessinés à partir de photographies horizontales au moyen d'un trépied muni de deux niveaux à bulle. Selon l'orientation des clichés, il arrive parfois que la largeur des profils et des faces ne corresponde pas exactement aux dimensions des sections.



Relevé de la section du menhir de Kerivoret  
(cliché : Y. Pailler, 04/03)



Relevé de la section de la grande stèle de Kerhouézel  
(cliché : Y. Pailler, 03/03)

## SYNTHESE

### LE PALEOLITHIQUE (600000 à 12000<sup>2</sup>)

#### Le Paléolithique inférieur (600000 - 300000)

Il est communément admis que *Homo erectus* est le premier homme à être sorti d'Afrique et à avoir peuplé l'Europe au prix d'une longue marche, il y a environ 800 000 ans.

Nos connaissances concernant le Paléolithique inférieur en Bretagne restent encore largement lacunaires. Les recherches récentes ont permis de mettre en évidence la coexistence de deux faciès bien distincts, l'un à bifaces dominants, l'autre de caractère plus archaïque où les choppers sont majoritaires (Monnier, 1998, p. 103).

L'Acheuléen est représenté dans le Finistère par un semis de bifaces isolés répartis non loin des côtes actuelles. Il s'agit dans la plupart des cas de trouvailles de surface souvent en rapport avec des dépôts marins ou fluvio-marins (Giot et al., 1998), comme la pièce découverte au Gratz (Porspoder). Le doute subsiste sur leur attribution chronologique : si ces pièces se rapportent typologiquement à l'Acheuléen, elles pourraient tout aussi bien appartenir à des industries du Paléolithique moyen ayant conservé des bifaces de tradition acheuléenne (Monnier, 1986). Ces objets ont été taillés dans des roches variées, fréquemment à partir de galets : quartz, quartzite, grès, plus rarement du silex.

Citons d'autres exemples du même type découverts dans le Léon. A Poulfoën (Plouescat), un biface en quartz a été recueilli (Giot, 1984). La série la plus proche provient du site de Cameuleut (Landéda) où a été récoltée une industrie en quartz comportant des éclats de débitage

<sup>2</sup> Le découpage chronologique que nous présentons concerne la Bretagne et s'inspire de l'ouvrage de P.-R. Giot et al., 1998.

grossiers, un nucleus et un biface de forme lancéolée. Au sud de l'Aber Benoît, le territoire de la commune de Plouguin a livré trois bifaces isolés (Le Goffic, 1990).

Les fouilles du site de Menez Dregan (Plouhinec) apportent des éléments de réponse sur le mode de vie des premiers hommes connus ayant foulé le sol armoricain vers 465 000 ans BP<sup>3</sup>. L'industrie lithique archaïque se rattache au groupe colombanien, essentiellement localisé le long de la côte sud-armoricaine. Le Colombanien se distingue par le côté archaïque de son industrie caractérisée par la présence d'outillage lourd réalisé à partir de galets (choppers, chopping-tools) et d'outillage léger assez fruste sur éclats (encoches, denticulés). Cette grotte d'abrasion marine a également conservé la trace d'un des plus vieux foyers organisés d'Europe (Monnier, 1998, p. 101).

• A Porspoder, quatre indices de sites, récoltés en stratigraphie en coupe de falaise, peuvent être attribués à cette période : Mentiby, Le Dreff, le Gratz et la Presqu'île Saint-Laurent (Hinguant, 1998).

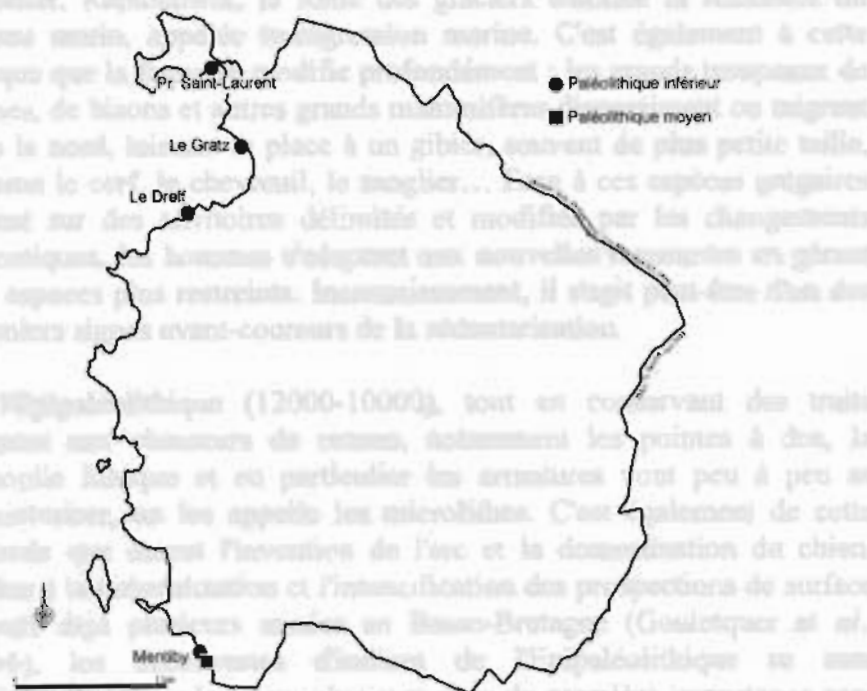
#### Le Paléolithique moyen (300000 à 35000)

Le Paléolithique moyen est connu par un cortège d'indices identifiés par quelques objets isolés. Il s'agit d'éclats de silex et d'outils sur éclats - en particulier des racloirs - d'affinité moustérienne, trouvés isolément dans les dépôts pléistocènes ou parfois en petites séries sans réel contexte stratigraphique. A cette période se développe la technique Levallois, méthode de débitage qui permet l'obtention de supports de formes prédéterminées.

Le seul site du nord du Finistère ayant fait l'objet d'une fouille est celui de Treissény (Kerlouan).

<sup>3</sup> Les datations BP (Before Present) prennent comme année de référence 1950 ap. J.-C.

Il se trouve dans une anse de la Quillimadec sous le niveau des plus hautes mers actuelles. Il s'agit d'un habitat de plein air, les rochers granitiques situés alentours ayant pu servir d'abris temporaires (Monnier, 1982). Cette industrie est caractérisée par une forte proportion de bifaces ou d'outils bifaciaux de petites dimensions (30% de l'outillage). Le reste de l'industrie est réalisé sur des éclats de médiocre qualité et comporte essentiellement des racloirs, les denticulés et les encoches étant rares. La majorité du mobilier a été façonnée à partir de petits rognons de silex récoltés sur les cordons de galets. La station appartiendrait à l'Acheuléen final et serait datée du début de la dernière glaciation (Monnier, 1980 ; Giot et al., 1998).



Les indices de sites paléolithiques découverts à Porspoder

- Un seul indice du Paléolithique moyen est connu à Porspoder : il s'agit d'un racloir simple convexe découvert à Mentiby par B. Hallégouët (Giot, 1968).

#### Le Paléolithique supérieur (35000 à 12000 av. J.-C.)

Vers 35000 ans, après une cohabitation de plusieurs millénaires avec l'homme de Cro Magnon, l'homme de Néandertal disparaît brusquement et cède la place à l'homme moderne.

Au Paléolithique supérieur, l'étude des industries lithiques laisse apparaître des comportements et des techniques nouvelles. L'outillage est caractérisé par une production diversifiée et davantage spécialisée. Les supports privilégiés d'une bonne partie de ce nouveau matériel sont des produits laminaires de plus en plus standardisés. Les lamelles deviennent très fréquentes dans ces assemblages, elles sont probablement montées sur des supports en bois. L'os, l'ivoire, les bois de cervidés et notamment du renne sont massivement employés pour la fabrication d'outils tels que des harpons et sagaies mais aussi d'objets qui sont les premières manifestations artistiques. Si l'art mobilier offre de formidables réalisations, notamment les vénus stylisées aux formes généreuses datées du gravetto-solutréen, c'est l'art pariétal, qui par son extraordinaire beauté, caractérise peut-être le mieux cette période. La grotte de "la Déroutine" située en Vallée de l'Erve (Mayenne) est la seule ornée du Massif Armoricain, les peintures rupestres y figurent mammoth, chevaux, signes ovulaire et tectiforme (Monnier, 1998, p. 171).

- Aucun site attribuable au Paléolithique supérieur n'est connu sur Porspoder.

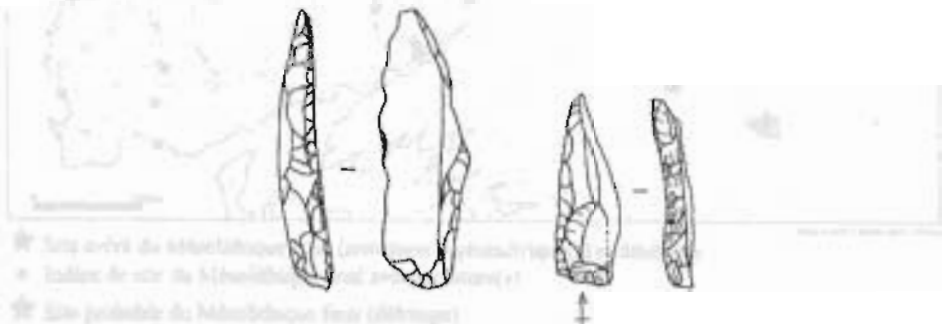
## L'EPIPALEOLITHIQUE (12000 à 10000 av. J.-C)

## LE MESOLITHIQUE (10000 à 5000 av. J.-C.)

La fin de la dernière glaciation est marquée par une suite de réchauffements entrecoupés de phases froides. Ces changements climatiques n'ont pas été sans conséquences sur les hommes et leur environnement. Après l'épisode froid du Dryas, le couvert végétal passe d'un paysage de steppe froide à celui de forêt (bouleaux, pins). La première phase de réchauffement sera encore interrompue par un bref retour au froid, puis peu à peu la chênaie mixte s'établit ainsi que le noisetier. Rapidement, la fonte des glaciers entraîne la remontée du niveau marin, appelée transgression marine. C'est également à cette époque que la faune se modifie profondément ; les grands troupeaux de rennes, de bisons et autres grands mammifères disparaissent ou migrent vers le nord, laissant la place à un gibier, souvent de plus petite taille, comme le cerf, le chevreuil, le sanglier... Face à ces espèces grégaires vivant sur des territoires délimités et modifiés par les changements climatiques, les hommes s'adaptent aux nouvelles ressources en gérant des espaces plus restreints. Inconsciemment, il s'agit peut-être d'un des premiers signes avant-coureurs de la sédentarisation.

A l'Epipaléolithique (12000-10000), tout en conservant des traits propres aux chasseurs de rennes, notamment les pointes à dos, la panoplie lithique et en particulier les armatures vont peu à peu se miniaturiser, on les appelle les microlithes. C'est également de cette période que datent l'invention de l'arc et la domestication du chien. Grâce à la rationalisation et l'intensification des prospections de surface depuis déjà plusieurs années en Basse-Bretagne (Gouletquer et al., 1996), les découvertes d'indices de l'Epipaléolithique se sont multipliées. Dans le Léon, plusieurs sites de première importance sont connus : Roc'h Toul (Guiclan), Lann Gazel (Trémaouézan).

A l'instar des hommes du Paléolithique supérieur, ceux de l'Epipaléolithique ne semblent pas avoir colonisé les hauteurs des Monts d'Arrée ou des Montagnes Noires, ce *no man's land* dans l'intérieur des terres persiste encore au Mésolithique ancien/moyen. Ce dernier est caractérisé par un débitage lamellaire et par des éléments minuscules (pointes, lamelles à bords abattus, triangles scalènes effilés) définis au sein du "*groupe Bertheaume*" (Gouletquer, 1973). Ces "ultramicroolithes" devaient être enchâssés à la manière de barbelures dans des traits tels que harpons, flèches.



Pointes à dos de l'Epipaléolithique  
(Tréflaouézan, Finistère ; dessin : Y. Paillet)

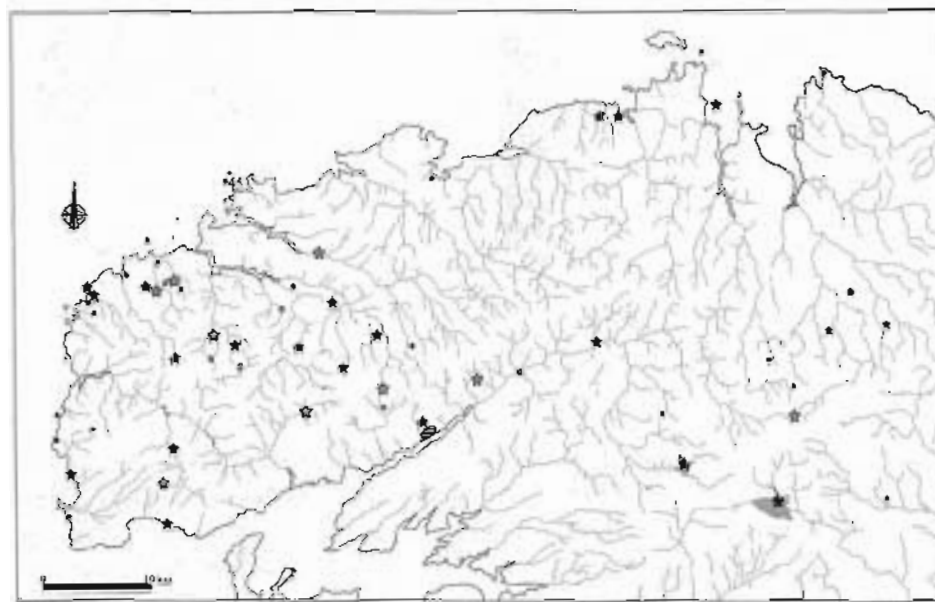
La répartition de ce groupe culturel est côtière ou péri-côtière, on le trouve dans le Pays Bigouden et dans le Léon, un des sites reconnus se trouve sur la Pointe Saint-Michel (Plouguerneau). La fouille d'un de ces gisements à Toul-an-Naouc'h (Plougoulm) a permis d'obtenir une datation de 8 830 +/- 180 BP réalisée sur une coquille de noisette brûlée (Kayser et al., 1989).

Alors qu'à l'Epipaléolithique, l'utilisation de matériaux de substitution au silex est attestée en faible pourcentage, au Mésolithique ancien/moyen de type Bertheaume, l'outillage lithique est presque exclusivement réalisé à partir de galets de silex côtiers.

Au Mésolithique récent/final, cette tendance s'inverse ; si le silex reste prédominant sur les sites côtiers, le contrôle et l'exploitation d'affleurements de matières premières concurrentes du silex devient un fait essentiel dans la gestion des territoires des derniers chasseurs-cueilleurs. L'étude de ces différentes roches (microquartzites, grès lustrés, ultramytonites, phtanites...) à travers les collections issues pour l'essentiel de ramassages de surface permet de restituer à ces hommes des espaces de vie et de proposer un modèle s'organisant autour de trois types d'implantations principales (Gouletquer et *al.*, 1996).

Des sites importants dits de confort se trouvent à une distance de 15-20 kilomètres des côtes actuelles. Ils sont souvent implantés non loin d'un affleurement d'une roche siliceuse apte à la taille, cette proximité semble être déterminante pour ce type d'établissement. Toutes les étapes des chaînes opératoires de débitage sont représentées depuis les blocs bruts de matériau local ou les galets de silex provenant de la côte jusqu'aux outils les plus élaborés. La roche locale exploitée peut représenter 50% et plus des artefacts récoltés.

A partir de ces gisements occupant une place centrale dans les différents territoires mis en évidence, des migrations probablement saisonnières conduisent les groupes vers l'intérieur ou vers la frange littorale. Situées sur les terrasses alluviales des grandes rivières probablement liées à la pêche aux salmonidés ou près des tourbières, les stations de l'intérieur sont assez pauvres en gros matériel (blocs, galets, entames) et en matériaux concurrents du silex. Les objets en fin de chaîne opératoire, notamment les armatures, sont bien représentés. Les implantations côtières ou proches des côtes permettent entre autres activités de se ravitailler en galets de silex. Ces implantations sont marquées par tous les stades de débitage du silex, la présence des matériaux concurrents matérialisée par quelques pièces élaborées n'excède jamais 5% mais est un bon indice pour rattacher le site à l'affleurement le plus proche.



- ★ Site avéré du Mésolithique final (armature(s) géométrique(s) et débitage)
- Indice de site du Mésolithique final avec armature(s)
- ☆ Site probable du Mésolithique final (débitage)
- Indice de site probable du Mésolithique final (débitage)
- ☉ Affleurements de microquartzite de La Forest Landerneau

#### Les sites et indices de sites du Mésolithique final dans le nord du Finistère (DAO : A. Leroy, Y. Sparfel, d'après Y. Paillet)

Autour de ces trois types de sites, de petites stations, où les pièces évoluées sont prépondérantes (armatures, lamelles, outils, nucléus préparés), sont interprétées comme des campements satellites temporaires en rapport avec des activités spécialisées.

## LE MÉSOLITHIQUE (5000 À 2000 av. J.-C.)



Les données relatives au Mésolithique final de la côte sud de la Bretagne ne sont pas encore très nombreuses pour certains grands secteurs régionaux (Bretagne, Cornouaille, Finistère). Les tumulus circulaires ou rectangulaires des sites d'habitats récemment mis au jour lors de fouilles de sauvetage. Si ces dates sont exactes, en Armorique à l'aube du V<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, on assiste plutôt au succès dans

**Trapèzes du Mésolithique final**  
(Kerliezoc, Plouvien, Finistère ; dessin : Y. Pailler)

La prospection fine de plusieurs secteurs montre qu'il existe au sein des territoires des zones pauvres qui viennent s'intercaler avec les zones de grande densité, ceci évoque des couloirs de déambulation entre la côte et les sites de confort, entre ces derniers et l'intérieur des terres (Gouletquer, à paraître).

Les marqueurs chrono-culturels de cette période sont caractérisés par des armatures géométriques, grands triangles scalènes remplacés progressivement par des trapèzes symétriques. Les trapèzes ont probablement été utilisés comme flèches tranchantes. Les produits de débitage les plus recherchés ont été les lamelles larges et régulières.

• Un seul indice de site du Mésolithique final a été découvert à Porspoder. A Mezdown, quelques nucléus à débitage laminaire et un trapèze pourraient indiquer la présence d'une petite station de cette époque.

mode de subsistance. En conséquence, le Néolithique est caractérisé par l'introduction généralisée de nouveaux procédés techniques comme la céramique ou le polissage des lames d'outils. Ces grandes mutations ont des implications dans différents domaines : habitat, gestion de l'espace, réseaux d'échanges, démographie, structures sociales, techniques, manifestations de l'art, outillage sont également concernés (Carron, 1997).



0 7 cm

(Dessin d'après : A. Lerox)

**Traçoir décoré du Néolithique final**  
(Park et Grosz, Porspoder)

Dans l'état actuel de la recherche, malgré des perspectives serrées, une seule station de surface attribuée au Néolithique ancien a été repérée en Haute Bretagne : Bellevue (Porspoder, Mezdown). Nous serions tentés de raisonner par défaut et de proposer, au moins à titre d'hypothèse, qu'il n'y a pas eu de changements sensibles entre l'industrie lithique du Mésolithique final et celle du Néolithique le plus ancien de notre région ou plus précisément, d'accepter le fait que nous ne sommes pas à même de les reconnaître.

## Le Néolithique ancien (5000 - 4300 av. J.-C.)

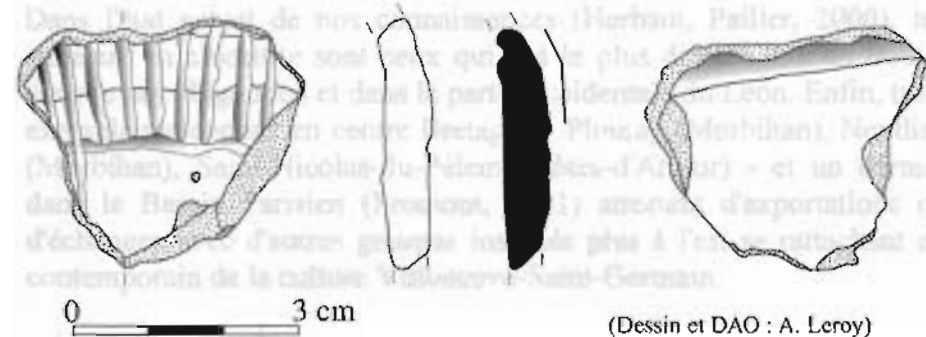
Quelques indices, encore ténu, permettent d'entrevoir ce processus de néolithisation dans l'extrême ouest de la péninsule armoricaine. Dans le Bassin parisien, les surnous-dépassés et les boacciers sont des éléments caractéristiques du groupe Villeneuve-Saint-Germain (Auzanne, 1989), ceux de l'Ouest de la France seraient un peu plus tardifs et appartenaient à un Néolithique ancien bas breton entretenant des liens avec les sites VSG des marches de la Bretagne et du Bassin Parisien (Carron, 1991, 1993). Dans notre région, ces objets de parure viendraient s'insérer chronologiquement, dans une frange très récente du V<sup>e</sup> millénaire, entre les dernières industries à trapèzes et les premières architectures mégalithiques.



## LE NEOLITHIQUE (5000 à 2000 av. J.-C)

Les datations réalisées sur des sites du Mésolithique final de la côte sud de la Bretagne se juxtaposent avec celles obtenues pour certains grands ensembles mégalithiques (Barnenez, Carn, Guennoc), les tumulus carnacéens ou encore des sites d'habitat récemment mis au jour lors de fouilles de sauvetage. Si ces dates sont exactes, en Armorique à l'aube du V<sup>e</sup> millénaire avant notre ère, se seraient côtoyés ou succédés dans un laps de temps très court plusieurs groupes humains différents par leur économie, leur culture et leurs acquis techniques. Un des enjeux de la recherche actuelle est d'essayer de comprendre ce processus de néolithisation, c'est-à-dire d'établir un lien entre le comportement des populations réputées nomades du Mésolithique final et celui des populations supposées sédentaires du Néolithique. Tenter d'appréhender les comportements spatiaux des hommes au Néolithique est rendu difficile par la diffusion rapide des "modes", des objets et des matériaux, parfois sur de grandes distances.

Le Néolithique était défini auparavant comme l'Age de la pierre polie selon des critères technologiques simples qui le différenciaient du Paléolithique (ou Age de la pierre taillée). Depuis, la signification de ce terme a considérablement évolué. Un des faits les plus marquants au Néolithique concerne le passage à une économie de production, au sein de laquelle l'homme va peu à peu maîtriser ses sources de nourriture par la domestication d'espèces végétales et animales et façonner le paysage qui l'entoure. Il est difficile de quantifier la part de la chasse dans ce nouveau mode de subsistance. En conséquence, le Néolithique est caractérisé par l'introduction généralisée de nouveaux procédés techniques comme la céramique ou le polissage des lames d'outils. Ces grandes mutations ont des implications dans différents domaines : habitats, gestion de l'espace, réseaux d'échanges, démographie, structures sociales, architecture, manifestations de l'art, outillage sont également concernés (Cauvin, 1997).



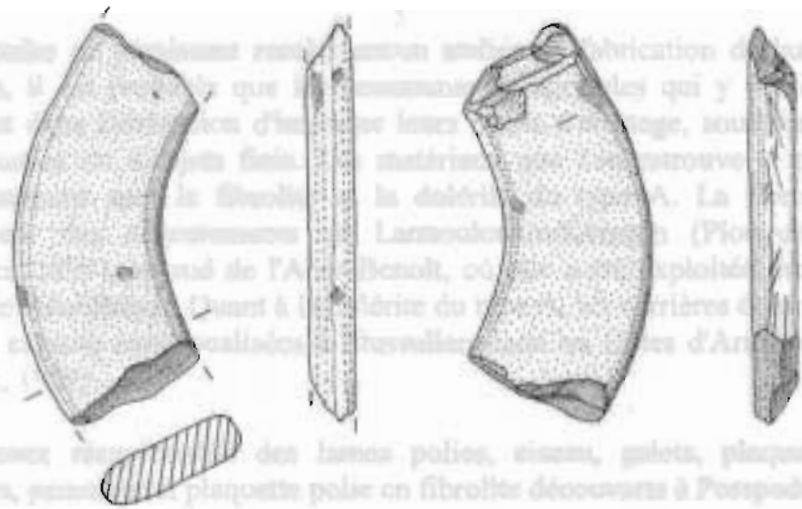
Tesson décoré du Néolithique final

(Park ar Groaz, Porspoder)

Dans l'état actuel de la recherche, malgré des prospections serrées, une seule station de surface attribuable au Néolithique ancien a été repérée en Basse Bretagne : Bellevue (Neulliac, Morbihan). Nous serions tentés de raisonner par défaut et de proposer, au moins à titre d'hypothèse, qu'il n'y a pas eu de changements notables entre l'industrie lithique du Mésolithique final et celle du Néolithique le plus ancien de notre région ou plus prosaïquement, d'accepter le fait que nous ne sommes pas à même de les reconnaître.

### Le Néolithique ancien (5000 - 4500 av. J.-C.)

Quelques indices, encore ténus, permettent d'entrevoir ce processus de néolithisation dans l'extrême ouest de la péninsule armoricaine. Dans le Bassin parisien, les anneaux-disques et les bracelets sont des éléments caractéristiques du groupe Villeneuve-Saint-Germain (Auxiette, 1989), ceux de l'Ouest de la France seraient un peu plus tardifs et appartiendraient à un Néolithique ancien bas breton entretenant des liens avec les sites VSG des marches de la Bretagne et du Bassin Parisien (Cassen, 1991, 1993). Dans notre région, ces objets de parure viendraient s'intercaler chronologiquement, dans une frange très mince du V<sup>e</sup> millénaire, entre les dernières industries à trapèzes et les premières architectures mégalithiques.



Fragment de bracelet en schiste (Penker Bihan, Tréouergat)  
(collection A. Piriou ; dessin : Y. Pailler)

• A Porspoder, un petit fragment d'anneau à couronne très large en pierre a été découvert isolément dans une microfalaise (Penn ar Gored). La roche feuilletée de teinte verdâtre dans laquelle a été façonnée la pièce est une chloritite de couleur verte, reconnaissable par ailleurs à son aspect talqueux au toucher. La largeur de la couronne mesure 3,15 cm, son épaisseur de 0,95 cm. La forme de la section est sub-ovale allongée plate. Le diamètre externe est de 13 cm tandis que le diamètre interne est impossible à déterminer. Le bord interne droit et le bord externe arrondi sont très bien polis. Une large balafre traverse la face B. La roche et sa forme font immédiatement penser aux productions d'anneaux du site de Kermout (Plozévet, Finistère). La découverte de plusieurs d'ébauches en ce lieu a permis de reconstituer la chaîne opératoire mise en œuvre pour l'obtention des bracelets. Des études pétrographiques (lames minces et diffractométrie rayon X) réalisées séparément par J. Cogné et P.-R. Giot ont abouti à la reconnaissance d'une chloritite dont les gisements sont situés près de Ty-Lan.

Dans l'état actuel de nos connaissances (Herbaut, Pailler, 2000), les anneaux en chloritite sont ceux qui ont le plus diffusé. On en trouve dans le pays bigouden et dans la partie occidentale du Léon. Enfin, trois exemplaires connus en centre Bretagne - Plouray (Morbihan), Neulliac (Morbihan), Saint-Nicolas-du-Pélem (Côtes-d'Armor) - et un dernier dans le Bassin Parisien (Fromont, 2001) attestent d'exportations ou d'échanges avec d'autres groupes installés plus à l'est se rattachant ou contemporain de la culture Villeneuve-Saint-Germain.

### Les lames de haches polies

L'objet emblématique de cette période est certainement la hache polie, encore que l'emploi de ce terme soit inexact. Il faudrait plutôt parler de lame polie, la hache étant un outil composite comprenant un manche en bois, parfois un tenon en bois de cerf dans lequel vient s'insérer la lame en pierre polie. D'autres outils polis, herminettes, hachettes, ciseaux servaient également au travail du bois. Certaines grandes lames de facture très soignée, des minuscules hachettes au poli parfait, parfois percées, des éléments de parure étaient davantage des objets symboliques d'où les notions de prestige, d'esthétisme, d'offrandes votives, ne devaient pas être exclues.

Quelques lames d'outils polis ont été découvertes dans la zone étudiée. Ces pièces trouvées isolément, souvent fragmentées, sont essentielles pour la compréhension de l'occupation des terroirs au Néolithique. Elles peuvent, par exemple, illustrer des auréoles de défrichage autour des villages. L'étude pétrographique de ces outils, couplée à une prospection archéo-géologique est particulièrement intéressante en ce qu'elle permet de repérer les gîtes de matières premières exploités par les Préhistoriques, d'étudier le fonctionnement de certains ateliers de fabrication, la diffusion de leur production et leur influence sur des communautés éloignées.

Porspoder ne paraissant receler aucun atelier de fabrication de lames polies, il est probable que les communautés agricoles qui y vivaient étaient dans l'obligation d'importer leurs outils d'abattage, sous forme d'ébauches ou d'objets finis. Les matériaux que l'on retrouve le plus couramment sont la fibrolite et la dolérite du type A. La fibrolite provient des affleurements de Lannoulouarn/Keregan (Plouguin ; Pailler, 1997), au sud de l'Aber Benoît, où elle a été exploitée durant tout le Néolithique. Quant à la dolérite du type A, les carrières dont elle a été extraite sont localisées à Plussulien dans les Côtes d'Armor (Le Roux, 1999).

Tableaux récapitulatifs des lames polies, ciseau, galets, plaquettes brutes, percuteur et plaquette polie en fibrolite découverts à Porspoder :

*Lames polies, ébauche, ciseau (14)*

Lieu-dit	Coordonnées Lambert II étendu		Matériau	L	l	é	Remarques
	X	Y					
Ile Melon	74,690	2411,000	fibrolite verdâtre	7,8	3,9	1,9	ébauche de lame polie, bouchardage sur bords polie (déc. S. Chaumont ; Pailler, 1999)
La Garchine	75,075	2413,200	fibrolite verdâtre	3,3	6,4	1,8	tranchant de lame polie
Prat Joulou sud	76,180	2412,410	fibrolite jaune, verdâtre	4	4,1	1,9	talon de hache polie
Penn ar Gored	75,010	2411,500	fibrolite gris blanc	3,2	3,1	0,7	hachette polie sur plaquette
Larret	?	?	fibrolite	15,2	5,6	3,8	lame polie (coll. F. Le Vaillant ; Pailler, 1997)
Kerizella	74,785	2412,640	fibrolite blanchâtre	3	2,5	0,7	micro-hachette probablement cassée, tranchant et talon esquilés, polissage fruste
Penfrat	77,250	2411,500	Fibrolite grise	4,3	3,6	1,2	Fragment d'ébauche partiellement polie (déc. S. Chaumont ; Pailler, 1999)
?	?	?	fibrolite verdâtre	5,7	3,7	1,55	fragment de lame polie, (Musée Préhistorique finistérien ; Pailler, 1997)

Mezdoun	76,900	2411,050	dolérite de type A	7,2	6,4	4,1	fragment de lame polie, négatifs d'enlèvements sur tranchant
Radenoc-sud	75,590	2414,115	dolérite de type A	5,5	3,9	3,9	fragment de tranchant de lame polie
Larret	?	?	dolérite de type A	9,1	3	2,9	lame polie (coll. F. Le Vaillant)
Larret	?	?	dolérite	8,4	5,3	3	lame polie (coll. F. Le Vaillant ; Pailler, 1997)
Penfrat	77,780	2411,320	éclogite	3,1	2,9	1,5	talon de lame polie
?	?	?	silex beige	15,2	2,9	1,95	Ciseau poli (Fonds Bénard, Musée Préhistorique finistérien)

*Percuteur et plaquette polie (2)*

Lieu-dit	Coordonnées Lambert		Matériau	L	l	é	Remarques
	X	Y					
Calès (dans les terres recouvrant le coffre)	76,110	2412,155	fibrolite verdâtre cristaux tourmaline	7,1	6,1	3	nodule, une face en partie polie, percuteur
Prat-joulou	76,040	2412,540	fibrolite	3	3,2	1,4	nodule, une petite plage polie

*Galets et plaquettes brutes en fibrolite (7)*

Lieu-dit	Coordonnées Lambert		Matériau	L	l	é	Remarques
	X	Y					
Kerhouzel-menhir	77,030	2413,760	fibrolite	2,8	2,5	0,7	galet
La Garchine	75,095	2413,465	fibrolite blanc, jaune, marron	1,8	1,4	0,3	micro-plaquette
Village vacances	76,575	2414,140	fibrolite grise	4,4	2	0,6	plaquette
Keroustat 1	76,520	2414,555	fibrolite grisâtre	5,4	1,9	0,95	plaquette
Saint Dénec est	77,450	2412,250	fibrolite verdâtre	10,2	4,8	3,3	nodule
Prat Joulou	75,950	2412,610	fibrolite grise	3	1,4	0,3	plaquette brute
Castel ar bic	74,880	2412,330	fibrolite blanchâtre	3,5	3,5	1,9	nodule brut

## Le Mégalithisme

Tôt dans le Néolithique, le paysage est marqué par une architecture monumentale, le mégalithisme. Alors que les demeures des vivants sont en bois, les maisons des morts sont édifiées avec des pierres ; les premières ne sont connues des archéologues que par des trous de poteaux tandis que les secondes hérissent encore leurs squelettes de granite.

Le XX<sup>e</sup> siècle aura probablement été le plus noir pour les mégalithes. Lorsque l'on entreprend un inventaire sur le terrain et que l'on questionne autour de soi sur tel ou tel monument ayant existé, la même litanie revient souvent : déroctage, dynamitage, débitage, déplacement, fouilles clandestines... et la zone concernée ne fait pas exception à la règle.

### - Les sépultures

On attribue généralement aux dolmens un rôle funéraire (tombeau, ossuaire), confirmé par les ossements humains recueillis lors des fouilles. Le problème de la mauvaise conservation des os dans le Massif Armoricaïn est lié à l'acidité du sol et, sauf cas exceptionnels, ils ne sont connus que par des fragments presque entièrement dissous. Des premiers dolmens à couloir du V<sup>e</sup> millénaire aux allées couvertes du Néolithique final, la fonction dévolue à ces constructions a pu être tour à tour la dernière demeure de quelques privilégiés ou au contraire celle de toute une communauté. Par ailleurs, on ne peut écarter la fonction religieuse de tels édifices autour desquels devaient se tenir des cérémonies, et la charge symbolique dont ils étaient porteurs.

La situation de la plupart des tombes à couloir insérées dans leur cairn protecteur, sur des points hauts du paysage et bien dégagés, en font des marqueurs de territoire évidents. Les ensembles les plus majestueux se dressent sur les îlots au sud de l'Aber Wrac'h : Tariec, Guennoc, Roc'h

Avel, Carn, Yoc'h, Melon, Ségal, archipel de Molène. La répartition de ces monuments le long de la côte septentrionale du Finistère est discontinue, Brétouaré (Plounévez-Lochrist) étant le seul jalon connu entre l'ensemble de Barnenez (Plouézoc'h) et ceux de l'ouest du Léon. Plusieurs tombes à couloir fouillées récemment, comme Barnenez et Carn (Ploudalmézeau), montrent qu'elles ont été fréquentées jusqu'à une phase tardive du Néolithique. Ceci peut expliquer le fait qu'il n'existe pas ou presque pas dans le nord du Finistère de groupes architecturaux originaux venant s'intercaler chronologiquement avant l'apparition des allées couvertes.

Les lieux d'implantation des monuments plus tardifs comme les allées couvertes sont plus variés et il n'est pas rare d'en rencontrer dans des fonds de vallées comme sur les hauteurs des plateaux. La répartition très dense du Pays Pagan s'oppose à celle plus disséminée du Léon occidental. A Porspoder, le dolmen de Kerivoret, aujourd'hui constitué de cinq piliers délimitant un espace rectangulaire régulier et supportant une grande table, pourrait être le reliquat d'une allée couverte.

### - Les pierres dressées<sup>4</sup>

Dès les synthèses archéologiques de Paul du Chatellier (1889, 1902, 1907), le Pays des Abers est apparu comme la concentration principale de pierres dressées (actuellement estimées à 70) dans le nord du Finistère. Les communes de Porspoder et Landunvez regroupent à elles seules plus de la moitié de ces monuments.

Les raisons de l'érection des pierres dressées suscitent encore beaucoup des interrogations : s'agissait-il de lieux de culte, de marqueurs de territoire, de calendriers lunaires/solaires, certains alignements étaient-ils orientés astronomiquement ?

<sup>4</sup> Le texte qui suit reprend les principales lignes d'un article consacré aux pierres dressées dans le Pays des Abers (Sparfel, Pailler, à paraître).

La destination d'une pierre dressée semble varier selon l'implantation géographique, la nature géologique et le type de bloc employé (erratique, galet ou affleurement débité), la mise en forme (aspect naturel conservé, régularisation de la surface, ornementation) et l'association avec un autre monument mégalithique ou un élément remarquable du paysage (certains ruisseaux par exemple).

#### - Les grandes stèles du Bas-Léon

Ce groupe, très homogène, est composé de pierres dressées intégralement bouchardées, ce qui confère à ces pierres, toujours de grandes dimensions, un aspect très régulier avec quatre ou cinq côtés rectilignes ou légèrement convexes. Ces stèles ont toutes été façonnées dans le granite porphyroïde de l'Aber Ildut (Chauris, 1972). Elles sont au nombre de six : Saint Gonvac'h (Landunvez), Kerhouezel (Porspoder), Kergadiou (deux ; Plourin), Kerloas (Plouarzel) et Kerinizan Nevez (Lanrivouré).

La découverte d'un dépôt de l'Age du Bronze en 1925 (Briard, 1965, p. 311) dans la parcelle de la stèle de Kergadiou et de tessons de céramique de la même période au pied du monument de Kerloas ont amené C.-T. Le Roux (1999a, 2002b) à attribuer la réalisation de ces grandes stèles aux premiers métallurgistes bretons vers 2000 av. J.-C. Pourtant, P.-R. Giot (1998, p. 517) considère que "cette poche [de tessons] était trop superficielle pour être un véritable dépôt de fondation, c'est sans doute une addition adventive".

Les grandes stèles du Bas-Léon présentent des analogies avec plusieurs autres pierres dressées géantes connues en Bretagne. On pense notamment aux grandes stèles morbihannaises en orthogneiss, fréquemment ornées et régularisées, dont l'exemple le plus fameux est le Grand Menhir de Locmariaquer<sup>5</sup> (Morbihan). L'érection de ces

<sup>5</sup> Celui-ci était attribué par L. Marsille (1945) aux débuts de l'Age du Bronze qui y voyait un repère marquant l'entrée du golfe du Morbihan pour les navigateurs, ceci en liaison avec l'exploitation de la cassitérite (Giot, 1998, p. 518-519). On voit donc

grandes stèles est datée de la deuxième moitié du V<sup>e</sup> millénaire (L'Helgouach, 1993, 1998, p. 286). La stèle inclinée de la Tiemlais à Saint-Samson-sur-Rance (Côtes d'Armor) mesure 7 m hors sol. De section quadrangulaire, elle est ornée de nombreuses gravures (Giot, Morzadec, 1990). Son attribution au Néolithique final se base sur l'existence de certains décors rappelant "l'art des allées couvertes" (Giot, 1998, p. 528-529 ; Le Roux, 1999b). La présence de gravures de bovidés, de crosses et de haches emmanchées autorise un rapprochement avec l'art des anciennes stèles morbihannaises ; il est possible que le décor de ce monument ait été réalisé lors de phases indépendantes. Pour prendre un exemple plus proche, rappelons la grande stèle de 5,5 m, non gravée en apparence, brisée en deux et dont les fragments ont servi à la construction de la paroi de la chambre A du cairn de Barnenez (Plouézoc'h ; exposition collective, Mégalithes en Bretagne, 1985 ; Giot, 1987, p. 53-58 ; Giot et al., 1995). Ce cas de réutilisation de stèle n'est pas unique à Barnenez, d'autres exemples de dimensions plus modestes ont été reconnus dans le couloir du dolmen J (L'Helgouach, 1997). C'est donc au Néolithique moyen, dans la deuxième moitié du V<sup>e</sup> millénaire, que nous serions tentés de situer l'ensemble exceptionnel des grandes stèles du Bas-Léon.

#### - Stèles et menhirs anthropomorphes

La seule stèle anthropomorphe avérée est celle de Guennoc III-C. Sa forme est le résultat d'un véritable travail, la tête et les épaules étant bien dégagées (Giot, 1987, p. 163 ; L'Helgouach, 1993). Trois autres pierres, dont on ne peut dire si elles ont été travaillées, présentent une silhouette humaine incontestable : Ile Carn (Ploudalmézeau), Presqu'île Sainte-Marguerite (Landéda), Moulin de Trévilly (Landéda).

comment le transfert d'idée s'est opéré d'une région à l'autre pour voir dans les grandes stèles du Bas-Léon des monuments de l'Age du Bronze qui auraient signalé les flats stannifères de Saint-Renan (Le Roux, 1999a). Cette idée est difficilement soutenable car les zones riches en cassitérite sont assez éloignées de l'emplacement des grandes stèles (com. pers. L. Chauris).

*- Pierres dressées et sépultures*

Environ dix menhirs sont plantés à proximité de sépultures mégalithiques de types variés, ce qui leur vaut généralement l'appellation de "menhirs indicateurs". La prudence demeure de mise "car, lorsque des fouilles précises ont été effectuées, elles ont parfois montré un décalage chronologique important entre les composants d'un ensemble qui apparaissait faussement cohérent au départ" (Le Roux, 2002b).

Nous ne reviendrons pas sur le cas des stèles de Guennoc et de Carn, sinon pour évoquer leur attribution au Néolithique moyen II (seconde moitié du V<sup>e</sup> millénaire).

La fouille de la sépulture à entrée latérale du Guilliguy (Ploudalmézeau) et du menhir situé à une centaine de mètres en contrebas n'a pas démontré la stricte contemporanéité de l'édification des deux monuments, mais l'attribution néolithique du menhir est confirmée par la présence de cinq tessons découverts sous la base du monolithe (Le Goffic, Peuziat, 2001).

Peu éloignés l'un de l'autre, les ensembles de Kerivoret et Calès (Porspoder) présentent tous deux une pierre dressée associée dans le premier cas à un dolmen (allée couverte ?), dans le second à un ensemble confus accolé à un affleurement et composé de plusieurs dalles mégalithiques dont une seule est encore de chant (com. pers. Yves-Marie Paulet).

Trois cairns bas associés à des menhirs sont connus : sur l'île Melon (Porspoder), deux menhirs, légèrement régularisés, marquent la périphérie orientale d'un cairn mentionné pour la première fois par E. Morel ; à Beg ar Galet (Landunvez), deux pierres dressées proches d'une enveloppe de pierres (Sparfel, 2001) ; enfin, sur l'île Tاريع (Landéda), un cairn avoisine un menhir de forme triangulaire. Avant la

dernière habitation située à l'extrémité de la Presqu'île du Vivier (Landunvez), un petit tertre qui semble coupé par un chemin de goémonier est surmonté de deux menhirs<sup>6</sup>.

La dernière association concerne l'ensemble de Langoz (Landunvez) exploré anciennement (Devoir, 1914). On recense un tumulus englobant deux caveaux et une autre tombe à quelques mètres (la typologie de ces tombes permet de les attribuer à l'Age du Bronze), plusieurs blocs épars dont deux ornés de cupules (Le Goffic, 1997), enfin ce qui paraît être un menhir au sud du tumulus.

*- Paires, alignements, enceintes et associations de pierres dressées*

Les groupes de paires de menhirs sont au nombre de quatre. Les deux menhirs de Mezdown (Porspoder) sont distants d'environ 50 m. A Kerguiabo (Plourin), il existe une autre paire de menhirs d'environ 3 m de hauteur chacun. A Kerveleoc (Landunvez), un menhir a été mis à terre, un autre déchaussé par les engins agricoles risque également de s'effondrer. Du couple de menhirs de Kerlaguen (Landunvez), il ne reste plus que celui de forme quadrangulaire (2,85 m de hauteur) inséré dans le talus, l'autre grossièrement triangulaire a été détruit.

Les alignements composés d'une dizaine de blocs ou plus comme il en existe dans le Morbihan sont absents dans le Pays des Abers. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, le long de la côte sauvage qui s'étend de Penfoul à Trémazan, le promeneur curieux pouvait encore observer les vestiges de petits alignements. Depuis, nombreux sont ceux qui, comme à Trémazan, ont été mutilés ou détruits. D'autres ensembles formés de blocs de dimensions modestes ont été inclus dans la construction de murets en pierres sèches (Trémazan) ou dans les talus. Des quatre pierres qui constituaient l'ensemble de Traonigou (Porspoder), deux ont été détruites.

<sup>6</sup> Les menhirs surmontant des tumulus sont rares dans le Pays des Abers, mais quelques exemples sont connus dans l'archipel de Molène (Le Goffic, 1997 ; Pailler, Sparfel, 2002).



Le menhir implanté au nord-est a disparu entre 1882 et 1895, vraisemblablement débité par les carriers qui œuvraient à proximité (une carrière existait en contrebas de la parcelle et des saignées sont encore visibles sur un affleurement). Entre les deux menhirs indemnes, une dalle couchée (menhir basculé ?) a également été brisée. Selon A. Devoir, ses restes ont été incorporés dans le talus qui longe la route.

Le grand menhir de l'île Melon (Porspoder), dynamité lors de la Seconde Guerre Mondiale, se présente actuellement sous l'aspect d'une multitude de débris de tailles diverses. Au début du siècle, les carriers avaient déjà entrepris le débitage de cette pierre interrompu *in extremis* grâce à l'intervention d'A. Devoir. Les deux menhirs situés à la base du cairn évoqués précédemment sont implantés à quelques mètres au sud. Encore plus au sud, c'est probablement à l'érosion des sols que l'on doit la chute du menhir qui gît actuellement sur la roche nue (Daire, Lefeuvre, 2001).

Dans le Bas-Léon, les enceintes mégalithiques sont peu nombreuses (celles qui n'ont pu faire l'objet d'une vérification par nos soins sont suivies d'un point d'interrogation) : Pen-ar-Land (Ouessant), île Béniguet (Le Conquet), île Molène, Presqu'île de Kermorvan (Le Conquet), Kerdraziou ? (Ploumoguier), Presqu'île Saint-Laurent (Porspoder), Presqu'île du Vivier ? (Landunvez), Anse de Saint-Cava ? (Plouguerneau), île de Penhers ? (Plouguerneau). L'ensemble de Pors ar Verret sur la Presqu'île Saint-Laurent (Porspoder) est constitué de trois menhirs et trois dalles couchées provenant probablement de l'affleurement au pied duquel ils sont implantés. Il est généralement interprété comme une enceinte démantelée par l'érosion, les autres blocs gisant actuellement sur l'estran.

Jusqu'au début des années 1930, l'ensemble mégalithique de Saint-Déneç (Porspoder) était composé de deux groupes distants de 9,50 m (L'Hostis, 1933), chacun comprenant une pierre couchée au pied d'un

menhir. Aujourd'hui, du premier groupe, ne subsiste que le menhir légèrement incliné de 3 m de hauteur, la dalle ayant été "mise en pièces par le fermier qu'elle gênait dans ses travaux agricoles, et cela malgré l'arrêté du 27 décembre 1923 qui classe cet ensemble monument historique" (notes de L. L'Hostis, Lab. Anthr.). L'autre groupe comporte une pierre dressée de 3,10 m et une dalle dont la face supérieure porte deux haches emmanchées sculptées en bas-relief. L. L'Hostis rejette l'interprétation d'A. Devoir, pourtant fréquemment reprise depuis (Giot, 1998, p. 528, 542), proposant que les deux dalles couchées soient des menhirs renversés. Son objection est en grande partie basée sur l'observation du second groupe, le premier ayant subi selon lui des fouilles clandestines, ce que confirme un dessin d'E. Morel antérieur de plusieurs années à ses investigations et qui montre que la première dalle allongée a été déplacée. Il note que la dalle ornée couchée à proximité du second menhir n'aurait pu être dressée, à cause de sa proximité avec le menhir (une trentaine de centimètres), que du côté ouest. Là encore se pose un problème car, dans ce cas, la représentation de hache la plus occidentale qui se situe à un mètre de l'extrémité de la dalle se serait retrouvée à fleur de sol et perpendiculairement à la longueur de la dalle ce qui serait exceptionnel pour ce type de gravure. Enfin, malgré de petits sondages effectués aux extrémités des deux dalles couchées, L. L'Hostis n'a reconnu aucune fosse de calage et reste dubitatif devant cet ensemble.

A notre avis, un rapprochement peut être établi avec les fouilles du tumulus du Manio 2 dirigées par Z. Le Rouzic et les époux Péquart (1923, p. 51-115). Ces chercheurs mettent en évidence un tumulus bas de forme trapézoïdale (1 m de hauteur, 35 m de longueur pour des façades mesurant respectivement 16 et 11 m), limité par des dalles de parement, antérieur à l'érection des files de menhirs qui le surmontent. L'attention des fouilleurs est attirée par un grand menhir dont l'orientation et les dimensions (3,5 m hors sol, 4 m de hauteur totale) diffèrent de ceux de l'alignement. La stratigraphie observée montre que



l'érection de ce monolithe est contemporaine de la construction tumulus, au cours du Néolithique moyen.

Les fouilleurs découvrent cinq lignes en forme de serpent gravées sur une des faces et au contact du menhir un dépôt de quatre haches polies. A un mètre de là, une grande dalle horizontale de plus de 3 m de long est ornée sur sa face supérieure d'une hache emmanchée à manche légèrement courbe et surmonte une tombe. A quelques mètres, sur le même axe, une autre tombe bouleversée se compose, semble-t-il de la même manière, sans qu'aucune gravure n'y ait été repérée (Bailloud et al., 1995, p. 69-75). Si aucun tertre n'a été reconnu à Saint-Déneç par les premiers archéologues ayant visité le site, il n'en reste pas moins que la comparaison avec le tumulus du Manio est à l'heure actuelle la plus probante.

La représentation arquée du manche des haches de Saint-Déneç, plus marqué pour celui de gauche, semble amorcer une crosse. Si la hache et la crosse sont parmi les signes les plus couramment figurés dans l'art mégalithique breton, le support n'en reste pas moins inhabituel et leur réalisation en relief exceptionnelle. Plusieurs rapprochements stylistiques peuvent être proposés avec des sites morbihannais. Tout d'abord, avec des supports gravés découverts dans des tombes à couloir, parfois en situation flagrante de réemploi, comme au verso du pilier n° 15 du dolmen de Gavrinis (Larmor-Baden ; Le Roux, 1985, p. 71), toujours sur le même site sur le fragment de bloc s'intercalant entre le pilier n° 6 et la couverture (*ibid*, p. 70), sur les stèles 4 et 5 du dolmen de Runesto (Plouharnel ; Boujot et al., 2000, p. 281, 284) ou encore dans la tombe à couloir du Mane Groh (Erdeven ; *ibid*, p. 290). Une comparaison plus proche géographiquement peut être effectuée avec la hache également sculptée en relief sur un des orthostats de l'allée couverte du Mougau à Commana. En conséquence, il est difficile de trancher pour une attribution de l'ensemble de Saint-Déneç au Néolithique moyen ou final.

Une des interprétations symboliques proposée voudrait que la hache

représente la force brute, c'est-à-dire le pouvoir temporel et la crosse, par analogie avec la canne de berger ou la crosse d'évêque, le pouvoir spirituel (Cassen, L'Helgouach, 1992). Ces deux représentations réunies ici dans le même symbole pourraient alors exprimer la dualité du pouvoir au Néolithique.

#### - Implantations, répartition, transports

Les données paléo-environnementales disponibles pour le Néolithique moyen II proviennent de l'étude d'échantillons prélevés dans les dolmens à couloir de Carn et Guennoc. Elles témoignent d'un paysage peu boisé - les principales espèces d'arbres sont le noisetier, l'aulne et le chêne - avec une végétation très herbacée comprenant de nombreuses espèces rudérales. Ces dernières attestent une occupation humaine confirmée par quelques pollens de céréales (Marguerie in Giot, 1987, p. 199-208). Les analyses réalisées sur la tourbière de Tréompan, contemporaine des sites précédents, montrent une végétation plus boisée composée des mêmes espèces (Morzadec, 1974). Cette tourbière s'est probablement formée près des plus hautes mers de l'époque qui correspondent approximativement au niveau des plus basses mers actuelles. La remontée du niveau marin est illustrée sur le littoral du nord du Finistère par la position de plusieurs mégalithes sur des estrans actuels : l'exemple le plus proche est celui du menhir de Men Ozac'h aujourd'hui implanté dans l'anse de Saint-Cava (Plouguerneau) à 7,50 m sous les plus hautes mers actuelles (Le Roux, 1999a).

Malgré ces éléments concernant surtout le littoral, les lacunes dans la connaissance du couvert végétal au Néolithique limite la portée des hypothèses émises au sujet de l'insertion des pierres dressées dans le paysage et notamment les idées de covisibilité entre celles-ci (Le Roux, 1999a). Si d'une manière générale les raisons qui ont motivé les choix des sites nous échappent, des éléments de réponse peuvent être avancés pour quelques cas précis. Le site de Lannoulouarn (Plouguin) est également connu pour l'exploitation de gisements de la fibrolite destinée au façonnage de matériel poli (Giot, 1971).

Le lien probable qui unit cette exploitation et les menhirs se renforce en constatant que les deux autres ateliers de fabrication de haches polies en fibrolite connus en Bretagne, ceux de Kermorvan (Le Conquet ; Paillet, 1999) et d'Er-Lannic (Arzon ; Le Rouzic, 1930), sont implantés sur des sites réputés pour leurs ensembles de pierres dressées. Sur la côte de Landunvez, l'homogénéité des localisations des menhirs laisse supposer un schéma d'implantation commun. Une autre hypothèse, qui se vérifie peu dans le Pays des Abers, établit un lien entre les pierres dressées et les cours d'eau ou les sources. Le menhir de Penn Carvan (Plouguin) est actuellement l'exemple de ce type le plus probant. D'une hauteur de 1,85 m et d'une largeur de 1,30 m, il est implanté sur la rive occidentale de la rivière Garo à une altitude d'environ 25 m (L'Hostis, 1935). En revanche, dans le Pays Bigouden, l'implantation de menhirs à proximité de ruisseaux est récurrente (Gouletquer, 1997).

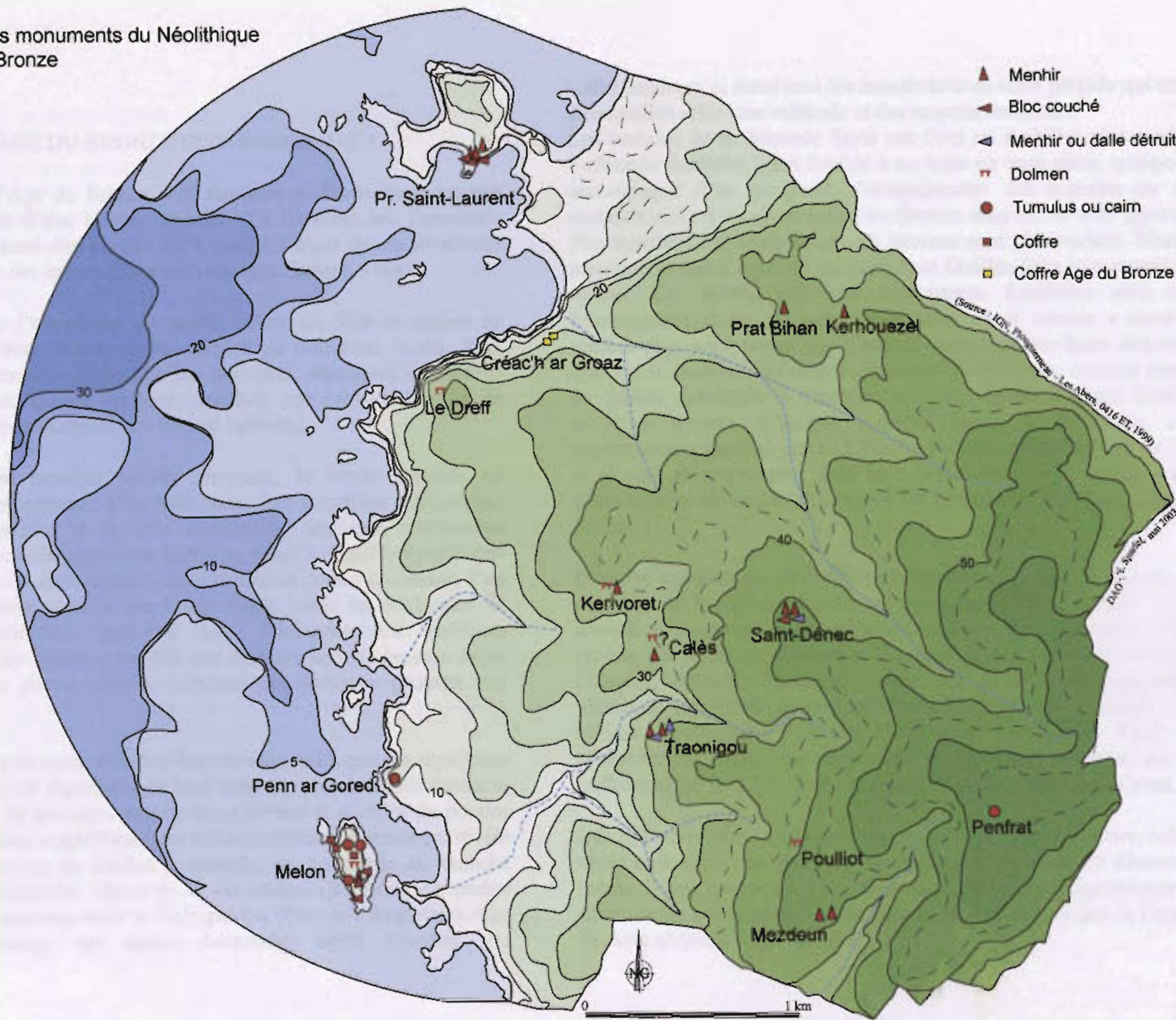
Entre les abers Ildut et Wrac'h, la répartition des pierres dressées apparaît doublement contrastée. D'une part, les pierres dressées sont concentrées sur une bande littorale large de 3 à 4 km qui correspond approximativement au bord du plateau léonard. Au-delà de cette distance, elles sont toujours présentes mais moins nombreuses et toujours isolées (tout au moins à l'heure actuelle). D'autre part, une nette dissymétrie s'observe en faveur des communes de Porspoder et de Landunvez qui regroupent plus de 60% des monuments. Les matériaux nécessaires à la réalisation de ces monuments y sont omniprésents sous l'apparence d'affleurements de granite migmatitique de Landunvez et de boules pour le granite de l'Aber Ildut, ce qui pourrait signifier une plus grande facilité d'approvisionnement en matière première dans ce secteur. Ce dernier possède deux caractéristiques qui peuvent expliquer l'attrait dont il a fait l'objet : un aspect esthétique lié à la présence de gros feldspaths roses et "*l'espacement des diaclases [qui] offre la possibilité de se procurer des monolithes sans défaut, aptitude mise à profit dès les temps mégalithiques*" (Chauris, 1999). L'examen des

menhirs de plus de 3 m de hauteur (quinze au total) montre qu'ils sont tous en granite de l'Aber Ildut. Nous ne pouvons nous prononcer sur les trois grands menhirs (respectivement 4,70, 4,80 et 5,40 m de hauteur) de Lannoulouarn (Plouguin) et celui de Kervédel (Ploudalmézeau ; 3,50 m) dont nous ne connaissons pas la nature géologique. Ce constat n'est pas exclusif, de petits menhirs en granite de l'Aber Ildut ayant également été érigés, par exemple sur l'île Melon.

La confrontation des cartes de répartition des pierres dressées et des sépultures mégalithiques à l'échelle du Bas-Léon (Du Chatellier, 1902 ; Sparfel, 2001, 2002) met en évidence la superposition des zones de concentration - Pays des Abers et Le Conquet/Archipel de Molène - de ces deux types de monuments.

La nature géologique de la pierre dressée est le plus souvent similaire à celle du substrat, ce qui empêche de connaître la distance séparant le lieu de prélèvement de celui où le bloc a été planté en terre. On imagine que la pierre provient des environs immédiats ou a été transportée sur une courte distance. Néanmoins, quelques cas de déplacements sur des distances de l'ordre d'un ou plusieurs kilomètres sont avérés. Les exemples les plus démonstratifs sont représentés par des pierres provenant du massif de granite porphyroïde de l'Aber Ildut. Le menhir de Lannoulouarn (Plouguin), dressé au-dessus d'un substrat gneissique, est éloigné d'1 km de la limite occidentale du massif de granite de l'Aber Ildut dans lequel il a été prélevé (Chauris, 1972). Le fort encaissement de la Vallée des Moulins intercalée entre le site de prélèvement potentiel et le site de construction suggère qu'il a été nécessaire d'acheminer le bloc sur une longue distance par une probable voie méridionale permettant d'éviter cet obstacle. Citons également le cas bien connu de la stèle de Kerloas distante d'environ 3 km des plus proches gisements correspondant à sa nature géologique.

Localisation des monuments du Néolithique  
et de l'Age du Bronze



## L'AGE DU BRONZE (2000 à 800 av. J.-C.)

Les débuts de l'Age du Bronze sont marqués en Basse Bretagne par l'épanouissement d'une culture appelée "Civilisation des Tumulus". Elle n'est pour ainsi dire connue qu'à travers l'étude de ses sépultures caractérisées par des inhumations sous tumulus (Briard, 1984).

Autant que par l'apparition du métal, l'Age du Bronze ancien se différencie du Néolithique par la manière de traiter les morts. Vers 2000 avant notre ère, alors que les dernières sépultures collectives néolithiques sont encore utilisées, apparaît une nouvelle forme de monuments funéraires réservés à un seul individu.

Recouverte d'un tumulus parfois imposant, la tombe centrale est presque toujours entourée d'un petit cairn. Les structures internes des tombes sont variées et le bois semble en être une composante importante : cercueils, planchers, plafonds, jusqu'à constituer parfois de véritables maisons mortuaires. Cette innovation dans l'utilisation d'un matériau périssable semble liée à une mode venue du nord-ouest de l'Europe. Rapidement, peut-être sous l'influence des traditions mégalithiques, les hommes ont bâti des caveaux faits de grosses dalles ou à parois en pierres sèches, certaines constructions pouvant être mixtes.

Il semble, au vu du riche mobilier funéraire recueilli, que ces sépultures soient l'apanage de dignitaires de haut rang. En plus du dépôt funéraire usuel composé de quelques poignards en bronze et d'un lot de pointes de flèches en silex magnifiquement taillées, certaines tombes ont révélé des dépôts enrichis de haches à rebords, de poignards au manche incrusté de minuscules clous en or ou encore de bijoux en ambre indiquant des relations avec la Baltique ou l'Est de l'Angleterre. Ces objets de prestige ont depuis longtemps attiré l'avidité des

collectionneurs et rares sont les monuments de cette période qui ont pu être fouillés selon une méthode et des moyens modernes.

Les tumulus de la Seconde Série ont livré un mobilier plus modeste, l'offrande funéraire étant limitée à un vase en terre cuite, quelquefois accompagné d'un poignard. Contemporains des tumulus au riche mobilier mais s'étendant jusqu'au Bronze moyen, ils sont également plus nombreux et leurs structures internes sont plus variées. Plusieurs monuments de ce type ont été repérés et fouillés dans la zone qui nous retient. On notera que ces monuments funéraires sont assez fréquemment situés au sein d'ensembles où il semble y avoir des tombes plus importantes que d'autres, aussi bien par leurs dimensions que par le mobilier qu'elles renferment. A l'inverse, certains tumulus de grande envergure à structure centrale complexe n'ont livré que quelques tessons. L'unique tumulus connu à Porspoder a été anciennement exploré par L. L'Hostis ; aucune publication n'est parue et le seul renseignement dont nous disposons est la reconnaissance d'une couche de cendres (archives du Laboratoire d'Anthropologie de Rennes I).

D'autres tumulus ou monuments funéraires de l'Age du Bronze sont connus dans la région, certains ont été explorés anciennement, d'autres n'ont livré aucun marqueur chronoculturel, une dernière partie ayant été repérée par la prospection ou la toponymie. Des cimetières côtiers (Le Conquet, Portsall, Landéda, Santec, Ile de Batz...) composés de plusieurs sépultures individuelles sous coffre ont, semble-t-il, été utilisés de l'extrême fin du Néolithique au Bronze final. C'est probablement à ce type de cimetières qu'il faut rattacher les deux coffres mis au jour à la fin du mois d'août 2003 à Créac'h ar Croaz.

Dès le Bronze moyen apparaît une nouvelle pratique funéraire, celle des urnes cinéraires. Les quelques exemplaires connus ont été découverts à même le sol ou en réemploi dans les sépultures mégalithiques. Ces découvertes sporadiques ne permettent pas encore de juger de l'ampleur de cette nouvelle mode funéraire.

Sur l'île Melon, en micro-falaise, ont été récoltés des "tessons de céramique semblant appartenir à une grande urne de l'Age du Bronze moyen (J. Briard, comm. perso.)" (Daire, 1989).

Au Bronze ancien, l'usage du métal reste un privilège que seuls peuvent s'offrir les élites dirigeantes (Briard, 1965). De plus, le bronze sert quasi exclusivement à la fabrication d'objets de prestige, l'outillage commun restant en silex taillé (grattoirs circulaires, pointes de flèche) et en pierre polie, la période d'activité des carrières de Plussulien se poursuivant jusqu'à 1800 ans avant notre ère. Dès le Bronze moyen, la production d'objets métalliques s'amplifie et se diversifie. Si les tumulus de cette période n'ont livré que quelques poignards, l'étude de nombreux dépôts, ensembles d'objets cachés, a permis d'établir la chronologie de l'Age du Bronze moyen et final armoricain (Briard, 1965).

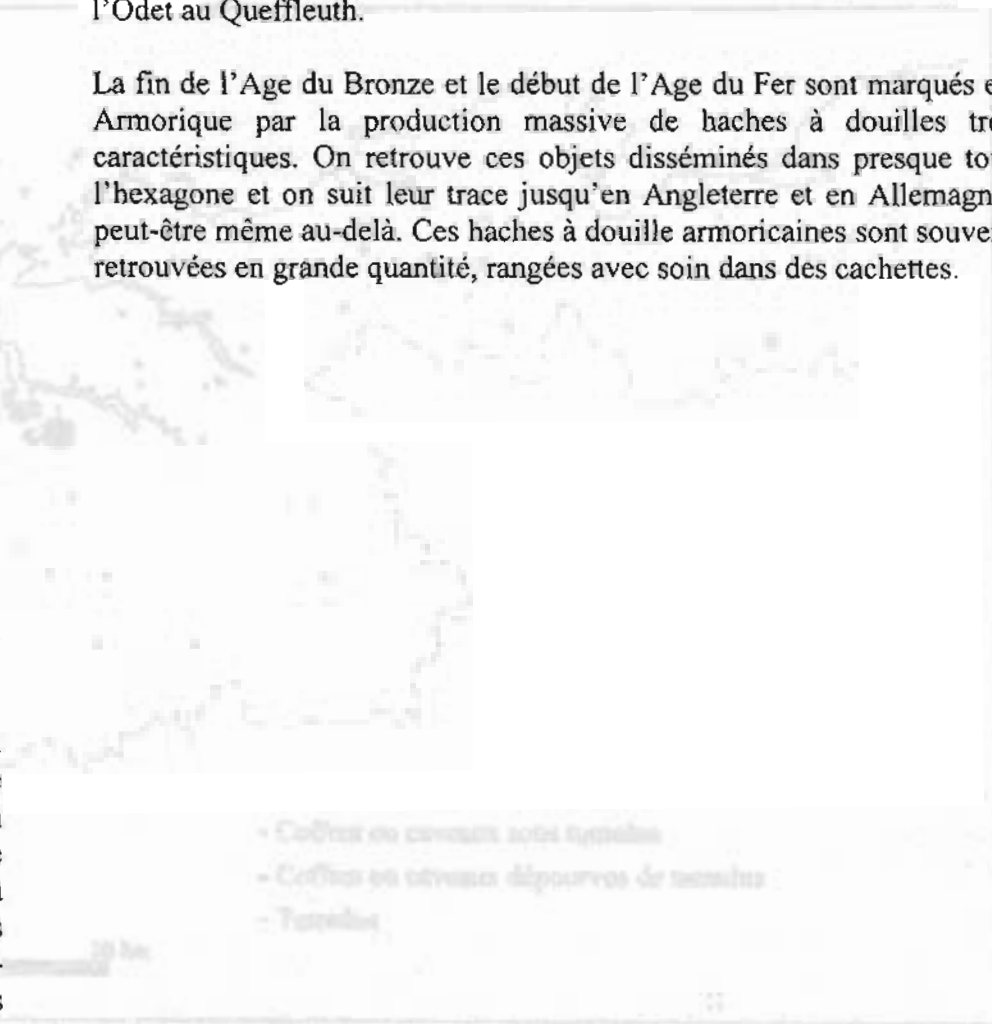
La fin du Bronze moyen est marquée par la production spécialisée de lames de haches avec butée médiane appelées haches à talon de type breton.

A l'aube du premier millénaire, de profonds bouleversements affectent les différentes sociétés européennes, mais l'Armorique semble être restée à l'écart de ces nouvelles mutations et demeure ancrée sur un réseau économique atlantique. Les innovations techniques venues de l'Est seront rapidement imitées et transformées, contribuant ainsi à créer des productions originales que l'on peut regrouper dans les horizons de Rosnoën (Finistère) et de Saint-Brieuc-des-Iffs (Ille-et-Vilaine). Le groupe de Rosnoën comprend des épées, des rasoirs, des haches à ailerons ou des haches à talon très massives.

Vers 800/700 av. J.-C., un nouvel ensemble apparaît, qui marque l'apogée des bronziers atlantiques. Le groupe des épées en « langues de carpe » est présent un peu partout dans l'Ouest de l'Europe ; dans le

Finistère, les dépôts sont concentrés à l'ouest d'une ligne joignant l'Odet au Queffleuth.

La fin de l'Age du Bronze et le début de l'Age du Fer sont marqués en Armorique par la production massive de haches à douilles très caractéristiques. On retrouve ces objets disséminés dans presque tout l'hexagone et on suit leur trace jusqu'en Angleterre et en Allemagne, peut-être même au-delà. Ces haches à douille armoricaines sont souvent retrouvées en grande quantité, rangées avec soin dans des cachettes.



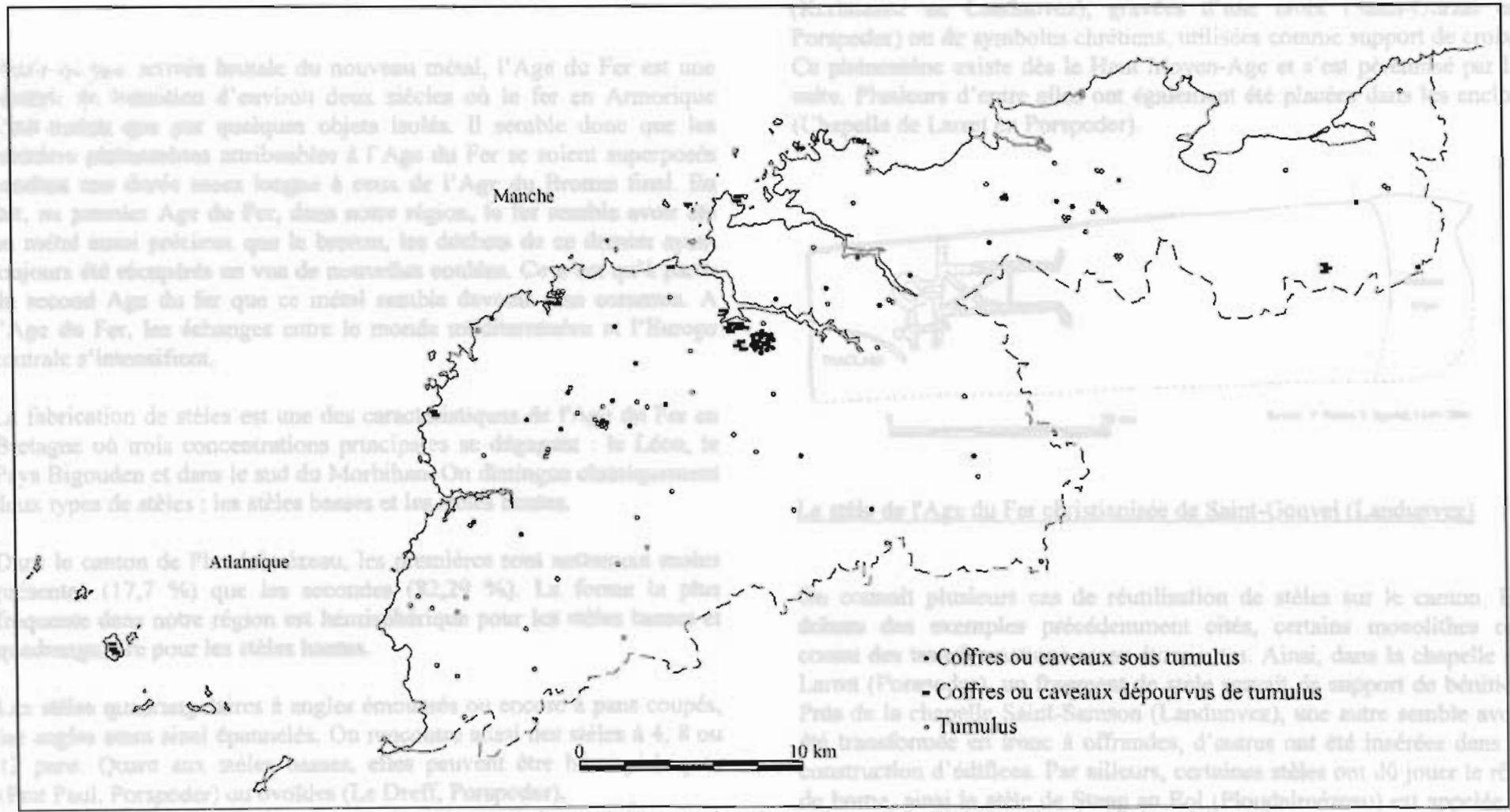
L'AGE DU FER (800 à 50 av. J.-C.)

Après la phase initiale du nouveau métal, l'Age du Fer est une période de transition d'environ deux siècles où le fer en Armorique n'est utilisé que par quelques objets isolés. Il semble donc que les premiers phénomènes attribuables à l'Age du Fer se soient superposés pendant une durée assez longue à ceux de l'Age du Bronze final. En fait, au premier Age du Fer, dans notre région, le fer semble avoir un statut aussi précieux que le bronze, les déchets de sa production n'ont jamais été récupérés au vu de nouvelles volées. Ce n'est qu'au second Age du Fer que ce métal semble devenir commun. A l'Age du Fer, les échanges entre le monde méditerranéen et l'Europe centrale s'intensifient.

La fabrication de stèles est une des caractéristiques de l'Age du Fer en Bretagne où trois concentrations principales se dégagent : le Léon, le Pays Bigouden et dans le sud du Morbihan. On distingue classiquement deux types de stèles : les stèles basses et les stèles hautes.

Dans le canton de l'Atlantique, les premières tombes sont des stèles basses (17,7 %) que les secondes (32,29 %). La forme la plus fréquente dans notre région est hérissonnée pour les stèles basses et quadrangulaire pour les stèles hautes.

Les stèles quadrangulaires à angles émoussés ou tronqués à pans coupés, les angles sont ainsi épannelés. On peut distinguer des stèles à 4, 8 ou 12 pans. Quant aux stèles basses, elles peuvent être



Répartition des sépultures de l'Age du Bronze dans le nord-ouest du Finistère (DAO : Y. Sparfel, 2003)

Des fouilles ont mis en évidence la caractéristique funéraire (inhumation ou incinération) de ces monuments (Le Goffic, 2002).

Nombreuses sont les stèles christianisées : associées à un calvaire (Porspoder) ou de symboles chrétiens utilisés comme support de croix. Ce phénomène existe dès le Haut-Moyen-Age et s'est poursuivi par la suite. Plusieurs d'entre elles ont également été placées dans les enclos (enclos de Lanva, Porspoder).

La stèle de l'Age du Fer christianisée de Saint-Gouvez (Landuviec)

On connaît plusieurs cas de réutilisation de stèles sur le terrain. En dehors des exemples précédemment cités, certains monolithes ont servi de base à des croix. Ainsi, dans la chapelle de Lanva (Porspoder), une stèle a été utilisée comme support de bénitier. Près de la chapelle de Saint-Santon (Landuviec), une autre semble avoir été transformée en base à offrandes, d'autres ont été insérées dans la construction d'édifices. Par ailleurs, certaines stèles ont joué le rôle de borne, ainsi la stèle de Saint-an-Rol (Porspoder) est associée à la borne de la commune.

La réutilisation la plus courante semble celle de pierre d'ornement dans les jardins publics ou privés.

## Localisation L'AGE DU FER (800 à 56 av. J.-C.)

Plutôt qu'une arrivée brutale du nouveau métal, l'Age du Fer est une période de transition d'environ deux siècles où le fer en Armorique n'est connu que par quelques objets isolés. Il semble donc que les premiers phénomènes attribuables à l'Age du Fer se soient superposés pendant une durée assez longue à ceux de l'Age du Bronze final. En fait, au premier Age du Fer, dans notre région, le fer semble avoir été un métal aussi précieux que le bronze, les déchets de ce dernier ayant toujours été récupérés en vue de nouvelles coulées. Ce n'est qu'à partir du second Age du fer que ce métal semble devenir plus commun. A l'Age du Fer, les échanges entre le monde méditerranéen et l'Europe centrale s'intensifient.

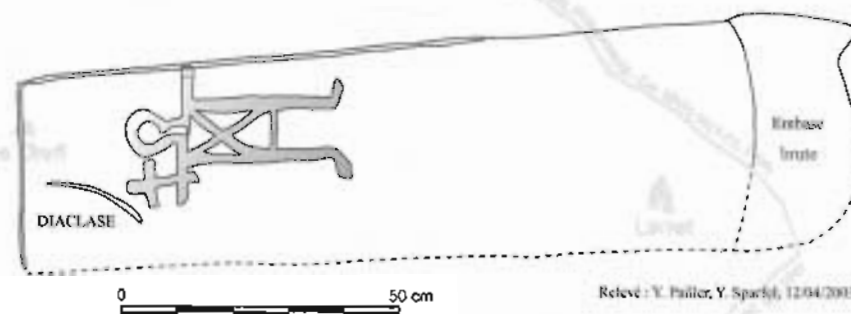
La fabrication de stèles est une des caractéristiques de l'Age du Fer en Bretagne où trois concentrations principales se dégagent : le Léon, le Pays Bigouden et dans le sud du Morbihan. On distingue classiquement deux types de stèles : les stèles basses et les stèles hautes.

Dans le canton de Ploudalmézeau, les premières sont nettement moins présentes (17,7 %) que les secondes (82,29 %). La forme la plus fréquente dans notre région est hémisphérique pour les stèles basses et quadrangulaire pour les stèles hautes.

Les stèles quadrangulaires à angles émoussés ou encore à pans coupés, les angles étant ainsi épannelés. On rencontre aussi des stèles à 4, 8 ou 12 pans. Quant aux stèles basses, elles peuvent être hémisphériques (Prat Paul, Porspoder) ou ovoïdes (Le Dreff, Porspoder).

Des fouilles ont mis en évidence le caractère funéraire (inhumation ou incinération) de ces monuments (Le Goffic, 2002).

Nombreuses sont les stèles christianisées : associées à un calvaire (Kerhoazoc en Landunvez), gravées d'une croix (Saint-Ourzal en Porspoder) ou de symboles chrétiens, utilisées comme support de croix. Ce phénomène existe dès le Haut Moyen-Age et s'est pérennisé par la suite. Plusieurs d'entre elles ont également été placées dans les enclos (Chapelle de Larret en Porspoder).



La stèle de l'Age du Fer christianisée de Saint-Gonvel (Landunvez)

On connaît plusieurs cas de réutilisation de stèles sur le canton. En dehors des exemples précédemment cités, certains monolithes ont connu des transformations assez étonnantes. Ainsi, dans la chapelle de Larret (Porspoder), un fragment de stèle servait de support de bénitier. Près de la chapelle Saint-Samson (Landunvez), une autre semble avoir été transformée en tronc à offrandes, d'autres ont été insérées dans la construction d'édifices. Par ailleurs, certaines stèles ont dû jouer le rôle de borne, ainsi la stèle de Stang an Eol (Ploudalmézeau) est appelée le "milliaire" par les agriculteurs. Actuellement la réutilisation la plus courante semble celle de pierre d'ornement dans les jardins publics ou privés.

## Localisation des stèles de l'Age du Fer

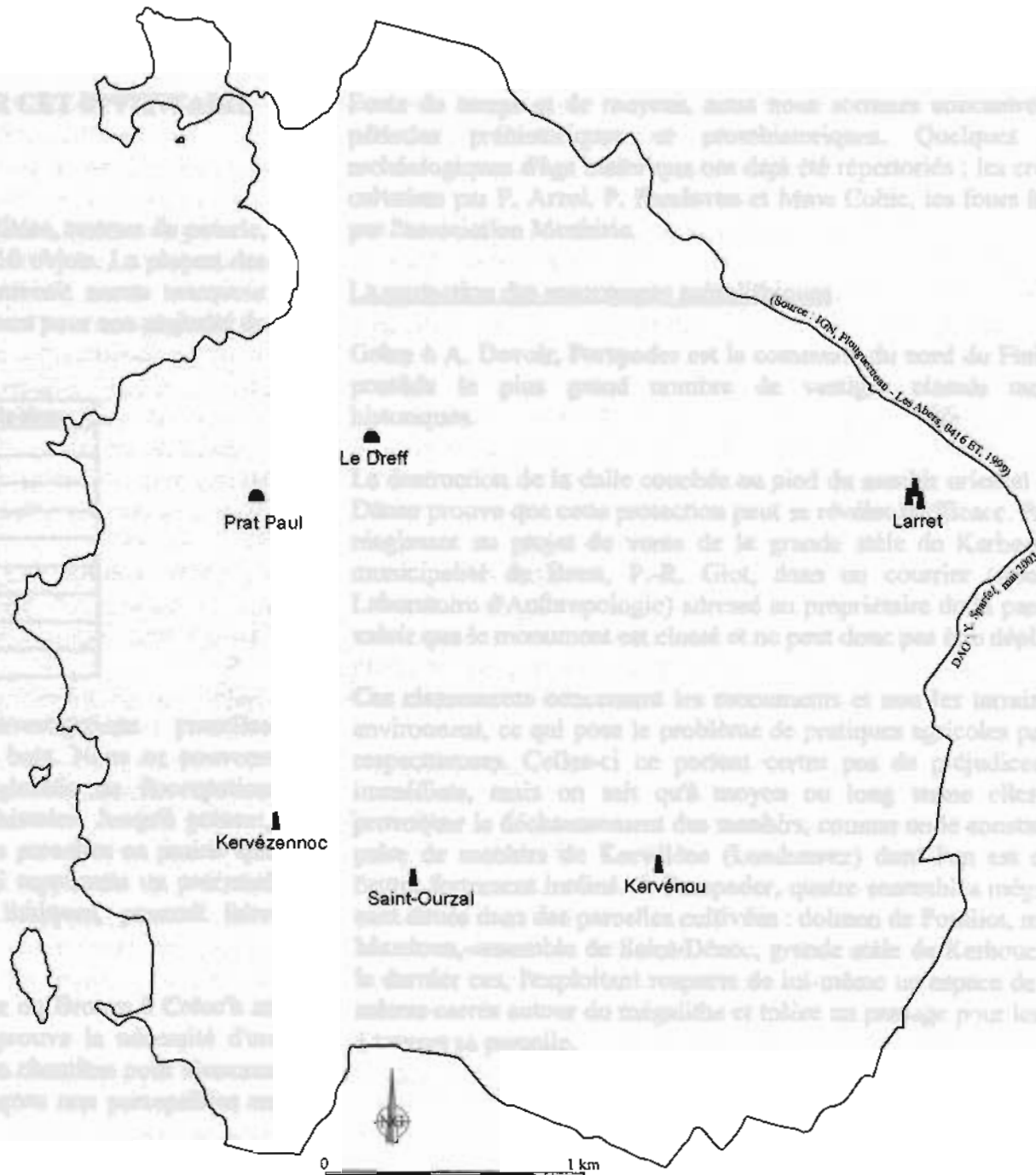
### LES STÈLES DE L'ÂGE DU FER

Elles sont en fait des stèles de pierre grise, toutes de grandeurs différentes, mais toutes de forme semblable. Elles sont en fait toutes de forme semblable. Elles sont en fait toutes de forme semblable. Elles sont en fait toutes de forme semblable.

Noms des stèles	Localités	Coordonnées

Les stèles de l'âge du fer sont réparties à peu près également sur les pentes de la colline. Elles sont en fait toutes de forme semblable. Elles sont en fait toutes de forme semblable. Elles sont en fait toutes de forme semblable.

La zone de la colline est donc un site de l'âge du fer. Celles-ci sont en fait toutes de forme semblable. Elles sont en fait toutes de forme semblable. Elles sont en fait toutes de forme semblable.



Les stèles de l'âge du fer sont réparties à peu près également sur les pentes de la colline. Elles sont en fait toutes de forme semblable. Elles sont en fait toutes de forme semblable. Elles sont en fait toutes de forme semblable.

### La stèle de Larret

Gérée à A. Derreiz, Porspoder est la commune du nord de Finistère qui possède le plus grand nombre de vestiges archéologiques mégalithiques.

La destruction de la dalle couchée au pied de sa stèle orientale de Saint-Denis prouve que cette protection peut se révéler être une dalle, mesurant au projet de vers de la grande stèle de Kervézennoc à la municipalité de Saint-Paul, P.-R. Gic, dans un courrier adressé au Laboratoire d'Anthropologie) adressé au propriétaire de la parcelle, fait valoir que le monument est classé et ne peut donc pas être déplacé.

Ces déplacements concernent les monuments et surtout terrain qui les entourent, ce qui pose le problème de pratiques agricoles parfois peu respectueuses. Certaines ne portent certes pas de préjudices visibles immédiats, mais on sait qu'à moyen ou long terme elles peuvent provoquer le détachement des pierres, comme on le constate pour la dalle de menhirs de Kervézennoc (Avenhovec) dans un cas couché et pour la dalle de Kervénou, quatre menhirs et mégalithiques dispersés dans des parcelles cultivées : dolmen de Porspoder, menhirs de Menez, ensemble de Saint-Denis, grande stèle de Kervézennoc. Dans le dernier cas, l'exploitation régulière de cet espace a permis de quelques stèles carées autour de mégalithes et trace un passage pour les visiteurs.



## QUELQUES PISTES POUR PROLONGER CET INVENTAIRE

### Les prospections de surface

81 sites ou indices de sites (éclats de pierres taillées, tessons de poterie, ...) ont été répertoriés : 53 ont livré moins de 10 objets. La plupart des collections recueillies - à savoir 72 - ne contenait aucun marqueur chrono-culturel fiable : il est probable qu'ils datent pour une majorité du Néolithique ou de l'Age du Bronze.

Nombre d'objets	Nombre de sites
1 à 10	53
11 à 20	8
21 à 30	7
31 à 40	2
41 à 50	2
51 à 60	5
61 à 70	2
71 à 80	1
81 à 90	1

De nombreux secteurs ont échappé à nos investigations : parcelles construites, en prairie, envahies par la lande, bois. Nous ne pouvons donc pas prétendre posséder une vision globale de l'occupation humaine de la commune au cours de la Préhistoire. Jusqu'à présent, aucune prospection n'a pu être menée dans les parcelles en prairie qui bordent le ruisseau de Melon. Ce secteur, qui représente un potentiel intéressant pour la découverte d'industries lithiques, pourrait faire l'objet de futures prospections ciblées.

La mise au jour récente de sépultures de l'Age du Bronze à Créac'h ar Groaz au cours de travaux d'aménagement prouve la nécessité d'un suivi archéologique permanent en parallèle des chantiers pour s'assurer de la présence ou non de vestiges archéologiques non perceptibles en surface.

Faute de temps et de moyens, nous nous sommes concentrés sur les périodes préhistoriques et protohistoriques. Quelques vestiges archéologiques d'âge historique ont déjà été répertoriés : les croix et les calvaires par P. Arzel, P. Pondaven et Mme Cohic, les fours à goémon par l'association Menhiric.

### La protection des monuments mégalithiques

Grâce à A. Devoir, Porspoder est la commune du nord du Finistère qui possède le plus grand nombre de vestiges classés monuments historiques.

La destruction de la dalle couchée au pied du menhir oriental de Saint-Déneç prouve que cette protection peut se révéler inefficace. Par contre, réagissant au projet de vente de la grande stèle de Kerhouézel à la municipalité de Brest, P.-R. Giot, dans un courrier (Archives du Laboratoire d'Anthropologie) adressé au propriétaire de la parcelle, fait valoir que le monument est classé et ne peut donc pas être déplacé.

Ces classements concernent les monuments et non les terrains qui les environnent, ce qui pose le problème de pratiques agricoles parfois peu respectueuses. Celles-ci ne portent certes pas de préjudices visibles immédiats, mais on sait qu'à moyen ou long terme elles peuvent provoquer le déchaussement des menhirs, comme on le constate pour la paire de menhirs de Kervéléoc (Landunvez) dont l'un est couché et l'autre fortement incliné. A Porspoder, quatre ensembles mégalithiques sont situés dans des parcelles cultivées : dolmen de Poulliot, menhirs de Mezdown, ensemble de Saint-Déneç, grande stèle de Kerhouézel. Dans le dernier cas, l'exploitant respecte de lui-même un espace de quelques mètres carrés autour du mégalithe et tolère un passage pour les visiteurs à travers sa parcelle.

Suite à une sollicitation de la municipalité, la Direction de l'aménagement rural et de l'environnement (1997) a délimité des zones de préemption pour favoriser l'achat par le Conseil Général du Finistère de parcelles comprenant ou avoisinant des monuments mégalithiques. Cette démarche permet au Conseil Général d'être l'acheteur prioritaire lors de la vente des terrains concernés. Jusqu'à présent, aucune parcelle n'a bénéficié de ce dispositif.

D'une manière générale, les menhirs de la commune bénéficient d'une bonne signalétique matérialisée par des petits panneaux plantés en bord de route. Le seul accès aménagé est celui qui mène au dolmen de Kerivoret. Sans prôner la mise en place d'équipements durables - grillages, allées gravillonnées -, on peut tout de même évoquer l'utilité de débroussailllements réguliers (en partie réalisés à Traonigou le 1<sup>er</sup> février 2003 dans le cadre de cet inventaire) qui s'auto-entretiendraient par le passage des visiteurs. Il suffirait de peu pour mettre en valeur les menhirs de Traonigou et de Calès : fauchage des ronciers et des fougères, élargissement (Traonigou) ou création d'un accès aisé (Calès).

Quelques sites ciblés - l'île Melon pour sa densité et sa variété, l'ensemble de Saint-Déneç pour son originalité - pourraient servir de supports à la réalisation de panneaux descriptifs discrets, intégrés au paysage et dont le contenu allierait une présentation scientifique et un discours pédagogique.

Lors des projets de mise en valeur, l'impact à long terme du tourisme sur les monuments mégalithiques devra être pris en compte et il faudra veiller à ce que la fréquentation ne nuise pas à leur conservation, même s'il y a peu de chances que la commune de Porspoder connaisse un attrait similaire à celle de Carnac.

Dans le domaine des restaurations, le projet de remontage du grand menhir de l'île Melon, proposé par l'association de Melon, est un projet scientifique qui demande des compétences pointues. Une telle opération

ne peut être improvisée et il faudrait envisager pour le moins un relevé précis des fragments dynamités et un sondage limité aux alentours du menhir ou une fouille étendue prenant en compte les autres pierres dressées proches et le cairn bas les jouxtant. Le relevage du menhir couché dans la partie sud de l'île Melon ne nécessite pas de sondage préalable puisqu'il gît sur la roche mise à nue par l'érosion. Les photographies et dessins d'A. Devoir permettraient de positionner le mégalithe dans une position et une orientation proches de celles d'origine.

L'exemple de Saint-Déneç est emblématique à plusieurs titres. Il n'existe ni mise en valeur ni protection malgré un classement comme Monument Historique. Cet exemple quasi-unique de gravures néolithiques à l'air libre attesté dans le nord du Finistère s'accommode mal de labours qui viennent frôler les monuments. L'achat de l'extrémité triangulaire orientale de la parcelle par la mairie ou le Conseil Général serait souhaitable pour une mise en valeur accompagnée d'une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour protéger les gravures de l'érosion et du piétinement : "mise sous cloche", fouille de l'ensemble.

#### Le "trafic" des monuments archéologiques

Les stèles de l'Age du Fer et les croix monolithiques sont les principaux vestiges à avoir fait l'objet de déplacements récents. Trop souvent, celles-ci viennent orner des jardins privés voire des aires de repos. Le problème ne provient pas des déplacements sur de courtes distances motivés par une volonté de protection (par exemple, stèles de Prat Paul, du Dreff), mais du "trafic" dont ces monuments font l'objet : pour ne citer que trois exemples, évoquons ceux des stèles de Kerhuella (Ploudalmézeau), de l'île Molène et du manoir de Kervénoù (Porspoder) qui proviennent toutes trois de Plouarzel.

### Livret - guide de présentation du patrimoine communal.

Destiné à la fois aux résidents permanents et aux visiteurs, ce livret devrait allier approche pédagogique (vocabulaire compréhensible par tous d'où la nécessité d'un lexique) et contenu scientifique. Une telle plaquette éviterait de baliser physiquement tous les sites intéressants. L'aspect ludique sous la forme d'un jeu de piste serait privilégiée, la découverte des monuments devant, dans une certaine mesure, se mériter. Le croisement de l'iconographie ancienne, pour une part inédite, et récente permet de montrer comment les sites ont évolué depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, date des plus anciens documents à notre disposition.

A côté des vestiges préhistoriques et protohistoriques, replacés dans le contexte breton et léonard, une place pourrait être faite aux "curiosités" locales : chemins de charrettes, carrières de granite de l'Aber, structures goémonières.

### Liste des sites déclarés à la Carte archéologique (SRA Bretagne)

- Le briquetage de la Presqu'île Saint-Laurent
- Le barrage mégalithique de la Salle Verte, Presqu'île Saint-Laurent
- Le bloc à cupules du Spernoc
- La pierre dressée de Prat Bihan
- Le tumulus de Penn ar Gored
- Le tumulus de Penfrat
- Le dolmen de l'île Melon
- Le menhir méridional couché de l'île Melon
- Le cairn méridional de l'île Melon
- Les deux menhirs méridionaux de l'île Melon
- Les cairns jumeaux de l'île Melon
- Le dolmen du Dreiff
- Le bloc couché (menhir ?) de Prat Paul

L'affleurement orné de Coatézen  
L'affleurement orné de Park ar Groaz  
La poche coquillière de Penn ar Gored  
Le tesson néolithique final de Park ar Groaz  
Le fragment de bracelet néolithique de Penn ar Gored  
Sites et indices de sites Néolithique/Age du Bronze:  
- Castel ar Bic (section E1, parcelles 57 à 65, 67 à 72, 74, 736)  
- Kerizella (section E1, parcelles 96 à 99)  
- Prat joulou (section F3, parcelle 582)  
- Prat joulou (section F3, parcelle 560 à 567)  
- Prat joulou (section F3, parcelle 584, 585)  
- Le Vourc'h, Mezou Cruguel (section A2, parcelles 2476, 2478, 2480, 2708, 2483, 148 à 159, 2490, 2492)  
BRIARD J. (1963) - Les dolmens bretons et l'Age du Bronze néolithique, Travaux du Laboratoire d'Anthropologie préhistorique de la faculté des sciences de Rennes, Rennes.  
BRIARD J. (1964) - Les menhirs d'Armorique, Picard, Paris.  
BRIARD J. (2000) - Les cordes de pierres préhistoriques, éd. Errance, Paris.  
BRUGARD L. (2002) - Les îles de France, Histoire et Géographie des îles et archipels de la Manche et de l'Atlantique, éd. Paléontologie, Rennes.  
ELIEZ A. (1987) - Guide des dolmens et menhirs bretons, Editions Belles Lettres, Paris.  
CASSIN E. (1991) - Caux-œil : précisions et réflexions autour de l'artefact de C. Constantin, BSAF, 13, fasc. 4, p. 99-100.  
CASSIN E. (1992) - Le Néolithique le plus ancien de la façade atlantique, Mémoires Archéologiques-Archéologiques, n° 45, p. 119-129.

## CASSEN S. L'ÉPIGRAMME ET LA BIBLIOGRAPHIE

Abréviations :

*AMARAI* : Association Manche Atlantique pour la recherche archéologique dans les îles

*BM* : Bulletin Monumental

*BSAB* : Bulletin de la Société académique de Brest

*BSAF* : Bulletin de la Société archéologique du Finistère

*BSGMB* : Bulletin de la Société géologique et minéralogique de Bretagne

*BSNP* : Bulletin de la Société nantaise de préhistoire

*BSPF* : Bulletin de la Société préhistorique française

*BSPM* : Bulletin de la Société polymathique du Morbihan

*Mat.* : Matériaux pour l'histoire primitive des hommes

*MSECDN* : Mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord

*RAO* : Revue archéologique de l'Ouest

ABGRALL J.-M. (1883) - Explorations de divers monuments dans le Finistère, *MSECDN*, t. 21, p. 59-68.

ABGRALL J.-M. (1919) - Procès verbaux de séances, *BSAF*, t. 46, p. XX.

ABGRALL J.-M. (1920) - Procès verbaux de séances, *BSAF*, t. 47, p. XXVII.

AUXIETTE G. (1989) - Les bracelets néolithiques dans le Nord de la France, la Belgique et l'Allemagne rhénane, *Revue Archéologique de Picardie*, n° 1-2, p. 13-65.

Base internet Mérimée du Ministère de la Culture.

BAILLOUD G., BOUJOT C., CASSEN S., LE ROUX C.-T. (1995) - Carnac. *Les premières architectures de pierre*, éd. du CNRS, Paris.

BENARD LE PONTOIS C. (1929) - *Le Finistère préhistorique*, Publications de l'Institut International d'Anthropologie n° 3, Librairie Emile Nourry, Paris.

BOUJOT C., CASSEN S., DEFAIX J. (2000) - La pierre décorée du caveau et les gravures régionales nouvellement découvertes, in CASSEN S. (dir.) avec BOUJOT C., VAQUERO J., *Eléments d'architecture*, mémoire XIX, Association des Presses Chauvinoises, Chauvigny, p. 277-297.

BRIARD J. (1965) - *Les dépôts bretons et l'Age du Bronze atlantique*, Travaux du Laboratoire d'Anthropologie préhistorique de la faculté des sciences de Rennes, Rennes.

BRIARD J. (1984) - *Les tumulus d'Armorique*, Picard, Paris.

BRIARD J. (2000) - *Les cercles de pierres préhistoriques*, éd. Errance, Paris.

BRIGAND L. (2002) - *Les îles du Ponant, Histoires et Géographies des îles et archipels de la Manche et de l'Atlantique*, éd. Palantines, Plomelin.

BURL A. (1987) - *Guide des dolmens et menhirs bretons*, éditions Errance, Paris.

CASSEN S. (1991) - Cerny-sud : précisions et réflexions autour de l'article de C. Constantin, *BSPF*, 88, fasc. 4, p. 99-100.

CASSEN S. (1993) - Le Néolithique le plus ancien de la façade atlantique, *Munibe (Anthropologia-Arkeologia)*, n° 45, p. 119-129.

CASSEN S., L'HELGOUACH J. (1992) - Du symbole de la crose : chronologie, répartition et interprétation, *in* LE ROUX C.-T. (éd.), *Paysans et bâtisseurs*, Actes du 17<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, Vannes, 29-31 oct. 1990, RAO, Suppl. n° 5, p. 223-235.

CASTEL Y.-P. (1980) - *Atlas des croix et calvaires du Finistère*, Société archéologique du Finistère.

CAUVIN J. (1997) - *Naissance des divinités - Naissance de l'agriculture. La Révolution des symboles au Néolithique*, collection Empreintes de l'Homme, CNRS éditions, Paris.

CHAURIS L., dir. (1972) - Notice de la carte géologique.

CHAURIS L. (1999) - Le granite de l'île Melon en Porspoder, *Les cahiers de l'Iroise*, n°183, p. 41-49.

CORDIER G. (1958) - A propos des grands menhirs (une méthode simple d'évaluation des hauteurs), *Bulletin de la Société d'études et de recherches préhistoriques et Institut pratique de Préhistoire des Eyzies*, t. 8, p. 22-24.

DAIRE M.-Y. (1989) - *Prospection-Inventaire archéologique, Îles et littoral de Bretagne et arrière pays léonard*, rapport pour l'année 1989, dactylographié.

DAIRE M.-Y. (1991) - Première campagne de prospection aérienne intensive en Léon, *BSAF*, t. 120 p. 105-132.

DAIRE M.-Y. (1992) - *Prospection-Inventaire archéologique, îles et littoral de Bretagne arrière Pays léonard, rapport pour l'année 1992*, volume I, multigraphié.

DAIRE M.-Y. (1993) - Une nouvelle campagne de prospection aérienne intensive en Léon, *BSAF*, t. 122 p. 137-161.

DAIRE M.-Y. (2001) - Un hameau armoricain de la fin de l'Age du Fer sur l'île d'Yoc'h, *in* COLLIS J. (Ed.), *Society ant Settlement in Iron Age Europe/L'Habitat et l'Occupation du Sol en Europe*, actes du XVIII<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Winchester, avril 1994, Sheffield, p. 159-189.

DAIRE M.-Y., GIOT P.-R. (1989) - *Les stèles de l'Age du Fer dans le Léon (Finistère)*, Patrimoine archéologique de Bretagne, Institut Culturel de Bretagne, Travaux du Laboratoire d'Anthropologie, Rennes, 105 p.

DAIRE M.-Y. avec la collaboration de LEFEUVRE J.-Y. (2001) - L'île Melon, hier et aujourd'hui (commune de Porspoder, Finistère), *Bulletin de l'AMARAI*, n° 14, p. 67-92.

DEVOIR A. - Archives (manuscrits et plaques photographiques), Archives du Laboratoire d'Anthropologie de Rennes I.

DEVOIR A. - Dossiers de classement en Monuments Historiques, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, Paris.

DEVOIR A. (1914) - Première contribution à l'inventaire des monuments mégalithiques du Finistère, *BSAF*, t. 41, p. 91-111.

DE FREMINVILLE C.-P., Chevalier de (1832 et 1835) - *Les Antiquités de la Bretagne, t. 1* (deux volumes), *Antiquités du Finistère*, Lefournier et Deperiers, Brest.

GIOT P.-R., BRIARD J., PAPE L. (1995) - *Préhistoire de la Bretagne*, éditions Ouest France, Rennes, 423 p.

GIOT P.-R., GRUET M. et LHOSTIS L. (1955) - Quelques mégalithes du Finistère, *BSAF*, t. 131, p. 63-67.

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT RURAL ET DE L'ENVIRONNEMENT (1997) - *Commune de Porspoder - Sites mégalithiques, Zone de préemption du département au titre des espaces naturels sensibles, projet d'extension*, Direction de l'aménagement rural et de l'environnement, multigraphié, 18 p.

DU CHATELLIER P. - Carnets de terrain et de croquis, photographies, série 100 J, Archives départementales du Finistère (Quimper).

DU CHATELLIER P. (1901) - Relevé des monuments des îles du littoral du Finistère - de Béniguet à Ouessant, *BSAF*, t. 28, p. 281-295.

DU CHATELLIER P. (1902) - *Carte des dolmens, menhirs, alignements, cromlechs, allées couvertes, etc., du département du Finistère.*

DU CHATELLIER P. (1889, 1<sup>er</sup> éd. ; 1907, 2<sup>e</sup> éd.) - *Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère*, Rennes et Quimper, 2<sup>e</sup> édition.

FISCHER G. (1884) - Lettre au président de la Société Archéologique du Finistère (11 décembre 1883), *BSAF*, t. 22, p. 21-22.

FLEURY E. (1858-1860) - Excursion dans l'arrondissement de Brest, environs de Saint-Pierre et de Ploudalmézeau, *BSAB*, t.1, p. 422-466.

FROMONT N. (2001) - *Caractérisation de la production et de la diffusion des anneaux en matériaux lithiques dans le nord de la France et l'ouest de la Belgique au Néolithique ancien*, mémoire de DEA d'Archéologie, Université de Paris I, 2 vol., inédit.

GALLIOU P., LE BIHAN J.-P. (1982) - Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1982), *BSAF*, t. 111, p. 68.

GALLIOU P., LE BIHAN J.-P. (1991) - Chronique d'archéologie antique et médiévale, *BSAF*, t. 120, p. 75.

GEORGELIN R. (1978) - *Menhirs bretons et route du Fer*, multigraphié.

GEORGELIN R. (non daté) - *Réflexions sur les menhirs bretons*, multigraphié.

GIOT P.-R. (1971) - Circonscription de Bretagne, *Gallia Préhistoire*, t. XIV, fascicule 2, p. 349-350.

GIOT P.-R. (1984) - Chronique de préhistoire et de protohistoire finistéennes pour 1984, *BSAF*, p. 16-17.

GIOT P.-R. (1968) - Chronique de préhistoire et de protohistoire finistéennes, *BSAF*, t. 94, p. 14.

GIOT P.-R. (1987) - *Barnenez, Carn, Guennoc*, Travaux du Laboratoire "anthropologie - préhistoire protohistoire- quaternaire armoricains", Rennes.

GIOT P.-R. (1997) - *La Bretagne des mégalithes*, éditions Ouest-France, Rennes.

GIOT P.-R. (1998) - La vie spirituelle au Néolithique in GIOT P.-R., MONNIER J.-L., L'HELGOUACH J., *Préhistoire de la Bretagne*, éditions Ouest France, Rennes, p. 499-564.

GIOT P.-R., BRIARD J., PAPE L. (1995) - *Protohistoire de la Bretagne*, éditions Ouest France, Rennes, 423 p.

GIOT P.-R., GRUET M. et L'HOSTIS L. (1955) - Quelques bifaces du Paléolithique ancien du Finistère, *BSAF*, t. 131, p. 65-67.

GIOT P.-R., MONNIER J.-L. et L'HELGOUACH J. (1998) - *Préhistoire de la Bretagne*, éditions Ouest-France, Rennes.

GIOT P.-R., HALLEGOUET B., MONNIER J.-L. (1979) - Le cairn au péril de la mer de l'îlot de Roc'h-Avel en Landéda (Finistère), *BSAF*, t. 107, p. 23-31.

GIOT P.-R., MORZADEC H. (1990) - Contribution à l'étude de l'ère monumentale préhistorique ; les *lapides stantes* de Saint-Samson, *Les dossiers du Centre Régional d'Archéologie d'Alet*, n° 18, p. 43-52.

GOULETQUER P. (1973) - Découverte d'une nouvelle industrie mésolithique en Bretagne Occidentale, in KOZLOWSKI S.K. (dir.), *The Mesolithic in Europe*, Warsaw University Press.

GOULETQUER P. (1997) - L'eau, symbole du patrimoine, in *Marais en Bretagne*, KREIZ 8, Etudes sur la Bretagne et les Pays Celtiques, p. 9-16.

GOULETQUER P. (à paraître) - *Le Petit Poucet chez les chasseurs-cueilleurs, le Mésolithique de la Bretagne et ses espaces. Principes, méthodes et résultats d'une prospection de longue durée.*

GOULETQUER P., MORIS J., STOURM J.-C. (1974) - Prospection archéologique en Pays Bigouden - méthodes, résultats, perspectives, *Pen ar Bed*, vol. 9, n° 79, p. 468-486.

GOULETQUER P., MORIS J., STOURM J.-C. (1978) - Archéologues sans truelles, *Pen ar Bed*, vol. 11, n° 92, p. 283-294.

GOULETQUER P., KAYSER O., LE GOFFIC M., LEOPOLD P., MARCHAND G., MOULLEC J.-M. (1996) - Où sont passés les Mésolithiques côtiers bretons ? Bilan 1985-1995 des prospections de surface dans le Finistère, *RAO*, 13, p. 5-30.

GROSSIN L. (1897-1898) - Note sur l'orientation des mégalithes, *BSAB*, t. 23, p. 117-129.

GUENIN G. (1912) - Les menhirs isolés de l'arrondissement de Brest, *BSAB*, 2<sup>e</sup> série, t. 36, p. 287-334.

KAYSER O., LE GOFFIC J.-C. et ROUE D. (1989) - Le site mésolithique de Toul-an-Naouc'h, Plougoulm, *RAO*, 7, p. 23-29.

HALLEGOUET B. (1971) - *Le Bas-Léon (Finistère - France) étude géomorphologique*, mémoire de thèse de troisième cycle, Brest.

HERBAUT F., PAILLER Y. (2000) - Les anneaux en pierre dans le Massif Armoricain in S. Cassen (dir.) avec C. Boujot, J. Vaquero, *Éléments d'architecture*, mémoire XIX, Association des Presses Chauvinoises, Chauvigny, p. 353-385.

HINGUANT S. (1998) - *Inventaire des sites paléolithiques du Finistère*, multigraphié.

LE GOFFIC M. (1990) - Glanes archéologiques finistériennes, *BSAF*, p. 41-42.

LE GOFFIC M. (1997) - Les cupules en relation avec les monuments mégalithiques du Finistère (Bretagne, France), *Brigantium*, vol. 10, p. 355-375.

LE GOFFIC M. (2002) - Les stèles de l'Age du Fer, in TANGUY B., LAGRE M. (dir.), *Atlas d'histoire de la Bretagne*, Skol Vreizh, Morlaix, p. 36-37.

LE GOFFIC M., PEUZIAT J. (2001) - Le site de Guilliguy en Ploudalmézeau (Finistère), du Mésolithique à l'Age du Bronze, *RAO*, suppl. n° 9, p. 43-62.

LESCOP J. (1991) - *Etude des premiers cadastres communaux, dits napoléoniens établis entre 1830 et 1850, Canton de Saint-Renan, Communauté de communes du Pays d'Iroise*, multigraphié.

LESCOP J. (1994) - *Pays d'Iroise, sites et découvertes*, Communauté de communes du Pays d'Iroise.

LE GUENNEC L. (1981) - *Le Finistère monumental, tome 2, Brest et sa région*, Les amis de L. Le Guennec, Quimper.

LE MEN R.-F. (1876) - Statistique monumentale du Finistère (1) Époque préhistorique, *BSAF*, t. 4, p. 85-136.

LE ROUX C.-T. (1971) - Rapport de fouille du souterrain médiéval de Gorré Minihy (Porspoder), multigraphié, Service Régional de l'Archéologie de Bretagne.

LE ROUX C.-T. (1985) - *Gavrinis*, Guides archéologiques de la France, imprimerie nationale, Paris.

LE ROUX C.-T. (1998a) - Du menhir à la statue dans le mégalithisme armoricain, in *Actes du deuxième colloque international sur la statuaire mégalithique*, Archéologie en Languedoc, n°22, p. 217-234.

LE ROUX C.-T. (1998b) - Quinze ans de recherches sur les mégalithes de Bretagne (1980-1995) - Bilan des connaissances, in SOULIER P. (dir.), *La France des dolmens et des sépultures collectives (4500 - 2000 avant J.-C.)*, éd. Errance, Paris.

LE ROUX C.-T. (1999a) - Menhirs et pierres dressées dans le paysage mégalithique armoricain in GUILAINE J. (dir.), *Mégalithismes de l'Atlantique à l'Ethiopie*, éd. Errance, Paris, p. 213-224.

LE ROUX C.-T. (1999b) - Les grands menhirs : des stèles pour les hommes ou les dieux, in Collectif, Catalogue de l'exposition "*Mémoire d'âme(s), 20 ans de recherches archéologiques en Côtes d'Armor*", p. 28-29., Rennes, p. 39-219

LE ROUX C.-T. (2002a) - Les menhirs, in TANGUY B. et LAGREE M (dir.), *Atlas d'Histoire de Bretagne*, Ed. Skol Vreizh, Rennes, p. 16-17.

LE ROUX C.-T. (2002b) - Pierres dressées dans l'Ouest de la France, in *Pré-actes du colloque international "Origine et développement du mégalithisme de l'Ouest de l'Europe"*, Musée des Tumulus de Bougon, 26-30 octobre 2002, p. 102-108.

LE ROUZIC Z. (1930) - *Carnac, restaurations faites dans la région - Les cromlechs de Er-Lannic, commune d'Arzon de 1923 à 1926*, imprimerie Lafolye & J. de Lamarzelle, Vannes.

LE ROUZIC Z., PÉQUART M. et S.-J. (1923) - *Carnac, fouilles faites dans la région - Campagne 1922 : Tumulus de Crucuny ; Tertre du Manio ; Tertre du Castellec (commune de Carnac)*, Ed. Berger-Levrault, Nancy-Paris-Strasbourg.

LE SCOUEZEC G., MASSON J.-R. (1987) - *Bretagne mégalithique*, Seuil, p. 100-103.

L'HELGOUACH J. (1965) - *Les sépultures mégalithiques en Armorique*, Travaux du laboratoire préhistoire de la faculté des sciences, Rennes.

L'HELGOUACH J. (1993) - Du schématisme au réalisme dans la figuration anthropomorphique du mégalithisme armoricain, in BRIARD J. et DUVAL A. (dir.), *Les représentations humaines du Néolithique à*



*l'Age du Fer*, Actes du 155<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, éditions du CTHS, Paris.

L'HELGOUACH J. (1998) - Les groupes humains du V<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> millénaire, in GIOT P.-R., MONNIER J.-L., L'HELGOUACH J., *Préhistoire de la Bretagne*, éditions Ouest France, Rennes, p. 231-421.

L'HOSTIS L. (1933) - Les mégalithes de Saint-Dénéac en Porspoder (Finistère), *BSPF*, t. 30, p. 127-134.

L'HOSTIS L. (1935) - Notes sur quelques mégalithes non encore signalés dans la région de Ploudalmézeau (Finistère), *BSAF*, t. 62, p. 52-55.

L'HOSTIS L. (1936) - Contribution à l'étude du Néolithique armoricain. Les silex de surface de la région de Ploudalmézeau, *BSPF*, p. 130-139.

MARTIN Y. (1997) - *Les fontaines du canton de Ploudalmézeau*, mémoire de maîtrise, UBO, 3 volumes.

MONNIER J.-L., (1980) - *Le Paléolithique de la Bretagne dans son cadre géologique*, Travaux du Laboratoire d'Anthropologie - Préhistoire - Protohistoire et Quaternaire armoricains, Université de Rennes.

MONNIER J.-L. (1982) - Le Paléolithique inférieur et moyen en Bretagne. Habitats et économies des matières premières, *Bulletin de l'Association Française pour l'Etude du Quaternaire*, 2-3, p. 93-104.

MONNIER J.-L. (1986) - Le Paléolithique du Finistère: un état de la question, t. 115, *BSAF*, p. 17-42.

MONNIER J.-L. (1998) - Les premiers groupes humains en Armorique, des origines au Ve millénaire, in GIOT P.-R., MONNIER J.-L., L'HELGOUACH J., *Préhistoire de la Bretagne*, éditions Ouest France, Rennes, p. 39-219.

MOREL E. - Archives personnelles, Archives du Laboratoire d'Anthropologie de Rennes I.

MORZADEC-KERFOURN M.-T. (1974) - *Variations de la ligne de rivage armoricaine au Quaternaire*, Mémoire de la Société géologique et minéralogique de Bretagne, Rennes.

PAILLER Y. (1996) - *Inventaire et prospections archéologiques dans le canton de Ploudalmézeau*, mémoire de maîtrise, UBO, Brest.

PAILLER Y. (1997) - *Néolithisation et Néolithique dans le Léon, essai sur la gestion des territoires*, mémoire de DEA, UBO, Brest.

PAILLER Y. (1999) - Un site du Néolithique au Conquet : étude du matériel en fibrolite provenant de Kermorvan, *BSAF*, t. 128, p. 89-98.

PELLO A. (2000) - *La situation géographique des pierres dressées du Bas-Léon au néolithique et à l'Age du Bronze*, mémoire de maîtrise, Université de Rennes II.

PINOT J.-P. (1998) - *La gestion du littoral. Tome I - Les littoraux tempérés : côtes rocheuses et sableuses*, Collection "Propos", Institut océanographique, Paris.

SANQUER R. (1968) - Chronique d'archéologie antique et médiévale (année 1964), Porspoder : un aureus de Tibère, *BSAF*, t. 95, p. 40.

SPARFEL Y. (2001) - *Prospection et inventaire des mégalithes, tumulus, cairns et tertres dans l'ouest du Léon (Finistère, Bretagne)*, mémoire de maîtrise, UBO.

SPARFEL Y. (2002) - *Géographie des sites funéraires du Néolithique à l'Age du Bronze moyen - les exemples du nord-ouest du Léon et du Pays Bigouden*, mémoire de DEA, UBO.

SPARFEL Y., PAILLER Y. (2002) - Porspoder, Spernoc, *in* Notice d'archéologie finistérienne (année 2002), *BSAF*, t. CXXXI, p. 55-57.

SPARFEL Y., PAILLER Y. (2003) - Les pierres dressées néolithiques entre l'Aber Ildut et l'Aber Wrac'h, *Les cahiers de l'Iroise*, n° 196, p. 7-38.

STEVENIN C. (2000) - *Les vases céramiques en contexte funéraire aux débuts de l'Age du Bronze en Bretagne : études typologique, géographique et chronologique*, mémoire de maîtrise, Université de Rennes II.

TANGUY B. (2001) - La pierre dans le paysage toponymique en Basse-Bretagne *in* EVEILLARD J.-Y. (dir.), *La pierre en Basse-Bretagne*, Brest, CRBC, p. 5-26.

TAYLOR I., NODIER C., DE CAILLEUX A (1979-1980) - *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France : Bretagne*, réimpression de l'édition de 1845, Lafitte, Marseille.

TOSCER G. (1908) - *Le Finistère pittoresque (sites et monuments), Pays de Léon et de Tréguier*, Imprimeur A. Kraige, Brest.

## PALEOLITHIQUE INFÉRIEUR

### • PRESQU'ILE SAINT-LAUBERT

Inventeur : Paul Créach

Cadastre : Domaine Public Maritime

Coordonnées Lambert II étendu : X = 75,425 et Y = 2414,585

N° DRACAR : 13124

N° Carte archéologique : 29 221 017

Il s'agit d'un choppers-tool en quartz dans une couche argilo-limoneuse riche en graviers détritiques et en plaquettes de quartz (RINGUANT, 1998).

### • LE DREFF

Inventeur : Paul Créach

Cadastre : Domaine Public Maritime

Coordonnées Lambert II étendu : X = 75,333 et Y = 2413,600

N° DRACAR : 13122

N° Carte archéologique : 29 221 015

Il s'agit de quatre choppers, deux d'égale taille, en place sur le cordon de galets recouverts par le bord, un provenant probablement du paléolithique inférieur et les deux autres, le dernier étant plus petit que les autres. Trois sont en grès quartzite, le dernier en roche verte (RINGUANT, 1998).

### • LE GRIZ

Inventeur : Noël Griz

Cadastre : Domaine Public Maritime

Coordonnées Lambert II étendu : X = 75,650 et Y = 2414,075

N° DRACAR : 13123

N° Carte archéologique : 29 221 016

• Un premier biface a été découvert en 1953 (cf. *infra* texte et dessin). Jean-Laurent Moirier (1980) signale un autre, brisé, en grès. Nathalie Molinès (1988) répertorie une dizaine de pièces en plus du premier biface dont un biface en quartzite, deux nucléus, des choppers, des micro-choppers, un choppers-tool et de fousillages légers (denticultés, éclats, amoches).

Compte-rendu de la découverte du biface de Griz

GRUET M. in GRIZ P.-J., GRIZET M. et L'HOSTIS L. (1955) - Quelques bifaces du Paléolithique ancien de Finistère, *BS&P*, t. 131, p. 65-67.

Le biface de Forproder a été trouvé en 1953 par mon plus jeune fils, Noël Griz, alors âgé de 6 ans. L'emplacement de la trouvaille peut être précisé de la façon suivante : une vingtaine de mètres au Sud de la ligne protégeant le site vers l'ouest, accidenté à la grève, exactement à

le site situé sur la dune entre le groupe de maisons dit "Ker" à une altitude correspondant au niveau de la haute mer

Coordonnées Lambert 75,6 - 414,1 (sur la carte de "Griz"). Le biface se trouvait au milieu d'un

cordon de galets qui n'apparaît qu'avec rareté actuellement parce qu'il est le plus partiellement recouvert de sable. Ce cordon beaucoup plus important autrefois aurait été en partie exploité pour l'emplacement de la route de Larrec. Un cordon de galets visible de façon permanente se trouve en contre-bas de précédents.

L'instrument est façonné dans un grès très fin passant au quartzite. Sa couleur est gris très clair. L'outil a certainement été tiré d'un galet ou tout au moins d'un bloc très longuement exposé, sur le talon du biface, et généralement un côté, présentant un cortex rugueux brunâtre épais de 3 millimètres. Malgré sa situation dans un cordon littoral, la pièce présente des surfaces très légèrement émoussées et n'a donc pas subi une action très prolongée des vagues.

Ce biface autochtoniforme est assez volumineux : longueur 13 centimètres, largeur 9,3 centimètres, épaisseur 3,2 centimètres. Le talon, on l'a vu, est réservé. La section est plus convexe. De petits éclatements de façonnage n'interviennent que les bords, tout le reste de la surface aussi bien du côté convexe que du côté plus ou moins taillé à grands éclats minces. La taille au bois est des plus probables. Les bords sont, de profil, rectilignes. Il est difficile et téméraire d'assigner un âge à une pièce aussi isolée.

# PALEOLITHIQUE (600000 – 12000 av. J.-C.)

## PALEOLITHIQUE INFERIEUR

### ● PRESQU'ILE SAINT-LAURENT

Inventeur : Paul Créac'h

Cadastre : Domaine Public Maritime

Coordonnées Lambert II étendu : X = 75,425 et Y = 2414,585

N° DRACAR : 13124

N° Carte archéologique : 29 221 017

▮ Un chopping-tool en quartz dans une couche argilo-limoneuse riche en graviers détritiques et en plaquettes de quartz (HINGUANT, 1998).

### ● LE DREFF

Inventeur : Paul Créac'h

Cadastre : Domaine Public Maritime

Coordonnées Lambert II étendu : X = 75,330 et Y = 2413,600

N° DRACAR : 13122

N° Carte archéologique : 29 221 015

▮ Quatre choppers, dont deux en place sur le cordon de galets recouvert par le head, un provenant probablement du paléosol noir surmontant ce dernier, le dernier était posé sur l'estran. Trois sont en grès quartzite, le dernier en roche verte (HINGUANT, 1998).

### ● LE GRATZ

Inventeur : Noël Gruet

Cadastre : Domaine Public Maritime

Coordonnées Lambert II étendu : X = 75,650 et Y = 2414,075

N° DRACAR : 13123

N° Carte archéologique : 29 221 016

- Un premier biface a été découvert en 1953 (cf. *infra* texte et dessin). Jean-Laurent Monnier (1980) signale un autre, brisé, en grès. Nathalie Molinès (1988) répertorie une dizaine de pièces en plus du premier biface dont un biface en quartzite, deux nucléus, des choppers, des micro-choppers, un chopping-tool et de l'outillage léger (denticulés, éclats, encoches).

Compte-rendu de la découverte du biface du Gratz

GRUET M. in GIOT P.-R., GRUET M. et L'HOSTIS L. (1955) - Quelques bifaces du Paléolithique ancien du Finistère, *BSAF*, t. 131, p. 65-67.

Le biface de Porspoder a été trouvé en 1953 par mon plus jeune fils, Noël Gruet, alors âgé de 6 ans. L'emplacement de la trouvaille peut être précisé de la façon suivante : une vingtaine de mètres au Sud de la ligne prolongeant la seule voie carrossable accédant à la grève, exactement à l'Ouest d'un lavoir situé sur la dune entre le groupe de maisons dit Ker Avel et la plage, à une altitude correspondant au niveau de la haute mer d'une marée moyenne. Coordonnées Lambert 75,6 - 414,1 (sur la carte d'E.-M., à la base du "t" de "Gratz"). Le biface se trouvait en surface d'un cordon de galets qui n'apparaît qu'assez rarement actuellement parce qu'il est la plupart du temps recouvert de sable. Ce cordon beaucoup plus important autrefois aurait été en partie exploité pour l'empierrement de la route de Larret. Un cordon de galets visible de façon permanente se trouve en contre-bas du précédent.

L'instrument est façonné dans un grès très fin passant au quartzite. Sa couleur est gris très clair. L'outil a certainement été tiré d'un galet ou tout au moins d'un bloc longtemps exposé, car le talon du biface, et, partiellement, un côté, présentent un cortex rugueux brunâtre épais de 3 millimètres. Malgré sa situation dans un cordon littoral, la pièce présente des arêtes très légèrement émoussées et n'a donc pas subi une action très prolongée des vagues.

Ce biface subcordiforme est assez volumineux : longueur 13 centimètres, largeur 9,3 centimètres, épaisseur 3,2 centimètres. Le talon, on l'a vu, est réservé. La section est plan convexe. De petits éclatements de façonnage n'intéressent que les bords, tout le reste de la surface aussi bien du côté convexe que du côté plan est taillé à grands éclats minces. La taille au bois est des plus probables. Les bords sont, de profil, rectilignes. Il est difficile et téméraire d'assigner un âge à une pièce aussi isolée.

Malgré sa relative grossièreté nous estimons, du fait du façonnement plan convexe à partir d'un galet fendu, qu'il s'agit d'une pièce ou acheuléenne supérieure ou moustérienne.

Le littoral, au droit de l'emplacement de la trouvaille, soit une trentaine de mètres en arrière de celui-ci, est formé d'une roche granitique, recouverte de son arène et d'une mince dune récente. Logiquement l'objet ne peut venir de là. Mais sur la rive Sud de l'anse de Porspoder, au lieu-dit Gougo, les falaises plus hautes sont en grande partie formées d'un head à blocs granitiques noyés dans une pâte, mélange d'arène et de limon<sup>1</sup>. Ce head repose au niveau des plus hautes mers sur une plage ancienne dont il scelle les galets entre lui et le substratum rocheux. La surface de cette plage est pour nous l'emplacement vraisemblable d'origine du biface. Est-ce à dire que le biface provient de la crique de Gougo et a traversé l'anse de Porspoder pour venir se faire capturer sur le rivage Nord à 300 mètres de là. Bien que les galets paraissent se déplacer le long des plages nous pensons plutôt que le cordon de galets ensablé résulte simplement de la mise à nu du démantèlement d'une plage ancienne homologue à celle de Gougo. Les galets qui accompagnent notre biface n'auraient guère de façonnement actuel et le plus gros de leur émoussé daterait de l'époque de la plage suspendue de Gougo. Ceci a l'avantage d'expliquer le fait apparemment paradoxal de l'émoussé minime du biface, [...].

<sup>1</sup>Ces plages ont été décrites par L. Berthols et L. Dangeard : *Formations quaternaires aux environs du Conquet et Lanildut. Bull. Soc. Géol. et Min. de Bretagne, X, 1929, pp. 44-77. Elles s'étendent du reste plus loin que Porspoder au nord d'Argenton*

#### • MENTIBY

Inventeur : Bernard Hallégouët

Cadastre : Domaine Public Maritime

Coordonnées Lambert II étendu : X = 75,340 et Y = 2410,700

N° DRACAR : 13125

N° Carte archéologique : 29 221 018

□ Un chopping-tool en quartz et un éclat en silex en place dans une couche argileuse à galets.

## PALEOLITHIQUE MOYEN

### • MENTIBY

Inventeur : Bernard Hallégouët

Cadastre : Domaine Public Maritime

Coordonnées Lambert II étendu : X = 75,340 et Y = 2410,700

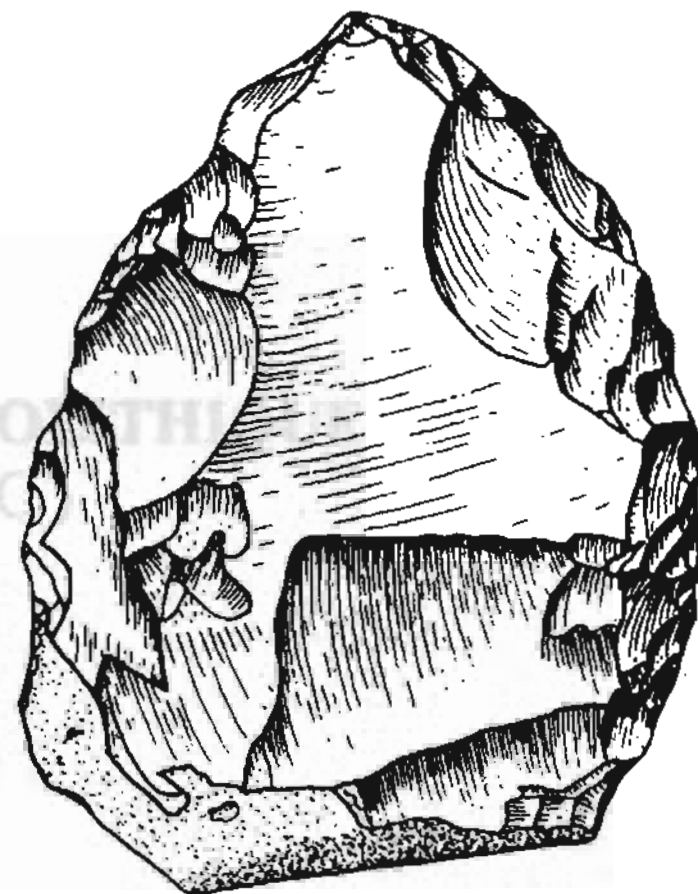
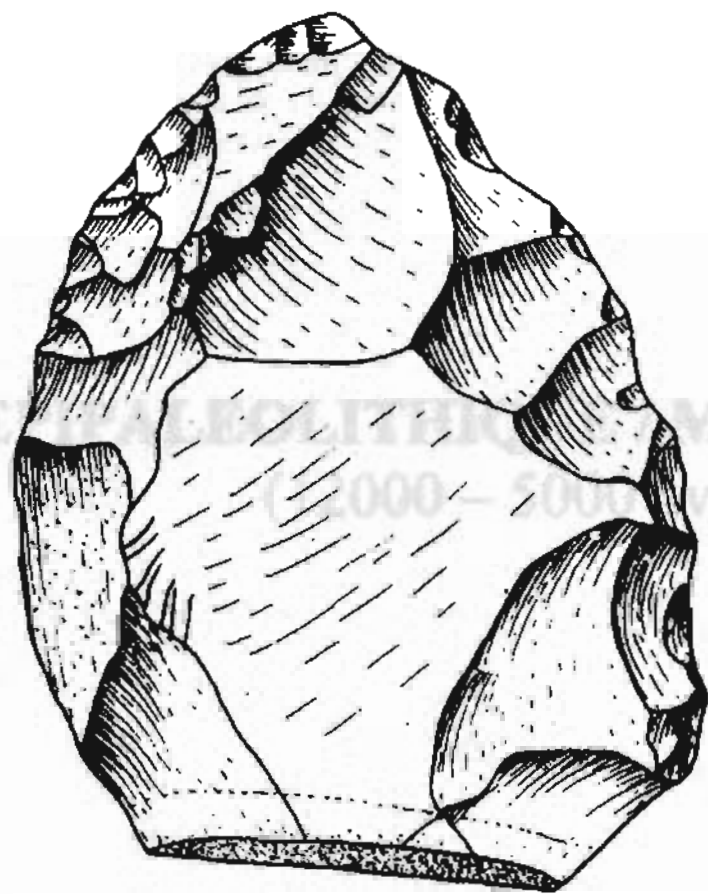
N° DRACAR : 13125

N° Carte archéologique : 29 221 018

□ Un racloir simple convexe auquel était associé un galet en quartz peut-être taillé. CHAURIS, 1972, p. 6 ; GIOT et *al.*, 1973 ; MONNIER, 1980 ; HINGUANT, 1998)

GIOT P-R. (1968) - Chronique de préhistoire et de protohistoire finistériennes, *BSAF*, t. 94, p.14.

"M. B. Hallégouët a découvert dans une fissure du rocher entre Mentiby et Keradraon, sous des produits soliflués, un racloir simple convexe. Nous venons d'insister, dans cette chronique, sur de petites découvertes de pièces paléolithiques, parfois isolées, qui nous ont conduit le long des rives de la Manche jusqu'à l'Océan. Elles ne sont pas sans intérêt et leur ensemble forme un matériel appréciable. Maintenant que l'on comprend bien à quel niveau stratigraphique elles sont essentiellement localisées, ces trouvailles de la fin de Paléolithique ancien ou du Paléolithique moyen montrent bien qu'au moins à ces périodes le littoral nord de l'Armorique était largement fréquenté selon son tracé actuel, et combien la légende tenace de l'absence de Paléolithique en Bretagne est peu fondée."



BIFACE DU GRATZ  
Dessin : Y. Onnée (in Monnier, 1986)

MEZDOUN

Section B, feuille 2, parcelle 650 à 653

X = 77,030 et Y = 2410,990

Prospections Y.-M. Paulet (12/10/96)

Prospections 04/01/03 et 04/04/03

La collection de Mezdon est très probablement mélangée, mais on y observe quand même quelques pièces mésolithiques, notamment un trapeze asymétrique sur éclat et des nucléus à débitage lamellaire.

Support	Matière	L	l	e	Technologie	Caractéristiques	Observations
gilt	gilt	3,2	1,1	2,3			
gilt	gilt	3,4	1,2	2,4			
gilt	gilt	3,4	1,2	2,3			
gilt	gilt	3,3	1,4	2,2			
gilt	gilt	3,2	1,1	2,3			
gilt	gilt	3,5	1,3	2,4			
gilt	gilt	3,4	1,2	2,3			
gilt	gilt	3,3	1,1	2,2			
gilt	gilt	3,2	1,0	2,1			
gilt	gilt	3,1	0,9	2,0			
gilt	gilt	3,0	0,8	1,9			
gilt	gilt	2,9	0,7	1,8			
gilt	gilt	2,8	0,6	1,7			
gilt	gilt	2,7	0,5	1,6			
gilt	gilt	2,6	0,4	1,5			
gilt	gilt	2,5	0,3	1,4			
gilt	gilt	2,4	0,2	1,3			
gilt	gilt	2,3	0,1	1,2			
gilt	gilt	2,2	0,0	1,1			
gilt	gilt	2,1	0,0	1,0			
gilt	gilt	2,0	0,0	0,9			
gilt	gilt	1,9	0,0	0,8			
gilt	gilt	1,8	0,0	0,7			
gilt	gilt	1,7	0,0	0,6			
gilt	gilt	1,6	0,0	0,5			
gilt	gilt	1,5	0,0	0,4			
gilt	gilt	1,4	0,0	0,3			
gilt	gilt	1,3	0,0	0,2			
gilt	gilt	1,2	0,0	0,1			
gilt	gilt	1,1	0,0	0,0			
gilt	gilt	1,0	0,0	0,0			
gilt	gilt	0,9	0,0	0,0			
gilt	gilt	0,8	0,0	0,0			
gilt	gilt	0,7	0,0	0,0			
gilt	gilt	0,6	0,0	0,0			
gilt	gilt	0,5	0,0	0,0			
gilt	gilt	0,4	0,0	0,0			
gilt	gilt	0,3	0,0	0,0			
gilt	gilt	0,2	0,0	0,0			
gilt	gilt	0,1	0,0	0,0			
gilt	gilt	0,0	0,0	0,0			

**EPIPALEOLITHIQUE / MESOLITHIQUE**  
(12000 – 5000 av. J.-C.)

gilt	gilt	3,5	1,2	2,4	impulsives		très petit éclatage lamellaire, nucléus
gilt	gilt	3,4	1,1	2,3	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	3,3	1,0	2,2	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	3,2	0,9	2,1	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	3,1	0,8	2,0	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	3,0	0,7	1,9	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	2,9	0,6	1,8	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	2,8	0,5	1,7	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	2,7	0,4	1,6	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	2,6	0,3	1,5	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	2,5	0,2	1,4	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	2,4	0,1	1,3	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	2,3	0,0	1,2	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	2,2	0,0	1,1	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	2,1	0,0	1,0	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	2,0	0,0	0,9	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	1,9	0,0	0,8	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	1,8	0,0	0,7	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	1,7	0,0	0,6	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	1,6	0,0	0,5	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	1,5	0,0	0,4	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	1,4	0,0	0,3	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	1,3	0,0	0,2	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	1,2	0,0	0,1	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	1,1	0,0	0,0	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	1,0	0,0	0,0	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	0,9	0,0	0,0	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	0,8	0,0	0,0	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	0,7	0,0	0,0	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	0,6	0,0	0,0	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	0,5	0,0	0,0	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	0,4	0,0	0,0	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	0,3	0,0	0,0	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	0,2	0,0	0,0	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	0,1	0,0	0,0	impulsives		nucléus lamellaire
gilt	gilt	0,0	0,0	0,0	impulsives		nucléus lamellaire

## MEZDOUN

Section B, feuille 2, parcelle 650 à 653

X = 77,030 et Y = 2410,990

Prospections Y.-M. Paulet (12/10/96)

Prospections 04/01/03 et 04/04/03

La collection de Mezdoun est très probablement mélangée, mais on y observe quand même quelques pièces mésolithiques, notamment un trapèze asymétrique sur éclat et des nucléus à débitage lamellaire.

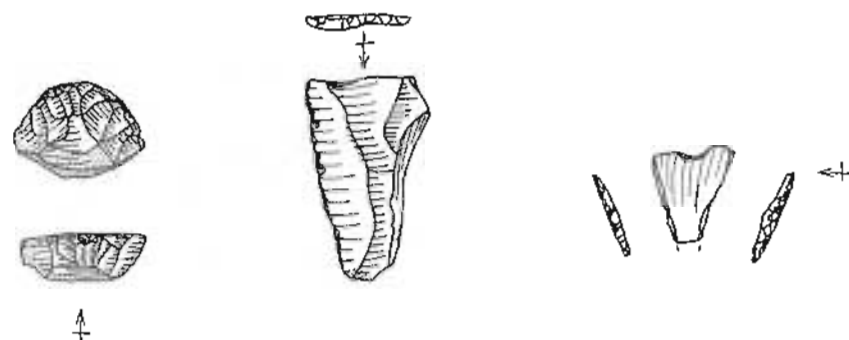
Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet	silex	5,2	3,1	2,3			
galet	silex	5,4	3,3	2,1			
galet	silex	3,4	3,2	2,3			
galet	silex	3,3	3,4	2,2			
galet	silex	3,3	3,1	2,5			
galet	silex	5,3	3,2	2,1			
galet	silex	3,5	3,3	2,1			
gravillon	silex	1,6	1,2	1,2			
gravillon	silex	1,5	1,2	1,3			
galet cassé	silex	4,8	4,3	3,2			
galet fendu	silex	3,2	4,8	4,5			
nucléus	silex	3,5	3,7	2,4			plans de frappe opposés
nucléus	silex	3,2	2,6	1,7			plans de frappe opposés
nucléus	silex	2,9	3,8	3,1	unip.		
nucléus	silex	1,7	2,7	4,2	unip.		brûlé
nucléus	silex	3	3,3	1,8	centripète		
nucléus	silex	3,4	3	1,6	sur enclume		
nucléus	silex	2,2	2,4	1,5	sur enclume		
nucléus	silex	3,9	3,4	2,2	multipolaire		
nucléus	silex	2,7	1,9	1			brûlé
nucléus	silex	2,2	1,5	0,9	sur enclume		
nucléus	silex	1,8	2,2	0,7			brûlé
nucléus	silex	2,6	2,4	1,1	sur enclume	grattoir sur un bord et un bord abattu	

nucléus	silex	2,5	5,2	3,1	unipolaire		très patiné
nucléus	silex	3	2,6	1,6	deux plans de frappe opposés		débitage laminaire, réserve corticale
nucléus	silex	3,3	3,7	2,4	deux plans de frappe opposés		réserve corticale
nucléus	silex	2,8	3,5	2,9	unipolaire		traces de lustré
nucléus	silex	3,3	3	1,6	sur enclume		
nucléus	silex	2,9	3,3	1,7	sur enclume quadripolaire		
nucléus	silex	3,9	2,7	2,1	sur enclume		brûlé
nucléus	silex	2,4	2,1	1,5	multipolaire		
nucléus	silex	2,6	2	1,1	sur enclume		
nucléus	silex	2,7	2	1,2	sur enclume		
nucléus	silex noir	4,3	3,2	1,9			denticulé ?
fragment nucléus	silex	4,3	2,8	1,8	unipolaire		déb. laminaire brûlé
pièce esquillée	silex	2,1	1,5	0,7			
entame	silex	3,5	2,4	1,1	sur enclume		
entame	silex	1,8	1,9	0,5			
entame	silex	1,7	2,5	1,3		grattoir	
entame	silex	2	2,2	0,7		grattoir circulaire	
fragment entame	silex	2,1	1,5	0,8			
fragment distal entame	silex	2,6	2,2	0,7		inverses semi couvrantes sur un bord	
éclat	silex	2,1	2,2	1,2	sur enclume		
éclat	silex	2,8	2,3	0,8			taon lisse brûlé
éclat	silex	2,2	1,7	0,5	sur enclume		
éclat	silex	2,1	1,6	0,7			brûlé
éclat	silex	1,7	1,3	0,3			
éclat	silex	2,6	1,1	0,2	sur enclume		
éclat	silex	1,3	1,4	0,3			
éclat	silex	2,5	1,9	0,9		grattoir double	brûlé
éclat à bords corticaux	silex	3,3	2,4	0,5			
éclat cort	silex	2,5	1,8	0,9		inverses perçoir ?	
éclat d'avivage	silex	2,8	2,8	1,4		grattoir	
éclat d'avivage	silex brun/roux pailleté	2,3	2,3	1,1	sur enclume		



éclat d'avivage silet	silex	2,1	2,1	1,1			brûlé
éclat d'avivage de nucléus unip	silex	2,6	1,1	1,4	laminaire		
éclat laminaire	silex d'import	2,6	1,6	0,4		tronqué un bord utilisé	dessiné
éclat semi cort.	silex	3	2,2	0,7		un bord utilisé	talon lisse
éclat semi cort.	silex	2	1,3	0,5			
éclat semi cort.	silex	1,9	1,4	0,2	sur enclume		
éclat semi cort.	silex	2,7	1,9	0,6	sur enclume	abruptes	
éclat semi cort.	silex	1,6	1,2	0,6		grattoir unguiforme	dessiné
éclat semi cort	silex	1,8	1,7	0,5		semi abruptes sur bord gauche	
éclat semi cort	silex	1,4	2,3	0,7		abruptes sur un bord	
éclat semi cort	silex	4,5	2,8	1,7			
fragment éclat	silex	1	1,3	0,4			
fragment éclat	silex	1,3	1	0,2		trapèze asymétrique petite base brisée encoche dans grande base (impact ?)	dessiné
fragment prox éclat	silex	2,1	2,9	0,5		brisé dans coche inverse	
fragment prox éclat	silex	1,7	1,8	0,4			cupules thermiques
esquille	silex	1,6	1,7	0,6			
esquille	silex	0,8	0,6	0,2			
esquille	silex	1,5	1,3	0,4			belette
esquille	silex	1,6	0,7	0,2			
fragment médian de lame	silex d'import	1,2	1,5	0,3		inverses semi abruptes sur un bord	
lamelle épaisse	silex	3,4	1,1	0,9	sur enclume		
déchet	silex	2,2	1,4	1			
déchet	silex	1,3	1,6	0,5			
déchet	silex	1,9	1,2	0,4			brûlé
déchet	silex	1,5	1,4	0,6			brûlé
déchet	silex	1,3	0,9	0,5			brûlé
déchet	silex	2,5	1,5	0,9			brûlé
galet	quartz	7,2	6,4	6		percuteur	
galet	quartz	6,8	5,6	6,2			couleur : rose, blanc percuteur globulaire
éclat	quartz	2,3	1,5	0,8			

éclat	quartz	6	3,1	1,3			
éclat	quartz	2,2	1,4	0,6	sur enclume		
éclat	quartz	1,6	2,3	0,5			
éclat silet	quartz	6	3,1	1,2	sur enclume		
galet testé	grès	9,7	7,4	5,2			
éclat	grès	4,8	4,2	1,8			
éclat	grès	6,2	4,2	2,5			sur galet
éclat	grès	4,7	3,7	1,8			sur galet
éclat	grès	3,9	2	0,9	sur enclume		
déchet	grès	3,3	3,2	2,3			sur galet
éclat	granite	9,2	8,6	3,4			surface polie par usure ? sur galet
fragment galet allongé	indéterminé	3,5	2,6	1,1		un bord encoché ?	
éclat semi cort.	indéterminé	3,9	2,5	1			
tesson	argile	3,3	3,1	1,1	cuisson ox	dég = 1 mm faible pol int	
tesson	argile	2,5	2,1	0,8	érodé	dég sup 1 mm pol super face sup	
tesson	argile	1,2	1,2	0,4			noir bien lissé qz et mica blanc
tesson, fragment panse	argile	3,8	3,2	3,3	cuisson ox	dég = 1 mm pol super face sup	
houlette	argile	2,3	2,3	2,3			



Mezoudun : 1 - grattoir unguiforme sur éclat semi-cortical en silex ;  
2 - éclat laminaire tronqué en silex ; 3 - trapèze asymétrique en silex

**NEOLITHIQUE**  
(5000 – 2000 av. J.-C.)

Sur sa face ouest, dans la partie supérieure, elle porte une cavité ; le flanc nord en possède deux. Celles-ci sont dépourvues de lichens qui couvrent la majeure partie de ce côté, ce qui laisse penser qu'elles ont pu être réalisées récemment, peut-être par l'impact d'une balle d'arme à feu. Le deuxième meublé (X = 74,710 ; Y = 2411,195) est plus petit : 1,20 m de haut, 1,15 m de large à la base et 0,55 m d'épaisseur maximale.

Ces deux pierres dressées sont situées à la périphérie d'un cairn. En 1926, E. Mevel note que les deux meublés "pourraient faire partie d'une enceinte entourant un tumulus (allées de terre surmontée de dolmens)" (Daire, Lefèvre, 2001). Le cairn (X = 74,680 ; Y = 2411,110) est approximativement circulaire avec des diamètres de 18 m et sa hauteur est de 1,50 m par rapport au sol à l'est et de 0,90 m à l'ouest. Au sommet, une petite aire de galets se dégage de la masse. Autour, une longue pierre est couchée. Quelques blocs plantés, dont on aperçoit les sommets, peuvent appartenir à la structure même (Paillet, 1996 ; Sparfel, 2001).

Le meublé le plus imposant (X = 74,720 ; Y = 2411,110) atteignant au moins de 6 m de hauteur pour une largeur de 2 m et une épaisseur moyenne de 0,80 m. Sa hauteur lui permettant de faire office d'autel, il a été érigé vers la Seconde Guerre mondiale. Ses débuts gisant près du Doy où il était dressé. Au début du siècle, les carriers avaient déjà commencé le déblaiement de cette pierre interrompue le chantier par l'occupation de la Seconde.

Le dolmen à chambre (néolithique moyen II - 4300-3500 av. J.-C. ; X = 74,720 ; Y = 2423,170) a été signalé par l'abbé Abgrall (1883). Le meublé, long de 3 m, mène à une chambre trapézoïdale ; le plus de E. Malgré sa taille, une chambre plutôt étroite, quelques les dimensions maximales, 1,20 m et 1,00, correspondant à un ovale. Le couloir, dans l'axe central de la sépulture, est terminé au SSW. Sa longueur est de 2,80 m et sa largeur varie de 1,10 à 0,75 m.

## LES MONUMENTS MEGALITHIQUES DE L'ILE MELON

### LOCALISATION

Cadastre : 1999      Section : D (4)      Parcelles : 713 (pour le grand menhir brisé), 717 (pour les autres monuments mégalithiques)

Propriétaires : la commune de Porspoder pour la parcelle 717  
propriétaires privés pour la parcelle 713

Considérant l'abondance des monuments sur l'île, nous avons intégré les coordonnées Lambert II étendu de chaque monument dans la description.

### DESCRIPTION

Les vestiges préhistoriques de l'île Melon ont attiré l'attention de nombreux archéologues dont les travaux ont été présentés dans l'historique des recherches archéologiques sur la commune. Par ordre chronologique, citons l'abbé Abgrall (1883), P. du Chatellier (1901, 1907), A. Devoir (archives), E. Morel (archives), M.-Y. Daire (2001)

Concentrés dans la moitié sud de l'île, les monuments mégalithiques comprennent quatre menhirs (dont un brisé et un autre couché), un dolmen à couloir, trois cairns et quatre structures en coffre (dont une détruite). La plupart des sépultures sont implantées dans la partie élevée, au-dessus de 10 m d'altitude NGF. Quant aux pierres dressées, on les trouve dans le tiers sud entre 5 et 10 m d'altitude.

A l'extrémité sud, sur la roche à nue gît actuellement un menhir (X = 74,710 ; Y = 2411,020) qui avait été photographié en place par A. Devoir (cf. clichés *infra*).

A quelques mètres au nord-ouest, on trouve deux autres pierres dressées. La pierre septentrionale (X = 74,690 ; Y = 2411,070) est de forme trapézoïdale (hauteur : 1,90 m, largeur maximum : 1,90 m, épaisseur : 0,50 m).

Sur sa face ouest, dans la partie supérieure, elle porte une cupule ; le flanc nord en possède deux. Celles-ci sont dépourvues du lichen qui occupe la majeure partie de ce côté, ce qui laisse penser qu'elles ont pu être réalisées récemment, peut-être par l'impact d'une balle d'arme à feu. Le deuxième menhir (X = 74,710 ; Y = 2411,195) est plus petit : 1,20 m de haut, 1,15 m de large à la base et 0,55 m d'épaisseur maximale.

Ces deux pierres dressées sont situées à la périphérie d'un cairn. En 1926, E. Morel note que les deux menhirs "*pourraient faire partie d'une enceinte entourant un tumulus (élévation de terre surmontée de dalles)*" (Daire, Lefeuvre, 2001). Le cairn (X = 74,680 ; Y = 2411,025) est approximativement circulaire avec des diamètres de 18 m sur 21. Sa hauteur est de 1,60 m par rapport au sol à l'est et de 0,90 m au sud. De nombreux blocs flottants parsèment la surface du monument. Au sommet, une petite aire de galets se dégage de la masse. Auprès, une longue pierre est couchée. Quelques blocs plantés, dont on aperçoit les sommets, peuvent appartenir à la structure interne (Pailler, 1996 ; Sparfel, 2001).

Le menhir le plus imposant (X = 74,720 ; Y = 2411,110) atteignait au moins de 6 m de hauteur pour une largeur de 2 m et une épaisseur moyenne de 0,80 m. Sa hauteur lui permettant de faire office d'amer, il a été dynamité lors de la Seconde Guerre mondiale. Ses débris gisent près du lieu où il était érigé. Au début du siècle, les carriers avaient déjà entrepris le débitage de cette pierre interrompu *in extremis* par l'intervention d'A. Devoir.

Le dolmen à couloir (Néolithique moyen II : 4300-3500 av. J.-C. ; X = 74,700 ; Y = 2411,170) a été exploré par l'abbé Abgrall (1883). Le couloir, long de 3 m, mène à une chambre trapézoïdale. Le plan de E. Morel montre une chambre plutôt circulaire, quoique les dimensions maximales, 3,05 m et 1,80, correspondent à un ovale. Le couloir, dans l'axe central de la sépulture, est orienté au S55O. Sa longueur est de 2,80 m au maximum, la largeur varie de 1,10 à 0,75 m.

La couverture est réalisée au moyen d'une dalle mégalithique de 3 m sur 2,15. La transition du couloir à la chambre est nettement marquée par une différence de hauteurs des orthostats.

Lors de la fouille, deux couches superposées ont été rencontrées. La première, épaisse de 0,70 m, est *"composée de terre noire, grasse, mélangée de cendres, de fragments de charbon, et d'une quantité extraordinaire de coquilles de patelles"*. Quelques ossements, plusieurs brûlés, des coquillages et des écailles de poissons ont également été observés. Un *"lisseur en terre cuite"*, peut-être un fragment de céramique, a été découvert au point Po, ainsi que des débris de vase caliciforme en D. La couche inférieure, de 0,60 m d'épaisseur, est une *"terre argileuse et grasse [...] d'une nature tout à fait différente de celle de l'île"*. Cette couche est dépourvue de tout mobilier, ossements ou cailloux. Dans le couloir, la couche supérieure a livré, entre autres, un poignard en silex probablement importé de 11,5 cm de longueur et 0,31 de largeur maximale.

Le coffre n° 1 (X = 74,690 ; Y = 2411,190) pourrait être un de ceux explorés sous la direction de P. du Chatellier et A. Devoir au début du XX<sup>e</sup> siècle. Le texte indique *"une chambre de 2,90 m sur 2,63 m de côté à 18 m au nord-ouest du dolmen, nous l'explorons jusqu'au sol naturel, c'est à dire jusqu'à la roche, que nous atteignons à 0,95 m de profondeur, sans rien rencontrer"* (Du Chatellier, 1901). Deux dalles de chant, de longueurs respectives de 1,70 m et de 2,35 m, forment un angle droit. A l'ouest, une pierre longue de 2,30 m est couchée au sol.

Plus à l'ouest, le coffre n° 2 (X = 74,670 ; Y = 2411,200 ; approx.) a aussi été fouillé par P. du Chatellier et A. Devoir. D'après la description, il *"mesure 2,35 m de côté sur 2,60 m, nous n'y recueillons, comme dans l'autre, que quelques morceaux de charbon"* (Du Chatellier, 1901). Ce coffre a disparu, probablement détruit par le creusement des tranchées militaires.

Le coffre n°3 (X = 74,620 ; Y = 2411,200) est composé de trois dalles de chant et une autre couchée délimitent un rectangle ouvert à l'est et long de 2,30 m du sud au nord. Au nord, la dalle la plus élevée atteint 0,80 m (Daire, Lefeuvre, 2001).

Le coffre n°4 est situé en X = 74,610 ; Y = 2411,220. Cinq dalles plantées délimitent un espace intérieur surbaissé par rapport au niveau du sol. Quatre dalles forment un rectangle de 1,60 m de longueur, ouvert à l'est (Daire, Lefeuvre, 2001).

Les deux cairns (X = 74,665 ; Y = 2411,220) sont orientés selon un axe ouest-est (Sparfel, 2001). Leurs largeurs sont comprises entre 15 et 16 m ; les élévations entre 1,10 m et 1,20. La longueur de l'ensemble est plus difficile à estimer : elle atteint au minimum 40 m. Aux deux extrémités, des constructions - une tranchée et un abri datant de la Seconde guerre mondiale - ont partiellement perturbé les monuments. Le flanc septentrional du cairn est présente une large bande de galets affleurants. Peu perceptible, un talus bas semble relier les deux cairns. A l'ouest, un affleurement présente quelques petites cavités semblables à des cupules. La régularité et la profondeur de l'une d'elles indiquent, sans doute possible, une réalisation récente, certainement en vue d'une extraction. Dès lors, l'origine préhistorique des autres cavités, hémisphériques et très peu profondes, devient douteuse.

## PROTECTION

Le Grand menhir

N° DRACAR : 03733

N° Carte archéologique (SRA Bretagne) : 29 221 010 AP

Monument Historique Classement N° : PA0009030 Date : 22/02/1921

Les structures en coffre

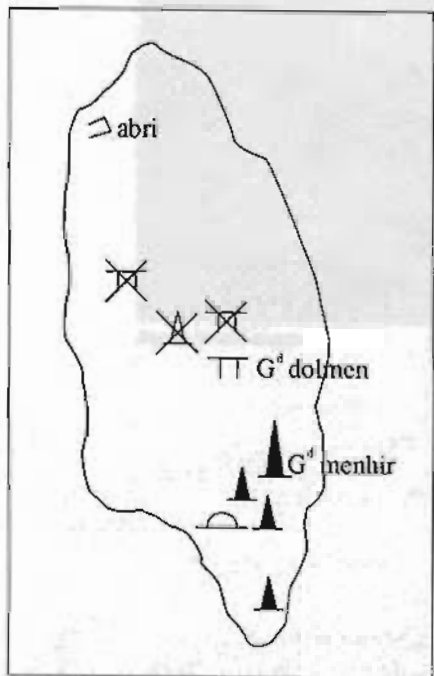
N° DRACAR : 10135

N° Carte archéologique (SRA Bretagne) : 29 221 014

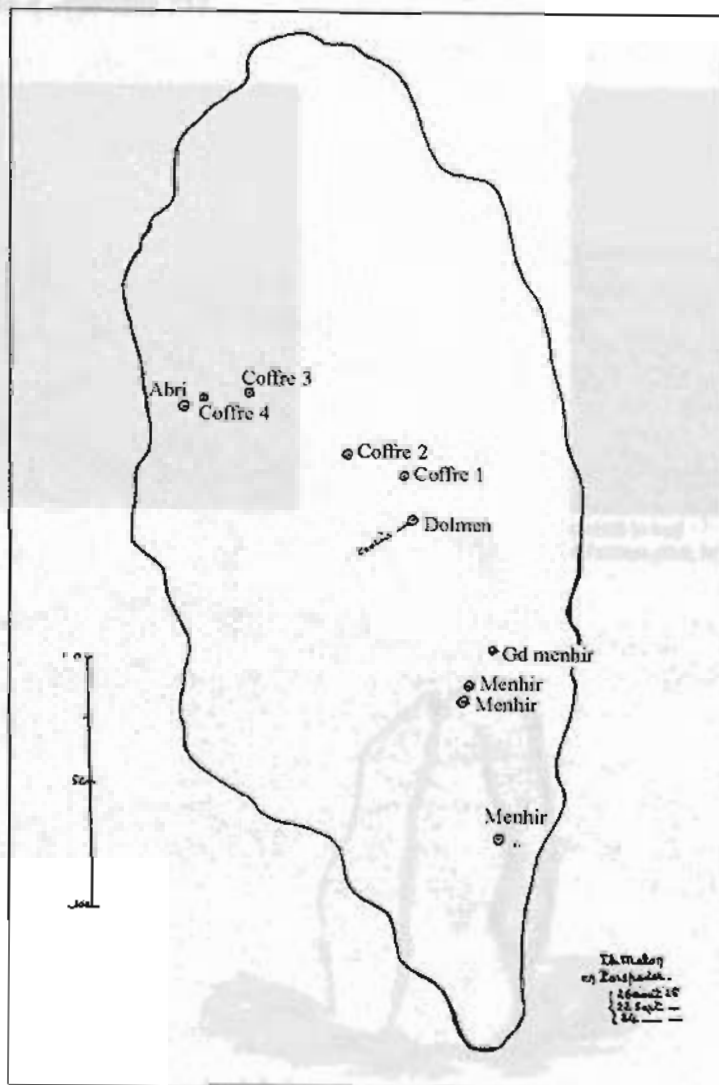
## SOURCES/BIBLIOGRAPHIE

ABGRALL, 1883 ; DEVOIR, archives ; MOREL, archives ; DU CHATELLIER, 1901 ; PAILLER, 1996 ; PELLO, 2000 ; DAIRE, LEFEUVRE, 2001 ; SPARFEL, 2001, 2002.

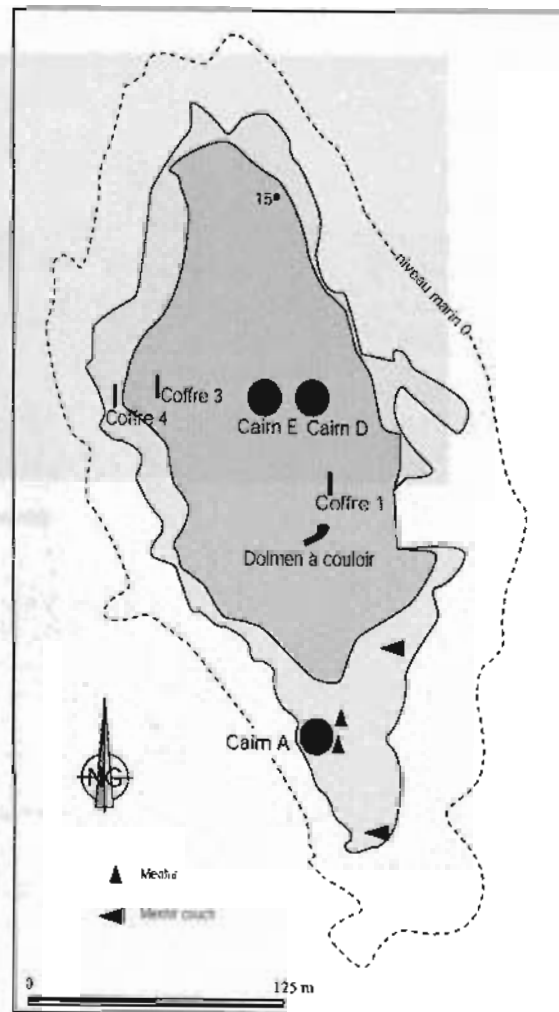
Les monuments mégalithiques de l'île Melon



(Devoir, 1900)



(Morel, 1926)



(Sparfel, 2001)

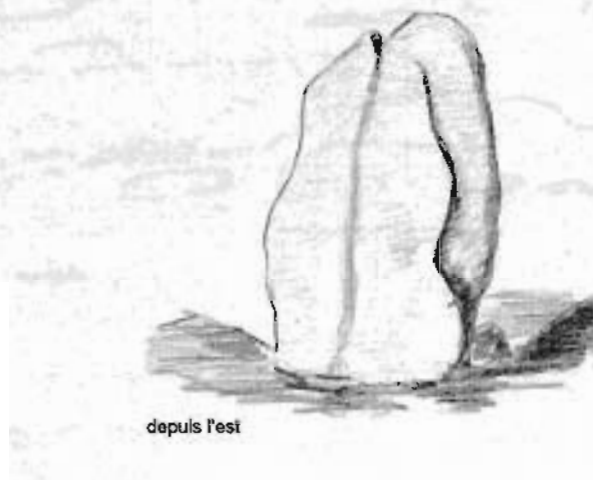
Le menhir méridional de l'île Melon par A. Devoir  
Archives du Laboratoire d'Anthropologie, Rennes I  
Cadastre : année : 1999 - Section D - Feuille 4 - Parcelle 717



depuis le sud-ouest



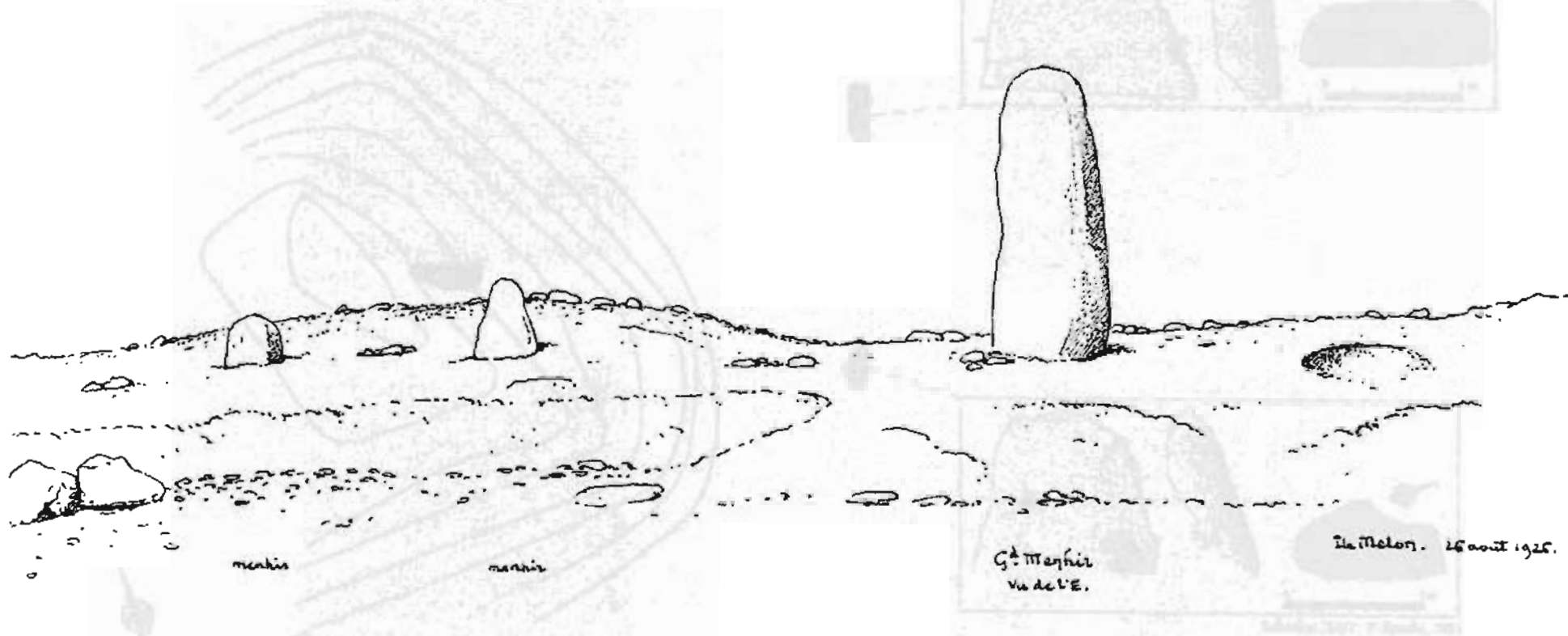
depuis le sud  
à l'arrière-plan, le grand menhir



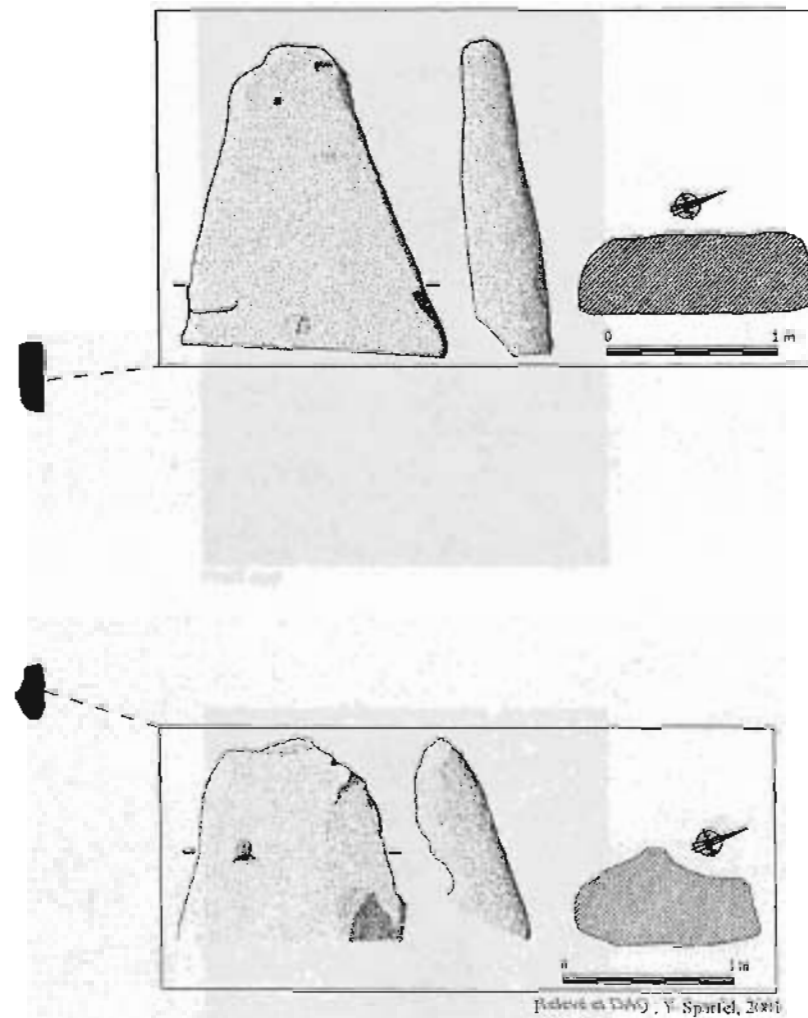
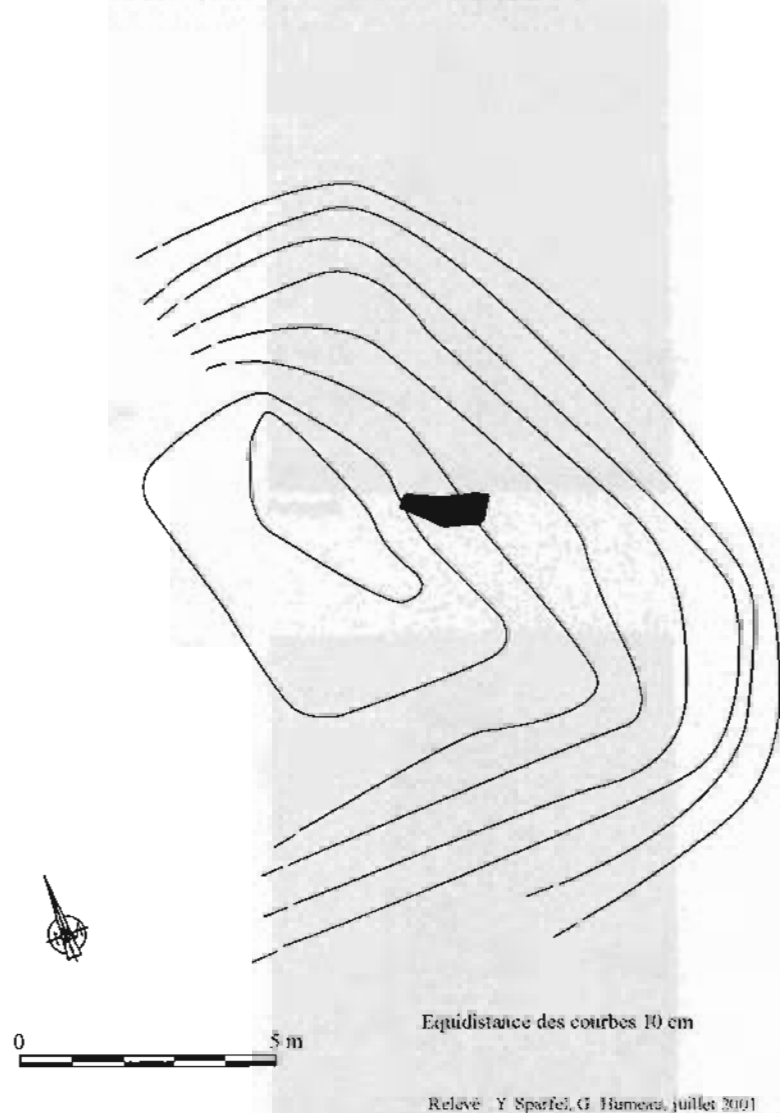
depuis l'est

Ile Melon - Trois menhirs et petit cairn par E. Morel en 1926  
Archives du Laboratoire d'Anthropologie, Rennes I

Collection : Année 1926 - Inventaire : 1926 - Numéro : 717



Plan du cairn A et des deux menhirs à sa périphérie sur l'île Melon  
Cadastre : Année 1999 - Section D - Feuille 4 - Parcelle 717





Le grand menhir de l'île Melon par A. Devoir  
Archives du Laboratoire d'Anthropologie, Rennes I  
Cadastre : année : 1999 - Section D - Feuille 4 - Parcelle 713



Face est



Profil sud



Face ouest



Profil nord

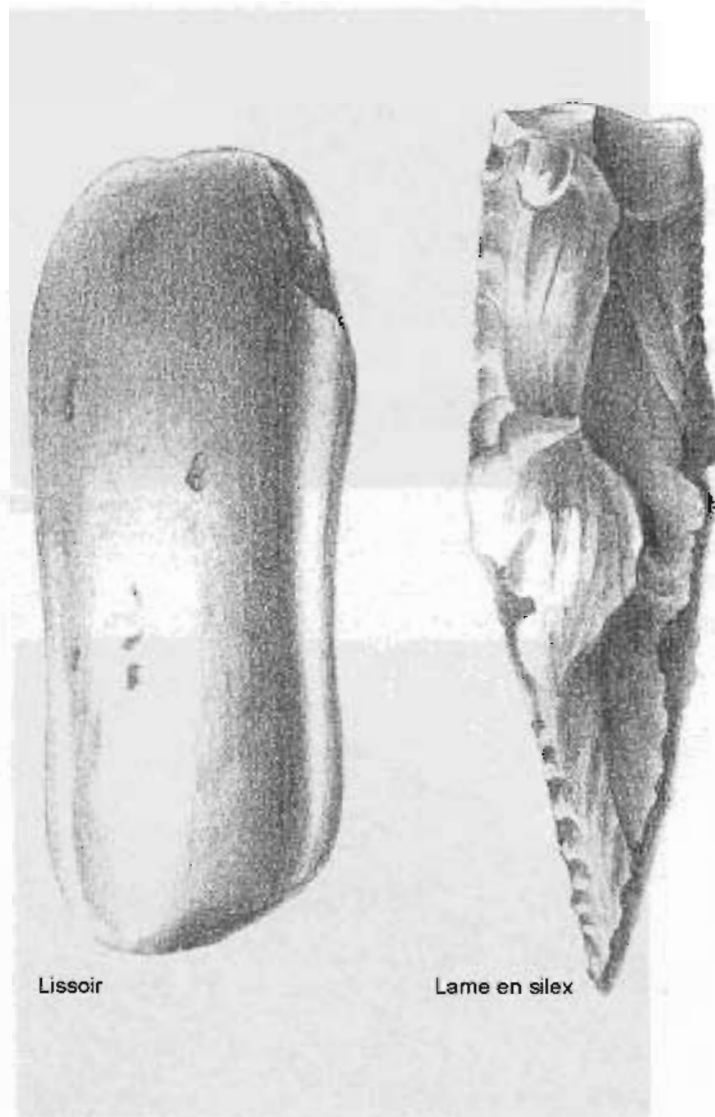
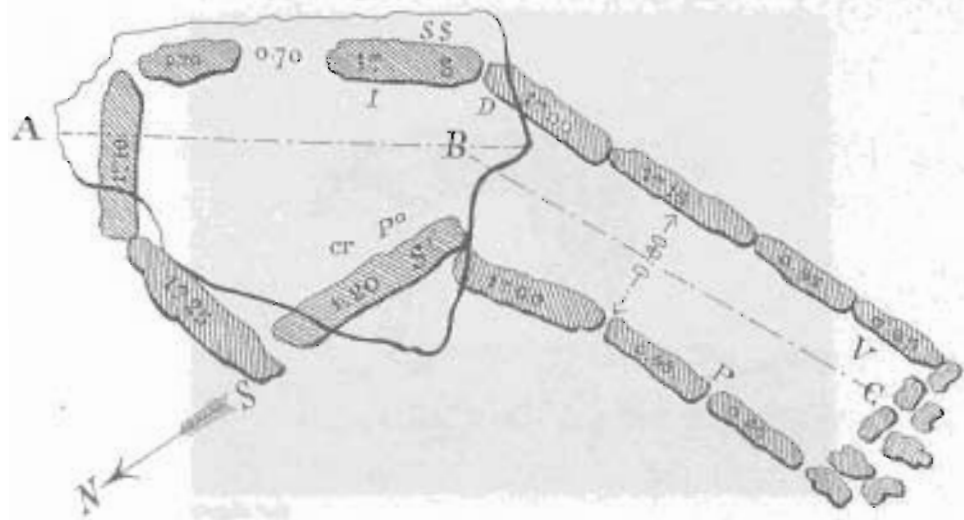
Le grand menhir de l'île Melon par A. Devoir  
Archives du Laboratoire d'Anthropologie, Rennes I  
Cadastre : année : 1999 - Section D - Feuille 4 - Parcelle 713



Le dolmen à couloir de l'île Melon et le mobilier récolté  
 lors de la fouille de l'abbé Abgrall (1883)  
 Cadastre : Année 1999 - Section D - Feuille 4 - Parcelle 717



0 2 m



Lissoir

Lame en silex

5 cm  
0

Plans des dolmens de l'île Melon

Le dolmen à couloir de l'île Melon par A. Devoir 717  
Archives du Laboratoire d'Anthropologie, Rennes I  
Cadastre : année : 1999 - Section D - Feuille 4 - Parcelle 717



Depuis l'ouest



Depuis l'ouest

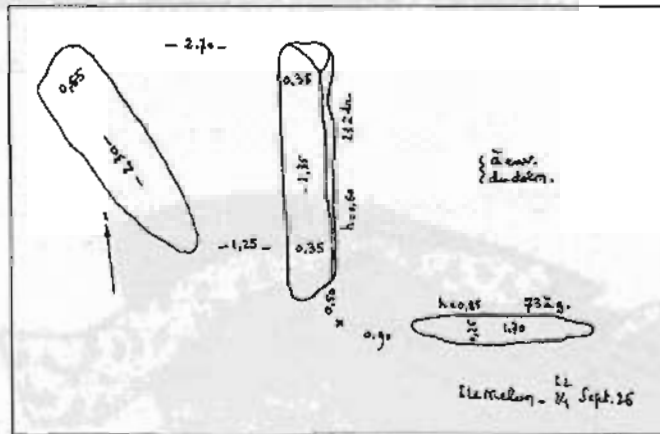


Depuis l'est



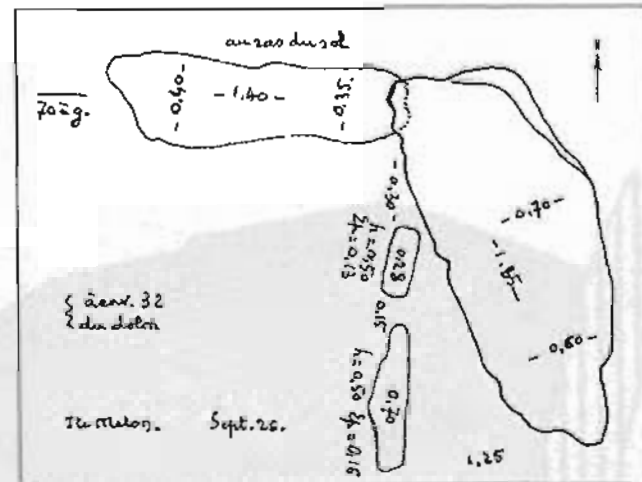
Depuis le nord

Plans des coffres de l'île Melon  
 Année : 1999 - Section D - Feuille 4 - Parcelle 717



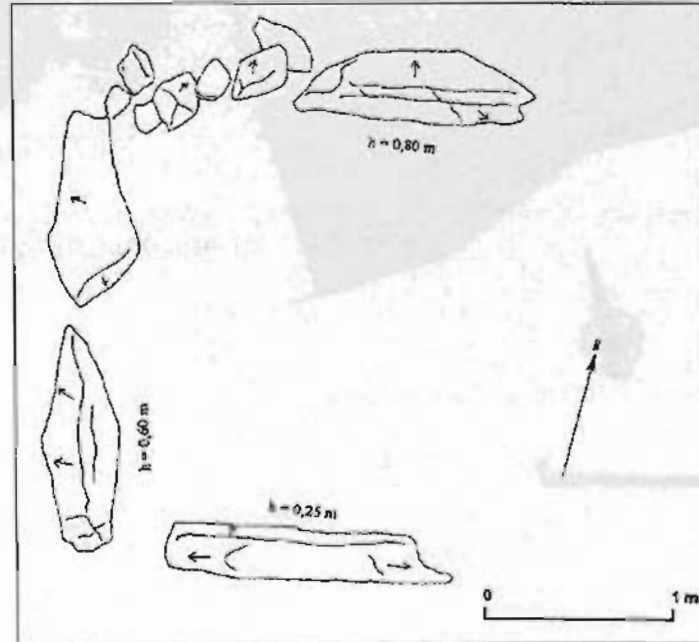
Coffre 1 (relevé : E. Morel, 1926)

(Daire et Lefeuve, 2001)



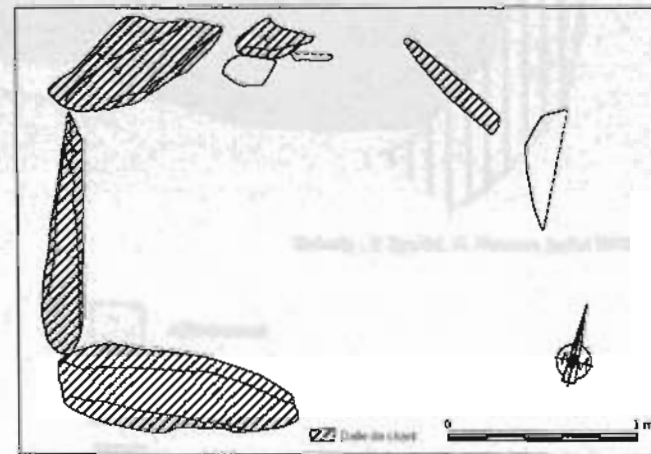
Coffre 2 (disparu ; relevé : E. Morel, 1926)

(Daire et Lefeuve, 2001)



Coffre 3 (relevé : Daire, Langouët, 1999)

(Daire et Lefeuve, 2001)



Coffre 4 (relevé : Y. Sparfel, 2001)

(Sparfel, 2001)

Les cairns D et E sur l'île Melon

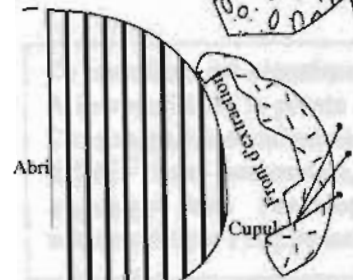
Cadastre : Année 1999 - Section D - Feuille 4 - Parcelle 717

LOCALISATION

Cadastre : 1999 - Section : D (8) - Feuille : 717

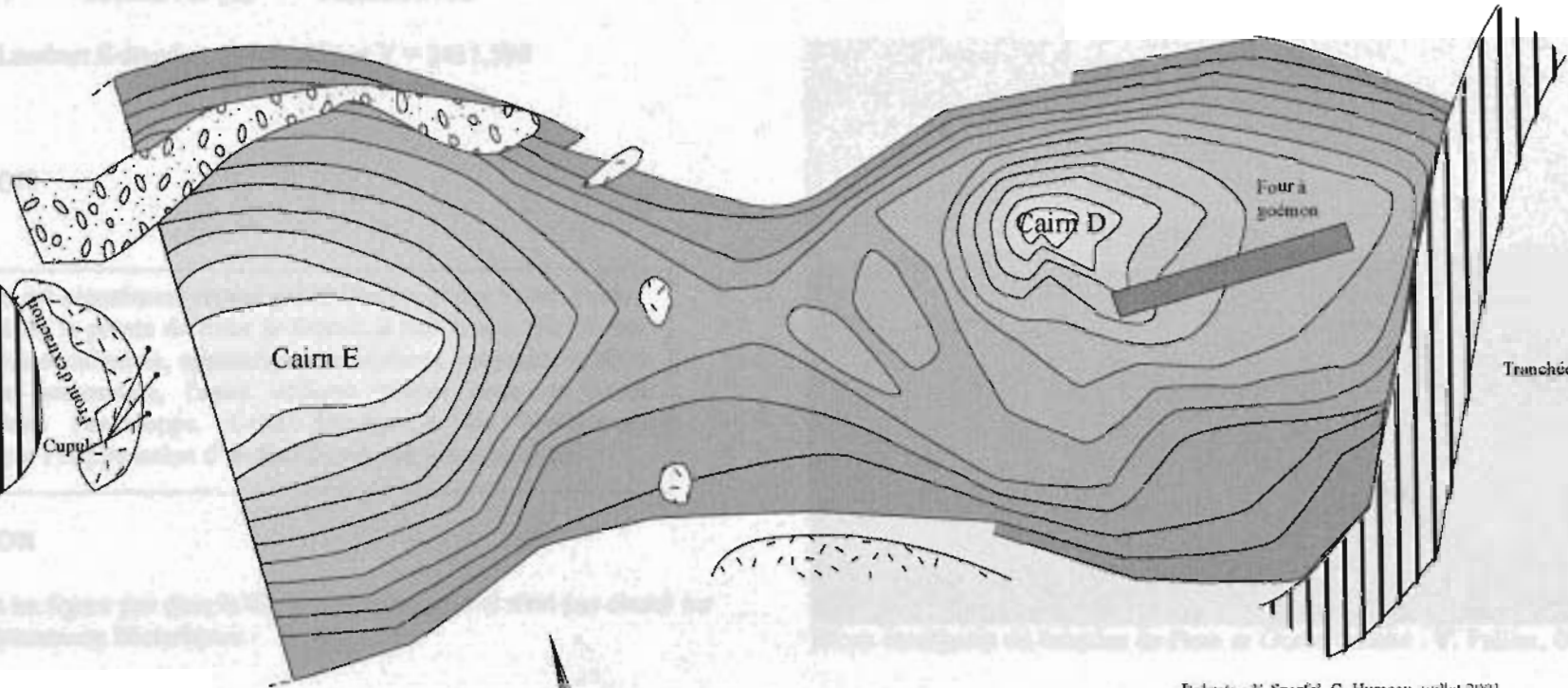
Coordonnées Lambert 93 - UTM - Zone 18U - X = 481 300

DESCRIPTION

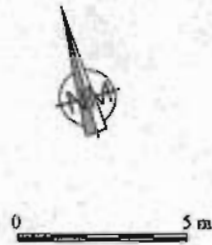





PROVINCION

Coordonnées Lambert 93 - UTM - Zone 18U - X = 481 300



Relevés : Y. Sparfel, G. Humeau, juillet 2001



-  Affleurement
-  Galets affleurants
-  Construction de la Seconde guerre mondiale

Equidistance des courbes 10 cm

## LE TUMULUS DE PENN AR GORED

### LOCALISATION

Cadastre : 1999      Section : D (4)      Parcelle : 796

Coordonnées Lambert II étendu : X = 74,855 et Y = 2411,590  
Z = entre 5 et 10 m

### DESCRIPTION

Ce tumulus a été séparément repéré par Y. Pailler et par Y.-M. Paulet. A l'extrémité de la pointe de Penn ar Gored, il fait face à l'île Melon. Dans sa partie occidentale, apparaissent trois blocs, un planté et deux dalles, l'une horizontale, l'autre oblique, toutes deux en partie engagées dans l'enveloppe. Cette dernière a été bouleversée notamment par l'implantation d'un four à goémon à son sommet.

### PROTECTION

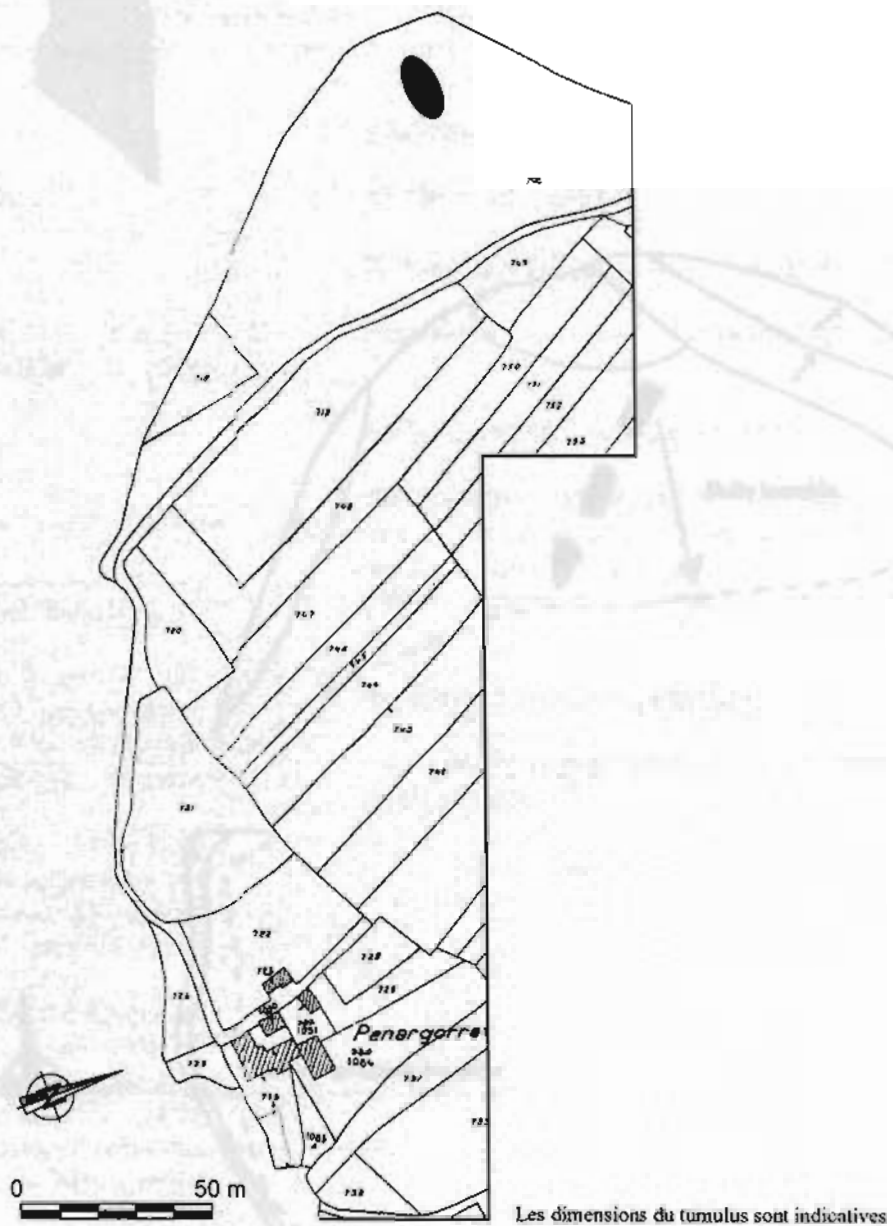
Ce monument ne figure pas dans la Carte archéologique et n'est pas classé sur la liste des Monuments Historiques.



Blocs émergents du tumulus de Penn ar Gored (cliché : Y. Pailler, 04/03)

Localisation cadastrale du tumulus de Penn ar Gored  
Année : 1999 - Section D - Feuille 4 - Parcelle 796

du tumulus de Penn ar Gored  
Parcelle : N. Pénard, A. Laperche, Y. Goussard (propriétaires)  
C.A.P. : Y. Goussard  
L'Etat





Dalle émergeant de l'extrémité occidentale  
 du tumulus de Penn ar Gored  
 Relevé : Y. Pailler, A. Leroy, Y. Sparfel (23/03/2003)  
 DAO : Y. Sparfel



LES MENHIRS DE MEZDOLIN

PROTECTION

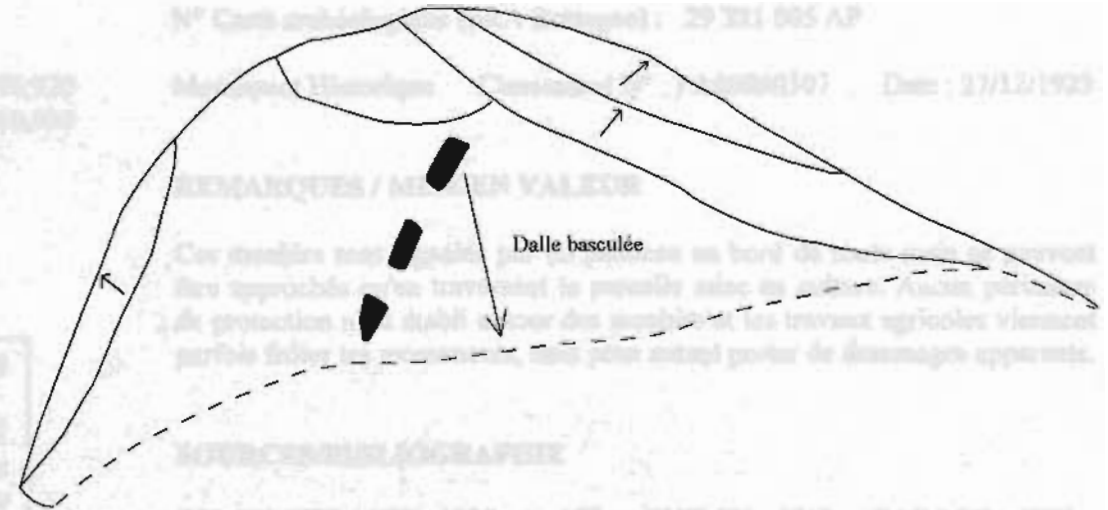
N° DE CLASSE : 0007

N° Carte archéologique (numéro) : 29 XII 005 AP

Mesure (longueur) : 1000/107 Date : 27/12/1929

REMARQUES / MESURE VALEUR

Ces dalles sont placées en bord de tumulus...  
 leur apparence...  
 La protection...  
 partie inférieure... pour éviter...  
 DALLE BASCULÉE



BIBLIOPHILISME

DE CASTELLAN 1907, p. 153 ; GUINDY, 1942 ; PAILLER, 1996 ;  
 VILLET, 2000.

Texte très flou, probablement une description ou un rapport de fouille.

- Saignée de débitage
- Bloc sur chant



Dalle légèrement basculée



## LES DEUX MENHIRS DE MEZDOUN

### LOCALISATION

Cadastre : 1999      Section : B (2)      Parcelle : 657

Propriétaire de la parcelle : A. et O. Le Bars

Coordonnées Lambert II étendu : menhir ouest : X = 76,860      Y = 2410,930  
menhir est : X = 76,920      Y = 2410,930  
Z = env. 45 m

### DESCRIPTION

Les menhirs, tous deux en granite de l'Aber Ildut, sont distants de 65 m et alignés sur un axe orienté 85° SO.

Le menhir occidental (4,12 m de hauteur, 1,48 de largeur et 0,91 d'épaisseur à 1 m de la base) présente des faces relativement planes qui suggèrent un bouchardage partiel. La face sud est convexe, la face nord concave. A environ 0,70 m du sommet, cette dernière présente une rupture.

Les dimensions du menhir oriental sont 3,80 m de haut, 2,10 de large et 1,24 d'épaisseur à 1 m de la base. Plus massif que le précédent, il diffère également par un aspect plus irrégulier, caractère déjà mis en évidence par G. Guénin (1912). Comme son voisin, une des faces, celle tournée vers le sud, est brisée au sommet.

Les prospections menées dans la parcelle ont notamment livré deux fragments d'armature tranchante et un fragment de lame polie en dolérite de type A à proximité du menhir occidental. Un fragment de meule a également été observé au pied de ce menhir. Dans le champ situé en contrebas, quelques nucléus à débitage laminaire et un trapèze pourraient indiquer la présence d'une petite station du Mésolithique final.

### PROTECTION

N° DRACAR : 00887

N° Carte archéologique (SRA Bretagne) : 29 221 005 AP

Monument Historique      Classement N° : PA00090307      Date : 27/12/1923

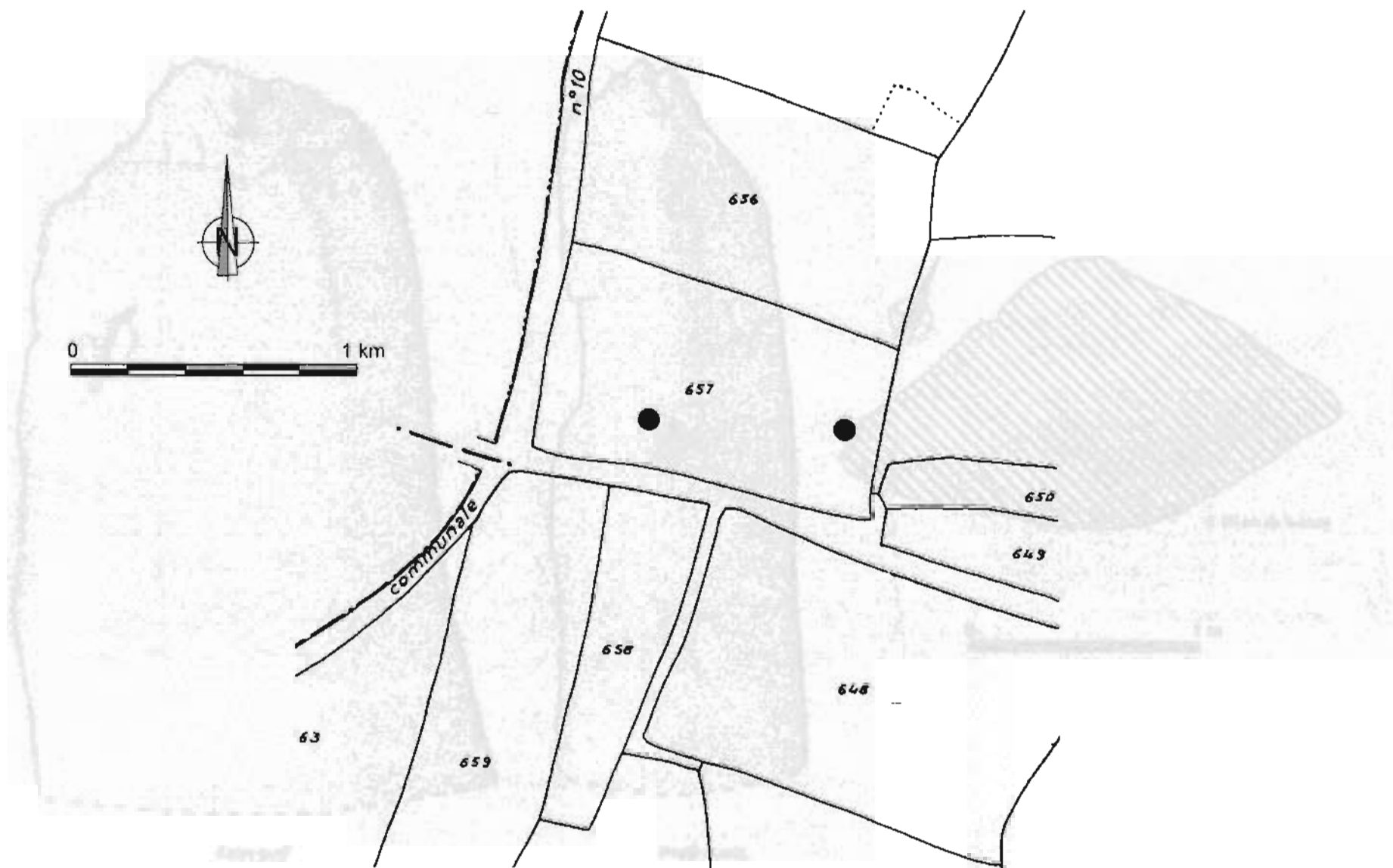
### REMARQUES / MISE EN VALEUR

Ces menhirs sont signalés par un panneau en bord de route mais ne peuvent être approchés qu'en traversant la parcelle mise en culture. Aucun périmètre de protection n'est établi autour des menhirs et les travaux agricoles viennent parfois frôler les monuments, sans pour autant porter de dommages apparents.

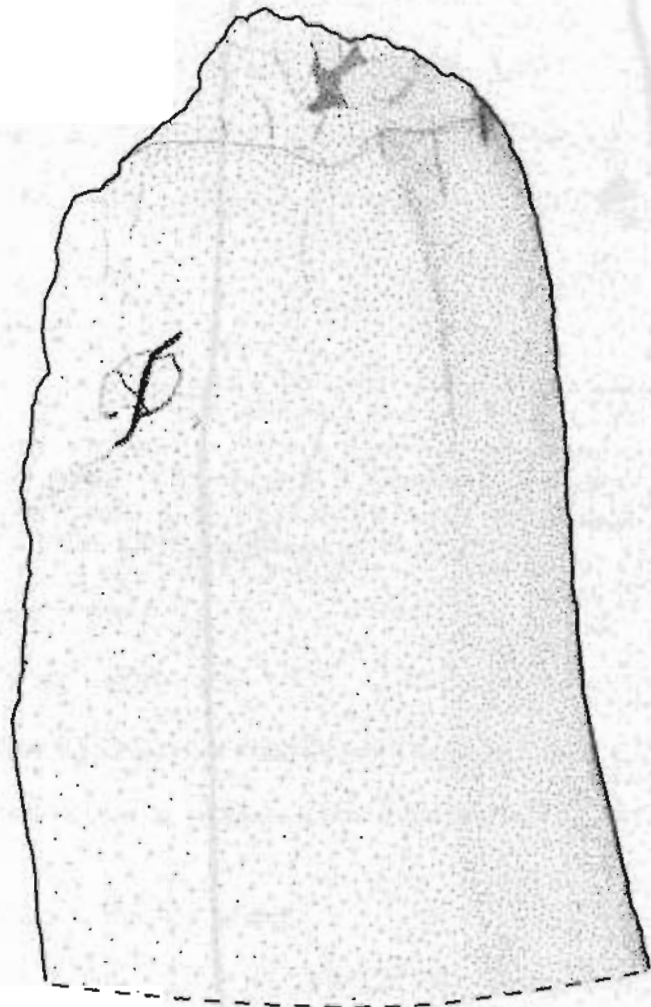
### SOURCES/BIBLIOGRAPHIE

DU CHATELLIER, 1907, p. 153 ; GUENIN, 1912 ; PAILLER, 1996 ; PELLO, 2000.

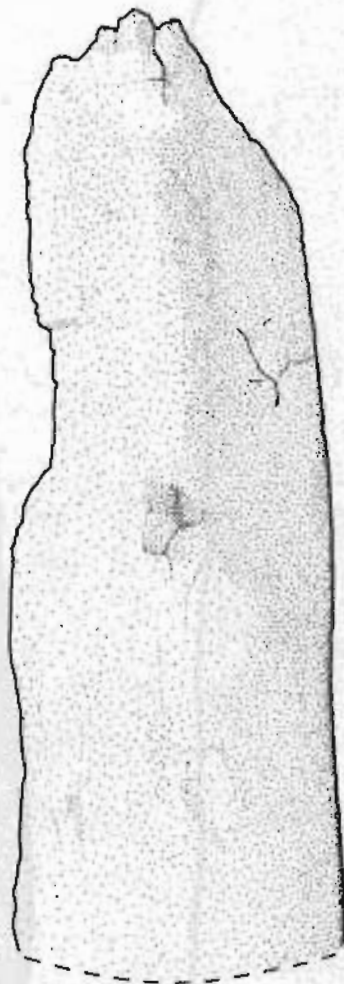
Localisation cadastrale des menhirs de Mezdoun  
Cadastre : Année 1999 - Section B - Feuille 2 - Parcelle 657



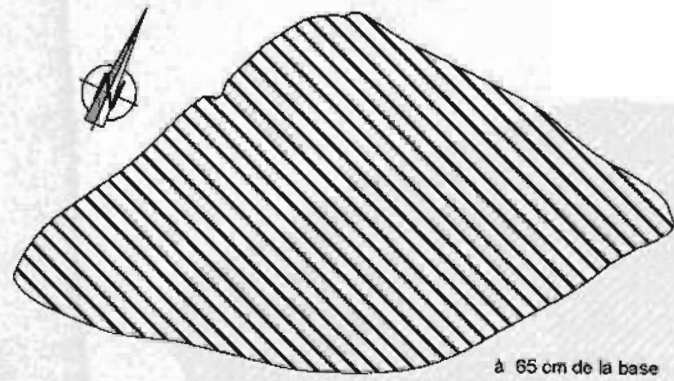
Menhir est de Mesdoun  
Dessin : Y. Sparfel (05/2003)



Face sud



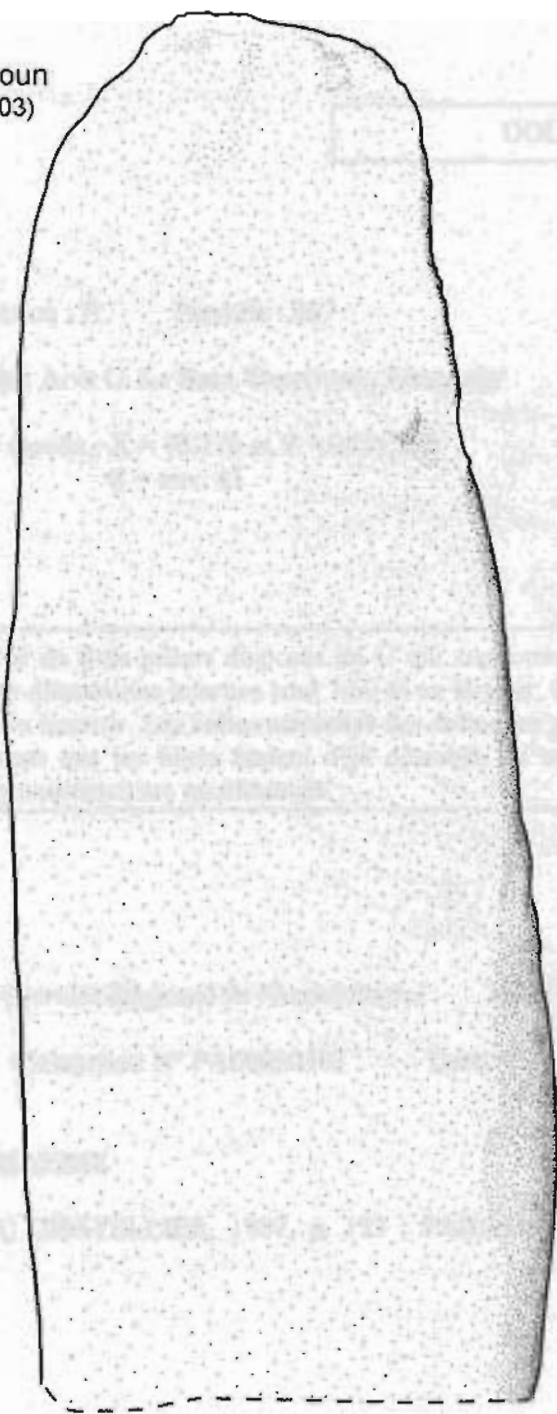
Profil ouest



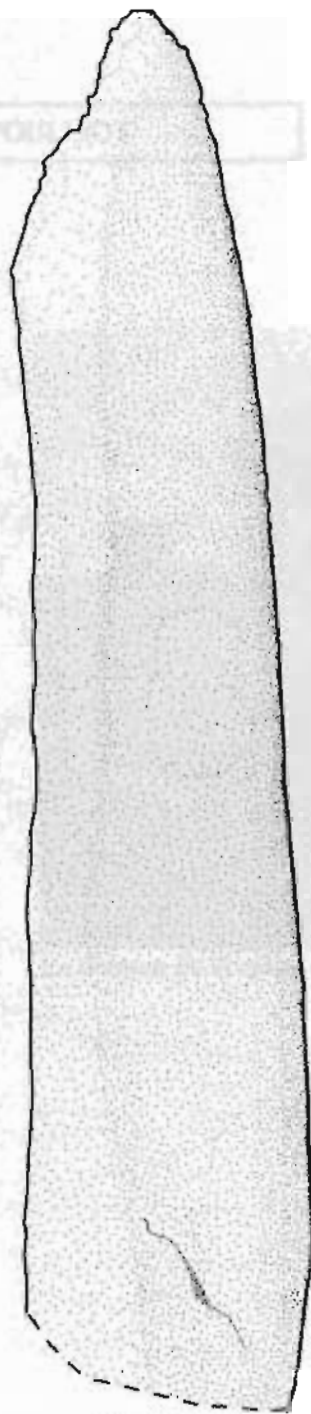
à 65 cm de la base



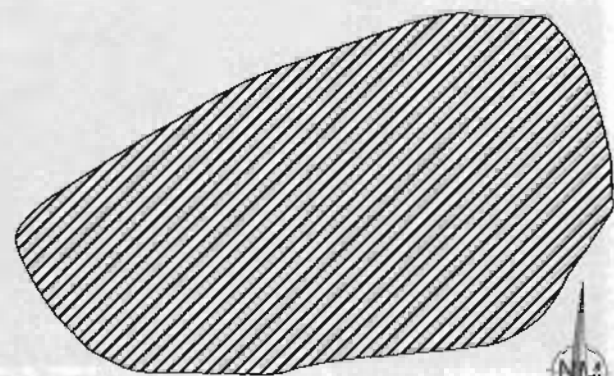
Menhir ouest de Mesdoun  
Dessin : Y. Sparfel (05/2003)



Face sud



Profil ouest



Section à 90 cm de la base



## DOLMEN DE POUILLIOT

### LOCALISATION

Cadastre : 1999      Section : B      Parcelle : 207

Propriétaire de la parcelle : A. et O. Le Bars, Gorré vars, Porspoder

Coordonnées Lambert II étendu : X = 76,770 et Y = 2411,260  
Z = env. 45

### DESCRIPTION

Ce dolmen est constitué de trois piliers disposés un U qui supportent une dalle de couverture. Ses dimensions internes sont 1,60 m en largeur, 1,30 m en profondeur et 1,770 en hauteur. Les arêtes arrondies des dalles (en granite de l'Aber Ildut) montrent que les blocs étaient déjà détachés du substrat avant l'intervention des constructeurs néolithiques.

### PROTECTION

N° DRACAR : 00889

N° Carte archéologique (Service Régional de l'Archéologie) : 29221003AP

Monument Historique Classement N° PA00090303 :      Date : 27/12/1923

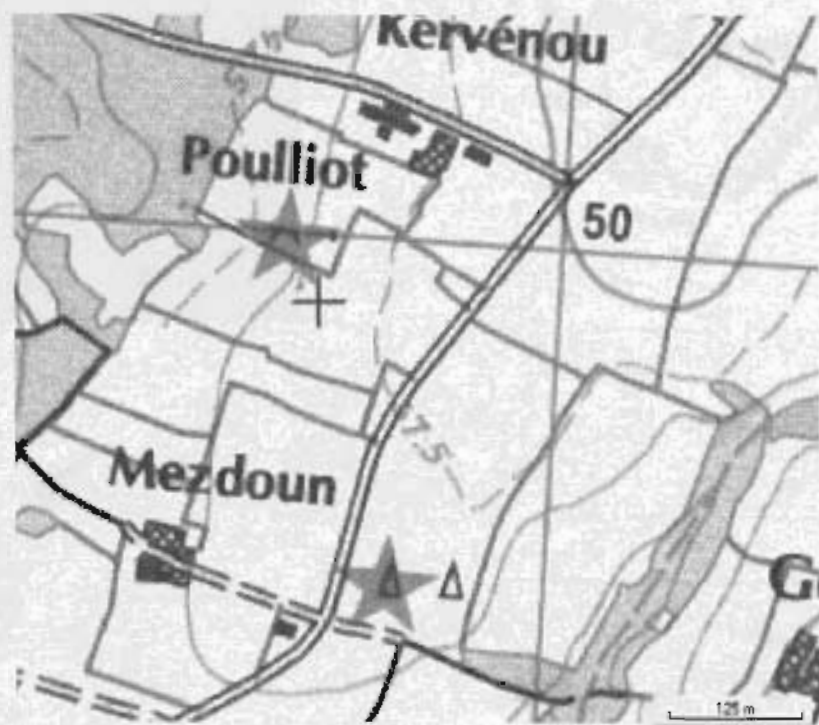
### SOURCES/BIBLIOGRAPHIE

ABGRALL, 1883 ; DU CHATELLIER, 1907, p. 153 ; PAILLER, 1996 ; SPARFEL, 2001.



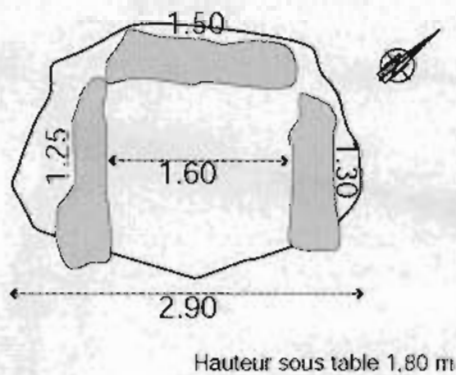
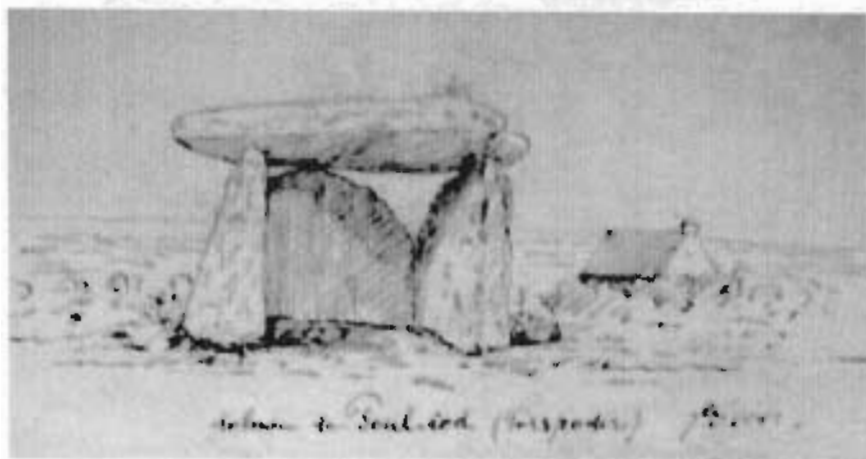
Le dolmen de Poulliot depuis l'ouest (cliché Y. Pailler, 03/2003)

Localisation du dolmen de Poulliot et des menhirs de Mezdoun



# Le dolmen de Poulliot

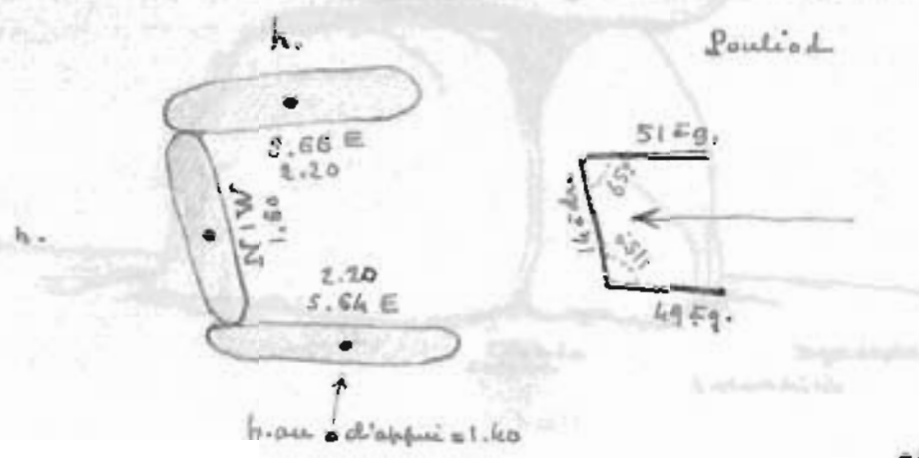
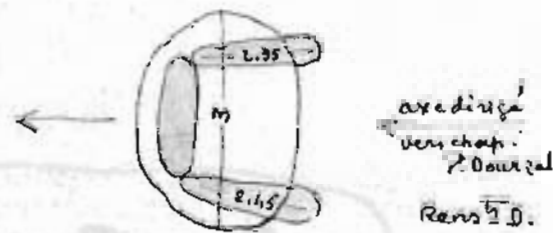
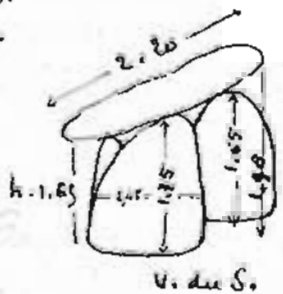
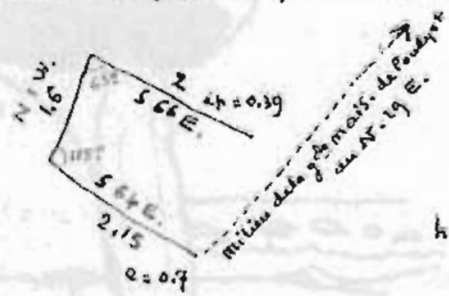
P. du Chatellier en 1882 (Archives départementales du Finistère, 100 J 1317)



E. Morel (Arch. Lab. Anthr.)

## Dolmen de Poulyot

800 m de St Douzal - 2630 m S. 25-27 E du cl. de Perspodes  
dans Mezou Poulyot - 275. 0.00

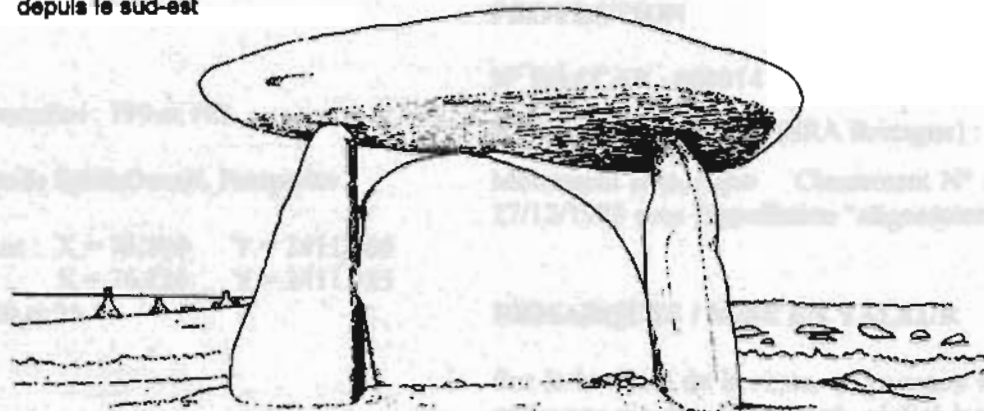




Le dolmen de Poulliot par E. Morel (arch. Lab. Anthr.)

Cadastre : Année 1999 - Section B - Parcelle 207

depuis le sud-est



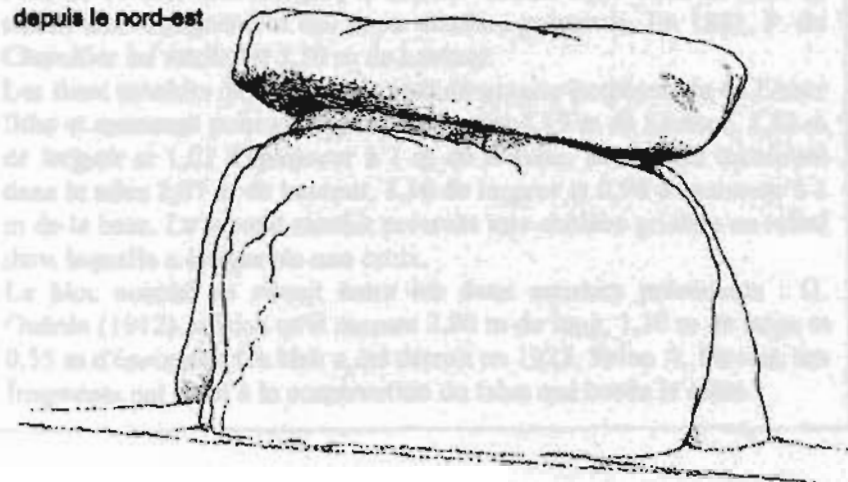
Chap. 15. Douzel.

Zoulyet. 30 Sept. 15

DESCRIPTION

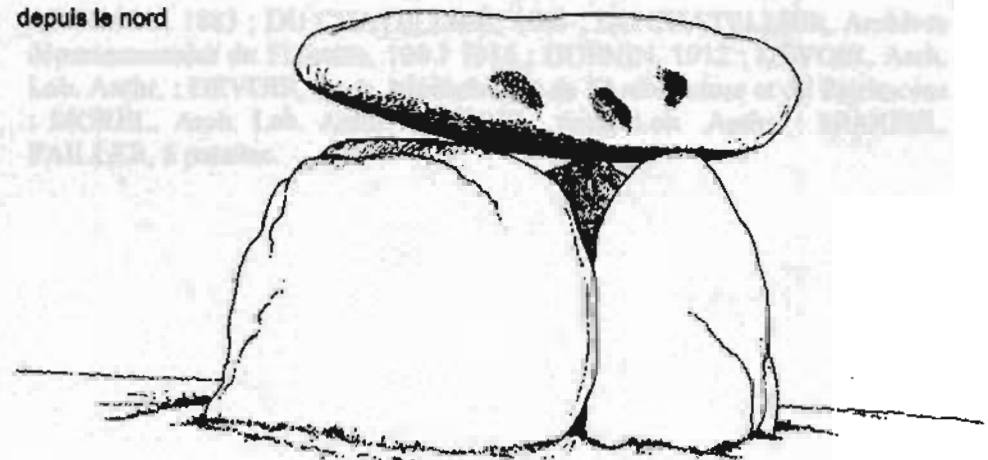
Juste à l'ouest du village de Poulliot, un dolmen est composé de trois orthostats et d'une table. Les orthostats sont en schiste et la table est en granit. Le dolmen est orienté N-S.

depuis le nord-est



38° 2' de. du S. m. Poulyet. 30 Sept. 1945.  
6.24° W. vial.

depuis le nord



3° 2' de. du S. m.  
6.30° W. vial.

Poulyet. 30 Sept. 15.

h. en l'absence de...

## L'ENSEMBLE MÉGALITHIQUE DE TRAONIGOU

### LOCALISATION

Cadastre : 1999     Section : B (1)     Parcelles : 790 et 792

Propriétaire de la parcelle : R. Leaustic, route de Saint-Ourzal, Porspoder

Coordonnées Lambert II étendu : menhir ouest : X = 76,100    Y = 2411,800  
  menhir est :    X = 76,120    Y = 2411,785  
  Z = entre 30 et 35

### DESCRIPTION

Jusqu'au début des années 1880, cet ensemble mégalithique était composé de trois menhirs et d'un bloc couché (menhir basculé ?), comme l'indiquent les dessins de P. du Chatellier et d'E. Morel ainsi que les photographies d'A. Devoir (*cf. infra*).

Pour ce dernier archéologue, le menhir détruit entre 1882 et 1895 se situait dans l'alignement des deux menhirs préservés. En 1881, P. du Chatellier lui attribuait 3,50 m de hauteur.

Les deux menhirs qui subsistent sont en granite porphyroïde de l'Aber Ildut et mesurent pour celui planté à l'ouest 4,15 m de hauteur, 1,32 m de largeur et 1,01 d'épaisseur à 1 m de la base, pour celui incorporé dans le talus 2,97 m de hauteur, 1,16 de largeur et 0,96 d'épaisseur à 1 m de la base. Le second menhir présente une enclave grisâtre en relief dans laquelle a été gravée une croix.

Le bloc couché se situait entre les deux menhirs précédents : G. Guénin (1912) précise qu'il mesure 3,80 m de long, 1,10 m de large et 0,55 m d'épaisseur. Ce bloc a été détruit en 1923. Selon A. Devoir, ses fragments ont servi à la construction du talus qui borde la route.

### PROTECTION

N° DRACAR : 008914

N° Carte archéologique (SRA Bretagne) : 29 221 001 AP

Monument Historique    Classement N° : PA0090299    Date : 23/12/1921 et 27/12/1923 sous l'appellation "alignement de Traonigou"

### REMARQUES / MISE EN VALEUR

Sur le bas-côté de la route, un panneau indique la présence des menhirs. Un nettoyage régulier (pour partie réalisé lors d'un débroussaillage organisé le 1<sup>er</sup> février 2003) et l'aménagement dans le talus bordant la route d'une entrée plus large que celle actuelle faciliteraient l'accès.

### SOURCES/BIBLIOGRAPHIE

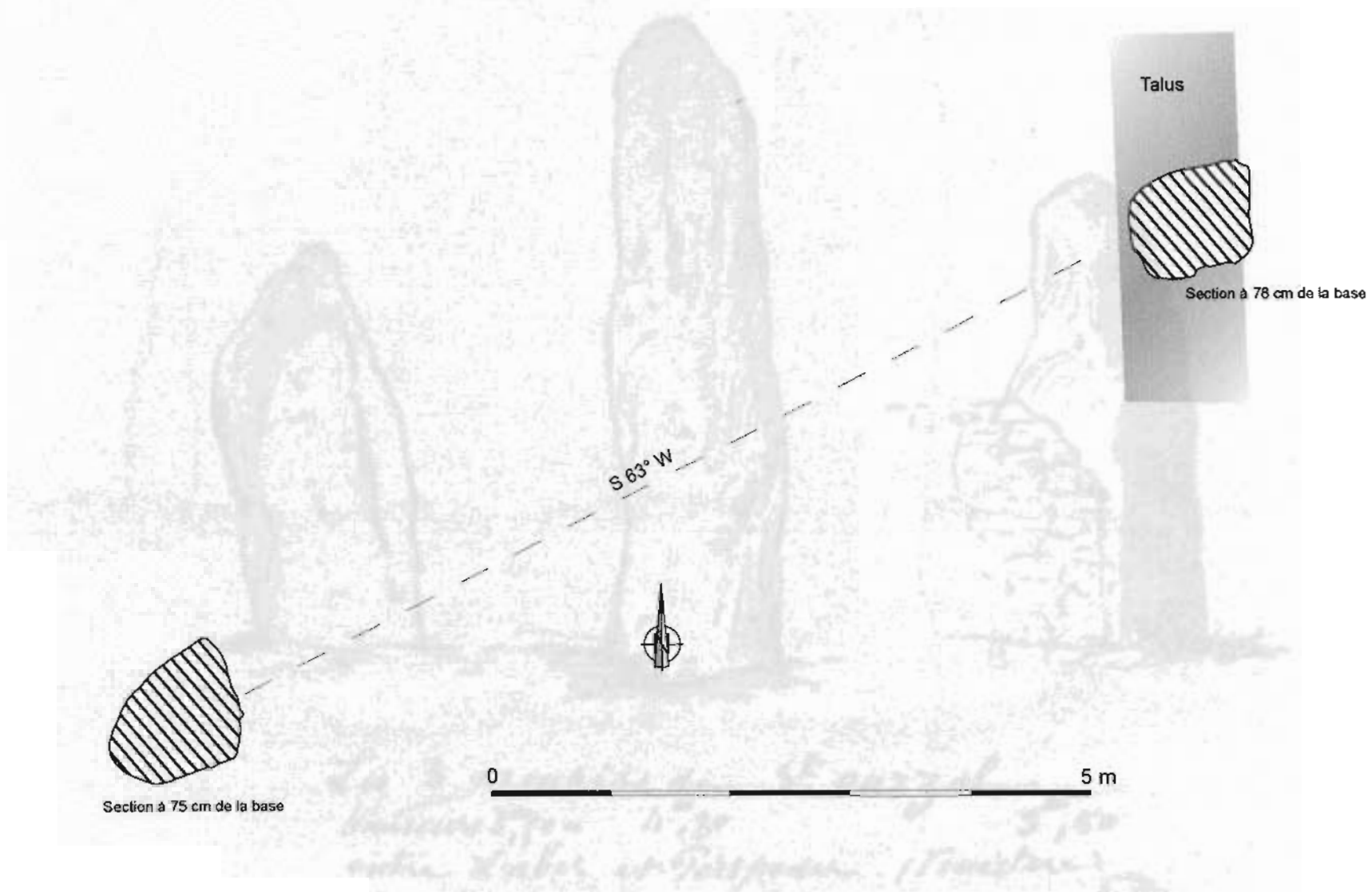
ABGRALL, 1883 ; DU CHATELLIER, 1907 ; DU CHATELLIER, Archives départementales du Finistère, 100 J 1318 ; GUENIN, 1912 ; DEVOIR, Arch. Lab. Anthr. ; DEVOIR, Arch. Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine ; MOREL, Arch. Lab. Anthr. ; MOREL, Arch. Lab. Anthr. ; SPARFEL, PAILLER, à paraître.

Localisation cadastrale des menhirs de Traonigou  
Année : 1999 - Section B - Feuille 4 - Parcelles 790 et 792



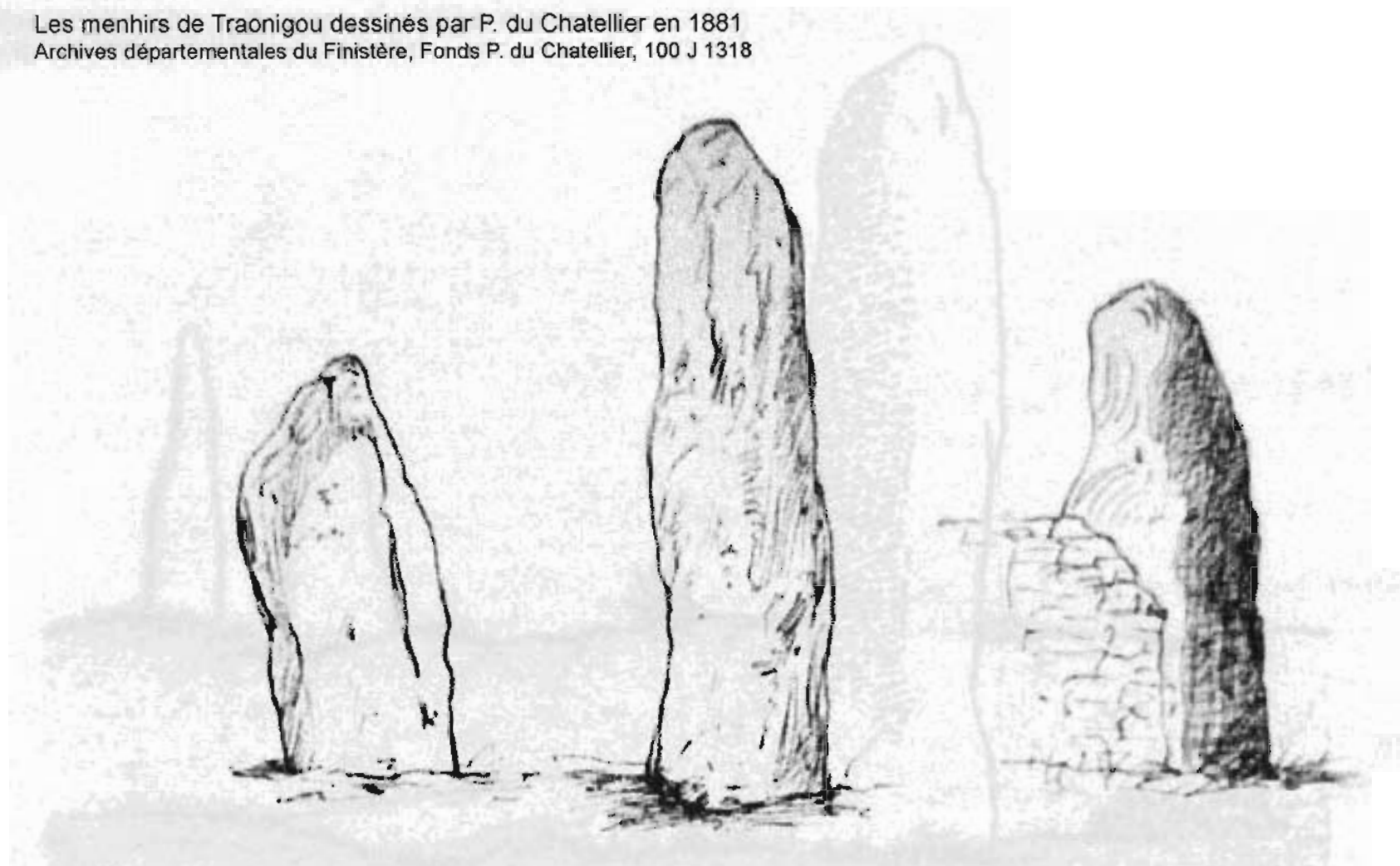
Plan de situation des menhirs de Traonigou en 2003

Relevé : Y. Sparfel, Y. Pailler



Les proportions ont été réduites par rapport aux données originales.  
Les deux menhirs présents sont représentés au point et à l'unité.

Les menhirs de Traonigou dessinés par P. du Chatellier en 1881  
Archives départementales du Finistère, Fonds P. du Chatellier, 100 J 1318



Les 3 menhirs de St. ouzjal  
hauteurs 3<sup>m</sup>,50 - 1<sup>m</sup>,30 - 3<sup>m</sup>,50  
entre L'aber et Perspeder. (Finistère)

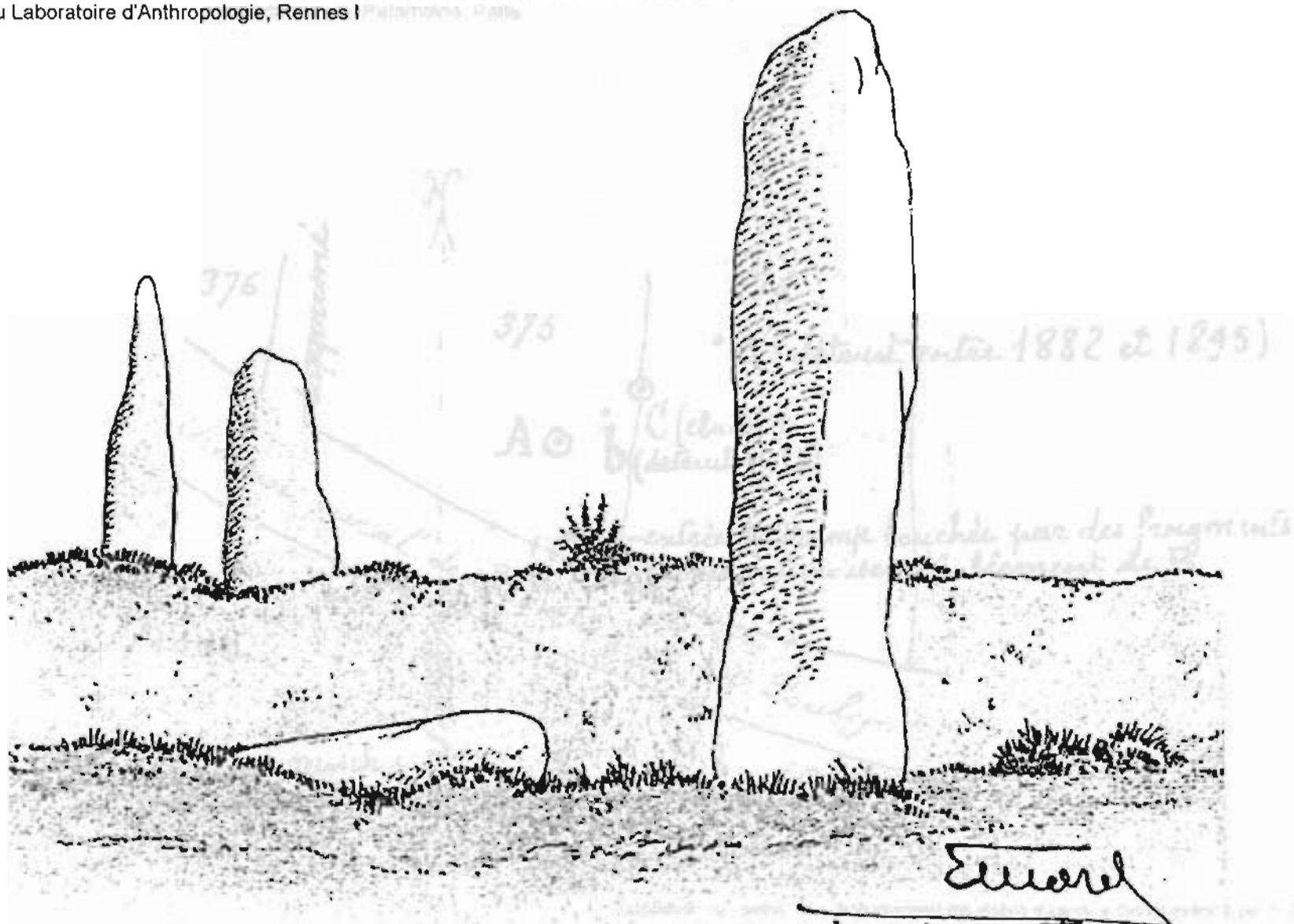
Les proportions ont été triplées par rapport aux dessins originaux  
Les deux menhirs préservés sont représentés au centre et à droite

Les menhirs de Traonigou dessinés par P. du Chatellier en 1881  
Archives départementales du Finistère, Fonds P. du Chatellier, 100 J 1318



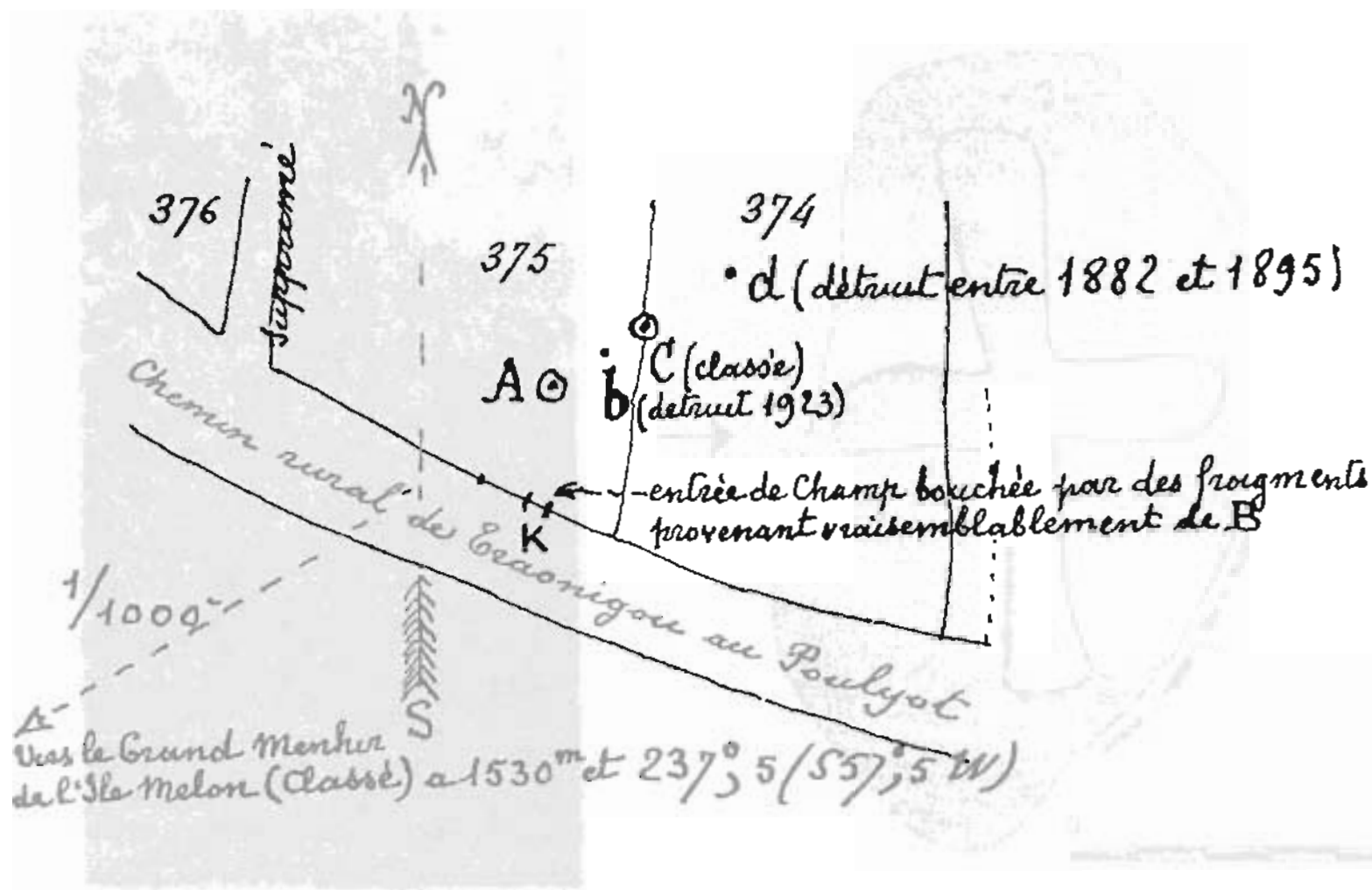
Les proportions ont été triplées par rapport aux dessins originaux  
Les deux menhirs préservés sont représentés au centre et à droite

L'ensemble mégalithique de Traonigou dessiné par E. Morel  
Archives du Laboratoire d'Anthropologie, Rennes I



Calque d'un dessin d'août 1882

Plan de situation de l'ensemble mégalithique de Traonigou par A. Devoir en 1923  
 Archives de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, Paris



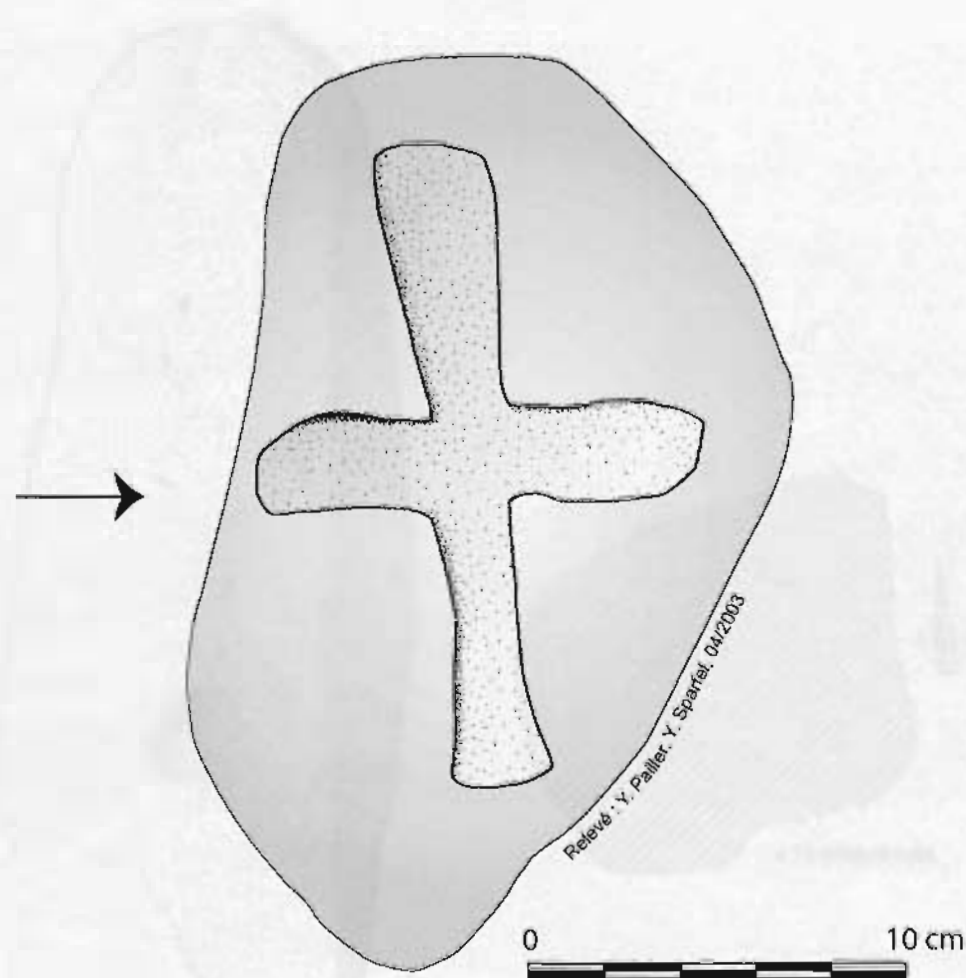
La position du menhir "d" a probablement été établie d'après le dessin exécuté par E. Morel



Croix gravée dans l'enclave grise en relief sur la face est du menhir oriental de Traonigou

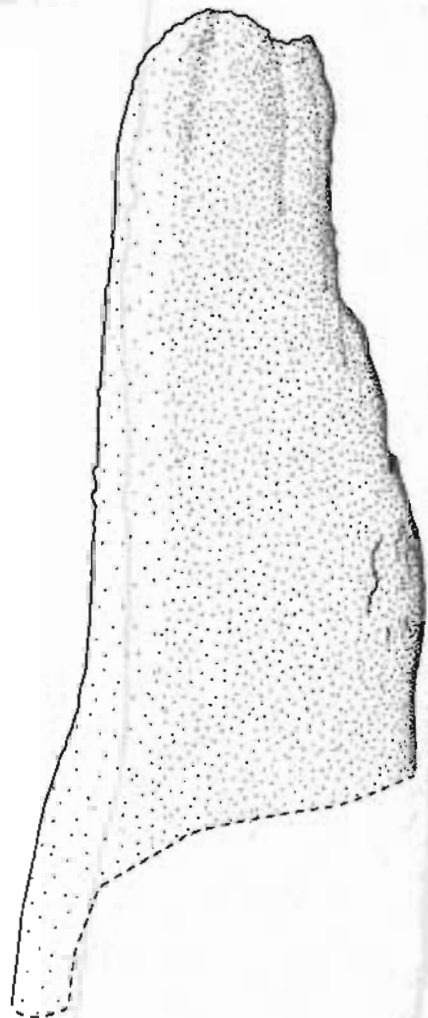


Cliché : Y. Pailler, 03/2003

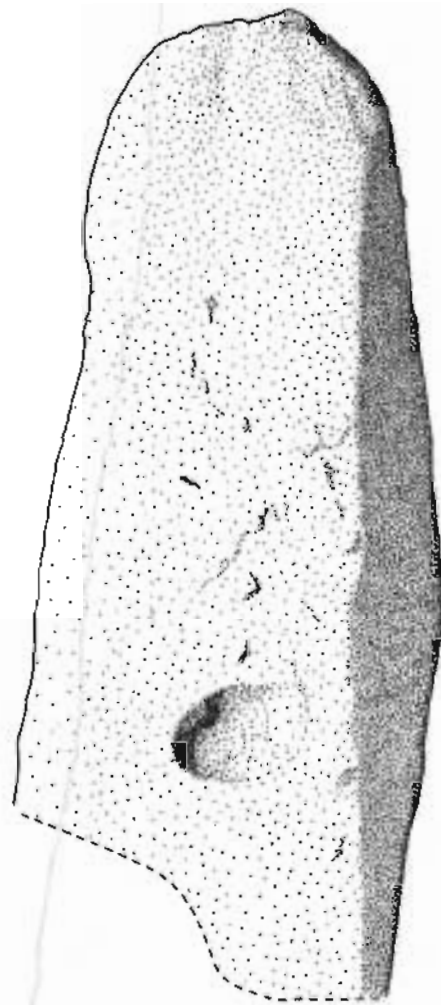


Le menhir oriental de Traonigou  
Dessin : Y. Sparfel, 04/2003  
Cadastre : Année 1999 - Section B - Feuille 1 - Parcelle 792

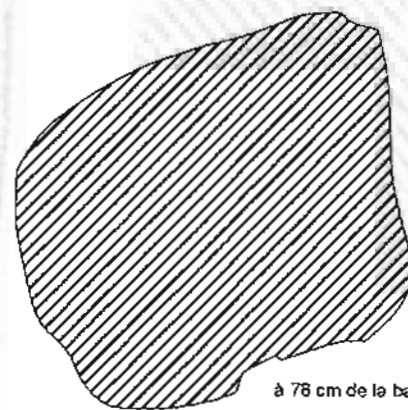
Localité : Année 1999  
Section B - Feuille 1  
Parcelle 792



Profil ouest

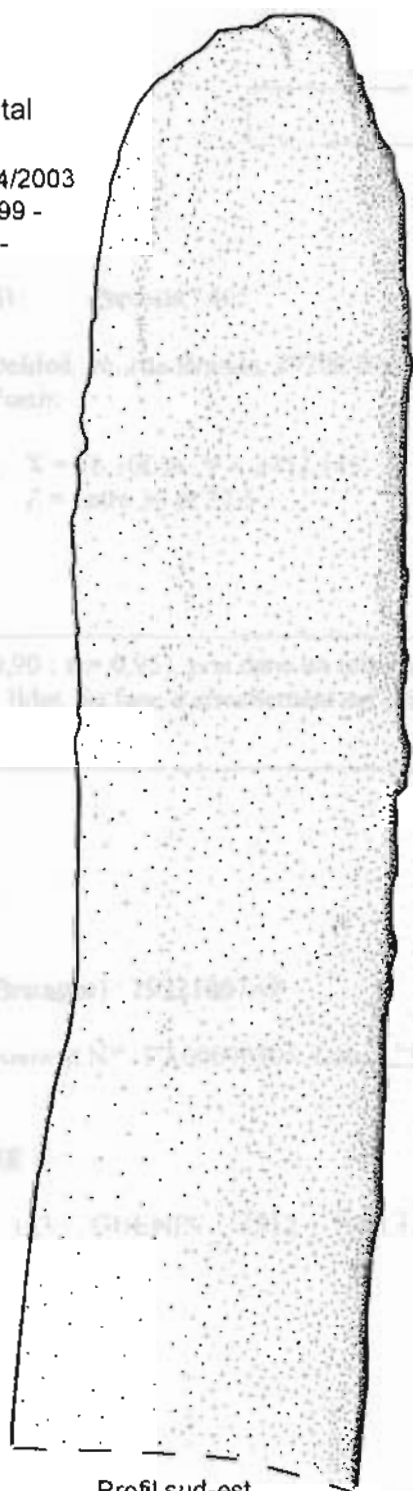


Face sud

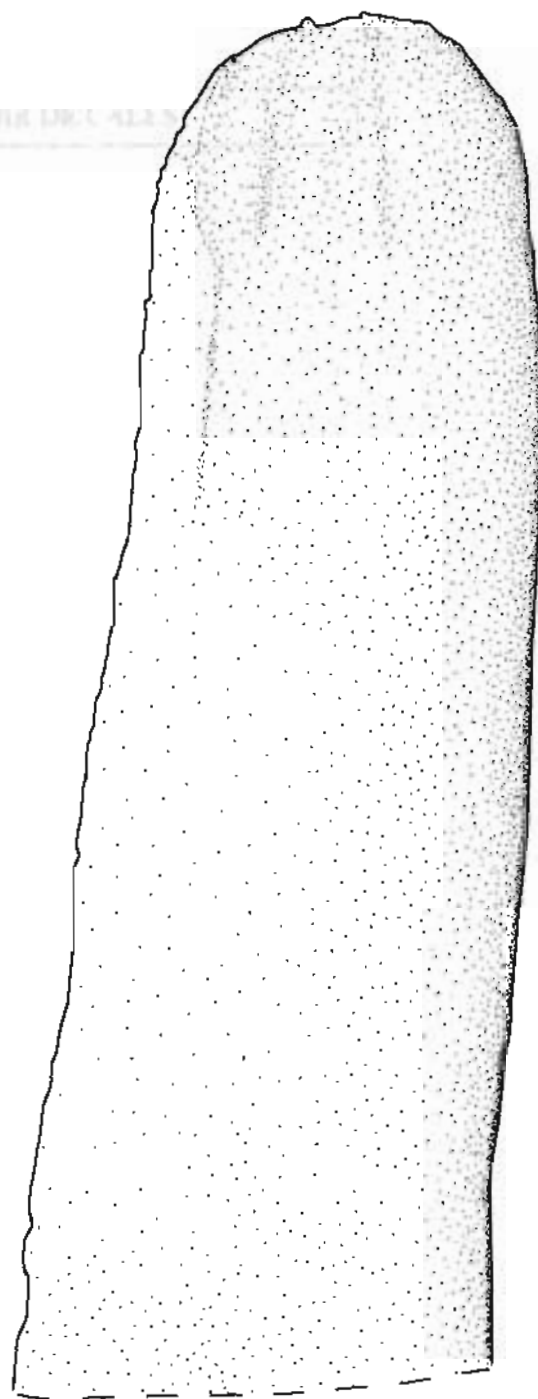


à 78 cm de la base

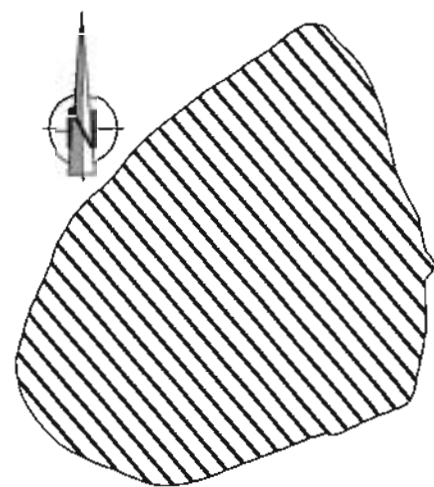
Le menhir occidental  
de Traonigou  
dessin : Y. Sparfel, 04/2003  
Cadastre : Année 1999 -  
Section B - Feuille 1 -  
Parcelle 790



Profil sud-est



Face nord-ouest



Section à 75 cm de la base

## LE MENHIR DE CALES

### LOCALISATION

Cadastre : 1999      Section : B      Parcelle : 405

Propriétaire de la parcelle : E. Debled, 46, rue Branda, 29200 Brest  
M. Fortin

Coordonnées Lambert II étendu : X = 76,100 et Y = 2412,145  
Z = entre 35 et 37,5

### DESCRIPTION

Ce menhir (h = 3,05 m ; l = 0,90 ; é = 0,95), pris dans un talus, est en granite porphyroïde de l'Aber Ildut. Sa face d'arrachement est orientée vers l'ouest.

### PROTECTION

N° DRACAR : 00781

N° Carte archéologique (SRA Bretagne) : 29221007AP

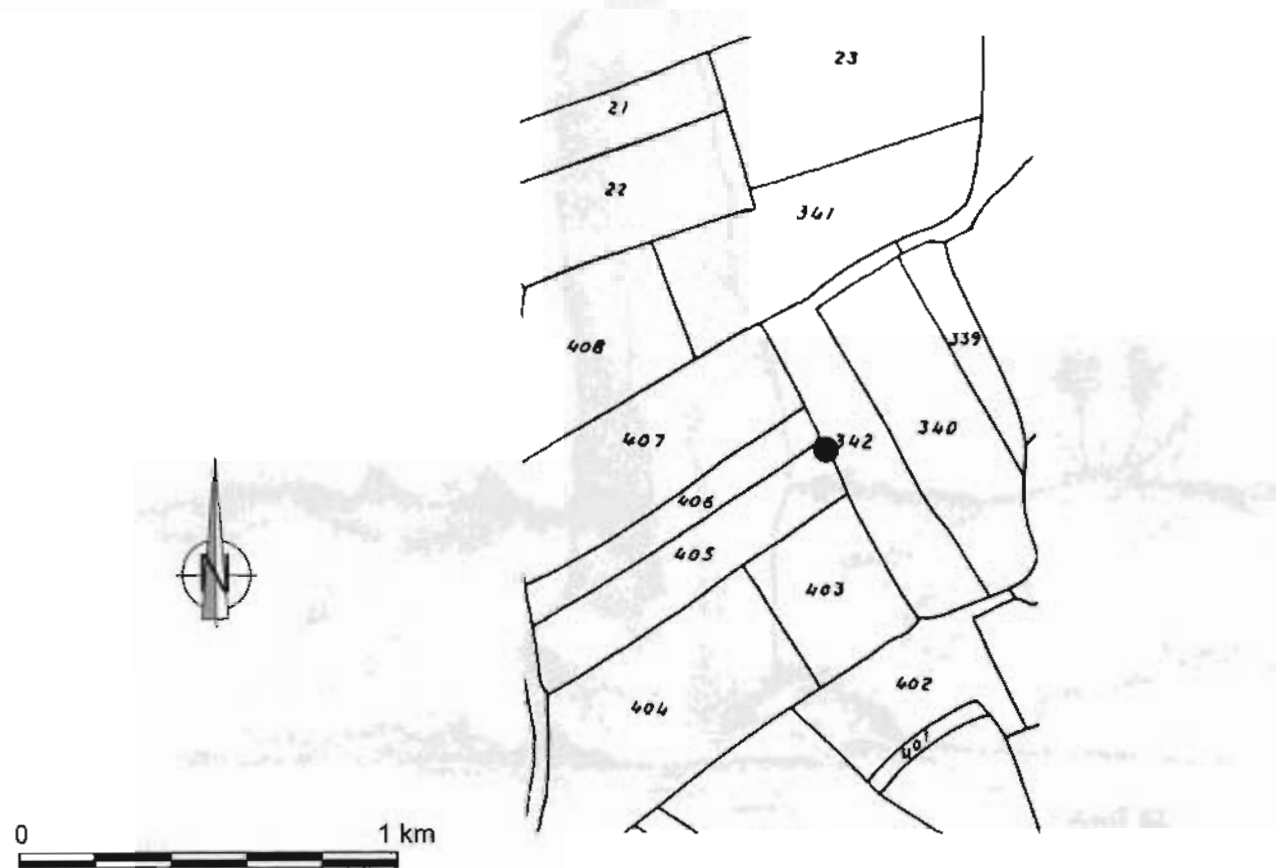
Monument Historique      Classement N° : PA00090305      Date : 22/02/1921

### SOURCES/BIBLIOGRAPHIE

DU CHATELLIER, 1907, p. 153 ; GUENIN : 1912 ; PAILLER, 1996 ;  
PELLO, 2000



Localisation cadastrale du menhir de Calès  
Cadastre : Année 1999 - Section B - Feuille 4 - Parcelle 405



Le menhir de Calès par E. Morel en 1882  
Archives du Laboratoire d'Anthropologie, Rennes I

### LOCALISATION

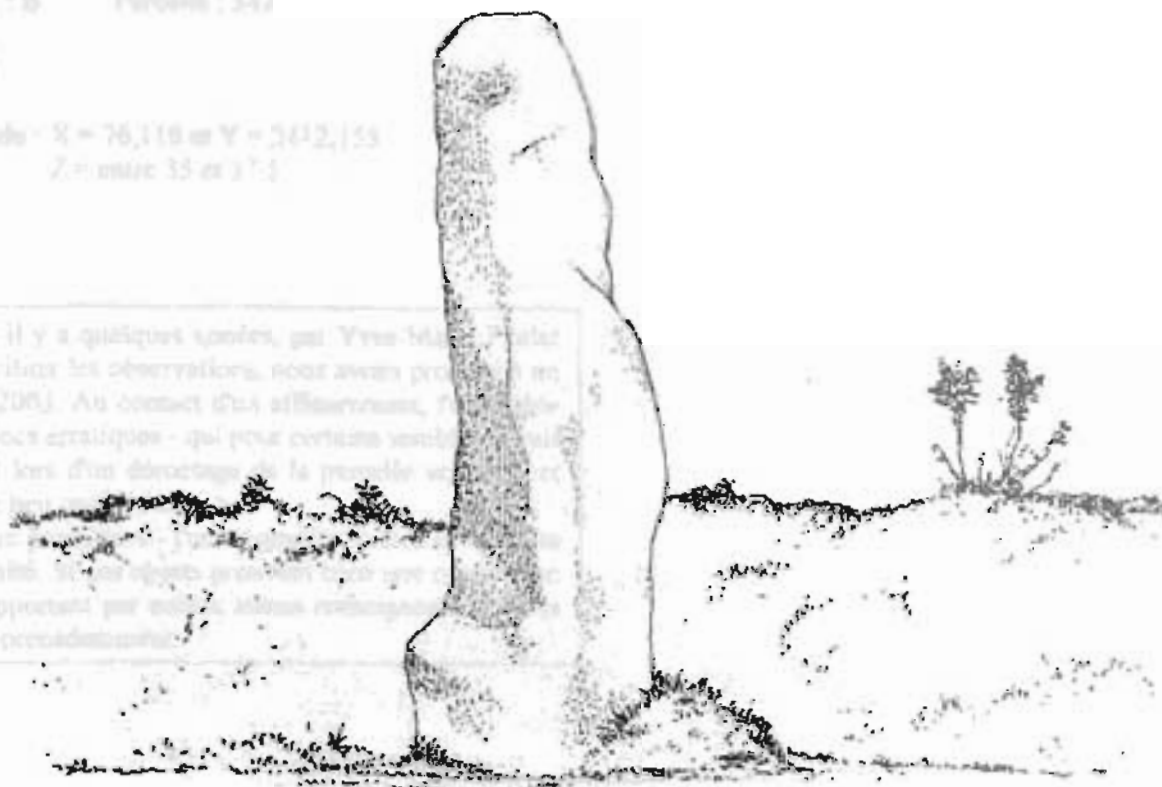
Latitude : 47° 04'    Longitude : 10° 34'    Parcelle : 347

Provenance de la parcelle : ?

Coordonnées UTM de l'axe de la parcelle - X = 76,118 et Y = 502,155  
Z = entre 35 et 37

### DESCRIPTION

Le menhir a été repéré, il y a quelques années, par Yves-Marie...  
... Pour faciliter les observations, sont axes...  
... Au contact d'un affleurement...  
... de plusieurs blocs erratiques - qui pour certains semblent...  
... à cet endroit lors d'un décapage... la parcelle...  
... un champ entouré par...  
... débroussaillage, deux...  
... ramassés à proximité...  
... de n'appartenant pas...  
... de l'ensemble décrit précédemment.



about 82.

### REMERCIEMENTS

Le menhir est figuré dans la Carte archéologique et n'est pas classé...  
... des Monuments Historiques.

### BIBLIOGRAPHIE

## LOCALISATION

Cadastre : 1999      Section : B      Parcelle : 342

Propriétaire de la parcelle : ?

Coordonnées Lambert II étendu : X = 76,110 et Y = 2412,155  
Z = entre 35 et 37,5

## DESCRIPTION

Cet ensemble a été repéré, il y a quelques années, par Yves-Marie Paulet (PAILLER, 1996). Pour faciliter les observations, nous avons procédé à un débroussaillage en février 2003. Au contact d'un affleurement, l'ensemble est composé de plusieurs blocs erratiques - qui pour certains semblent avoir été repoussés à cet endroit lors d'un déroctage de la parcelle voisine - et une dalle sur chant enterrée peu profondément.

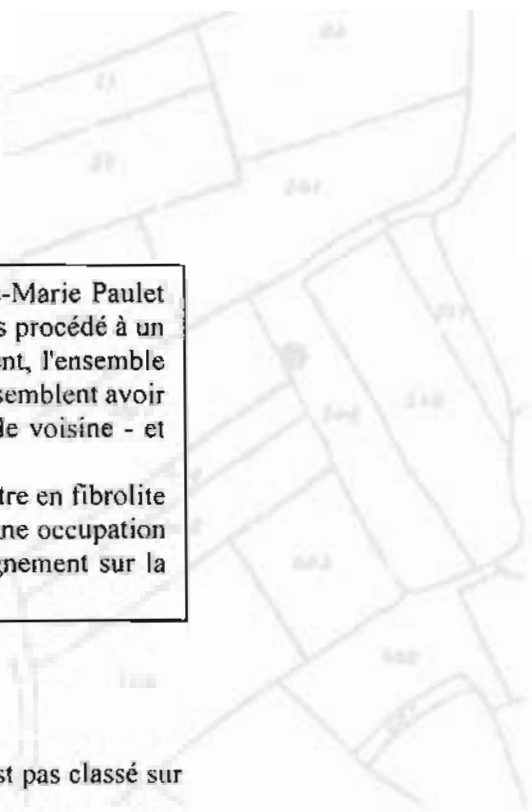
Lors du débroussaillage, deux percuteurs - l'un en granite, l'autre en fibrolite - ont été ramassés à proximité. Si ces objets prouvent bien une occupation pré-protohistorique, ils n'apportent par contre aucun renseignement sur la nature de l'ensemble décrit précédemment.

## PROTECTION

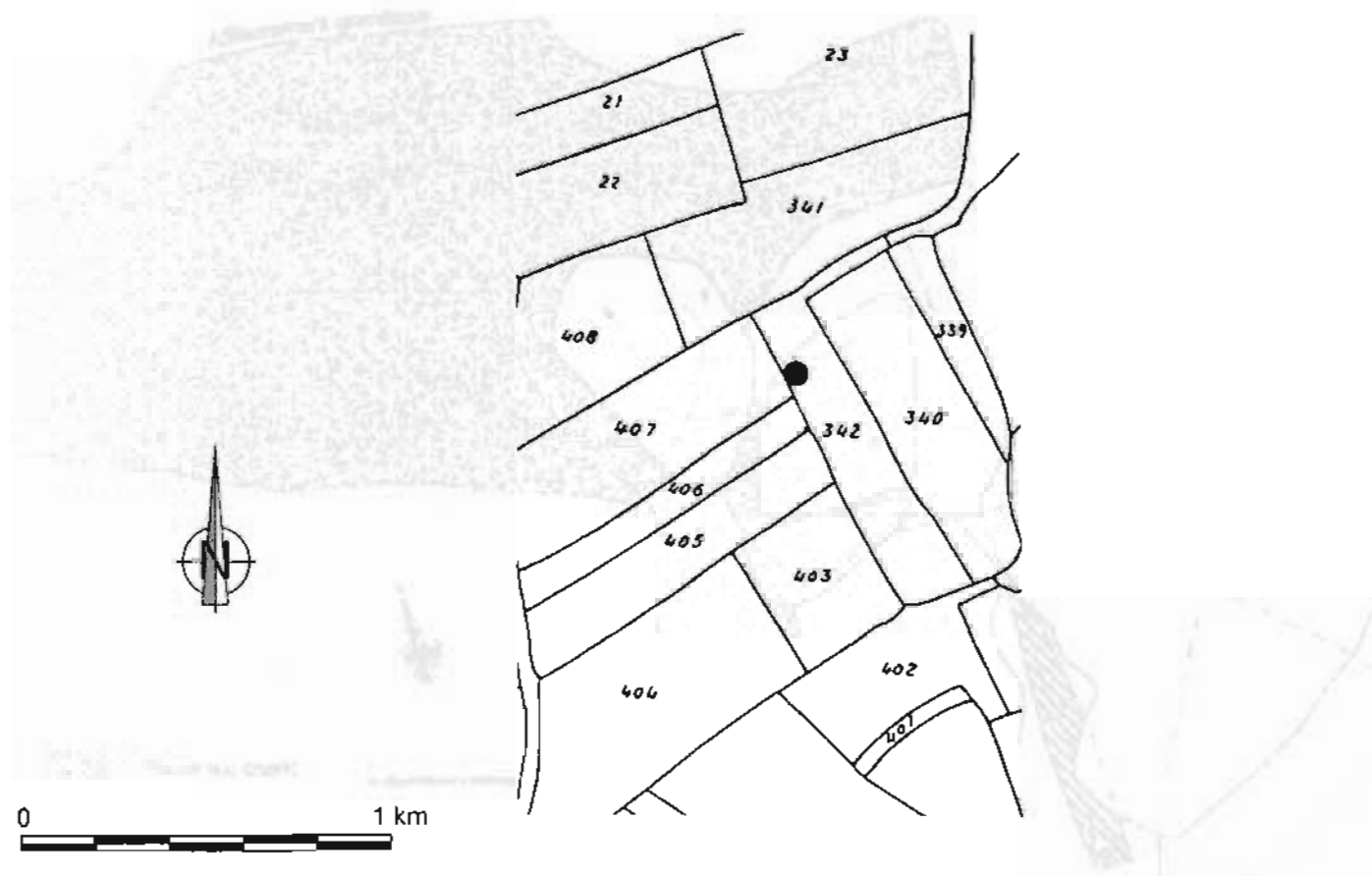
Ce monument ne figure pas dans la Carte archéologique et n'est pas classé sur la liste des Monuments Historiques.

## SOURCES/BIBLIOGRAPHIE

PAILLER, 1996.



Localisation cadastrale de la "structure" de Calès  
Cadastré : Année 1999 - Section B - Feuille 4 - Parcelle 342

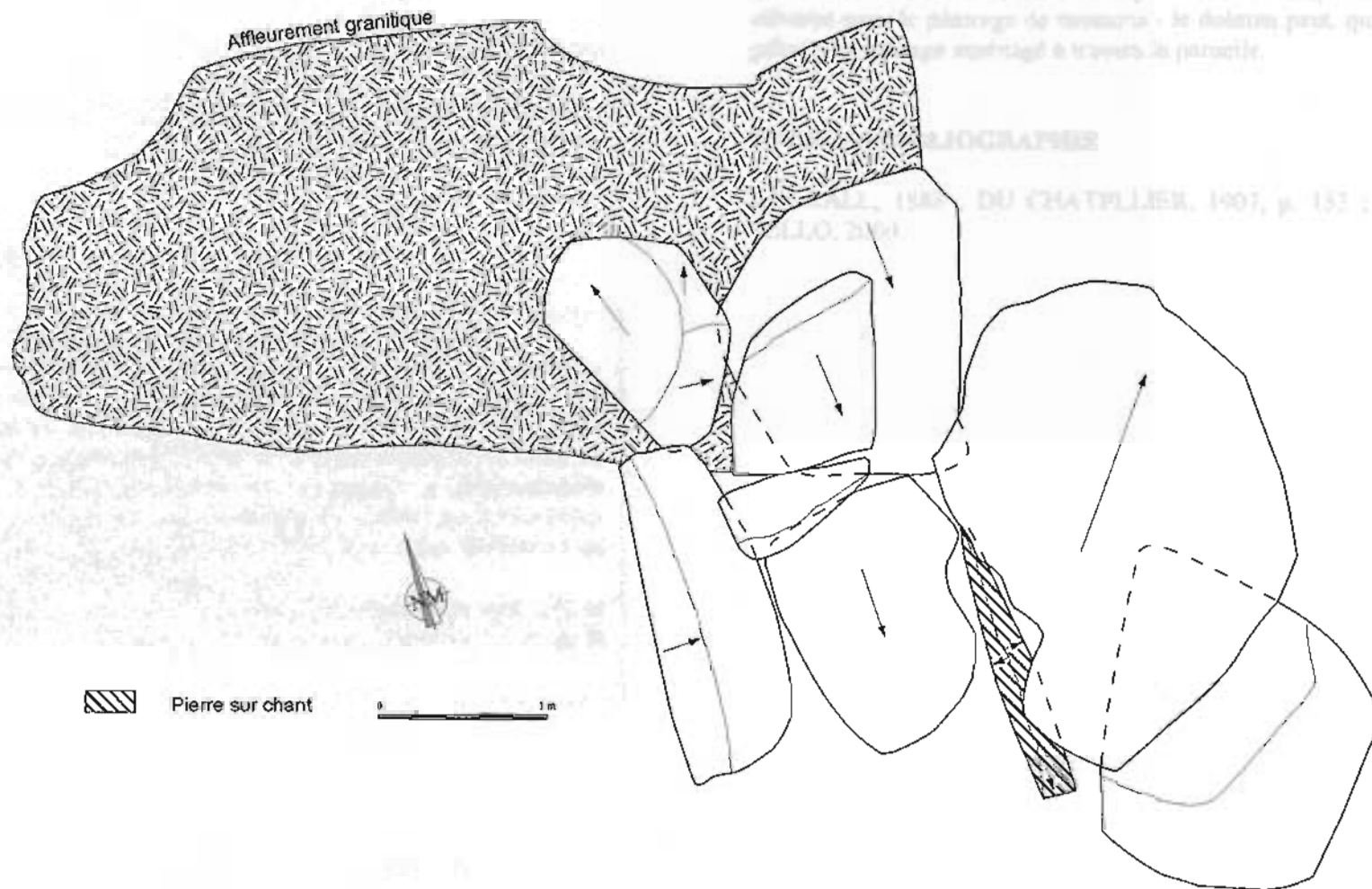




"Structure" de Calès

Relevé : Y. Pailler, Y.-M. Paulet, A. Leroy (22/02/2003)

Cadastre : Année 1999 - Section B - Parcelle 342



LE MENHIR ET LE DOLMEN DE KERIVORET

**LOCALISATION**

Cadastre : 1999      Section : F(3)      Parcelle : 604

Propriétaire de la parcelle : G. Berthelot, 24, rue de Denver, 29200 Brest

Coordonnées Lambert II étendu : menhir : X = 75,920 et Y = 2412,470  
dolmen : X = 75,890 et Y = 2412,480  
Z = env. 30

**DESCRIPTION**

Les deux monuments sont distants d'une trentaine de mètres.  
Le dolmen est composé de cinq piliers et d'une dalle de couverture.  
Les observations de L. Chauris (PELLO, 2000) ont montré que plusieurs granites ont été employés pour sa construction : la dalle nord-est est un granite porphyroïde écrasé provenant de la faille de Porspoder ; la dalle de chevet est un granite à différenciation pegmatitique à feldspath orangé et tourmaline noire ; les autres blocs sont en granite porphyroïde de l'Aber Ildut. Les dalles délimitent un rectangle long de 2,90 m et large de 1.60 m.  
Le menhir est en granite de l'Aber Ildut. Ses dimensions sont 3,52 m en hauteur, 1,59 m en largeur et 0,90 m en épaisseur à 1 m de la base.

**PROTECTION**

N° DRACAR : 00890

N° Carte archéologique (SRA Bretagne) : 29 221 002 AP

Monument Historique    Classement N° : PA000900304    Date : 27/12/1923

**REMARQUES/MISE EN VALEUR**

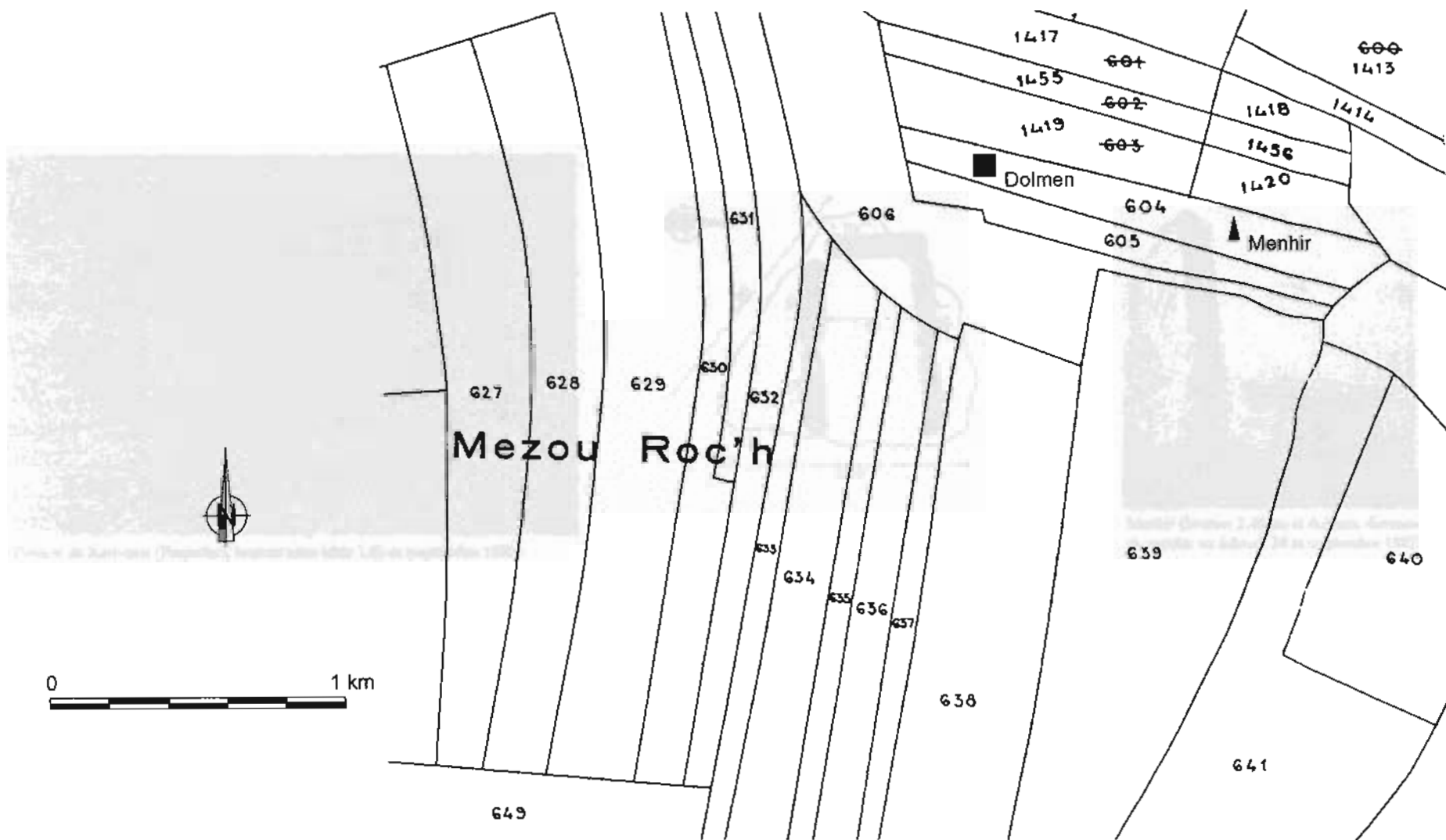
Si le menhir est inaccessible - la parcelle dans laquelle il se trouve étant clôturée pour le pâturage de moutons - le dolmen peut, quant à lui, être visité grâce à un passage aménagé à travers la parcelle.

**SOURCES/BIBLIOGRAPHIE**

ABGRALL, 1883 ; DU CHATELLIER, 1907, p. 153 ; PAILLER, 1996 ; PELLO, 2000.

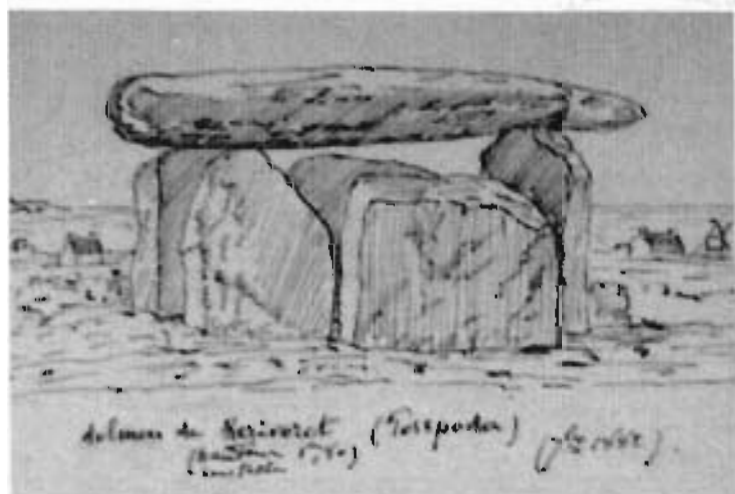
Localisation cadastrale du menhir et du dolmen de Kerivoret  
Année : 1999 - Section F - Feuille 3 - Parcelle 604

1:10000, Année de l'édition: 1999, État de l'édition: 1999

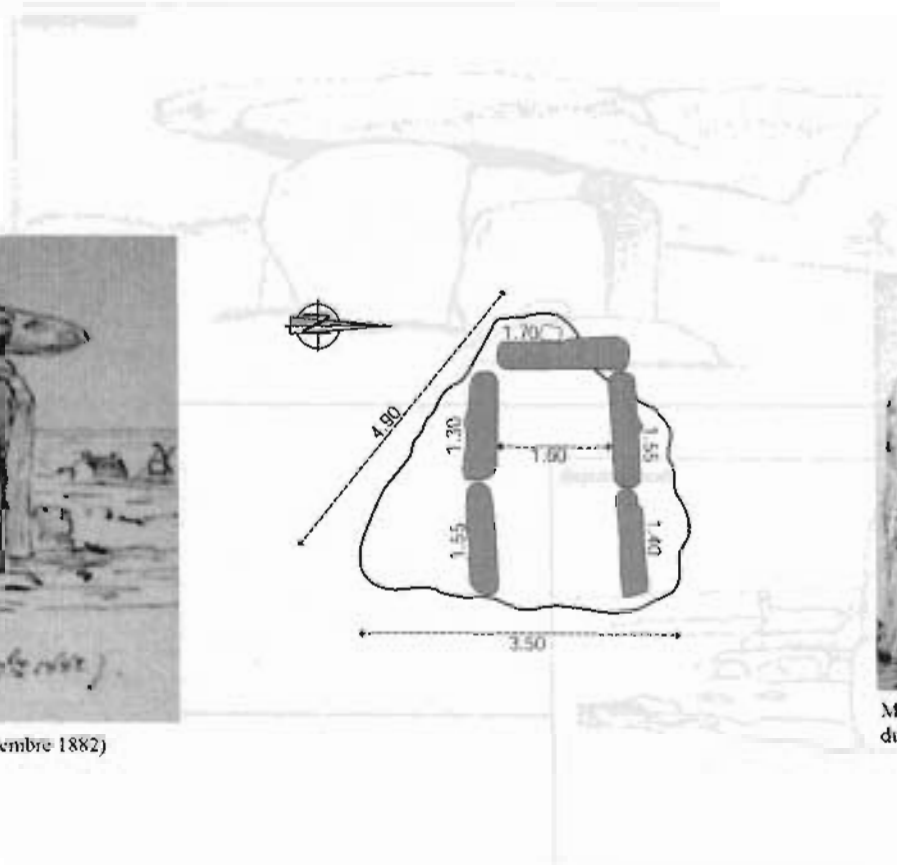


Le dolmen et le menhir de Kerivoret par E. Morin

Le dolmen et le menhir de Kerivoret par P. du Chatellier  
(100 J 1317, Archives départementales du Finistère)

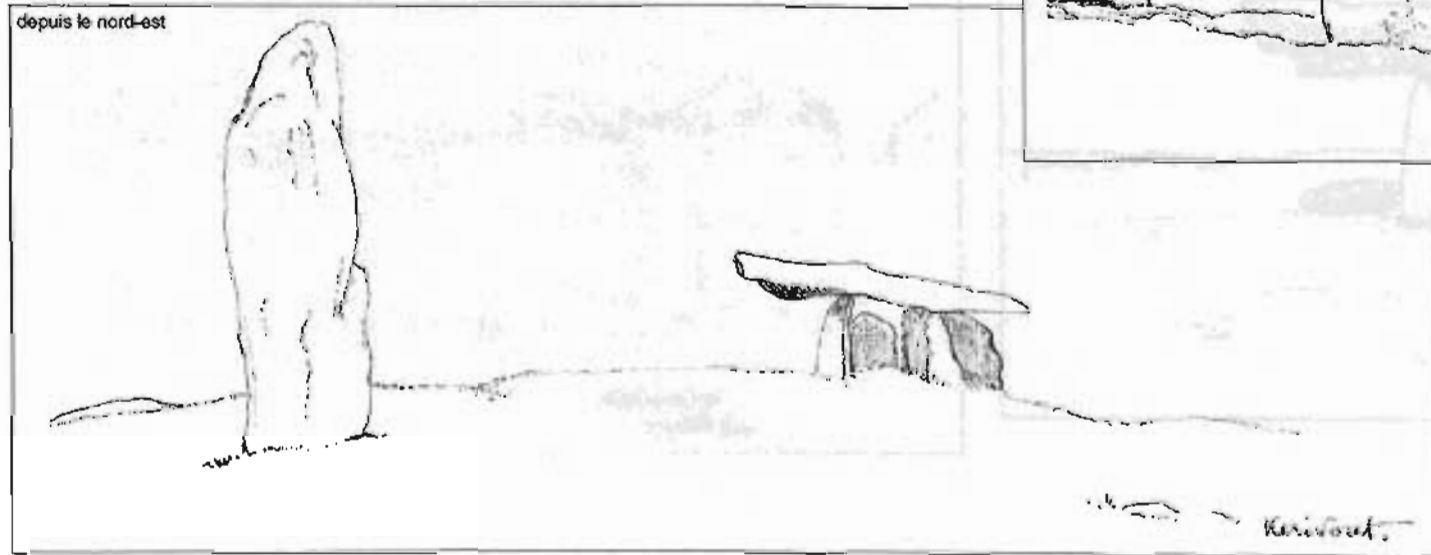
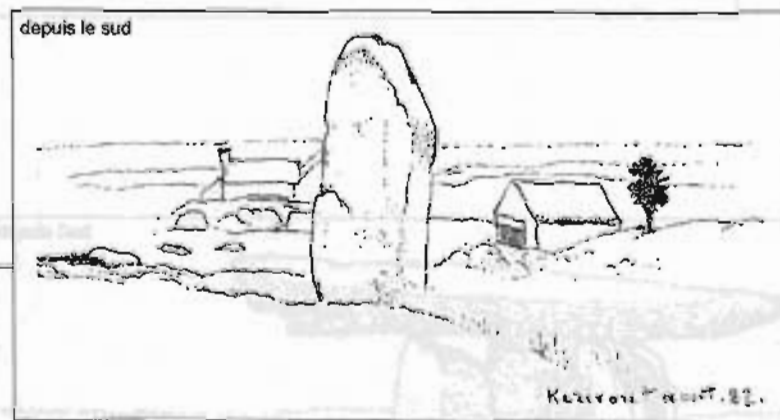
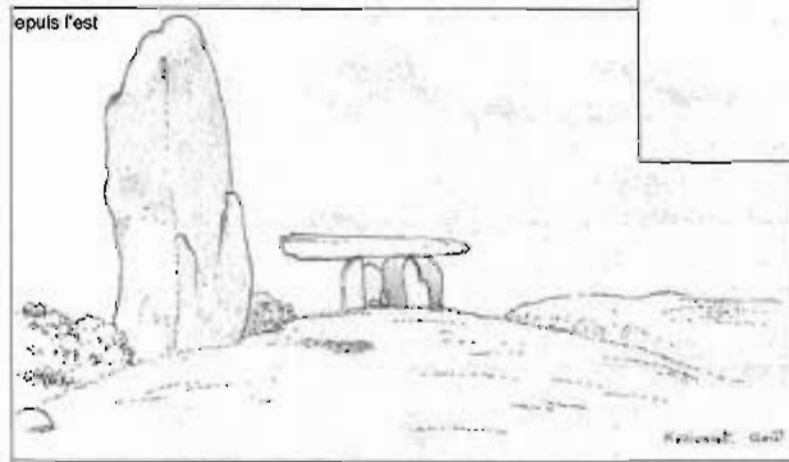
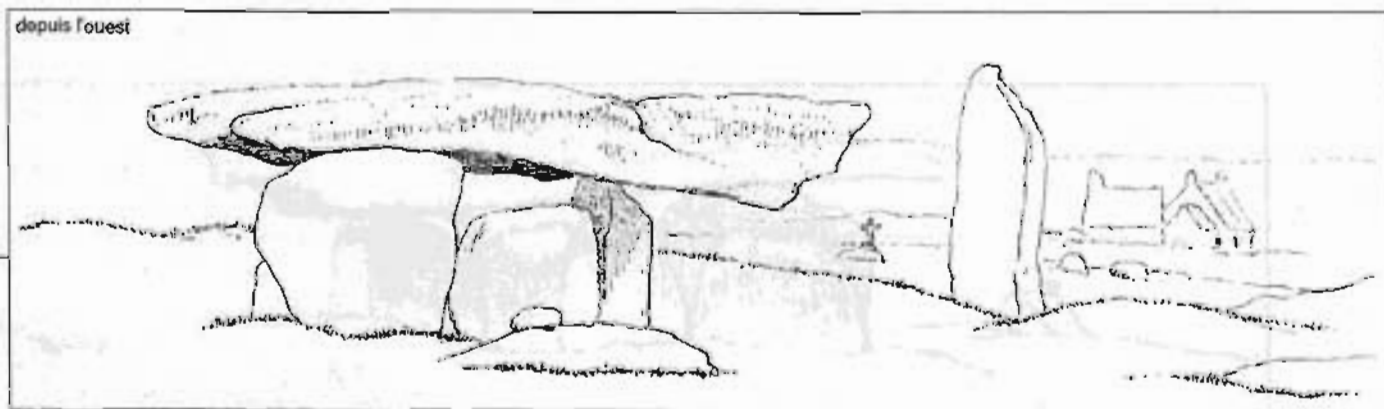


Dolmen de Kerivoret (Pospoder), hauteur sous table 1,80 m (septembre 1882)



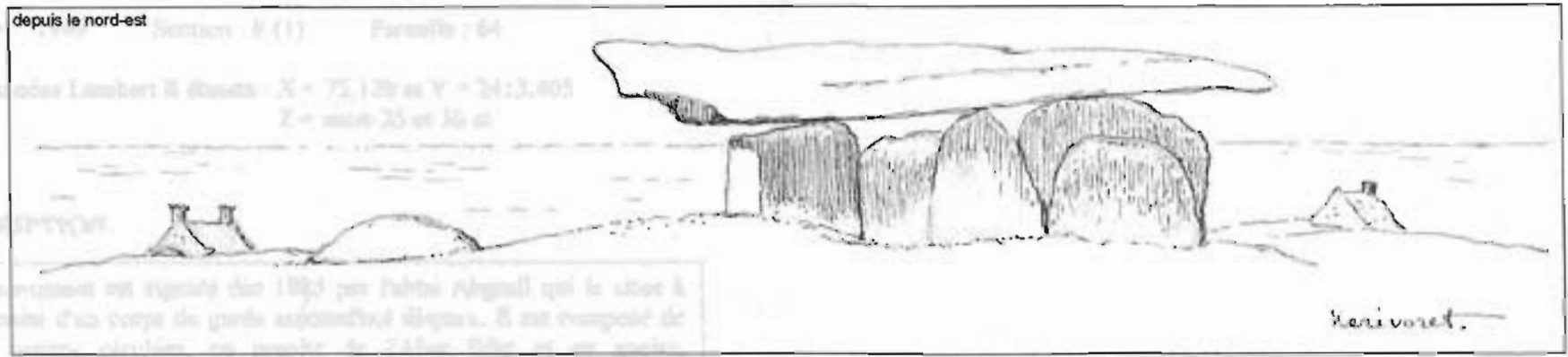
Menhir (hauteur 3,40 m) et dolmen, distance du menhir au dolmen 34 m (septembre 1882)

Le dolmen et le menhir de Kerivoret par E. Morel  
Archives du Laboratoire d'Anthropologie, Rennes I



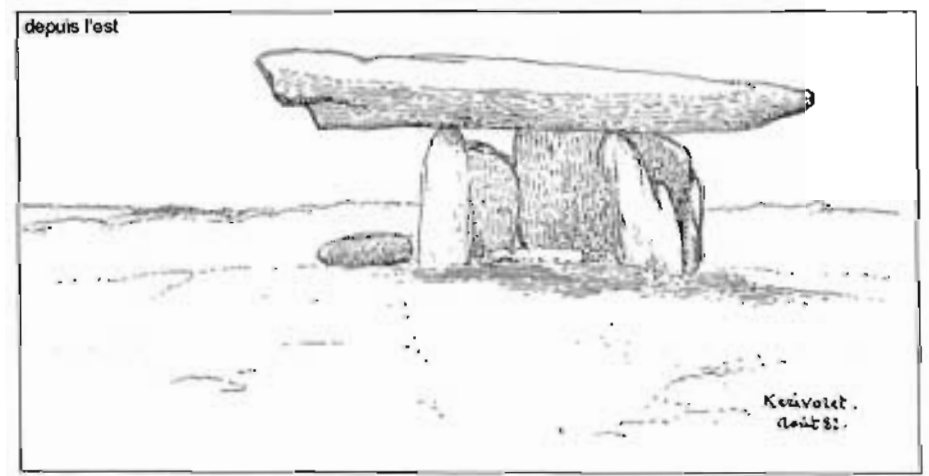
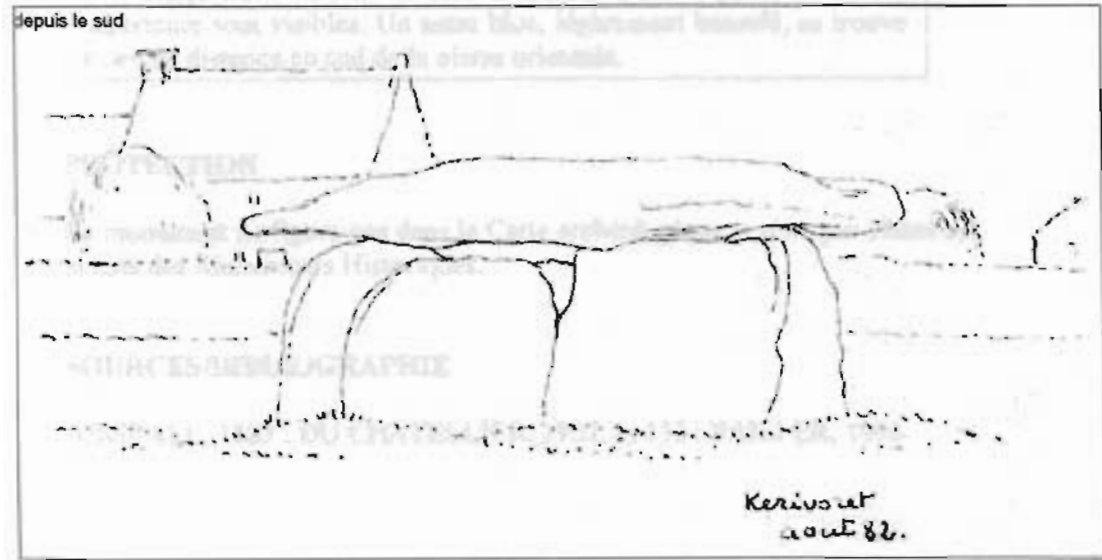
LE DOLMEN DU DREFF

L'ALBAÏTUM



Le dolmen est signalé par l'abbé Algaud qui le situe à proximité d'un corps de garde appartenant à l'abbaye. Il est composé de plusieurs pierres en position de talus. Une table de pierre est posée sur des piliers comme les orientales d'un dolmen disséminé.

Les deux dalles principales mesurent 1,48 m et 1,68 m de long et 1,25 m de large. Leurs faces sont parallèles et distantes d'environ 2 m. Les blocs d'extrémité sont inclinés et démontrent à partir de l'abbé Algaud que les vestiges de son édifice existaient.



## LE DOLMEN DU DREFF

### LOCALISATION

Cadastre : 1999      Section : F (1)      Parcelle : 64

Coordonnées Lambert II étendu : X = 75,120 et Y = 2413,405  
Z = entre 25 et 30 m

### DESCRIPTION

Ce monument est signalé dès 1883 par l'abbé Abgrall qui le situe à proximité d'un corps de garde aujourd'hui disparu. Il est composé de trois pierres plantées, en granite de l'Aber Ildut et en gneiss, interprétées comme les orthostats d'un dolmen démantelé.

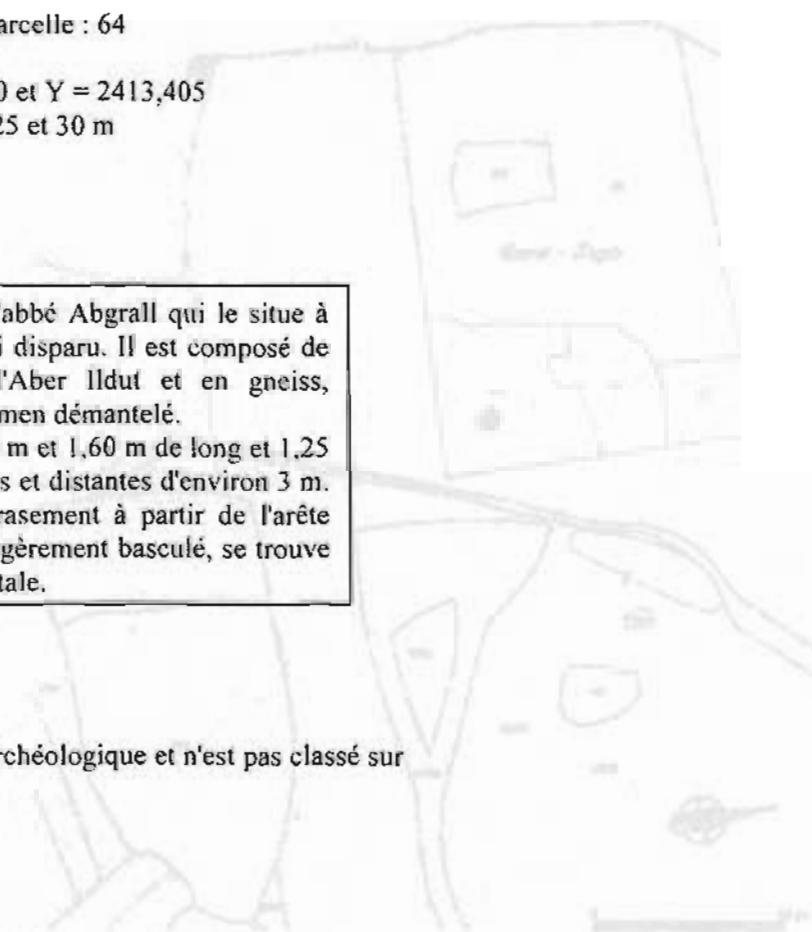
Les deux dalles principales mesurent 1,40 m et 1,60 m de long et 1,25 et 1,15 de haut. Leurs faces sont parallèles et distantes d'environ 3 m. Des traces d'enlèvement d'éclats et d'écrasement à partir de l'arête supérieure sont visibles. Un autre bloc, légèrement basculé, se trouve à peu de distance au sud de la pierre orientale.

### PROTECTION

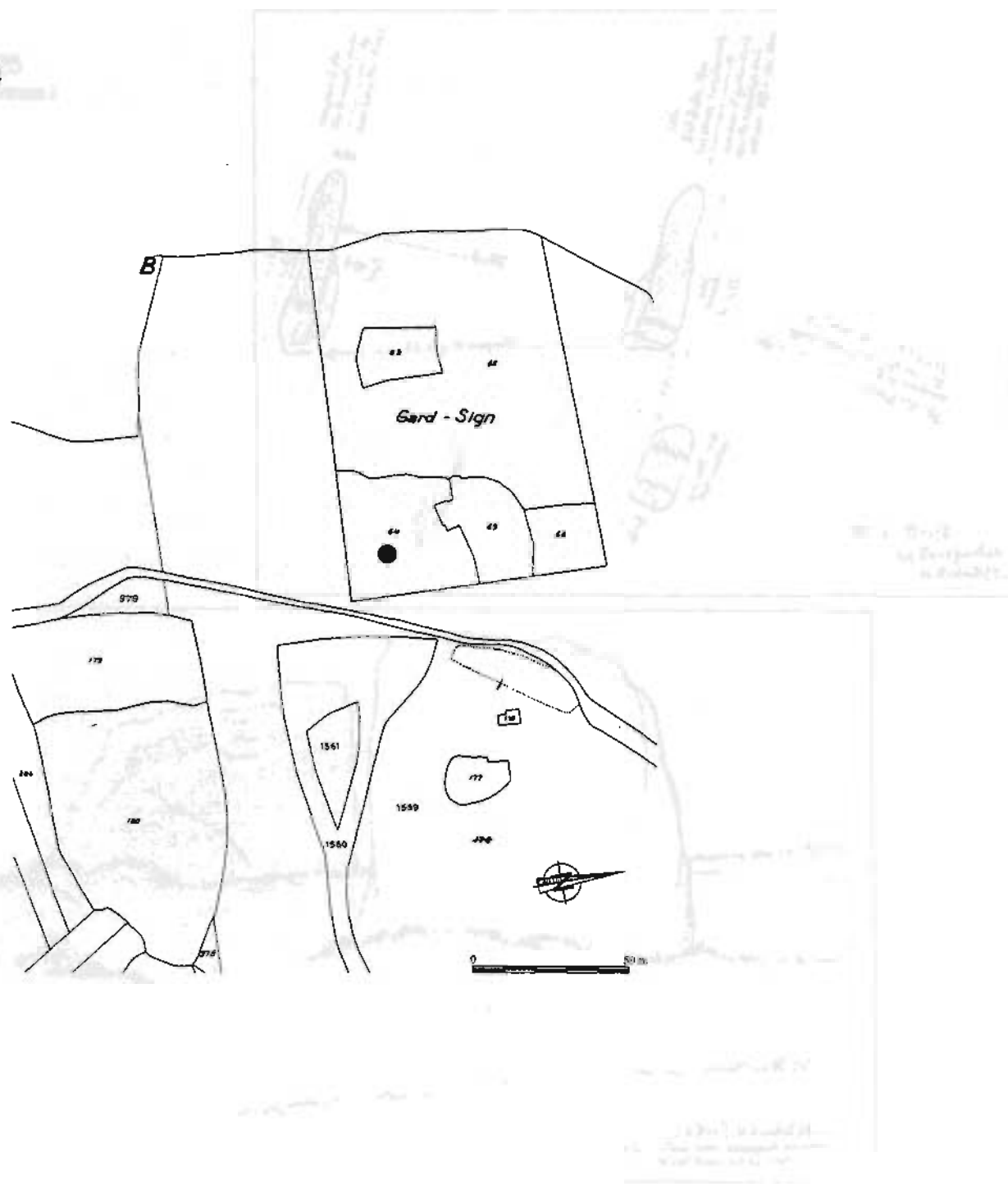
Ce monument ne figure pas dans la Carte archéologique et n'est pas classé sur la liste des Monuments Historiques.

### SOURCES/BIBLIOGRAPHIE

ABGRALL, 1883 ; DU CHATELLIER, 1907, p. 153 ; PAILLER, 1996.



Localisation du dolmen du Dreff  
Année : 1999 - Section F - Feuille 1 - Parcelle 64





Le dolmen du Dreff par E. Morel en 1925  
Archives du Laboratoire d'Anthropologie, Rennes I

LOCALISATION

cadastre 1909 Echelle: G(1) Parcelle 113

Propriétaire de la parcelle: ?

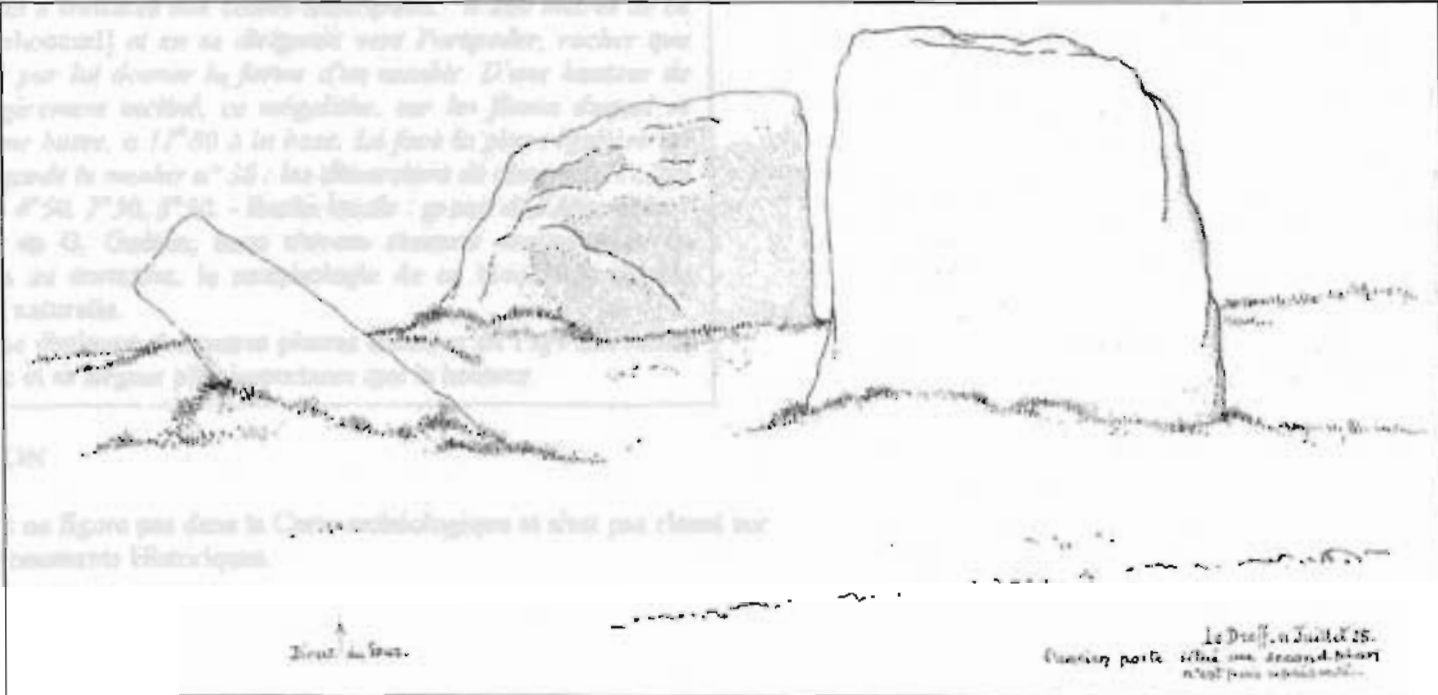
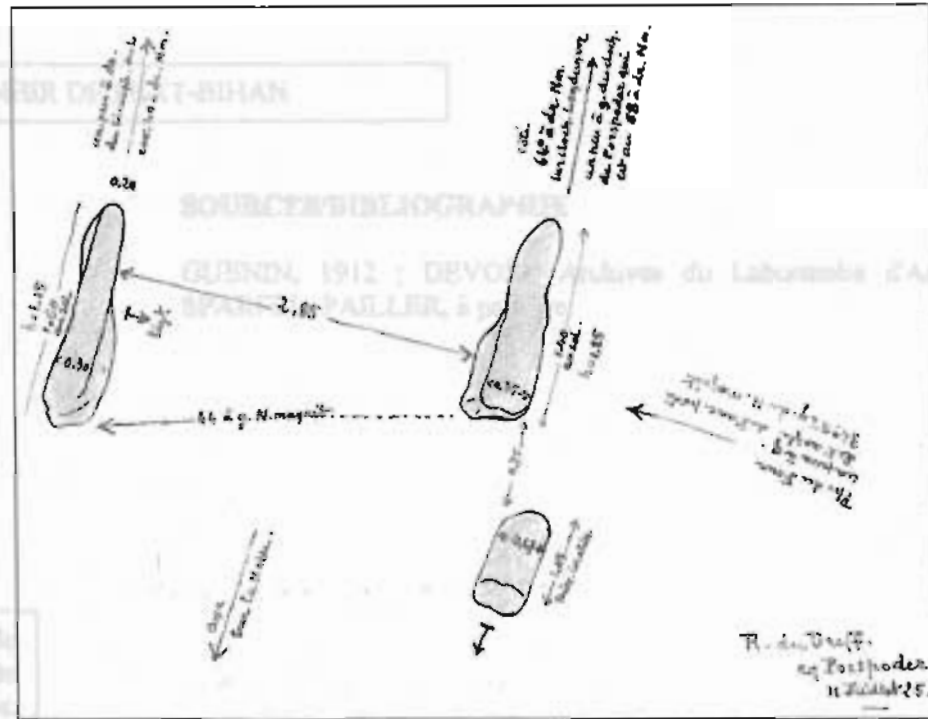
coordonnées Lambert II étendu: X = 78.728 Y = 3413.770  
Z = 109.35 m

DESCRIPTION

Le dolmen est peu connu des archéologues. Si A. Davin s'en parle dans ses publications, une planche photographique inédite (Archives d'Anthropologie) prouve qu'il en existait fort peu. Le dolmen est un simple rectangle de 2,80 m de long sur 1,20 m de large (K. Hertz) et se dirigeait vers l'ouest, rocher qui lui a servi de base. La hauteur est de 1,20 m. Le dolmen est en fait un simple rectangle de 2,80 m de long sur 1,20 m de large. La hauteur est de 1,20 m. Le dolmen est en fait un simple rectangle de 2,80 m de long sur 1,20 m de large. La hauteur est de 1,20 m.

PROTECTION

Le dolmen est inscrit dans le Cadastre d'Anthropologie et n'est pas classé sur la liste des Monuments Historiques.



↑  
Ouest à gauche

Le Dreff, n° Justif. 25.  
C'est une porte  
à l'usage de la sépulture.

## MENHIR DE PRAT-BIHAN

### LOCALISATION

Cadastré : 1999      Section : G (1)      Parcelle : 113

Propriétaire de la parcelle : ?

Coordonnées Lambert II étendu : X = 76,730    Y = 2413,770  
Z = env. 35 m

### DESCRIPTION

Ce menhir est peu connu des archéologues. Si A. Devoir n'en parle pas dans ses publications, une plaque photographique inédite (Laboratoire d'Anthropologie) prouve qu'il en connaissait l'existence. G. Guénin lui a consacré une courte description: "*A 200 mètres de ce menhir [Kerhouezel] et en se dirigeant vers Porspoder, rocher que l'on a taillé pour lui donner la forme d'un menhir. D'une hauteur de 3<sup>m</sup>50, et légèrement incliné, ce mégalithe, sur les flancs duquel se remarque une bosse, a 11<sup>m</sup>80 à la base. La face la plus régulière est celle qui regarde le menhir n° 36 ; les dimensions de chacun des côtés sont : 1<sup>m</sup>40, 4<sup>m</sup>50, 2<sup>m</sup>30, 3<sup>m</sup>30. - Roche locale : granit de l'Aber-Idut.*" A l'inverse de G. Guénin, nous n'avons reconnu aucune mise en forme. Bien au contraire, la morphologie de ce bloc nous semble entièrement naturelle. Ce menhir se distingue des autres pierres dressées du Pays des Abers par sa forme et sa largeur plus importante que la hauteur.

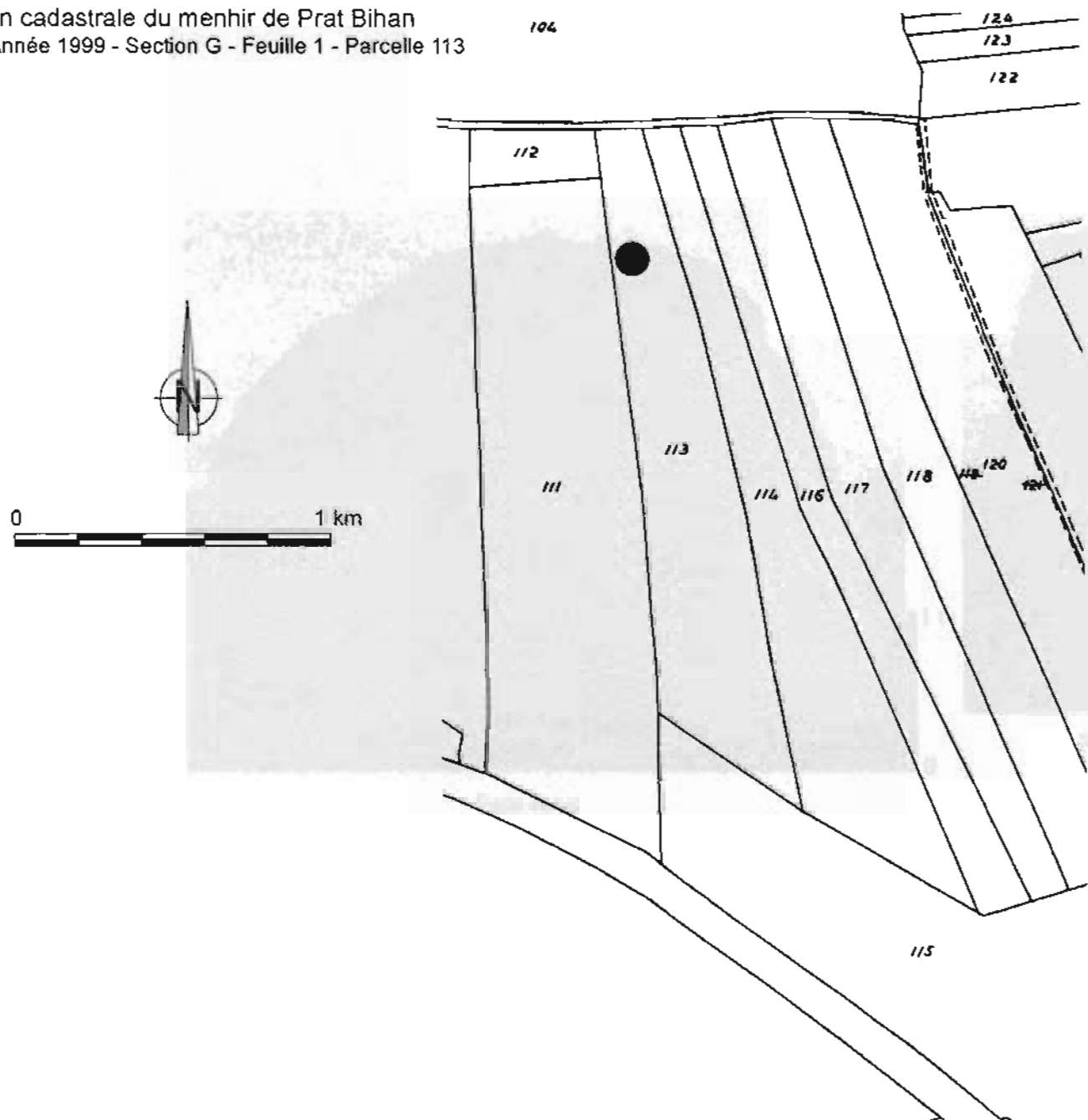
### PROTECTION

Ce monument ne figure pas dans la Carte archéologique et n'est pas classé sur la liste des Monuments Historiques.

### SOURCES/BIBLIOGRAPHIE

GUENIN, 1912 ; DEVOIR, Archives du Laboratoire d'Anthropologie ; SPARFEL, PAILLER, à paraître.

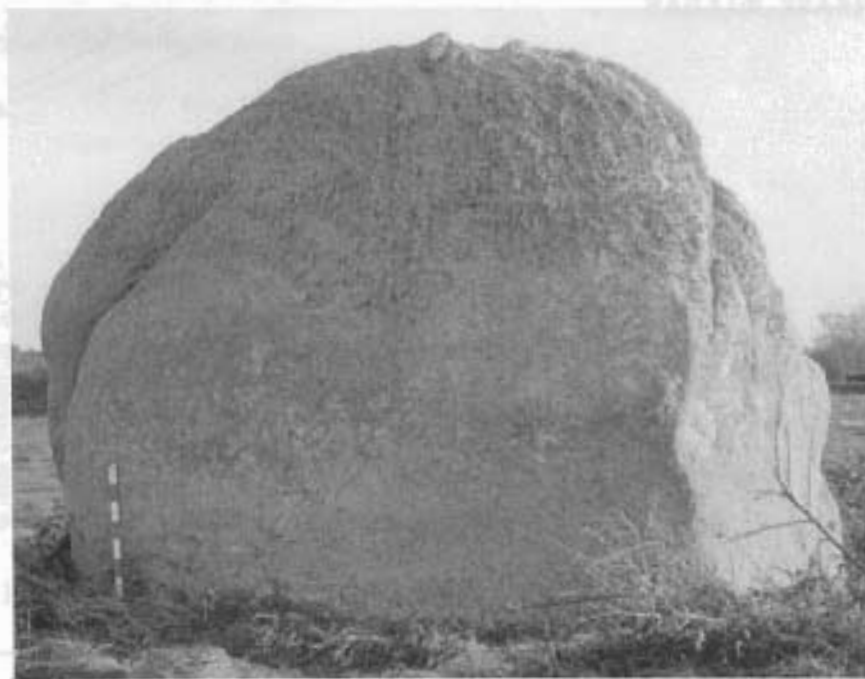
Localisation cadastrale du menhir de Prat Bihan  
Cadastre : Année 1999 - Section G - Feuille 1 - Parcelle 113



LE MÈNHIR NÉOLITHIQUE DE FOLS-AR-VERRET, PRESQU'ÎLE SAINT-LAURENT

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

DU CHATELAIN, 1907, p. 177 ; PARLIER, 1996 ; PELLISSIER, 2000  
SARLES, SPARFEL, 2000



Face ouest



Profil sud

1 m  
0

## L'ENSEMBLE MÉGALITHIQUE DE PORS-AR-VERRET, PRESQU'ÎLE SAINT-LAURENT

### LOCALISATION

Cadastre : 1999      Section : A1:      Parcelle : 70

Propriétaire de la parcelle : Conseil Général du Finistère

Coordonnées Lambert II étendu : X = 75,270    Y = 2414,480  
Z = env. 5 m

### DESCRIPTION

Ce monument est signalé pour la première fois par P. du Chatellier (1907). Les photographies d'A. Devoir indiquent que l'aspect actuel de l'ensemble est identique à celui du début du XX<sup>e</sup> siècle. L'ensemble comprend six blocs, trois plantées, trois autres couchées. Il est peu éloigné d'un chaos granitique qui a vraisemblablement fait office de carrière pour les hommes du Néolithique.

Cet ensemble est habituellement interprété comme une enceinte mégalithique, mais il faut avouer que l'état actuel est très éloigné d'une telle organisation.

Un autre menhir se situe à quelques mètres au nord du chaos granitique.

### PROTECTION

N° DRACAR : 01479

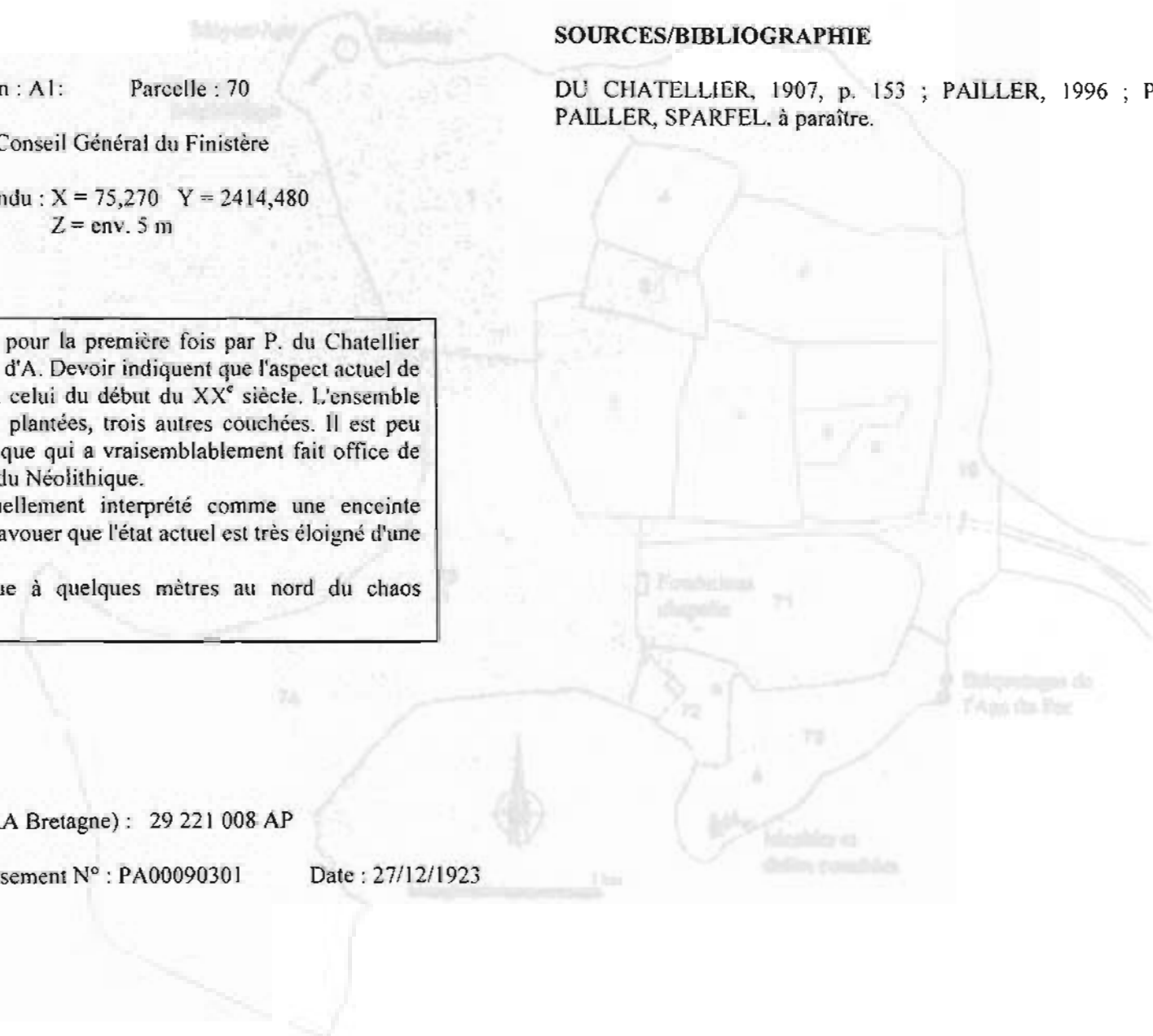
N° Carte archéologique (SRA Bretagne) : 29 221 008 AP

Monument Historique Classement N° : PA00090301

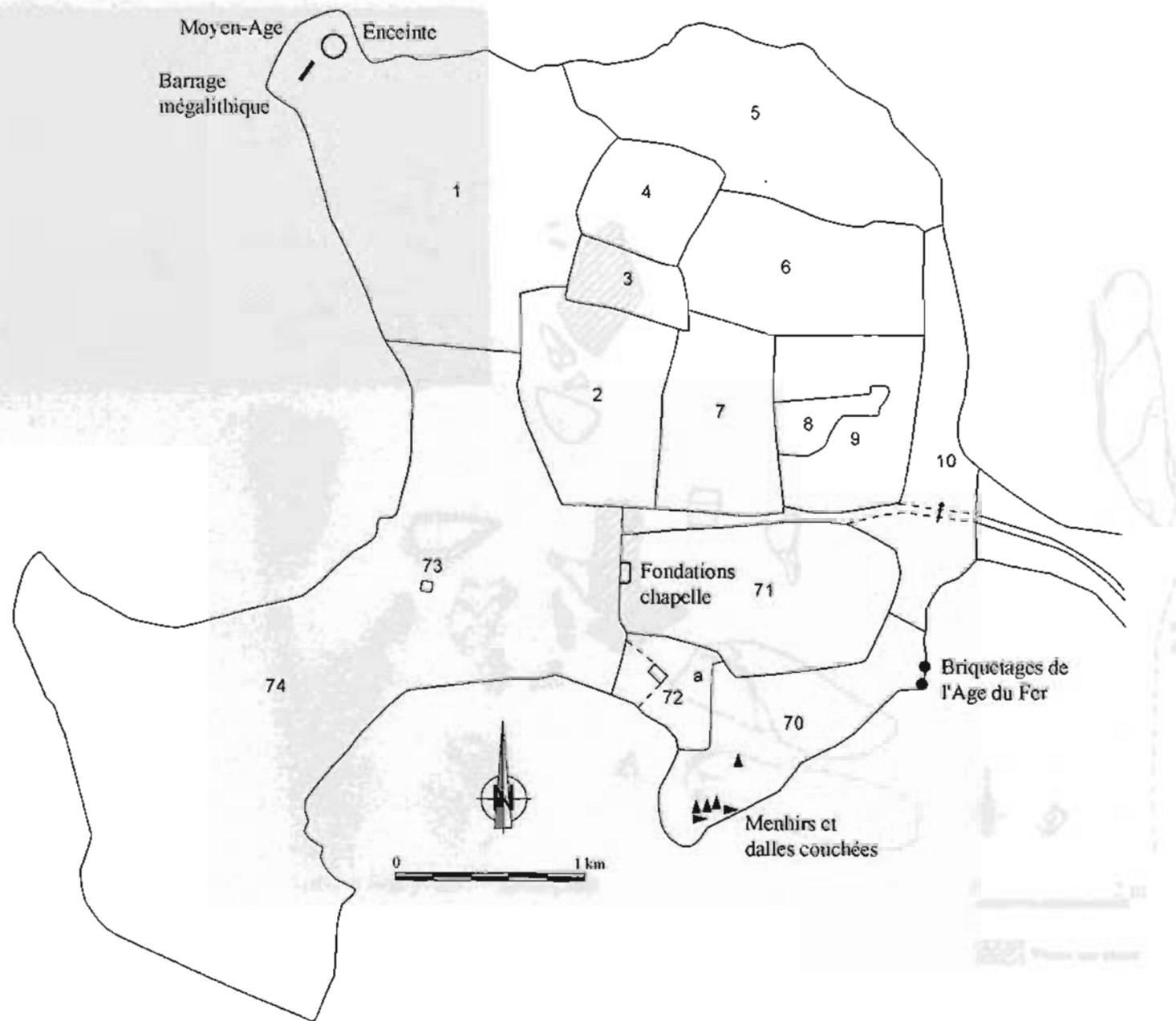
Date : 27/12/1923

### SOURCES/BIBLIOGRAPHIE

DU CHATELLIER, 1907, p. 153 ; PAILLER, 1996 ; PELLO, 2000 ;  
PAILLER, SPARFEL, à paraître.



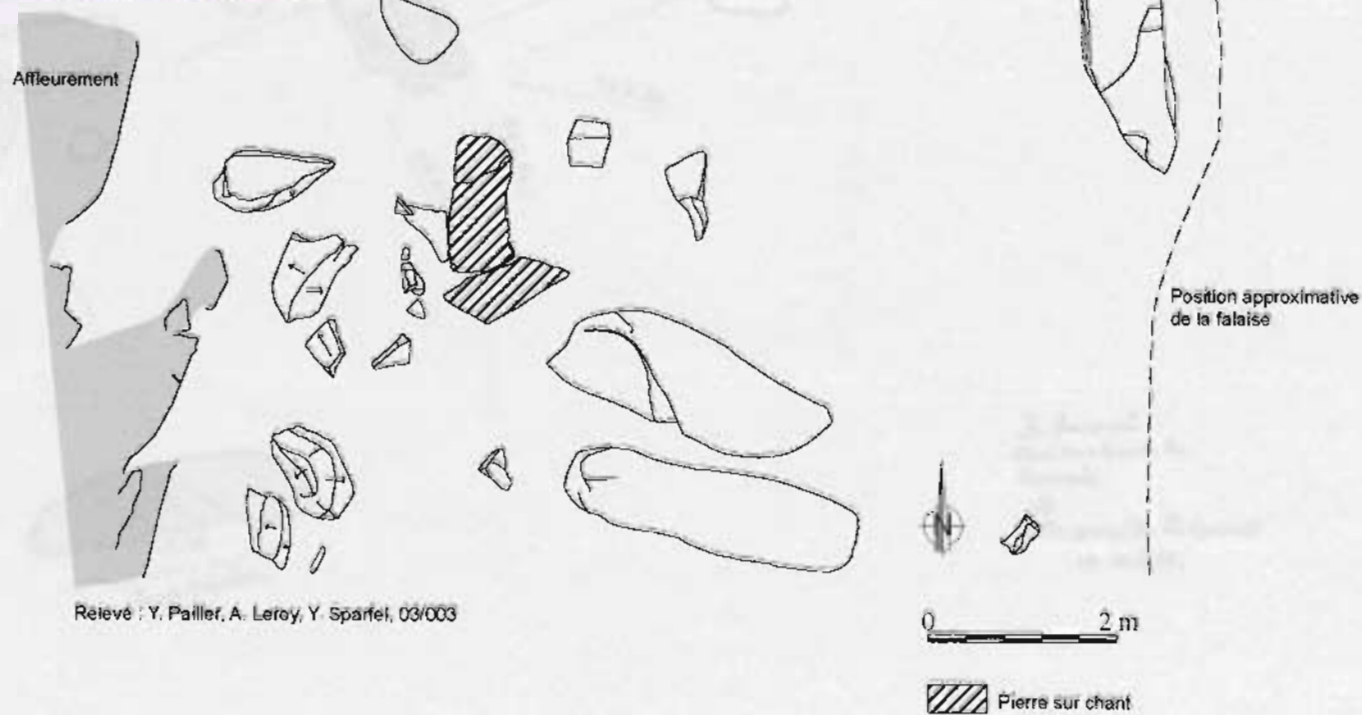
Presqu'île Saint-Laurent  
Cadastre : Année 1999 - Section A - Feuille 1



L'ensemble mégalithique de Pors ar Verret, Presqu'île Saint-Laurent  
Cadastre : Année 1999 - Section A - Feuille 1 - Parcelle 70




Cliché : Y. Sparfel, 02/2003



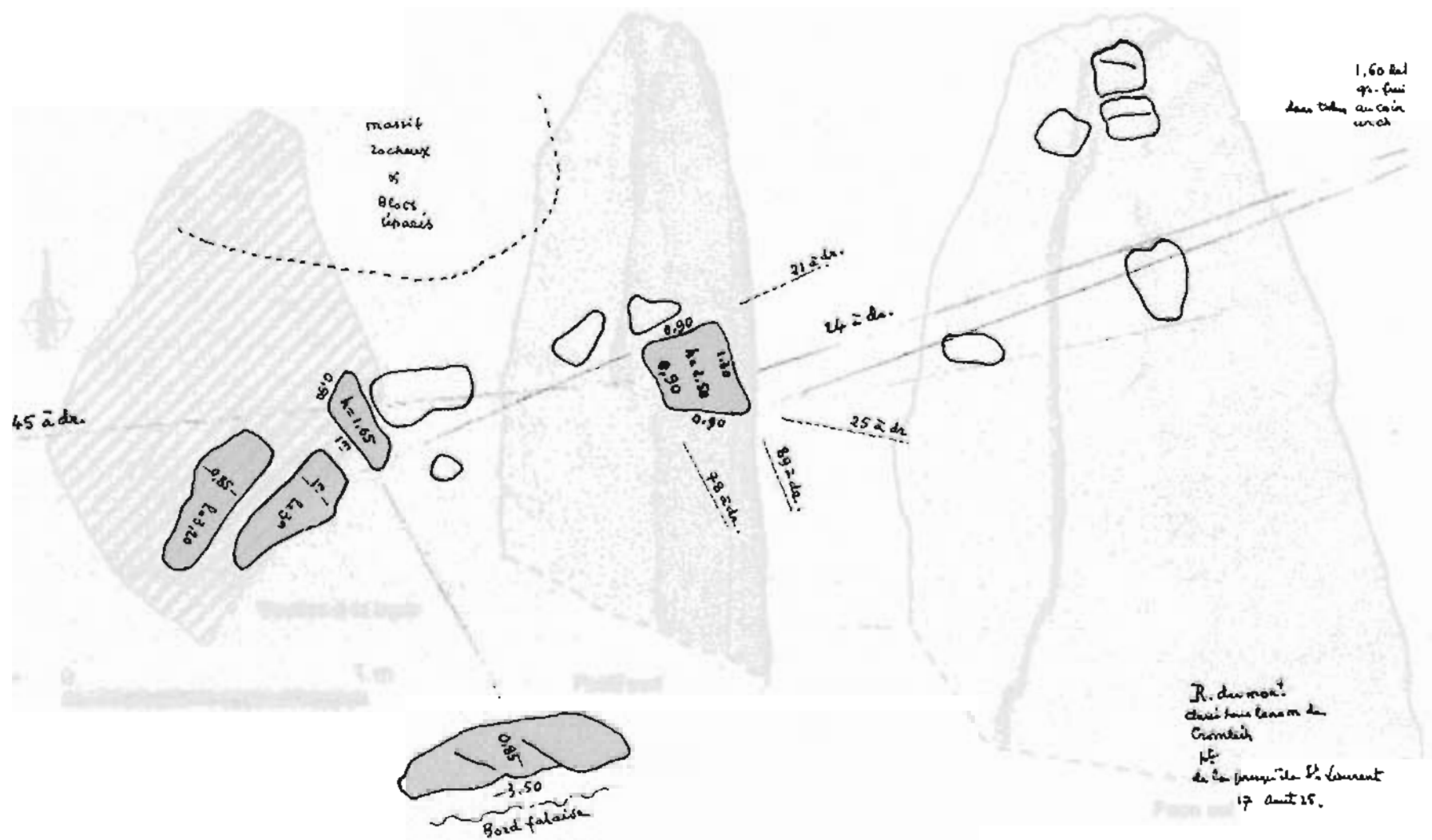
Relevé : Y. Patlier, A. Leroy, Y. Sparfel, 03/003

0 2 m

 Pierre sur chant

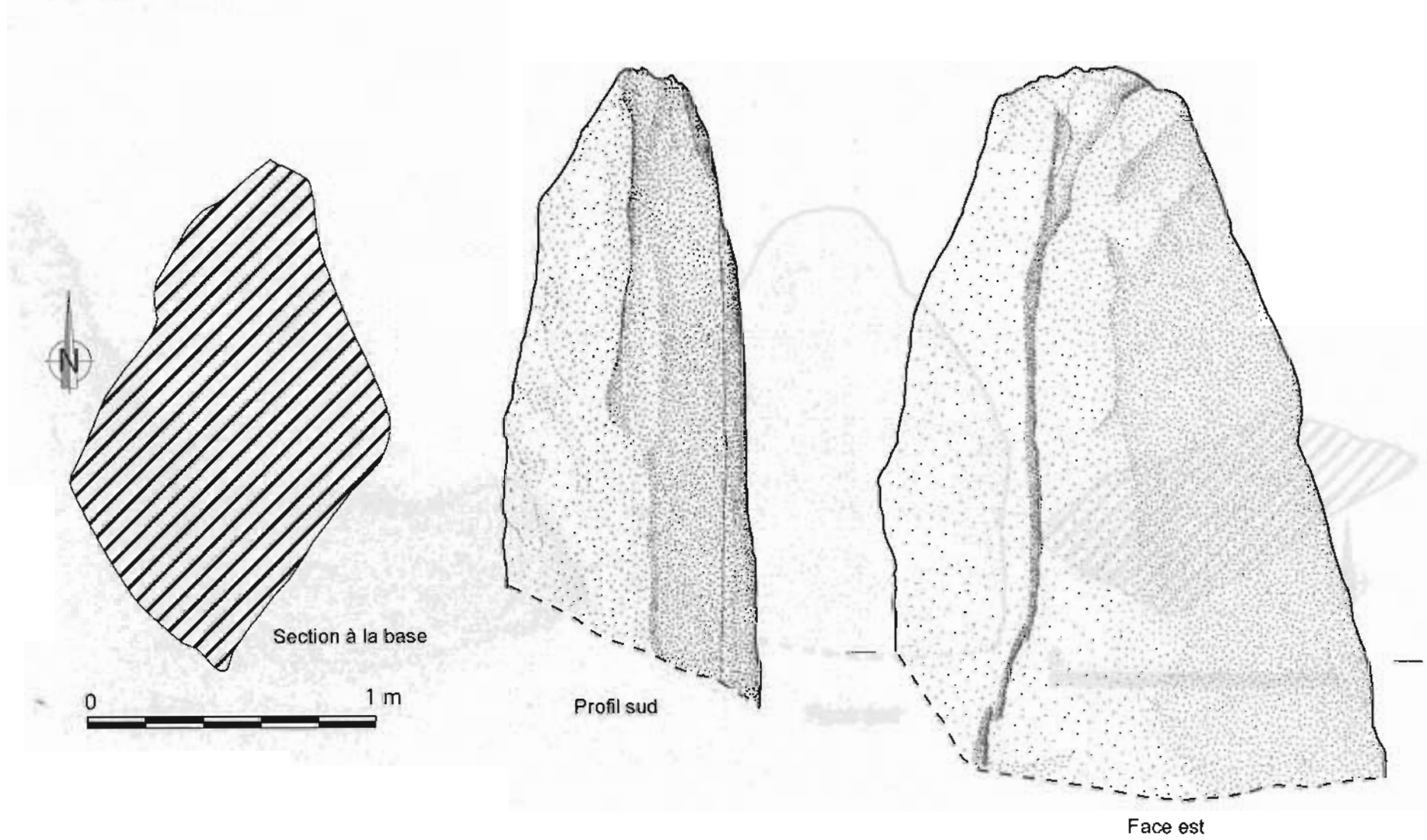
L'ensemble mégalithique de Pors ar Verret, Presqu'île Saint-Laurent par E. Morel en 1925

Archives du Laboratoire d'Anthropologie, Rennes I  
Cadastre : Année 1999 - Section A - Feuille 1 - Parcelle 70

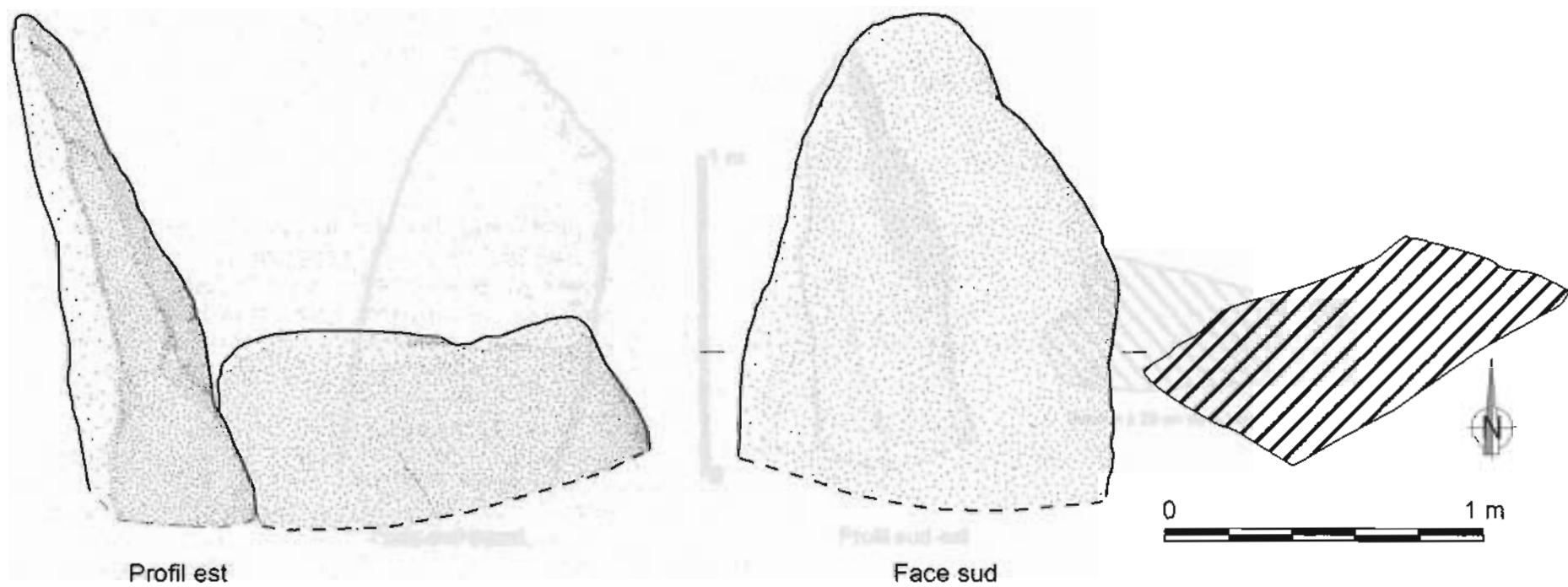




Menhir septentrional de l'ensemble mégalithique de Pors ar Verret, Presqu'île Saint-Laurent  
Dessin : Y. Sparfel, 04/2003



Menhir méridional de l'ensemble mégalithique de Pors ar Verret, Presqu'île Saint-Laurent  
Dessin : Y. Sparfel, 04/2003



Menhir de Porz an Ilis, Presqu'île de Saint-Laurent  
 Dessin : Y. Sparfel, 05/2003

STELS DE KERROUEZIL

LOCALISATION

Commune : Porz an Ilis (Morbihan) - Département : Morbihan

Coordonnées de la parcelle : 203 (Morbihan) - Réserve de la commune de Porz an Ilis

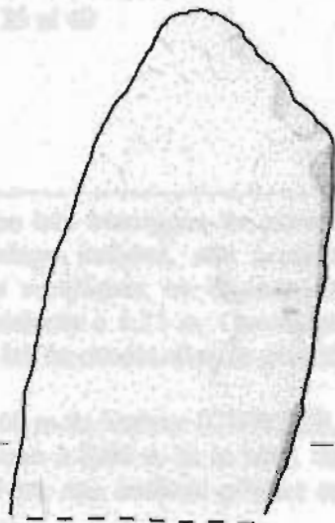
Coordonnées Lambert II (mètres) : X = 77330 Y = 281170  
 Z = 400000 m au G

DESCRIPTION

C'est un grand silex taillé à un bout en pointe et à l'autre en biseau, orné d'une surface gravée en spirales, de 1,70 m de hauteur et 0,70 m de largeur. Sa base est élargie en sautoir. Sur la face sud-ouest, on observe des gravures de spirales.

La commune de Porz an Ilis possède une réserve de la commune de Porz an Ilis, cadastrée au plan cadastral de 1930 (SIA) (1,70 m de largeur et 1 m de hauteur). Cette réserve est située sur la face sud-ouest du menhir.

La disposition de grandes pierres dressées en alignement est caractéristique de la presqu'île de Saint-Laurent, et l'observation de ces alignements permet de constater que les menhirs de cette presqu'île sont taillés en silex.



Face sud-ouest

PROTECTION

N° DRACAR : 00006

N° Carte archéologiques (DRA BRM 2004) : 29 221 006 AP

Mémoire Historique - Classement N° : PAD000104 - Date : 22/02/1931

REMERCIEMENTS EN VALEUR

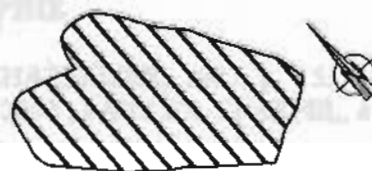
Les auteurs remercient le propriétaire de la parcelle pour son accueil et son aide lors de la prise de vue et pour son aide de quelque nature que ce soit.

BIBLIOTHÈQUE

ADRIEN DE CHATELAIN, 1930  
 « FAUCONNETTES », 2 gravures.



Profil sud-est



Section à 20 cm de la base

## LA GRANDE STELE DE KERHOUZZEL

### LOCALISATION

Cadastre : 1999    Section : A (3)    Parcelle : 522

Propriétaire de la parcelle : SCI Kérizella par J. Bultiau, 6, route de Kérizella, Porspoder

Coordonnées Lambert II étendu : X = 77,020    Y = 2413,750  
Z = entre 35 et 40

### DESCRIPTION

Cette grande stèle appartient à un groupe très homogène de pierres dressées caractérisées par un bouchardage intégral, une section quadrilatérale ou pentagonale, des pans rectilignes ou légèrement convexes et une hauteur imposante, supérieure à 5,75 m. Ces stèles ont également en commun d'avoir toutes été façonnées dans le granite porphyroïde de l'Aber Ildut.

La grande stèle de Kerhouzzel mesure 6,60 m de hauteur (CORDIER, 1958), 1,70 m de largeur et 1 m d'épaisseur à 0,60 m de la base. Sa section est pentagonale. Sur la face sud-est, une enclave grisâtre se dégage en relief.

La desquamation de grandes plaques, phénomène également constaté sur la grande stèle de Saint-Gonvac'h, constitue un obstacle à l'observation d'éventuelles gravures.

### PROTECTION

N° DRACAR : 00886

N° Carte archéologique (SRA Bretagne) : 29 221 006 AP

Monument Historique    Classement N° : PA00090306    Date : 22/02/1921

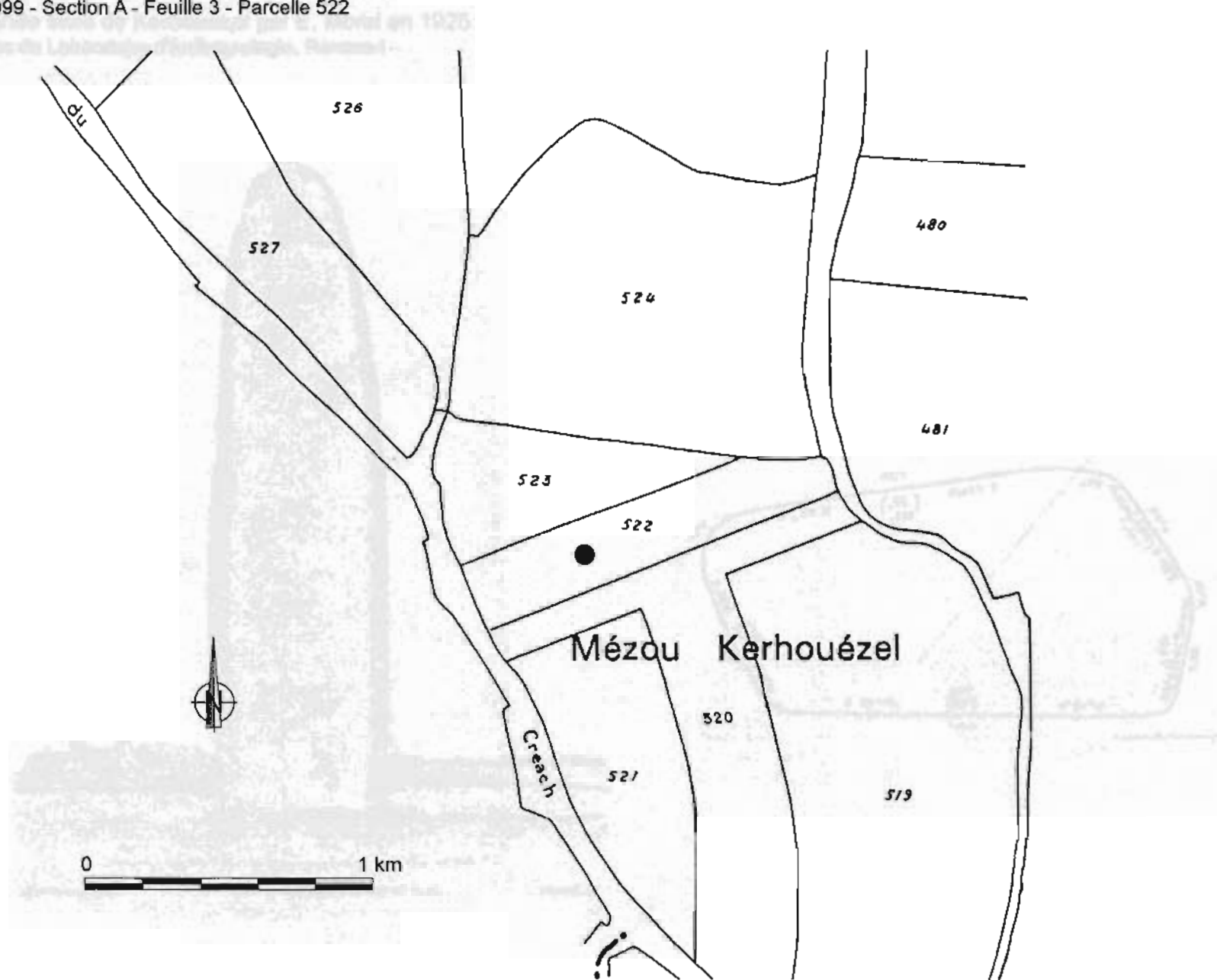
### REMARQUES/MISE EN VALEUR

L'agriculteur exploitant la parcelle tolère un passage à travers ses cultures et s'abstient de cultiver une aire de quelques mètres carrés autour du mégalithe.

### SOURCES/BIBLIOGRAPHIE

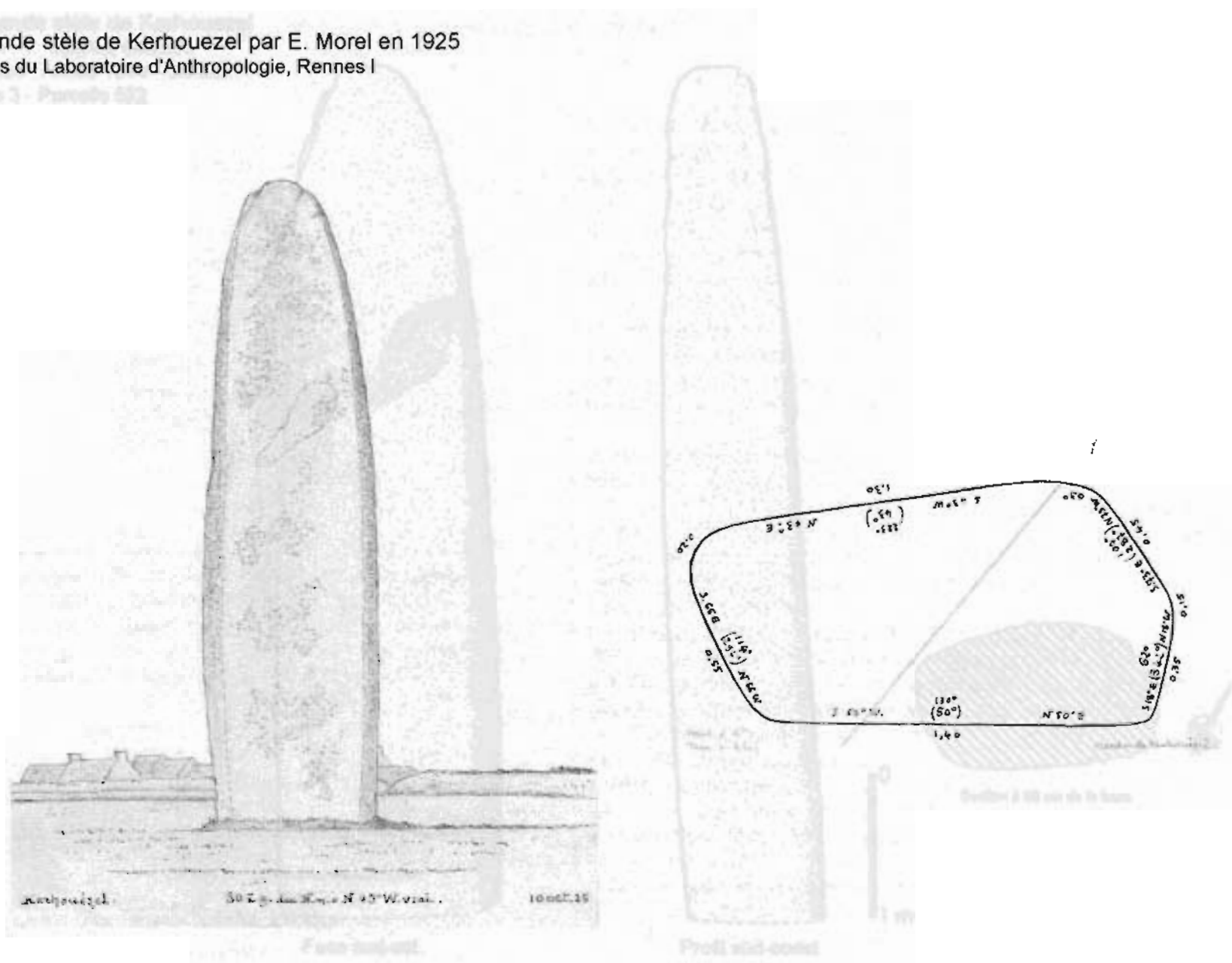
ABGRALL, 1883 ; DU CHATELLIER, 1907, p. 153 ; CORDIER, 1958 ; PAILLER, 1996 ; PELLO, 2000 ; PAILLER, SPARFEL, à paraître.

Localisation cadastrale de la grande stèle de Kerhouézel  
Cadastre : Année:1999 - Section A - Feuille 3 - Parcelle 522



La grande stèle de Kerhouezel par E. Morel en 1925  
 Archives du Laboratoire d'Anthropologie, Rennes I

Faïence 3 - Planche 522



La grande stèle de Kerhouezel  
 Dessin : Y. Sparfel, 04/2003  
 Cadastre : Année 1999 - Section A -  
 Feuille 3 - Parcelle 522

L'ÉPIGRAMME MÉGALITHIQUE DE SAINT-DENEC

LOCALISATION

Cadastre 1999 Section: B (7) Parcelle: 522  
 Micro-toponyme: Pénissac-Mén  
 Propriétaires de la parcelle: M. Durville, 65  
 A. Durville, 40  
 Y. Durville, 17  
 Coordonnées Lambert II Métrique: UTM 48  
 N 472 500  
 V 472 500  
 2° 45 p

DESCRIPTION

Jusqu'en début des années 1930, l'épigramme de Saint-Denec était composée de deux groupes distincts (1931), chacun comprenant une pierre rectangulaire. Aujourd'hui, du premier groupe, ne subsiste qu'une seule pierre de 3,27 m de hauteur (1,27 m de largeur) et de 1,27 m de largeur, la dalle ayant été brisée en deux dans une tranchée agricole, et celle-ci est visible (1923) qui était car. Le second groupe est l'ÉPIGRAMME (L. L'HOMIE, Lab. Antiq.).

Le second groupe comprend les pierres distinctes de 1,27 m de hauteur et 1,27 m de largeur et est visible dans une tranchée agricole. L'épigramme est réinterprétée d'A. Davou, qui a été repris depuis (ELOT, 1998, p. 514, 543), pour les caractères écrits des caractères mégalithiques. Elle est gravée sur la face sud-est de la grande pierre haute sur l'épave-Mén de même groupe, le premier caractère est le signe du groupe des stèles.



Face sud-est



Profil sud-ouest

Ce dessin est construit par un dessin de. Néanmoins de plusieurs investigations et qui montre que la pierre de la dalle est... L. L'HOMIE note que la dalle est... second groupe n'aurait pu être dressée, à cause de sa... (sans tranchée de centimètres), que de... un petit problème car, dans ce cas, la... la plus satisfaisante qui se situe à un... de... à 50 cm de sol et... la largeur de la dalle ce qui serait... de gravure. Enfin, à la suite de petites... des deux dalles connues, L. L'HOMIE a... et voit distinctement devant cet ensemble.

A... peut être établi avec les feuilles de... par Z. Le... et les... Piquart... en... en... 15 m de longueur pour... 14 et 11 m), limités par des dalles de... des dalles de... qui le... et... par un... deux... (2,5 m de...)

Section à 60 cm de la base

## L'ENSEMBLE MEGALITHIQUES DE SAINT DENEK

### LOCALISATION

Cadastre : 1999      Section : B (1)      Parcelle : 68

Micro-toponyme : Parc ar Mein hir

Propriétaire de la parcelle : M. Berthelot, cité d'Antin, 29200 Brest  
 A. Berthelot, 40, rue Joseph Baudron, Yzeure  
 Y. Berthelot, 11, rue du Départ, 75014 Paris

Coordonnées Lambert II étendu : menhir est : X = 76,745    Y = 2414,360  
 menhir ouest : X = 76,735    Y = 2414,355  
 dalle couchée : X = 76,732    Y = 2414,357  
 Z = env. 45 m

### DESCRIPTION

Jusqu'au début des années 1930, l'ensemble mégalithique de Saint-Dénék était composé de deux groupes distants de 9,50 m (L'HOSTIS, 1933), chacun comprenant une pierre couchée au pied d'un menhir. Aujourd'hui, du premier groupe, ne subsiste que le menhir légèrement incliné de 3,27 m de hauteur (1,21 de largeur et 0,80 d'épaisseur à 1 m de la base), la dalle ayant été *"mise en pièces par le fermier qu'elle gênait dans ses travaux agricoles, et cela malgré l'arrêté du 27 décembre 1923 qui classe cet ensemble monument historique"* (notes de L. L'HOSTIS, Lab. Anthr.).

L'autre groupe comporte une pierre dressée de 3,10 m (1,02 de largeur et 1,17 d'épaisseur à 1 m de la base) et une dalle dont la face supérieure porte deux haches emmanchées sculptées en bas-relief. L. L'Hostis rejette l'interprétation d'A. Devoir, pourtant fréquemment reprise depuis (GIOT, 1998, p. 528, 542), proposant que les deux dalles couchées soient des menhirs renversés. Son objection est en grande partie basée sur l'observation du second groupe, le premier ayant subi selon lui des fouilles clandestines.

Ce dernier constat est confirmé par un dessin d'E. Morel antérieur de plusieurs années à ses investigations et qui montre que la première dalle allongée a été déplacée. L. L'Hostis note que la dalle ornée couchée à proximité du second menhir n'aurait pu être dressée, à cause de sa proximité avec le menhir (une trentaine de centimètres), que du côté ouest. Là encore se pose un problème car, dans ce cas, la représentation de hache la plus occidentale qui se situe à un mètre de l'extrémité de la dalle se serait retrouvée à fleur de sol et perpendiculairement à la longueur de la dalle ce qui serait exceptionnel pour ce type de gravure. Enfin, à la suite de petits sondages aux extrémités des deux dalles couchées, L. L'Hostis n'a reconnu aucune fosse de calage et reste dubitatif devant cet ensemble.

A notre avis, un rapprochement peut être établi avec les fouilles du tumulus du Manio 2 dirigées par Z. Le Rouzic et les époux Péquart (1923, p. 51-115). Ces chercheurs mettent en évidence un tumulus bas de forme trapézoïdale (1 m de hauteur, 35 m de longueur pour des façades mesurant respectivement 16 et 11 m), limité par des dalles de parement, antérieur à l'érection des files de menhirs qui le surmontent. L'attention des fouilleurs est attirée par un grand menhir dont l'orientation et les dimensions (3,5 m hors sol, 4 m de hauteur totale) diffèrent de ceux de l'alignement. La stratigraphie observée montre que l'érection de ce monolithe est contemporaine de la construction tumulus, au cours du Néolithique moyen. Les fouilleurs découvrent cinq lignes en forme de serpent gravées sur une des faces et au contact du menhir un dépôt de quatre haches polies. A un mètre de là, une grande dalle horizontale de plus de 3 m de long est ornée sur sa face supérieure d'une hache emmanchée à manche légèrement courbe et surmonte une tombe. A quelques mètres, sur le même axe, une autre tombe bouleversée se compose, semble-t-il de la même manière, sans qu'aucune gravure n'y ait été repérée (BAILLOUD et al., 1995, p. 69-75). Si aucun tertre n'a été reconnu à Saint-Dénék par les premiers archéologues ayant visité le site, il n'en reste pas moins que la comparaison avec le tumulus du Manio est à l'heure actuelle la plus probante.



La représentation arquée du manche des haches de Saint-Dénec, plus marqué pour celui de gauche, semble amorcer une crosse. Si la hache et la crosse sont parmi les signes les plus courants dans l'art mégalithique breton, le support n'en reste pas moins inhabituel et leur réalisation en relief exceptionnelle. Plusieurs rapprochements stylistiques peuvent être proposés avec des sites morbihannais. Tout d'abord, avec des supports gravés découverts dans des tombes à couloir, parfois en situation flagrante de réemploi, comme au verso du pilier n° 15 du dolmen de Gavrinis (Larmor-Baden ; LE ROUX, 1985, p. 71), toujours sur le même site sur le fragment de bloc s'intercalant entre le pilier n° 6 et la couverture (*ibid.*, p. 70), sur les stèles 4 et 5 du dolmen de Runesto (Plouharnel ; BOUJOT et *al.*, 2000, p. 281, 284) ou encore dans la tombe à couloir du Mane Groh (Erdeven ; *ibid.*, p. 290). Une comparaison plus proche géographiquement peut être effectuée avec la hache également sculptée en relief sur un des orthostats de l'allée couverte du Mougau à Commana. En conséquence, il est difficile de trancher pour une attribution de l'ensemble de Saint-Dénec au Néolithique moyen ou final.

Une des interprétations symboliques proposée voudrait que la hache représente la force brute, c'est-à-dire le pouvoir temporel et la crosse, par analogie avec la canne de berger ou la crosse d'évêque, le pouvoir spirituel (CASSEN, L'HELGOUACH, 1992). Ces deux représentations réunies ici dans le même symbole pourraient alors exprimer la dualité du pouvoir au Néolithique.

## PROTECTION

N° DRACAR : 00888

N° Carte archéologique (Service Régional de l'Archéologie) : 29 221 004 AP

Monument Historique Classement N° : PA00090300 Date : 27/12/1923

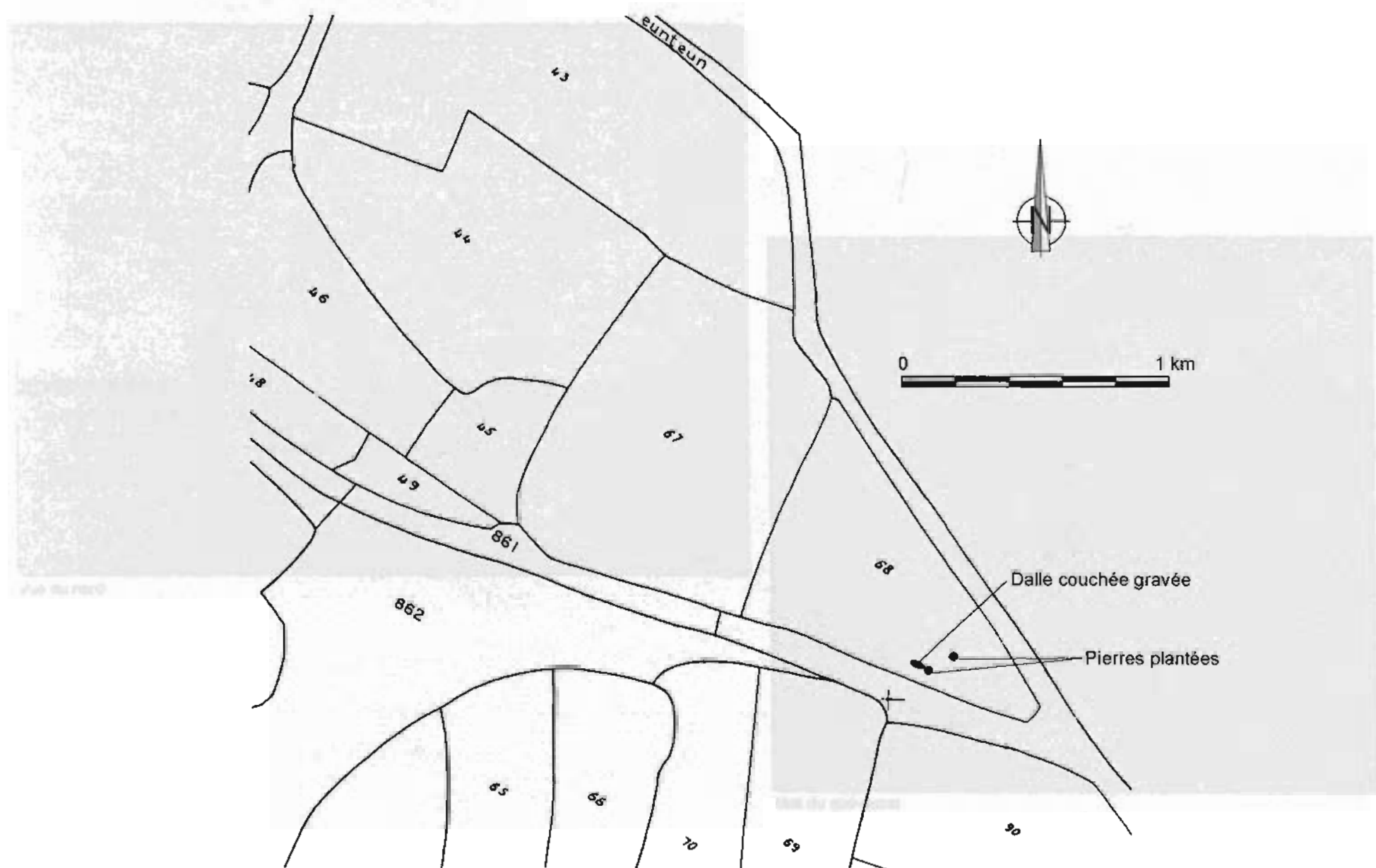
## REMARQUES/MISE EN VALEUR

Le caractère unique de cet ensemble - de par l'association de menhirs et de dalles couchées et la présence de deux gravures représentant des haches - justifierait une protection aujourd'hui inexistante. On ne peut que préconiser l'arrêt des labourages et l'achat du terrain pour une mise en valeur.

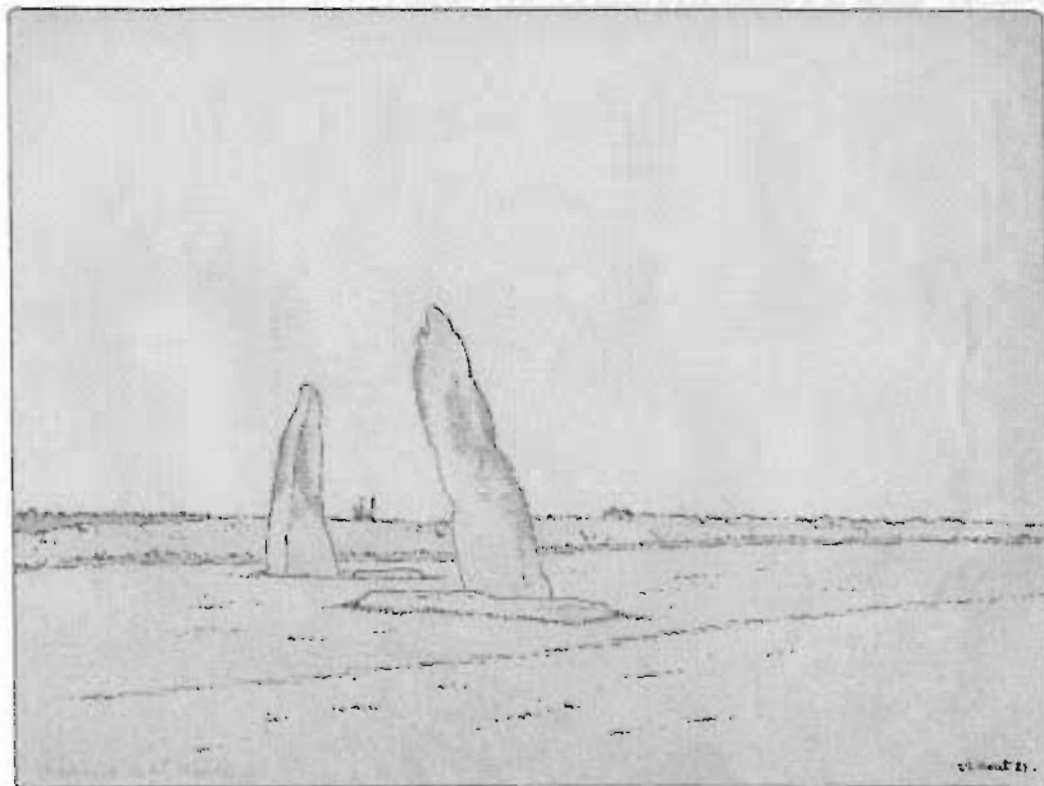
## SOURCES/BIBLIOGRAPHIE

L'HOSTIS, 1933 ; MOREL, Archives du Laboratoire d'Anthropologie ; SPARFEL, PAILLER, à paraître.

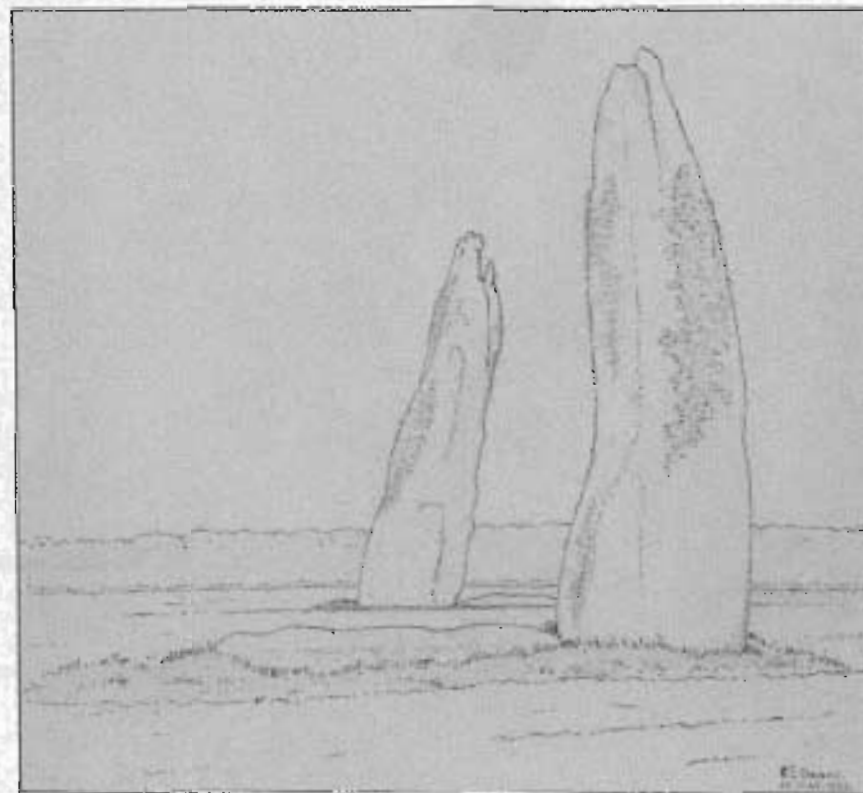
Localisation cadastrale de l'ensemble de Saint-Déneç  
Cadastre : Année 1999 - Section B - Feuille 1 - Parcelle 68



L'ensemble mégalithique de Saint-Dénéac par E. Morel en 1925  
Archives du Laboratoire d'Anthropologie, Rennes I

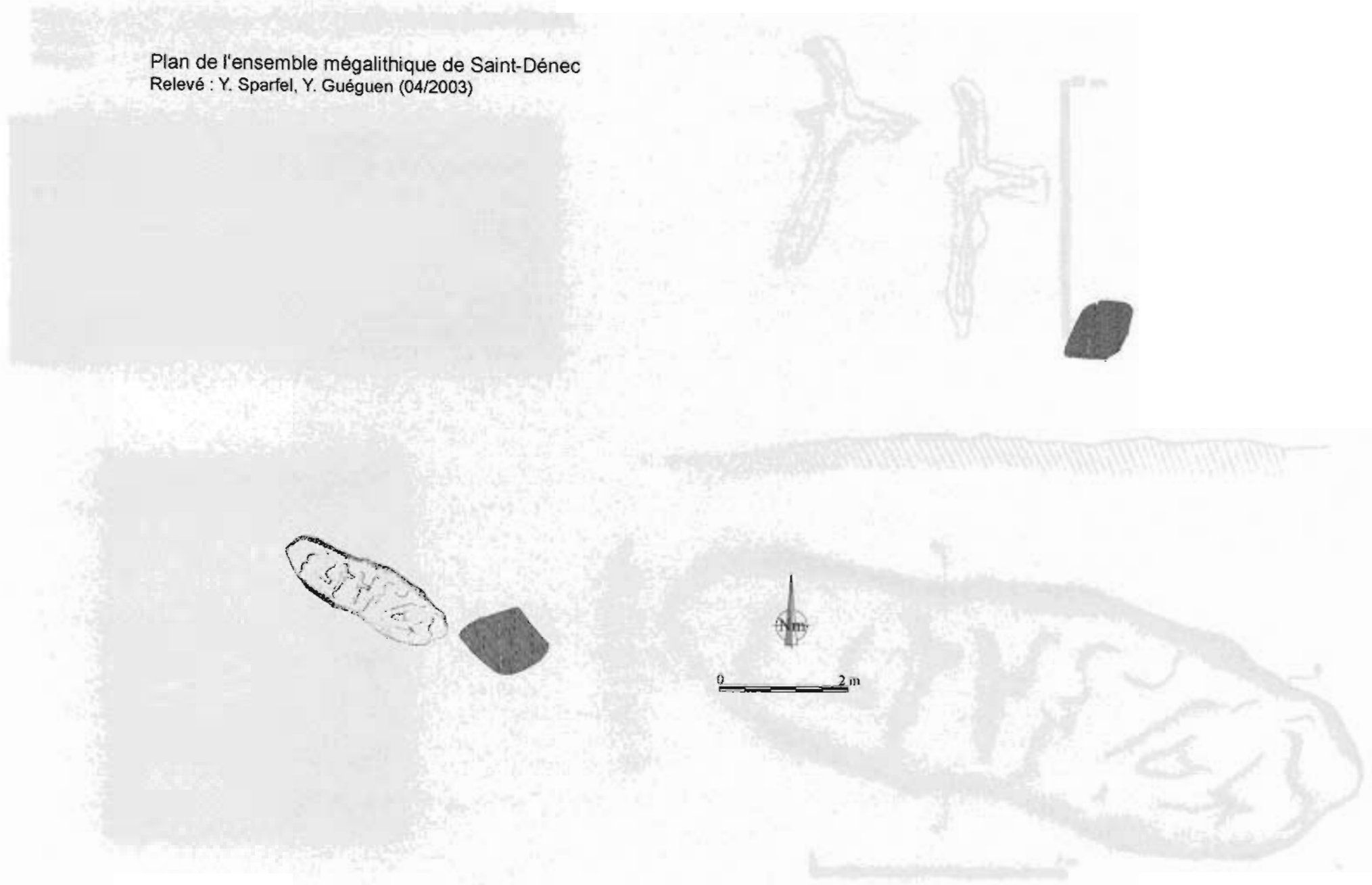


Vue du nord



Vue du sud-ouest

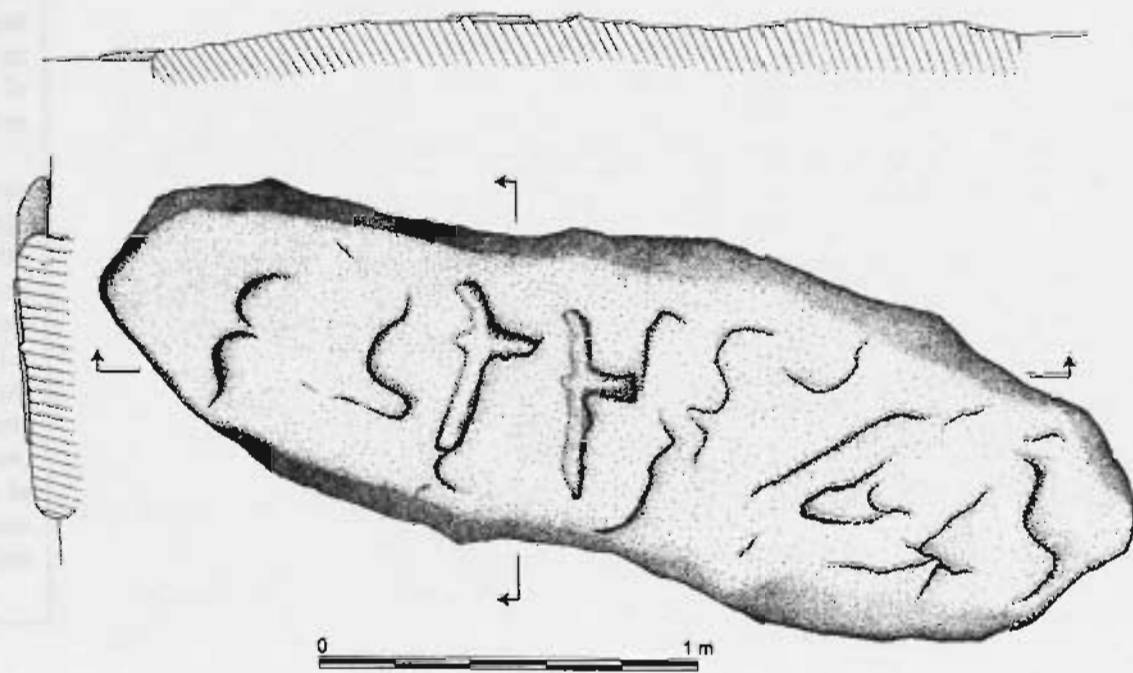
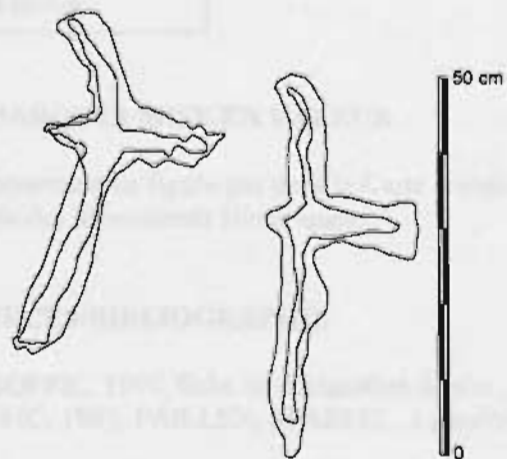
Plan de l'ensemble mégalithique de Saint-Dénéac  
Relevé : Y. Sparfel, Y. Guéguen (04/2003)



Dalle couchée au pied du menhir occidental de Saint-Dénéac

Clichés : Y. Pailler, 1997

Relevés : P. Forré, Y. Pailler, 1997



## BLOC A CUPULES DU SPERNOC

### LOCALISATION

Cadastrre : voie communale

Coordonnées Lambert II étendu : X = 75,970 et Y = 2413,545  
Z = entre 25 et 30 m

### DESCRIPTION

La route du Spernoc est encadrée par deux ruisseaux dont les lits sont délimités par des murets construits avec des moellons et des blocs de volumes imposants. La surface verticale d'une de ces pierres présente, comme l'a remarqué P. Arzel, un ensemble de cupules. L'état de fraîcheur de deux bords et les reliquats de quelques saignées indiquent que ce bloc (2,20 m de long et 2,10 m de hauteur) a été débité avant d'être incorporé au muret. La situation actuelle de la pierre, dont on observe seulement une face, ne permet pas de reconstituer la morphologie originelle du support : s'agissait-il d'un mégalithe, d'un bloc erratique ou du sommet d'un affleurement ?

Les cupules sont plus ou moins marquées et il est difficile d'estimer leur nombre précis : les plus discrètes sont profondes de 2 à 3 mm tandis que les plus marquées atteignent 2 à 4 cm. Elles sont de forme circulaire ou légèrement ovale. Leurs bords adoucis et leurs sections semi-circulaires plaident pour une réalisation au moyen d'un percuteur en pierre. Il nous a semblé distinguer treize cupules, alors que M. Le Goffic en avait repéré sept : cette différence peut s'expliquer par des conditions d'éclairage plus ou moins favorables. Neuf cupules forment une ligne irrégulière parallèle au pan naturel du bloc. Un autre groupe, composé de quatre cupules peu profondes, se situent à gauche de la première ligne. L'ensemble peut également être considéré comme l'association de trois groupes de quatre cupules et d'une dernière légèrement isolée.

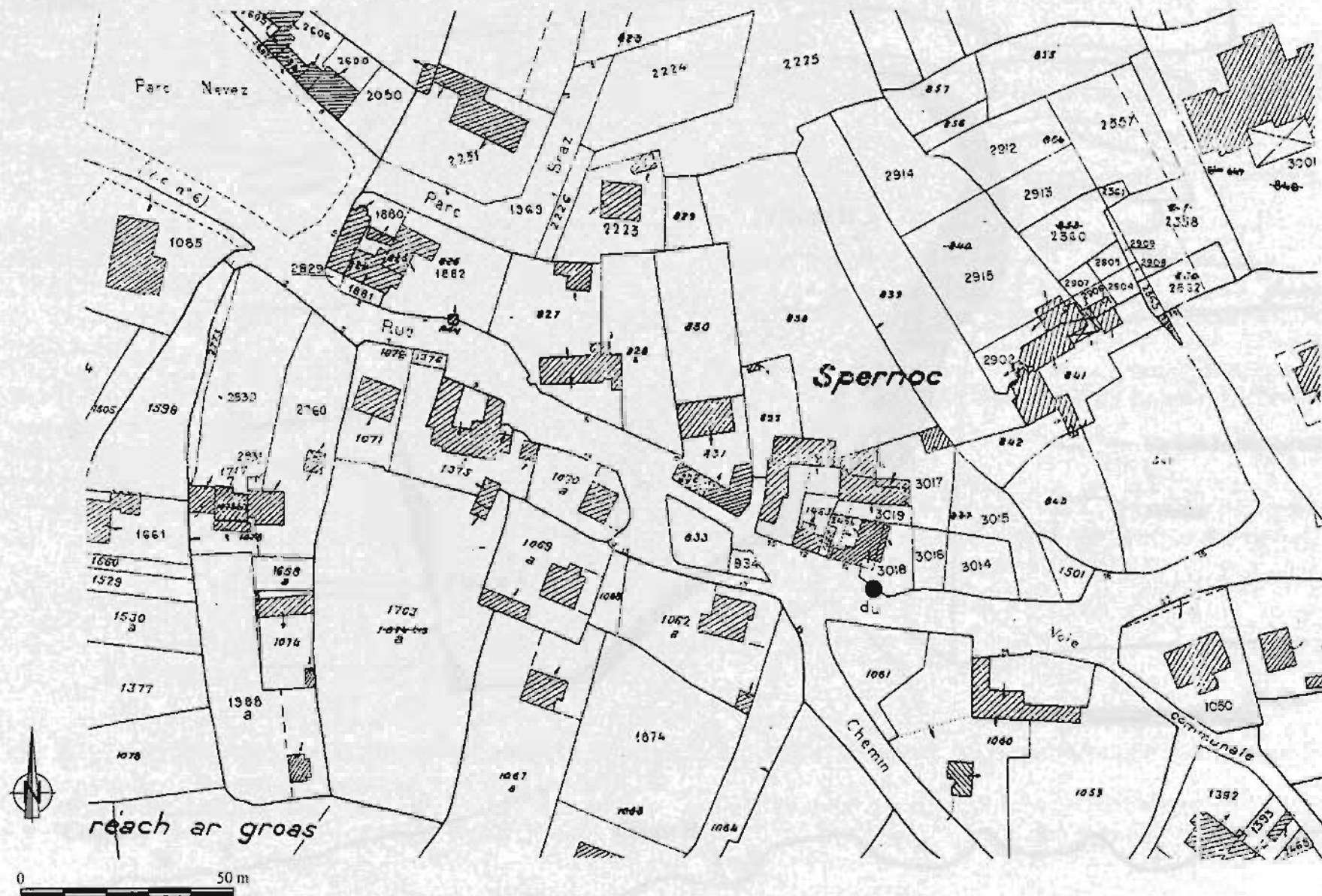
### REMARQUES/MISE EN VALEUR

Ce monument ne figure pas dans la Carte archéologique et n'est pas classé sur le liste des Monuments Historiques.

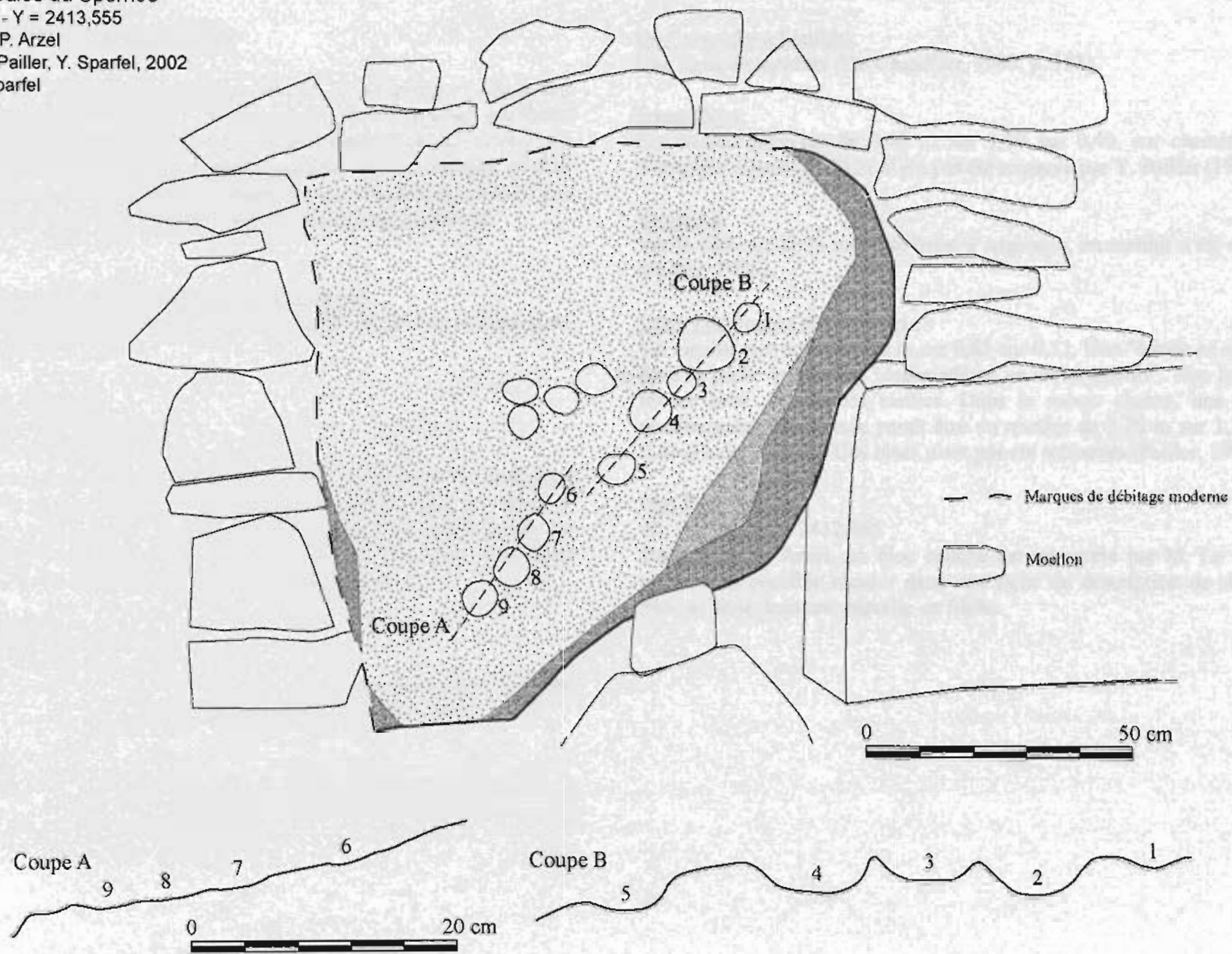
### SOURCES/BIBLIOGRAPHIE

LE GOFFIC, 1990, fiche de déclaration de site ; PAILLER, 1996 ; LE GOFFIC, 1997 ; PAILLER, SPARFEL, à paraître.

Localisation cadastrale du bloc à cupules du Spernoc  
Année : 1999 - Section A - Feuille 5



Bloc à cupules du Spernoc  
X = 75,960 - Y = 2413,555  
Inventeur : P. Arzel  
Relevé : Y. Pailler, Y. Sparfel, 2002  
DAO : Y. Sparfel





## MENHIRS HYPOTHETIQUES

Plusieurs pierres interprétées anciennement ou récemment comme des menhirs prêtent à discussion. Plutôt que de leur consacrer une fiche individuelle, nous avons préféré les lister. Certaines de ces pierres ont probablement été détruites, d'autres peuvent encore exister et être dissimulées par la végétation. Lorsque le bloc n'a pu être observé par nous-mêmes, nous avons préféré citer les auteurs qui le décrivent.

### Chemin de Saint Dénec au menhir de Kerhouezel

Un menhir abattu de 3,30 de haut. La largeur est de 1 m et l'épaisseur de 0,70 (Guénin, 1912).

### Feunteun ar Bleiz-1

X : 76,350 et Y : 2412,550

X : 76,585 et Y : 2412,560

Au nord-ouest des menhirs précédents, une "*grosse pierre noduleuse plantée de biais, entourée de broussailles (semble être un menhir), environ 3 m de long*" et une "*Pierre ovoïde qui semble avoir été bouchardée. Couchée au sol et recouverte par les ronces. Une large fissure traverse la pierre en largeur*" (Pailler, 1996).

### Feunteun ar Bleiz-2

X : 76,565 et Y : 2412,640

Un menhir d'environ 3 m de longueur. Encastré dans un talus, il bloque l'entrée d'un champ. En granite de l'Aber Ildut (Pailler, 1996).

### Prat-joulou

Un menhir encastré dans un talus, 3,50 m de haut, 0,67 et 0,82 de largeur pour les faces accessibles. Il ressemble à un grand croissant. En granite de l'Aber Ildut (Guénin, 1912).

### De Porspoder à Lanildut

Une ligne de menhirs (Du Chatellier, 1907, p. 153).

### Streat Doun

Un menhir renversé de 3,40 m sur 1,30 sur 0,40, sur chemin vers Kervéléoc (Guénin, 1912). Il n'a pas été retrouvé par Y. Pailler (1996)

### Kergastel

Sur le côté sud de la route de Brest à Argenton, un menhir a été détruit (Pailler, 1996).

### Entre Prat Joulou et Kerivoret

Un menhir renversé de 1,90 m sur 0,85 sur 0,32. Une "*bande en saillie*" dans la partie inférieure, "*douze sillons en creux gravés*". Non loin, un rocher orné des mêmes saillies. Dans le même champ, une pierre quadrangulaire renversée paraît être un menhir de 2,70 m sur 1,35 sur 0,41 (Guénin, 1912). Ces blocs n'ont pas été retrouvés (Pailler, 1996).

### Prat Paul

X : 75,565 et Y : 2412,885

Repéré par P. Arzel, un bloc couché est interprété par M. Le Goffic comme un possible menhir dans une fiche de description de site. Ce bloc se situe dans une parcelle en friche.

## L'ABRI SOUS ROCHE AMENAGE DE L'ILE MELON

### LOCALISATION

Cadastre : 1999      Section : D (4)      Parcelles : 717

Propriétaires : commune de Porspoder

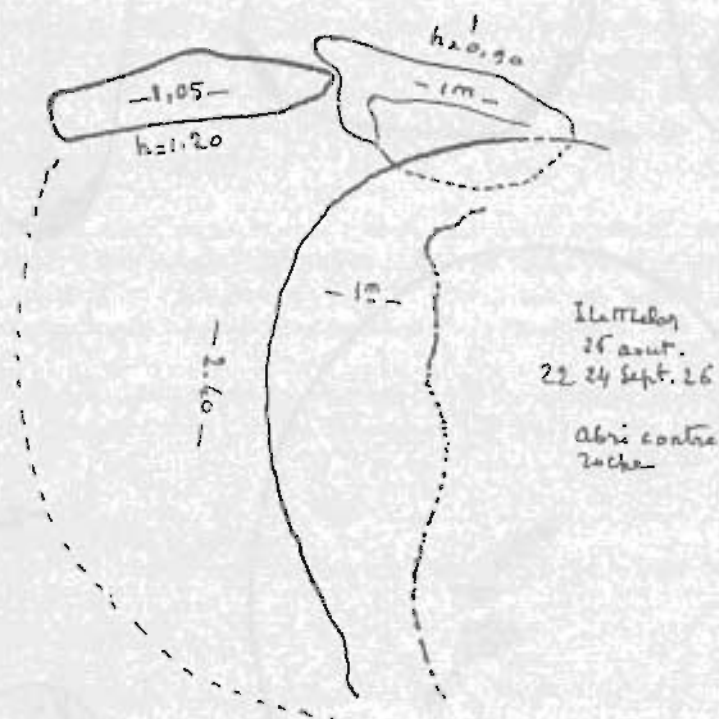
Coordonnées Lambert II étendu : X = 74,600    Y = 2411,210  
Z = entre 5 et 10 m

### DESCRIPTION

Reprenant les notes rédigées par E. Morel vers 1926, M.-Y. Daire restitue l'historique de cette structure qui en 1895 était constituée de plusieurs dalles plantées, à l'aplomb d'un affleurement, qui délimitaient une enceinte de 3 m sur 2,5 m (Daire, Lefevre, 2001). Lors des prospections d'E. Morel, il ne subsistait plus que deux dalles (cf. plan ci-contre).

Plusieurs outils sur galets, que M.-Y. Daire attribue au Néolithique, - percuteur, galet biseauté, enclume - ont été récoltés par E. Morel (cf. planche de mobilier *infra.*).

Si M.-Y. Daire termine sa notice en précisant la disparition de cette structure, il nous semble, pourtant, avoir retrouvé les deux dalles figurées sur le plan d'E. Morel. Deux éclats de silex ont été trouvés à la base d'une de ces pierres.



(Daire, Lefevre, 2001)

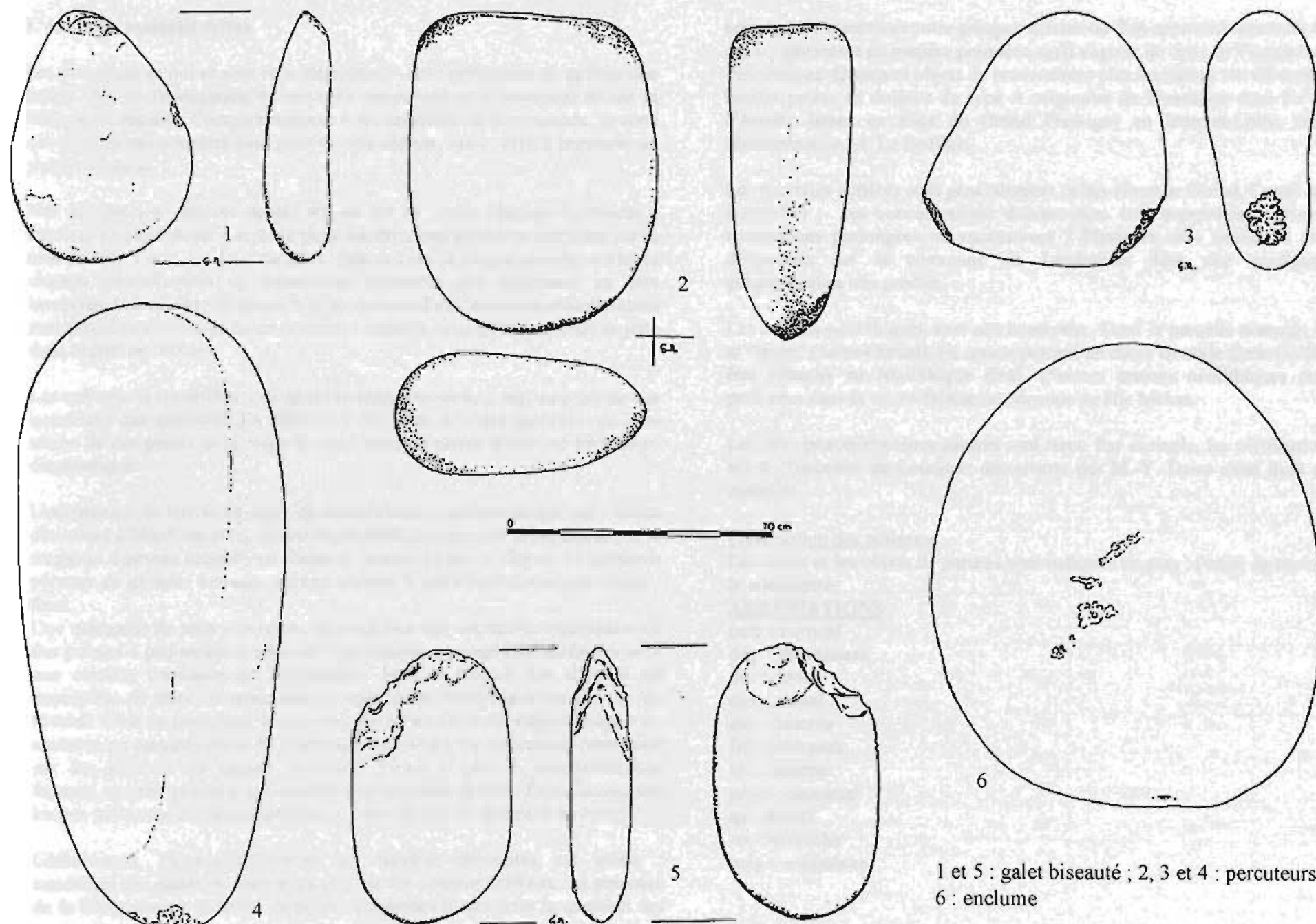
### PROTECTION

Ce monument ne figure pas dans la Carte archéologique et n'est pas classé sur la liste des Monuments Historiques.

### SOURCES/BIBLIOGRAPHIE

MOREL, archives ; DAIRE, LEFEUVRE, 2001.

Mobilier lithique recueilli aux environs de l'abri sous roche aménagé de l'île Melon par E. Morel le 26/08/1926 (Daire, avec coll. Lefevre, 2001)



1 et 5 : galet biseauté ; 2, 3 et 4 : percuteurs  
6 : enclume

## L'étude du matériel diffus

Les prospections qui se sont succédées depuis 1995 permettent de se faire une bonne idée de l'occupation du territoire communal principalement durant la Préhistoire récente. Comparativement à la superficie de la commune, la zone que nous avons couverte peut paraître très réduite, mais suffit à présenter un premier constat

Nos prospections ont été denses sur un arc de cercle joignant Keroustat à Poulliot en passant par Larret et dans les dernières parcelles cultivées sur le trait de côte. Entre ces deux secteurs, dans la zone la plus urbanisée, quelques champs généralement de dimensions modestes ont également pu être inspectés. Des secteurs propices à la découverte d'implantations mésolithiques sont actuellement boisés ou en prairies, comme le long du ruisseau qui se jette dans le port de Melon.

Les collections recueillies sont dans l'ensemble modestes, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. En effet, plus des deux tiers des parcelles ont livré moins de dix pièces et la majorité des objets en pierre taillée est faiblement diagnostique.

L'occupation du terroir au cours du Mésolithique n'est attestée que par l'indice découvert à Mezdoun et les débuts du Néolithique ne sont illustrés que par le fragment d'anneau recueilli en coupe de falaise à Penn ar Gored. La présence pérenne de groupes humains semble attestée à partir du Néolithique récent / final.

Une quinzaine de sites a livré des lames polies, des armatures tranchantes ou des pointes à pédoncule et ailerons. Ces stations peuvent être attribuées avec une certaine confiance au Néolithique. Pour la plupart des sites, il est impossible de trancher entre une occupation au Néolithique ou à l'Age du Bronze. C'est en particulier le cas pour les séries où le débitage bipolaire sur enclume est omniprésent et où l'outillage est presque exclusivement représenté par des grattoirs sur entame. Les sites livrant le plus de macro-outillage façonné en grès quartzite se concentre sur la bande côtière. En revanche, des haches polies ont été découvertes aussi bien sur la côte que dans les terres.

Globalement, l'approvisionnement en matières premières est locale : ramassage des galets de silex et en grès sur les cordons littoraux. La présence de la fibrolite sous la forme de petites plaquettes brutes pose la question des

échanges de matériaux entre groupes voisins ou d'un approvisionnement direct sur les gisements de matière première, qu'il s'agisse de ceux de Plouguin ou de Ploumoguier. Quelques objets de provenances plus lointaines ont été repérés : haches polies en dolérite de type A originaire de Plussulien dans les Côtes d'Armor, lames en silex du Grand Pressigny en Indre-et-Loire, éclogite (détermination M. Le Goffic).

Les parcelles côtières sont généralement riches (Penn ar Gored, Castel ar Bic, Kerizella) : ces concentrations doivent-elles être interprétées comme des occupations prolongées ou successives ? Plusieurs sites similaires ont été découverts sur la commune de Landunvez dans une configuration géographique très proche.

Les tessons néolithiques sont peu nombreux. Dans la parcelle nommée "Park ar Groaz" (Saint-Ourzal), un tesson portant un décor de style Croh-Coillé peut être rattaché au Néolithique final. D'autres tessons néolithiques ont été prélevés dans la micro-falaise occidentale de l'île Melon.

Les sites protohistoriques assurés sont rares. Par exemple, les vérifications au sol de l'enceinte de Leurguer découverte par M.-Y. Daire n'ont livré aucun mobilier.

### Présentation des tableaux

Les outils et les objets de parures sont indiqués en gras : l'unité de mesure est le centimètre.

### ABRÉVIATIONS

cort. : cortical  
dég. : dégraissant  
dir. : direct  
dist. : distal  
ext. : externe  
fsp : feldspath  
int. : interne  
prox. : proximal  
qz : quartz  
ret. : retouche  
unip. : unipolaire

## Sites et indices de sites néolithiques

### PENN AR GORED

Section D, feuille 4, parcelles 724 et 725

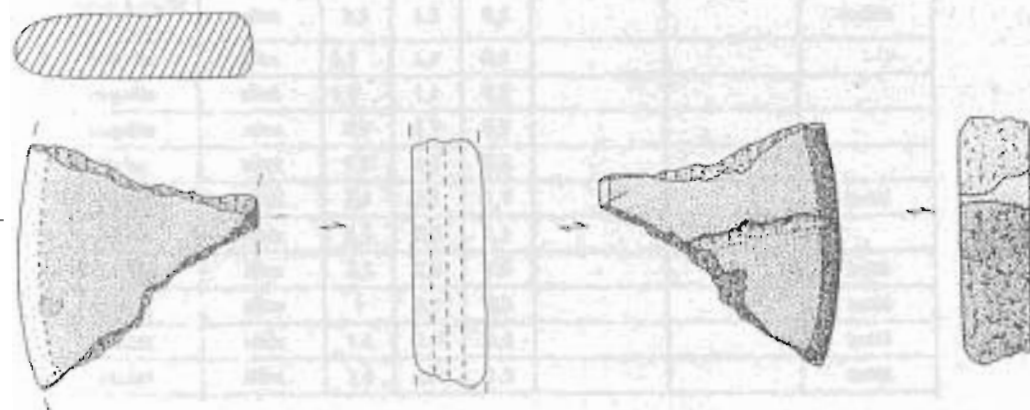
Micro-falaise

X = 75,010 et Y = 2411,415

6 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet	silex	6,2	4	2,5			
gravier	silex	2,8	1,5	1,1			
fragment entame	silex	1,5	1,2	0,4			
éclat médian semi cort.	silex	2,1	1,8	0,9			
déchet	silex	2,3	1,7	0,8			
fragment d'anneau	chloritite					couronne très large	dessiné

Le fragment d'anneau a été découvert isolé. La roche feuilletée de teinte verdâtre dans laquelle il a été façonné est une chloritite de couleur verte, identique à celle de Ty-Lan (Plovan, Finistère), reconnaissable par ailleurs à son aspect talqueux au toucher. La largeur de la couronne mesure 3,15 cm, son épaisseur de 0,95 cm. La forme de la section est sub-ovale allongée plate. Le diamètre externe est de 13 cm tandis que le diamètre interne est impossible à déterminer. Le bord interne droit et le bord externe arrondi sont très bien polis. Une large balafre traverse la face B. La roche et sa forme font immédiatement penser aux productions d'anneaux du site de Kermout (Plozévet, Finistère).



Fragment d'anneau (dessin : Y. Pailler, 2003)

0 3 cm

### PENN AR GORED

Section D, feuille 4, parcelles 721, 739 à 747 et 750 à 760

X = 75,010 et Y = 2411,500

Prospections Y.-M. Paulet (01/02/03)

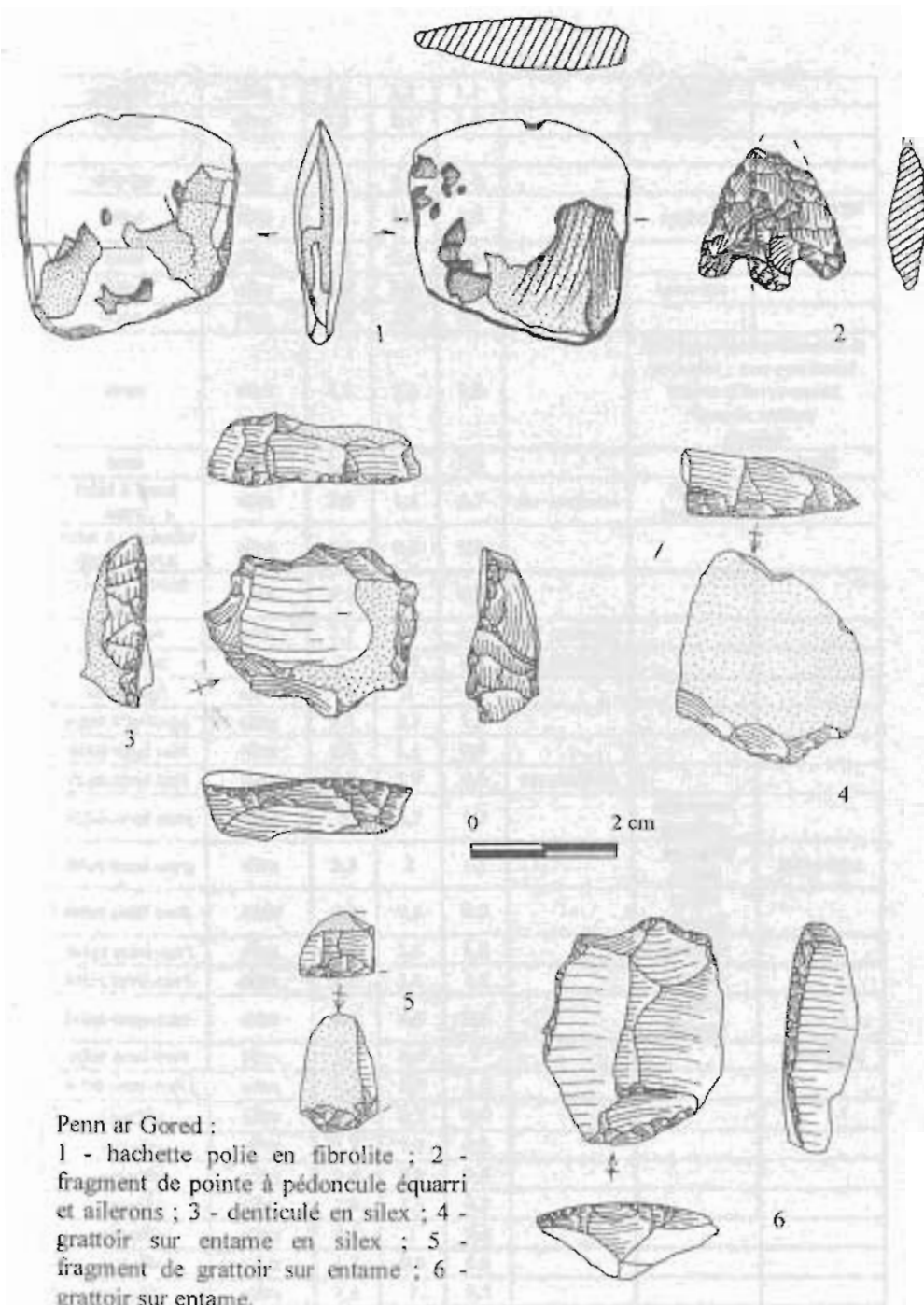
Prospections 22/02/03

84 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet	silex	3,3	2,5	2,2			
galet	silex	3,3	2,4	1,2			
galet	silex	3	2,6	1			
galet fendu	silex	4,4	3	1,7			
galet fendu	silex	3,1	2,7	2,1			
galet testé	silex	2,2	2,3	1,7	sur enclume		
galet testé	silex	3,5	3	1,3			
galet testé	silex	2,8	2,3	1,6			brûlé
gravillon	silex	2,3	1,4	0,7			
gravillon fendu	silex	2,6	1,5	1			
nucléus	silex	1,7	1,4	1,1	sur enclume		
nucléus	silex	4,1	1,7	1,1	sur enclume		
nucléus	silex	2,4	2	1,3	sur enclume		
nucléus	silex	2,3	2,6	0,9	sur enclume		
nucléus	silex	2,7	1,8	1,2	sur enclume		brûlé
fragment nucléus sur enclume	silex	2,3	1,7	1			brûlé
entame	silex	2,9	2	1	sur enclume		
entame	silex	2,5	3	0,8			
entame	silex	2	1,4	0,5			
entame	silex	1,5	1	0,8		grattoir cassé longitudinalement	dessiné
entame siret	silex	2,4	1,1	0,9		grattoir	
fragment éclat semi cort	silex	2,7	4	1,6			brûlé
fragment entame	silex	3	2,5	0,6	sur enclume		
fragment entame	silex	3	2,6	0,9		grattoir	dessiné
fragment entame	silex	2,5	1,5	0,7			
fragment entame	silex	2,1	2,5	0,5			brûlé

éclat	silex	3,1	2,5	1		denticulé	talon lisse dessiné
éclat	silex	2,6	2	0,8	sur enclume		brûlé
éclat	silex	2	2	1		coche directe abrupte	talon lisse
éclat	silex	2,6	1,9	0,7	sur enclume		
éclat	silex	1,9	2,3	0,8	sur enclume		
éclat à bord cort.	silex	2,2	2,2	0,8		abruptes	
éclat à partir prox. cort.	silex	2,8	2,1	0,9	sur enclume		
éclat cort.	silex	3	1,9	0,6	?		talon lisse
éclat cort.	silex	2,4	2,4	0,7	sur enclume		
éclat cort.	silex	2,9	2,4	1		denticulé	dessiné
éclat semi cort.	silex	2,2	1,2	0,8			
éclat semi cort.	silex	2,2	1,7	0,8	sur enclume	abruptes directes	cupules thermiques
éclat semi cort.	silex	2,3	2,3	0,7	sur enclume		
éclat semi cort.	silex	2	1	0,4			
éclat semi-cort.	silex	2,2	1,3	0,6			
fragment prox. entame	silex	2	1,3	0,5			
fragment prox. éclat	silex	2	1,4	0,5			brûlé
fragment prox. éclat	silex	1,3	1,7	0,7			
fragment prox. entame	silex	1,4	1,3	0,4			
lamelle	silex	3,9	1,3	0,9	sur enclume		
lamelle à partie distale cort.e	silex	2,5	1,2	0,5			roulée
esquille	silex	1,5	1,4	0,5			
esquille	silex	1,9	1,1	0,2			
esquille	silex	0,9	1,7	0,3			
déchet	silex	1,5	1,1	0,4			
déchet	silex	2,4	2,3	1,7			brûlé
déchet	silex	2,3	2,2	1,3			
déchet	silex	2,3	2,8	0,9			brûlé
déchet	silex	1	1,5	0,2			brûlé
déchet	silex	1,6	1,9	0,6			brûlé
déchet	silex	3,6	1,9	1,2			brûlé

fragment pointe à pédoncule équerri et ailerons	silex	2,07	2,04	0,48			pointe cassée patinée dessinée
éclat semi cort.	quartz	3,7	2,5	1,4	sur enclume		
éclat	quartz	3,2	2,4	1,2			
éclat	quartz	2,6	1,8	1			
éclat cort	quartz	4	2,9	0,9			
éclat cort siset	quartz	3,2	1,9	1			
déchet	quartz	2,3	1,3	0,6			
déchet	quartz	5,1	4,2	3,5			rubéfié
lamelle épaisse	quartz	3,1	1,2	0,8			
galet fendu	grès	5,1	4	2,8			
galet fendu	grès	5,1	3	0,7			
nucléus	grès	5,3	3	2,3			
nucléus	grès	3,4	2,3	1,5	sur enclume		
éclat	grès	4,1	3,7	1,1			
éclat	grès	5	3,4	1,7			
éclat	grès	2,3	2	1,2			
éclat cort.	grès	5	4	1,8		abruptes directes sur un bord	
éclat cort.	grès	3,4	3,5	1,2			
éclat cort.	grès	1,9	1,9	0,4	sur enclume		
éclat semi cort.	grès	6,1	4,3	2,4		inverses semi abruptes	
éclat semi cort.	grès	5	6,7	2,2			
fragment prox. éclat cort	grès	3,6	3,8	1,3			
fragment prox. éclat cort	grès	3,7	2,7	1		coche directe abrupte	
éclat cort	grès	3,4	3,4	1,2			
éclat cort	grès	2,5	1,8	0,6	sur enclume		
quartier	granite	6,2	3,6	1,8			rubéfié
plaquette hachette polie	fibrolite gris blanc	3,2	3,1	0,7			dessinée



**Penn ar Gored :**

- 1 - hachette polie en fibrolite ; 2 -  
fragment de pointe à pédoncule équarri  
et ailerons ; 3 - denticulé en silex ; 4 -  
grattoir sur entame en silex ; 5 -  
fragment de grattoir sur entame ; 6 -  
grattoir sur entame.

**LA GARCHINE**

X = 75,075 et Y = 2413,200  
Source : dossiers P. Gouletquer  
9 pièces

Support	Matériau	L.	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet	silex	3,7	2,8	1,5			
nucléus	silex	1,8	1,8	2,6			
entame	silex	4,0	2,5	0,7			
éclat	silex	2,5	1,7	0,6			
éclat à partie distale semi- cort.	silex	2,5	1,6	0,4			
?	silex	3,7	2,6	2,5			noir
?	silex	2,2	1,7	0,8		grattoir	
déchet	silex	2,7	2,4	1,3			
tranchant de lame polie	fibrolite verdâtre	3,3	6,4	1,8			

**MEZDOUN**

Section B, parcelles 654 à 657  
X = 76,900 et Y = 2411,050  
Prospections E. Castel  
Prospection Y.-M. Paulet  
Prospections, 04/01/03  
78 pièces

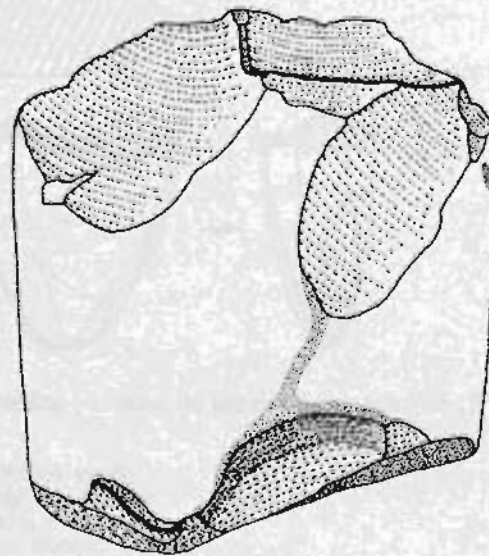
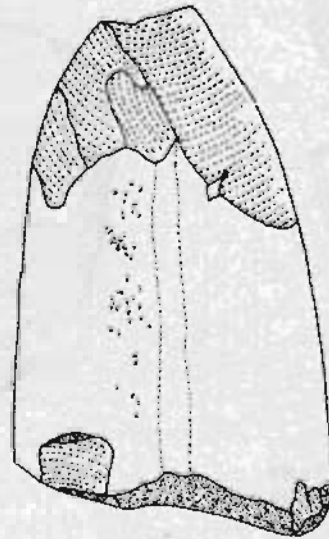
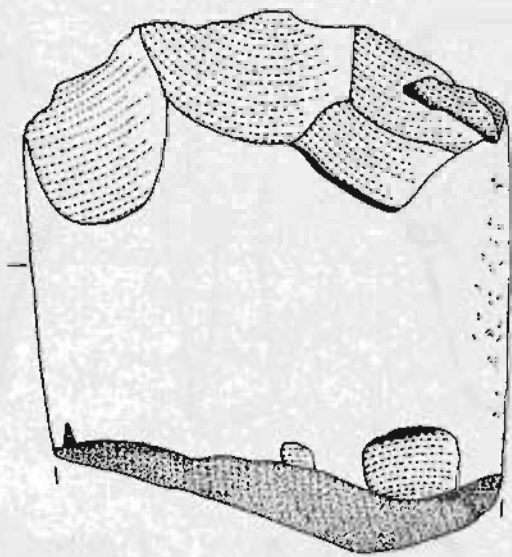
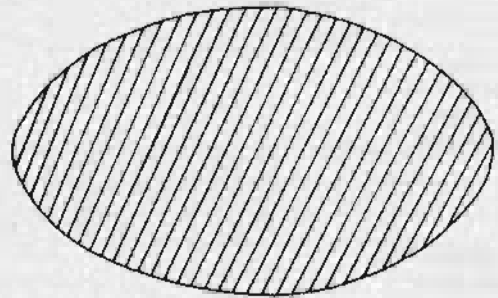
Support	Matériau	L.	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet	silex	3,9	2,3	1,4			
galet brut	silex	4,6	3,2	4,3			
galet testé	silex	4	4,8	3,2			
gravillon	silex	1,4	1,1	0,7			brûlé
gravillon brûlé	silex	1,4	1,1	0,7			
nucléus	silex	2,3	2,6	2,3	multipolaire		
nucléus	silex	2,3	2,6	1,2	sur enclume	grattoir	
nucléus	silex	2,3	2,6	2,3			
nucléus bip	silex	2,1	2	0,9	sur enclume		
quartier	silex	3	2,1	0,5			
entame	silex	3,1	2,3	1	sur enclume		
entame	silex	3,7	2,2	0,5	sur enclume		
entame	silex	2	3,5	0,9			
entame	silex	2,6	1,9	1			
entame	silex	3	2,3	1			

entame	silex	2,4	2,3	1,1		grattoir	
entame	silex	2,3	2,1	1,0		grattoir	
avivage	silex	4,4	4,3	1,8			
éclat	silex	4,1	5,2	1,5	?	racloir	talon large et lisse
éclat	silex	1,8	2,6	0,6			
éclat	silex	1,8	1,4	0,25		inverses	
éclat	silex	1,8	2,5	0,7			
éclat	silex	4,2	5,2	1,5		ret. couvertures directes et inverses ; une extrémité traces d'écrasement (partie active) dessiné	
éclat	silex	2,4	1,6	0,6			brûlé
éclat à bord cort.	silex	2,8	1,6	0,7	sur enclume	coche inverse	
éclat à extrémité distale cort.e	silex	1,2	0,6	0,8			
éclat à un bord cort.	silex	3,1	2	0,5			
éclat cort	silex	2,2	1,7	0,6	sur enclume		
éclat cort	silex	2	1,5	0,8	sur enclume		
éclat cort.	silex	3,5	2	1			
éclat d'avivage	silex	5,5	3,7	1,5			
éclat semi cort	silex	1,6	1,1	0,4			
éclat semi cort	silex	2,9	1,9	0,6	sur enclume		
éclat semi cort	silex	3	1,7	1,2		abruptes, grattoir	
éclat semi cort.	silex	2,3	2	1,1		un bord utilisé	talon lisse
éclat semi cort.	silex	2,8	1,6	0,7		coche inverse	
éclat semi-cort	silex	2,7	2,6	1,2		grattoir	
éclat semi-cort.	silex	2,8	1,6	1,2		grattoir	
éclat semi-cort.	silex	2,9	1,9	0,6		coche directe	
éclat semi-cort.	silex	2,3	2,1	1			talon lisse
éclat semi-cort.e	silex	5,3	3,7	1,5			
esquille	silex	1,4	2,2	0,4			
esquille	silex	1,7	1,3	0,3			
esquille	silex	1,6	0,9	0,4			
esquille	silex	1,6	1,1	0,5			
esquille	silex	1,4	1	0,3			
esquille	silex	1,5	0,8	0,3			
esquille	silex	1,6	1	0,5			

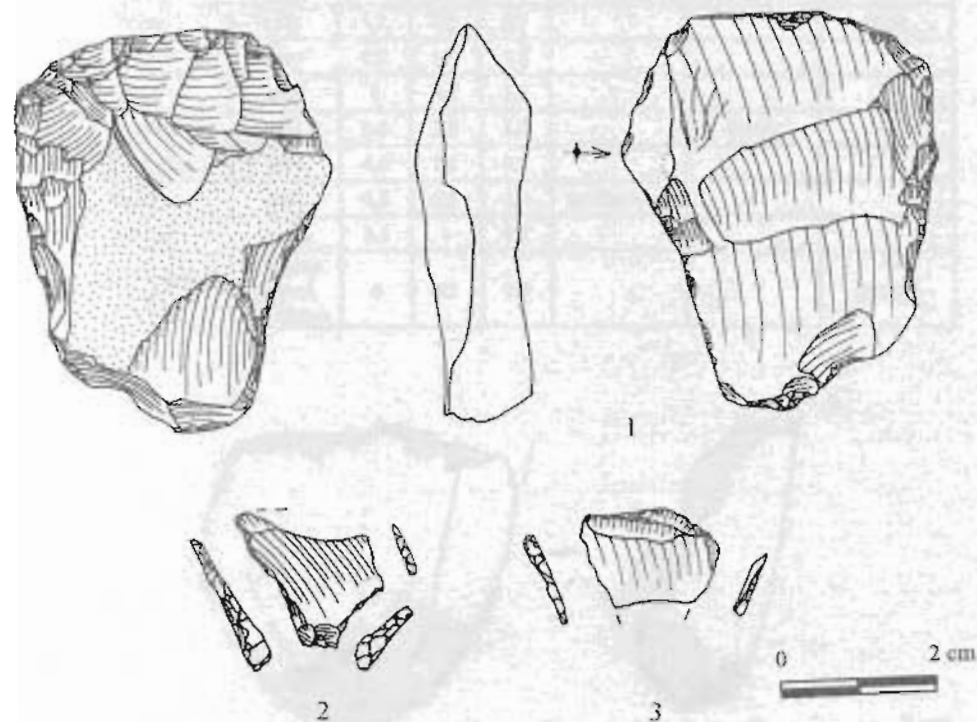
esquille	silex	1,5	2,3	0,4			
esquille	silex	1,7	1	0,4			
esquille	silex	1,1	1,4	0,3			
fragment bitroncature symétrique	silex	1,5	2	0,4			grande base brisée dessiné
fragment d'armature tranchante	silex	1,5	2	0,4			tranchant brisé dessiné
fragment distal éclat	silex	2,4	2,6	0,7			brûlé
fragment éclat	silex	1,8	1,4	1,2			fragment armature tranchante (petite base brisée) ?
fragment éclat	silex	1,2	1,3	0,3			
fragment éclat distal semi cort.	silex	1	1,5	0,3			retouches inverses abruptes
fragment éclat semi cort	silex	2,1	1,6	0,7			
fragment éclat semi cort.	silex	2,1	1,6	0,7			
fragment entame	silex	1,8	2	0,5			brûlé
fragment médian éclat semi cort	silex	1,1	1,1	0,4			
fragment médian éclat semi cort.	silex	1,1	1,1	0,4			
lamelle épaisse	silex	3,1	1,3	0,6	sur enclume		
lamelle épaisse à extrémité distale cort.	silex	3,1	1,3	0,5	sur enclume		
déchet	silex	2	1,5	0,8			
boulette d'argile	argile	3,6	2,8	2,6			
boulette d'argile	argile	3,6	2,8	2,5			
tesson	argile	3,3	4,5	0,9			pré-protolithoriqu ue
tesson	argile	2,5	2,9	1			pré-protolithoriqu ue
tesson	argile	4,5	3,4	0,9			int noir ext rougeâtre bien lissé dég = qz fsp assez grossier



Fragment de lame polie en dolérite découverte à Mesdoun  
Cadastre : Année 1999 - Section B - Parcelle 657  
(dessin : Y. Pailler)



tesson	argile	2,5	2,9	1		int marron foncé ext noir bien lissé dég = qz fsp assez grossier	
galet	granite	10,2	4,8	3,2		une extrémité écrasée	rubéfié
nucléus	quartz	6,1	3,7	2,5	sur enclume		
nucléus	quartz	6,1	3,6	2,6	sur enclume		
galet	grès	9,4	7	3,2		négatifs d'enlèvement traces d'écrasement	
nucléus sur galet	grès	9,5	7	3,2			
éclat semi cort.	granite	4,1	3,8	1,4			
éclat semi cort.	granite	4,1	3,7	1,4			
fragment lame polie	dolérite de type A	7,2	6,4	4,1		négatifs d'enlève- ment sur tranchant	dessiné

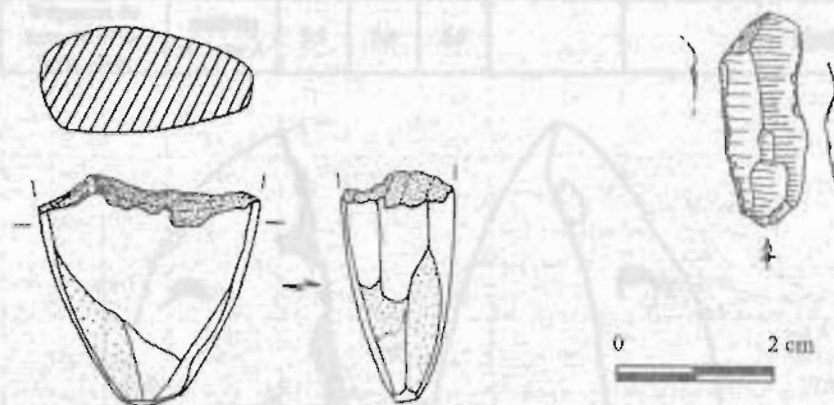


Mezdon : 1 - éclat en silex avec retouches couvrantes directes et inverses (racloir ?) ; 2 et 3 - fragments de bitroncatures en silex

#### PENFRAT

Section B, feuille 2, parcelles 496 à 498  
X = 77,780 et Y = 2411,320  
Prospections 18/01/03  
5 pièces

Support	Matériau	L.	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
déchet	silex	1,6	0,8	0,3			brûlé
lamelle	silex	2,8	1	0,4		d'utilisation	dessiné
éclat à partie dist cort	grès quartzite	5,3	3,2	1,6			
galet fendu	grès	9,2	7,5	3,2		une extrémité esquillée crt surface polie par usure ?	
talon de lame polie	éclogite	3,1	2,9	1,5			dessiné



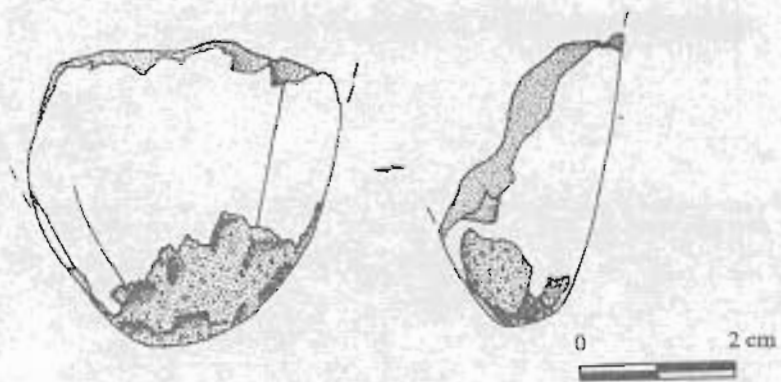
Penfrat : 1- talon de lame polie en éclogite ; 2 - lamelle retouchée en silex

#### PRAT JOULOU (SUD)

Section B, feuille 2, parcelles 18  
X = 76,180 et Y = 2412,410  
Prospections 03/04/03  
25 pièces

Support	Matériau	L.	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
nucléus	silex	3,5	2,4	1,7	sur enclume		
nucléus	silex	2,4	2,4	0,8	sur enclume		
nucléus	silex	2,4	2,1	0,7	sur enclume		brûlé
nucléus	silex	2,5	2	0,7	sur enclume		

nucléus	silex	2,3	2,2	0,6	sur enclume		
nucléus	silex	2,4	0,7	0,7	sur enclume		
nucléus	silex	2,3	1,4	0,9	sur enclume		
éclat	silex	1,9	1,3	0,5			
éclat court	silex	3,2	2,4	0,6		abruptes sur partie prox	
éclat semi court	silex	3,7	1,9	0,9			
entame	silex	3,4	2,5	1,1			
entame	silex	2,2	2,5	1,4		grattoir	
fragment éclat distal	silex	1,6	1,6	0,2			
fragment médian lamelle	silex	1,1	1,5	0,3			brûlé
galet testé	silex	5,3	2,9	4			brûlé
lamelle	silex	3,1	1,4	0,5			
déchet	silex	2	1,6	0,9			brûlé
déchet	silex	1,7	0,9	0,7			brûlé
déchet	silex	1,2	1,3	0,5			
éclat court	grès	4	3,7	1,2			
galet	grès	6,3	3,8	1,7		coche	
galet fonda	grès	4,6	1,8	2,5			
nucléus	grès	6,3	5,5	2,5	sur enclume		
entame	quartz	3,3	2	0,7			
talon hache polie	fibrolite (jaune, verdâtre)	4	4,1	1,9			dessiné



Prat Joulou : talon de lame polie en fibrolite

#### RADÉNOC-SUD

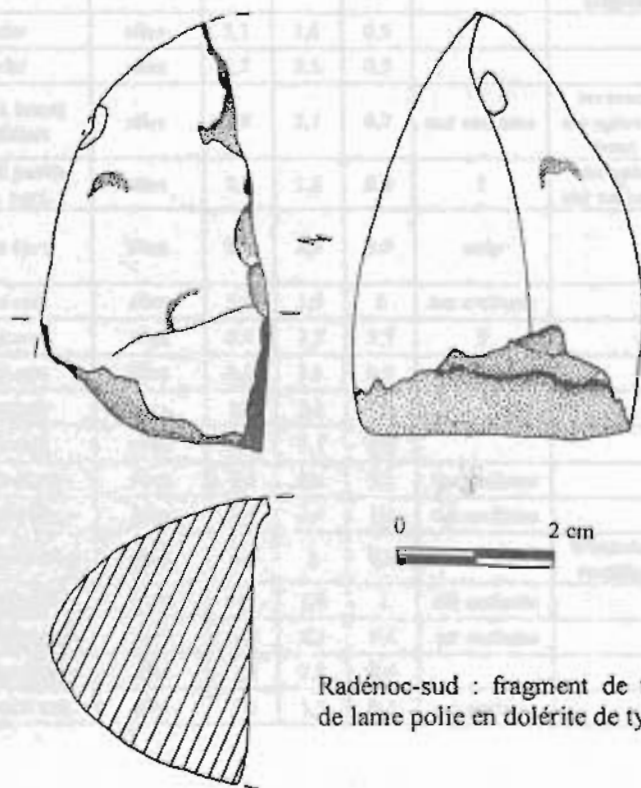
X = 75,590 et Y = 2414,115

Prospections 03/03

Ces pièces ont été récoltées en micro-falaise sur une longueur de 20 m

8 pièces

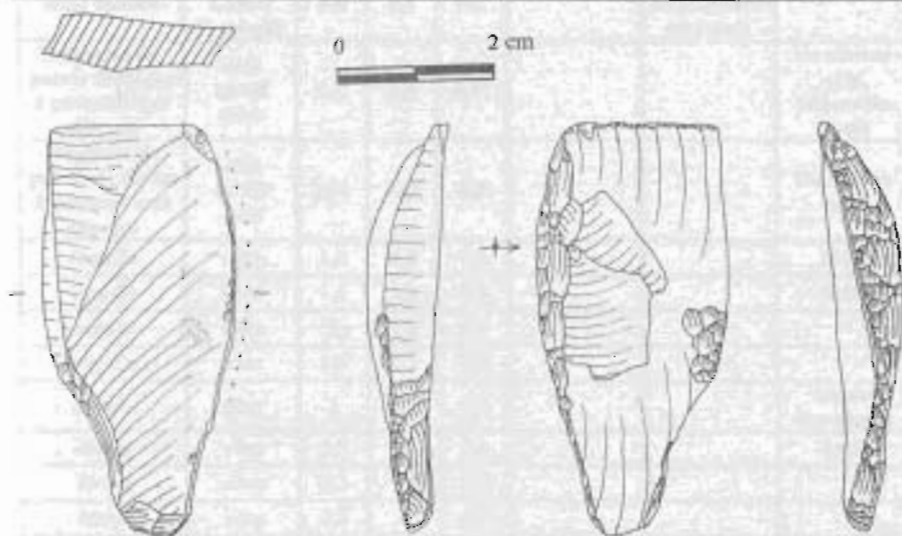
Support	Matériau	L	l	é	débitage	retouches	remarques
entame	silex	2,5	1,9	0,7			
déchet	silex	2	1,3	0,8			
esquille	silex	1,2	1,3	0,3			
éclat d'avivage	grès	5,4	6,5	3,7			
fragment entame	grès	4,6	2,7	1,3			
entame	grès quartzite	7,9	5,1	1,8			
percuteur	quartz	11	10,4	5,5			sur galet
fragment de tranchant de lame polie	dolérite de type A	5,5	3,9	3,9			dessiné



Radénoc-sud : fragment de tranchant de lame polie en dolérite de type A.

KERNEVEZ  
X = 77,150 et Y = 2412,060  
Prospections S. Chaumont  
1 pièce

Support	Matériau	L	l	é	retouches
éclat	silex Grand Pressigny	2,4	5,5	0,8	abruptes (inverses et directes) sur un bord abattu et un autre partiel dégageant un court front portant des retouches semi abruptes bord gauche est franchant avec retouches d'utilisation dessiné



Kernevez : outil composite en silex du Grand Pressigny

PRAT BIHAN  
X = 77,080 et Y = 2413,350  
Prospections A. Pirion  
Prospections 28/01/2003  
54 pièces

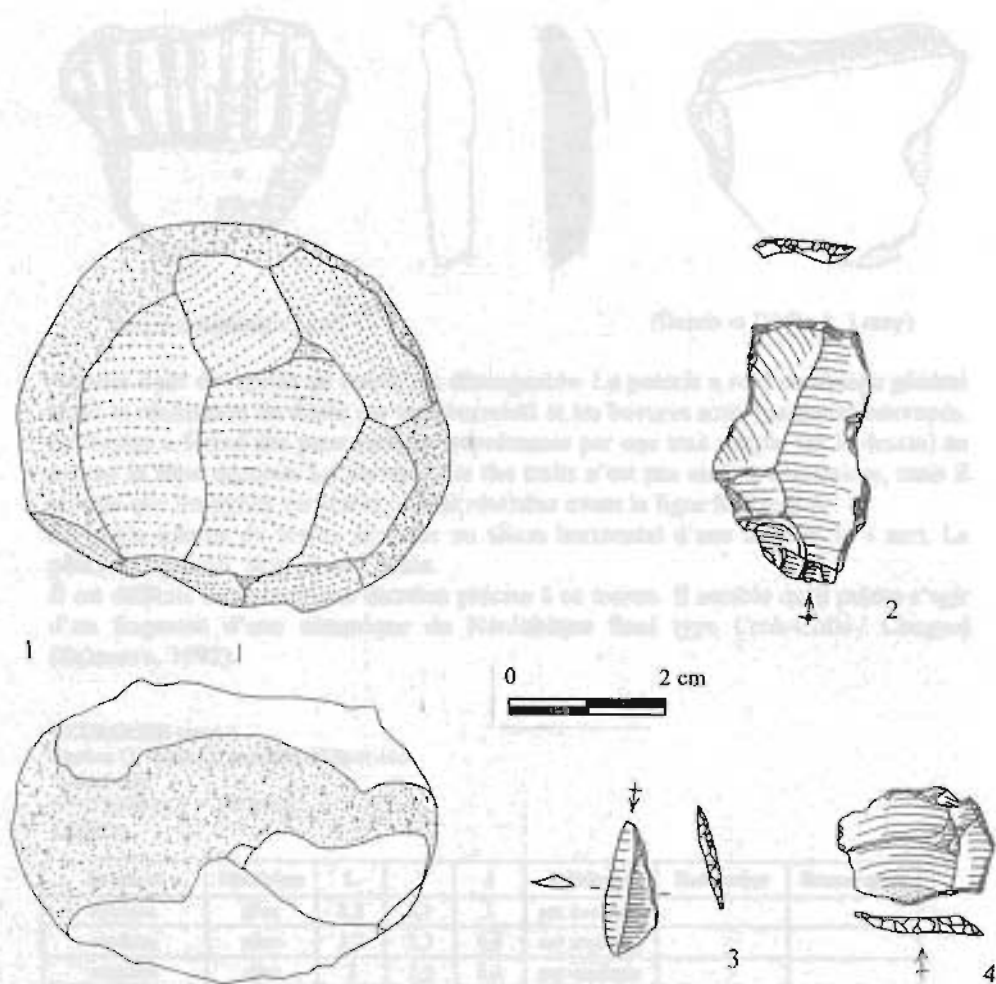
Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
nocléus	silex	4,7	5,1	3,2	multipartaire		
nocléus	silex	2,4	2,6	1,1	sur enclume		
nocléus sur enclume	silex	3,3	1,9	1			
quartier	silex	3,2	1,1	0,7			cupules

							thermiques
entame	silex	2,6	1,8	0,9	sur enclume		perforation naturelle
bilandonnet	silex	2	0,8	0,3			
éclat	silex	2,7	2,8	0,7	sur enclume		
éclat	silex	2,8	2,4	0,7	unip.		talon lisse
éclat	silex	2,9	2,3	0,7	?		talon lisse
éclat	silex	2,9	1,5	0,6	sur enclume	d'utilisation sur un bord	lustré
éclat	silex	1,3	1,2	0,4		cache inverse abrupte	talon lisse
éclat	silex	1,7	1,3	0,4		directes abruptes en bout	talon lisse
éclat	silex	3,3	4,7	1,8			
éclat	silex	3,8	2,2	0,9	sur enclume		
éclat	silex	2,1	2,9	0,6	sur enclume		
éclat	silex	3	2	0,5		bords utilisés	talon lisse
éclat	silex	2,1	1,6	0,5			talon lisse
éclat	silex	1,7	2,1	0,5			talon lisse
éclat à bords corticaux	silex	2,9	2,7	0,7	sur enclume	inverses abruptes en bout	
éclat à partie dist. cort.	silex	2,8	1,5	0,8	?	abruptes sur un bord	talon lisse
éclat cort.	silex	3,7	2,9	0,9	unip		talon lisse traces de lustré
éclat cort.	silex	3,1	1,5	1	sur enclume		
éclat cort.	silex	2,4	2,7	0,7	?		talon lisse
éclat cort.	silex	2,2	1,1	0,5	sur enclume		
éclat cort.	silex	2,5	2,8	1,2			
éclat cort.	silex	2,4	3,1	0,8			brûlé
éclat cort siret	silex	2,8	0,8	0,7	sur enclume		
éclat d'avivage	silex	3,9	2,6	1,3	sur enclume		
éclat laminaire	silex	3,3	2	0,6		troncature rectiligne	talon lisse dessiné
éclat semi cort	silex	3,2	1,9	1	sur enclume		
éclat semi cort	silex	1,9	1,3	0,4	sur enclume		
éclat semi cort.	silex	1,6	2,1	0,6			brûlé
éclat semi cort.	silex	2,6	1,5	0,5	sur enclume		

éclat semi cort	silex	2,1	1,3	0,5	sur enclume		
fragment distal éclat	silex	1,5	2	0,3			
fragment distal lamelle	silex	1,7	0,65	0,2		troncature très oblique	dessiné
fragment éclat	silex	1,9	1,5	0,4			
fragment prox. éclat	silex	2,1	1,4	0,5			talon lisse
fragment prox. éclat	silex	3,2	1,2	1,3			
fragment prox. éclat laminaire	silex	2	1,9	0,7			talon lisse
lame épaisse	silex du Grand Pressigny	5,4	2,2	0,8		bords retouchés et émoussés	
fragment de pointe de flèche à pédoncule et ailerons	silex blond miel	2,1	1,9	0,47			Un aileron et le pédoncule cassés
fragment de pointe de flèche à pédoncule et ailerons	silex blond clair	2,14	1,66	0,3			Un aileron cassé
esquille	silex	1,5	0,7	0,3			brûlé
esquille	silex	1,6	1,2	0,4			brûlé
esquille	silex	2	1,2	0,3			
esquille	silex	1,5	1,2	0,3			
esquille	silex	1	1,2	0,2			cupules thermiques brûlé
déchet	silex	2,5	1,3	0,6			
déchet	silex	2,3	1,8	0,6			
déchet	silex	2,7	1	0,7			
déchet	silex	3,3	2,8	1,1			brûlé
déchet	silex	0,8	1,8	0,4			
déchet	silex	1,2	0,8	0,7			
déchet	silex	1,5	1	0,7			
galet	quartz	5,6	5,1	4,1		percuteur	dessiné
éclat	quartz	5,3	2,9	1,8			

Remarque : Nous avons emprunté pour étude quelques pierres taillées provenant de la parcelle, un examen rapide a permis de mettre en évidence un microlithe.

Source : Etude en cours de la collection archéologique de A. Pirou par M. Le Goffic, dessin de B. Grall.



**KERIZELLA**

Section E, feuille 1, parcelle 120  
 X = 74,785 et Y = 2412,640  
 Prospections 21/01/03  
 11 pièces

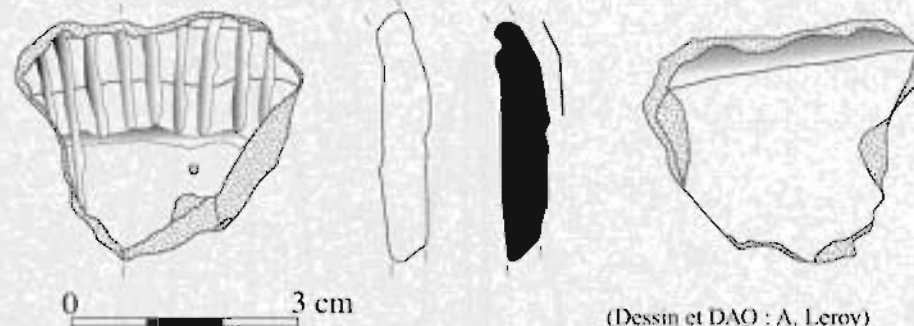
Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
nucléus	silex	2,9	2,5	2,7	unipolaire		déb- lamellaire
entame	silex	2	2	1			
pièce esquillée	silex	2,2	1,7	0,7			
éclat	silex	3,3	1,8	0,9		abruptes directes grattoir en bout	
éclat semi cort.	silex	3	3,5	1,1			
galet cassé	grès	8,7	7,5	2,7			percuteur
nucléus	grès	3,7	5,3	2,9			
entame	grès	6,3	4,6	2,5			
éclat	grès	4,9	2,2	1			
micro- bachette probablement cassée	fibrolite blanchâtre	3	2,5	0,7			tranchant et talon esquillés polissage fruste
tesson	argile	6,5	4,4	1,4			

**SAINT-OURZAL, "PARK AR GROAZ"**

Section D, feuille 1, parcelle 70  
 X : 75,830 et Y : 2411,550  
 Prospections 01/2003

Dans la parcelle nommée Park ar Groaz, un tesson décoré a été recueilli lors de ramassages de surface. Ses dimensions sont : L = 3,8 cm ; l = 3,1 cm ; e = de 0,8 à 0,6 cm. La pâte micacée, de couleur marron foncée, a été enrichie en dégraissant, composé essentiellement de feldspath et de quartz de 1 mm. La bonne cuisson de la pièce a permis une conservation des décors. Ce tesson peut provenir de la partie supérieure d'une panse.

Le décor se compose de neuf lignes verticales, incisées à l'aide d'une baguette de petite dimension laissant une trace peu profonde et arrondie, et d'une ligne horizontale plus marquée. Cette dernière semble avoir été réalisée sur une pâte plus ferme car ses bords sont craquelés. La deuxième ligne verticale en partant de la gauche est plus longue que les autres et recouvre la ligne horizontale.



Aucune trace de reprise de trait n'est distinguable. La poterie a subi un lissage général après la réalisation du décor car les bourrelets et les bavures sont quasiment estompés. Le lissage a formé des pans visibles (représentés par une trait simple sur le dessin) au niveau la zone décorée. La chronologie des traits n'est pas aisée à déterminer, mais il semble que les lignes verticales ont été réalisées avant la ligne horizontale.

La partie interne du tesson présente un sillon horizontal d'une largeur de 4 mm. La pâte est rugueuse, simplement lissée.

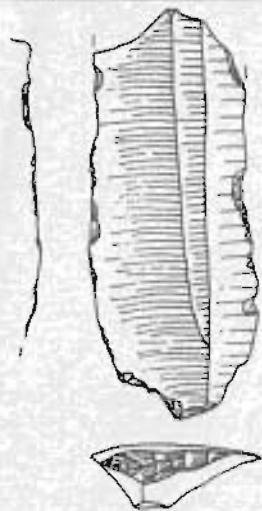
Il est difficile de donner une datation précise à ce tesson. Il semble qu'il puisse s'agir d'un fragment d'une céramique du Néolithique final type Croh-Collé / Conguel (Salanova, 1992).

**LEURGUER (ouest)**

Section G, feuille 2, parcelles 455a et 465  
 "Streat vraz"  
 X = 77,340 et Y = 2412,950  
 15 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
nucléus	silex	3,8	3,1	1	sur enclume		
nucléus	silex	3,2	2,3	1,8	sur enclume		
nucléus	silex	3	1,5	1,4	sur enclume		
nucléus	silex	3	3,2	1,6	sur enclume		
nucléus	silex	3,1	1,5	1,1	sur enclume		
fragment nucléus	silex	1,7	2,3	1	sur enclume		
éclat semi cort.	silex	2	3,5	1			
fragment proximal lame	Silex blond zébré (import)	5,4	2,2	0,8		d'utilisation	talon facetté corniche et talon doux traces de lustré
fragment distal de lame	silex	3,1	1,1	0,4		coche directe en bout	

nocléus	quartz	3,4	2,9	1,8	sur enclume		
nocléus	quartz	4,1	3,6	3			
nocléus	quartz	5,4	4,2	4,3			
éclat venant de percuteur	grès	7,6	8,4	3,4			
lame	grès lustré	4,1	1,7	0,7		bords utilisés	
éclat	granite	7,5	5,8	3			



#### LIEU-DIT INCONNU

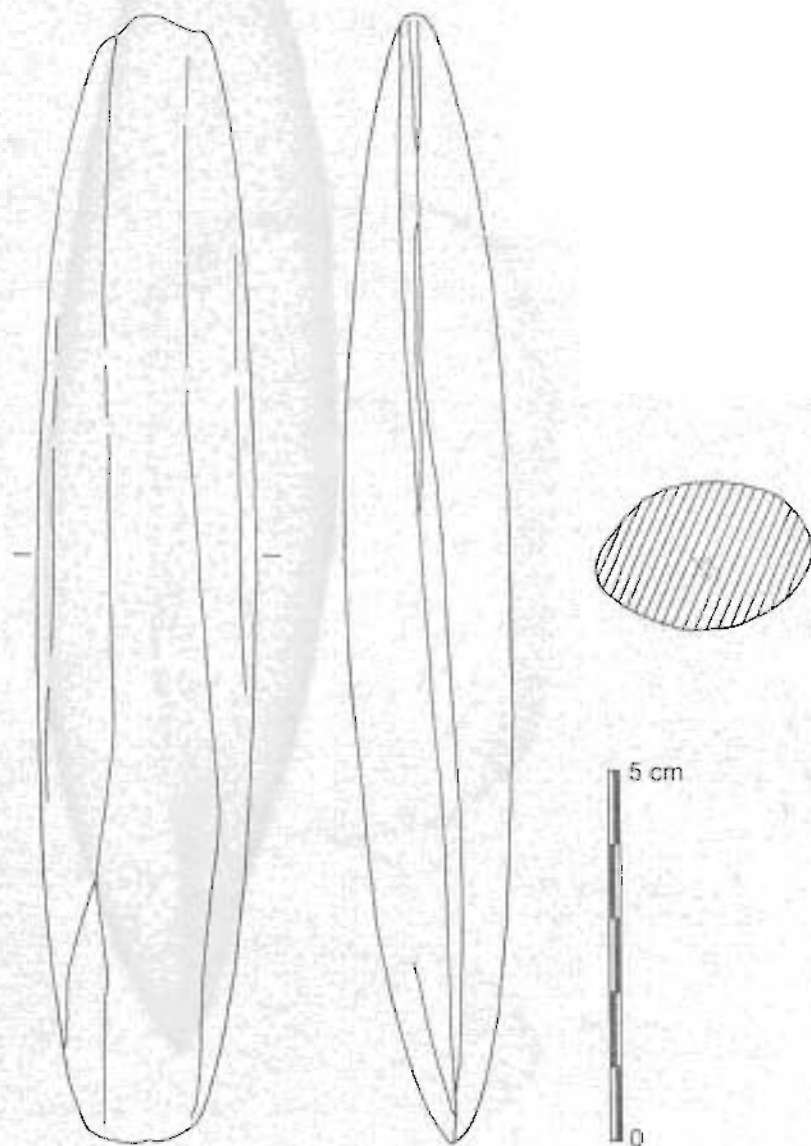
Fonds Bénard, Musée Préhistorique finistérien

Support	Matériau	L.	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
ciseau polie	silex beige	15,2	2,9	1,95			dessiné

#### LARRET

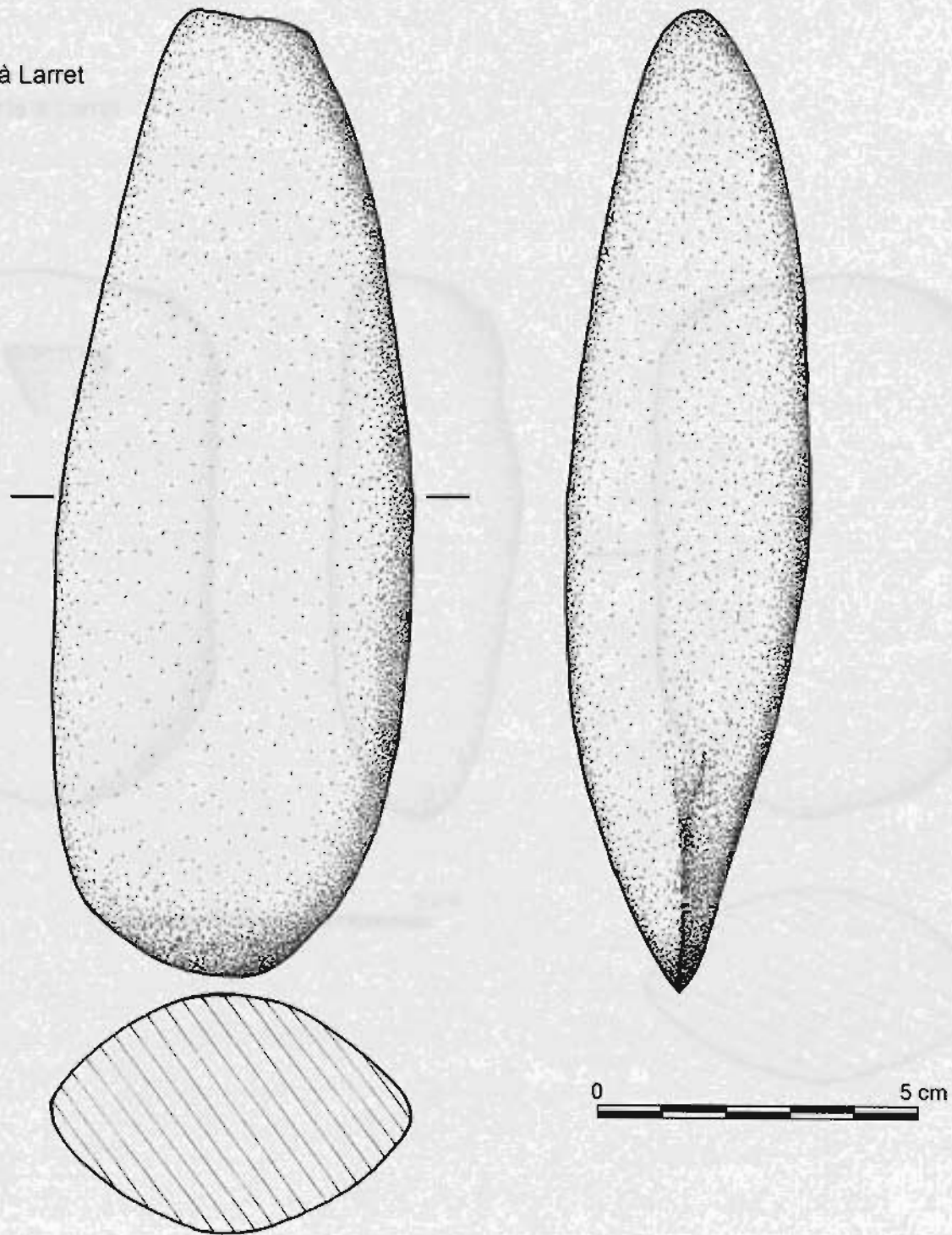
Lieu de découverte précis inconnu  
Collection F. Le Vaillant

Support	Matériau	L.	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
lame polie	fibrolite	15,2	5,6	3,8			Pailler, 1997 dessinée
lame polie	dolérite de type A	8,4	5,3	3			Pailler, 1997 dessinée
lame polie	dolérite de type A	9,1	3	2,9			Le Goffic, 1986 dessinée



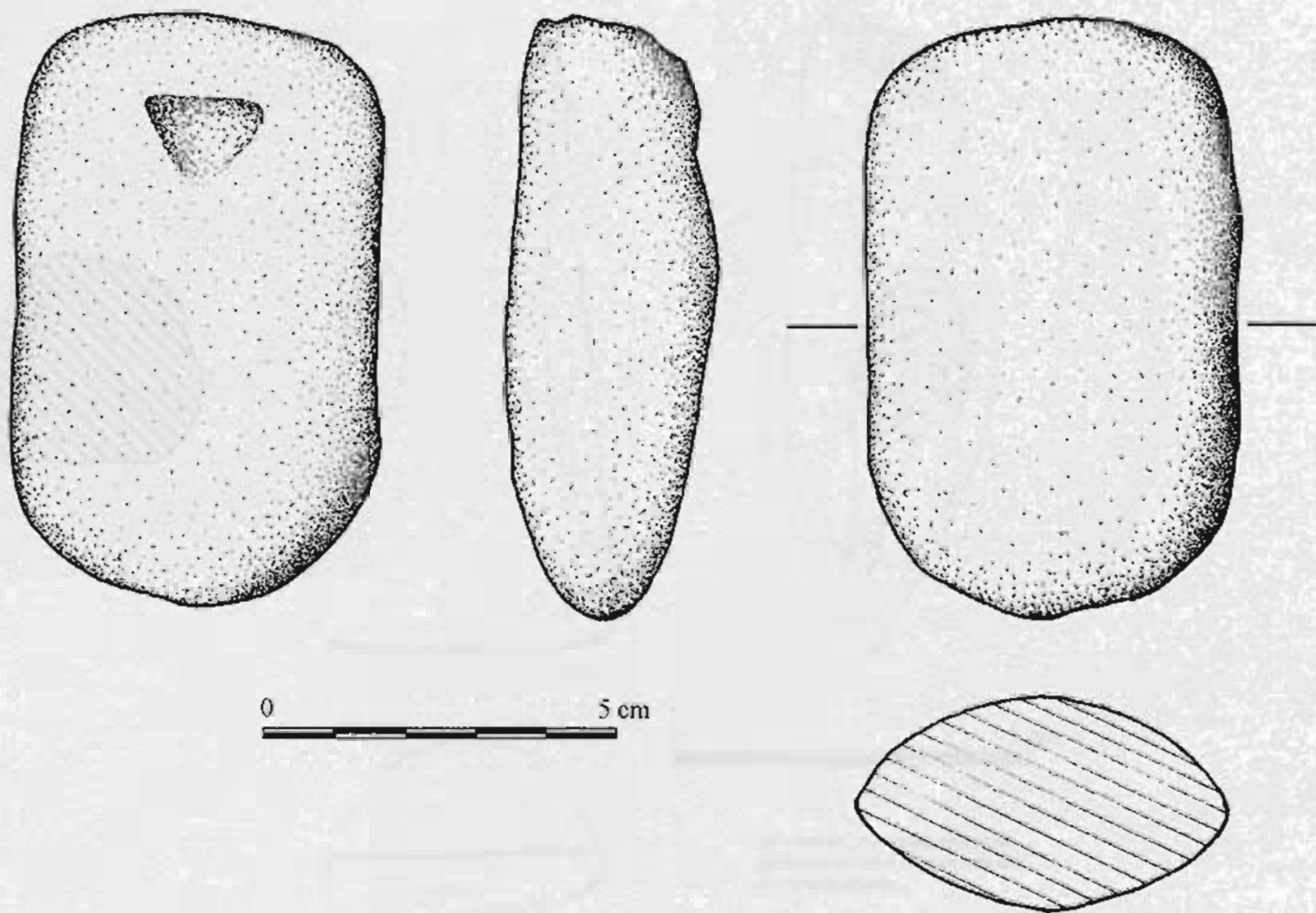
Ciseau en silex beige (dessin : Y. Pailler d'après C.-T. Le Roux)

Lame polie en fibrolite découverte à Larret  
Collection : F. Le Vaillant  
Dessins : P. Forré

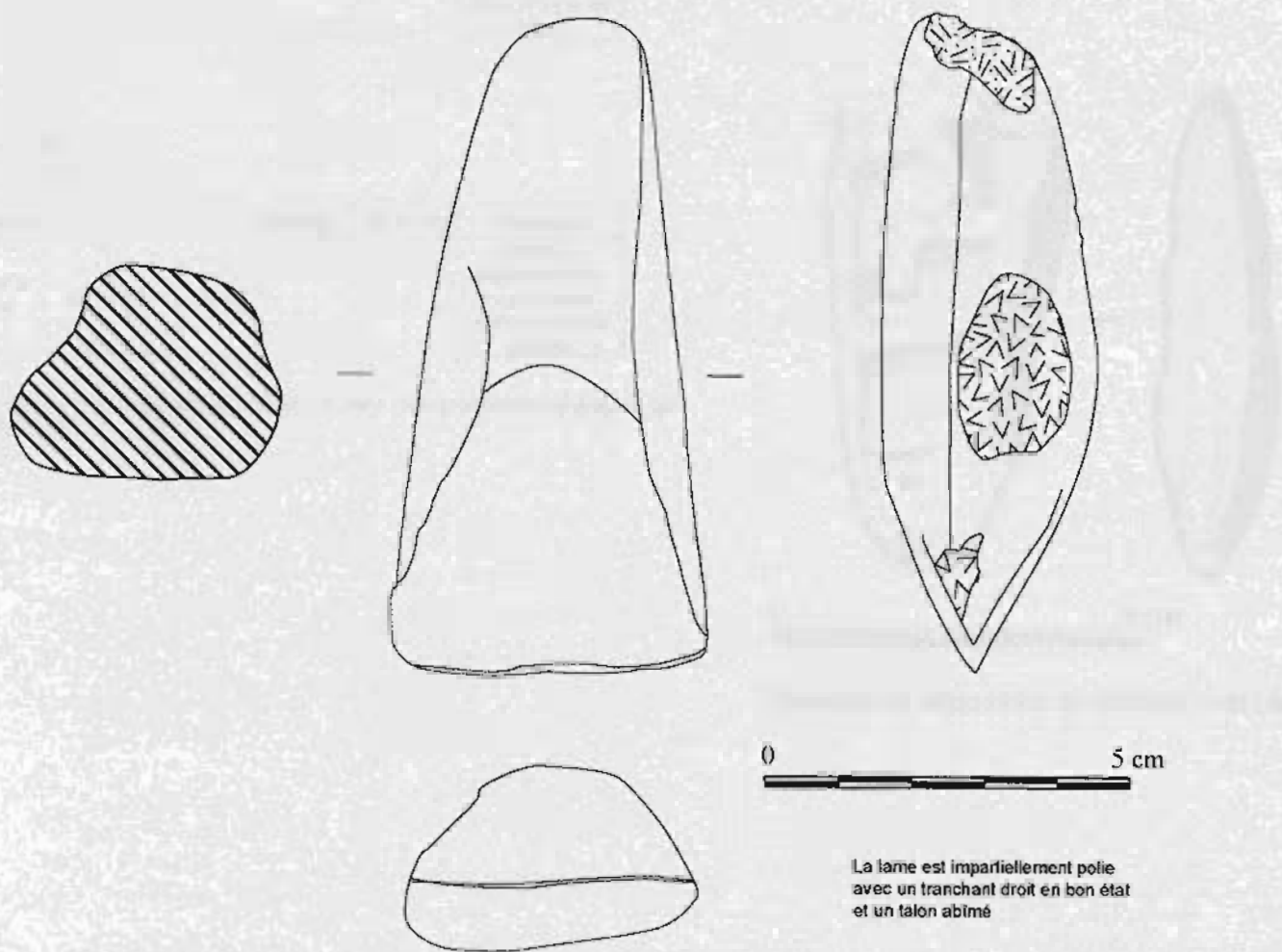




Lame polie en dolérite découverte à Larret  
Collection F. Le Vaillant  
Dessin : P. Forré



Lame polie en dolérite de type A découverte à Larret  
Collection F. Le Vaillant (1986)  
DAO Y. Sparfel d'après un crayonné de M. Le Goffic (23/07/1986)



La lame est impariellement polie  
avec un tranchant droit en bon état  
et un talon abimé

### PENFRAT

Prospections S. Chaumont (Pailler, 1999)

X = 77,250 et Y = 2411,500

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
Fragment d'ébauche	Fibrolite grise	4,3	3,6	1,2			Partiellement polie sur les deux faces et un bord

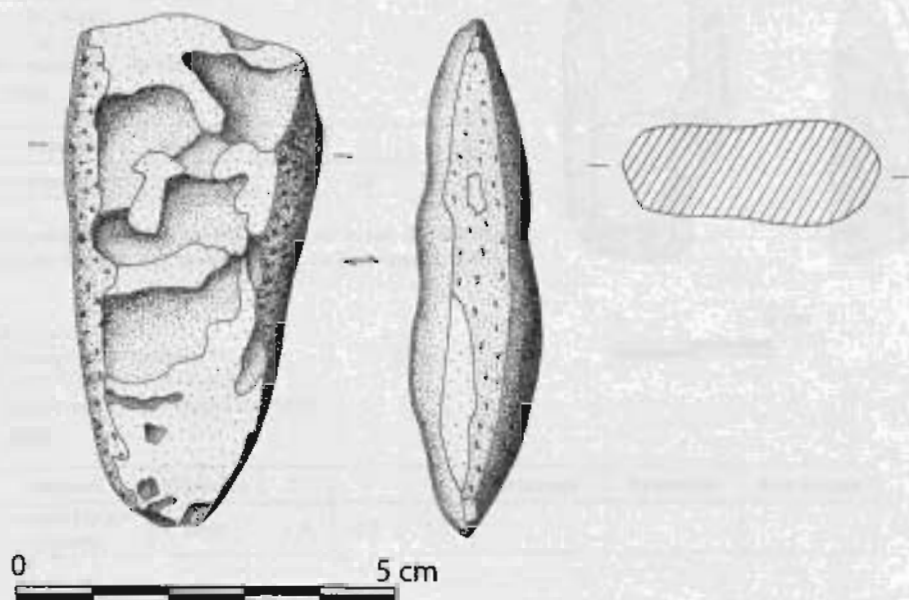
### IE MELON

Prospections S. Chaumont (Pailler, 1999)

X = 74,640 et Y = 2411,110 (approx.)

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
Ebauche	Fibrolite verte	4,3	3,6	1,2			Surfaces régularisées par bouchardage ; polissage partiel dessinée

Trois tessons de céramique fine et bien lissée, dont un fragment de bord, d'allure néolithique moyen, ont été récoltés à proximité (Pailler, 1999).



Ebauche de lame polie en fibrolite vert (dessin : Y. Pailler)

## Sites et indices de sites du Néolithique ou de l'Age du Bronze

### ILE MELON

Section D, parcelles 713, 714, 716 et 717

Micro-falaise ouest

X = 74,900 et Y = 1112,000

Prospections Y.-M. Paulet (30/08/96)

Prospections Y. Pailler

30 pièces

Support	Matériau	L.	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet testé	silex	4	3,8	3			
galet testé	silex	5,2	5	2,3			
nucléus	silex	3,2	4,3	2,3			
entame galet	silex	7,3	5,5	2,4			
entame	silex	3,5	2,1	1			
entame	silex	2,7	2,5	1,5		grattoir denticulé	
entame	silex	2,9	2,8	1			
éclat	silex	1,7	1,1	0,3			
éclat	silex	1,4	1,3	0,4			
éclat distal semi cort.	silex	3,4	2,1	0,9			
éclat distal lamellaire semi cort.	silex	1,6	1,4	0,5			
éclat prox. semi cort.	silex	1,3	3	0,7			
lamelle	silex	3	1,5	0,3			
déchet	silex	1,1	2	0,5			
éclat	silex	2,2	1,1	0,5	?		brûlé
éclat à partie dist cort.	silex	2	2,7	0,9	?	semi abruptes directes	
éclat cort.	silex	2,2	2,6	0,5			
éclat cort.	silex	2,5	2,8	1,2	?		
éclat semi cort.	silex	1,5	1,2	0,4			brûlé
éclat semi-cort.	silex	2,8	1,5	0,6	unip.		talon lisse
fragment médian éclat semi cort.	silex	2,1	1,6	0,6	?		
esquille	silex	1,4	1,7	0,2			
esquille	silex	1,3	0,8	0,2			
esquille	silex	1	0,7	0,2			brûlé
éclat	grès	4,4	2,5	1,3			

éclat	grès	1,8	2,7	0,6			
entame	grès	5,8	3,5	1,2			
esquille cort.	grès	2,4	1,4	0,2			
éclat	quartz	1,8	1,4	0,5			
resson	silex	2	1,6	0,5			pré-proto

### MELON

Domaine public maritime

"sur la plage"

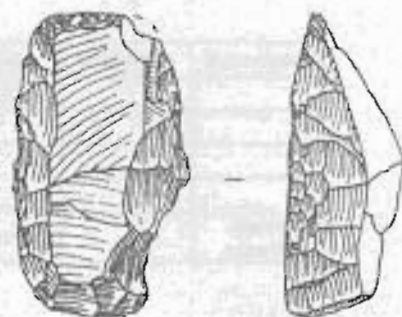
X = ? et Y = ?

Prospections Y.-M. Paulet (01/02/97)

1 pièce

Support	Matériau	L.	l	é
"bitroncature"	silex	4	2,2	1,4

Une pièce identique à été découverte sur le site du Néolithique final de Kerlec'h 3 (Ploudalmézeau ; Pailler, Sparfel, 2001).



### MELON

"Passage sur le ruisseau"

X = 75,500 et Y = 2411,425

Prospections Y.-M. Paulet (13/01/02)

1 pièce

Support	Matériau	L.	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
nucléus bip sur enclume	silex	1,9	2,7	1,2			

### MELON

Domaine public maritime

"posé sur la tourbière"

X = ? et Y = ?

Prospections Y.-M. Paulet (26 et 28/01/97)

4 pièces

Support	Matériau	L.	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
éclat à partie distale cort.	silex	4,7	3,4	0,9	unip.	coches abruptes dir.	talon lisse
éclat cort.	silex	3,8	2,2	0,6			talon lisse
déchet	silex	3	1,7	1			
fragment de panse	argile (dég. = en qz, 1 à 2 mm)	3,6	3,8	0,8			bord interne marron bord externe noirâtre bien lissé

**MELON**

Parcelle cultivée ("bas du champ devant maison moderne plate")

X = 75,660 et Y = 2411,370

Prospections Y.-M. Paulet (13/01/02)

3 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
fragment nucléus	silex	2	1	1	sur enclume		
éclat	silex	2,3	1,9	0,4	?	une troncature un bord retouché (armature ?)	
éclat à partie prox. cort	silex	2,8	1,7	0,8	sur enclume	grattoir	

**MELON**

"Au nord de la maison des Allemands"

X = 75,100 et Y = 2411,750

Prospections Y.-M. Paulet

1 pièce

Support	Matériau	L	l	é	débitage	retouches	remarques
nucléus	silex noir	4,9	3,2	2,5			

**MELON**

(Mezou Enez Valan)

"Labours entre Melon et Saint-Ourzal"

X = 75,680 et Y = 2411,400

Prospections Y.-M. Paulet (22/02/98)

1 pièce

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
éclat semi cort	silex noir cortex épais	5,2	4	2,2		perçoir	

**PENN AR GORED**

Section D. feuille 4, parcelle 720

X = 74,835 et Y = 2411,540

Prospections Y.-M. Paulet

2 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
éclat cort silet	silex	2,6	1,9	0,7		abruptes grattoir ?	

éclat semi cort	silex	2,6	2,5	0,9		abruptes directes	
-----------------	-------	-----	-----	-----	--	-------------------	--

**ILE MAZOU**

X = 74,720 et Y = 2411,950

Prospections Y.-M. Paulet (01/02/03)

Prospections, 02/2003

5 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
fragment lame	silex	2,2	1,1	0,2	sur enclume		
éclat semi-cort	silex	2,5	1,7	0,5	?		
éclat cort	silex	1,4	1,4	0,5	?		
galet testé	quartz	8,4	5,6	3,9	?		
nucléus	grès	10,6	6,6	3,6	direct unip.		quatre négatifs

**MAZOU**

"Propriété Le Chat en surface"

X = ? et Y = ?

Prospections Y.-M. Paulet (1996)

1 pièce

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet	silex noir	3,3	4,4	2		nucléus	

**CASTEL AR BIC**

Section E, feuille 1, parcelles 57 à 72 et 736

X = 74,880 et Y = 2412,330

Prospections E. Castel

Prospections, 01/2003 et

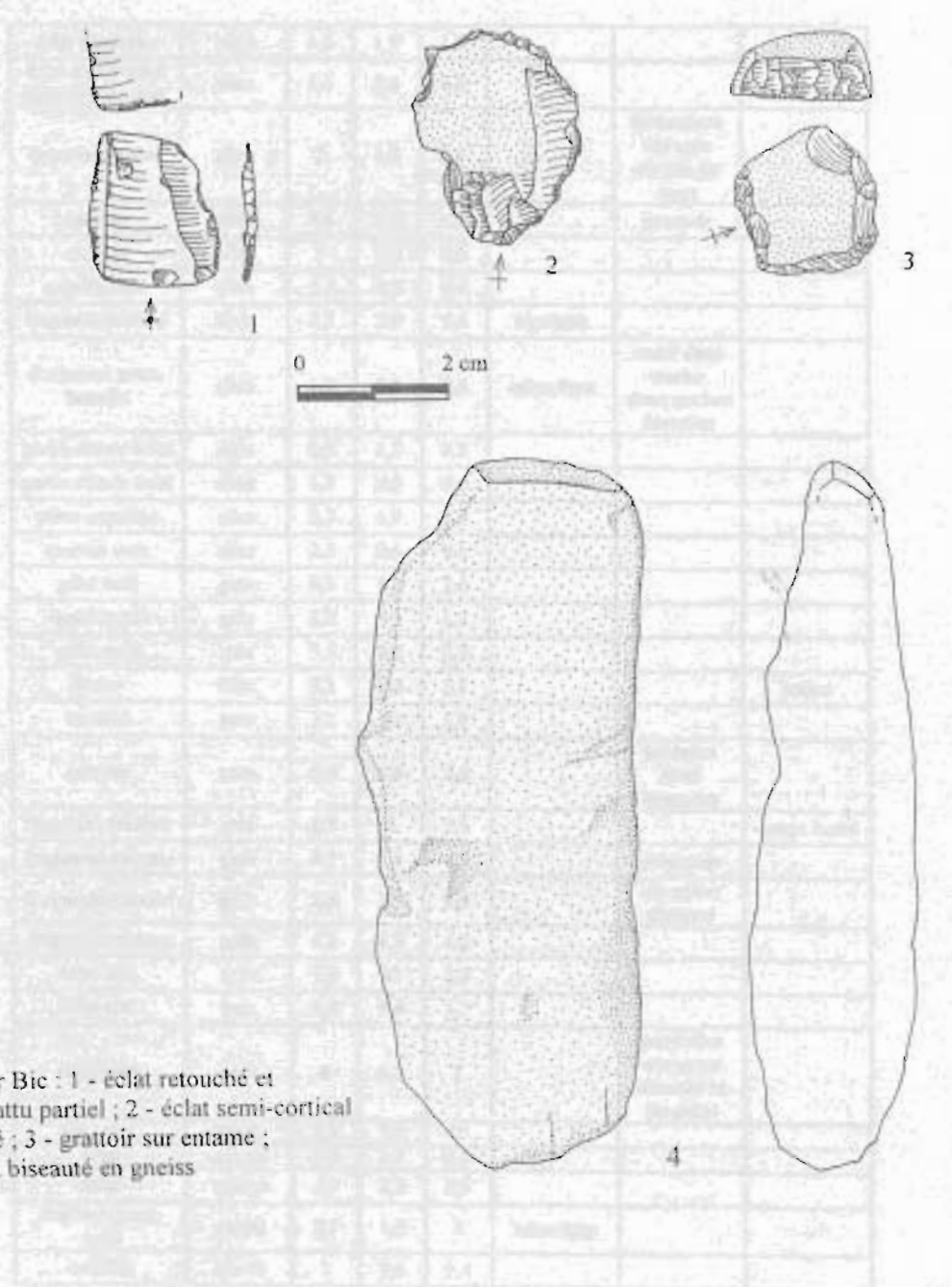
47 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet	silex	2,9	2,8	2,1			
galet fendu	silex	4,3	2,1	1,6			
gravillon	silex	2,1	1,8	1			
nucléus	silex	3,1	2,6	1,7	unipolaire laminaire		
nucléus	silex	2,9	2	1,4	sur enclume		
nucléus	silex	1,8	2,3	2,6	multipolaire		
entame	silex	3,1	2	1,1			brûlée
entame	silex	2,2	2,2	0,9			brûlée

entame	silex	2,5	2,1	0,7		grattoir	
entame	silex	1,8	1,9	0,9		grattoir	dessiné
entame	silex	2,1	1,6	0,9		grattoir	roulé
entame	silex	3,9	2,8	0,9		abruptes directes	
éclat	silex	2	1,7	0,5		bords utilisés	talon lisse dessiné
éclat	silex	3,1	2,4	1,1	issu d'un nucléus centripète	utilisé	
éclat	silex	3,1	1,7	0,5		bords utilisés troncature en bout	
éclat	silex	2,2	2,3	0,4			
éclat	silex	1,5	1,6	0,5		coche inverse	
éclat	silex	1,4	2	0,6			brûlé
éclat	silex	1,5	1,9	0,3		abruptes directes sur un bord	
éclat	silex	1,4	1,1	0,3		d'utilisation	
éclat à bords corticaux	silex	2,2	2,3	1		grattoir	
éclat à partie prox. cort.	silex	2,5	2,3	0,8			talon lisse
éclat cort.	silex	2,1	2,3	0,7			brûlé
éclat semi cort.	silex	2,9	2,2	0,4	sur enclume	un bord utilisé	dessiné
éclat semi cort.	silex	2	2,2	0,7	sur enclume		
éclat semi cort.	silex	2,5	2,1	0,8			talon lisse
éclat semi cort.	silex	3,7	1,5	0,8		bords retouchés	talon lisse
éclat semi cort.	silex	1,7	1,7	0,5		bords utilisés	
esquille	silex	1,3	1,1	0,3			
fragment proximal d'éclat	silex	1,8	1,3	0,5			
pièce esquillée	silex	2,3	1,6	0,8			
quartier	silex	3,6	1,7	0,8		bords utilisés troncature	
tablette d'avivage partielle	silex	2,7	2,4	1		d'utilisation	
déchet	silex	1,7	1,2	0,7			
fragment galet	quartz	3,5	1,9	2			

fendu							
éclat	quartz	2,6	2,8	1,4			arêtes émoussées
éclat semi-cort.	quartz	5,7	4,6	1,4		bords utilisés	
éclat à extrémité distale cort.e	micro-quartzite	3,7	2,7	0,7			
fragment d'entame	grès	3,6	3,4	0,6		bords retouchés	
éclat	grès	2,2	2	0,7		bords utilisés	
éclat	grès	6	4,4	1,4			
éclat	grès	2,3	2,8	0,6			
éclat à partie distale cort.e	grès	2,1	2,8	0,8		bords utilisés	
éclat semi cort.	grès	4,9	4,2	1,5		abruptes sur un bord	
galet testé	silex	3,3	2,5	1,7			
nucléus	silex noir	4,3	3	3,2			cortex épais
nucléus	silex noir	2,5	3,6	1,8			
bâtonnet	silex	2,2	0,9	0,6			
éclat	silex	4	3,1	0,5			
éclat	silex	2,8	0,5	0,5			
éclat	silex	5,1	5,5	1,4			
éclat cort.	silex	2,2	1,9	1,2		grattoir	
éclat semi cort.	silex	3,5	2,5	1		d'utilisation	lustré
esquille	silex	1,2	1,2	0,4			
esquille	silex	1,3	0,8	0,2			
esquille	silex	0,6	0,8	0,1			
fragment d'entame	silex	2,9	2,2	1,2			
fragment distal éclat semi cort.	silex	3,6	3,4	1,5		coche abrupte directe dans cassure un bord utilisé	légèrement rubéfié
lamelle semi-cort.	silex	3	1,2	0,5			
déchet	silex	2,9	2,5	1			brûlé
déchet	silex	1,9	1,4	0,5			brûlé
entame	grès quartzite	6,8	4,6	0,9		abruptes directes sur un bord	
entame	quartz	9,6	8,4	5,5			

éclat semi cort.	quartzite	4,8	4,1	1,7		
éclat	quartzite	2,7	2	0,9		
galet teste	grès	4,6	4,5	2,2		
nucléus	grès	6,4	4,8	2,3	bipolaire	
entame	grès	5	7,7	1,9		denticulé
entame	grès	5,2	2,6	2		
entame silet	grès	3,8	3,2	1,9		
éclat semi cort.	grès	4,7	3,6	1,1		
éclat semi cort.	grès	8,6	8	3		directes abruptes sur deux bords (racloir ?)
éclat à dos cort.	grès	4,7	4,7	1,8		
éclat à partie dist. cort.	grès	4,6	4,4	2,7		
éclat à partie distale cort.	grès	3,3	4,9	2		
éclat d'avivage	grès	4,9	1,8	3,6		
déchet	grès	4,2	2,2	1,5		
galet	gneiss	9,7	3,6	2,1		une extrémité biseautée dessinée
nodule brut	fibrolite blanchâtre	3,5	3,5	1,9		
nucléus	indéterminé	3,3	2,3	1,2	bipolaire	
nucléus	indéterminé (roche grise siliceuse) ultramylonite ?	4,7	4,4	2,9	unipolaire	dos cort. épais nucléus épais trois négatifs de lames



Castel ar Bic : 1 - éclat retouché et bord abattu partiel ; 2 - éclat semi-cortical retouché ; 3 - grattoir sur entame ; 4 - galet biseauté en gneiss

**KERIZELLA**

Section E, feuille 1, parcelle 120

X = 74,770 et Y = 2412,570

7 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
nucléus	silex	1,5	2,2	1,5	bipolaire		
quartier	silex	2,9	1,6	0,6			
éclat cort.	silex	2,9	1,8	0,5			
éclat épais	silex	6,4	5,5	3		semi abruptes	racloir
éclat	silex	4,1	3,3	1		inverses plates	lisse talon racloir
éclat	quartz	2	1,3	0,6			
éclat semi cort.	quartz	4,4	4,3	1,5			utilisé

**KERIZELLA**

Section E, feuille 1, parcelles 96 à 99

X = 74,770 et Y = 2412,530

Prospections 21/01/03 et 22/02/03

56 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet	silex	6,8	5,2	2,5			
gravillon	silex	2,2	2,3	1			
nucléus	silex	3,2	2,5	1,7	bipolaire		
nucléus	silex	3,1	2,9	2,1	multipolaire		
nucléus	silex	2	1,9	1	bipolaire		
nucléus	silex	2,5	2,1	1,7	bipolaire		
éclat	silex	1,9	2,2	0,5			
éclat	silex	2,7	2,4	0,5	bipolaire		face inf patinée
éclat	silex	2,2	1,8	0,4			
éclat	silex	1,4	1,7	0,9	bipolaire		
éclat	silex	1,5	1,9	0,4		inverses sur un bord	
éclat	silex	1,6	2,2	0,6		coche semi-abrupte directe	
éclat	silex	1,5	1	0,4			
éclat à partie distale cort.	silex	1,7	2,7	0,7	talon lisse		
éclat à partie prox. cort.	silex	2,1	3,6	1,2			patiné, roulé

éclat d'avivage	silex	3,2	1,8	1,5			
éclat d'avivage à partie distale cort.	silex	4,1	2,4	1,5			
éclat laminaire	silex	3	1,5	0,7			troncature abrupte directe en bout
entame	silex	2,5	3,4	1,5			grattoir
esquille	silex	1	1,7	0,2			
esquille cort.	silex	1,3	1,2	0,4			
fragment nucléus	silex	2,5	2,9	1,6	bipolaire		
fragment prox. lamelle	silex	1,8	1,1	0,4	talon lisse		cassé dans coche deux coches inverses
partie distale éclat	silex	1,8	1,5	0,5			
partie distale éclat	silex	1,7	2,3	0,8			
pièce esquillée	silex	2,7	1,9	0,8			
quartier cort.	silex	2,3	0,6	0,8			
galet testé	grès	6,3	5,5	2,6			
galet testé	grès	3,8	3,3	1,7			
galet testé	grès	5,5	3,4	2,2			
déchet	silex	3,1	1,6	1,3			patiné
nucléus	grès	7,1	5,2	2,7			
entame	grès	5,5	6,8	2,3			inverses semi abruptes
fragment nucléus	grès	4,5	4	3,8			cortex lustré
fragment entame	grès	8,7	7,6	4,3			percuteur
fragment entame	grès	2,3	3,9	0,8			abruptes directes
fragment entame	grès	4,2	3,5	1,2			
éclat cort.	grès	7,8	11	3,5			
éclat cort.	grès	3,9	5,4	1,2			
éclat cort.	grès	6	6,2	2			partielles abruptes directes et inverses
éclat cort.	quartz	4,3	2,7	2			
éclat	quartz	1,4	1,7	0,6			
éclat	quartz	2,7	2,3	0,6			
fragment prox. éclat	quartz	2,5	1,8	1	talon lisse		
esquille	quartz	1	1,6	0,4			



entame	grès quartzite	5,9	4,2	1,5			
éclat à partie dist. cort	grès quartzite	5,4	2,8	1,2			
éclat	quartzite	4,1	3,6	0,9	talon lisse		
éclat semi cort.	quartzite	3,6	3,6	0,9	talon lisse	inverses sur un bord	
éclat	quartzite	3,2	2,8	1	talon lisse		
éclat	quartzite	3,1	2,2	1,1			
éclat	indéterminé	4	3,5	1,1	talon lisse		
galet fendu	indéterminé	5,8	5	2			
fragment anse vernissée	argile	3,1	2,2	0,9			
tesson	argile	2,5	2,1	1,1			
tesson moderne	argile	3	3,2	0,8			

#### KERIZELLA

X = 74,890 et Y = 2412,520

"bande est retournée par charrue"

Prospections 22/02/03

13 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
gravillon géoliffracté	silex	2,5	1,6	0,8			
galet fendu	quartz	2,3	3	2,9			
éclat	quartz	7,7	4,8	2,1		une extrémité esquillée	
éclat	quartz	3	2,9	1,3			
galet	quartz ?	13,1	7,9	6,7		percuteur	
éclat cort	grès quartzite	8,1	9,3	4,4		abruptes	
galet testé	grès	6	3,4	2,1			
galet cassé	grès	6,2	3,9	1,7			
entame	grès	6,5	4	2,3		facette usée	
éclat à pourtour cort	grès	2,6	6,9	2,2			débitage en tranche
éclat semi cort	grès	2,9	1,9	0,8			
galet	schiste gréseux	10	6,5	3,3		esquillé à une extrémité	
galet	granite	9,2	6,8	4,2		percuteur	

#### MEZGOUEZ (sud-ouest)

X = 75,310 et Y = 2412,310

Prospections 21/01/2003

7 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
fragment médian éclat semi cort	silex	2,3	1,9	0,6			
déchet	silex	1,2	1,5	0,5			brûlé
déchet	silex	1,5	1,9	0,6			brûlé
éclat	grès	3,5	3,9	1,5			
éclat cort	grès	6,6	5	1,5			
éclat cort	grès	6	5,7	2			
tesson	argile	5	5,8	2,6			fragment fond plat, tourné, moderne, ext. orange pâle ; int. gris

#### MEZGOUEZ (SO)

X = 75,300 et Y = 2412,180

Prospections 21/01/03

25 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet brut	silex	3,6	2,8	1,6			
galet brut	silex	3,4	2,3	1,2			
nucléus	silex	2,4	2,5	1,6	sur enclume		
nucléus	silex	2,6	2,3	1	sur enclume		
nucléus	silex	2,5	1,9	1	sur enclume		brûlé
nucléus	silex	2,2	1,4	0,9	sur enclume		
nucléus	silex	2,3	1,3	0,6	sur enclume		
entame	silex	2,9	2,6	1,5			
éclat à bords cort	silex	3	3,3	0,8		coche directe	
éclat à partie dist. cort	silex	1,8	2	0,4			
éclat semi cort.	silex	2,5	1,8	0,7		abruptes	
éclat semi cort.	silex	3,2	2	1		coche inverse	
déchet	silex	3,5	2,5	1,4			brûlé
déchet	silex	1,9	1,9	1			brûlé

déchet	silex	1,4	1,9	0,7			brûlé
déchet	silex	1,7	1,6	0,7			
éclat	quartz	5,3	8	1,6			
galet	grès	4,4	4,1	1,1			cassé
fragment galet	grès	11,4	9,7	5,6			percuteur
galet fendu	grès	6,9	4,7	2,5			
entame	grès	6,1	4,7	1,8			
fragment entame	grès	5,2	4,9	2,2		abruptes	
éclat	grès	5,2	4,8	2,3			traces d'écrasement sur partie active
éclat cort.	grès	4,5	3,2	1,4			bord tranchant esquillé
éclat cort	grès	3,2	2,2	1,2			

#### LA GARCHINE

Section F, feuille 1, parcelle 981

sentier côtier

X = 75,095 et Y = 2413,465

2 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
nucléus	silex	2,3	2	0,6	sur enclume		
micro-plaquette	fibrolite blanc, jaune, marron	1,8	1,4	0,3			

#### GORRE MINIHI

Section B, feuille 2, parcelles 626 et 627

X = 77,100 et Y = 2410,730

Prospections, 04/01/2003

6 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet	silex	2,9	2,8	1,4		abruptes sur un bord	
nucléus	silex	3,1	2,3	1,1	sur enclume		
éclat	silex	1,8	1,9	0,6		grattoir	cupules thermique
éclat à partie	silex	1,6	1,8	0,6			cupules

distale cort.							thermiques
déchet	silex	1	1,5	0,2			
tesson	argile	3,3	2,3	0,8			

#### POULLIOT

Section B, parcelles 188 à 192, 195 à 200, 178 et 179, 203 à 205, 829, 231, 175

X = 76,800 et Y = 2411,190

Prospections S. Chaumont

Prospections 07/01/03

57 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet	silex	3,2	2,2	1,1			
galet	silex	2,7	1,9	0,8			
galet	silex	2,6	2,2	1,2			
galet	silex	2,4	1,4	1			
galet cassé	silex	2,3	2,9	2,7			
galet testé	?	3,8	3,4	2,2			
nucléus	silex	2,7	3,4	2,8	multipolaire		
nucléus	silex	3,2	2,6	0,8	sur enclume		
nucléus	silex	2,9	2,4	1,1	sur enclume		
nucléus	silex	2	1,8	1			
nucléus	silex	2,3	2,1	0,8			brûlé
nucléus	silex	2,1	2,5	0,8	sur enclume		
nucléus	silex	2	1,6	0,6	sur enclume		
nucléus	silex noir	3,3	3,5	2,2	multipolaire	percuteur	
nucléus unipol sur éclat	silex	3,2	3,1	1,9			
nucléus unipol.	silex	3,4	3,2	3			
quartier	silex	3,2	1,3	1,1			
quartier	silex	3,7	2,5	1,5			brûlé
tablette partielle d'avivage	silex	2,2	0,6	0,7			
entame	silex	3,3	5,4	1,7		grattoir ?	
entame	silex	2,9	2,5	0,7			
entame	silex	2,9	2,2	0,9		grattoir	
entame	silex	2,5	2,8	0,7		grattoir	
entame	silex	2,5	2,5	1		grattoir	
éclat	silex	1,8	1,7	0,7			
éclat	silex	1,2	2	0,5			
éclat	silex	2,9	1,9	0,6			bords utilisés troncature en bout

éclat	silex	2	3,4	0,6		directes abruptes	
éclat	silex	3,9	2,2	0,5		inverses plates sur bord droit	talon lisse
éclat d'avivage	silex	5,6	5,3	3,2			
éclat d'avivage	silex	3,5	4,5	1,6			
éclat d'avivage	silex noir	4,9	2,2	2,5			
éclat semi cort.	silex	3	3,5	2			
éclat semi cort.	silex	4,8	4	1,2		abruptes sur le bord gauche bord droit utilisé	réfléchi
esquille	silex	1,4	1,7	0,3			
esquille	silex	1,6	2,2	0,7			
esquille	silex	1,2	1,2	0,2			
fragment nucléus	silex	2,1	1,8	2,4			
fragment proximal éclat	silex	1,8	1,7	0,7		bords utilisés troncature partielle	
lamelle semi cort.	silex	4,2	1,8	0,6		débitage sur enclume	
esquille	silex	1,5	1,6	0,2			brûlé
déchet	silex	2,7	1,2	1,3			
déchet	silex	2,2	1,5	0,5			brûlé
nucléus	micro- quartzite orange	3,4	3,7	3,8			
éclat	micro- quartzite	2,4	0,5	0,7			brûlé
fragment galet	quartz	10,7	6,3	4		percuteur	
éclat	quartz	2,2	1,8	0,7			
galet	grès	8,7	5,9	4,3		percuteur	
fragment galet	grès	7,5	4,7	3,2		2 surfaces polies par usure	
éclat	grès	2,5	2,3	0,5	sur enclume		
éclat	grès	2,5	3,2	0,7			
éclat semi cort.	grès	5,9	3,6	0,9			
galet	?	2,7	2,8	1,6			
fragment galet	granite	6,9	6	4,9		percuteur	
entame	gneiss	6,3	4,5	1,4			
queue de casserole	argile	6,5	4,35	2,4		pâte claire avec traces engobe noir ou enfumage	

scorie		1,7	1,2	1,1			
--------	--	-----	-----	-----	--	--	--

#### POULLIOT

"Parcelle est du menhir"

X = 76,820 et Y = 2411,260

Prospections Y.-M. Paulet (17/05/02)

4 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
éclat semi cort	silex	2,4	1,4	0,7	sur enclume		
tablette d'avivage	silex noir	4,6	3,5	1,8			brûlée cortex épais
caillou	crystal de roche	3,7	3,2	2		semi- abruptes dir ?	
scorie							

#### POULLIOT

4 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
fragment de galet	granite pulvérulent	10,6	11,7	8,4			une surface polie par usure bien nette
tesson	argile	2,9	2,7	0,8	pâte micacée marron avec inclusions		
tesson	argile	2,4	1,9	1,1	pâte marron avec de nombreuses inclusions > à 1mm		
tesson	argile	2,2	1,7	0,55	pâte micacée surface ext. lissée.		

**KERVENOU**

X = 77,220 et Y = 2411,260

Prospections 17/01/03

6 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
éclat réfléchi	silex	2,4	2,5	0,6			patiné talon facetté
éclat semi cort	silex	3	1,5	1			brûlé
éclat cort	grès quartzite	7,4	3,6	3			
galet cassé	grès	9,9	6,6	3,2		percuteur aux deux extrémités	
fragment galet	granite	8,2	6,7	6,1			rubéfié une face polie par usure ?
morceau de terre cuite	argile	4,3	2,6	2			

**SAINT OURZAL.***"dans les rembais"*

Section E, feuille 2, parcelle 69

X = ? et Y = ?

Prospections Y.-M. Paulet

1 pièce

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
fragment distal éclat à partie distale cort	silex	1,5	1,2	0,3			

**SAINT-OURZAL, "PARK AR GROAZ"**

Section D, feuille I, parcelles 69 à 71

X = 75,850 et Y = 2411,580

Prospections Y.-M. Paulet

Prospections 01/03

64 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet	silex	3,2	2,2	1,2			
nucléus	silex	2,7	1,3	1,2			
nucléus	silex	1,6	1,9	0,7	sur enclume		
nucléus	silex	3,2	1,4	0,8	sur enclume		
nucléus	silex	2,2	2	1,4			
nucléus	silex	2,5	1,8	1,3			

nucléus	silex	2,2	1,7	0,7	sur enclume		roulé
nucléus	silex	2,5	1,8	0,6	sur enclume		
nucléus	silex	2,3	1,3	0,8	sur enclume		
nucléus	silex	3,5	2,4	1,2	sur enclume		brûlé
nucléus	silex	3,8	3,7	2,3			
nucléus	silex	2,6	2,1	1,6			
nucléus	silex	3	2,1	1,2	sur enclume		
nucléus sur entame	silex	2,4	2	0,5			support : éclat cort
pièce esquillée	silex	2,1	1,8	0,4			
entame	silex	3,2	1,9	0,7			
entame	silex	1,7	1,7	1			grattoir
entame	silex	1,7	1,6	0,9			grattoir
entame	silex	2,5	2,2	1,2			
fragment entame	silex	2,2	1,6	0,7			brûlé
fragment entame	silex	1,4	1,1	0,4			
fragment entame	silex	2,5	1,7	0,7			
quartier	silex	2,3	0,9	0,8			
éclat	silex	1,4	1,6	0,5			grattoir
éclat	silex	2,3	2,9	0,6			ret. abruptes
éclat	silex	2,1	1,6	0,3			
éclat	silex	1,7	1,8	0,7			
éclat	silex	1,8	2,2	0,7			
éclat	silex	1,4	1,7	0,3			
éclat	silex	1,9	1,2	0,4			
éclat à bord cort.	silex	1,2	1,4	0,5			
éclat à partie distale cort.	silex	1,9	2,1	0,5			
éclat cort.	silex	2,5	0,6	0,7			
éclat cort.	silex	2,3	1,2	0,5			
éclat cort.	silex	3,4	2,3	0,9			
éclat d'avivage	silex	5,3	2,7	1,9			
éclat semi cort.	silex	2,8	2,1	0,6			coche directe
éclat semi cort.	silex	3,1	1,5	0,7			
éclat semi cort.	silex	2,2	1,6	0,6			
éclat semi cort.	silex	2,4	2,4	0,6			brûlé
éclat semi cort.	silex	2,1	1,1	0,4			

éclat semi cort	silex	1,7	1	0,6			
esquille	silex	1,6	0,8	0,2			
esquille	silex	1,6	1	0,2			
esquille	silex	1,2	0,8	0,3			
esquille	silex	1,4	1,3	0,3			
esquille	silex	1,1	0,7	0,2			
esquille	silex	0,9	0,9	0,3			
fragment éclat	silex	1,7	1,6	0,5			brûlé
fragment esquille	silex	1	0,9	0,3			
fragment prox. éclat cort	silex	1,9	1,6	0,4	sur enclume		
fragment prox. éclat	silex	1,6	1,6	0,6			
lamelle	silex	2,8	1	0,5		ret. d'utilisation	
déchet	silex	1,7	1,3	0,8			
déchet	silex	2,2	0,9	0,7			
déchet	silex	1,1	1,4	0,5			
déchet	silex	1,2	0,6	0,6			
déchet	silex	3,5	2,1	1,3			brûlé
déchet	silex	2,2	2,3	1,8			brûlé
déchet	silex	1,3	1,3	0,6			
déchet	silex	1,6	1,7	0,3			brûlé
nucléus	quartz	3,3	4,5	2			
nucléus	quartz	13,5	6	4,3	sur enclume		
éclat	quartz	3,5	2,8	1,3		abruptes, grattoir ?	
éclat	quartz	4,3	2,8	1,7			
éclat	quartz	1,7	1,3	0,7			
éclat	quartz	2,3	2,1	0,9			
éclat cort.	quartz	3,5	2,5	2,1			
éclat semi cort.	quartz	1,8	2,5	1,1			
esquille	quartz	1,4	1,1	0,3			
déchet	quartz	1,3	1	0,5			
éclat semi cort	grès quartzite	6,6	4,4	1,8			
entame	grès	3,2	2	0,7			
entame	grès	2,8	1,9	0,4			
éclat	grès	5,3	5,3	1,6			

éclat cort.	grès	2,5	3,4	1			
éclat cort.	grès	5,4	6	2,6			
éclat partie dist. cort	grès	4,6	4,1	2,7			
éclat semi cort.	grès	5,1	3,7	1,9			
fragment éclat cort	grès	5,4	4,9	2,5			
fragment médian éclat à bord cort.	grès	2,5	1,7	0,8			
éclat	ultramylonite de mikael	2,6	1,8	0,7			

#### CALES

Section B, feuille 1, parcelle 342

X = 76,110 et Y = 2412,155

Dans les terres recouvrant le coffre

Prospections 02/2003

2 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Remarques
nodule	fibrolite verdâtre cristaux tourmaline	7,1	6,1	3		une face en partie polie ; perceur dessiné
galet	granite à grain fin ilménite	12,5	9,1	6,5		perceur-broyeur ; deux extr. utilisées, une surface polie par usure dessiné

#### KERNIOUAL 1

Section D, feuille 2, parcelle 254

X = 76,190 et Y = 2411,050

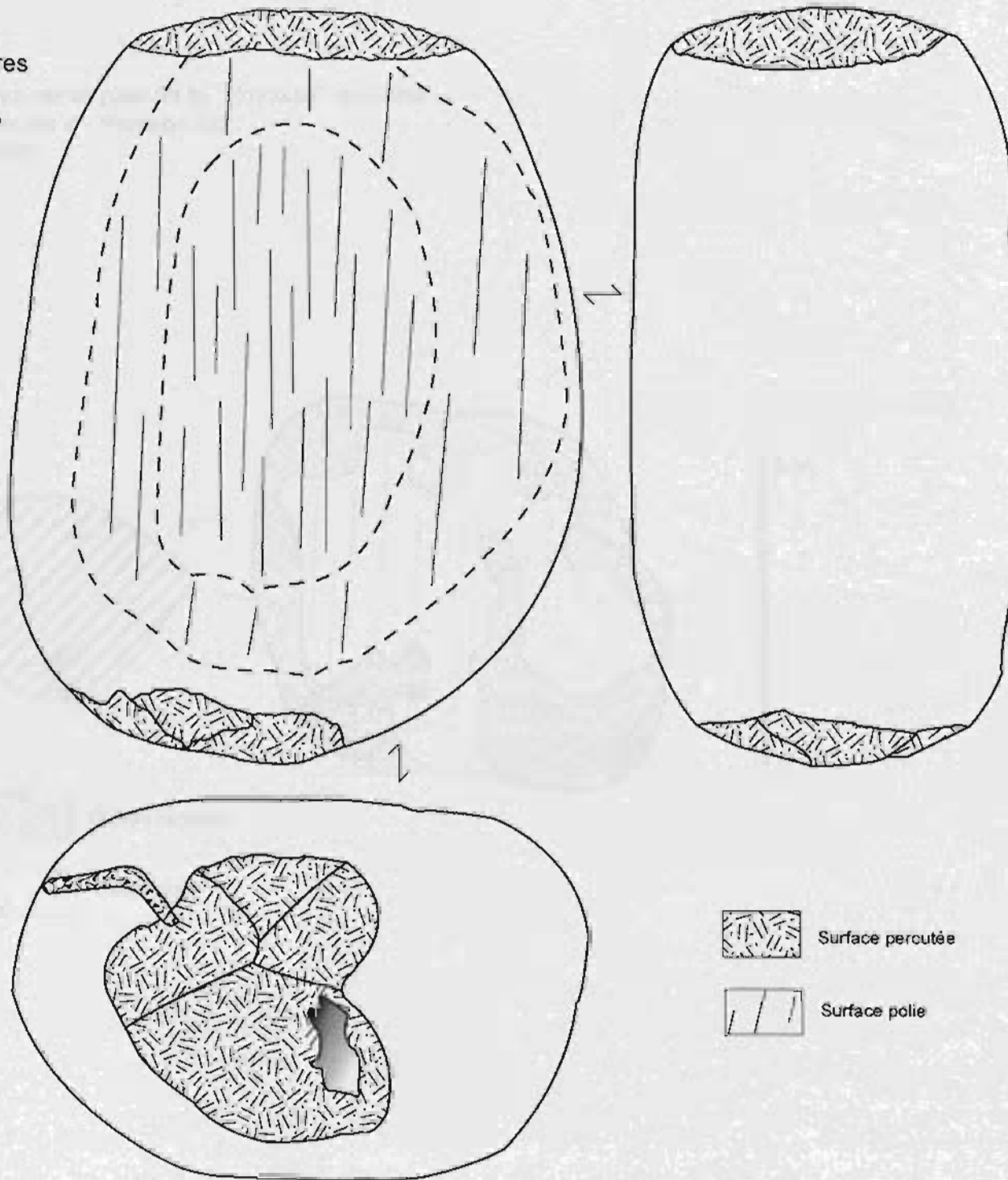
Prospections, 04/01/03

8 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet	silex	5,1	3,1	2,3			brûlé
fragment galet	silex	2,8	2,5	1,1			brûlé
galet testé	silex	3,6	1,8	1,4			
galet fendu	silex	2,7	2,3	1,3			
nucléus	silex	3,2	1,3	1,7	sur enclume		
éclat semi cort.	silex	3,3	1,8	1,6			un bord utilisé
éclat	silex	2,8	1,7	0,7	sur enclume		
nucléus	?	6,7	4,9	4,4	sur enclume		

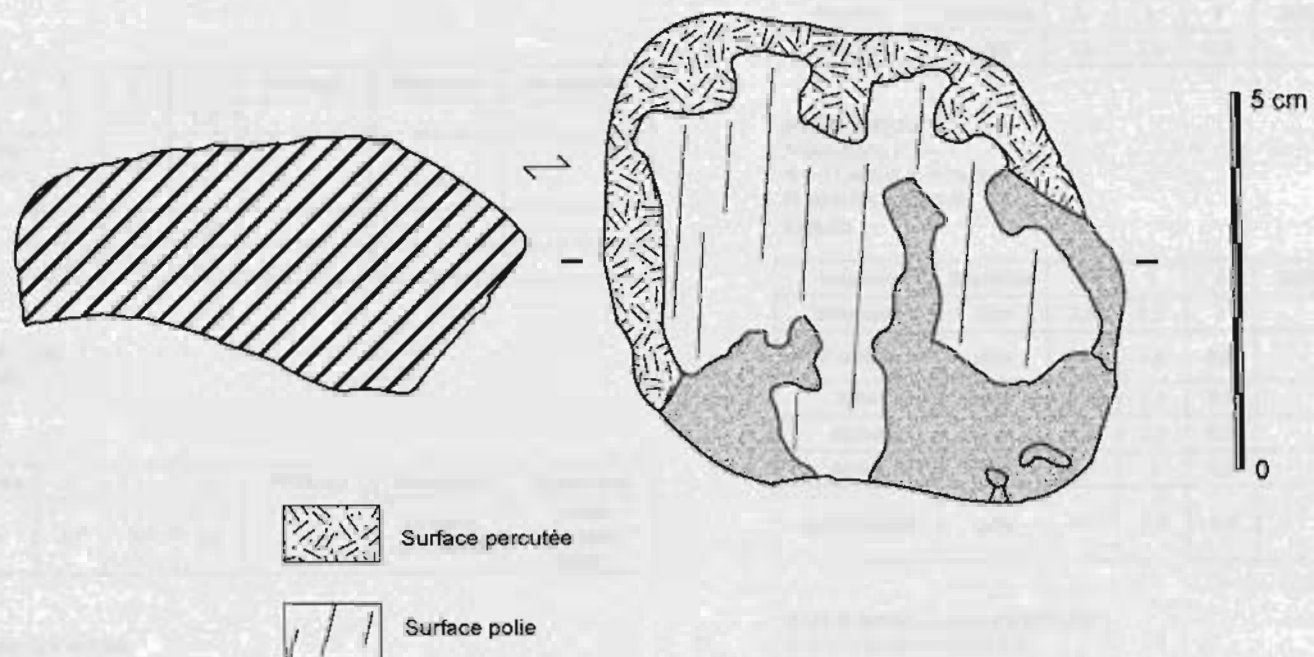
Percuteur en grès découvert dans les terres  
près de la "structure" de Calès  
Crayonné et DAO : W. Kerangueven (20/02/03)

5 cm  
0



Surface percutée  
Surface polie

Percuteur en fibrolite découvert dans les terres près de la "structure" de Calès  
Cadastre : Année 1999 - Section B - Feuille 4 - Parcelle 342  
Crayonné et DAO : W. Kerangueven (20/02/03)



**KERNIOUAL 2**

Section D, feuille 2, parcelle 299

X = 75,910 et Y = 2411,020

Prospections 04/01/03

2 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
nucléus	silex	2,9	3,9	4,7			
éclat cort.	silex	2,5	1,8	1,1			

**KERNIOUAL 3**

Section D, feuille 2, parcelle 252

X = 76,100 et Y = 2410,970

Prospections 04/01/03

4 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet	silex	5	3,2	2,5			
éclat	microquartzite calcédonieux orange	2	2	0,5			
tesson	argile	3	2,3	1,2			
tesson	argile	6,1	3,4	2,6			

**KERNIOUAL 4**

Section D, feuille 2, parcelle 1189

X = 75,970 et Y = 2411,150

Prospections 04/01/03

1 pièce

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
fragment éclat	silex	3,7	2,5	1,1		abruptes sur 3 bords	patine orangée, roulée

**PENFRAT**

Section B, feuille 2, parcelles 526 et 528a

X = 78,040 et Y = 2411,315

Prospections A. Piriou

1 pièce

Support	Matériau	L	l	é	P (g)	Débitage	Retouches	Remarques
objet poli de forme triangulaire allongée	indéterminé	7,3	2,74	1,52	45			

La partie active de la pièce forme un méplat. Le polissage est très soigné, les facettes de polissage sont bien nettes. Sur un des bords sont encore bien visibles les stigmates d'un sciage double opéré à partir des deux faces de la pièce malgré le fait que la surface d'arrachement ait été polie. Sur l'autre, ils sont plus difficiles à reconnaître car le polissage a été plus poussé.

**Remarque** : A. Piriou nous a signalé la présence de matériel taillé abondant dans la parcelle.

**Source** : Étude en cours de la collection archéologique de A. Piriou par M. Le Goffic, dessin de B. Grall.

**SAINT DENEK 1**

Section G, feuille 2, parcelle 506

X = 77,290 et Y = 2412,565

Prospections 12/2002

1 pièce

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
éclat cort	silex	1,8	1,5	0,8			

**SAINT DENEK 3**

"Goaremieu 3"

X = 77,400 et Y = 2411,900

Prospections 18/01/03

6 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
éclat silet	silex	2,8	1,5	1			
éclat semi cort.	silex	3	1,8	0,6		coche inverse	talon fissé
éclat	silex	1,5	1,5	0,6			
déchet	silex	2,1	1,3	0,5			brûlé
déchet	silex	1,7	1	0,7			brûlé
galet allongé	grès	9,3	2,8	1,9			les deux extrémités esquillées

**SAINT DENEK, GOAREMINOU 1,**

X = 77,500 et Y = 2412,350

Prospections 18/01/03

4 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
nucléus	silex	2,7	3,2	1,5	sur enclume		
fragment distal entame	silex	2	1,7	1,2			
éclat partie distale cort	silex	3,1	2,7	0,7			talon facetté
déchet	quartz	3,8	2,4	1,7			



**SAINT DENEK EST**

X = 77,450 et Y = 2412,250

Prospections 12/2002

10 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
nucléus	silex	2,7	3	1	sur enclume		brûlé
nucléus	silex	2,6	2,7	1,1	sur enclume		
nucléus	silex	1,8	2,3	1,3	multipolaire		
entame	silex	2	2,3	0,8		coche directe	pièce roulée
éclat	silex	2,8	1,4	0,4	sur enclume		
éclat semi cort.	silex	3,1	2	0,6		bords utilisés	
éclat semi cort.	silex	3,1	1,9	1	sur enclume	bords utilisés	
éclat semi cort.	silex	1,5	2,3	0,7			
esquille	silex	1,3	2,1	0,4			
nodule	fibrolite verdâtre	10,2	4,8	3,3			

**SAINT-DENEK (EST)**

Section G, feuille 3, parcelles 585 à 587, 592a 594, 600 à 604

X = 77,360 et Y = 2412,400

Prospections 12/2002

15 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
éclat	silex	2,6	1,4	0,7	sur enclume	bords utilisés	
nucléus	silex	3,3	1,7	1,1	sur enclume		
éclat	silex	2	1,4	0,3	sur enclume		
éclat	silex	2	2,7	0,6	sur enclume	grattoir double	
fragment médian éclat	silex	1,5	1,6	0,4		troncature	
fragment médian éclat semi cort.	silex	1,7	1,5	0,5		troncature partielle	
fragment proximal éclat	silex	1,8	1,1	0,6			brûlé
lame roulée (paléo ?) testée	silex	4,6	1,9	0,8			brûlé
déchet	silex noir	2	1,2	0,8			cortex frais
déchet	silex	2,6	2,2	1,2			
éclat	quartz	3,6	2,3	1	sur enclume		

fragment distal éclat	grès	2,5	2,6	0,9			
fragment	calcaire	8,6	4,2	1,4			
nucléus sur éclat	indéterminé	4,7	6,1	2			
bille	argile	1,6 de diam					

**SAINT DENEK, GOAREMIOU 2**

X = 77,580 et Y = 2411,940

Prospections 18/01/03

4 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
nucléus	silex	2,5	2,7	2,2			brûlé
éclat cort	silex	2,6	1,5	0,5			
éclat semi cort	silex	2	1,4	0,4			brûlé
éclat semi cort	silex	3,3	2,9	0,7		inverses plates sur un bord	

**SAINT DENEK**

Section B, parcelles 67 et 68

X = 76,735 et Y = 2412,360

16 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet	silex	37	28	26		testé	
entame	silex	39	22	7			
entame	silex	2,5	2	1,3		grattoir double	
entame	silex	3,1	1,6	0,9			
éclat	silex	42	42	22			
éclat	silex	3	3,1	1			
éclat semi-cort.	silex	3	2	0,8			
éclat semi-cort.	silex	2,9	1,7	0,9			
éclat semi-cort	silex	1,9	1	0,4			
éclat semi-cort.	silex	2,5	1,7	0,8			
éclat semi-cort	silex	2,4	2	1,1			
éclat médian	silex	1,9	1,3	0,3			
éclat prox.	silex	1,9	1,2	0,6			
fragment	silex	2,6	1,5	0,4			

esquille	silex	2,5	2,1	0,6			
éclat	silex	2,3	1,1	0,5			

#### KERNEVEZ

X = 77,380 et Y = 2412,050

Prospections 28/01/03

1 pièce

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
nucléus	silex	3,3	3,4	3,5	unip.		

#### PRAT-JOULOU

Section B, feuille 1, parcelle 420

X = 75,960 et Y = 2412,260

Prospections 24/01/03

18 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
entame	silex	2,4	1,7	0,6	sur enclume		
quartier	silex	2,5	1,7	0,8	sur enclume		
quartier	silex	3,9	2,2	1,3	sur enclume		
pièce esquillée	silex	2,5	1,5	0,6	?		
éclat d'avivage	silex	1,8	1,5	0,8	sur enclume		brûlé
éclat cort.	silex	2,3	1,2	1,1	sur enclume		
éclat semi-cort.	silex	1,3	1,8	0,5	sur enclume		
éclat	silex	2	1,3	0,6	sur enclume		brûlé
déchet	silex	2,1	1,4	1	?		brûlé
éclat	grès	2,4	3,7	1,6	?	coche ?	
fragment quartier	grès	3	2,2	2,3	?		
galet fendu	quartzite	5,5	2,7	3,5	?		
éclat	granite	8,3	4,9	2,4	?		Sur galet
fragment galet	granite	8,8	6,6	3,1			Une extrémité esquillée
tesson	argile	6,2	3,6	1,6			moderne
tesson	argile	4,6	3,1	0,7			moderne
tesson	argile	3,6	3,2	0,9			moderne
tesson	argile	3,1	1,5	0,7			moderne

#### PRAT JOULOU

Section F, feuille 3, parcelle 582

X = 76,080 et Y = 2412,580

Prospections 21/01/2003

44 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet fendu	silex	4,6	3,3	4,7			
gravillon testé	silex	2	2,6	0,9			
nucléus	silex	2,2	1,8	1,1			brûlé
nucléus	silex	2	2	0,9	sur enclume		
quartier	silex	3,4	2,2	1,7			
quartier	silex	1,9	1,2	0,6			
entame	silex	3,2	4	1,3			
entame	silex	3,2	1,8	0,5			
entame	silex	2,2	1,8	0,8			
entame	silex	2,4	2	0,5			
entame	silex	2,2	1,6	0,9			
entame	silex	2	2,6	0,9		grattoir	
entame	silex	3,4	2,5	1,1		grattoir	
entame	silex	1,8	1,6	1,7		grattoir brûlé	
éclat	silex	2,4	2	1			
éclat	silex	2,3	1,3	0,5	sur enclume		
éclat	silex	1,3	1,9	0,4			
éclat	silex	2,9	2,8	0,8		directes rasantes sur un bord	
éclat à bords corticaux	silex	2,5	1,7	0,4	sur enclume		
éclat cort.	silex	2	1,5	0,5			
éclat d'avivage	silex	2,7	1,7	1			
esquille	silex	1,4	1,3	0,2			
esquille	silex	1,3	1,3	0,4			
esquille	silex	1,4	1,3	0,2			
esquille	silex	1,5	0,9	0,3			
esquille	silex	1,1	1,1	0,3			
esquille	silex	1,2	1,2	0,9			
esquille	silex	0,7	1	0,2			
esquille	silex	1	1	0,2			brûlé
7 déchets brûlés	silex						

déchet	silex	2,6	2,4	1,2			brûlé
déchet	silex	1,7	1,2	0,7			
déchet	silex	1,6	1	0,6			
esquille	quartz	1,1	1,1	0,2			
esquille	micro-quartzite blanc	1	1,2	0,3			
éclat	micro-quartzite calcédoni eux orange	3,4	3,6	0,5		bords retouchés	
nucléus	grès	4,7	3,2	3,5			
fragment entame	grès	4,6	6,3	2,3			
éclat	grès	3,2	3,9	1,3			
éclat	grès	4,3	2,6	1,9			
éclat à partie distale cort.	grès	6,2	4,4	2,4			
éclat	quartzite	6	5,5	2,1			
éclat	?	4,5	6,1	2			
scorie							

#### PRAT JOULOU

Section F, feuille 3, parcelles 560 à 567

X = 75,950 et Y = 2412,610

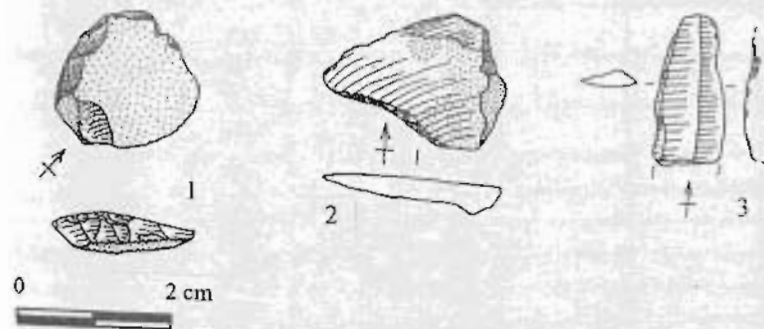
Prospections 01/2003

68 pièces

Support	Matériau	L	I	E	Débitage	Retouches	Remarques
galet fendu	silex	3,3	2,1	2			
nucléus	silex	2	1,7	0,6	sur enclume		
nucléus bipolaire	silex	1,9	1,7	0,8	sur enclume		
nucléus bipolaire	silex	2,9	1,5	1,1	sur enclume		
nucléus bipolaire	silex	2,1	1,7	0,6	sur enclume		
nucléus bipolaire	silex	2,6	2,1	0,6	sur enclume		
nucléus sur enclume	silex	2,2	2,1	0,7	sur enclume		
fragment de nucléus sur enclume	silex	2,5	2,5	1,1			brûlé
pièce esquillée	silex	1,7	1,3	0,8	sur enclume		

quartier	silex	3,2	1,7	1,4			
entame	silex	2,7	1,5	0,9	sur enclume		
entame	silex	2,3	1,7	0,6	sur enclume		
entame	silex	2,4	2,2	0,9		grattoir brûlé	
entame	silex	1,8	1,8	0,5		grattoir	dessinée
fragment entame	silex	1,3	1,8	0,5			
éclat	silex	2,4	1,5	0,9	sur enclume		brûlé
éclat	silex	1,4	1,8	0,5	sur enclume		bord utilisé
éclat	silex	2,8	2,1	0,6	sur enclume		bord utilisé
éclat	silex	2,2	1	0,5	sur enclume	coche inverse	
éclat	silex	2	1,5	0,7			
éclat	silex	1,7	1	0,3	sur enclume		
éclat	silex	1,5	1,3	0,2		inverses plates	
éclat	silex	1,4	1,8	0,4			
éclat à partie distale cort.	silex	2	1,2	0,3			
éclat cort.	silex	1,8	1,3	0,6			
éclat semi cort.	silex	3	1,3	0,9	sur enclume		
éclat semi cort.	silex	2,6	2,2	1,2			bord utilisé
éclat semi cort.	silex	2,8	1,7	0,5	sur enclume		bord utilisé
éclat semi cort.	silex	2,4	1,8	0,4		directes sur un bord	dessinée
éclat semi cort.	silex	1,6	1,5	0,6	sur enclume		
fragment distal de lamelle	silex	2	0,9	0,3		coche inverse	dessinée
fragment distal éclat	silex	1,5	1,3	0,4			brûlé
fragment prox. éclat semi cort.	silex	1,8	1,4	0,6			
esquille	silex	1,7	1,3	0,4			
esquille	silex	1,1	1,5	0,4			
esquille	silex	1,6	0,9	0,2			
3 esquilles	silex						
déchet	silex	1,8	1,7	1,2			brûlé
déchet	silex	2,1	1,8	0,8			brûlé
déchet	silex	1,4	2,3	0,7			brûlé
déchet	silex	2	1,5	0,7			brûlé
déchet	silex	2,1	1,2	0,4			

déchet	silex	2	2,2	0,9			
13 déchets	silex						
galet fendu	quartz	3,8	3,2	3,3			
quartier	quartz	2,2	1	0,9			
éclat	quartz	3,5	2,5	1,4			
éclat	quartz	2,2	1,7	0,9			
galet testé	grès	6,2	5,7	2,5			
quartier	grès	4,9	3,2	2			
éclat	grès	2,2	2,6	0,9	sur enclume		
éclat cort.	grès	5,2	4	2,4			
éclat semi-cort.	grès	7	3,8	2			
plaquette brute	fibrolite	3	1,4	0,3			de couleur grise



Prat Joulou : 1 - grattoir sur entame en silex ; 2 - éclat retouché en silex ; 3 - fragment distal de lamelle en silex

#### PRAT JOULOU

(Lann ar Graet)

Section B, feuille 1, parcelles 55 et 56

\*Parcelle à l'angle sur le chemin qui va de la station d'épuration au bassin\*

X = 76,460 et Y = 2412,020

Prospections Y.-M. Pualet

2 pièces

Support	Matériau	L.	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
entame	silex	3	2	1,6	?	grattoir	
éclat cort	silex	2,4	1,6	0,5	?		

#### PRAT JOULOU

(Lann ar Graet)

\*Bassin de filtration de la station, 99 m au sud\*

X = 76,440 et Y = 2412,150

Prospections Y.-M. Pualet

1 pièce

Support	Matériau	L.	l	é	débitage	retouches	remarques
nocléus bip	silex	2,1	2,2	1,4	sur enclume		

#### PRAT-JOULOU

Section F, feuille 3, parcelles 584 et 585

X = 76,040 et Y = 2412,540

Prospections 01/03

51 pièces

Support	Matériau	L.	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet brut	silex	3,6	2,8	1,5			
nocléus	silex	3	3,5	2			
nocléus	silex	2,6	3,2	2,2	bipolaire		
nocléus	silex	2,3	3,1	1,2	bipolaire		brûlé
nocléus	silex	2	2	0,9	bipolaire		
nocléus	silex	2,2	1,5	1	bipolaire		
nocléus	silex	1,9	1,2	0,5	bipolaire		
nocléus	silex	3	1,6	1,4			brûlé
entame	silex	3,3	1,4	1,1			
entame	silex	2,4	1,1	0,4			
entame	silex	2,4	1,3	0,3			
entame	silex	1,5	1,4	0,8		grattoir	brûlé
entame	silex	1,6	1,7	0,5			
entame	silex	2,2	2,1	0,8			

entame	silex	3	2,6	1,3		grattoir	brûlé
fragment prox. d'entame	silex	1,8	2,2	0,7			
fragment prox. d'entame	silex	2,5	2	0,6			
fragment entame	silex	1,7	1,4	0,9			
quartier	silex	1,6	0,8	0,6			
bâtonnet	silex	1,4	0,5	0,5			
éclat	silex	2,1	1,5	0,5		inverses semi abruptes sur un bord	
éclat	silex	3	1,8	1			
éclat	silex	1,7	1,2	0,5			
éclat	silex	1,6	1,4	0,3			brûlé
éclat semi cort.	silex	3,7	3,6	1,3			
éclat semi cort	silex	2,6	1,7	0,8	bipolaire		
éclat à bord cort.	silex	3,2	1,6	0,3		abruptes directes sur un bord	
fragment prox éclat	silex	1,8	1,3	0,4			brûlé
fragment distal éclat	silex	1,6	1,5	0,3			
bitroncature sur enclume	silex	2,3	1,7	0,5			
esquille	silex	1	1	0,2			brûlé
esquille	silex	1,2	1	0,2			
esquille	silex	1,2	0,6	0,1			
esquille	silex	1	0,6	0,2			
esquille	silex	0,8	1	0,3			
déchet	silex	1,9	2,6	1,6			
déchet	silex	2,1	1,1	0,5			brûlé
déchet	silex	1,5	2	0,8			brûlé
déchet	silex	1,3	1,7	0,3			brûlé
déchet	silex	0,7	1	0,2			brûlé
nucléus	quartz	3,4	4,7	5			
entame siret	quartz	7,3	4,3	2,8			
éclat	quartz	3,5	2,6	1,5			
éclat	quartz	2	1,8	1,2			
éclat	micro-quartzite blanc	3,1	1,7	0,5			
nucléus	quartzite	3,9	3,4	4	unipolaire		

nucléus	grès	2,5	2,7	2	sur enclume		
nucléus	grès	4,6	1,7	2,1	sur enclume		
déchet	grès	4	3,2	1,3			
galet cassé	granite	5,4	5,3	4		percuteur	
nodule	fibrolite (beige/marron)	3	3,2	1,4			une petite place polie

#### PRAT JOULOU SUD

X = 76,220 et Y = 2412,310

Prospections 03/04/03

8 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet	quartz	6,6	5,3	3,6		percuteur	
nucléus	silex	1,6	1,2	0,5	sur enclume		brûlé
nucléus	silex	3,5	2,7	2	sur enclume		
éclat cort	silex	2,8	3,2	1,1			
éclat à partie dist cort	silex	1,8	2,2	0,8			
déchet	silex	1,9	1,3	0,6			
fragment galet	?	7,8	9,2	2,9			négatifs d'enlèvement sur une face : surface polie par usure ?
tesson	argile	3,7	2,9	0,7			pré-protolithorique

#### KERIVORET (NO)

X = 75,720 et Y = 2412,840

Prospections 21/01/03

2 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
éclat	grès	5,8	4,8	1,8			
esquille	silex	0,8	1,2	0,4			

**KERHOUZEL MENHIR**

Section A, feuille 3, parcelles 520 et 521

X = 77,030 et Y = 2413,760

Source : dossiers P.Gouletquer

7 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
entame	silex	4	3,4	1,1			
entame	silex	2,2	2	0,5			
éclat	silex	2,3	1,6	0,8			
éclat proximal	silex	2	1,7	0,2			
lamelle proximale	silex	1,5	0,9	0,2			
esquille	silex	1,8	3,1	1,4			
galet	fibrolite	2,8	2,5	0,7			

**SPERNOG**

X = 76,340 et Y = 2413,485

Prospections E. Castel

26 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet testé	silex	2,3	2,5	1,5			
nucléus	silex	3,6	2,4	1,9	sur enclume		brûlé
nucléus	silex	2,7	2,9	2,3	unipolaire		
nucléus	silex	2	1,7	0,7	sur enclume	grattoir	
entame	silex	2,5	1,9	0,6		grattoir	
entame	silex	2,2	1,6	0,8		grattoir	
entame	silex	2,3	1,5	1,2		grattoir	
entame	silex	2,3	1,8	0,7		grattoir	
éclat	silex	2,9	2,3	0,7	sur enclume	bords utilisés	
éclat	silex	2,1	2,9	0,8		bords utilisés	patiné
éclat	silex	1,6	1,5	0,3	sur enclume		
éclat	silex	1,8	1,5	0,3	sur enclume		
éclat à partie distale cort.	silex	1,4	1,6	0,7	sur enclume		
éclat cort.	grès	2,2	3,4	0,9			
éclat cort.	silex	1,4	1,2	0,3			brûlé
éclat semi cort.	silex	1,9	3,2	1			
éclat semi cort.	silex	2,3	3,5	0,8	?	perçoir	
éclat semi cort.	silex	2,4	1,6	0,6	sur enclume		

éclat semi-cort.	silex	1,9	1,4	0,8			
éclat semi-cort.	silex	1,4	1,8	0,4			
éclat semi-cort.	silex	1,8	1,4	0,6		grattoir	
esquille	silex	0,9	0,7	0,2			
déchet	silex	1,6	1,6	0,4			brûlé
déchet	silex	1,3	1,1	0,4			brûlé
déchet	silex	1,7	1,2	0,5			brûlé
déchet	silex	1,6	1,3	0,4			brûlé

**LEURGUER**

"Lann Larret"

X = 77,450 et Y = 2413,300

Prospections, 04/01/03

1 pièce

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
esquille	silex	1,3	1,2	0,3			

**LEURGUER**

Section G, feuille 2, parcelles 435 à 437

X = 77,620 et Y = 2412,900

2 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
éclat d'avivage	silex	3,6	2,8	1,4			
galet	granite	5,4	5,4	1,3		double encoche	

**GROUANOC**

Section G, feuille 3, parcelles 647, 648 et 651

X = 77,950 et Y = 2412,780

Prospections 2002

7 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet testé	silex	4,6	4,2	3,7			fossile de coque
nucléus	quartz	8,2	5,5	4,2			
éclat	quartz	3	3	1,2			
éclat	quartz	2,8	2,4	0,6			
éclat	quartz	6,8	4,7	3,7			fragment de percuteur
galet testé	grès	6,1	3	2,6			
galet	granite	9	5,4	3,9			cassé aux extrémités

**STREAT VRAZ**

X = 77,220 et Y = 2413,000

1 pièce

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
entame	grès	6,2	4,5	1			

**PLAGE DU BOURG**

micro-falaise

X = 75,640 et Y = 2414,060

Prospections Y.-M. Paulet (30/06/97)

4 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
nucléus bipolaire sur enclume	silex	2	1,6	0,8			
éclat	silex	1,9	2	0,5	?		
éclat semi-cort	silex	1,8	1,5	0,6			
éclat semi-cort	silex	1,3	1,5	0,4			talon lisse

**PORZ MEUR**

micro-falaise

X = 75,385 et Y = 2410,645

Prospections Y.-M. Paulet (12/10/96)

1 pièce

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
fragment prox éclat semi cort	silex	2,7	2,2	0,5	sur enclume		

**LE VOUREC'H, MEZOU CRUGUEL**

Section A, feuille 2, parcelles 2476, 2478, 2480, 2708, 2483, 148 à 159, 2490 et 2492

X = 76,460 et Y = 2414,620

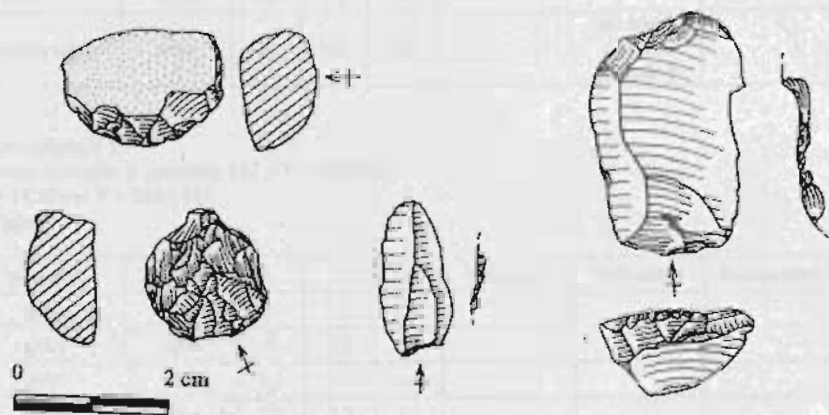
Prospections 18/01/03

55 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet brut	silex	3,7	2,7	2,1			
gravillon	silex	2	2	0,7			
gravillon	silex	2	1,6	0,8			
gravier testé	silex	2	1,6	0,9			
galet testé	silex	4,9	4,4	2,6			
galet testé	silex	3,6	3,8	1,6			

galet brut	silex	3,5	3,4	1,9			
galet brut	silex	3	2,2	1,7			
galet brut	silex	3,4	3,5	1,3			
galet brut	silex	2,9	2,1	1,1			
galet brut	silex	2,7	1,4	1,1			
galet brut	silex	4,1	2,4	1,9			
galet brut	silex	5,8	3,5	3,8			brulé
galet testé	silex	4,1	2,7	1,8			
galet testé	silex	4,1	6,1	2,6			
fragment galet	silex	5,3	5,2	3,2			percuteur
nucléus	silex noir	3,4	2	1,8			support = éclat
nucléus	silex	2,6	2,4	1,9			
nucléus	silex	2,3	1,1	1		sur enclume	
fragment nucléus	silex	2	1,7	0,7			brulé
nucléus	silex	6	3,9	1,6			ret semi abruptes, racloir ?
entame	silex	3,8	2,3	1,4			
entame	silex	3,9	2,4	1,5			brûlée
entame	silex	2,2	2,4	1			grattoir
entame	silex	2,1	1,7	0,9			grattoir dessiné
entame	silex	3,1	2,1	1,1			
éclat	silex	3,2	2,7	0,9			patine ancienne
éclat	silex	3	3	1,1			abruptes directes
éclat	silex	1,8	1,6	0,8			grattoir unguiforme dessiné
éclat	silex d'import	3,1	2,1	0,9			troncature oblique, coche inverse rubéfié dessiné
éclat	silex	2	1,8	0,5			
éclat	silex	1,5	2	0,7			brulé
éclat	silex	1,8	2,1	0,7			
éclat cort	silex	1,9	2	0,6			
éclat semi cort	silex	2,1	1,3	0,5			
éclat à bord cort	silex	1,8	2,6	0,7			abruptes inverses
micro-lamelle	silex	2	0,9	0,3			coche inverse dessiné

fragment distal lamelle	silex	1,2	1,5	0,4			
fragment prox. lame épaisse	silex	2,5	1,6	0,8	sur enclume		
éclat cort	silex	1,5	1,5	0,3			
fragment médian lamelle	silex	1,4	1,3	0,4			brûlé
éclat semi cort	silex	1,8	1	0,5			
esquille	silex	1,2	0,9	0,4			
esquille	silex	1,3	1	0,3			
esquille	silex	1,2	1,4	0,3			
esquille	silex	1,4	0,7	0,3			brûlée
déchet	silex	1	1	0,4			
déchet	silex	2	1,3	0,6			brûlé
entame	grès	8,2	5,2	1,6			
entame	quartz	4	3,3	1,1			
éclat	quartz	3,2	2,4	1,3			fragment percuteur
fragment éclat	quartz	1,5	1,6	0,6			
esquille	quartz	1,2	1,8	0,5			
crystal	améthyste	4,2	3,3	2,2			
tesson	argile	2,5	2	0,7			très érodé pré-proté ?



Le Vourec'h, Mezou Cruguel : 1 - grattoir sur entame en silex ; 2 - grattoir unguiforme en silex ; 3 - lamelle à coche inverse en silex ; 4 - grattoir sur éclat en silex.

#### LE VOURC'H

X = ? et Y = ?

16 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet fendu	?	9	4,7	1,8			
galet	silex	2,9	2,3	1,1			
nucléus bipolaire	silex	4,6	3,1	2,2	sur enclume		
éclat	silex	1,1	1,7	0,3	sur enclume		
éclat	silex	2,1	1,5	0,4	sur enclume		
éclat semi cort	silex	2,5	1,9	0,7	sur enclume	dir abruptes sur un bord	roulé
éclat cort	silex	2,3	1,5	0,6	sur enclume		
éclat cort	silex	1,8	1,4	0,7	sur enclume		
fragment prox éclat semi cort	silex	1,4	1,4	0,3	sur enclume		
éclat semi cort	silex	2,5	1,5	1,3	sur enclume		
fragment éclat	silex	3,9	3,1	1,2	?		brûlé
déchet	silex	2,1	1,7	1,1			
déchet	silex	1,4	2	0,7			
déchet	silex	1,1	1,3	0,6			brûlé
déchet	silex	1,1	0,7	0,4			
tesson	argile	2,1	2,3	0,7			

#### MEZOU CRUGUEL

X = 76,600 et Y = 2414,750

Prospections 18/01/03

23 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet	silex	4	3,1	1,7			
galet	silex	4,8	4	2,3			
galet	silex	4,3	2,6	1,9			
galet	silex	2,6	2,9	1,4			
galet	silex	3,5	2,9	2			
galet testé	silex	5,2	2,6	2,5			
galet testé	silex	2,5	2,9	2,9			
galet testé	silex	6,7	6,5	3,7			
entame silet	silex	3,4	1,9	1,1			
entame silet	silex	2,2	1,2	0,8			



éclat	silex	4	2,3	1,1			
éclat	silex	2,3	1,8	0,6			brûlé
éclat cort	silex	1,5	2,3	0,7			
éclat cort.	silex	3,6	3,6	2			
éclat d'avivage	silex	4,5	4,5	2,2			
éclat semi cort	silex	1,9	1,8	0,5		coche directe	
éclat semi cort	silex	2,1	1,7	0,9		coche inverse	
lamelle semi cort	silex	2,8	1	0,7		ret d'utilisation	
esquille	silex	1	1,5	0,3			brûlée
éclat	quartz	2,4	2	0,6			
éclat ?	quartz	3,1	1,2	0,7			
entame	grès	5,6	3,3	1,8			
fragment entame	grès	6,7	3,9	3,1			

#### LE VOURC'H

X = 76,190 et Y = 2414,540

Prospections 21/01/03

3 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
éclat	silex	1,1	1,6	0,3			brûlé
éclat cort	silex	1,2	1,8	0,4			
indéterminé	silex	2	0,9	0,8		un bord abattu, perçoir ?	

#### KEROUSTAT I

Section A, feuille 2, parcelles 172, 173, 180 à 211

X = 76,520 et Y = 2414,555

24 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet	silex	4	2,5	2,1			
galet	silex	4	2,8	1,8			
galet	silex	4,2	3,2	2,4			
galet	silex	3,4	2,8	1,8			
galet	silex	4,8	3,3	2,3			
gravillon	silex	2,1	1,7	0,7			
gravillon cassé	silex	1,7	1,8	0,7			
nucléus	silex	4,3	3,5	2,4	unipolaire puis sur		

					enclume		
fragment d'entame	silex	2	1,6	0,9			
nucléus	silex	1,9	1,1	0,5	sur enclume		
quartier	silex	4,5	2,7	1,6			
quartier	silex	2,1	1,4	1			
pièce esquillée	silex	1,1	1,8	0,4			
éclat semi cort.	silex	3,2	1,4	0,8		bords utilisés	
éclat	silex	2,7	2	0,7	sur enclume		
éclat	silex	1,9	1,2	0,4			brûlé
éclat cort.	silex	1,7	2,9	1			
fragment prox. éclat semi cort.	silex	1,3	1,4	0,5			
fragment distal éclat	silex	1,6	1,3	0,6			
esquille	silex	1,5	1,2	0,2			
esquille	silex	1,1	1,6	0,3			
fragment d'esquille	silex	1,4	1,6	0,1			
plaquette	fibrolite grisâtre	5,4	1,9	0,95			
éclat	quartz	2,3	2	1,1			

#### LE CREAC'H

Section G, feuille 1

X = 76,575 et Y = 2414,140

Prospections E. Castel

28 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet	silex	3,6	2,4	2,5			brûlé
galet	silex	2,5	1,9	1,3			
galet	silex	2,1	2,2	0,4			
nucléus	silex	2,5	1,9	0,5	sur enclume		
nucléus	silex	2,1	1,4	0,7	sur enclume		
nucléus	silex	2,4	2,4	1,2	sur enclume		
nucléus	silex	3,6	2	1,2	sur enclume		
fragment nucléus	silex	2,4	1,4	1,2	sur enclume		brûlé
entame	silex	2,4	1,9	0,6	sur enclume		
entame	silex	2,2	2	0,6			

éclat d'avivage	silex	4,5	2,1	1,1			
éclat	silex	2,4	2,2	0,5	sur enclume	troncature	
éclat	silex	1,8	0,9	0,2	sur enclume	surface inférieure lustrée	
éclat	silex	2	1,5	0,3			talon lisse
éclat cort.	silex	2,9	2,7	0,7	sur enclume		
éclat semi-cort.	silex	1,8	0,9	0,6			
éclat semi-cort.	silex	2,4	1	0,7	sur enclume		
éclat semi-cort.	silex	1,6	1,3	0,4	sur enclume	bords utilisés	
lamelle	silex	2,2	1	0,2	sur enclume	bords utilisés	
déchet	silex	1,5	1,6	0,8			brûlé
déchet	silex	2,2	1	0,5			brûlé
déchet	silex	1,5	0,9	0,8			brûlé
déchet	silex	1,2	0,9	0,4			brûlé
déchet	silex	1,9	1	0,5			
nodule	quartz	3	3,2	1,5			utilisé
fragment nodule	quartz	3,8	1,7	1,9		denticulé	
nodule testé	quartz	3	2,2	1,5			
plaquette	fibrolite grise	4,4	2	0,6			

#### PRESQU'ILE SAINT LAURENT

Section A, feuille 1, parcelle 5  
Micro-falaise  
X : 75,185 et Y : 2414,910  
Au bas de l'affleurement de Salle Verte  
13 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
éclat	quartz	8,2	3,6	1,6			
galet	silex	3,1	2,3	2			
gravillon testé	silex	1,5	1	1,2			
éclat semi cort.	silex	3	2,7	1,3			
éclat lamellaire	silex	2	1,1	0,3			
fragment fond plat		4,1	3,6	1,3			céramique tournée, beige, ép. moderne
tesson		3,8	2,8	0,9			qz mica
fragment entame	silex	1,7	1,5	1,2			
éclat cort	grès	3	4	0,9		abruptes	

éclat cort	silex	2,3	1,5	0,7			
déchet	silex	2	1,5	0,9			
esquille	silex	1,4	0,7	0,3			
tesson		2,1	2	0,6			pré-proto

#### PRESQU'ILE SAINT-LAURENT

Section A, feuille 1, parcelle 72  
X = 75,250 et Y = 2414,550  
Au bas d'une micro-falaise de sable  
2 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
chopping-tool	quartz	11,5	10	5,4			
anse plate	argile	5,6	4,6	1,1			tournée dég qz mica fin moyen âge

#### PRESQU'ILE SAINT LAURENT

Section A, feuille 1, parcelles 70 et 72  
X = 75,330 et Y = 2414,505  
5 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
entame	silex	1,8	2,3	0,8			
éclat distal	silex	1,5	0,8	0,5			
éclat prox.	silex	1,9	1,8	0,5			
éclat semi-cort.	silex	2,5	1,5	0,6			
déchet	silex	2,7	1,8	1,2			

#### GORREQUEAR

Section G, feuille 1, parcelles 132 à 140, 143, 144 à 148, 149  
X = 76,780 et Y = 2413,710  
Source : dossiers P. Gouletquer  
6 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Débitage	Retouches	Remarques
galet testé	silex	3,9	3,7	2,7			
entame	silex	1,5	2,5	0,9		grattoir	
éclat prox.	silex	1,4	1,7	0,4			
éclat semi cort.	silex	2,8	1,6	0,8			
déchet	silex	2,8	1,6	1,2			
?	silex	1,5	2,3	0,6		fragment de grattoir	

**AGE DU BRONZE**  
(2000 – 800 av. J.-C.)

## LES HACHES A DOUILLE

### • PRAT PAUL, KERMARIA

Six haches à douilles armoricaines de type normal et Plurien (collection L'Hostis ; Briard, 1965, p. 311).

### • LE DREFF

Une note du fichier J. Briard conservée dans les archives du Laboratoire d'Anthropologie de Rennes I contient les indications suivantes (certains termes ont été difficiles voire impossibles à déchiffrer ; l'orthographe des noms peut comporter des erreurs) : "*Porspoder : 20 haches à douille (?) trouvées dans un champ et réenterrées à proximité du terrain devenu terrain militaire ; M. Kerguengant (fils maîtrise [?], 22 déc. 1967) - M. Allan.*"

## LES SEPULTURES

### • MELON

Section D4, parcelle 713  
X = 74,720 et Y = 2411,070  
N° DRACAR : 03734  
N° Carte Archéologique : 29221001AP

"*Un niveau anthropique interstratifié dans la micro-falaise de la côte sud-est de l'île, à une vingtaine de mètres des menhirs, est matérialisé par une couche brune contenant des tessons de céramiques semblant appartenir à une grande urne de l'Age du Bronze moyen (J. Briard, comm. perso.)*" (Daire, 1989 ; Daire avec la collaboration Lefeuvre, 2001).

### • KERANDRET

Dans son inventaire des sépultures de l'Age du Bronze en Armorique, J. Briard (1984, p. 265) signale des tombelles au lieu-dit Kerandret. Or, aucun document cartographique en notre possession ne figure ce lieu-dit à Porspoder. Par ailleurs, Pierre Arzel (com. pers.) n'a jamais eu connaissance de l'existence d'un tel toponyme sur la commune.

## LE TUMULUS DE PENFRAT

### LOCALISATION

Cadastre : 1999    Section : B (2)    Parcelle : 481

Coordonnées Lambert II étendu : X = 77,730    Y = 2411,420

Z = env. 57,5

### DESCRIPTION

Exploré par L. L'Hostis, ce tumulus ne semble avoir livré aucun mobilier. On sait seulement qu'une couche de cendres a été observée (BRIARD, 1984, p. 265).

Aujourd'hui très arasé, ce tumulus atteint à peine quelques dizaines de centimètres de hauteur.

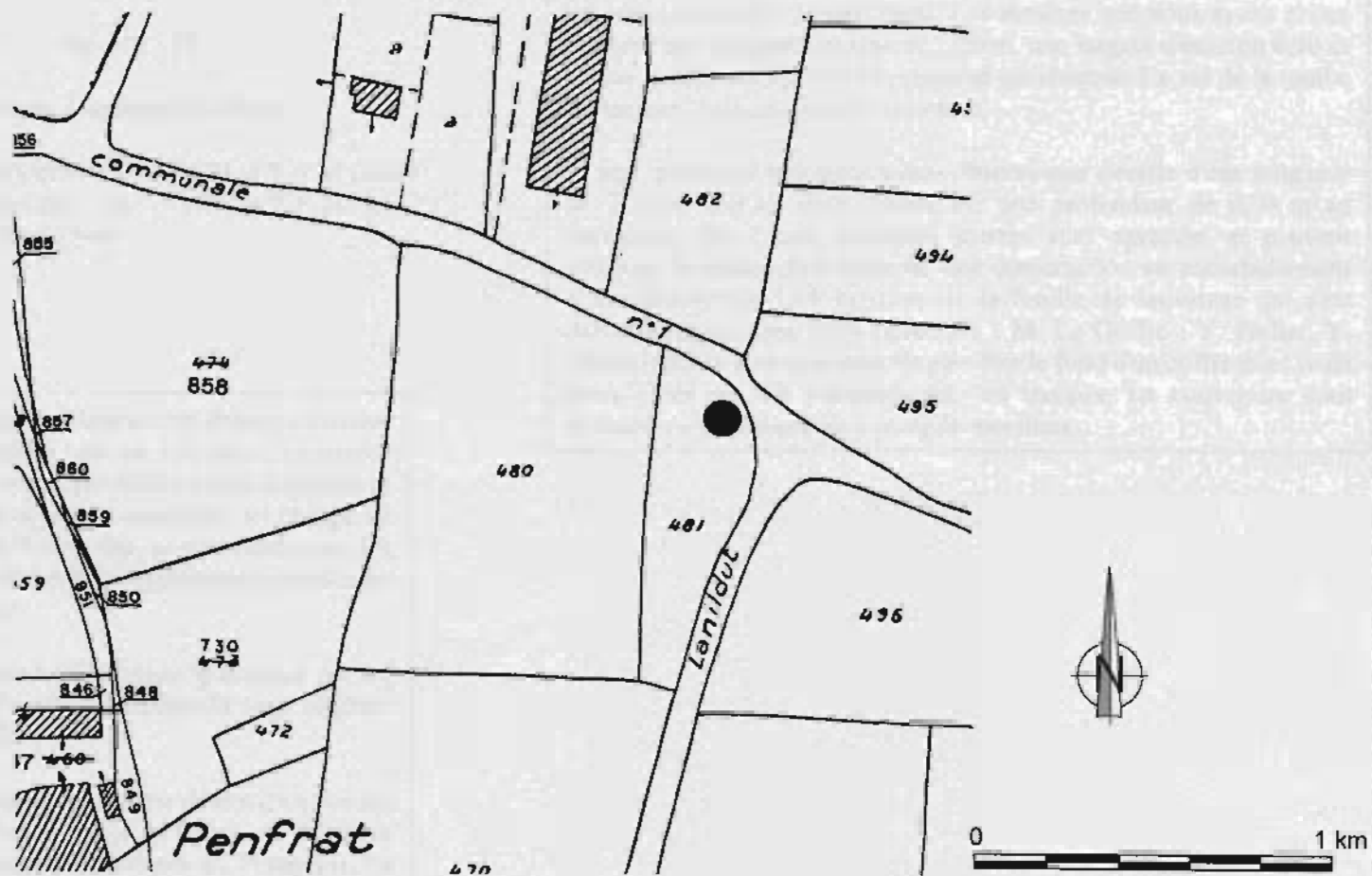
### PROTECTION

Ce monument ne figure pas dans la Carte archéologique et n'est pas classé sur la liste des Monuments Historiques.

### SOURCES/BIBLIOGRAPHIE

Archives du Laboratoire d'Anthropologie : BRIARD, 1984, p.265.

Localisation cadastrale du tumulus de Penfrat  
Cadastré : Année 1999 - Section B - Feuille 2 - Parcelle 481



## LES COFFRES DE CREACH AR GROAZ

### LOCALISATION

Cadastre : 1999    Section : F (1)    Parcelle : 88

Propriétaire de la parcelle : M. Cahaignon, Lannurgat, Lothey

Coordonnées Lambert II étendu : coffre nord : X = 75,681 et Y = 2413,636  
coffre sud : X = 75,682 et Y = 2413,633  
Z = env. 20 m

### DESCRIPTION

Lors de travaux de terrassement pour la construction d'une habitation, le conducteur de la pelle mécanique a mis au jour deux structures empierrées. Dès qu'ils en ont été avertis (30/08/03), Louis Graziana et Yves-Marie Paulet, respectivement maire et conseiller en charge du patrimoine et de l'environnement de Porspoder, se sont rendus sur les lieux et ont constaté la présence d'une tombe légèrement perturbée en coupe de la tranchée de terrassement.

Deux structures partiellement creusées dans l'arène granitique ont été reconnues. Elles sont recouvertes d'environ un mètre de terre végétale qui empêchait tout repérage en surface.

La première, au nord, est une tombe dont le mode de construction est identique à celui de nombreux coffres de l'Age du Bronze de la région (cf. nécropoles de Langoz en Landunvez, Keregan en Plouguin). La sépulture est un caisson subrectangulaire dont les parois longitudinales ont été montées au moyen de moellons ; le petit côté préservé, en partie dissimulé par un éboulement de terre, semble être constitué d'une dalle. La couverture est assurée par une dalle mégalithique. Le côté qui se présente en coupe a été décapité par le passage de l'engin.

Au-dessus de la dalle de couverture, sont visibles quelques pierres qui peuvent constituer un petit cairn. Les mesures que nous avons prises donnent une longueur interne de 2,20 m, une largeur d'environ 0,50 m et une hauteur de 0,35 m à l'extrémité occidentale. Le sol de la tombe est terreux. Elle est orientée est-ouest.

A sept mètres au sud, nous avons observé une cuvette d'une longueur de 3,10 m creusée dans l'arène sur une profondeur de 0,70 m au maximum. En coupe, plusieurs pierres sont agencées et peuvent indiquer la masse d'un cairn ou une construction en encorbellement d'une hauteur de 1,10 m. Lors de la fouille de sauvetage qui s'est déroulée en octobre 2003 (direction : M. Le Goffic ; Y. Pailler, Y. Sparfel), cette structure s'est révélée être le fond d'un coffre dont seuls deux côtés ont été préservés par les travaux. La couverture était probablement réalisée au moyen de moellons.

Les sépultures de l'Age du Bronze  
de Créac'h ar Groaz peu après leur  
découverte  
(clichés : Y. Pailler, 30/08/03)



Coffre nord

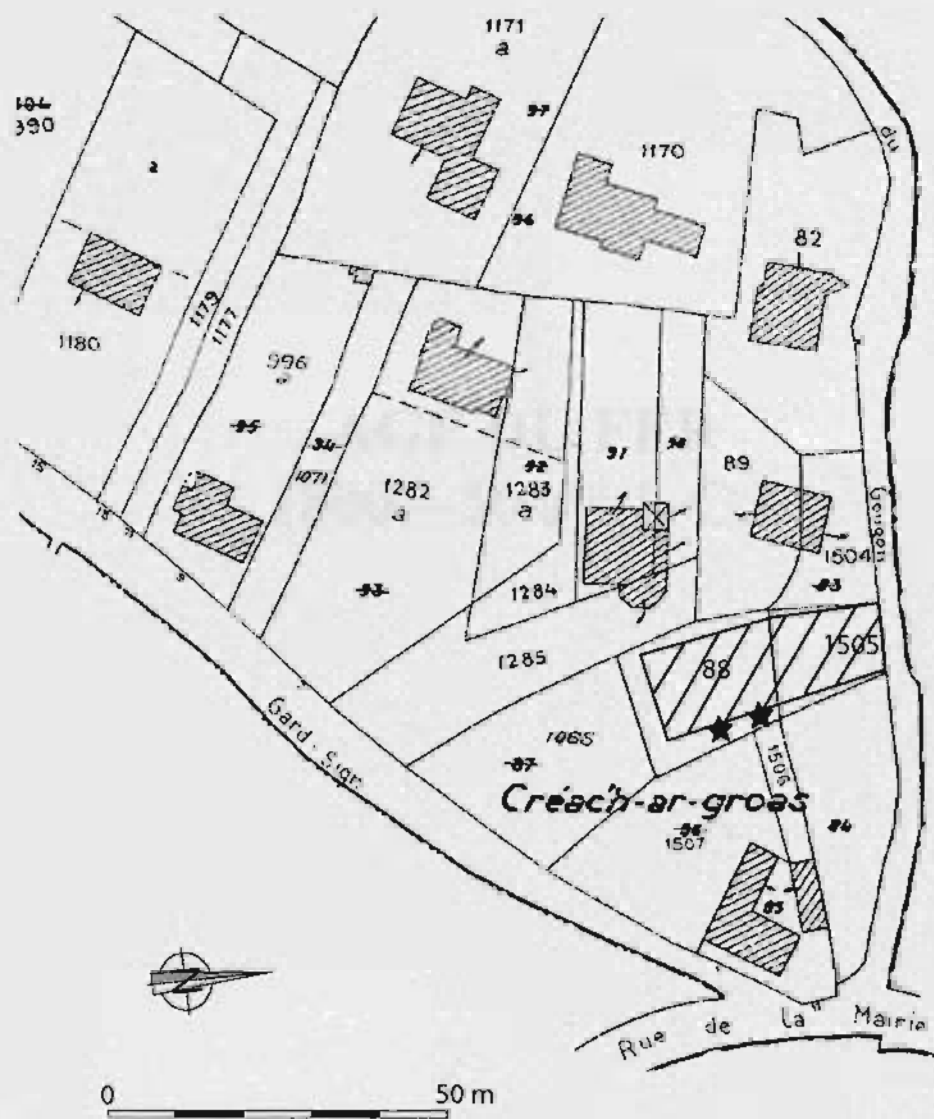


Coffre sud





Implantation cadastrale des coffres de l'Age du Bronze de Créac'h ar Groaz  
Cadastre : Année 1999 - Section F - Feuille 1 - Parcelle 80



LES STILES ARMORICAENES

ARTISTEN

1910-1915

1915-1920

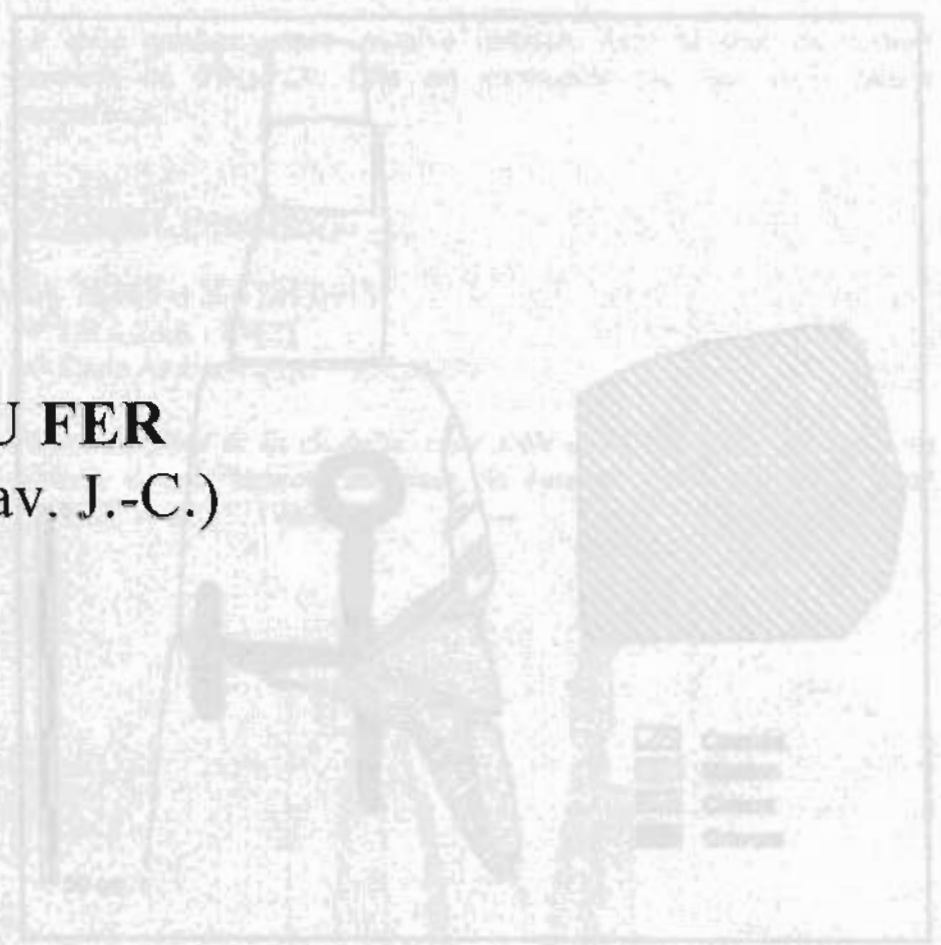
1920-1925

1925-1930

1930-1935

1935-1940

# AGE DU FER (800 – 56 av. J.-C.)



Source: [illegible]

## LES STELES ARMORICAINES

### • KERVEZENNOC

X = 75,610 et Y = 2411,760

N° DRACAR : 10126

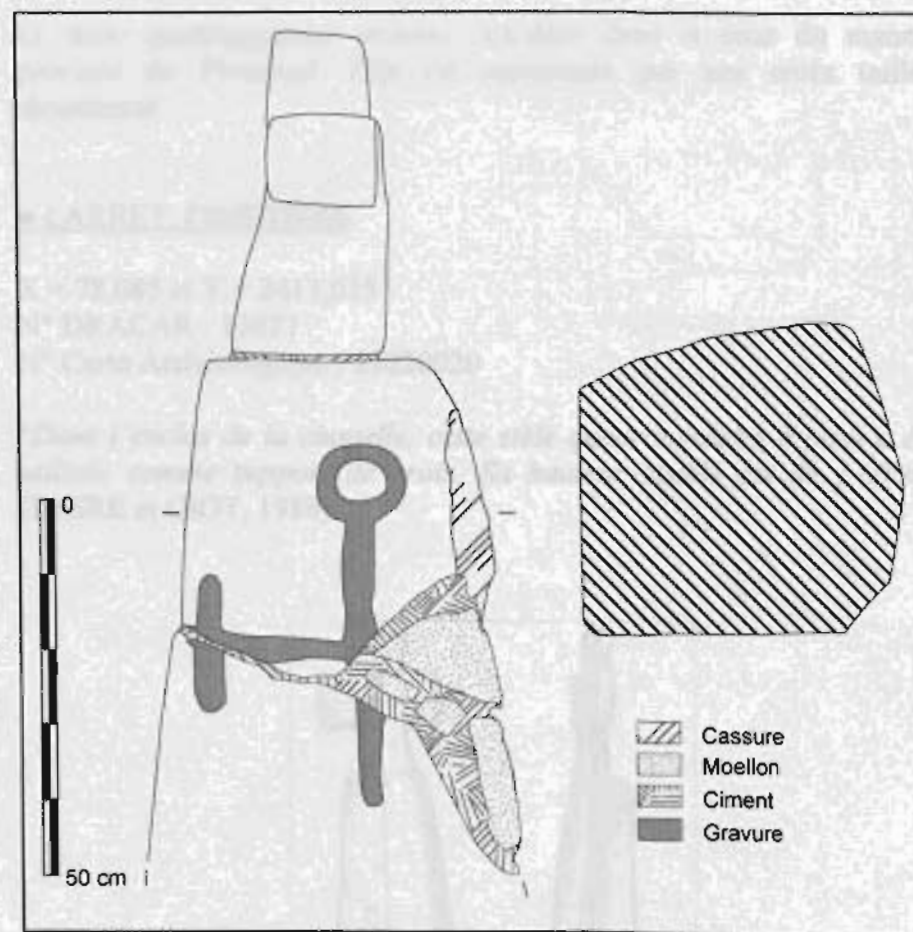
N° Carte archéologique : 29221003

"Je dois à l'amitié de Pierre Arzel, spécialiste bien connu des algues mais aussi de sa commune natale de Porspoder, la connaissance de divers sites archéologiques existant sur ce territoire. C'est ainsi qu'il m'a fait découvrir à Kervezennoc une stèle de l'âge du fer inconnue des répertoires (stèle à section carrée, coiffée d'une croix de mission datée de 1880)" (GALLIOU in GALLIOU, LE BIHAN, 1991).

Le propriétaire de la maison attenante nous a appris que la stèle était auparavant intégrée à un mur. Lors de la réfection de ce dernier, il y a une dizaine d'années, la stèle a été brisée puis jetée parmi les débris. Le propriétaire précédent, ayant reconnu une stèle de l'Age de Fer, en a recueilli les principaux débris puis l'a faite restaurer par Louis Provost. Les parties manquantes ont été complétées par des moellons et du ciment. La hauteur actuelle de la stèle est de 1,15 m.

Nos observations nous ont conduit à reconnaître, sur la face sud de la stèle, une gravure en partie détériorée par les cassures provoquées lors du déplacement du monument. Dans l'état actuel, la gravure est composée de deux rainures (largeur moyenne : 4 cm) verticales parallèles, de longueurs inégales et de sections semi-circulaires, jointes en leur milieu par une rainure horizontale. La rainure la plus longue, à droite, est complétée à son extrémité supérieure par un cercle.

La croix de mission, ajoutée au cours de la restauration, provient d'une décharge de Plouarzel (information orale du propriétaire).



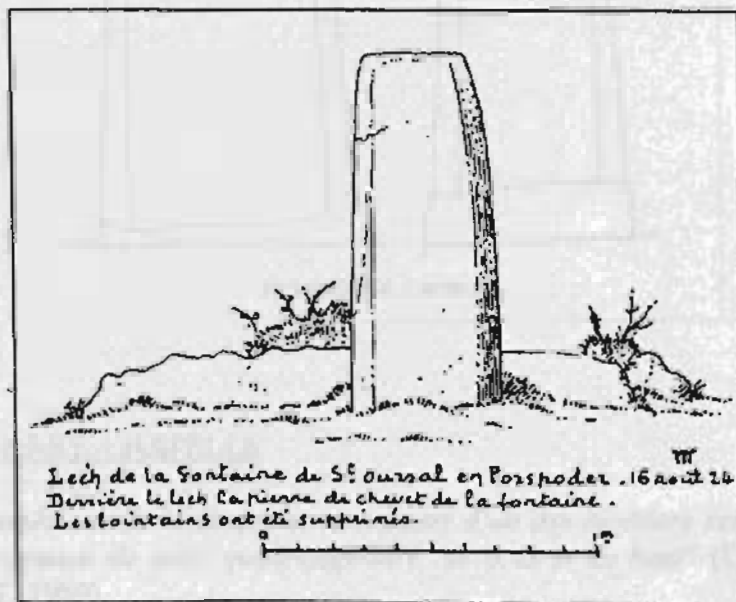
(Relevé : Pailler, Sparfel, 04/03 ; DAO : Sparfel)

• SAINT-OURZAL

"Stèle quadrangulaire à pans, d'une hauteur visible de 1,05 m, situé en surplomb de la fontaine proche de la chapelle. En son sommet a été creusée une cavité sub-rectangulaire" (DAIRE et GIOT, 1989). Cette cavité était probablement destinée à recevoir une croix. Sur une face, est visible une croix discrètement gravée.

Dans le manuscrit daté de 1926 qu'il a consacré aux stèles du Léon, E. Morel (in DAIRE et GIOT, 1989, p. 83) évoque à deux reprises la stèle de Saint-Ourzal :

- Cette association [lechs et fontaines] est bien nette aux fontaines de Saint-Ourzal en Porspoder, de Trézien, de Locornan en Saint-Renan, de Prat-Pol en Plouguerneau (je puis dire connaître depuis longtemps la fontaine à lech de Saint-Ourzal pour y avoir été plongé, l'année de ma naissance, par ma grand-mère paternelle, originaire de Larret, qui habitait Lanildut)."  
 - "A la fontaine de Saint-Ourzal, située près des ruines de l'ancienne chapelle du même nom, en Porspoder, un lech en tronc de pyramide allongé est dressé contre la pierre verticale de chevet. De section quadrangulaire irrégulière avec angles abattus et arêtes légèrement courbes vers le sommet, il a 1,08 m. de haut et sa section est d'environ 0,50 m. Au sommet se voit une excavation rectangulaire de 0,13 m. sur 0,17 m. environ, placée légèrement de biais.



DAIRE et GIOT, 1989

• KERVENOU

X = 77,090 et Y = 2411,590

La stèle quadrangulaire massive installée dans la cour du manoir provient de Plouarzel. Elle est surmontée par une croix taillée récemment.

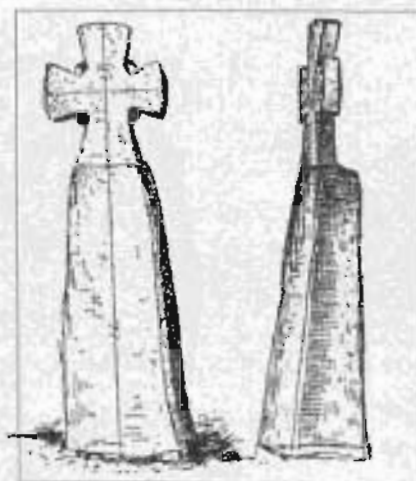
• LARRET, CIMETIERE

X = 78,085 et Y = 2413,015

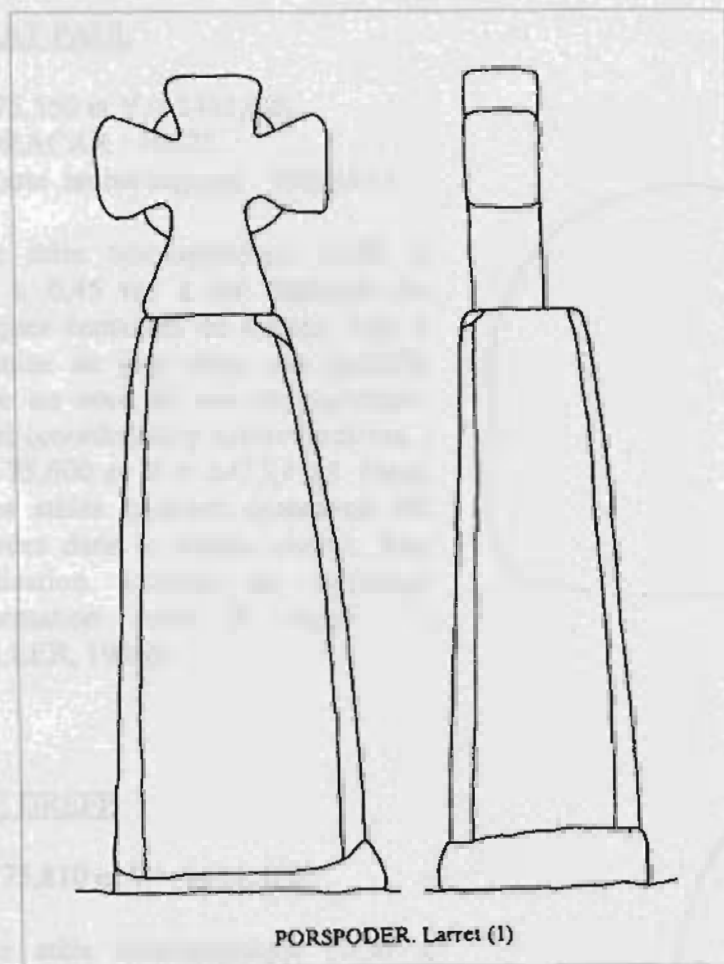
N° DRACAR : 13827

N° Carte Archéologique : 29220020

"Dans l'enclos de la chapelle, cette stèle quadrangulaire à pans a été utilisée comme support de croix. Sa hauteur visible est de 1,60 m" (DAIRE et GIOT, 1989).



(TOSCIER, 1908)



DAIRE et GIOT, 1989

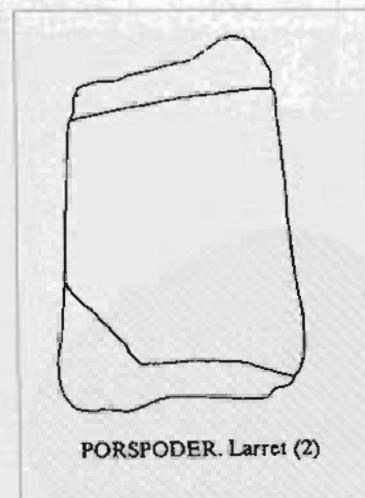
● LARRET, CHAPELLE

"A l'intérieur de la chapelle, le support d'un des bénitiers semble être un fragment de stèle quadrangulaire, de 0,48 m de haut" (DAIRE et GIOT, 1989).

● LARRET, CIMETIERE

X = 78,085 et Y = 2413,015

"Fragment de grosse stèle quadrangulaire, situé dans l'enclos de la chapelle" (DAIRE et GIOT, 1989).



DAIRE et GIOT, 1989

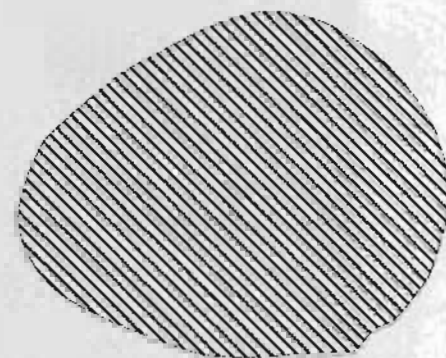
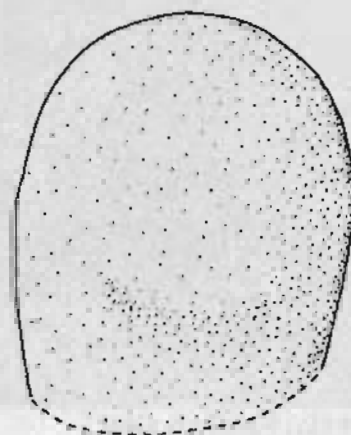
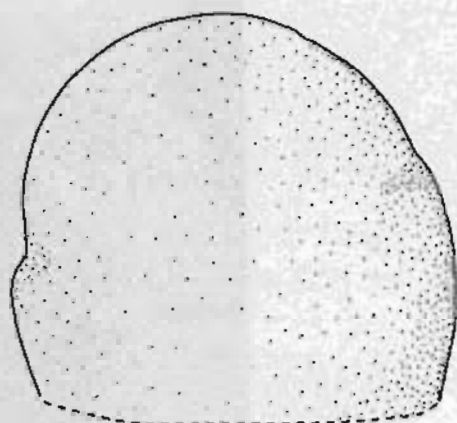
• PRAT PAUL

X = 75,550 et Y = 2413,020

N° DRACAR : 10125

N° Carte archéologique : 29221012

Cette stèle hémisphérique (0,55 x 0,58 x 0,45 m) a été déplacée de quelques centaines de mètres. Elle a été mise au jour dans une parcelle située au nord de son emplacement actuel (coordonnées approximatives : X = 75,600 et Y = 2413,110). Deux autres stèles auraient également été trouvées dans le même secteur, leur localisation actuelle est inconnue (information orale P. Arzel ; PAILLER, 1996).



Section à la base

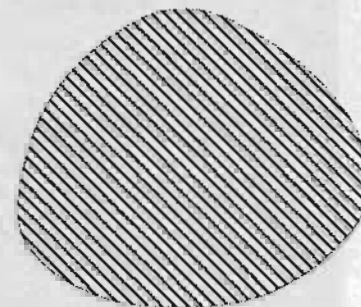
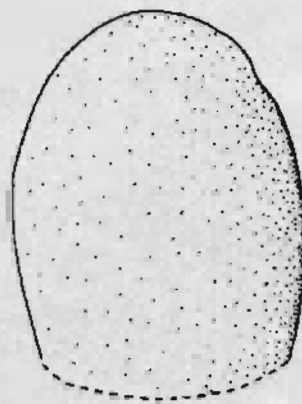
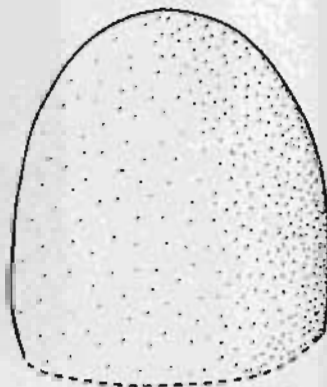
0 50 cm

(Relevé : Sparfel, Pailler, 30/04/03 ; Dessin : Sparfel, 05/03)

• LE DREFF

X = 75,810 et Y = 2413,420

Cette stèle hémisphérique (0,50 x 0,48 x 0,40 m) placée récemment près d'un lavoir a été découverte à l'entrée d'un champ à Lann ar Graët (approximativement en X = 75,610 et Y = 2413,090 ; information orale P. Arzel).



Section à la base

0 50 cm

(Relevé : Sparfel, Pailler, 30/04/03 ; Dessin : Sparfel, 05/03)



Stèle de Kervezennoc (cliché Y. Pailler, 04/2003)



Stèle du Dreff (cliché Y. Pailler, 04/2003)



Stèle de Prat Paul (cliché Y. Pailler, 04/2003)

## LES BRIQUETAGES DE LA PRESQU'ILE SAINT-LAURENT

Section A, feuille 1, parcelle 70  
X = 75,410 et Y = 2414,545

Deux foyers sont visibles en micro-falaise. Ils sont composés d'un mélange de cendres et de pierres pour quelques-unes rubéfiées. Celui situé au sud apparaît nettement régulièrement nettoyé par la pluie, l'autre est actuellement dissimulé sous la végétation. Quelques éléments de briquetage ont été recueillis dans le bas du foyer méridional.

Ces structures, nombreuses sur le littoral bas-léonard, étaient employées pour la production de sel récolté à l'état de saumure sur l'estran.



Vue générale de la coupe (cliché Y. Pailler, 1996)



Vue rapprochée du four sud, avec un fragment de brique (cliché Y. Sparfel, 2001)



LES GALLES

Les Galles, à l'ouest de l'Angleterre, furent conquises par Jules César en 56 av. J.-C. Elles furent intégrées à la province romaine de Bretagne. Les Galles furent gouvernées par des gouverneurs romains. Les Galles furent christianisées au III<sup>e</sup> siècle. Les Galles furent conquises par les Saxons au VIII<sup>e</sup> siècle. Les Galles furent conquises par les Normands au XI<sup>e</sup> siècle. Les Galles furent conquises par les Anglais au XII<sup>e</sup> siècle. Les Galles furent conquises par les Français au XIV<sup>e</sup> siècle. Les Galles furent conquises par les Espagnols au XV<sup>e</sup> siècle. Les Galles furent conquises par les Portugais au XVI<sup>e</sup> siècle. Les Galles furent conquises par les Hollandais au XVII<sup>e</sup> siècle. Les Galles furent conquises par les Français au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les Galles furent conquises par les Anglais au XIX<sup>e</sup> siècle. Les Galles furent conquises par les Français au XX<sup>e</sup> siècle.

## PERIODE GALLO-ROMAINE (56 av. J.-C. – IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)

Les Galles furent conquises par Jules César en 56 av. J.-C. Elles furent intégrées à la province romaine de Bretagne. Les Galles furent gouvernées par des gouverneurs romains. Les Galles furent christianisées au III<sup>e</sup> siècle. Les Galles furent conquises par les Saxons au VIII<sup>e</sup> siècle. Les Galles furent conquises par les Normands au XI<sup>e</sup> siècle. Les Galles furent conquises par les Anglais au XII<sup>e</sup> siècle. Les Galles furent conquises par les Français au XIV<sup>e</sup> siècle. Les Galles furent conquises par les Espagnols au XV<sup>e</sup> siècle. Les Galles furent conquises par les Portugais au XVI<sup>e</sup> siècle. Les Galles furent conquises par les Hollandais au XVII<sup>e</sup> siècle. Les Galles furent conquises par les Français au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les Galles furent conquises par les Anglais au XIX<sup>e</sup> siècle. Les Galles furent conquises par les Français au XX<sup>e</sup> siècle.

Année	Événement	Localité	Notes
56 av. J.-C.	Conquête de la Gaule par Jules César	Paris	Fin de la Gaule indépendante
50 av. J.-C.	Bataille de Alesia	Alesia	Défaite de Vercingétorix
43 av. J.-C.	Conquête de la Bretagne par Jules César	Bretagne	Intégration à la province romaine de Bretagne
27 av. J.-C.	Création de la province romaine de Bretagne	Bretagne	Intégration à l'Empire romain
III <sup>e</sup> siècle	Christianisation des Galles	Galles	Arrivée du christianisme
VI <sup>e</sup> siècle	Conquête des Galles par les Saxons	Galles	Fin de la Gaule romaine
XI <sup>e</sup> siècle	Conquête des Galles par les Normands	Galles	Fin de la Gaule saxonne
XII <sup>e</sup> siècle	Conquête des Galles par les Anglais	Galles	Fin de la Gaule normande
XIV <sup>e</sup> siècle	Conquête des Galles par les Français	Galles	Fin de la Gaule anglaise
XV <sup>e</sup> siècle	Conquête des Galles par les Espagnols	Galles	Fin de la Gaule française
XVI <sup>e</sup> siècle	Conquête des Galles par les Portugais	Galles	Fin de la Gaule espagnole
XVII <sup>e</sup> siècle	Conquête des Galles par les Hollandais	Galles	Fin de la Gaule portugaise
XVIII <sup>e</sup> siècle	Conquête des Galles par les Français	Galles	Fin de la Gaule hollandaise
XIX <sup>e</sup> siècle	Conquête des Galles par les Anglais	Galles	Fin de la Gaule française
XX <sup>e</sup> siècle	Conquête des Galles par les Français	Galles	Fin de la Gaule anglaise

## • SAINT-OURZAL

"Les travaux de consolidation et de réfection de la chapelle de Saint-Ourzal, activement menés par l'abbé Irien et son équipe de lycéens et d'étudiants ont, à plusieurs reprises, livré des fragments de céramiques romaines, sans que les structures contemporaines de ces éléments aient pu être mises au jour par une exploration volontairement limitée du site. Le lot ainsi recueilli comprend quelques morceaux de tuiles (*tegula* et *imbrex*), deux fragments de sigillée de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle (tasse Drag. 46, bol Drag. 37), un tesson de panse d'amphore vinaire et une grande quantité de céramiques à pâte très granuleuse, fort différentes de celles qui se rencontrent en abondance sur les autres sites romains du plateau léonard (à Kerilien en Plouneventer, Keradennec en Saint-Frégant, etc.<sup>1</sup>). Ces trouvailles, certes bien maigres, nous paraissent néanmoins attester l'existence, dans les parages de la chapelle, d'une petite exploitation rurale d'époque romaine dont l'exploration serait d'autant plus fructueuse que les sites de cette période sont particulièrement rares entre la pointe Saint-Mathieu et l'embouchure de l'Aber-Wrac'h<sup>2</sup>" (GALLIOU *in* GALLIOU, LE BIHAN, 1982).

"[...] Pierre Arzel, spécialiste bien connu des algues mais aussi de sa commune natale de Porspoder, [...] m'a signalé que des murs avaient été aperçus et des tuiles exhumées lors du creusement d'un drain à l'extrémité septentrionale de la chapelle Saint-Ourzal. Ces dernières données viennent renforcer l'hypothèse, émise par Jo Irien d'une permanence de cultes en ce lieu (menhirs à proximité, stèle de l'âge du fer près de la fontaine, substructions gallo-romaines avec mobilier des II<sup>e</sup> - III<sup>e</sup> siècles, possible *minihi*) et souligner une fois encore l'intérêt de ce site." (GALLIOU *in* GALLIOU, LE BIHAN, 1991).

Grâce à Pierre Arzel, nous avons eu connaissance de l'existence d'un ensemble d'objets provenant de la fouille dirigée par Job an Irien et

<sup>1</sup> Cf. L. PAPE, *La civitas des Osismes à l'époque gallo-romaine*. Paris, 1978, p. 139-141.

<sup>2</sup> (15) *Ibid.*, carte 16.

conservé par Mr et Mme Lefèvre. Nous remercions ces derniers de nous avoir remis ce mobilier pour étude. Il s'agit de tessons de céramique et de quelques débris métalliques, ferreux pour la plupart. Les étiquettes jointes aux sachets et cartons indiquent que la totalité du mobilier a été découvert dans un fossé. La soixante de tessons récoltés ont été examinés par A. Leroy. Ils sont très variés et couvrent plusieurs périodes, depuis l'époque gallo-romaine jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Quelques tessons à pâte claire faiblement micacée appartiennent à la période gallo-romaine. D'autres présents en plus grande quantité peuvent dater du Moyen-Age. Ce sont essentiellement des bords droits et des tessons portant des traces de glaçure verte. Des fragments d'objets gréseux complètent le corpus pour la période moderne. Le XIX<sup>e</sup> siècle est représenté par une gueule de pipe en faïence blanche. Enfin, quelques fragments d'assiettes décorées sont représentatifs de XX<sup>e</sup>.

### Etude des tessons de la collection Lefèvre (A. Leroy)

Support	Matériau	L (cm)	l	E	Remarques
Fgt de <i>Tegulae</i> <sup>3</sup>	Argile	23,7	18,1	4,7 pour le rebord, 2,2	Correspond à ¼ de la tuile, période gallo-romaine avec possible réemploi au Moyen Age
Fgt de verre		2,8	3,6	1,5	Fond d'un récipient. Epoque moderne
Tesson	Argile	9,6	5,9	1,5	Glaçure verte. Moyen Age
Fgt d' <i>imbrice</i> ?	Argile	7,5	8,1	1,7	Une des face est lisse. Epoque gallo-romaine

<sup>3</sup> Tuile romaine à rebord associée à une tuile ronde nommé *imbrice*

Fgt pilette d'hypocauste	Argile	8,2	7,7	2,8	Epoque gallo-romaine
Fgt de panse	Argile	8,1	7,2	1,2	Epoque gallo-romaine ou médiévale
Lot de 11 tessons	Argile	1,5 à 6		0,4 à 1,3	Pâte claire, époque gallo-romaine ou médiévale
Lot de 3 tessons	Argile	5,1 à 7,2	4,9 à 5	0,9 à 1,5	Pâte rosé avec trace de mortier pour un. Epoque gallo-romaine ou médiévale
1 fgt de bord plat	Argile	6,4	4,1	2,25	Epoque médiévale ou moderne
Lot de 14 tessons dont 2 fonds plats	Argile	3 à 9	2,9 à 6	0,5 à 2,3	Chaque tesson présente une glaçure verte claire ou foncée. Epoque médiévale ou moderne
Lot de 4 fgt de panse	Argile	2,3 à 5,8	4,5 à 7	0,4 à 1	Glaçure marron. Epoque moderne

• "SUR LA CÔTE"

"Un auréus provenant du littoral a été apporté à Mr Goasguen, bijoutier à Brest. Droit : tête laurée à droite, TI CAESAR DIVI AUG F. AUGUSTUS. revers : PONTIF MAXIM, livie assise à droite et tenant un sceptus et une fleur, type Cohen, t. I, p. 191, n°15, date : 15 ap. J.-C." (SANQUER, 1968).

• LARRET, KERARSANT, LE GROUANOC

Quelques fragments de tuiles romaines ont été signalés par B. Hallégouët (SANQUER, 1964).

1. Les premières civilisations humaines

2. Les premières civilisations humaines

3. Les premières civilisations humaines

4. Les premières civilisations humaines

5. Les premières civilisations humaines

6. Les premières civilisations humaines

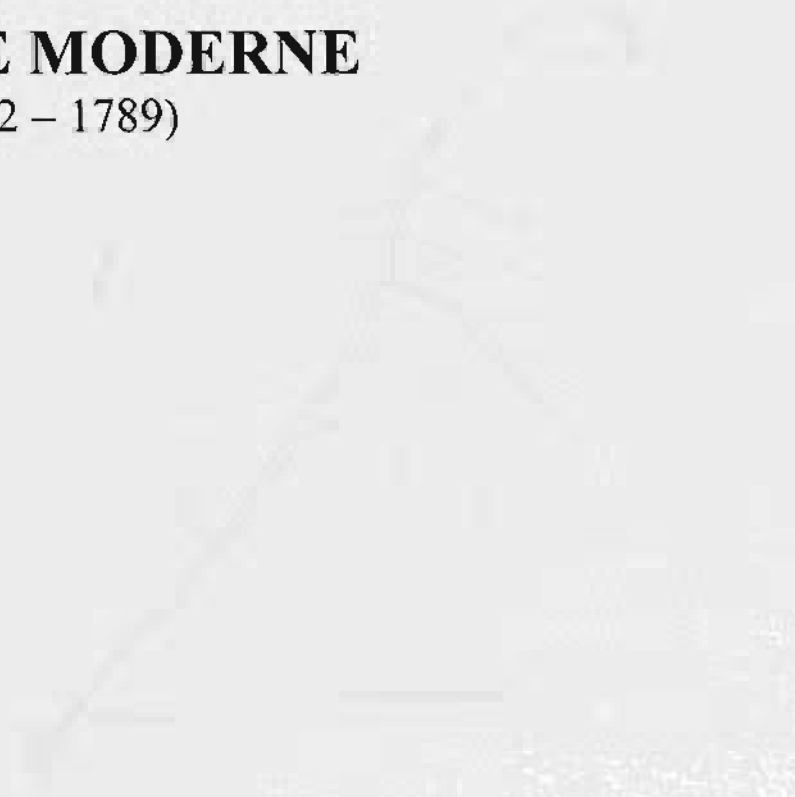
7. Les premières civilisations humaines

8. Les premières civilisations humaines

9. Les premières civilisations humaines

# MOYEN-AGE / EPOQUE MODERNE

(IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C. – 1492) (1492 – 1789)



## • LE SOUTERRAIN MEDIEVAL DE GORRE MINIHY

Section B (2), parcelle 587

X = 74,380 et Y = 2411,010 (approx.)

N° DRACAR : 00978

N° Carte Archéologique : 29 221 001 AH

La fouille de ce souterrain médiéval par Charles-Tanguy Le Roux en 1977 a fait l'objet d'une courte notice dans le Bulletin de la Société archéologique du Finistère (1971, p. 40) : "*Ajoutons à cet inventaire partiel que, sur l'indication de M. le colonel Durand, le même C.-T. Le Roux fouilla au mois d'octobre 1971 un souterrain de type gaulois à Gorre-Minihy, en Porspoder, et qu'il y trouva, en plus d'une serpette en fer, d'abondants fragments de poterie médiévale, séricitique et micacée.*"

Le texte ci-dessous est la transcription du rapport de fouille rédigé par C.-T. Le Roux (1971) et déposé au Service Régional de l'Archéologie de Bretagne. Ce rapport contient également quelques photographies non reproduites ici.

"Presque simultanément, les 9 et 10 septembre, M. P. Georgelin, armurier à Brest et le Lieutenant-Colonel P. Durand, alors en vacances à Porspoder, signalaient à la Direction des Antiquités Préhistoriques une découverte archéologique à Gorre-Minihy en Porspoder. D'après les descriptions quelque peu divergentes données par ces deux informateurs, il était permis d'hésiter sur la nature exacte de la structure archéologique mise au jour (tombe de l'Age du Bronze ou souterrain protohistorique), le seul fait certain étant qu'il s'agissait d'un trou assez profond où une première reconnaissance, conduite par le Lt. Cl. Durand et ses enfants avait révélé la présence d'ossements et de poterie.

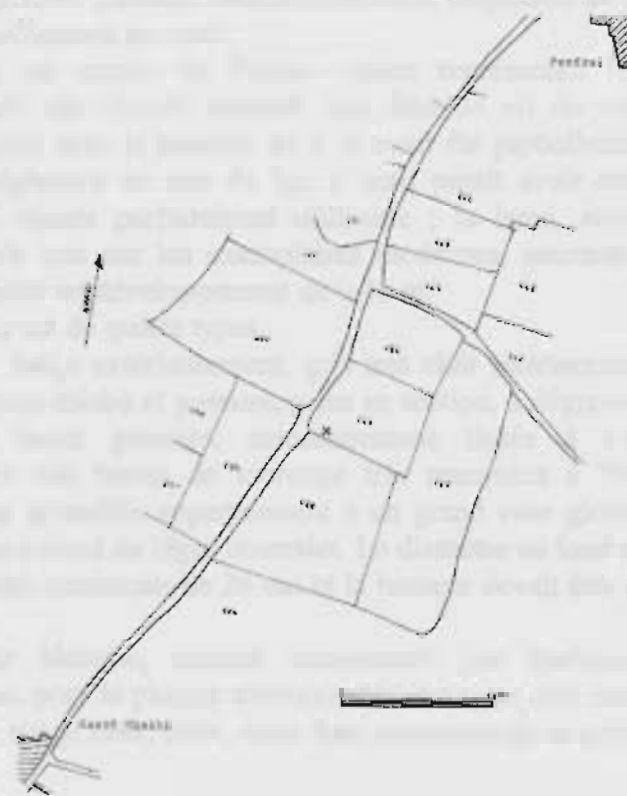
Nous avons pu entreprendre une petite intervention de sauvetage sur le site le mardi 14 septembre 1971, aidés fort aimablement et efficacement par les premiers explorateurs du site ; cependant, l'âge médiéval du site étant apparu assez rapidement, nous avons pris

contact avec M. R. Sanquer, Assistant d'Histoire à l'Université de Brest, qui a pu se libérer et nous faire profiter de son expérience en matière d'archéologie médiévale en acceptant de conduire avec nous cette petite fouille.

### Circonstance de la découverte

C'est au mois d'août, pendant la moisson, que le souterrain fut découvert par l'exploitant, M. Le Hir, à la suite d'un effondrement sous le poids d'une moissonneuse-batteuse, provoquant la rupture d'un essieu de l'engin.

Pris par ses travaux, ce n'est qu'au début de septembre que M. Le Hir eut le loisir de s'occuper de sa découverte et d'en faire part à M. Durand qui, après une visite et un premier nettoyage des lieux, alerta les autorités.



### Situation - Propriété

Le souterrain se trouve dans l'angle Sud-Ouest de la parcelle N° 587, "Park poul mez molet", pratiquement au pied du talus limitant le champ au Sud, à une vingtaine de mètres à l'Est du vieux chemin reliant les villages de Gorré-Minihy et de Penfrat et pratiquement à mi-distance des deux, à 3 200 m au Sud-Est du bourg de Porspoder (Coordonnées Lambert I : X 77,6 ; Y 109,8).

Au point de vue topographique, le site occupe une avancée du plateau, découpée entre deux petits ruisseaux parallèles, dominant au Nord l'Aber Ildut d'une altitude de 55 m environ. Le sous-sol est formé par le "Granite de l'Aber-Ildut" dont un bloc paraissant naturel affleure dans le champ même. En profondeur, cette roche, légèrement orientée, est altérée de façon très homogène en une arène tendre mais assez consistante pour se tenir une fois taillée.

Le propriétaire du terrain est M. Kerebel Ildut, époux MARC demeurant à Poulloupy, en Lanildut, commune limitrophe.

### Description

La structure découverte consistait en fait en une salle souterraine, taillée, dans l'arène et précédée d'un puits d'accès, comblé anciennement.

La salle, de plan sub-rectangulaire aux angles arrondis, mesurait 2,65 m de long et 1,50 m de large ; la section transversale était régulièrement ogivale, avec une hauteur de 1,40 m là où la voûte était conservée.

L'orientation générale était pratiquement Nord-Ouest - Sud-Est ; L'extrémité Sud-Est se raccordait à la voûte par une paroi presque plane en léger surplomb tandis qu'à l'extrémité opposée, le puits d'accès débouchait à mi-hauteur.

Ce puits était en fait un boyau oblique, dont l'arrivée en surface a été reconnue par décapage, à peine au-delà de l'extrémité Nord-Est de la chambre et dans l'axe de celle-ci, sous forme d'une trace sub-circulaire de 0,65 m de diamètre moyen.

La pente, fort raide, n'était pas régulière mais gardait les traces de

marches frustes ménagées dans l'arène mais pratiquement réduites à néant par l'usage.

Le débouché dans la chambre se faisait à environ 0,80 au-dessus du fond, garni à cet endroit d'une rangée de trois pierres plates soigneusement disposées côte-à-côte.

La profondeur de l'ensemble n'était pas très considérable puisque le fond était à 2 m à peine sous la surface, ce qui ne laissait que 0,5 m de terre au-dessus de l'arête de la coûte.

### Remplissage

Au moment de la découverte, la salle était plus qu'à demi remplie par une masse terreuse introduite par le puits ; la fouille a montré qu'il s'agissait de terre végétale et d'arène, mêlée de débris divers (os de bovidés, dont un fragment de crâne, tesson de poteries diverses, débris de fer, cailloux, patelles, charbons de bois, fragments de clayonnage), le tout absolument en vrac.

Au fond, un mince lit d'arène tassée représentait le niveau de piétinement sur lequel reposait une faucille en fer complètement rouillé, mais dont le manche en bois avait été partiellement conservé par imprégnation de sels de fer. L'outil paraît avoir été abandonné entier et encore parfaitement utilisable ; la lame, aussi nettement compensée que sur les exemplaires modernes, mesurait 0,30 m en "corde" pour un développement de 0,46 m.

La poterie est de quatre types :

- Poterie beige extérieurement, gris très clair intérieurement, à paroi relativement mince et poreuse, grise en section, à dégraissant quartzomicaissé assez grossier, sommairement lissée à l'extérieur et présentant des traces de tournage très marquées à l'intérieur. Les fragments recueillis appartiennent à un grand vase globuleux à fond cambré et rebord en léger bourrelet. Le diamètre au fond est de 13 cm, le diamètre maximum de 26 cm et la hauteur devait être de l'ordre de 30 cm.

- Poterie blanche, connue uniquement par quelques fragments disparates, pour la plupart revêtus extérieurement d'un émail vert.

- Poterie rouge clair, dure, assez fine, pouvant-elle aussi être vernissée en vert.

- Poterie "Soyeuse" ou "Séricitique" bien caractéristique de la production des ateliers sud-finistériens ; elle est représentée en particulier par un fragment de grand chaudron (Diamètre 35 cm environ) à bord complexe, profondément mouluré intérieurement pour l'emboîtement d'un couvercle.

La petite quantité de charbon de bois recueilli devrait cependant suffire à obtenir une éventuelle datation radiocarbone.

Enfin, sur un plan plus hypothétique, on peut se demander si un aménagement sommaire en bois n'a pas existé dans la salle, la couleur anormalement brune de l'arène du fond, en certains endroits, pouvant correspondre à la décomposition de telles structures.

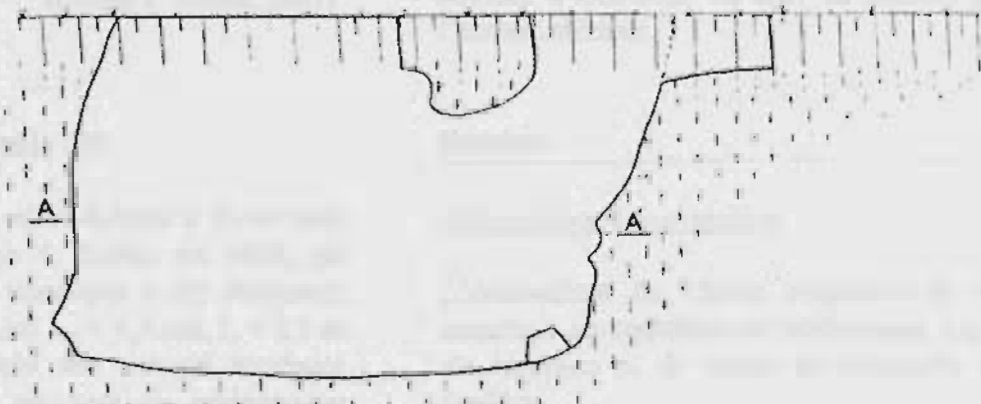
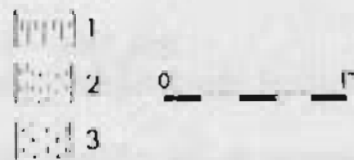
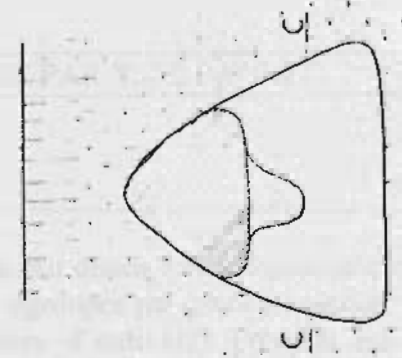
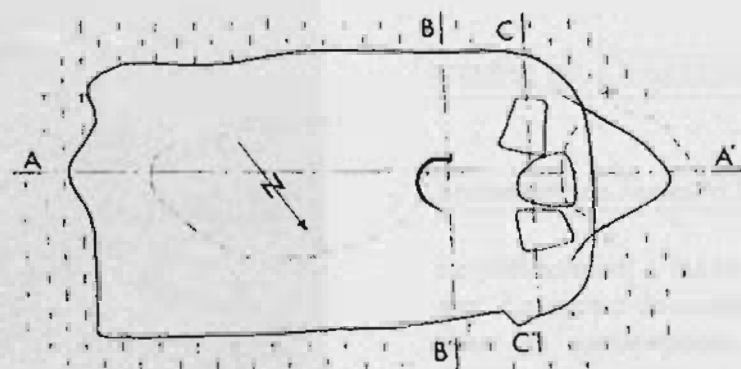
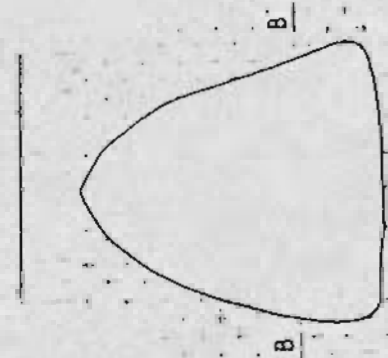
### Conclusion

Le souterrain de Gorré-Minihy constitue un exemple fort intéressant de "cache" médiévale au sens large, comme il s'en rencontre assez fréquemment en Léon. Ces structures, actuellement en cours d'étude par René Sanquer, sont en général plus ou moins sommairement maçonnées et se distinguent ainsi dès l'abord des souterrains de l'Age du Fer ; le plus souvent aussi, elles conservent un certain rapport de voisinage avec l'habitat "moderne".

Ici, au contraire, toute une série de convergences avec les hypogées proto-historiques se trouvaient assez curieusement réunies. Indépendamment de l'intérêt au point de vue de l'archéologie médiévale proprement dite, cette découverte a donc le mérite, sur un plan plus général, de clairement montrer qu'il y a souterrain et souterrain même si au premier abord la discrimination est délicate. Par suite de la dégradation de la voûte, il n'a pas été possible d'envisager la conservation de ce petit ensemble qu'il a fallu me résoudre à combler, en accord avec l'exploitant."

Le souterrain médiéval de Gorre Minihy

Relevé : C.-T. Le Roux (27/12/1971) - Mise au net : Y. Lecerf





## • L'AMAS COQUILLIER DE PENN AR GORED



(Cliché Y. Pailler, 2003)

X = 75,030 et Y = 2411,400

Cadastre : Année 1999, section D, feuille 4, parcelle 725

Cette poche de coquilles qui se présente en micro-falaise a livré trois tessons de céramique. Le premier, récolté par Y. Pailler en 1997, est caractéristique de la céramique onctueuse. Le deuxième a été découvert par Y.-M. Paulet (18/04/98) : ses dimensions sont L. = 4,3 cm, l. = 2,7 et é. = 0,5 ; la pâte est peu micacée ; il a subi une cuisson oxydante (détermination A. Leroy). Le dernier tesson provient du prélèvement réalisé dans le front d'érosion au printemps 2003 par Y. Pailler, Y. Sparfel et A. Leroy. R. Pérennec (SDA Finistère) y a reconnu un tesson d'époque

moderne (16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles) : la céramique est fine à pâte beige-grisâtre avec une surface intérieure beige et extérieure beige-rosée. Des traces de suie s'observent sur une cassure au niveau de la tranche.

Le prélèvement, constitué d'une masse de terre noire et de restes coquilliers et pesant une dizaine de kilogrammes, a été confié pour étude à Y.-M. Paulet.

### ETUDE DE LA MALACOFAUNE PAR Y.-M. PAULET

#### Traitement de l'échantillon

Le prélèvement a été tamisé sous eau douce courante, sur une maille de 2 mm. Les restes de coquilles sont regroupés par genre ou espèce.

Pour les gastéropodes, le nombre d'individus présents est déterminé d'après le nombre d'apex observés. Dans le cas des bivalves, en l'occurrence pour la palourde, les valves sur lesquelles l'umbo est intègre sont dénombrées et mesurées selon la longueur antéro-postérieure ; le nombre d'individus est égal au nombre de valves divisé par 2 arrondi à l'entier inférieur.

#### Résultat

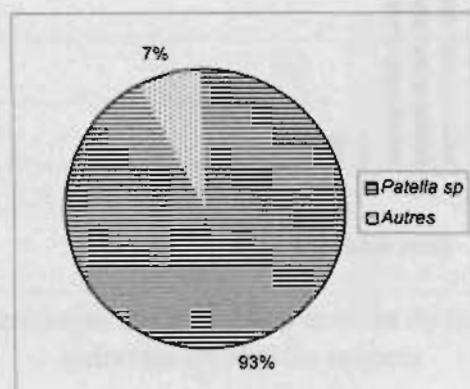
#### Composition taxonomique

L'échantillon de l'amas coquillier de Melon est très majoritairement constitué de coquilles de mollusques. Les autres restes sont des éléments de carapace et de pattes de crustacés, quelques os de poissons, deux écailles.

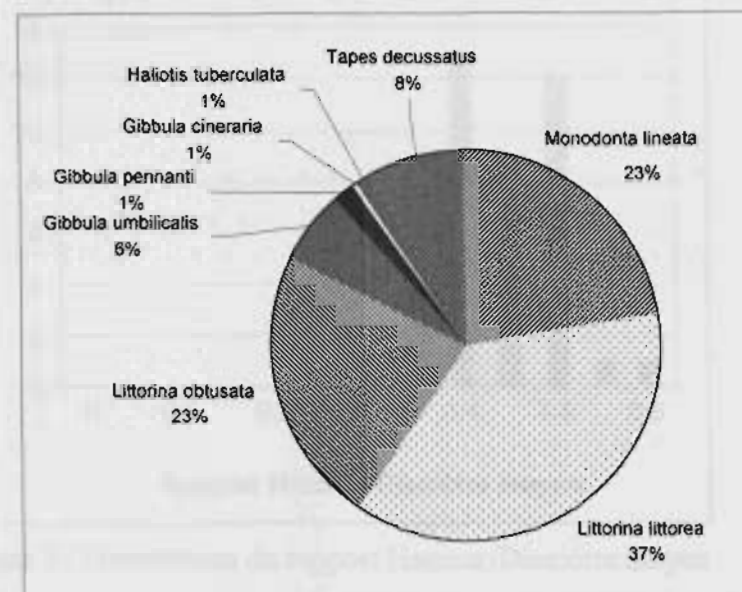
Parmi les mollusques, les berniques (*Patella sp.*) sont majoritaires (tableau I et figure 1).

Taxon	Nombre d'individus	Contribution (%)
<i>Patella sp</i>	1776	92.60
<i>Monodonta lineata</i>	32	1.67
<i>Littorina littorea</i>	52	2.71
<i>Littorina obtusata</i>	33	1.72
<i>Gibbula umbilicalis</i>	9	0.47
<i>Gibbula pennanti</i>	2	0.10
<i>Gibbula cineraria</i>	1	0.05
<i>Haliotis tuberculata</i>	2	0.10
<i>Tapes decussatus</i>	11	0.57

**Tableau I** : Effectifs et contributions (%) des taxons de l'embranchement des mollusques, identifiés dans l'échantillon



A



B

**Figure 1** : Diagrammes des contributions des différents taxons de l'embranchement des mollusques  
 A : Répartition des berniques et autres  
 B : Ventilation des mollusques hors berniques

#### Etude par taxon

##### *Patella sp.*

(1776 apex et 119 débris)

Un sous échantillon de 50 patelles, prélevé aléatoirement, a été l'objet d'un examen plus approfondi. Les caractères de la pigmentation de la face interne et la forme de la cicatrice musculaire ont été utilisés pour une reconnaissance spécifique. Sur la base de ces critères, dont la fiabilité n'est

La mesure des hauteurs, grand diamètre et petit diamètre, de ces 50 individus a été réalisée. Le diamètre moyen (petit + grand / 2) est calculé pour chaque coquille. La distribution des diamètres moyens est étalée (figure 2), les valeurs minimale et maximale étant respectivement de 20.8 et 37.4 mm. La forme des berniques présentes dans le sous-échantillon est variable, la forme plus ou moins pointue de la coquille peut-être approchée par le calcul du rapport hauteur/diamètre moyen. La distribution observée (figure 3) témoigne d'une récolte réalisée du plus haut au plus bas niveau de la répartition de cette espèce.

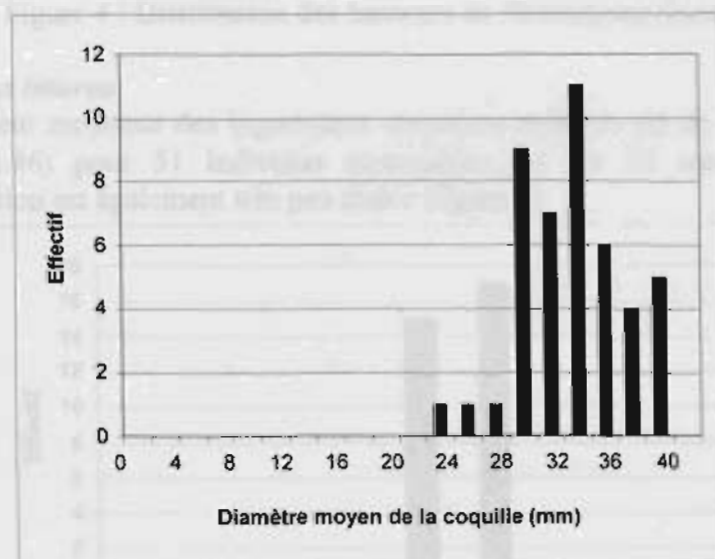


Figure 2 : Distribution des diamètres moyens de la coquille de 50 individus de *Patella vulgata*

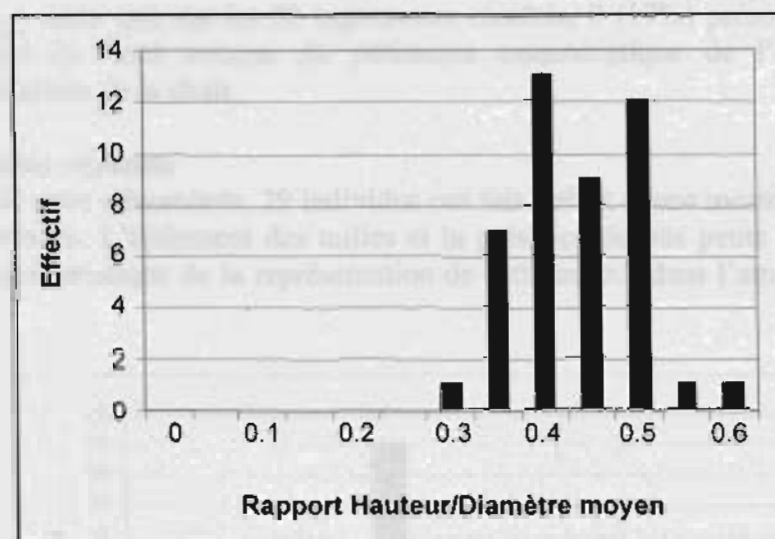


Figure 3 : Distribution du rapport Hauteur/Diamètre moyen

Parmi les 5 individus étudiés en détail, 7 (14%) présentaient des cassures probablement attribuables à l'action de pêche ; 5 des ces cassures étaient en position postérieure, 1 en position antérieure, et dans un cas la coquille portait une cassure antérieure et une cassure postérieure.

#### *Monodonta lineata*

La hauteur de spire moyenne des monodontes (31) est de 23.22 mm ( $\sigma = 2.35$ ). La distribution des tailles est très resserrée et unimodale (figure 4).

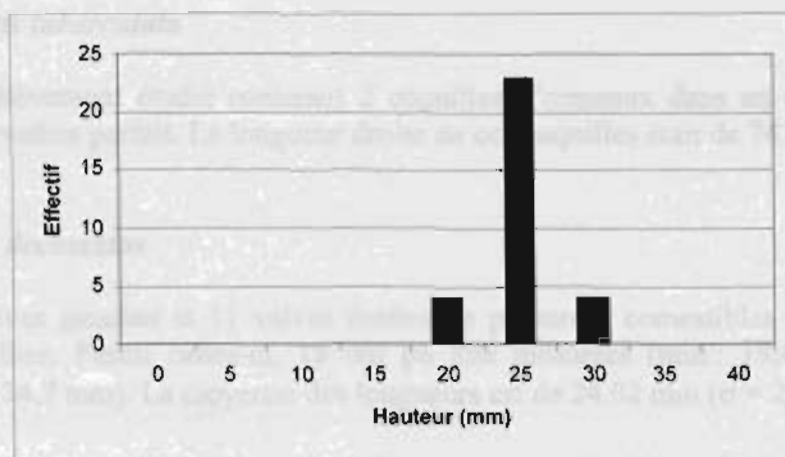


Figure 4 : Distribution des hauteurs de *Monodonta lineata*

#### *Littorina littorea*

La hauteur moyenne des bigorneaux communs mesurés est de 20.94 mm ( $\sigma = 2.46$ ) pour 51 individus mesurables sur les 52 reconnus. La distribution est également très peu étalée (figure 5).

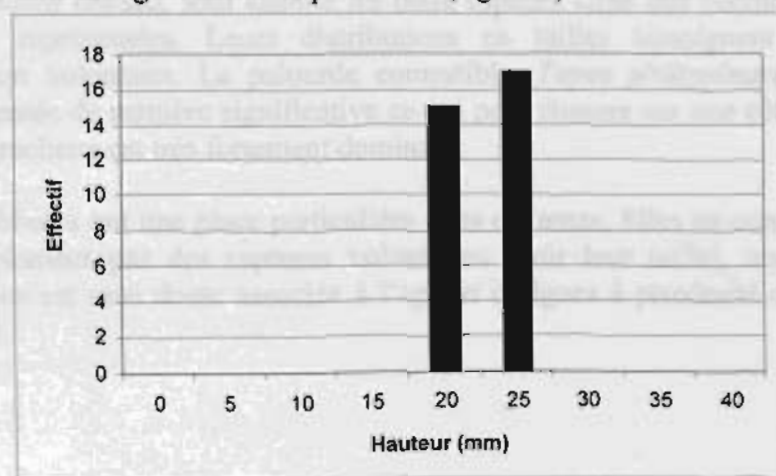


Figure 5 : Distribution des hauteurs de *Littorina littorea*

Il est à noter que sur les 52 bigorneaux récoltés, 9 (17%) présentent une cassure du bord externe du péristome caractéristique de l'opération d'extraction de la chair.

#### *Littorina obtusata*

Sur 33 apex dénombrés, 29 individus ont fait l'objet d'une mesure antéro-postérieure. L'étalement des tailles et la présence de très petits individus est caractéristique de la représentation de cette espèce dans l'amas (figure 6).

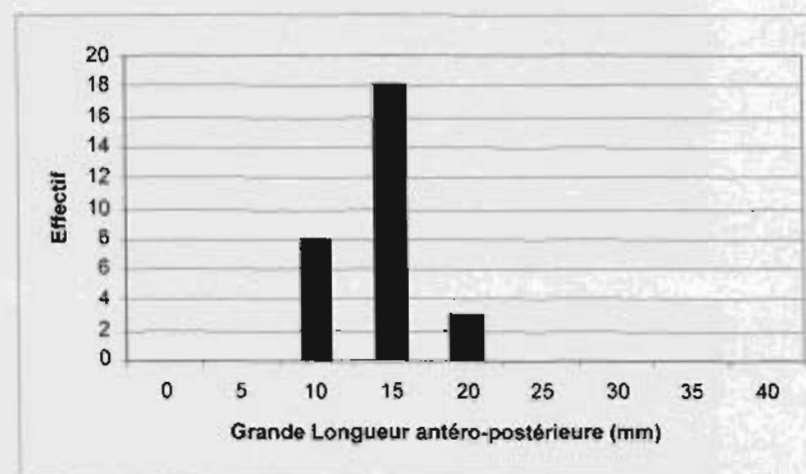


Figure 6 : *Littorina obtusata*, distribution des longueurs antéro-postérieures

#### *Gibbula sp.*

Les gibbules sont représentées par 3 espèces, *umbilicalis*, *pennanti* et *cineraria*. Les effectifs sont faibles et ce genre n'a pas été l'objet d'une approche biométrique.

### *Haliotis tuberculata*

Le prélèvement étudié contenait 2 coquilles d'ormeaux dans un état de conservation parfait. La longueur droite de ces coquilles était de 74.9 et 65 mm.

### *Tapes decussatus*

12 valves gauches et 11 valves droites de palourdes comestibles ont été recueillies. Parmi celles-ci, 19 ont pu être mesurées (min : 19,4 mm ; max : 34,7 mm). La moyenne des longueurs est de 24.02 mm ( $\sigma = 2.87$ ).

### Conclusion provisoire

Au terme de ce premier dépouillement, il apparaît que l'amas coquillier de Penn ar Gored est fortement dominé par la bernique commune, *Patella vulgata*. Le bigorneau commun, *Littorina littorea*, et la monodonte, *Monodonta lineata*, sont ensuite les deux espèces cible des cueilleurs les mieux représentées. Leurs distributions en tailles témoignent d'une sélection volontaire. La palourde comestible, *Tapes philippinarum*, est représentée de manière significative ce qui peut étonner sur une côte où le faciès rocheux est très fortement dominant.

Les gibbules ont une place particulière dans cet amas. Elles ne constituent probablement pas des captures volontaires (voir leur taille), mais leur présence est sans doute associée à l'apport d'algues à proximité ou dans l'amas.



## ENCEINTE DE LA SALLE VERTE

### LOCALISATION

Cadastre : 1999      Section : A (1)      Parcelle : 1

Micro-toponyme : La Salle Verte

Propriétaire de la parcelle : Conseil Général du Finistère

Coordonnées Lambert II étendu : X = 75,145    Y = 2412,900  
Z = Environ 22 m

### DESCRIPTION

A la pointe nord-ouest et au sommet de l'affleurement rocheux qui jouxte le barrage mégalithique à l'est, P. Arzel nous a fait connaître l'existence d'un muret de galets affaissé de plan circulaire doublé à l'ouest par un second muret identique.

Un tesson de poterie provient de ce muret. R. Pérennec (SDA Finistère) le décrit comme une céramique commune assez grossière à rebord interne (adaptée à l'utilisation d'un couvercle). La pâte est ocre à inclusions apparentes sur la face interne. La forme est ouverte. Si ce chercheur n'a jamais rencontré cette forme de bord, il le rapproche toutefois de certaines formes de Landévennec, datées du XVII<sup>e</sup> siècle. Avec beaucoup de réserves, il propose d'attribuer ce tesson au XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, voire au XIX<sup>e</sup>.



### PENN AR GORED

Micro-falaise ("niveau de terre organique")

X = ? et Y = ?

Prospections Y.-M. Paulet (21/01/91)

4 pièces

Support	Matériau	L	l	é	Remarques
lot de 4 tessons	argile	2,4 à 3,4	2 à 2,2	0,6 à 1	pâte faiblement micacée de couleur rouge claire et foncée
fragment de fond	argile	3,7	3,5	0,6 à 0,75	eq onctueuse (médiéval)
fragment de fond	argile	3,7	3,15	1,5	pâte micacée de facture grossière légèrement lissée
fragment de haut de panse	argile	6,5	3,7	1,7	haut de panse avec un bourrelet décoré d'incisions obliques (médiéval)

### PRAT JOULOU

Section F, feuille 3. parcelles 560 à 567

X = 75,950 et Y = 2412,610

Prospections 01/2003

Les ramassages effectués dans cette parcelle ont livré de nombreux éclats de pierres taillées ainsi que deux tessons. Le premier est un bord droit lèvre arrondi. Sa pâte est micacée et contient un dégraissant d'une taille moyenne de 1 mm. Il pourrait dater de la période médiéval.

Le second est un fond plat, à pâte claire. Le dégraissant (mica et quartz) est inférieur à 1 mm. Il a été monté au tour. L'attribution chronologique va de la période gallo-romaine au Moyen-Age.

## REPertoire DES CROIX ET CALVAIRES COMMUNE DE PORSPODER

Par Pierre Arzel, Pierre Pondaven et Paule Cohic (illustrations)

### INTRODUCTION

En 1980, à l'occasion de l'année du patrimoine paraissait le remarquable ouvrage de Yves Pascal Castel sur les croix et calvaires du Finistère. Cet atlas pour lequel la participation de Job an Irien, Pierre Louis Lemaître et Bernard Tanguy avait été demandée, se voulait être un inventaire des croix et calvaires du département. Tanguy Daniel cependant, dans la préface de l'écrit, précisait que "*cet atlas n'est pas une fin, il n'est qu'un matériau, un échelon vers une synthèse à venir*". Afin de rendre cette synthèse plus féconde, il nous a paru utile de reprendre le recensement effectué sur la commune de Porspoder et de le compléter, soit en ajoutant des implantations inédites ou méconnues de croix, soit en précisant des légendes ou des traits d'histoire locale relatifs à ces croix. Afin de faciliter le repérage des croix et calvaires cités dans le texte, un numéro d'ordre leur est affecté. Madame Paule Cohic a bien voulu se charger de l'illustration du texte. Nous ajoutons aussi que ce texte est extrait d'un document plus important en cours de publication portant sur les communes de Porspoder, Landunvez et Lanildut.

### INVENTAIRE

**Larret.** Larret fut paroisse jusqu'en 1810. La chapelle est ancienne et semble avoir été réaménagée à diverses époques. Elle est dédiée à Sant Lennart. Il y a encore quelques années des pierres tombales, accompagnées d'un bénitier, entouraient la chapelle. Le cimetière n'est maintenant plus qu'un souvenir. Devant le clocher se trouve une croix en granite de L'Aber Ildut (1 - fig. 1), pattée et nimbée, elle se dresse sur une stèle pré-chrétienne à pans. La stèle fait 2.4 mètres de hauteur. La croix date du Haut Moyen Age. (h = 76 cm, l = 68 cm, ép = 20 cm).

Ce premier élément se double d'un important calvaire à l'entrée du placître (2 - fig. 2). Il date du XIV<sup>e</sup> siècle, il porte la marque de la famille du Chastel sous la forme d'un écu. Le socle est hexagonal, et est composé de 3

marches ou degrés. Le fût est à pans et respecte ainsi une structure hexagonale. Si ce premier ensemble est fait de granite de L'Aber Ildut, la croix du calvaire, elle, est en kersantite ; le tout culminant à 5 mètres de hauteur. Y.-P. Castel a bien décrit les détails et particularité de cette croix. Elle dispose de branches terminées par des fleurons feuillagés. Le crucifix a les pieds en rotation externe. Au dos du christ, c'est à dire face à la route, se trouve une Vierge à l'enfant. Deux angelots déposent une couronne sur la tête. Il faut signaler toutefois que la présence de l'ange de droite (côté sud) est récente. En effet, suite à une dégradation qui n'a pas été datée, cet ange avait été récupéré et précieusement mis à l'abri au domicile de Goul'hen Mingant, habitant au Leurgueur, à Larret. A l'approche de la fin de sa vie, il le confia à Yvon Le Vaillant, de Kerijan. Lequel prit soin il y a une dizaine d'années de procéder à sa remise en place en demandant à Job le Borgne (Prat Joulou) de bien vouloir effectuer la réparation.

Il y aurait une troisième croix sur le site de Larret (3). L'Atlas fait d'ailleurs référence à une autre croix que Stany Gauthier aurait dessinée. La tradition locale se fait l'écho de cette assertion. Il y aurait une croix cassée qui aurait été subtilisée et qui serait toujours conservée dans une maison à Porspoder. On en ignore l'origine géographique précise.



Fig. 1 - Stèle de l'Age du Fer et croix, Larret





Fig. 2 – La Vierge à l'enfant du calvaire de Larret

**Lann Larret.** (48° 30.39' N et 04 44.62' W / X : 77,365 et Y : 2413,310) En quittant Larret vers Porspoder, une croix en granite de L'Aber Ildut est posée sur une roche dans un champ (4 – fig. 3). La croix est fruste et dispose de branches pattées (h = 120 cm, l = 91 cm, ép = 28 cm). Selon Y.-P. Castel, elle daterait du Haut Moyen Age.

Jusqu'à une époque récente cette croix se trouvait posée, au sol, contre le talus à l'intérieur du champ situé en vis à vis de sa place actuelle. C'est en constatant la similitude des dimensions du tenon de la croix avec une mortaise taillée dans une grosse roche que Job le Borgne et quelques habitants de Larret, ont réalisé que sa position d'origine était sur cette roche. Selon toute vraisemblance, la croix avait été démontée. A.P. Ségalen (comm. pers.) a formulé l'hypothèse que les périodes de troubles, comme la Révolution par exemple, avaient pu conduire les gens à protéger leur patrimoine religieux de la fureur des vandales. La croix a été remise en place le 20 mai 1989 à l'initiative de Joseph le Vaillant (Kerijan).

**Prat Kerdelvas.** Un informateur a signalé l'existence d'une croix en pierre au dessus de la fontaine de Ty Ruz (5). Il n'a pas été possible de confirmer ou d'infirmar cette information.



Fig. 3 – La croix de Lann Larret

**Keroustad.** De la même façon, la présence d'une croix signalée sur Keroustad (6) n'a pu être vérifiée. La micro-toponymie n'apporte aucun élément complémentaire.

**Radénoc.** (48° 30.89' N et 04 45.82' W / X : 75,960 et Y : 2414,375) En revanche, en ce qui concerne le Radénoc, l'information est authentique puisque la croix est bien présente (7 – fig. 4). C'est une croix monolithe à pans, en granite de l'Aber Ildut (h = 95 cm, l = 72 cm, ép = 26 cm). Elle date du Moyen Age.

Le Radénoc est un lieu d'urbanisation récente. La croix se trouve actuellement sur le mur de clôture du centre de vacances Léo Lagrange qui a été aménagé sur le site de l'ancienne colonie de vacances de la ville de Brest, laquelle colonie de vacances était à l'origine la demeure d'été d'un

négoçant en vins brestois. Selon certains informateurs, la maison aurait aussi servi de terminus à la diligence qui assurait la liaison entre Brest et Porspoder. Comme le signale Y.-P. Castel, on raconte que la croix aurait été placée sur le mur d'enceinte de la propriété en souvenir de la chute accidentelle d'un maçon dénommé Jézéquel. Cet accident était d'autant plus regrettable qu'il est survenu à la fin du chantier. C'est en allant poser le bouquet sur le faitage que Mr Jézéquel a chuté. L'enquête n'a pas permis de dire si la croix préexistait ou si elle est venue d'ailleurs. L'évocation d'un accident précis incitait les gens à se signer, devant la croix concernée. En fait, le passage devant toutes les croix, était marqué par un signe de croix.



Fig. 4 – La croix de Radénoc

**Saint Laurent.** (48° 30.96' N et 04 46.37' W / X : 75,310 et Y : 2414,565). Une chapelle a été construite sur la presqu'île Saint Laurent (8 – fig. 5). Elle a été consacrée en 1639 par l'abbé le Ny. Le cimetière attenant était destiné à recevoir les morts par contagion. En 1833, elle avait disparu, semble-t-il, et ses pierres furent dispersées pour participer à diverses constructions dont l'abri des douaniers situé en face de Pors ar Roc'h. Il ne reste plus rien aujourd'hui de cet édifice si ce n'est quelques rares pierres de taille

dissimulées dans les talus. Son emplacement est toutefois connu grâce à l'analyse des photographies aériennes. Ce champ (A 54) porte le nom de *park ar chapel* (champ de la chapelle), le champ voisin (A 53) étant appelé *ar verred* (le cimetière). Il ne serait pas impossible qu'un petit calvaire ait existé sur place. En témoigne une belle dalle circulaire en granite de l'Aber Ildut dans laquelle pivotait, il y a une vingtaine d'années encore, la barrière d'entrée de la presqu'île. Ce monolithe de 1.08 m de diamètre et de 20 cm d'épaisseur disposant en son centre d'un trou rectangulaire de 16 x 24 cm a pu servir de socle à une croix. Il est aujourd'hui dans une propriété particulière.



Fig. 5 – La chapelle Saint-Laurent, Carte de Cassini

**La gare.** (48° 30.63 N et 04 45.80 W / X : 75,960 et Y : 2413,890). En haut de la rue qui remonte de la pharmacie, se trouve une belle croix en granite de l'Aber Ildut (9 – fig. 6). Elle mesure 2.00 m. de haut et 0.60 m. de large. Ce quartier porte le nom de la gare en souvenir de l'ancien terminus de la ligne Brest Porspoder.



Fig. 6 – Le croix du bourg

**Bourg.** En 1933, le percement de la nouvelle route, actuellement C.D. 27, a imposé que l'on détruise deux maisons qui se trouvaient au niveau du passage piétons, face au magasin Arzel. Au pied de ces maisons, se trouvait un petit piédestal en pierres maçonnées dénommé la croix (10), sur lequel, le dimanche matin après la messe, le garde champêtre se plaçait afin de faire connaître les annonces municipales. Les plus vieilles personnes de Porspoder se rappellent encore de Mathieu Guénnégùès, gravissant

péniblement les marches qui conduisaient à l'estrade. Une expression était attachée à cet usage. Les gens disaient "*lavaret eo bet (eun dra bennag) war ar groaz, ga'd ar garde*". Pourtant les cartes postales des années 1900 ne semblent pas montrer de croix à cet endroit. L'expression était cependant tenace car 70 ans plus tard on l'utilisait encore pour citer les annonces que le garde champêtre de l'époque (Joseph Paul dit *Job a' lezenn*) déclamaient à la fin de la grand messe le dimanche. Il était alors juché sur le mur face au magasin Arzel.

Il y avait aussi une statue intégrée dans la façade de la maison de Lise (A 1390), juste au dessus de la porte d'entrée avec d'un côté "*commerce*" et de l'autre "*de vins*". Les gens qui venaient chez Lise, dont la fille était responsable de l'unique téléphone de la commune discernaient au dessus de la porte une vierge couronnée. La date de 1827, gravée sur le linteau de la maison, indiquait une intégration relativement récente de la statue dans l'environnement du bourg. Quand les ouvriers procédèrent à la démolition nécessaire au passage de la route neuve, ils prirent la précaution d'extraire la statue dans de bonnes conditions, et à leur grande surprise, c'est un élément de calvaire en kersantite qu'ils déposèrent au sol (11 – fig. 7 et 8) ( $48^{\circ} 30.53$  N et  $04 45.90$  W). A l'opposé de la vierge se trouvait un crucifix dont les bras étaient cassés. Selon le Lieutenant Colonel Durand qui nous apporte toutes ces précisions dans ses contributions à l'histoire de Porspoder, le bloc de pierre fut placé dans les dépendances d'un café restaurant du bourg tenu par Mme Gouzien. La croix ne resta pas longtemps dans le café. La famille Philippon se proposa de lui donner un hébergement plus discret. Elle est actuellement chez Mr Taburet à Traon Vilin.

Une petite croix en granite termine un modeste clocheton qui semble établi plus ou moins heureusement sur un carré de cheminée (12). Il ne serait pas impossible que ce clocheton provienne de la chapelle Saint Laurent. En effet, en 1833, ce qui n'est encore qu'un ossuaire en partie ruiné, va faire l'objet d'une restauration et d'une ré-affectation.

Le bâtiment devient chapelle Saint Laurent comme l'atteste l'ancien cadastre. Un nouvel ossuaire est aménagé au pignon du presbytère. Sa charpente provient de pièces de mûre. Notons enfin pour clôturer l'environnement immédiat de l'église la présence d'une dernière croix scellée contre le mur extérieur des fonds baptismaux. Cette croix semble être en bois comme le montrent les cartes postales du début des années 1900.

**Parkeier ar Groaz (13).** c'est le nom donné dans le cadastre de 1843 aux terrains sur lesquels a été construite en 1876 l'école des Sœurs, puis le Patronage Saint Budoc en 1928 devenu depuis Maison pour tous.

**Spernoc.** A la limite entre le Spernoc et le Bourg, au fond de la place aménagée sur l'emplacement du vieux moulin, se trouve un mur portant un panneau de bois verni portant l'inscription "Park Braz". Une croix est incluse dans ce mur (14 – fig. 9) (48° 30.50 N et 04 45.87 W). Elle est en granite de l'Aber Ildut et mesure 1 m de haut. C'est une croix assez fruste datant du Haut Moyen Age.

Selon Mme Questaigne (née en 1902), il ne serait pas impossible que cette croix soit celle évoquée plus haut. Elle aurait été alors transportée de la place du bourg à l'entrée de cette propriété. Un autre informateur (Mr Poulain) précise qu'en 1928, avant que les maisons du bourg ne soient détruites donc, elle était déjà à la place qu'elle occupe actuellement.



Fig. 7 – Christ, bourg



Fig. 8 – Vierge à l'enfant, bourg



Fig. 9 – La croix du Spernoc

**Spernoc.** Sur le chemin de Meslan qui relie le Spernoc au Cosquer existait une croix, dite *Kroaz ar Jubile* (15) au niveau de la bordure externe de la parcelle A 1340 (48° 30.40 N et 04 45.73 W). Son érection est antérieure à 1843, puisque l'ancien cadastre la mentionne. Il faudrait savoir à l'occasion de quel jubilé la croix a-t-elle été dressée. Pourquoi cet endroit qui n'a rien de particulier, si ce n'est la présence voisine de deux fontaines l'une au sud *Poull Filibar*, l'autre à l'ouest dans la propriété Lae. Les plus anciens se souviennent qu'à l'occasion des fêtes, un reposoir était édifié en ce lieu. La croix a d'abord été volée, le socle est resté à l'abandon pendant quelques temps. Il aurait à son tour été enlevé et réinstallé dans une propriété privée pour un autre usage.

**Le Dreff.** Un petit calvaire de granite (4 mètres de hauteur) se dresse au Dreff (16 – fig. 10), au départ de l'ancienne route de Lanildut (48° 30.41 N et 04 45.94 W). Le socle, à pans, dispose de deux degrés. La croix de section octogonale porte un crucifix quelque peu dégradé par l'érosion. Un examen de l'écu qui orne la croix montre qu'il s'agit d'un fascé ondé qui est la marque de la famille de Kermenou. On retrouve cet emblème en divers endroits dont au niveau de l'église, preuve évidente que cette famille disposait d'une forte influence et également de moyens conséquents. Le calvaire semble dater du XV<sup>e</sup> siècle. La famille de Kermenou s'est éteinte au XVIII<sup>e</sup> siècle.



Fig. 10 – Le calvaire du Dreff

A mi-chemin entre la croix du Dreff et le Groazoc se trouve un lavoir dont la fontaine, refaite en 2002, abrite une statue de saint en kersantite. Selon Mme Jeanne Corolleur, il s'agirait de Saint André. En 1920, alors que le lavoir faisait l'objet de travaux d'entretien, Marie Kermorgan, la mère de Jeanne Corolleur, avait alors donné la statue aux maçons pour agrémenter la fontaine. Avant ce don, elle la conservait chez elle.

Ce saint ne possède toutefois pas les attributs caractéristiques de Saint André, à savoir la croix en X et les pieds liés. Il pourrait y avoir une confusion avec *Sant an Dreff*, prononcé *Sant an Dre*. A moins que ce ne soit tout simplement Saint Philibert nom d'une autre fontaine située à une centaine de mètres à l'est ?

On peut s'interroger sur le toponyme Groazoc. Y a-t-il un lien avec le mot Groaz ? Il se présente sous la forme "M<sup>on</sup> de Grâces" sur la carte de Cassini. Il existe une chapelle N.D. de Grâces à Saint Mathieu. Nous n'avons pour seul indice actuellement que la présence d'une croix gravée sur la souche d'une des cheminées de la maison. Il revient une fois de plus au Colonel Durand d'avoir discerné ce détail dans l'imposante bâtisse que représente le manoir du Groazoc (17). Selon Jean François Simon (1988) l'apposition d'une telle marque est assez coutumier. Elle correspond à la protection des ouvertures et concerne tout autant les linteaux de porte, fenêtres ou les cheminées.

Un très beau calvaire se dresse dans le cimetière du Dreff (18 – fig. 11). Le socle à pans, aménagé avec trois degrés est en granite, mais le fût et la croix sont en kersantite, le tout culminant à 6 m de haut. Le fût porte des écots, au sommet, un chapiteau précède la croix. Les branches de la croix sont fleuronées. Il date de 1883 et aurait alors coûté 700 francs. Il avait été dressé à l'origine au milieu du cimetière qui entourait l'église. Il a ensuite été démonté et transféré au cimetière du Dreff, le 15 septembre de l'année jubilaire 1901.

Derrière ce calvaire se trouve une croix de dimensions plus modestes. C'est un ouvrage en granite de L'Aber Ildut (2.10 m.) sur socle (2.40 m.). Il est dédié aux morts pour la patrie (19 – fig. 12). Les plaques de marbre portant les noms des victimes de 14-18 ont été gravées par un marbrier de Brest dénommé Poulquen, ceux de 39/45, Indochine et Algérie, par Louis Clochon de Porspoder.



Fig. 11 – Le calvaire du Dreff



Fig. 12 – Le monument aux morts

**Le Dreff.** Une croix existait non loin du cimetière actuel (20) ( $48^{\circ} 30.28$  N et  $04 45.97$  W). Elle était aussi en granite du pays et mesurait environ 1 mètre, voire 1.20 mètre, tout au plus. Sa silhouette était plutôt du type de celle de la Gare. Elle se trouvait au bord de la route. Le vieux cadastre indique Park ar Groaz au niveau de la parcelle F 363. Elle aurait été enlevée lors de la suppression d'un coude dangereux pour la circulation. Elle a disparu depuis. On pense qu'elle aurait tout simplement été enterrée avec les gravats dans le port d'Argenton. En effet, à la même époque le passage qui mène à la cale (Boulevard des Amiraux) a été élargi par apport de remblais, dont une partie provenait de Porspoder.

La tradition associe à cette croix un événement tragique. Le cheval de Mr Floch, boucher à L'Aber Ildut, aurait été effrayé par le passage d'une des premières automobiles de Porspoder, en l'occurrence celle du Docteur

Alexandre et aurait provoqué la mort d'une femme d'une famille Perchoc. Une autre croyance était attachée à cette croix, elle signalait la présence d'une prise d'air nécessaire à l'aération du souterrain qui reliait le Manoir du Groazoc à la grève. Mathieu Le Borgne (Maire de Porspoder avant la guerre) et Jean Keromnès y auraient découvert le départ du souterrain et auraient pu progresser jusqu'à la croix. Il existe effectivement une cave sous le sol du manoir, elle s'ouvre réellement sur une galerie souterraine, mais elle semble ne conduire qu'au puits.

**Route de la Garchine.** Au fait du pignon de la maison Savaignac, actuellement propriété Huriez, se trouve une petite croix (21) ( $48^{\circ} 30.42$  N et  $04 46.04$  W). Le propriétaire n'en connaît pas la provenance. Sur place, d'autres éléments, en particulier des pierres armoriées (Manoir de Kerenneur en Plourin) posées sur un puits, conduisent à penser que des réutilisations anciennes de pierres ouvragées ont eu lieu. Il n'est pas impossible que ce soit la chapelle de Kerenneur qui soit à l'origine de ces pierres. La statue de saint Pierre (fig. 13) qui se trouve au-dessus du Porche de l'église aurait la même origine. Selon le Lieutenant Colonel Durand, la statue, ainsi que la cloche de la chapelle auraient été données par la marquise de Poulpry en 1773. Il est vrai que les gens de Kerenneur venaient plus facilement à la messe à Porspoder qu'à l'église de Plourin.



Fig. 13 – Statue de Saint-Pierre

**Poullou Pri.** Une croix sans doute issue d'une sépulture (22) est adossée au mur de la ferme tenue autrefois par Jean Marie Le Quellec. C'est une installation très récente.

**Route du Cosquer à Sant Denec.** Mme Joséphine Bossard, disait que lorsqu'elle allait à l'école au bourg en venant de Sant Denec, il y avait un endroit sur la route, aux environs de *Feunteun ar Bleiz* (23), où il fallait se signer puisqu'une croix était posée sur une roche. La légende dit qu'un loup venait se désaltérer dans la une cuvette creusée naturellement dans la roche.

**Sant Denec.** Dans ce même secteur, une tête de christ en kersantite (fig. 14) a été trouvée par Guillaume Magueur dans les *goaremiou Sant Denec*. Il s'agit d'un ouvrage de qualité qui, bien que mutilé, ne peut provenir que d'un ensemble plus important. Il est fort possible que ce fragment soit issu de débris et de gravats issus du cimetière du Dreff. En effet, dans les années 60, la personne chargée de l'entretien du cimetière disposait de garennes à cet endroit et les résidus et restes de caillasse, de ciment etc. ont servi à remblayer les chemins particulièrement humides de cette zone. On ne peut cependant pas rejeter totalement l'idée d'une relation avec une chapelle qui aurait existé auprès du manoir aujourd'hui disparu de Sant Denec. Son existence est confirmée par d'anciens documents. Ce manoir disposait aussi d'un moulin à vent.



Fig. 14 – Tête de christ

**Goarem ar groaz.** Il existe une parcelle portant le nom de Goarem ar Groas (24) à l'est de Kernevez. (Parcelles 164,167,168 du vieux cadastre).

**Kervenou.** Il y a dans la famille De Kerdrel de Lanildut un cahier de dessins qui montre les ruines de la chapelle, une croix était-elle disposée dans le tout proche voisinage (25) (48° 29.41 N et 04 44.64 W). Dans le cadre de la restauration en cours du manoir de Kervenou, une stèle de l'âge du fer, non autochtone, a été érigée au niveau du portail nord. Une croix en granite de facture récente est apposée sur la stèle depuis le début 2003 (26) (48° 29.45 N et 04 44.71 W).



Fig. 15 – Stèle de l'Age du Fer et croix, Kervenou

**Park ar Groas Sant (27).** C'est un champ qui se trouve à côté de l'ensemble mégalithique de Poulyot sur les parcelles B 678 et 679.

**Prat Joulou.** Une croix monolithe de 2 m de haut et de section carrée est dressée sur un petit rocher. Débitée dans le granite de L'Aber Ildut, elle serait du XVII<sup>e</sup> siècle (28 – fig. 16).



Un peu plus loin, vers l'intérieur, des terres, se trouve une autre croix imparfaite (29 – fig. 17). En fait c'est au hasard d'une chute provoquée par ce qui semblait être un bloc de pierre que Gildas Bouchet, adepte de moto verte, a découvert la croix et l'a signalée à Y.P. Castel. Les habitants du quartier connaissaient toutefois son existence et Yves Provost n' a eu aucune peine à la retrouver quand le projet de la retrouver a été formulé. Elle a été remise en place le 5 avril 1991. Cette croix est inachevée. On a l'impression d'un travail arrêté par la casse accidentelle de la branche, bien que la surface de rupture ne soit plus franche, elle est au contraire lissée, polie comme si la partie cassée avait été soumise à une usure (volontaire ou non). Outre son intérêt historique, cette croix nous renseigne sur le mode de fabrication des croix. En fait, ce que Y.P. Castel définit comme un nimbe large, ne pourrait être que la partie interne des branches qui est resté en cours d'évidement.



Fig. 16 – La première croix de Prat Joulou

La taille d'une croix commence par un tracé sur un bloc épannelé. La grande dimension de la croix étant dans le lit de la pierre. Aussi, la première étape de la taille, qui consiste à dégager les coins, se fait à contre-feuille. Par dégagement successifs au picth', il est possible toutefois d'abattre les angles. A partir du moment où le bloc a pris la forme d'un octogone irrégulier, commence le dégagement des coins. Le tailleur fait d'abord une saignée, à la pointerolle sur le tracé défini, puis dégage l'épaisseur qui correspond à la profondeur de la saignée. On remarque que l'auteur de la croix aurait privilégié le creusement sur un seul côté alors qu'il aurait pu répartir son action des deux côtés. On remarque également que, à mesure qu'il évide l'angle rentrant, il opère un lissage au ciseau du flanc ainsi libéré. Le travail s'est arrêté à ce niveau, la branche droite s'étant alors cassée ?



Fig. 17 – La seconde croix de Prat Joulou

**Traonigou.** Une petite croix est gravée en creux, quoique difficilement discernable, sur une inclusion basique (*tousog*) faisant saillie dans le granite du menhir de Traonigou (30). La pose d'une telle marque de chrétienté sur un mégalithe serait du Haut Moyen Age.

**Sant Ourzal.** Une chapelle existe sur le site de Sant Ourzal. Elle a été bénie par L'abbé Le Ny en 1639. Au près de cette chapelle, face au sud, se trouve un calvaire en granite de l'Aber Ildut (31 – fig. 18). Haut de 3 mètres il daterait du XVI<sup>e</sup> siècle. Le socle cubique dispose de deux degrés, le second porte un écu dont la lecture est difficile.

Le Lieutenant Colonel Durand y a vu cependant trois fascés ondés qui sont le blason de la famille de Kermenou. Cette hypothèse se trouve confirmée par la présence d'un blason du même type, mais plus lisible sur le pignon ouest de la chapelle.



Fig. 18 – Le calvaire de Saint-Ourzal

Le fût à pans est longtemps resté sans couronnement. Durant l'été 1992, après que la chapelle fut entièrement restaurée et rendue au culte, un ensemble croix (0.60 x 0.50 m) et noeud en kersantite a été installé sur le fût de la croix par les bons soins de Louis Provost. Il s'agit d'un croix à section cylindrique provenant d'une tombe dont la concession n'avait pas été renouvelée.

Durant les fêtes de Noël 2002, l'association Menhiric occupée à nettoyer le site est tombée sur un élément de croix ancienne avec un christ en ronde bosse (32). En fonction de l'élément retrouvé, on peut supposer que la croix faisait 80 cm de large pour une hauteur dépassant le mètre. Débitée dans du granite de Poudalmézeau, elle est ici réduite au bras droit du christ et à une partie du tronc. Les travaux se poursuivent dans l'espoir de trouver d'autres fragments. La facture de la croix est-elle de nature à indiquer une christianisation du site antérieure à l'édification de la chapelle ?



Fig. 19 – Stèle de l'Age du Fer et croix, Saint-Ourzal

Au nord de la chapelle, à proximité immédiate, se trouve une fontaine, surmontée d'une stèle à pans, marquée d'une croix gravée en creux à la base. Cette stèle (1.20 m.) disposait à sa partie supérieure d'une cavité creusée à même le granite. Une petite croix en granite de L'Aber Ildut (0.48x 0.34 m) y a été scellée par Job Le Borgne vers 1990 (33 – fig. 19). Cette croix se trouvait à l'origine sur l'un des pignons (fig. 20). Les pierres d'origine du clocher sont longtemps restées auprès des ruines à l'abri des regards. Mais peu après l'ouverture du chantier de restauration, elles ont été

volées. Une autre pierre a disparu du site, c'est une pierre en forme de tronc de cône dont la base circulaire faisait, selon les informateurs, environ 60 à 80 cm de diamètre pour une hauteur de 40 cm. La face sommitale présentait un petit tenon cubique. Nul n'ignore la fonction que cette pierre a pu avoir. Une relation avec un moulin à vent n'est pas à exclure.



Fig. 20 – Croix de la chapelle Saint-Ourzal

Toujours sur le même site, mais plus précisément au milieu de la parcelle D82 du vieux cadastre, on remarque deux croix gravées en creux sur un rocher affleurant au niveau du sol (34). Plus loin, à l'entrée des parcelles 69 et 71 se trouvait une croix enfouie dans les broussailles. Elle a été remise en place le 18 février 1990 par Job Le Borgne. C'est une croix assez fruste en granite de l'Aber Ildut à bras remarquablement courts (35 – fig. 21).

Lors de la remise en place de cette dernière, un voisin, Pierre Allançon est venu s'enquérir de l'avancement des travaux, et a signalé qu'une deuxième croix se trouvait à proximité (36 – fig. 22). Il l'avait lui-même déposé sur le bord d'un talus, lors de travaux de ré-aménagement foncier, il y a une vingtaine d'années. Il avait ajouté que cette croix avait déjà changé de place et que son précédent déplacement avait eu lieu à l'occasion du décès accidentel d'un enfant. L'histoire a été rapportée par la suite par Joseph L'Her de Melon. Son jeune frère, Jean Marie, âgé de 8 ans, avait été confié à la garde de Michel Richard (père de Jean Richard, Kermerrien) pour la

journée, alors que ses parents étaient partis à un mariage. Dans la soirée, ils allèrent chercher les chevaux dans le *foennog*, à côté de Park ar Groaz. Alors qu'ils enlevaient les pierres du *kae an oade*, une jeune jument, pressée de quitter l'enclôs, a voulu passer avant que le passage ne soit totalement libéré et devant le refus de Michel de la laisser passer, elle s'est retournée et d'une seule ruade a projeté le jeune Jean Marie au sol. L'enfant a été tué sur le coup. La croix aurait été déplacée et mise à l'endroit de l'accident. Ce champ de Park ar Groas (parcelle 80 de la feuille D1 du vieux cadastre) a donc une double relation avec les croix. D'une part, il s'y trouve la pierre plate avec ses 2 croix gravées signalées plus haut (34), et en second lieu la croix ré-utilisée en souvenir d'un tragique accident. Quand l'équipe de Gwechall ha Breman a décidé de la mettre en valeur, elle a été prise à l'endroit où l'avait déposé Pierre Allançon, sur le bord interne d'un talus jouxtant le chemin qui conduit de Traonigou à Kergoz. Le 30 avril 1990, elle a été scellée sur un bloc de granite naturel posé sur le sol dans le chemin, juste en face de son dernier emplacement.

Il s'avère ainsi que le site de Sant Ourzal présente un intérêt historique évident. Outre les mégalithes voisins, une occupation à l'Age du Fer semble acquise, tout comme une seconde présence à l'époque gallo romaine. Enfin, il ne serait pas impossible que lors des grandes migrations des bretons d'outre manche au V<sup>e</sup> siècle, une fonction de *minihy* ait été donnée au site.



Fig. 21 – Croix fruste, Saint-Ourzal

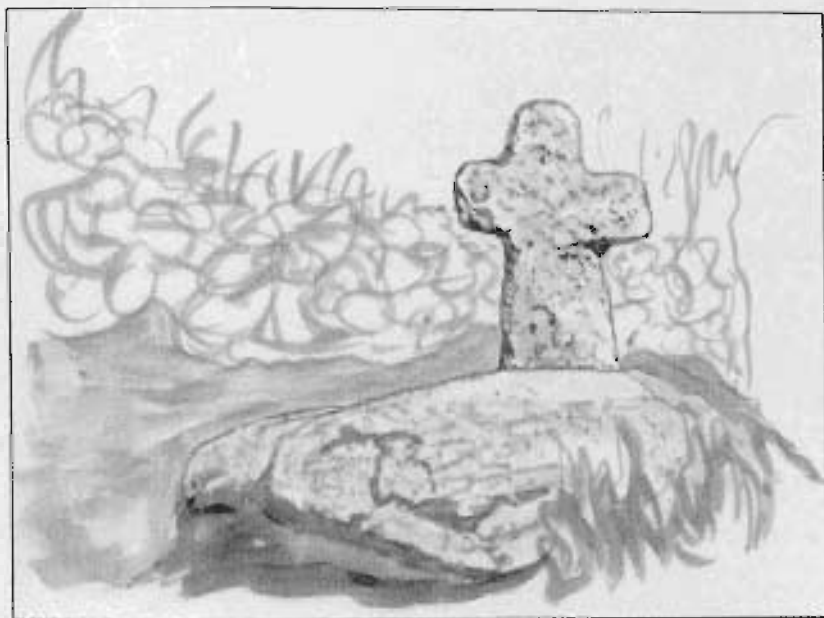


Fig. 22 – Le calvaire de Saint-Ourzal

**Kermerrien.** Une croix est incluse dans le mur de la propriété de Benjamin Perchoc (37 – fig. 23) (48° 29.98 N et 04 46.16 W). Elle était cachée par un crépi de chaux, il y a encore peu de temps. C'est le propriétaire des lieux, Benjamin, qui l'a dégagée. Il ajoute, que la tradition indique qu'il y aurait eu un "monastère" à Kermerrien quelque part derrière chez lui. D'autres témoignages oraux parlent de chapelle, ou d'un cloître.

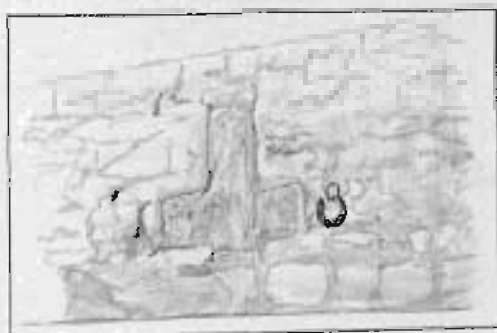


Fig. 23 – La croix de Kermerrien

Non loin de là, à Prat Paol, une autre "chapelle" aurait existé. La tradition en veut pour preuve la présence d'une tête mitrée scellée dans le mur de la maison de Francis le Guen, autrefois à Joseph Guéguen. Ajoutons que la zone qui jouxte cette maison porte le nom de *Mezou Vouster*.

**Kervézennoc.** Une croix en granite de l'Aber Ildut de 47cm. de haut et de 63 cm. de large a été installée il y a une trentaine d'années, sur une stèle préchrétienne (1.15 m de hauteur) à l'entrée de la propriété de Mr Le Bars Jean (38 – fig. 24). La stèle, qui n'est pas totalement finie, a été retirée de l'entrée d'une grange à proximité immédiate de sa place actuelle. Elle porte une figure gravée sur une de ses faces. La croix est une croix de mission datée de 1880 récupérée dans un tas de gravats, à l'époque des remembrements.



Fig. 24 – Stèle de l'Age du Fer et croix, Kervézennoc

**Mazou.** Une pierre de type socle de croix est posée au sol dans la propriété Kergonou (39). D'aucuns ont évoqué une fonction de *davied* (dispositif de remontée de goémon) pour cette pierre, elle est toutefois trop éloignée de la falaise pour avoir satisfait à cet usage.

**Pen ar Mean.** Une croix de facture récente a été dressée sur la pointe à Pen ar Mean (40 – fig. 25), entre Pen ar Gorred et Pors Molgot. Elle se compose d'un fût en granite de L'Aber Ildut débité à la façon des meneaux. Sa mise en place serait due à André Marc qui l'utilisait comme marque de pêche. Plus tard, François Le Gall a ajouté un élément transversal et une allonge afin de composer une croix. Alignée avec la chapelle de Sant Ourzal, elle définit un alignement pour atteindre le port de Melon par le côté Nord.



Fig. 25 – La croix de Pen ar Mean

**Kervéoc.** Une croix en granite de l'Aber Ildut était positionnée au bord de la route à Kervéoc avant l'élargissement de la voie (41 – fig. 26) ( $48^{\circ} 29.34$  N et  $04 46.21$  W). Haute de 72 cm., elle ferait 64 cm de large si la branche gauche de la croix n'avait été cassée, le sommet est également tronqué. Durant les travaux, la famille du Dr Joly a jugé utile de la récupérer, car elle

semblait promise à être enfouie dans les déblais. Aujourd'hui elle est installée dans le jardin de la propriété Fraigneau.

Une date, 1884, a été gravée à la croisée. La croix semble toutefois être bien plus ancienne. Il est utile de préciser que le cadastre désigne sous le nom de *Park ar Groaz*, une parcelle D 931 qui se trouve sur la chemin en retrait de la grande route, celui qui va de Kervéoc à Prat ar Men .



Fig. 26 – La croix de Kervéoc

**Mentiby.** Une croix en kersantite (1.30 m. de hauteur) avec crucifix et anges au calice, insérée dans un mur de pierre (42 – fig. 27). Elle serait du XVI<sup>e</sup> siècle., la tradition assure qu'elle aurait été trouvée dans la grève.

**Melon.** Une croix en ciment surmonte le pignon nord de l'ancienne chapelle de Melon (43), elle même, ancienne usine à goémon.

**Kernioual.** Un rocher affleurant au sol est marqué d'une croix en creux (44). Cette croix porte une cupule sur une de ses branches.



Fig. 27 – La croix de Mentiby

**Coat Eozen.** Un crucifix en kersantite est intégré dans la façade la maison de Mme Morvan (45 – fig. 28). Selon son propriétaire, cette maison porterait une date, gravée dans la pierre, mais elle a été enduite d'un crépi et seuls persistent dans les mémoires les deux premiers chiffres 17.. !!!

**Mez Gadoroc.** Croix gravées sur des roches dans la propriété de Mr Eric Hassan (46).

**Gorre Minihy.** Une croix en granite de l'Aber Ildut (47) est dressée sur la partie droite de la route, elle serait donc sur le territoire de Lanildut. Selon

Mr Chauvel (Lanildut), il y avait deux croix à cet endroit. L'une d'entre, *ar grouz verr*, la croix courte, rappelait un accident. Un jeune homme s'y était tué. En fait le matin de son mariage, il avait du faire une course urgente et arrivé auprès d'un estaminet, il y était rentré pour boire un verre de vin. Le tenancier lui avait remarqué qu'il devait être à jeun pour la communion. Il n'en avait pas tenu compte et la punition divine fut sévère, et immédiate. Il fut tué dans un accident, le jour même.



Fig. 28 – La croix de Coat Eozen

#### CONCLUSION

On remarque que les croix ne sont pas distribuées au hasard dans l'espace (fig. 29). Il existe des zones de plus fortes densités. Le secteur sud de la commune est, à cet égard, le plus richement pourvu, le site de Sant Ourzal paraissant être en position centrale. On note aussi un secteur autour du bourg. Il est toutefois risqué de tenter une compréhension globale de la distribution des croix dans l'espace sur le seul territoire actuel de la commune de Porspoder. C'est pourquoi l'inventaire a été étendu aux communes de Lanildut et Landunvez. Il serait même nécessaire d'élargir la zone d'étude à l'ensemble de la paroisse primitive de Plourin qui, outre cette commune, comprenait aussi Brélès.

A propos des éléments religieux dispersés sur les maisons ou ailleurs, calvaire du bourg, saint du Dreff, croix de Mentiby, du crucifix de Coat Eozen ou de la tête mitrée de Prat Paol, une évidence s'impose, il y a eu dissémination de pièces d'architecture religieuse, sans doute dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle.

Le fait que l'on ait reconstruit une église à Porspoder en 1632 pourrait être à l'origine de cette réutilisation d'éléments issus de l'ancienne église Sainte Anne. On a bien vu, après 1901, les pierres tombales de l'ancien cimetière être réutilisées pour faire des lavoirs, des entrées de champ ou des fours à soude !!!

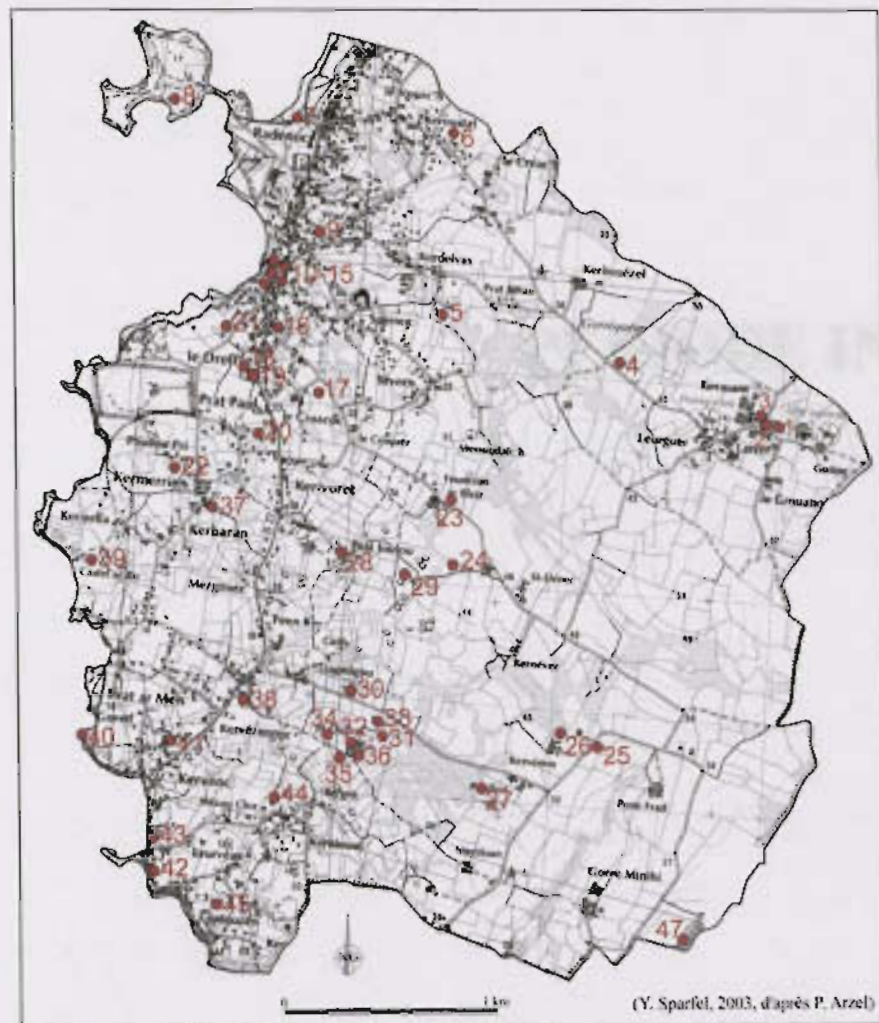


Fig. 29 - Localisation des croix de Porspoder

## BIBLIOGRAPHIE

Castel Yves Pascal, 1980. *Atlas des croix et calvaires du Finistère*, Société Archéologique du Finistère, Quimper.

Durand Pierre, 1970. Le manoir de Kereneur en Porspoder, *Les Cahiers de l'Iroise*.

Durand Pierre, 1981. La chapelle de Saint Ourzal en Porspoder, *Les Cahiers de l'Iroise*.

Gauthier Joseph-Stany, 1944. *Croix et Calvaires de Bretagne*, Librairie Plon, Paris.

Simon Jean-François, 1988. Tiez. *Le paysan breton et sa maison, tome 2, la Cornouaille*, Editions de l'Estran, Douarnenez.

## PERIODE INDETERMINEE



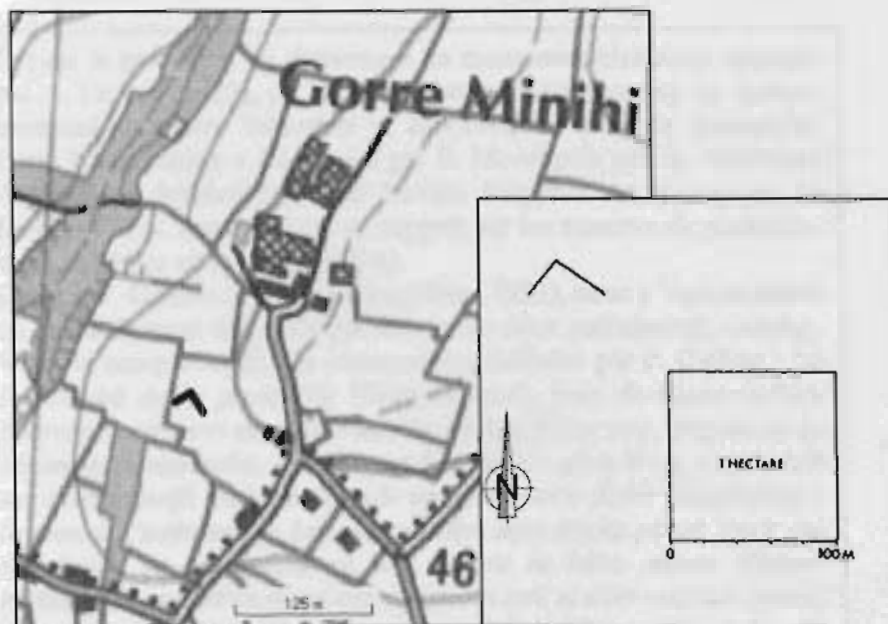
## LES ENCLOS

Deux enclos ont été repérés par M.-Y. Daire lors de prospections aériennes (1993). En l'absence de découverte de mobilier à la surface du sol, ces deux structures ne peuvent être datées.

### • GORREMINIHI

Section B2, parcelles 605, 608, 609  
X = 77,110 et Y = 2410,650  
N° DRACAR : 07378  
N° Carte Archéologique : 29221003

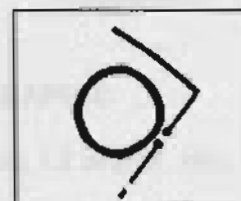
"Angle d'enclos à fossés linéaires et orthogonaux" (Daire, 1993).



### • LEURGUEUR

Section B1, parcelles 595, 596, 597, 599 (1982)  
X = 77,660 et Y = 2412,260  
N° DRACAR : 06921  
N° Carte Archéologique : 2922002 AH

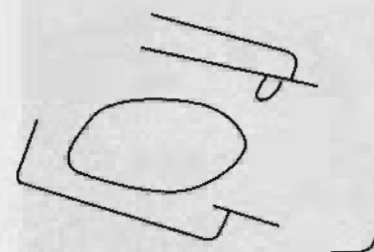
"Grand fossé circulaire inclus dans un enclos quadrangulaire" (Daire, 1993).



(Daire, 1993)

échelle identique à la figure précédente

En 1997, Y. Pailler, lors d'une mission de prospection aérienne, a réalisé une série de clichés de cette structure. En plus du fossé circulaire à nouveau bien repérable, d'autres fossés périphériques étaient visibles.



Interprétation d'après un cliché aérien oblique d'Y. Pailler (1997)

## RETRANCHEMENT DE BEG AR VIR (LA SALLE VERTE)

### LOCALISATION

Cadastre : 1999      Section : A (1)      Parcelle : 1

Micro-toponyme : La Salle Verte

Propriétaire de la parcelle : Conseil Général du Finistère

Coordonnées Lambert II étendu : X = 75,130    Y = 2414,890  
Z = entre 5 et 10 m

### DESCRIPTION

Depuis la procédure de classement en monument historique engagée par A. Devoir (1923), cet ensemble est considéré comme un dolmen composé de quatre orthostats et dépourvu de dalle de couverture. Cette interprétation a été reprise par E. Morel puis par les rédacteurs de la Carte archéologique du Service Régional Archéologique de Bretagne et A. Provost dans un rapport sur les mesures de protection des mégalithes en Bretagne (SRA).

Comme P. Galliou (*in* Galliou, Le Bihan, 1991), nous y voyons plutôt un retranchement mégalithique reliant les deux pointements rocheux. Voici le compte-rendu des observations réalisées par P. Galliou : "*À l'extrémité de la presqu'île [Saint-Laurent], près de hauts rochers pouvant avoir servi de refuge au Moyen Âge (foyer avec fragments de céramique médiévale), un rempart fait de très gros blocs s'appuyant sur deux massifs rocheux délimite une petite aire plane faisant face à la mer, à l'intérieur de laquelle un abri sous roche paraît avoir été fermé par un talus dont on voit encore la base. Aucun élément mobilier ne permet de dater ces structures qui, si elles sont au contact direct de ressources alimentaires non négligeables, occupent un site fort peu hospitalier.*"

### PROTECTION

N° DRACAR : 3732

N° Carte archéologique (Service Régional de l'Archéologie) : 29 221 009 AP

Monument Historique      Classement N° : PA0090203    Date : 27/12/1923

### SOURCES/BIBLIOGRAPHIE

DEVOIR 1923 ; GALLIOU, LE BIHAN, 1991.



Vue du retranchement depuis le sommet de l'affleurement septentrional (Y. Sparfel, 2003)

## LES AFFLEUREMENTS PORTANT DES SIGNES SCULPTÉS

### ● L'AFFLEUREMENT DE PARK AR GROAZ, SAINT-OURZAL

Section D, feuille 1, parcelle 70

X : 75,920 et Y : 2411,570

Cet affleurement de granite de l'Aber Ildut présente une surface visible d'environ 4 m<sup>2</sup> et porte en son centre une croix en creux (Castel, 1980). Le bras orienté SO-NE mesure 35 cm de longueur ; l'autre 20 cm. Il est difficile de fixer les limites du bras le plus long : deux petites cupules semblent se faire face de part et d'autre du bras supérieur. A l'extrémité du bras inférieur, la croix pourrait être prolongée par trois courtes cannelures qui pourraient être le résultat d'un creusement anthropique autant que d'une formation naturelle. Dans l'axe du bras nord de la croix, on observe une cupule à partir de laquelle part une cannelure. En dessous de celle-ci, il est à nouveau difficile de se prononcer sur l'origine naturelle ou anthropique de deux accolades.

Cette parcelle, nommée "Parc ar Groaz", a aussi livré deux croix en ronde-bosse : déplacées, elles se trouvent actuellement en bordure des sentiers septentrionale et oriental qui encadrent la parcelle.

### ● L'AFFLEUREMENT DE COATEOZEN

X : 75,630 et Y : 2410,620

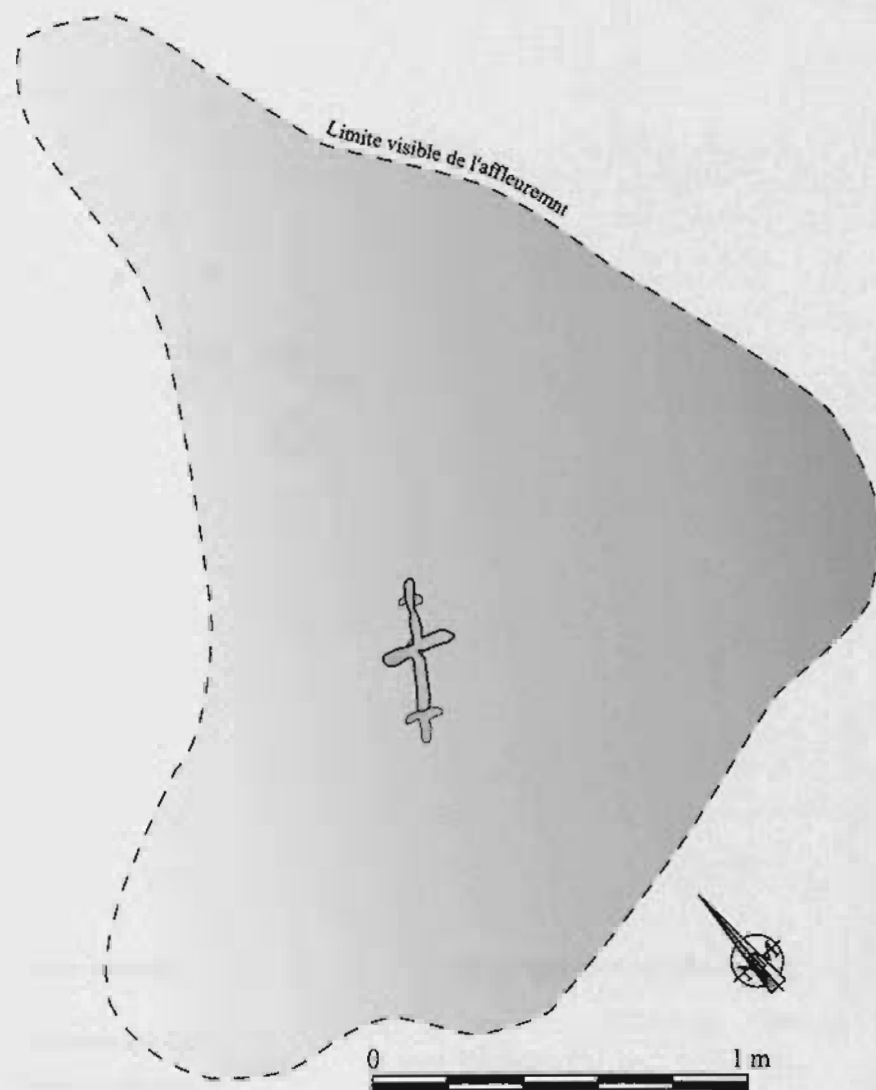
Cet affleurement est répertorié sous le numéro 2515 dans l'inventaire des croix et calvaires d'Y.-P. Castel (1980) au lieu-dit Kernioual. L'auteur y signale un "*rocher affleurant marqué d'une croix en creux*" du Haut Moyen Age.

Guidés par Pierre Pondaven, nous avons pu effectuer de nouvelles observations qui ont révélé la présence d'autres signes sur ce même affleurement ainsi que des cupules sur son voisin. L'affleurement oriental porte quatorze cupules auxquelles il faut ajouter trois autres

cavités de petites dimensions dont le creusement pourrait être naturel. Le profil des cupules suggère une réalisation au moyen d'un outil métallique. Le front nord de l'affleurement présente les restes de saignées de débitage.

L'autre affleurement, plus petit, porte également des traces de débitage. Ici, l'opération a été interrompue pour une raison inconnue. Les figures représentées comprennent une croix, un cercle complété à sa base par une ligne horizontale, deux cannelures parallèles jointes en leur milieu, un signe en forme de cœur, ainsi que deux cupules, l'une sub-circulaire, l'autre allongée.

L'affleurement de granite de l'Aber Ildut de "Parc ar Groaz", Saint-Ourzal  
Relevé : Y. Sparfel, A. Leroy, Y. Paillet (23/03/2003)



Dans le prolongement du bras nord de la croix, on observe une cupule à partir de laquelle part une gorge creusée. En-dessous de celle-ci, il est difficile de se prononcer sur la formation naturelle ou anthropique de deux accolades.

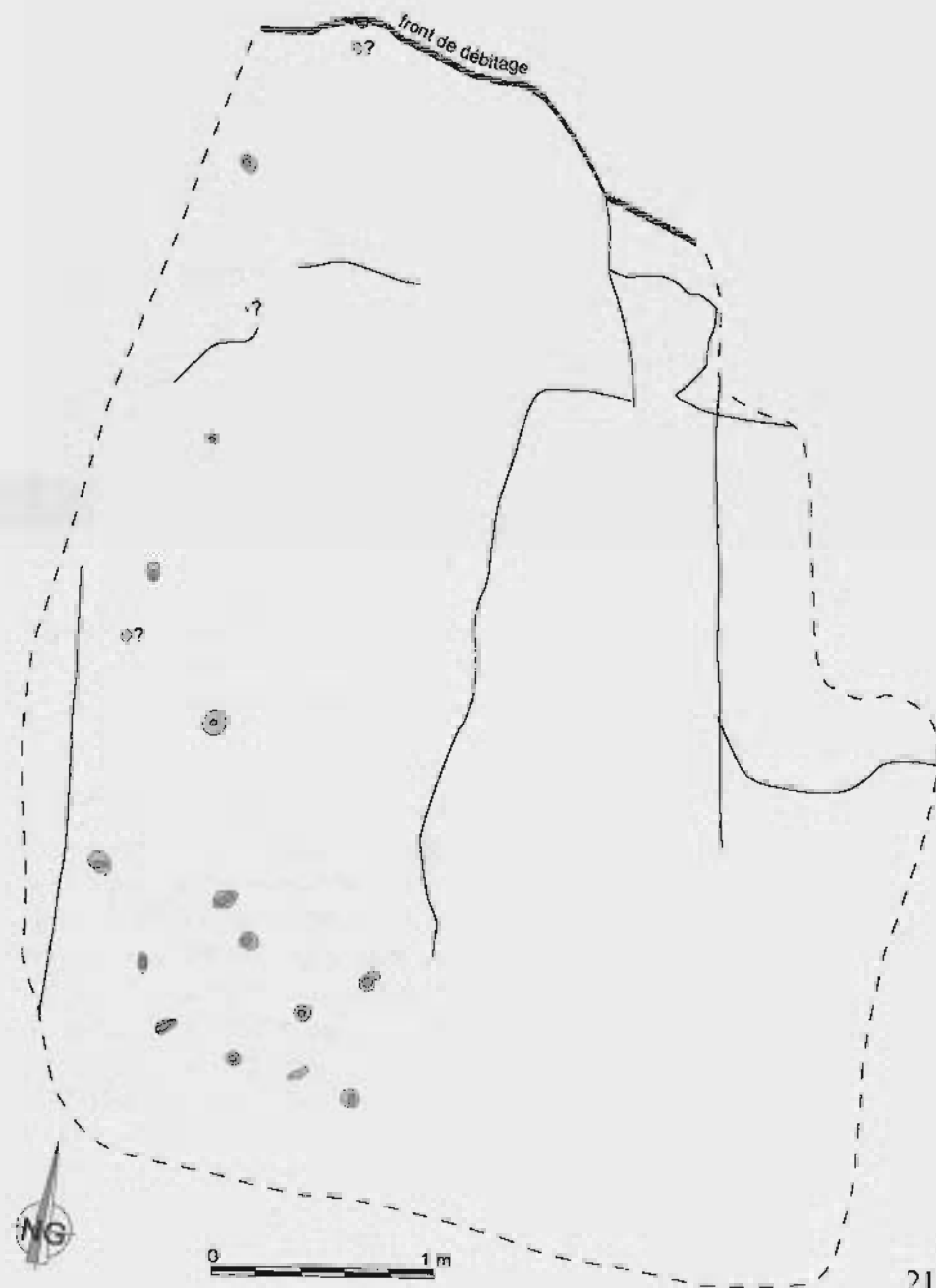
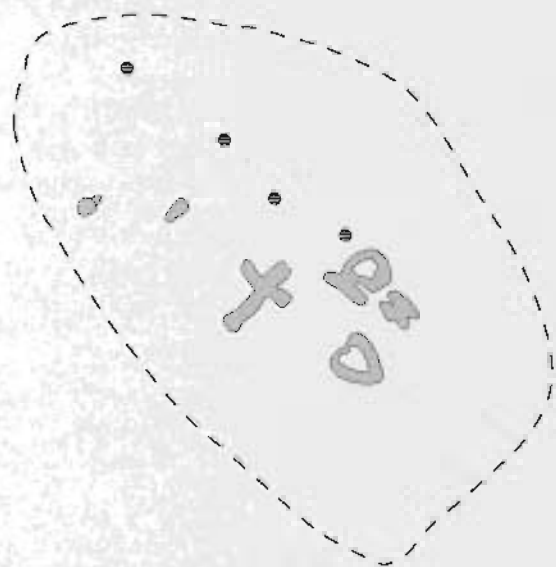


Vue du sud



Vue du nord-ouest

L'affleurement de granite de l'Aber Ildut de Coatéozen  
 Relevé : Y. Pailler, Y. Sparfel (27/04/2003)



● Trou de débitage

- - - Limite apparente de l'affleurement

○ Diamètre supérieur | Cupule  
 ○ Diamètre inférieur

- - - Diaclase

○? Cupule ou cavité naturelle



*[Faint, illegible text at the top of the page]*

*[Faint, illegible text in the upper middle section]*

*[Faint, illegible text in the middle section]*

## ANNEXE

*[Faint, illegible text in the lower middle section]*

*[Faint, illegible text at the bottom of the page]*

*[Faint, illegible text at the top of the right page]*

*[Faint, illegible text in the upper middle section of the right page]*

*[Faint, illegible text in the middle section of the right page]*

*[Faint, illegible text in the lower middle section of the right page]*

*[Faint, illegible text at the bottom of the right page]*

ABGRALL abbé (1883) - Explorations de divers monuments dans le Finistère, Bulletin de la Société d'Emulation des Côtes du Nord, tome 21, p. 59-68.

Extrait du passage concernant la commune de Porspoder (p. 59 à 63)

"I.

#### Dolmen de l'île Melon, en Porspoder.

La commune de Porspoder est riche en monuments mégalithiques : on y compte un certain nombre de menhirs, comme ceux de Kerivoret, de Kergadiou, de Kerc'huezel, quatre à l'île Melon et trois près de la chapelle de Saint-Oursal. Outre des restes de dolmens à l'île Melon, au corps de garde près du bourg et à l'île Saint-Laurent, on trouve encore trois beaux dolmens, parfaitement conservés, à Kerivoret, à Poul-Iod, et le troisième dans l'île Melon. C'est ce dernier qui fait l'objet de notre exploration.

Melon est un îlot peu considérable, situé sur la côte sud de Porspoder, à mi-chemin de l'Aber-Ildut. Cet îlot a-t-il été rattaché autrefois à la terre ferme, comme la plupart des rochers de ce littoral, et formait-il un simple promontoire ? On peut être très fondé à le penser, vu les conquêtes que fait journellement la mer sur ces côtes. Toujours est-il que ce coin de terre a dû être habité très anciennement, si l'on en juge par les vestiges qui sont arrivés jusqu'à nous. Près de la pointe sud de l'île se voit un grand menhir, haut de six mètres. Presque en ligne droite, courant dans la direction du sud, se trouvent trois autres petites pierres levées, d'une hauteur moyenne de 2 mètres, les deux premières à une distance de 16 et 21 mètres, la troisième, 46 mètres plus loin.

Vers le centre de l'île, sur le haut du plateau, s'élève le dolmen qui nous occupe, et à quelque distance on remarque, sur deux points différents, des pierres posées de champ, montants de dolmens détruits, ou restes de chambres à ciel ouvert.

Le dolmen exploré (fig. 5 et 6, pl. v) se compose de 6 montants supportant une table de 3<sup>m</sup> dans sa plus grande longueur, sur une largeur de 2<sup>m</sup>15. Cette table est penchée un peu vers le nord-ouest, et les deux supports S S' (voir le plan, fig. 6 pl. v) sont déversés à l'intérieur ; mais des raisons sérieuses nous portent à croire qu'ils ont été placés ainsi primitivement, ou que du moins leur inclinaison a été déterminée par la pose même de la table.

La chambre a son ouverture du côté de l'ouest, et l'on y accède par une petite galerie longue de 3<sup>m</sup> et large de 0<sup>m</sup>90 en moyenne, formée de pierres debout dont les extrémités émergent à peine hors de terre.

La tradition du pays rapporte que, il y a quelque quatre-vingts ans, un homme du quartier, le vieux Morel, établit son ermitage sous ce dolmen. C'est à ce séjour ou à d'autres causes accidentelles qu'il faudrait attribuer la présence dans les couches supérieures de quelques objets tout à fait modernes, comme morceaux de poteries vernissées, vieilles ferrailles, débris de souliers ; mais le mobilier, dont nous allons relever la présence et la position, date certainement de l'époque où le monument a été érigé, et offre la plus parfaite analogie avec ce qui a été trouvé dans les autres dolmens du pays.

Nous avons commencé la fouille par la chambre même, et nous y avons constaté deux couches de terre complètement différentes. La couche supérieure, d'une épaisseur d'environ 0<sup>m</sup>70, est composée de terre noire, grasse, mélangée de cendres, de fragments de charbon, et d'une quantité extraordinaire de coquilles de patelles, espèce très abondante encore sur nos côtes. Parmi ces débris, on rencontre aussi quelques os, la plupart brisés et fendus longitudinalement pour en extraire la moelle ; on peut même y reconnaître une demi-mâchoire de renard ou de jeune chien, conservant seulement une molaire et trois incisives.

Au point C R, à 0<sup>m</sup>50 de profondeur, se trouvent quelques fragments de crâne, mais de trop petite dimension pour qu'on puisse déterminer s'ils appartiennent à un crâne humain. Près, de ces fragments, un fond de vase en terre noirâtre. Plus loin, en O, à la faible profondeur de 0<sup>m</sup>20, est un poussoir ou un lissoir en terre cuite jaunâtre, figuré sous le N° 1, pl. v. On dirait un bord de vase qui aurait été cassé ou détaché, mais n'offrant plus

de traces de fracture, parce que tous les angles en ont été usés et arrondis par frottement. Cet instrument est en terre tellement saine et d'une couleur si claire qu'on serait tenté de le croire tout à fait moderne, si on pouvait lui assigner un usage dans l'industrie actuelle, et s'il n'avait été fortement incrusté dans cette couche de terre noirâtre.

Du côté opposé, au point D, nous avons rencontré quelques débris d'un vase caliciforme, en terre rouie très fine, véritable poterie des dolmens, mais qui se trouve rarement aussi en parfait état de conservation.

La plupart des ossements fragmentés portent les traces du feu et plusieurs sont fortement carbonisés ; presque tous cependant sont encore très durs, et quelques-uns seulement se trouvent altérés et décomposés.

Sur certains points, les coquillages, les ossements et les cendres sont tellement mélangés et agglutinés qu'ils forment un véritable conglomérat, comme dans les kjokkenmoddings. On a pu reconnaître aussi, parmi ce mélange, quelques écailles de poisson. Ce sont là, bien évidemment, les restes d'un repas funéraire qu'on aurait jetés dans la sépulture, ou peut-être quelques provisions de voyage qui y auraient été déposées pour le mort.

Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est l'absence presque complète de silex ; je n'ai pu relever, dans toute la chambre et la galerie, que trois morceaux de rognons en galets de la grève et un seul petit éclat, mais sans caractère bien tranché et sans aucune retaille.

Sous cette couche de terre noire se trouve une couche inférieure en terre jaune, épaisse de 0<sup>m</sup>60 et allant jusqu'au fond de la chambre. Cette terre argileuse et grasse est d'une nature tout à fait différente de celle de l'île, et a dû être prise à quelque distance dans un terrain marécageux. Elle n'est mélangée d'aucun débris d'ossements ni de poteries, et les cailloux et galets, si abondants dans la couche supérieure, y font complètement défaut. Nous y avons cherché en vain des traces de l'incinération du mort, comme aussi les armes en pierre et les vases déposés le plus souvent au fond de la sépulture : ce mobilier y manquait absolument.

A 1<sup>m</sup>30 de profondeur dans le sol, à 2<sup>m</sup>50 de profondeur sous la partie moyenne de la table, nous avons rencontré le fond de la chambre, formé par une dalle prenant toute la largeur du monument, ou très probablement

par la roche, naturelle en cet endroit, et sur laquelle on aurait posé les supports.

Après avoir exploré la chambre avec si peu de résultat, nous avons pénétré dans la galerie, ne comptant guère sur une moisson plus abondante. Dans cette galerie se continue encore la double couche de terre noire et de terre jaune, gardant absolument le même niveau, la couche inférieure offrant toujours un mélange considérable de cendres et de coquillages, mais fort peu d'ossements.

Signalons encore la présence de nombreux galets de toutes dimensions, semblables à ceux de la chambre. Parmi ces galets, nous avons essayé vainement de reconnaître quelques molettes ou quelques percuteurs, aucune de ces pierres n'offraient les traces d'un usage quelconque.

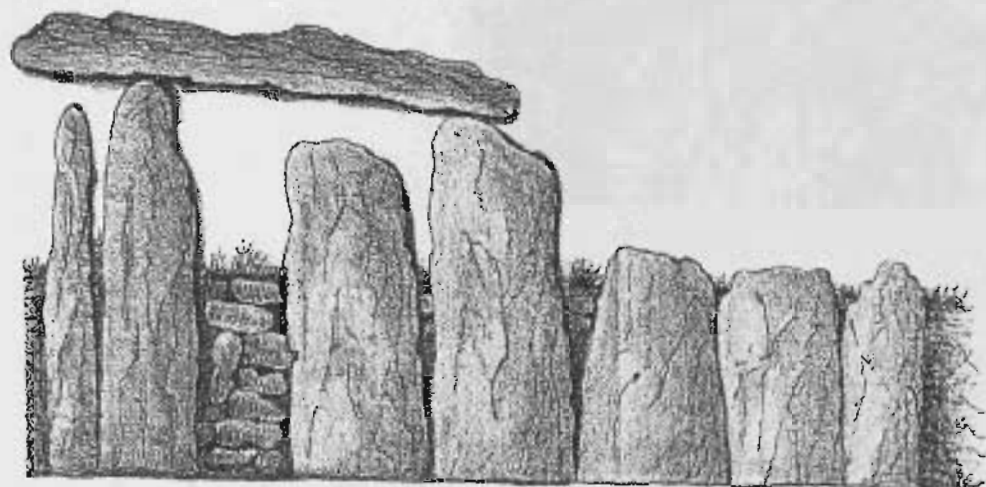
Enfin, au point P, à 0<sup>m</sup>50 de profondeur, la pioche d'un des fouilleurs retire un joli poignard en silex de 11 centimètres et demi de longueur sur 31 millimètres dans sa plus grande largeur (fig. 2, pl. v).

Il est, comme la plupart de ces armes, formé d'une lame plate sur l'un de ses côtés, et taillé à dos-d'âne sur l'autre surface ; les deux tranchants offrent des retailles nombreuses et assez fines ; la pointe est aiguë. A l'extrémité opposée à la pointe, cet instrument est terminé par une cassure franche et droite qui permet de penser qu'il a été plus long originairement et qu'il aurait été brisé avant d'être déposé dans le monument. Malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu parvenir à en retrouver l'autre fragment. La longueur et la couleur brune de ce poignard nous portent à croire qu'il n'a pas été fabriqué dans le pays : les silex qu'on trouve sur nos côtes sont de trop petite dimension pour fournir une lame de cette mesure.

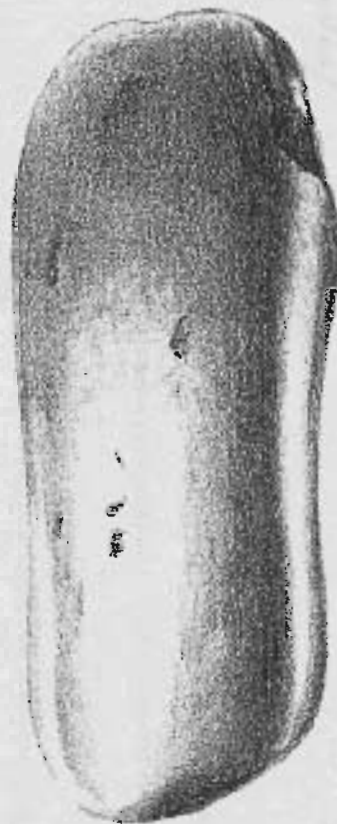
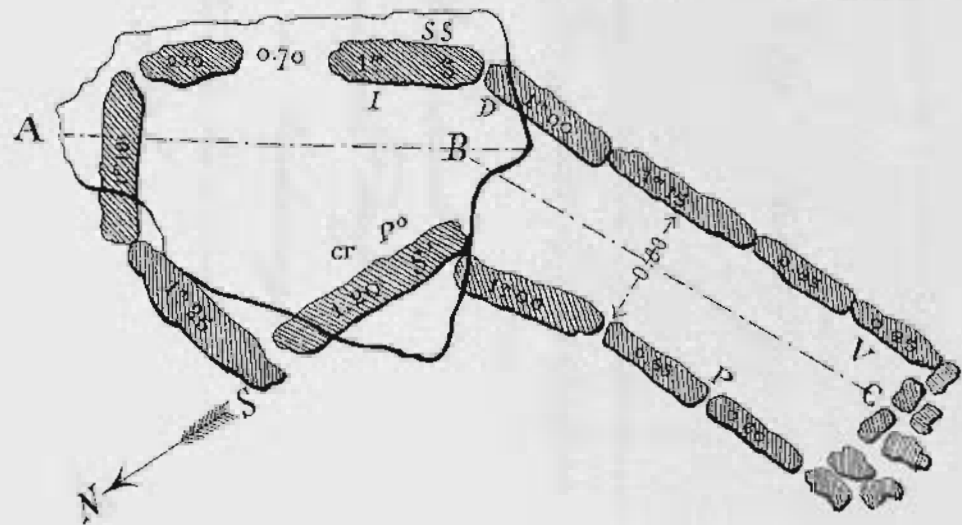
Quand nous aurons signalé un fragment de vase fait au tour portant des traces de feu à l'intérieur, et trouvé dans les couches supérieures du sol, quelques petits débris de poterie en terre noire et jaunâtre, et enfin un beau morceau de vase façonné à la main, relevé au point V près l'entrée de la galerie, nous aurons terminé la description de ce monument, assez beau par sa forme et ses dimensions, mais en réalité pauvre dans son mobilier.



Le dolmen à couloir de l'île Melon et le mobilier récolté lors de la fouille  
 Dessins : Abgrall, 1883



0 2 m



Lissoir



Lame en silex

5 cm  
0

Brest, 5 Mars 1909

216

13/1

Objet:

Proposition de classement  
de monuments mégalithiques  
(commune de **Porzoper**)

Monsieur le Sous-Prefet,

J'ai l'honneur de signaler à votre attention les monuments mégalithiques dénommés et représentés ci-dessous.

Ces monuments, situés sur le territoire de la commune de **Porzoper**, seraient très utilement classés comme monuments historiques

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Prefet, l'expression de mes meilleurs sentiments

Au. Devoig

Membre de la sous-commission  
des monuments mégalithiques



- 1° Cromlech de S. Laurent
- 2° Restes d'un dolmen du Dreff
- 3° Grand menhir de Kerkouézel
- 4° Dolmen et menhir de Kerdoret
- 5° Alignement de S. Dénec

ESSP

- 6° Menhirs de Calès
- 7° Dolmen de Poulyot
- 8° Alignement de S. Doujal
- 9° Grand menhir de Melon
- 10° Restes du cromlech de Melon
- 11° Dolmen de Melon
- 12° les deux menhirs de Mesdoun

### Notice

La commune de Propriès est située presque entièrement sur l'église de granit porphyroïde qui s'étend de l'archipel de Melon (des Bannes et Barmates) jusqu'aux environs de Plougues. La grande résistance de cette roche qui se trouve en blocs de très grandes dimensions a permis aux populations préhistoriques d'y trouver des matériaux de construction remarquables - les grands menhirs de cette région sont assurément les plus beaux du monde - la perfection de leur travail n'a peut être d'équivalent qu'en Angleterre ces menhirs sont tout à fait comparables aux pierres verticales du monument de Stonehenge, dont ils sont sans doute contemporains Carnac n'offre rien de pareil, seul le grand menhir brisé de Larnac présente un travail analogue.

Le classement de ces menhirs est indiscutable : leur destruction serait une perte irréparable, d'autant plus qu'ils donnent la raison que fut établi aux préhistoriques les monuments caractéristiques des civilisations néolithique et du bronze.

A. Devoy



Cromlech de la presqu'île de  
S. Laurent

Ce cromlech a ceci de particulier  
qu'il a été construit autour d'une  
cave naturelle; plusieurs des mon-  
tes inversés peuvent être facilement  
redressés

Monument à restaurer

Table du dolmen de Quiff

D'après l'écartement de ses supports ce  
dolmen devait être énorme: une table de  
travertin sur des piliers de granit que l'on  
voit à gauche



Vu de l'Ouest

Grand menhir  
de Kerhouézel

Menhir en  
grand porphy-  
re et de for-  
mes extrême-  
ment régulières,  
du même type  
que celui de  
S. Gervais (com-  
mune de Lan-  
duvez)



Vu de S. O.



Ensemble, vue du S. O.



Mentir, vue du S. O.



Colmen, vue du S. E.

Monument de Herivriet  
au sud du village de ce nom,  
à l'est et près de la route de  
Lanildut à Lespouder.  
Le monument est formé d'un beau  
dolmen dont la table qui sur-  
tient, a environ 14<sup>m</sup> de long, 1<sup>m</sup> de  
largeur et 1<sup>m</sup> de haut, et d'un  
soubassement de 35<sup>m</sup> à l'est de  
l'entrée du dolmen, ouest lui-  
même à l'est.

Alignement de J. Denez

Deux menhirs debout, deux renversés  
(à redresser)



H)



Menhir des Cabès  
près du village de ce nom



Dolmen de Pouyjal  
(on se trouve les mégalithes du village).



Alignement de S. Pouyjal

Trois menhirs, dont un renversé, qu'il s'agit de redresser.

La direction de cet alignement passe exactement par le grand menhir de  
Melon (voir page 5); c'est celle du soleil couchant au solstice d'hiver ( $553^{\circ}0$ ) ou  
mouvement du soleil levant au solstice d'été ( $253^{\circ}E$ ) - Cette constatation  
qui met en lumière, de façon indubitable, les règles de position, adoptées par les

3.

vue du S.E.



vue de l'ENL



Grand menhir de l'île Melon

Ce menhir a comme section un rectangle à angles arrondis - ses grandes faces, parallèles et sensiblement planes sont dirigées vers l'alignement de S. Douzgal, et complètent les indications données par cet alignement sur la saison d'été astronomique des monuments mégalithiques.

Pourvue à 1<sup>m</sup> du sol 9<sup>m</sup>20



Vue du N.O.

Cette photo montre les traces de terre de mûre faits et y a sans doute d'autres par les traces des ouvrages de l'île, qui seraient de plus



Grand menhir et petits menhirs, restes d'un cromlech entourant son tombeau les tas de pierres employées à la construction de la tour de S. Douzgal et les autres monuments de l'île.

6



vue du S. E.

Dolmen à galerie de Melen

vue du S. O.



Cette photo montre les débris de la galerie  
qui s'ouvrait au S. O. - Un des supports s'est  
effondré et a produit une malencontreuse déca-  
table. Monument à restaurer

L'île Melen a dû être couverte de monuments, des traces de quatre dolmens  
sont encore visibles, un long tumulus existe au centre de l'île. Ces monuments  
ont été des aulos pour la construction de foyers à l'occase.

L'attaque des grands membres par les ouvriers qui exploitaient les magnifiques  
sarcophages de la cote est mentionnée qu'il est nécessaire de protéger ces précieux  
restes.



GUENIN G. (1912) - Les menhirs isolés de l'arrondissement de Brest, *Bulletin de la Société Académique de Brest*, deuxième série, tome 36, p. 287-334.

Extrait des pages 298 à 300 et illustrations

25-26. - Menhirs de Mesdoun, en Porspoder (page 154) que M. du Châtellier rattache à une ligne imaginaire, qui court de Lanildut à Porspoder. *Situés dans le même champ*, à 50 mètres de distance l'un de l'autre, le plus éloigné de la route a 4m30 de hauteur et 5<sup>m</sup>25 de largeur (1<sup>m</sup>50, 0<sup>m</sup>92, 1<sup>m</sup>23, 1<sup>m</sup>50, dimensions prises à la base). Très irrégulier, il présente sur l'une de ses faces une espèce de swatiska, dû aux intempéries et non point intentionnel, comme on pourrait le croire, à première vue. Le second menhir, beaucoup plus régulier, n'a que 3<sup>m</sup>90, et ses côtés 1<sup>m</sup>15, 0<sup>m</sup>52, 0<sup>m</sup>58, 1m10, 0<sup>m</sup>20. Il paraît poli. - Roche locale : granite de l'Aber-Ildut à grands cristaux d'orthose, mais à mica noir peu adondant.

27-28-29. - Ce n'est pas sans hésitation que je classe ici trois menhirs alignés. De même que l'on trouve parfois trois croix, l'une à côté de l'autre, il se peut qu'il y ait eu trois menhirs isolés, placés auprès les uns des autres. Dans les alignements uniques, que j'ai pu observer, les distances des mégalithes sont assez variables, tandis qu'ici, à Traonigou ou Saint-Ourzal, chaque menhir est exactement à 5 mètres de son voisin. Si le menhir est une divinité, hypothèse que j'énonce tout simplement, les trois menhirs correspondraient à la conception des tricéphales et des trois mères gauloises. - En tout cas, il n'y a pas la moindre trace d'alignements, et l'on a bien affaire à trois menhirs isolés, dont le plus élevé était au milieu. Peut-être est-ce la raison par laquelle le plus grand menhir fut abattu et les deux autres respectés ?

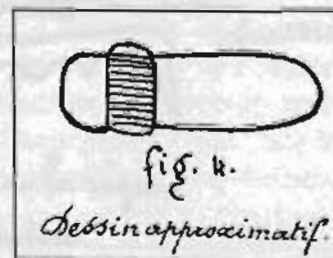
Le premier menhir, le plus voisin de la route, a 3<sup>m</sup>55 de haut et 3<sup>m</sup>60 de pourtour (1 mètre, 0<sup>m</sup>95, 1<sup>m</sup>30, 0<sup>m</sup>35) ; le second de forme quadrangulaire et non arrondi comme des deux autres, a 3<sup>m</sup>80 de haut, 1<sup>m</sup>10 de large et 0<sup>m</sup>55 d'épaisseur. Le troisième, encastré dans un talus, n'émerge que de 2

mètres, mais sa hauteur exacte dépasse 3<sup>m</sup>35, et ses côtés sont respectivement de 1 mètre, 0<sup>m</sup>40, 1 mètre, 0<sup>m</sup>80. - Roche locale : granit porphyroïde de l'Aber-Ildut.

M. du Châtellier ne mentionne que deux menhirs, près de la chapelle Saint-Ourzal (page 153, commune de Porspoder).

30. - En allant de Traonigou à Calès, à Prat-Julou, menhir, pour lequel M. du Châtellier se contente de dire qu'il est au Nord de Calès. Très irrégulier, ressemblant à une sorte de grand croissant, ce menhir, encastré dans un talus, a 3<sup>m</sup>50 de haut, 1<sup>m</sup>49 pour les deux faces que j'ai pu mesurer (0<sup>m</sup>67 et 0<sup>m</sup>82), ce qui lui donne environ 2<sup>m</sup>90 de circonférence. - Roche locale : granit de l'Aber-Ildut.

31. - En allant de Prat-Julou que Kerivoret, dans le champ qui précède celui où se trouve le dolmen de Kerivoret, menhir renversé : hauteur, 1<sup>m</sup>90 ; largeur 0<sup>m</sup>85 ; épaisseur, 0<sup>m</sup>32. A la partie inférieure se trouve une bande en saillie de 0<sup>m</sup>16 à 0<sup>m</sup>17, sur laquelle on a gravé douze sillons en creux. Non loin de là, un rocher est ornée d'une bande semblable, avec les mêmes stries, mais il n'a pas la bosse taillée et polie de l'un des côtés de cette pierre (0<sup>m</sup>16 de diamètre, 0<sup>m</sup>05 de côté, 0<sup>m</sup>08 de diamètre extérieur). Il serait intéressant de relever la pierre, pour voir si la face opposée n'a pas de sculptures. (Non signalé par du Châtellier.) Cf fig. 4.



32. - Dans le même champ, pierre quadrangulaire renversé, qui me paraît un menhir : 2<sup>m</sup>70 de hauteur, 1<sup>m</sup>35 de largeur, 0<sup>m</sup>41 d'épaisseur.

33. - A 34 mètres du dolmen de Kérivoret, menhir de 5<sup>m</sup>40 (du Châtellier, page 153, commune de Porspoder). Il a la forme d'une dalle rectangulaire, mais la base est très large et se raccorde à la partie plate par des lignes concaves assez accusées. Dimensions des côtés, à l'endroit où la dalle est plate, 1<sup>m</sup>65, 0<sup>m</sup>45, 1<sup>m</sup>80, 0<sup>m</sup>60. - Roche locale : granit de l'Aber-Ildut.

34.- Sur la place de l'église de Larret, lech quadrangulaire, à pans rabattus, très grossier de forme et rongé de lichens. Sa hauteur de 1<sup>m</sup>70 permet de supposer qu'il s'agit bien d'un menhir retaillé. (Non mentionné par du Châtellier).

35 (1). - Dans le chemin qui de Saint-Denec conduit au menhir de Kereneur-Kerhouezel, menhir abattu de 3<sup>m</sup>30. En tombant, l'une des parties de la pointe s'est cassée, de telle sorte que le menhir ressemble à une espèce de grand sabot plat. La largeur est de 1 mètre et l'épaisseur de 0<sup>m</sup>70. M. du Châtellier ne mentionne pas ce menhir dans son inventaire. Cf. fig. 5.



36. - Menhir de Kereneur, mentionné deux fois, à la même page (page 153). M du Châtellier lui donne 6<sup>m</sup>50, il n'a que 5<sup>m</sup>90 ; sa forme est celle d'un pentagone, dont les côtés sont respectivement de 1<sup>m</sup>40, 0<sup>m</sup>80, 1<sup>m</sup>40 et 1 mètre (0<sup>m</sup>40 + 0<sup>m</sup>60). L'aspect est celui des menhirs de Saint-Gonvarch et de Plouarzel. - Roche locale.

37. - A 200 mètres de ce menhir et en se dirigeant vers Porspoder, rocher que l'on a taillé pur lui donner la forme d'un menhir. D'une hauteur de 3<sup>m</sup>50, et légèrement incliné, ce mégalithe, sur les flancs duquel se remarque une bosse, a 11<sup>m</sup>80 à la base. La face la plus régulière est celle qui regarde le menhir n° 36 ; les dimensions de chacun des côtés sont : 1<sup>m</sup>40, 4<sup>m</sup>50, 2<sup>m</sup>30, 3<sup>m</sup>30. - Roche locale : granit de l'Aber-Ildut.



Brest, rue de Traverse 29 - 14 août 1921

Objets :

Prochain envoi de consentements

à titre gracieux (commune de Porspoder)

Questions annexes et questions diverses.

Monsieur le Directeur,

Je m'empresse de porter à votre connaissance que je viens de recevoir les consentements, à titre gracieux, de MM. Fortin, sénateur du Finistère, et Vennégùès, cultivateur à Porspoder, au classement de monuments préhistoriques situés sur leurs terres, dans ladite commune, à savoir :

(M. Fortin) les deux menhirs de Mesdoun,

- le dolmen de Mézou Poulyot,
- l'alignement de S<sup>t</sup> Dénec (2 menhirs debout, de renversés),
- le dolmen et le menhir de Kerivoret,
- les restes du cromlec'h de S<sup>t</sup> Laurent (3 menhirs debout, 4 renversés),
- le petit dolmen de S<sup>t</sup> Laurent, édifié entre deux énormes pointements rocheux, distants seulement de quelques mètres, sa table a disparu ;

(M. Vennégùès) un menhir debout et un menhir renversé de Traonigou, faisant partie, avec un menhir (1920, M Le Gléo, époux Ogor, propriétaire) et un autre détruit entre 1882 et 1894, mais dont je possède un croquis en silhouette, d'un alignement qui comprend de plus, à 1400m, le grand menhir à faces orientées de l'île Melon (classement déjà accepté par ses propriétaires, MM Réguer frères).

J'insiste sur ce dernier alignement, témoin très précieux des observations des proto astronomes finistériens, et l'un de ceux qui m'ont guidé, il y a 25ans, vers les méthodes de l'archéologie nouvelle, son importance est très grande et ne fera que grandir : ses trois menhirs encore debout vont en parfaite verticalité et paraissent, par suite avoir échappé aux attaques des fouilleurs. Les dolmens de Mezou Poulyot et de Kerivoret, ainsi que le menhir voisin de ce dolmen et les deux de Mesdoun ont aussi un bel aspect.

Les acquisitions que je viens de mentionner complètent la protection qui peut désormais couvrir tous les monuments mégalithiques de la commune de Porspoder, soit 16 menhirs debout, 7 renversés (d'alignements ou de cromlec'hs), 4 dolmens, au total 27 unités ; j'assurerai d'ici peu la sauvegarde de trois ruines intéressantes.

Pareil résultat ne me paraît avoir été obtenu dans aucune autre commune de France possédant encore de nombreux édifices préhistoriques, simples ou complexes, et celle de Porspoder sera la première à avoir tous ses menhirs et tous ses dolmens classés.

A . Ils le seront sans que l'Etat ait eu à verser aucune indemnité à aucun propriétaire, mais , de ceci, tout le mérite revient à M. Emmanuel Colin, maire de la commune, qui a su parler comme il le fallait à certains de ses administrés, gens d'âge et totalement illettrés, et obtenir leurs consentements gracieux, et a de plus mis à la disposition de l'Administration les monuments situés sur propriétés communales : je vous ai déjà adressé les formules d'acceptation concernant ceux-ci.

Pour ces raisons, que vous appréciez sans doute, je vous demande instamment de vouloir bien adresser au maire de Porspoder un remerciement officiel qui puisse être exposé, en bonne place, dans la salle des délibérations de Conseil municipal : une telle manifestation de votre satisfaction aurait, en outre, la plus heureuse influence sur les maires des communes voisines, où je m'attends à rencontrer quelques résistances particulières, ainsi que je vous l'ai dit dans un de mes précédents rapports, les ruraux bretons sont toujours heureux de pouvoir insérer, dans un angle de glace ou de cadre quelconque, un imprimé officiel et historié.

Personnellement, je destine à la mairie de Porspoder une planchette portant des vues photographiques de tous les monuments préhistoriques de la commune, avec les noms les propriétaires ayant consenti aux classements.

Les formules d'acceptation qui me sont récemment parvenus vous seront adressés sous peu de jours, aussitôt après achèvement d'un rapport sommaire et provisoire, accompagné de vues photographiques ; ce rapport fera mention de très petits menhirs et dolmens à couloir de l'île Melon, propriété communale, pour lesquels, comme je vous l'ai déjà dit plus haut, les consentements sans réserves du maire vous ont été soumis en avril 1921.

B . J'ai quelques peu négligé, depuis deux mois, les autres classements prévus, ayant, afin de me conformer aux dispositions de votre arrêté du 18 Juin profité des plus longs jours et de la sécheresse pour faire des tournées dans les régions les moins pourvues de routes des Côtes-du-Nord, que j'avais partiellement explorées avant la guerre et à l'automne de 1918. J'ai retrouvé ce que je connaissais dans son ancien état, fait quelques découvertes et surtout déterminé les positions et caractéristiques géométriques d'un bon nombre de monuments importants, mentionnés dans des inventaires, mais avec des imprécisions ou erreurs d'autant plus notables que ces inventaires sont de dates plus récentes.

En cette circonstance, j'ai peut-être commis une sorte d'abus de pouvoir dont je dois vous rendre compte, m'étant permis, d'après la promesse faite par le docteur Capitan et relative à l'imminente nomination de mon vieil ami le Commandant en retraite Emile Morel comme correspondant de la sous-commission, de demander à celui-ci de m'accompagner. Les tournées que nous avons effectuées, la nomination en question n'étant pas officielle, étaient en effet très dures, non seulement à cause de la température et des difficultés de gîte, mais aussi en raison des formes de terrain, où les vues sont souvent très courtes et les monuments établis sur des versants de vallées accidentées, en contrebas de puissants affleurements granitiques. Nous n'étions pas trop de deux pour prendre de croquis et mesures nécessaires, et rapporter, dans le

minimum de temps, une bonne moisson de documents, il me suffira de vous dire que la recherche d'un seul grand menhir nous a fait faire huit kilomètres sous un taillis serré qui masquait les deux tiers de sa hauteur. Je veux espérer que vous m'excuserez d'avoir anticipé sur la nomination promise en tenant compte du travail fait et auquel le remarquable talent de dessinateur du Commandant Morel donne un grand surcroît de valeur. Nous avons visité et étudié, en trois tournées, 3 dolmens, dont une galerie très importante, 21 menhirs, de haute taille pour la moitié, 1 grand tumulus, 1 enceinte d'époque indéterminée ; le tumulus et trois menhirs figurent seuls sur la liste des monuments classés.

Nous avons en outre recherché, mais vainement, des menhirs mentionnés par d'anciens inventaires ; en revanche des indications nous ont été fournies qui nous promettent de nouvelles découvertes.

Tous ces monuments, sauf un dolmen, sont en granit, le plus souvent porphyroïde, et situés soit sur terrain granitique, soit sur assises métamorphiques dominées par des massifs granitiques et couvertes de leurs éboulis de pentes : c'est dire toute l'importance, pour l'archéologie préhistorique bretonne, de l'étude du sol géologique.

Vous remarquerez, à l'examen des chiffres ci dessus, la rareté relative des dolmens, et celle encore plus grande des tumulus, même dans les parages peu cultivés, ou à peu près désertiques ; les menhirs qui ont été fouillés avant leur classement ne montrent par encore d'inclinaisons inquiétantes ou en voie d'augmentation, ils seront toutefois surveiller dans quelques années, ainsi que d'autres soumis assez récemment à ces attaques de ce genre ; je compte faire d'ici peu, dans des communes limitrophes de celles que nous avons visitées, des constatations qui, d'après mes documents d'avant-guerre, seront probablement moins rassurantes.

Il y a lieu de prévoir d'assez nombreux classements, en ce qui concerne nos dernières reconnaissances, et tout autant pour les autres parties du seul massif granitiques Quintin - St Servais, où j'ai antérieurement étudié quinze menhirs, très importants pour la plupart, dont un seul classé.

C . J'ai fourni à M.Carlier, de la Compagnie aérienne française, qui s'était réclamé, pour m'écrire ; de la Direction des Beaux-Arts, des indications cartographiques, avec notes, sur les surfaces dont il serait intéressant, au point de vue archéologique, de prendre des vues photographiques en survol. Dans ce travail d'ensemble, bien que préliminaires, j'ai délimité sur cartes les zones importantes du Finistère et du Morbihan, les monuments complexes à grand développement étant des plus rares dans les Côtes-du-Nord, où les groupes les plus serrés se prêtent d'ailleurs assez mal à ce genre d'opérations. J'ai appris que vous n'aviez pas pu, par raisons budgétaires, faire, cette année, arrangement avec ladite Compagnie et le regrette, si elle dispose de bons opérateurs : il s'agissait en effet de la réalisation d'une idée qui me poursuit depuis bien longtemps, et je vous dirai seulement, à ce sujet, que je préparais, au moment de la mobilisation, l'étude d'un cerf-volant destiné, dans mon esprit, à la prise de vues aérienne des grands monuments de Crozon. En cas de succès, je comptais pouvoir rétablir les tracés originels de certaines de leurs parties les plus mutilées et confuses. M. Carlier ne me paraît pas éloigné, d'après sa dernière lettre, de prendre à son compte et pour essais une fraction du travail indiqué.

D . Dès que le raccourcissement des jours et la suppression des trains d'été sur les petites lignes me forceront à interrompre mes tournées à grand rayon d'inspection et d'exploration, je compte reprendre la réalisation pratique des classements, mais permettez moi d'insister sur les propositions formulées à la page 25 de mon rapport du 15 avril 1921, traitant de la protection légale des monuments préhistoriques.

Toutes les fois qu'il s'agit d'une région assez riche, et dont l'étendue dépasse une surface que l'on peut fixer, par exemple, à celle d'un canton rural moyen, le travail de recherche des éléments cadastraux des classements serait grandement facilité et surtout abrégé en durée, s'il était fait appel, après entente avec les autorités compétentes suivant les départements et moyennant indemnités raisonnables, au concours des agents-voyers cantonaux parfaitement qualifiés pour une pareille besogne, et qui opéreraient d'après les indications de vos correspondants, seuls chargés des études techniques.

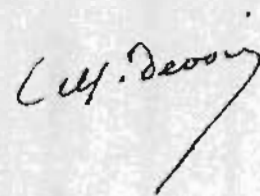
Cette solution, qui de plus en plus me paraît rationnelle et désirable, comme utilisable chacun suivant les compétences qu'il possède ou doit posséder, serait vraisemblablement peu onéreuse par rapport à la somme de travail obtenu, les agents précités résidant à des distances modérées des monuments qui leur seraient signalés, et pouvant entreprendre les déterminations nécessaires pendant les tournées régulières de leur service ordinaire.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, de vouloir bien excuser la diversité des sujets traités dans cette trop longue lettre, mais qui ont du moins ceci de commun que tous touchent de près ou de très près aux grands intérêts du service de la science.

Sous deux jours, et avant de reprendre la brousse, je compte vous adresser, pour vos archives, deux exemplaires des communications, de tendance identique sous des formes différentes, que j'ai fait présenter aux récents Congrès de Liège et de Rouen.

Les idées exposées ne sont pas encore près d'être couramment acceptées ; elles paraîtront à nos continuateurs si élémentairement indispensables, que ceux-ci ne comprendront pas comment de si nombreux auteurs se sont risqués à parler d'archéologie préhistorique bretonne, - la seule dont je m'occupe, - sans avoir commencé par étudier ce qui, dans l'œuvre de l'antique civilisation, nous reste encore le plus accessible ; "oportet haerescesse", a dit Saint Paul.

Avec l'expression de mes sentiments d'entier dévouement.



Membre correspondant  
de la S.C<sup>om</sup> des Monuments préhistoriques.

BEAUX-ARTS.

présentée par Monsieur Devoir, le 24 Décembre 1920

DÉPARTEMENT de Finistère

ARRONDISSEMENT ET CANTON

Brest

Ploudalmezeau

Commune de Gorsparaden

Lieu dit Kerhouézel

Cadastre.....

Indications topographiques diverses : <sup>(3)</sup>.....

Section A du Bourg, feuille 3<sup>ème</sup>,  
parcelle n° 634

Dénomination : <sup>(4)</sup> Menhir de Kerhouézel

Désignation : <sup>(5)</sup>.....

DESCRIPTION <sup>(6)</sup>.

Le menhir est, après le menhir debout de Kergadione, le plus remarquable du canton non fait par ses dimensions que par la régularité toute géométrique de ses formes. Il paraît d'origine de masse initiale bien plus grande dont les fragments ont été successivement et latéralement détachés pour obtenir une forme très allongée. Il prouve la remarquable habileté des tailleurs de pierre des temps préhistoriques. La parfaite verticalité du menhir met à penser qu'il a échappé jusqu'à présent aux entreprises des fouilles

DIMENSIONS.

Périmètre, 10 m. 9 ; hauteur, de  
par inférieure à 7 mètres.

OBSERVATIONS <sup>(7)</sup>.

BEAUX-ARTS.

présentée par M. Jouan Cur. Du la. l. Commission, le 2 Octobre 1913  
des monuments préhistoriques

DÉPARTEMENT Finistère

ARRONDISSEMENT ET CANTON

Brest

Ploudalmezeau

Commune Lespouder

Lieu dit Cracrigou - Mazou

Cadastre n. 375 Parquiers. Menhir. Section B.

Indications topographiques diverses :<sup>(3)</sup> sur la cote N.  
du chemin rural de Cracrigou au Poulyot,  
à 245<sup>m</sup> et 352<sup>m</sup> du clocheton de la Chapelle en  
ruines de S. Douagal  
1930<sup>m</sup> et 1665 (S. 13,5) du clocher de Lespouder.

Dénomination : <sup>(4)</sup> Menhir. S.W. de l'aligne-  
ment de Cracrigou

Désignation : <sup>(5)</sup>

DESCRIPTION<sup>(6)</sup>.

Menhir en granit porphyroïde, dit granit  
de l'île se dressant au bordure d'un champ  
de pommiers et de haies très voisins les  
uns des autres  
Formes adoucies, mais sans traces de sci-  
page

Le menhir appartient à un alignement  
à éléments rapprochés dont la direction  
générale, prolongée, passe, à 1530<sup>m</sup> plus  
loin, par le grand menhir (classé) de S. Me-  
lon; les grandes faces planes de ce der-  
nier sont parallèles et dirigées vers l'ali-  
gnement de Cracrigou, à 57°5 (N 57,5 E)  
C'est un jalonnement du lever solsticial  
d'été, la différence avec le lever vrai (54°2  
N 54 E) correspondant à la hauteur d'horizon  
(8<sup>m</sup> - 55<sup>m</sup>). Voir à la planche de faces à l'ap-  
pui les indications sur l'ensemble

DIMENSIONS.

Section ovale perimètre 3<sup>m</sup>50  
hauteur 4<sup>m</sup>20

OBSERVATIONS<sup>(7)</sup>.

à classer d'urgence le propriétaire ayant  
en dépit de l'engagement ci joint récem-  
ment détruit ou laissé détruire le menhir  
renversé B (voir croquis page suivante) que  
genait le labourage (constatation faite le  
16 Octobre 1913; maire prévoué)

*Affaire beaux arts*

233-94-1909. [14408]

## FOUILLES ET TRAVAUX ANTÉRIEURS

La parfaite verticalité du menhir SW tend  
à prouver qu'il n'a jamais subi d'attaque  
profonde.

## BIBLIOGRAPHIE

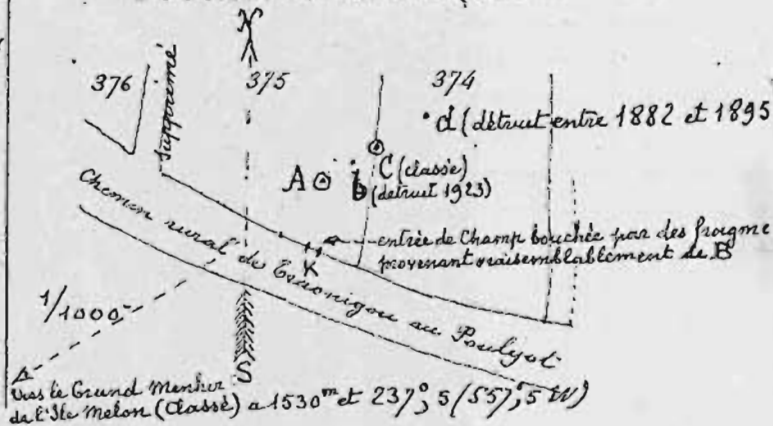
"Deux menhirs, près de la Chapelle S<sup>t</sup> Ouzal,"  
(du Chateaillon)

230

## OBJETS DÉCOUVERTS<sup>(8)</sup>.

Fragments de silex très rares aux environs

## DOCUMENTS GRAPHIQUES<sup>(9)</sup>.



## PIÈCES JOINTES<sup>(10)</sup>.

- 1 Consentement du propriétaire
- 1 planche de pièces à l'appui

## CONDITIONS JURIDIQUES DU CLASSEMENT<sup>(11)</sup>.

### PROPRIÉTAIRE.

Monsieur Lennéguès, Jean Marie  
cultivateur, épouse de madame Jeanne  
Mazou,  
Chopant, en Porspodar

### OBSERVATIONS.

Consentement à titre gracieux  
Classement à prononcer d'urgence,  
vu la destruction déjà survenue du  
menhir renversé (B) et l'extrême im-  
portance de cet alignement pour la  
connaissance des anciennes observations.

## AVIS DE LA COMMISSION.



Alignement Craonnois-Melon

Jalonnement du lever solsticial d'été,  
à partir du grand menhir de l'île Melon

fig 1 Etat de l'alignement à Craonnois d'après un dessin du C<sup>t</sup> Morel  
exécuté en 1882 (à rapprocher de la fig 4, page suivante)

A menhir à classer d'urgence

B menhir renversé, récem-  
ment détruit

C menhir classé

D menhir détruit entre  
1882 et 1895, et dont  
il ne reste d'autre trace  
que ce dessin (hauteur  
probable 6<sup>m</sup>, pour être  
vu à distance, au dessus  
du sommet de A)

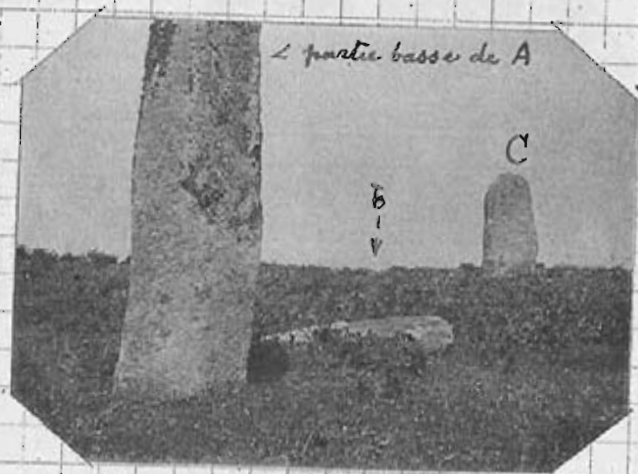
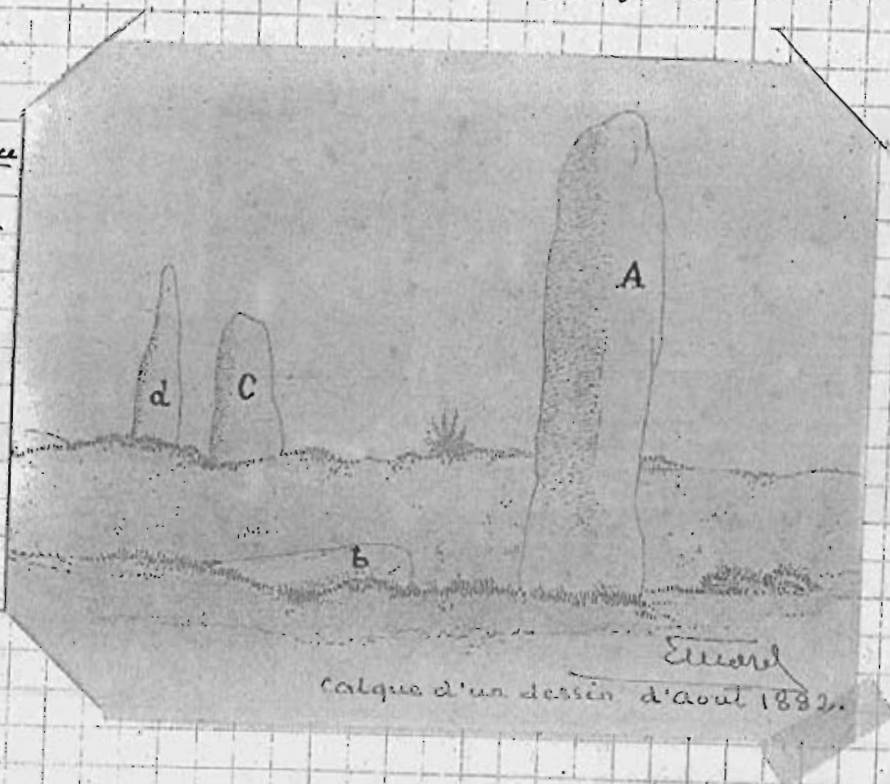
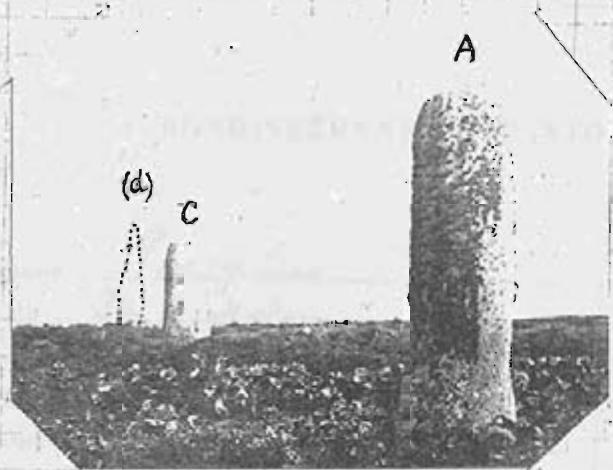


fig 2. Les menhirs A, B, C, vus du SW.  
(1900)

fig 3. Les menhirs A, B, C (1922)

Le menhir B mesurait 1<sup>m</sup>35 de largeur  
à la base et 0<sup>m</sup>90 au sommet, 0<sup>m</sup>5 d'épaisseur  
maxima et 3<sup>m</sup>70 de longueur

fig 4



Vue prise le 16 Octobre 1923, B disparu  
dans le même azimut que le dessin du  
Commandant Morel (fig 1)

en pointillé le menhir d, détruit entre 1882 et 1895

fig 5



Vue prise le 16 Oct. 1923  
du bas sud du chemin vicinal  
de Eraonigou au Poulyot.

Fragments à cassure fraîche  
de granit très sain, fermant  
l'entrée de champ K, et prove-  
nant vraisemblablement du  
menhir B

Pour mémoire

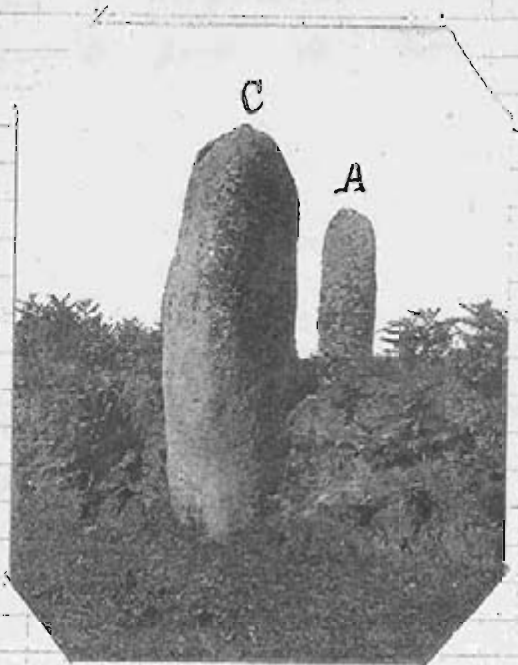


fig 6. Le menhir C (classé)  
vue de la parcelle 374,



fig 7. Le grand menhir de l'Île Melon.

BEAUX-ARTS.

présentée par Monsieur Jevoi, le 24 Décembre 1920

DÉPARTEMENT du Finistère

ARRONDISSEMENT ET CANTON

Brest  
Ploudalmézeau

Commune Porripoden

Dénomination : <sup>(4)</sup> Grand menhir  
de l'Île Melon

Lieu dit Île Melon

Cadastre section II, parcelle n° 1092 ter

Indications topographiques diverses : <sup>(3)</sup>

Désignation : <sup>(5)</sup>

DESCRIPTION <sup>(6)</sup>

C'est un des plus beaux mégalithes de la région et peut-être le plus digne d'intérêt. Les formes sont moins parfaites que celles des menhirs de Kergadouer et de Kerhouézel : cependant il a été taillé sur deux grandes faces planes, et sur les surfaces qui lui servent qui les raccordent. Les plans de ces grandes faces sont orientés vers l'alignement de Crovezigou, et, en même temps et à 20 pas sur le point du lever solaire à l'est.

DIMENSIONS.

Hauteur, plus de 6 m; périmètre, 9 m. 40 et 1 m. 2 d'épaisseur.

OBSERVATIONS <sup>(7)</sup>

Le menhir a été attaqué, il y a 30 ans, par des vandales qui, pour s'abriter, pratiquèrent 16 excavations de 2-3 centimètres de profondeur. Actuellement un four à cuire du sable de vase est bâti à 1 m 1/2 de l'alignement.

121-484-1920.

BEAUX-ARTS.

présentée par M. Denis, Conseiller d'arrondissement, le 22 juillet 1909  
ou le 1<sup>er</sup> août 1909 M<sup>re</sup> le Ministre

DÉPARTEMENT Finistère

ARRONDISSEMENT ET CANTON

Brest  
Pouda-Longue

Commune Porspoodec

Lieu dit Porsquière-Saint-Eucrois

Cadastre no 51.52.53. Sect A, d'ici P. en l'ancien et

Indications topographiques diverses: <sup>(3)</sup> 22<sup>me</sup> et

370<sup>me</sup> et 322<sup>me</sup> (422<sup>me</sup> W) du clocher de Pors-  
quière, sur la croix est d'un mètre 20  
centimètres

Dénomination: <sup>(4)</sup> Les porsquière, croix en pierre  
restée sur le terrain, partant des croix  
appartenant à "Porsquière", et à "Porsquière  
ville"

Désignation: <sup>(6)</sup> Restes d'un monument

DESCRIPTION <sup>(6)</sup>

Monument très confus comme trace,  
mais montrant des éléments en saite  
carrée et d'autres manifestement ren-  
versés sur place.

Le plus volumineux des éléments  
des lis, A,  
terminé est un membre de 2<sup>m</sup>75 de  
hauteur, à section losangique, son  
grand axe pointé à l'WSW, première  
base: 3<sup>m</sup>6

à 3<sup>m</sup> de l'angle WSW un deuxième  
membre B, haut de 1<sup>m</sup>7 est formé  
d'une dalle mince large de 1<sup>m</sup>3,

suivant une direction ESE, il est dirigé  
vers l'est

Un troisième C situé au N des premiers  
est beaucoup moins haut

Au SE de A et à 5<sup>m</sup> base de 3<sup>m</sup>4, exé-  
cutionnellement murée convergée, largeur 0<sup>m</sup>.

Pied de B, base analogue et  
deux autres pierres plantées de distance.  
Sans mesures.

Un paquetage que les serants emportés vers ab-  
pour essayer de retrouver le tracé de l'ancien

DIMENSIONS.

Voir ci-dessus.

OBSERVATIONS <sup>(7)</sup>

Monument délabré, mais témoignage, sur d'un  
tracé resté, d'une occupation préhistorique de  
la presqu'île, jadis beaucoup plus étendue.  
Il convient de profiter de la bonne volonté du pers-  
onnel actuel pour rassembler, au moins, les deux  
éléments décrits, et d'envisager le classement  
de ces manifestations et convergées sur place  
des monuments voisins de massifs rochers qui les domi-  
nent de beaucoup sont et toujours restés.

283-94-1909. [14468]

FOUILLES ET TRAVAUX ANTERIEURS ?

BIBLIOGRAPHIE

"Cromlec'h en partie ruiné à la pointe de Saint-Laurent,  
(du Chatellier, Epoques préhistoriques et gauloises dans le Finistère)

OBJETS DÉCOUVERTS (8).

?

DOCUMENTS GRAPHIQUES (9).



PIÈCES JOINTES (10)

1 Consentement des propriétaires au classement

1 feuille de documents photographiques (clichés de l'auteur)

(Extrait de la Carte hydrographique n° 3911, édition d'Avril 1893, et de la Carte géologique au 1/20000, feuille de Brest)

CONDITIONS JURIDIQUES DU CLASSEMENT (11).

PROPRIÉTAIRE.

Monsieur Fortier, Jules René Maurice  
Sénateur du Finistère

OBSERVATIONS.

Consentant au classement

AVIS DE LA COMMISSION.

Picard n° 2  
10/1923

Commune de Porspoeder

Vestiges du cromlech de  
la presqu'île St Laurent

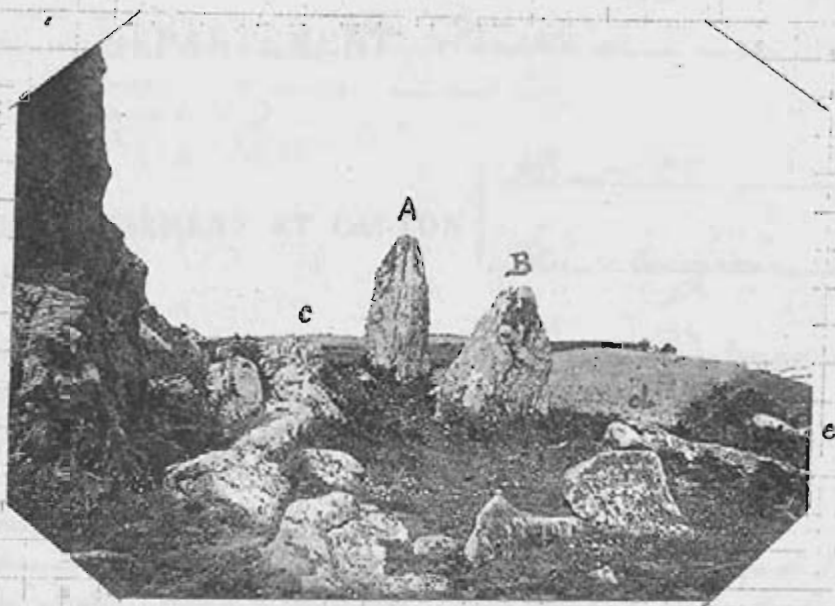


fig 1 les Menhirs A et B, vue vers le N. E.,  
à gauche, tombée du massif rocheux



fig 2, menhirs A et B  
et menhir renversé C  
vue du S S W.  
à gauche, massif rocheux

fig 3 Menhirs A et B  
vue du NE





BEAUX-ARTS.

présentée par M. Louis Caron de la L. C. M., le 29 octobre 1909  
des M<sup>rs</sup> préfets bouyères

DÉPARTEMENT Finistère

ARRONDISSEMENT ET CANTON

Brest

Flouvalmajeau

Commune Porspoder

Lieu dit Kerivozet

Dénomination : (4) Dolmen et Menhir de Kerivozet

Cadastre: n<sup>o</sup> 734 section E figurés sur le plan

Indications topographiques diverses : (3) 1280<sup>m</sup> et 106<sup>m</sup> 5

(S13, 5E) du clocher de Porspoder (dolmen);

2<sup>o</sup> à 35<sup>m</sup> du dolmen et 107<sup>m</sup> (S73E) du dolmen (menhir).

Cours d'eau à 100<sup>m</sup> S du village de Kerivozet à 130 et 170<sup>m</sup> à l'Est du chemin vicinal du lieu dit à Porspoder.

Désignation : (6) Dolmen à 5 supports, un transversal, deux à chaque pans; sans table.

2<sup>o</sup> Menhir de 3<sup>m</sup> 5 de hauteur, en vertice lité.

DESCRIPTION<sup>(6)</sup>

Le dolmen et le menhir de Kerivozet sont situés sur le versant sud, en pente très douce d'un plateau d'une quarantaine de mètres d'altitude, d'où l'on domine la mer; l'archipel de Molène et Ouessant forment l'horizon vers l'W S W et l'W. Le sol est de granit porphyroïde qui affleure tant en caillots au fond qu'en blocs sauvages, ces derniers en très grand nombre dans deux petites dépressions, au sud et à l'Est; les caillots porphyroïdes ont fourni les éléments utilisés pour les constructions préhistoriques.

Dolmen. Dans son état actuel le dolmen est formé d'une immense table,

de 14<sup>m</sup> de long, et de cinq supports, dont 4 effectifs; pas de traces du linteau de construction.

Le support transversal Tr est effectif, ainsi que les supports A et B de la paroi Sud; à la paroi Nord A' est un faux support, B' qui concourt au soutènement de la table est faiblement incliné vers le sud.

Il convient de remarquer, sur la vue n<sup>o</sup> 8 la porte à faux considérable de la table, bloc sauvage dont la partie N garde ses formes adoucies, tandis que la partie sud montre une cassure, vraisemblablement intentionnelle.

DIMENSIONS.

Dolmen. Ouverture à l'Est; seuils verticaux normaux. - Longueur occupée par les supports, suivant la direction générale: 3<sup>m</sup>, longueur totale 4<sup>m</sup>.

Menhir. Hauteur 3<sup>m</sup> 5, périmètre 4<sup>m</sup> 2, grandes faces de 1<sup>m</sup> 5 de largeur, seuils verticaux en plan NNE.

Cette orientation tend à montrer que le menhir et le dolmen n'ont qu'une relation de voisinage et non de position, d'autant plus que l'une des

OBSERVATIONS<sup>(7)</sup>

Monuments en bon état d'équilibre et de conservation pour cette saison très probable.

Aspects remarquables.

Il convient de profiter de la bonne volonté du propriétaire pour prononcer le classement du dolmen et du menhir.

Le dolmen passe nettement au N du menhir qui marque l'entrée de l'entrée à 278° (N76°W), tout deux étant vus à bonne distance.

283-94-1909. [14468]

## FOUILLES ET TRAVAUX ANTERIEURS

L'imposition du support B' peut faire penser qu'une fouille a pu être faite au pied de ce support. La fouille remonterait en tous cas à <sup>très</sup> peu de temps, une inhumation n'étant déjà sensible sur un roquis fort récent de 1882 (Commandant Mocal).

## OBJETS DÉCOUVERTS <sup>(6)</sup>.

?

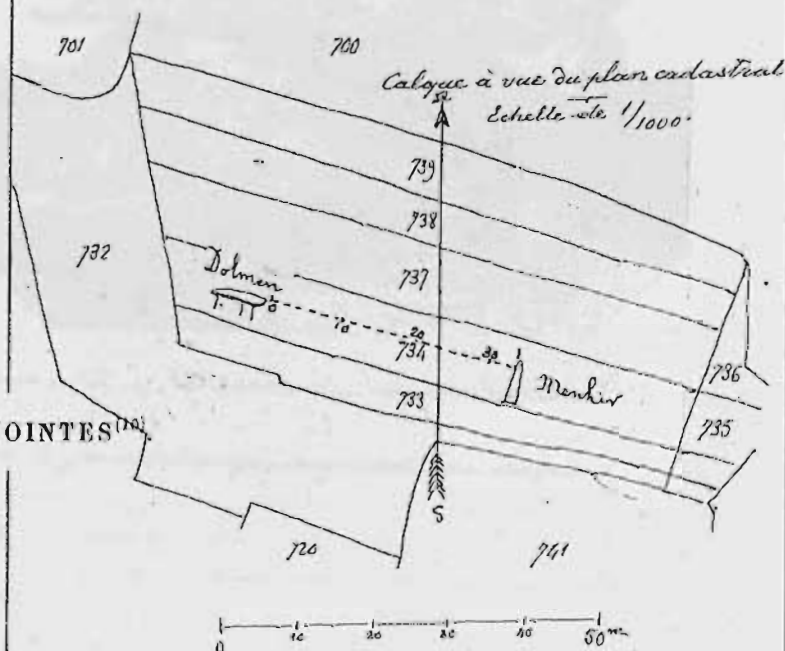
## BIBLIOGRAPHIE

- "A Keruonnet, dolmen ayant 1<sup>m</sup> 80 sous terre. Il est d'une belle conservation"
- "à 34 mètres de ce dolmen est un menhir de 1<sup>m</sup> 80 de hauteur"
- "à 43 centimètres devant"

Des Chateaux, Jacques préside l'enquête et surveille dans le Finistère

La distance de 34 m a dû être mesurée sur le terrain. Comme la montée de la dalle en pointillé figurée ci-dessus, M. des Chateaux ne consultait guère ces documents, ou ne les faisait consulter que quand il avait des intentions de fouilles.

## DOCUMENTS GRAPHIQUES <sup>(9)</sup>.



## PIÈCES JOINTES <sup>(10)</sup>.

- (n°1) 1 consentement au classement, signé du propriétaire.
- (n°2) 1 feuille de documents photographiques (clichés de l'auteur).

## CONDITIONS JURIDIQUES DU CLASSEMENT <sup>(11)</sup>.

### PROPRIÉTAIRE.

Monsieur Fortin, Jules René Marie,  
Sénateur du Finistère

### OBSERVATIONS.

Consentant au classement des deux monuments menhir et dolmen, situés dans la parcelle 734 Section F.

## AVIS DE LA COMMISSION.



Picard n° 2  
11/1928

Commune de Sorspoder

Dolmen et Menhir de Kerivozet.

239



Vue n° 1 - Les deux monuments, vers l'Est



vue n° 2 - Le dolmen, vue du Sud.  
en X, vue allongé aujourd'hui dispersé

Schéma des supports

A'	B'
Tr	
A	B



Vue n° 3, vers l'N N O



Vue n° 4, vers le Nord-Est



fig 5. vue vers l'ENE  
(grande face N)



fig 6, vue vers l'Est  
grande face N de petite face S



fig 7, vue prise vers le NNE  
(petite face Sud)



fig 8, vue prise vers le N  
(grande face E)

vue de diverses dates et état actuel,

BEAUX-ARTS.



présentée par M. Jacques Lantier, Secrétaire de la Commission le 2 octobre 1923  
des M<sup>rs</sup> préhistoriques

DÉPARTEMENT Finistère

ARRONDISSEMENT ET CANTON

Brest  
Ploudalmezeau

Commune Plaspeder  
Lieu dit Presqu'île Saint Laurent  
Cadastre n<sup>o</sup> 37 (section A), parcelle dite Beugmevie  
Indications topographiques diverses : <sup>(3)</sup> 1290<sup>m</sup> et 325<sup>o</sup>  
(N. 35° W.) du clocher de Plaspeder, à la pointe  
N.W. de la presqu'île entre deux gros rochers  
ments rochers

Dénomination : <sup>(4)</sup> Dolmen sans table des Beugmevie  
ou vice (non encore signalé); le nom de la  
parcelle équivaut à "pointe de la flèche"  
Designation : <sup>(5)</sup> Dolmen sans table (chambre  
à parois surélevées)

DESCRIPTION<sup>(6)</sup>

Très petit dolmen sans table, sur cham-  
bre à ciel ouvert et à parois surélevées,  
remarquable par sa situation tout à  
fait exceptionnelle dans un droit  
couloir dominé par deux massifs  
rochers et abrupts.  
Se sans table a surmonté les supports  
elle est indiscernable au milieu des  
blocs et formes adoucies qui gisent  
dans le couloir.  
Les supports sont en verticalité, le  
transversal est adossé à la roche de  
l'Est, mais ne la touche pas : il me-

sure 1<sup>m</sup>30 de longueur sur 1<sup>m</sup>10 de hauteur  
l'autre longe de 1<sup>m</sup>60 et a extérieurement  
une 0<sup>m</sup>7 de hauteur  
Le paroi sud comprend deux blocs, l'un  
renversé sur le sol, extérieurement, l'au-  
tre à peine incliné vers l'intérieur

DIMENSIONS.

Ouverture et direction générale à l'N,  
dimensions actuelles de la chambre :  
1<sup>m</sup> de largeur, 1<sup>m</sup>6 de longueur.  
Surélévation inférieure à la normale

OBSERVATIONS<sup>(7)</sup>

Monument délabré, mais témoignage, avec d'autres  
vestiges voisins (restes du cromlech et très petits tumu-  
lus situés à 80<sup>m</sup> E), d'une occupation préhis-toriques  
dense de la presqu'île, faite beaucoup plus étendue,  
surtout vers l'Ouest, de 1200 mètres au moins.  
Il convient de profiter de la bonne volonté du propriétaire  
pour classer ce petit dolmen, d'autant plus que les monu-  
ments dominés à courte distance par les rochers mé-  
celles de fort relief sont extrêmement rares.

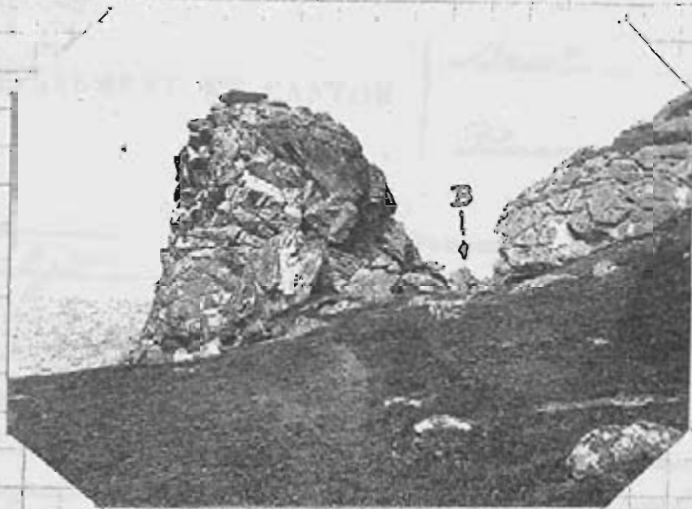
283-94-1909. [14468]

n° 9 / 1923  
 Pièce n° 2

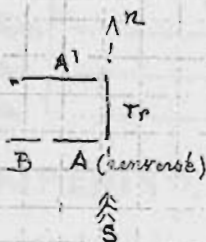
Petit dolmen sans table de la  
 pointe dite "Bec-à-vir",  
 (Presqu'île S<sup>t</sup> Laurent)

fig. 1. Position du dolmen entre masses fs.

Horizon de la mer



Schema des supports



Horizon  
 de la mer



Vue n° 2, prise vers le nord  
 Tr support transversal

Vue n° 3 prise vers l'ENE.  
 Tr support transversal.



BEAUX-ARTS.

présentée par M. Jeanis Cassin de la L. Cassin, le 20 octobre 1923 \*  
des Monuments préhistoriques



DÉPARTEMENT Finistère

ARRONDISSEMENT ET CANTON

Brest

Flévalméjean

Commune Porspoder

Lieu dit Maison Poulyot

Cadastre n° 280 section B feuille n° 1

Indications topographiques diverses : <sup>(3)</sup>

2° 55' 0" et 154° (S. 26° E) du clocher de Porspoder, accès aux difficile par des chemins en sous, généralement boueux par places. En bordure S.E. d'un vaste champ d'affleurement et de blocs de granit porphyroïde, dit granit de l'Aber-Haut

Dénomination : <sup>(4)</sup> Dolmen du Poulyot

Désignation : <sup>(5)</sup> Dolmen formé d'une table et de trois supports, sans traces de tertre

DESCRIPTION <sup>(6)</sup>

Dolmen court formé de deux supports latéraux et d'un transversal ; une seule table ; les trois supports affectent celle-ci.

Surélévation normale (voir fig 1 et 2)

Pas de traces de tertre de construction. La maison Poulyot est depuis un quart de siècle au moins sous culture.

Les quatre éléments de ce dolmen sont de granit porphyroïde, à gros cristaux de feldspath rose : ce sont vraisemblablement des blocs sauvages, aux formes adoucies par les agents d'érosion ;

DIMENSIONS.

Support transversal : section lenticulaire aplatie ; longueur maxima 1<sup>m</sup> 65 Z = N 5° E

A section lenticulaire aplatie : plus g<sup>de</sup> largeur 2<sup>m</sup> 35 ; Z = S 70° E environ

A' section trapézoïdale, épaisseur maxima 0<sup>m</sup> 8 vers l'ESE ; largeur 2<sup>m</sup> 45 (2<sup>m</sup> 10 à l'intérieur) ; Z = S 65° E environ

Celle 2<sup>m</sup> 9 x 2<sup>m</sup> 2, dans le sens de A et A'

les supports A' et Tr paraissent avoir été seuls singularisés sur leurs faces internes.

A et A' convergent légèrement vers Tr, qui est oblique à leur direction moyenne.

Ouverture à l'ESE.

A' dépasse Tr vers l'WNW (fig 3 et 4), tandis que l'extrémité de A tangente le bout N de la table.

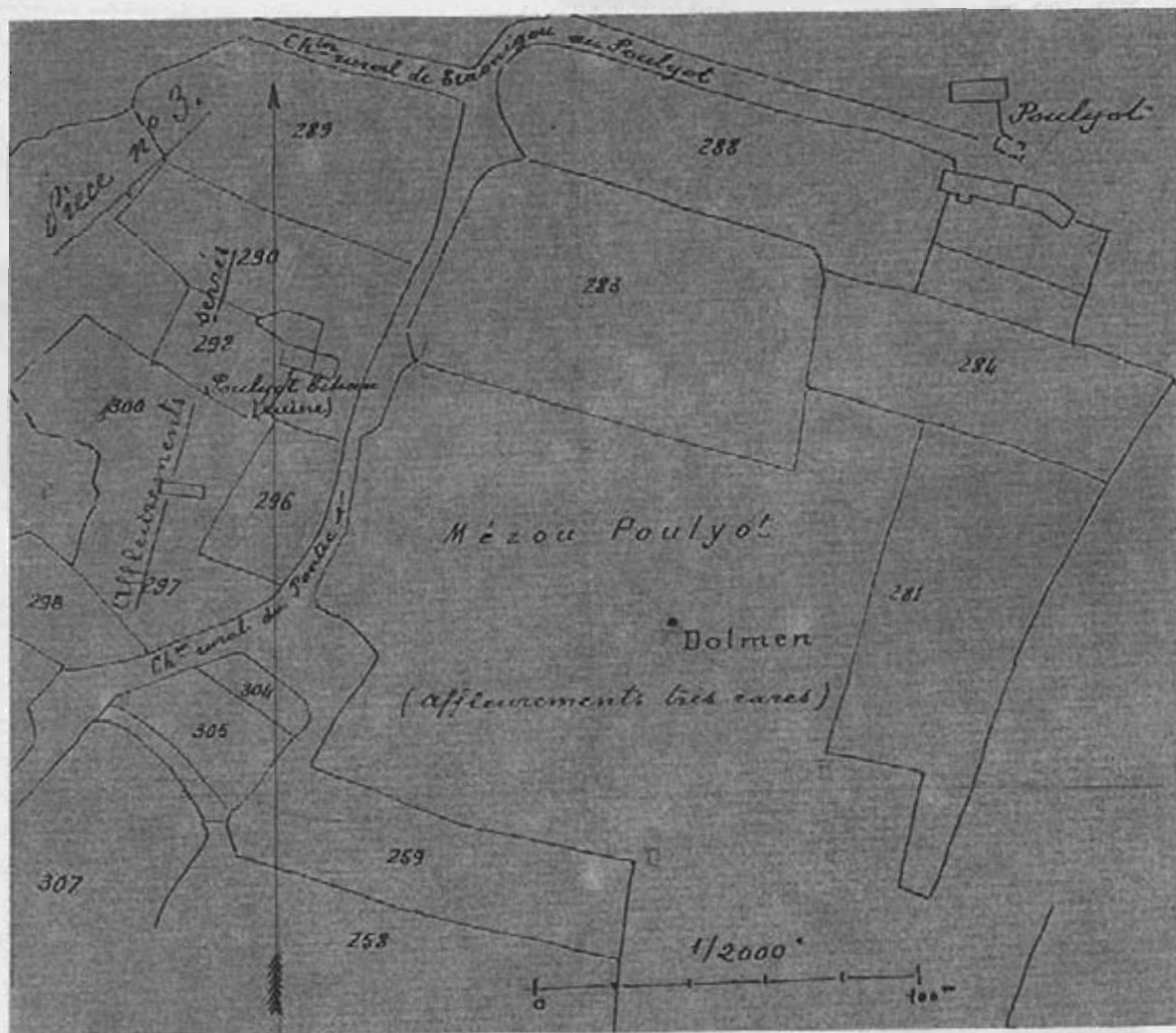
En somme équilibre bien réalisé mais trace assez irrégulière.

Rien n'autorise à penser que ce dolmen court ait eu jadis une plus grande longueur

OBSERVATIONS <sup>(7)</sup>

Dolmen ayant bien conservé son équilibre originel

Il y a lieu de profiter de la bonne volonté du propriétaire pour prononcer le classement



*Pièce n°*

*schéma*

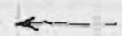


245

*n°1 vue du SSE*



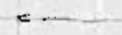
*vue de l'ESE n°2*



*n°3 vue de l'W*



*vue de l'WNW n°4*



BEAUX-ARTS présentée par M. Devais, correspondant de la, le 2 Octobre 1923  
à la Commission des M<sup>ts</sup> préhistoriques



DÉPARTEMENT Finistère

ARRONDISSEMENT ET CANTON

Beest.  
Ploudalmezeau

Commune. Porspoder  
Lieu dit Mesdour 3030 S 26° 5'

Dénomination : (4) Membirs de Mesdour

Cadastre n° 680 (Pars au Membir) section B, feuille  
Indications topographiques diverses : (3) Membir W.  
3030<sup>m</sup> et 153,5 (S 26° 5') du clocher de Porspoder  
Les deux menhirs sont portés sur la Carte de l'Etat  
major, au dessus des lettres S. et A. sur mot Mesdour  
La parcelle 680 est dans l'angle NE formé par les  
chemins encaillés de Kernegeance à Soudut, par Ker-  
sthal, et de Mézancon à Larnet, par Kermezeau.

Désignation : (5) - 2° -

DESCRIPTION<sup>(6)</sup>

Les deux menhirs de Mesdour sont formés de  
granit porphyroïde (granit dit de l'Alba, à gros  
cristaux de feldspath rose) qui donne quelques  
affleurements en boules et en roches de fond au  
nord de la parcelle, et de beaucoup plus nombreux  
au sud, de très importantes carrières, situées à 1<sup>er</sup>  
SSW peuvent fournir des blocs énormes et abso-  
lument sains : parfois des nids de mica rose.

milieu est dirigée comme la ligne joignant les  
deux menhirs, à fort peu près.

Menhir E. Formes très différentes de celles du  
menhir W, section parallélogrammatique avec  
petits angles de 60° au SW et 70° au NE. Le som-  
met est anguleux et les cassures peuvent pro-  
venir d'un coup de foudre qui aurait réduit la  
hauteur du menhir

Provenance probable des menhirs très rapprochés  
Menhir W. Bloc de formes assez régulières, à sec-  
tion allongée, plus épais à l'Est (0<sup>m</sup> 80) qu'à  
l'Ouest : la face S, sensiblement plane vers son

Les deux menhirs sont distants de 63<sup>m</sup> de mi-  
lieu en milieu suivant une ligne orientée 83°  
(N. 83° E) en l'absence d'autre élément, et de

la dissemblance des formes et de la divergence des  
généralités, il serait imprudent de dire qu'ils ont  
été portés OBSERVATIONS<sup>(7)</sup> ? un alignement

DIMENSIONS.

Menhir W (à 62<sup>m</sup> des angles SW et NW de la par-  
celle) : périmètre 4<sup>m</sup> 15, plus grand axe 1<sup>m</sup> 45,  
hauteur : 4<sup>m</sup> 5 environ.

Se dressant dans une parcelle cultivée, ces  
menhirs, protégés par la propriété ac-  
tuelle, pourraient être menacés en cas de  
vente, comme gênant le labourage.

Menhir E (à 12<sup>m</sup> de l'angle NE de la parcelle).  
périmètre 5<sup>m</sup> 10, hauteur : 3<sup>m</sup> 7.

283-94-1909. [1468]



Les deux menhirs de Mesdoun.  
(Etat en Oct. 1923)



(1)  
Vue des faces E et N; à droite  
du menhir E, menhir W.



(2)  
Vue des faces W et S; à d<sup>te</sup>  
et à G, murets de l'angle NE  
de la parcelle 680 J<sup>ch</sup> B

Menhir W



(3)  
Vue prise suivant la direction  
de la ligne joignant les 2 menhirs  
à 263° (S 83° W), et montrant la  
plus grande épaisseur.



(4)  
Menhir W vu à 310° (N 50° W)  
à sa droite, entrée de la parcelle n° 680,  
occupant son angle NW

M. J. Davoy

BEAUX-ARTS.

présentée par M. Deauville, Crut. de la S. P. 2<sup>e</sup> le 28 octobre 1923.  
des M<sup>o</sup> préhistoriques



DÉPARTEMENT Finière

ARRONDISSEMENT ET CANTON

Besant  
Santaloniéjane

Commune Porquères  
Lieu dit Saint Seneac  
Place au Menhir  
Cadastre n<sup>o</sup> 24 section B feuille 1<sup>re</sup>  
Indications topographiques diverses :<sup>(3)</sup>  
1<sup>re</sup> 550 et 141° (S. 39° W) du clocher des Porquères  
proche

Dénomination : <sup>(4)</sup> Menhirs de S. Seneac, for-  
mant alignement

Désignation : <sup>(5)</sup> Alignement à 59° azimut  
(N. 59° E) vraisemblablement solsticial,  
avec erreur de 5° ou à peu près

DESCRIPTION<sup>(6)</sup>

Le monument que je connais depuis 1895 n'a subi en 28 ans aucune modification. Il se compose de deux menhirs, l'un B, incliné de 15° (face N) sur la verticale vers le SSE, l'autre C, en verticalité et de deux blocs a et d, gisant sur le sol. B et C jalonnent l'azimut 59° (N 59° E) sur lequel se trouve l'une des extrémités de a, bloc allongé vers le S 15° E (15°). d a l'une de ses extrémités presque à toucher l'autre W de C, sa plus grande dimension est à 285° environ (N 75° W).

La situation des menhirs B et C et du bloc a fait conclure à la réalité d'un alignement auquel appartenait également le bloc d, mais celui-ci a pu être déplacé, tandis que a est tombé sur place. Cet alignement est presque parallèle à l'alignement mégalithique de Escornegou - Malon, et cela à 2 degrés près : on peut donc le considérer comme un jalonnement du lever solsticial d'été dévié vers l'Est, peut être en raison de l'existence d'un bois dont les beaux arbres de S. Seneac seraient les services végétaux. L'alignement est peu distant d'un vaste champ d'affleurlements et de boules de granit porphyroïdes dont des éléments doivent provenir.

DIMENSIONS.

Les menhirs B et C sont distants de 10<sup>m</sup> 6, de milieu en milieu, entre B et a, 3<sup>m</sup>.  
B: section hémicirculaire, périmètre 3<sup>m</sup> 50, h<sup>o</sup> 3<sup>m</sup> 20  
C: section parallélogr. périmètre 3<sup>m</sup> 30, h<sup>o</sup> 3<sup>m</sup> 25  
a longueur 2<sup>m</sup> 75, largeur 5<sup>m</sup> 8 sur l'alignement 1<sup>m</sup> 50 sur l'autre extrémité  
d longueur 3<sup>m</sup> 50, plus grande largeur 1<sup>m</sup> 3

OBSERVATIONS<sup>(7)</sup>

Monument important, comme témoin des anciennes observations. Il y a lieu de profiter de la bonne volonté du propriétaire actuel pour prononcer le classement.

283-94-1909. [14468]

FOUILLES ET TRAVAUX ANTÉRIEURS.

?

OBJETS DÉCOUVERTS<sup>(8)</sup>.

?

rues fragments de silex dans la par-  
celle.

PIÈCES JOINTES<sup>(10)</sup>.

- 1 Consentement du propriétaire au classe-  
ment à titre gracieux ~~par~~
- 1 feuille de documents photographiques (cli-  
chés de l'auteur)

CONDITIONS JURIDIQUES DU CLASSEMENT<sup>(11)</sup>.

PROPRIÉTAIRE.

Monsieur Fortin, Jules René Marie  
Sénateur du Finistère.

BIBLIOGRAPHIE.

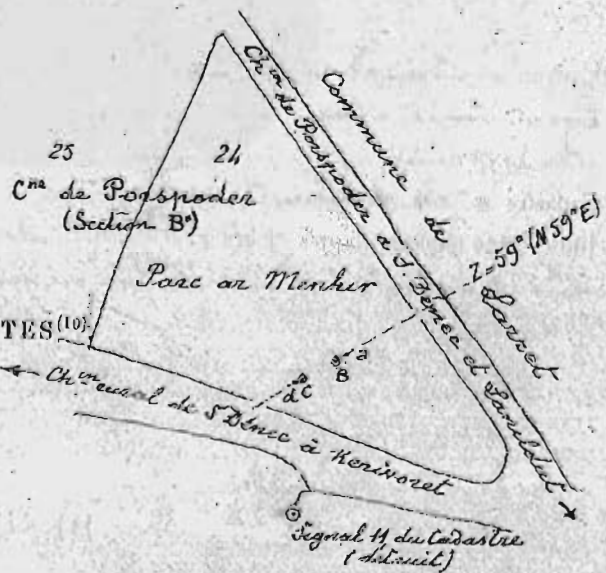
249

Deux menhirs ayant l'un 3<sup>m</sup> 50 et l'autre 5<sup>m</sup> 60  
de hauteur et 1<sup>m</sup> 90 de plus grande largeur, à  
10<sup>m</sup> l'un de l'autre dans un champ le long de la  
route, près de la ferme de S. Dénec.

P. du Chatellier  
(Époques préhistoriques et gauloises dans  
le Finistère)

DOCUMENTS GRAPHIQUES<sup>(9)</sup>.

Echelle de 1/2000<sup>e</sup>



OBSERVATIONS.

Consentant au classement

AVIS DE LA COMMISSION.

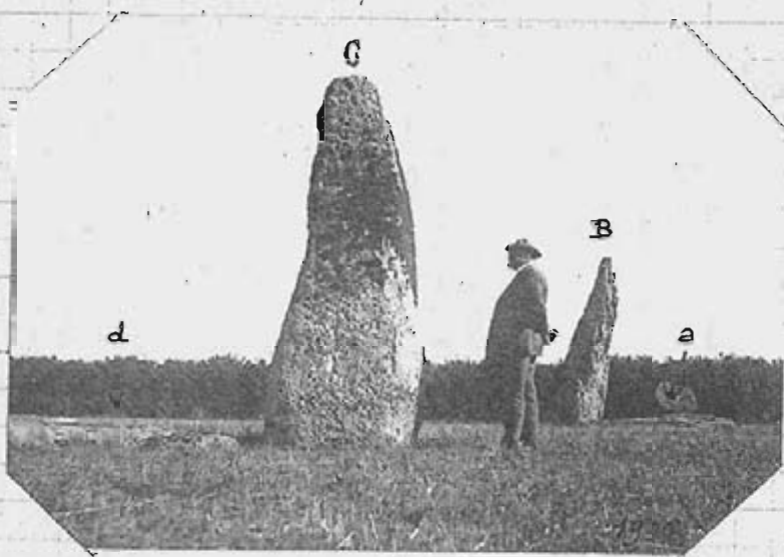
*Pièce n° 2*

Alignement de S. Denec

250

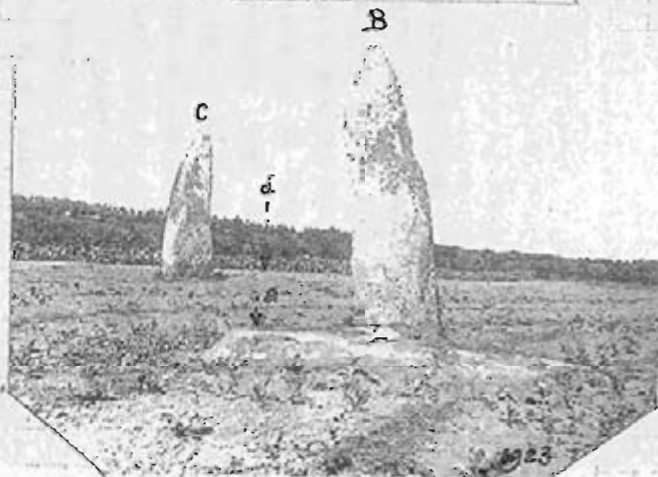
*(aucune modification depuis 1895)*

*Vue n° 1  
prise vers le NE*



*Vue n° 2  
prise vers l'ENE*

*Vue n° 3  
le menhir B vu de l'W*



MOREL E., courrier sans destinataire sur papier à en-tête de l'Institut Finistérien d'Etudes Préhistoriques, Musée Préhistorique de Penmarc'h et avec le logo de la SFEP

21 Juillet 27

J'ai remarqué, depuis plusieurs années, dans la presqu'île S<sup>t</sup> Laurent (entre Argenton et Porspoder) un amas de pierres et terres genre galgal adossé à un massif rocheux contre lequel s'appuie d'autre part les restes d'un monument. Comme on aperçoit quelques restes de repas (patelles etc) à l'angle de cet amas, et du massif rocheux, en examinant les pierres voisines, j'ai aperçu à mi hauteur de l'amas l'extrémité d'une pierre arrondie. Je l'ai dégagée, pour voir si ce n'était pas un percuteur ou quelques pierre ayant été utilisée, et ai eu la surprise de trouver une pierre en forme de cœur allongé - au moins eu [?] comme [?] nature - et dont on paraît avoir légèrement accentué la ressemblance avec un cœur. Il y a dans cette presqu'île S<sup>t</sup> Laurent de nombreux restes : chambre mégalithique sans recouvrement, restes de cromlech, d'anciens retranchements, le dispositif indiqué ci-dessus. J'ai ramené cette pierre de forme curieuse et intéressante en raison de l'endroit où elle se trouvait. Elle paraît d'ailleurs avoir servi de percuteur (éclaté à la pointe) et <sup>1</sup> pourrait être signalée à D<sup>c</sup> M. Baudorien comme suite à ses articles de la Biologie médicale.

<sup>1</sup> (sans adopter ses hypothèses)

L'HOSTIS L. (1933) - Les Mégalithes de Saint-Déneç, en Porspoder (Finistère), *Bulletin de la Société Préhistorique française*, tome 30, p. 127-134.

## I

### La ferme de Saint-Déneç.

La ferme de Saint-Déneç<sup>1</sup> se trouve à cheval sur les deux communes de Larret et Porspoder. Les bâtiments de cette ferme, distants de Larret d'un kilomètre et deux de Porspoder, sont disposés à un travers de champ à gauche de la route qui mène de Porspoder au Roudous en Lanildut où elle tombe perpendiculairement sur la grande route de Saint-Renan à l'Aber-Ildut. Du même côté de la route, deux ou trois cents mètres plus loin que l'entrée de la ferme, commence le chemin qui mène au bourg de Larret. Le Commandant DEVOIR situe cette ferme à S. 41° E. et 1750 mètres du clocher de Porspoder.

## II

### Le champ.

Compris dans la ferme de Saint-Déneç, à 200 mètres de ses bâtiments et de l'autre côté de la route, situé sur le territoire de Porspoder se trouve "Parc ar Mein hir" (Section B du cadastre, n° 24).

Ce champ de forme triangulaire fait coin entre la route de Porspoder au Roudous et le chemin qui, partant de Saint-Déneç, se dirige vers Prat-Paul. C'est ce champ qui contient le groupe mégalithique qui fait le sujet de ce travail et que l'on voit facilement de la route, quand on s'approche de ce champ, quelle que soit la direction d'où l'on vient.

<sup>1</sup> Appartient à M. J. Fortin, ancien Sénateur, Maire de Ploudalmézeau.

## III

### Les mégalithes.

Cet ensemble mégalithique qui comprend deux groupes de deux pierres, l'une levée, l'autre couchée, a été signalé depuis longtemps.

Paul du CHATELLIER le décrit ainsi<sup>2</sup> :

"Deux menhirs ayant l'un 3<sup>m</sup>59 et l'autre 8<sup>m</sup>60 de hauteur et 1<sup>m</sup>90 de plus grande largeur, à 10 mètres l'un de l'autre dans un champ le long de la route, près de la ferme de Saint-Déneç". On remarquera que cet auteur ne mentionne pas les deux pierres couchées.

Ces dernières, le Commandant DEVOIR les considère comme deux menhirs tombés. Il les décrit ainsi<sup>3</sup> -

"4 menhirs dont deux ayant 3<sup>m</sup>50 et 3<sup>m</sup>60 de hauteur. (Les deux autres étant renversés) à 10 mètres l'un de l'autre, près de la ferme de Saint-Déneç, à S. 41° E et 1750 mètres du clocher.

C'est d'ailleurs sous cette indication que cet ensemble mégalithique a été classé monument historique par décret du Ministre des Beaux-Arts en date du 27 décembre 1923.

Nous ne partageons pas cette opinion et nous aurons plus tard, au cours de ce travail, l'occasion d'exposer pourquoi nous pensons que l'ensemble mégalithique de Saint-Déneç comporta deux groupes de deux pierres, l'une levée, l'autre couchée intentionnellement<sup>4</sup>.

Groupe I. — Le plus rapproché de la route de Porspoder au Roudous, il se trouve à 18 mètres du talus qui borde cette route. Il comporte une pierre levée de 3<sup>m</sup>60 ayant à sa base au niveau du sol quatre angles arrondis et mesurant 1<sup>m</sup>30 à la plus grande diagonale et 0<sup>m</sup>80 à la plus petite (fig. 1).

Ce menhir se tient en position légèrement oblique vers l'Est. A 2<sup>m</sup>40 de son pied et à l'Est se trouve étendu une autre pierre qui paraît avoir été déplacée

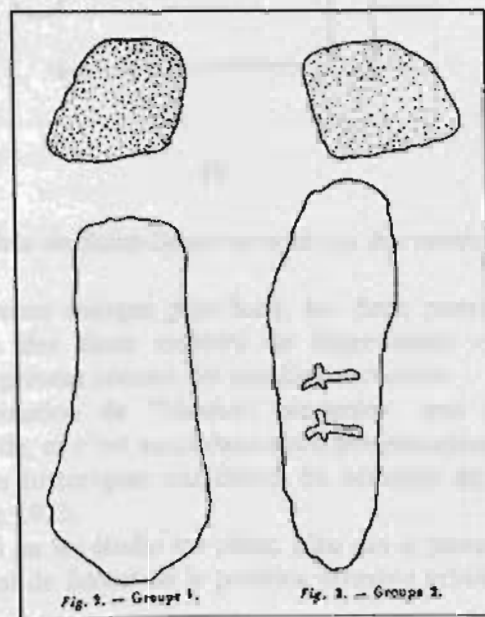
<sup>2</sup> Paul du CHATELLIER - Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère, 1907, p. 153.

<sup>3</sup> Commandant DEVOIR - Archives de l'Institut Finistérien d'Études Préhistoriques au Musée de Penmarc'h.

<sup>4</sup> Ces mégalithes ont été taillés dans des blocs de granit contenant des inclusions d'orthose.

de sa position primitive, ce qui laisse supposer, ainsi que la situation oblique du menhir, que ce groupe a été fouillé.

Cette pierre couchée dont le grand axe est situé approximativement sur la ligne N. S. n'offre, apparemment, aucun caractère intéressant. Elle mesure 2<sup>m</sup>65 sur son grand axe, sa largeur, à 0<sup>m</sup>60 de son extrémité S., est de 1<sup>m</sup>30 et à 0<sup>m</sup>60 de son extrémité N., de 0<sup>m</sup>80 (Fig. 2).



Groupe II. — Ce groupe comporte également une pierre levée haute de 3<sup>m</sup>30 et une pierre couchée.

La pierre levée est à 8 mètres du talus Sud du champ et à 9 mètres de l'autre menhir, un peu décalée vers l'Ouest par rapport à ce dernier. Sa section à la base donne un quadrilatère à angles très émoussés et ayant 1<sup>m</sup>35 sur sa plus grande diagonale.

Au pied de ce menhir et à 0<sup>m</sup>18 de distance vers l'Ouest, se trouve l'extrémité Est de la pierre couchée. Celle-ci a une longueur de 2<sup>m</sup>85, sa plus grande largeur étant de 0<sup>m</sup>90.

Comme pour l'autre pierre couchée son niveau supérieur arrive à 0<sup>m</sup>30 ou 0<sup>m</sup>40 au-dessus du niveau du sol.

Cette pierre couchée présente une particularité extrêmement intéressante : elle porte à sa face supérieure deux sculptures en relief représentant des haches emmanchées néolithiques (Fig. 3).

Chacune de ces deux haches a une longueur de 0<sup>m</sup>47. Si l'on se place dans le prolongement des manches de ces haches, on note que celle de gauche est à un mètre de l'extrémité Ouest de la pierre couchée. La largeur de cette hache est 0<sup>m</sup>24, celle de l'autre est de 0<sup>m</sup>20. Le centre de la première hache est à 0<sup>m</sup>17 du sommet du manche. Le centre de la deuxième hache est à 0<sup>m</sup>20 du point correspondant. De centre à centre ces deux haches sont distantes de 0<sup>m</sup>36. Elles ne sont pas parallèles, la première est perpendiculaire au grand axe de la pierre couchée, la deuxième a son manche un peu tourné vers l'Est. Chacun des manches se termine en haut en forme de crosse.

Nous ne connaissons dans tout le Finistère qu'un autre spécimen de hache gravée en relief. C'est au Mougau en Commana. Une des dalles de l'allée couverte du Mougau porte très nettement une gravure semblable à chacune des deux que nous venons de décrire, bien que de dimensions un peu moindres. La hache du Mougau a une longueur de 0<sup>m</sup>45 d'un bout à l'autre de son manche ; la hache proprement dite a 0<sup>m</sup>16 de long et se trouve à 0<sup>m</sup>09 de l'extrémité de la crosse du manche.

Cette gravure, qui se trouve placée à l'abri, puisqu'à l'intérieur de l'allée couverte, est beaucoup mieux conservée que les deux gravures de Saint-Déneç ; celles-ci ont eu beaucoup à souffrir de leur situation extérieure (Fig. 4).

En dehors de ces trois haches sculptées du Finistère dont nous venons de parler, quelques autres exemples de haches semblables existent encore. L'une a été découverte en Angleterre au fond du petit lac desséché d'Ehenside dans le Cumberland<sup>5</sup> (1). Les autres ont été rencontrées à Locmariaquer (Morbihan) et à l'île Gavrinis (commune de Baden, Morbihan) (Fig. 6).

Celles de Locmariaquer ont été gravées sur les dalles de deux dolmens, la Table des Marchands et le dolmen tumulaire de Mané ar Hroeck.

La plupart de ces haches sculptées ont aussi le manche à crosse comme les haches sculptées du Finistère. Celle de Gavrinis notamment ressemble beaucoup à celles de Saint-Déneç et du Mougau (Fig. 5).

<sup>5</sup> J. DECHELETTE - Manuel d'Archéologie. Tome 1, p. 608.

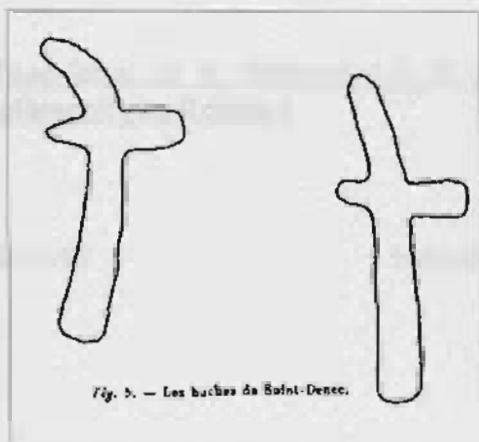


Fig. 5. — Les haches de Saint-Denez.

#### IV

Les pierres couchées de Saint-Denez ne sont pas des menhirs renversés.

Ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, les deux pierres couchées qui reposent aux pieds des deux menhirs de Saint-Denez ont toujours été considérées jusqu'à présent comme des menhirs renversés.

C'est celle dénomination de "Menhirs renversés" que le Commandant DEVOIR leur accorde, et c'est aussi dans cette dénomination qu'elles ont été classées Monuments historiques par décret du Ministre des Beaux-Arts en date du 27 décembre 1923.

Et cependant, quand on les étudie sur place, bien des arguments se présentant à l'esprit qui militent de faveur de la position couchée primitive de ces deux mégalithes :

1° Leur forme qui est nettement plate à leur face supérieure et qui leur donne plutôt une allure de dalle.

2° La situation de l'élément couché du groupe II (0<sup>m</sup>18 du menhir) qui ne pourrait à cause de sa proximité de l'élément levé, avoir été debout que sur son pôle Ouest, ce qui ne se peut pas puisque pour tenir en terre il eut fallu que cette pierre y ait été enfoncée d'au moins un mètre, et c'est précisément à un mètre de l'extrême Ouest que l'on trouve la première hache sculptée. Il serait en effet bizarre que cette gravure ait été placée juste à fleur de sol.

3° La position des haches elles-mêmes dont le manche est dirigé perpendiculairement au grand axe de la dalle, alors que sur les autres pierres gravées le manche des haches est toujours parallèle à ce même grand axe

(exemple l'allée couverte du Mougau et le dolmen tumulaire de Mané ar Hroeck).

4° Les fouilles très sommaires il est vrai, que nous avons faites aux extrémités de ces deux dalles, ne nous ont pas donné de rencontrer le moindre calage ayant pu servir à l'érection de ces pierres.

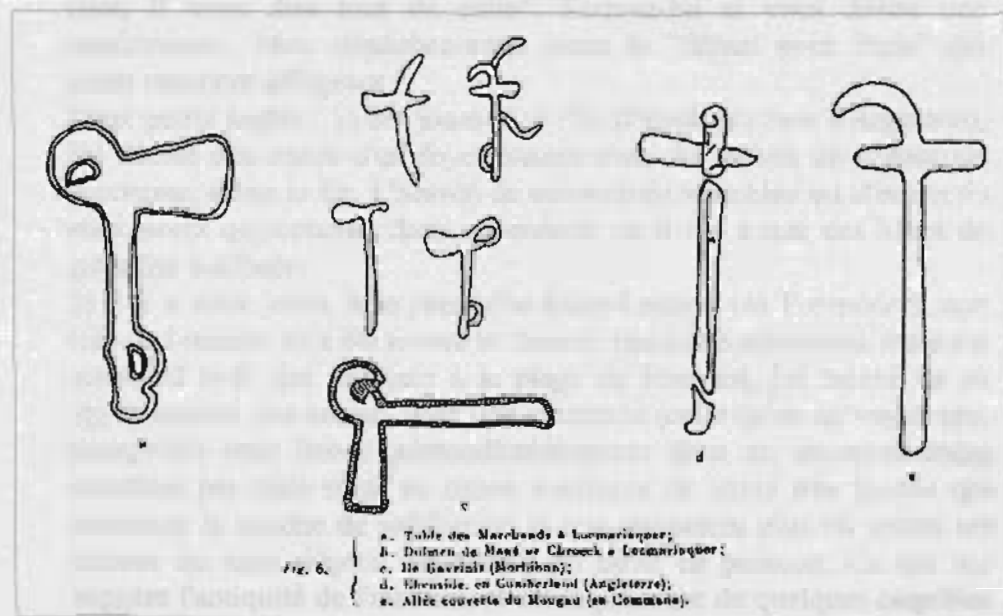


Fig. 6.

- a. Talle des Marchands à Lannarriquer;
- b. Dolmen de Mané ar Hroeck à Lannarriquer;
- c. He Gavrials (Morbihan);
- d. Hachesite, en Guntherland (Angleterre);
- e. Allée couverte du Mougau (en Commane).

#### BIBLIOGRAPHIE

Commandant Bénard Le PONTOIS. - Le Finistère Préhistorique.

James FERGUSSON. - Les Monuments mégalithiques de tous pays (traduit par l'abbé Hamard).

J. DECEHELETTE. - Manuel d'Archéologie préhistorique.

Commandant DEVOIR. - Contribution à l'Inventaire des Monuments mégalithiques du Département (Ecole D'Anthropologie de Paris).

Paul du CHATELLIER. - Les Epoques préhistoriques et gauloises dans le Finistère."



Transcription d'une lettre de A. Estienne à P.-R. Giot, Archives du  
Laboratoire d'Anthropologie, Rennes I

Mercredi 25 août 1959

Argenton (en Landunvez)

Monsieur,

Il est plus que souhaitable, pour la connaissance du Finistère ancien, que vous accordiez votre attention au contenu de cette lettre. Il est urgent que vous veniez prendre livraison - en usant des droit que vous confère votre poste de Chef de la IV<sup>e</sup> Circonscription archéologique -, d'une statuette gauloise trouvée en la commune de Larret (anciennement la plus petite commune de France, et aujourd'hui incorporée à Porspoder, dans cette région où vous fîtes vos premières armes avec le Dr. Lhostis et C<sup>ie</sup>), il y a quelques années. Celui qui l'a achetée, et dans le jardin duquel, en bordure du port d'Argenton (commune de Landunvez), elle se trouve, m'a fait part, tandis que je l'éclairai sur la nature, l'antiquité et la caractère quasi-unique en Finistère de sa trouvaille, m'a fait part de son projet de l'expédier prochainement dans sa résidence de Paris afin d'en faire "un héritage de famille" ; quoiqu'il en soit il ne veut pas la laisser ici, par peur du passage d'un éventuel archéologue. Quoique je sois au mieux avec un tel voisin, depuis longtemps, de tels propos me font bouillir, et, dussé-je me perdre de réputation à ses yeux, ma conscience de futur archéologue (civilisations Précolombiennes) et de mégalithes passionné ne sera en repos que cette statuette n'ait sa place au musée de S<sup>t</sup> Guénolé-Penmarc'h à côté de la stature mutilée de Soumenoc en Plounevez-Lochrist (Finistère). A ma connaissance, c'est la 2<sup>e</sup> du genre dans notre région finistérianne. Il serait regrettable qu'elle aille se perdre dans la foule des statuettes du musée de S<sup>t</sup> Germain-en-Laye, alors qu'ici elle

revêt une si grande signification. Si encore elle a une chance d'échapper des mains d'héritiers peut-être ignorants sur sa nature et, ce qui est plus à craindre, le lieu où elle a été trouvée !! C'est très sérieux, je ne vous fais pas vous déplacer pour rien.

J'en ai parlé au Dr. L. L'hostis de Ploudalmézeau qui m'a dit : "écrivez à Giot, il vous dira tout de suite". Ecrivez-lui si vous désirez une confirmation. Mais dépêchez-vous avant le "départ pour Paris" qui serait vraiment affligeant !

Deux petits à-côté : 1) ces jours-ci, à l'île d'Yock (en face d'Argenton), j'ai décelé des traces d'un foyer ancien avec des débris de céramique (ancienne, selon le Dr. L'hostis) de colorations variables set d'éclats de silex assez quelconque, dans un endroit où il n'y a que des blocs de granulite soliflués.

2) il y a deux jours, à la presqu'île Saint-Laurent (en Porspoder), non loin de l'endroit où a été trouvé le fameux hand-axe acheuléen, mais sur son bord N-E, qui fait face à la plage de Rochard, j'ai trouvé un os apparemment très ancien, dont une extrémité (celle qu'on ne voyait pas, puisqu'elle était fichée perpendiculairement dans un encorbellement constitué par cette sorte de limon loessique de teinte très foncée qui surmonte la couche de solifluxion et que traversent plus ou moins les racines du tapis végétal supérieur) est taillé en poinçon. Ce qui me suggère l'antiquité de l'instrument est la présence de quelques coquilles de brenniques (patelles) très friables, mais en nombre insuffisant pour faire penser à une "œuf" de Kjökkenmødings. Il n'y a pas, comme à la Torche, une multitude de débris.

3) A Argenton même, à l'entrée de la place de Gwen Trez, juste à hauteur de la maison des Estienne, mon père et moi, en 1953, alors que nous ne soupçonnions rien, par ignorance, avons fait rouler sur la grève un lec'h phallique admirablement taillé qui reposait sur une petite murette en pierres-sèches entre lesquelles suintait un mince filet-d'eau. L'ensemble était logé dans l'argile jaune-brun que surmonte du sable d'apport éolien. Sans doute coulait-elle davantage il y a plus ou moins de 3000 ans (la pierre peut être aussi bien du Bronze que du Fer), mais les dunes, que la mer ronge aujourd'hui dans un mouvement inverse,

l'ont sans nul doute "étouffé". Notre voisin, Ch. Pavot (actuellement notre maire de la Commune de Landunvez, dont fait partie Argenton et Kersaint) s'en est emparé et l'a mise à l'honneur dans son jardin à 15 m de là. Je vous le signale simplement. Grâce à l'ouvrage "Le Finistère Préhistorique" de Bénard Le Pontois j'ai appris qu'il s'agit là d'un culte de la fécondité. Les Gaulois ont hérité de ce culte et je connais des exemples de leurs stèles placées sur des sources, à Saint-Dourzal-en-Porspoder, notamment. En 1954, j'ai voulu fouiller méthodiquement l'emplacement du muret, mais mon oncle, dont la maison, placée à 50 mètres de là ne risque absolument rien, m'a forcé à abandonner mes recherches en prétendant que j'allais "détruire toute la dune" et n'a rien voulu entendre à mes désirs archéologiques. Depuis, la mer et le passage des gens ont dégradé le coin bien plus que je ne l'aurais fait. Il faut défendre les intérêts de notre science contre ces abrutis ! N'y a-t-il pas de quoi être catastrophé quand on pense à tant de monuments détruits : par exemple on me rapportait, l'an dernier, que la maison affreuse qui s'est plantée juste à côté du menhir christianisé de Brignogan (sur le chemin de Pontusval) a été bâtie avec des pierres obtenues par le bris d'un énorme dolmen, cassé en morceaux comme du sucre ! Un ensemble de plus qui a été mutilé. Quand on sait que, en face de tels désastres, le Groupe Finistérien d'Études Préhistoriques, passe son temps à ausculter ses archives datant d'avant 1929 il y a de quoi être écœuré. Il faudrait aussi voir ces messieurs dans la campagne, campant au besoin, pendant les congés, et s'occuper de l'entretien et de la réfection des monuments, de leur surveillance aussi : notre coin, pour ne citer que celui-là en exemple, est truffé de lec'hs et divers ensembles qui attendent d'être mis en valeur. Il faudrait empêcher que l'on ne fouille les calages de menhir de Kerloas (en Kerveatous-Plouarzel), dresser (avec les moyens dont on dispose maintenant !) la superbe pierre taillée de Kergadiou-en-Porspoder, relever les menhirs couchés comme il en existe un peu partout, etc ... etc... Il n'y a pas d'argent pour les menhirs couchés, soit, les "mordus" de Préhistoire pourrait y palier en retroussant leurs manches. Cette inertie est scandaleuse. En Amérique, il y a longtemps que tout aurait été mis en valeur, on aurait

transformé la Région en Parc National, fait des jardins autour des monuments ; bref, c'est tout juste si l'on n'aurait pas mis une cloche sur chacun d'eux ! Il est vrai qu'au États-Unis l'on court après les souvenirs alors que nous en avons trop.

J'aurais aimé savoir 1) quelle est l'équipe de saboteurs qui a fouillé quelque quatre ou cinq tumulus situés sur la côte de la commune de Landunvez et où est passé leur contenu. 2) si l'allée couverte de l'Île Verte, en face de Kereller (Kersaint-en-Landunvez) a été fouillée, par qui, et où se trouve son contenu (Bronze, il me semble).

Nous attendons impatiemment votre visite, monsieur l'archéologue. Je me trouve chez mon père, Mr. Pierre Estienne, près du port, à Argenton (Finistère). Il est passionné, comme moi, de l'antiquité de notre région, connaît très bien le Dr Lhostis et quantité de restes qui ont disparu depuis son plus jeune âge. Il compte bien prendre ma suite lorsque je partirai au Mexique et approfondir ce qu'il sait déjà sur nos champs de pierres. Quant à la statuette "gauloise" elle se trouve dans le jardin de Mr. Socquet, dont la maison est située en bordure du port, sur la route qui mène à la cale, et à 100 m. de cette dernière. Son beau-fils, Mr. Laurent, voudrait l'emmener à Paris.

Veillez agréer, Monsieur l'archéologue, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A. Estienne

Marcel Soquet  
Quai du Port  
Argenton  
Landunvez  
1.37 à Porspoder

chez M. Pierre Estienne  
Argenton  
Landunvez

## COUPLES ET SOLITAIRES

En matière de mégalithisme, la région du Bas-Léon se caractérise par une abondance de menhirs dont certains s'élèvent en solitaires, et parfois très haut, dominant le sol environnant, comme l'aiguille de Kerloas en Plouarzel, tandis que d'autres, tels les jumeaux de Kergadiou en Plourin, vont par couples ou par petits alignements.

C'est ainsi qu'un peu à l'est du village de Mezdoun en Porspoder et de l'autre côté de la route qui vient du Pontic, au milieu d'un champ qui occupe l'angle d'un chemin de terre, deux menhirs sont plantés, leurs grandes faces tournées au nord et au sud. Comme tous les monuments de la région, ils sont taillés dans la granulite locale à gros éléments de feldspath rose. Le plus grand, occidental, mesure 4,15 mètres. Le second, plus petit mais plus gros, n'a que 3,70 mètres de hauteur. Le terrain plat, les talus environnants ne permettent aucune vue dégagée, si ce n'est sur la maison de Mezdoun, à quelques centaines de mètres.

Quand on rejoint de là Kervezennec et la route qui va du bourg de Porspoder à Lanildut, avant de franchir le vallon, en face du hameau de Traonigou, on découvre sur la droite deux autres menhirs de granit rosé, disposés en ligne à 60° de la boussole. Celui qui est situé le plus à l'ouest mesure 4,15 mètres de hauteur, exactement comme la pierre occidentale de Mezdoun, mais son périmètre de base est légèrement moins long. Sa forme, assez particulière, arrondie et étroite, s'infléchit légèrement à partir d'un mètre du sol, ce qui lui donne une allure un peu dansante. Quant son congénère, il se trouve engagé dans le talus de clôture. Il n'a que 3 mètres d'élévation totale.

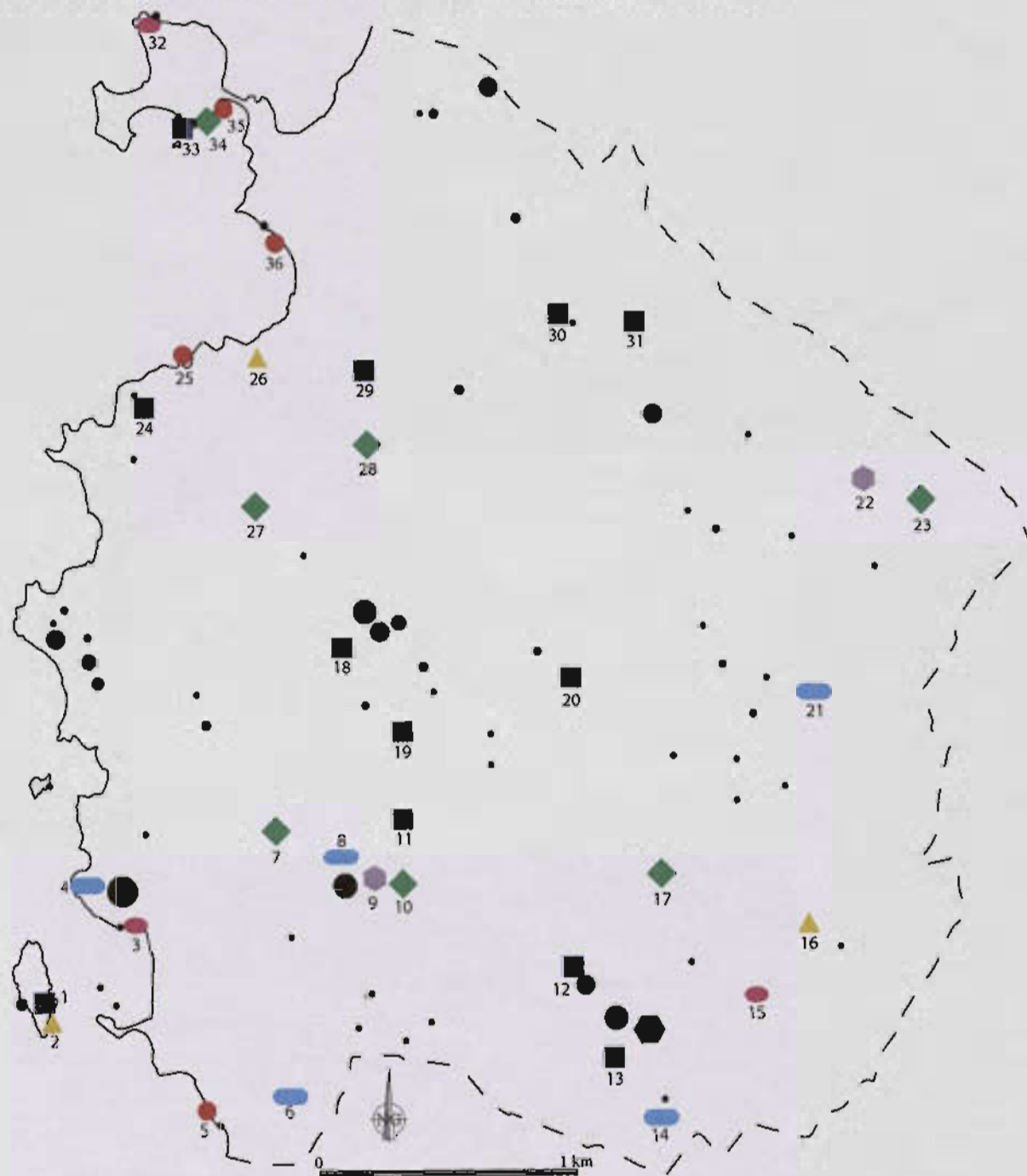
Un petit plus au nord, un menhir de 3 mètres se dresse à Kerivoret, au sud des maisons de Prat-Joulou à petite distance d'un dolmen qui le domine légèrement. La pierre est taillée en coupe rectangulaire et plantée de telle manière qu'elle présente ses petites faces à 65° de la boussole. Quant au

dolmen, il n'en reste que cinq supports debout formant une chambre que recouvre une dalle plate et large. Un montant abattu sans doute le premier du couloir disparu, se tient près de l'entrée qui s'ouvre à 120° de la boussole, donc sensiblement au sud-est.

A moins d'un kilomètre de ce site, vers l'est, un groupe de trois menhirs, en granulite rosée, avoisine le hameau de Saint-Déneç et en porte le nom. Deux des menhirs, d'une hauteur de 3,30 mètres et de 3,15 mètres, sont debout, en alignement à l'azimut de 60°. La troisième pierre, abattue et largement enfoncée dans le sol, montre sur sa face supérieure deux haches emmanchées, gravées en relief, d'un dessin assez grossier qui les fait ressembler à des croix à tête inclinée en crosse.

Au-dessus de tous ces monuments règne en solitaire, plus au nord, le beau et grand menhir de Kerhouézel qui se rattache par sa taille et par sa stature au groupe de ceux de Kerloas et de Kergadiou. Situé au milieu d'un champ sur le plateau auprès d'une ferme et en position dominante - un château d'eau dresse la tête un peu plus au nord -, il est façonné lui aussi dans cette même granulite à feldspath rose qui abonde ici. Très régulier, quadrangulaire, soigneusement apprêté en faces légèrement bombées et en pointe équilibrée, il monte jusqu'à 6,40 mètres au-dessus du sol.

REPARTITION DES SITES ARCHEOLOGIQUES DE LA COMMUNE DE PORSPODER  
(PREHISTOIRE - PROTOHISTOIRE - PERIODE GALLO-ROMAINE - MOYEN-AGE)



ATTRIBUTION CHRONOLOGIQUE

- Paléolithique
- Néolithique
- ▲ Age du Bronze
- ◆ Age du Fer
- ◆ Gallo-romain
- Moyen-Age
- Indéterminé

MATERIEL DIFFUS

Nombre d'objets par site  
(principalement Néolithique  
et Age du Bronze)

- 1-9
- 10-19
- 20-29
- 30-39
- 40-49
- 50-59
- 60-69
- 70-79

● Site mésolithique  
de Mezdown (102)

NATURE ET NOM DES SITES

- 1 - Mégalithes de l'île Melon
- 2 - Fragments d'urnes de l'île Melon
- 3 - Amas coquillier de Penn ar Gored
- 4 - Tumulus de Penn ar Gored
- 5 - Mobilier lithique de Mentiby
- 6 - Affleurement de Coatéozen
- 7 - Stèle de Kervézenoc
- 8 - Mobilier céramique de Saint-Ourzal
- 9 - Affleurement de Park ar Groaz, Saint-Ourzal
- 10 - Stèle de Saint-Ourzal
- 11 - Menhirs de Traonigou
- 12 - Dolmen de Poulliot
- 13 - Menhirs de Mezdown
- 14 - Enclos de Gorré-Minihy
- 15 - Souterrain de Gorré-Minihy
- 16 - Tumulus de Penfrat
- 17 - Stèle de Kervénou
- 18 - Dolmen et menhir de Kerivoret
- 19 - Menhir de Calès
- 20 - Ensemble mégalithique de Saint-Dénec
- 21 - Enclos de Leurgueur
- 22 - Mobilier de Larret
- 23 - Stèles de Larret
- 24 - Dolmen du Dreff
- 25 - Mobilier lithique de la Garchine
- 26 - Sépultures de Créac'h ar Groaz
- 27 - Stèle de Prat Paul
- 28 - Stèle du Dreff
- 29 - Bloc à cupules du Spernoc
- 30 - Menhir de Prat Bihan
- 31 - Grande stèle de Kerhouezel
- 32 - Mobilier céramique de la Salle Verte
- 33 - Ensemble mégalithique de Porz ar Verret
- 34 - Briquetage de la Presqu'île Saint-Laurent
- 35 - Mobilier lithique de la Presqu'île Saint-Laurent
- 36 - Mobilier lithique du Gratz

12 DEC. 2003

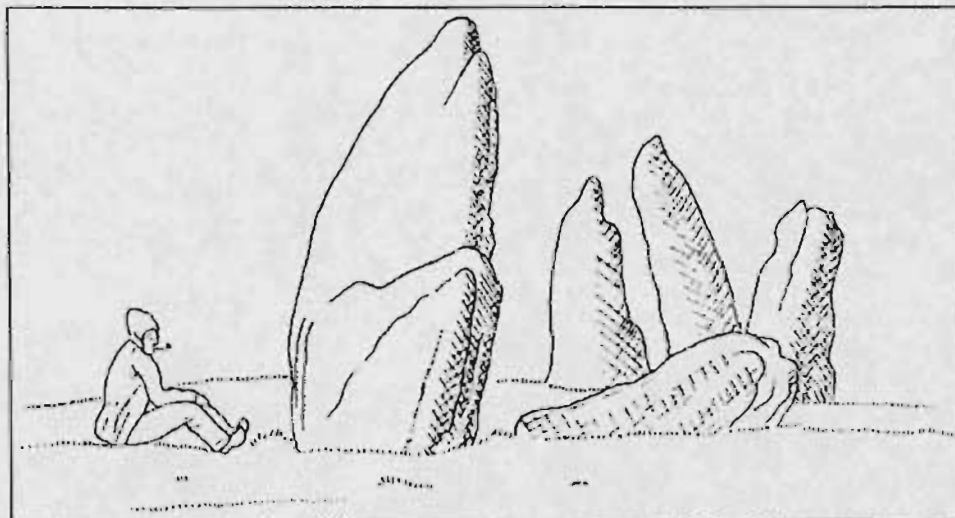
Décembre 2003

Yvan Pailler, Yohann Sparfel, Anne Tresset,

avec les contributions de  
Marie Balasse, Catherine Dupont, Sandie Giovannacci, Bernard Hallégouët, Jérémie Josselin,  
Agnès Laure, Sandrine Pacaud

PROSPECTIONS ARCHEOLOGIQUES SUR L'ARCHIPEL DE MOLENE (FINISTERE)  
et  
SONDAGE DU SITE NEOLITHIQUE FINAL DE BEG AR LOUED (ILE MOLENE)

Prospection thématique n° 2003/003



Ensemble mégalithique sur l'île Béniguet (Chevalier de Fréminville, début XIX<sup>e</sup> siècle)

Laboratoire "Anthropologie, Préhistoire  
et Quaternaire Armoricains"  
UMR 6566



UMR 6038 du CNRS

Magasin d'outillage Emeraude



ESA 8045



CNRS  
CENTRE NATIONAL  
DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE



Penn-ar-Bed



19446

## SOMMAIRE

FICHE SIGNALÉTIQUE .....	4
REMERCIEMENTS .....	5
PRESENTATION DES AUTEURS.....	6
<b>PROSPECTIONS ET RELEVÉS.....</b>	<b>7</b>
<b>I) LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES.....</b>	<b>8</b>
A. BÉNIGUET.....	9
B. KEMENEZ .....	17
C. LEDENEZ KEMENEZ .....	22
D. TRIELEN .....	24
E. ENEZ AR C'HRIZIENN.....	25
F. MOLÈNE.....	26
G. LEDENEZ VRAZ .....	33
H. LEDENEZ VIHAN.....	33
I. BALANEG .....	34
J. BANNEG .....	34
<b>II) AFFLEUREMENTS A CUPULES.....</b>	<b>34</b>
A. BALANEG .....	34
B. LEDENEZ KEMENEZ .....	36
C. TRIELEN .....	36
<b>III) LE "COFFRE" DE TRIELEN .....</b>	<b>37</b>
A. LOCALISATION DU SITE .....	37
B. HISTORIQUE DE LA DÉCOUVERTE .....	38
C. LES RAMASSAGES DE SURFACE .....	38
1. <i>Le mobilier lithique</i> .....	39
2. <i>La malacofaune</i> .....	40
3. <i>Les restes de vertébrés</i> .....	40
4. <i>Les structures</i> .....	42
D. UNE ÉROSION DÉVASTATRICE.....	44
E. LES OPÉRATIONS PROPOSÉES.....	44
1. <i>La nécessité de prélèvements d'urgence</i> .....	45
2. <i>Le suivi du site</i> .....	45
F. FINANCEMENTS ET PARTICIPANTS .....	45
<b>IV) ARCHÉOZOOLOGIE (A. TRESSET).....</b>	<b>46</b>
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>47</b>

## SONDAGE DU SITE NEOLITHIQUE FINAL DE BEG AR LOUED.... 48

<b>I) HISTORIQUE .....</b>	<b>48</b>
A. SITUATION GÉOGRAPHIQUE .....	48
B. HISTORIQUE DE LA DÉCOUVERTE .....	51
C. LES OBJECTIFS DU SONDAGE .....	52
<b>II) LA CAMPAGNE DE JUIN 2003.....</b>	<b>53</b>
A. L'IMPLANTATION DES SONDAGES .....	53
B. DESCRIPTION DE LA STRATIGRAPHIE (B. HALLEGOUET) .....	55
C. LES MÉTHODES DE FOUILLE .....	56
<b>III) LA CULTURE MATÉRIELLE .....</b>	<b>64</b>
A. ETUDE PRÉLIMINAIRE DU MOBILIER LITHIQUE (J. JOSSELIN, Y. PAILLER, Y. SPARFEL).....	64
B. LA CÉRAMIQUE (S. GIOVANNACCI).....	73
ASPECTS TECHNOLOGIQUES.....	73
ASPECTS TYPOLOGIQUES ET DÉCORS .....	74
<b>IV) L'ÉCONOMIE DE SUBSISTANCE.....</b>	<b>77</b>
A. MAMMIFÈRES ET MICRO-MAMMIFÈRES (A. TRESSET).....	77
B. NOTE PRÉLIMINAIRE À L'ANALYSE DE LA MALACOFAUNE (C. DUPONT) .....	83
1. Méthode.....	83
2. Les espèces présentes.....	83
3. Les perspectives d'étude.....	84
C. ALIMENTATION ET SAISONNALITÉ DES NAISSANCES DU BÉTAIL NÉOLITHIQUE : UNE ÉTUDE ISOTOPIQUE ( $\delta^{13}\text{C}$ , $\delta^{18}\text{O}$ ) SUR LES RESTES DENTAIRES (M. BALASSE) .....	85
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>89</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>91</b>
<b>I. LE CARNET DE BORD DE BEG AR LOUED .....</b>	<b>91</b>
<b>II. ARTICLES DE JOURNAUX.....</b>	<b>108</b>
<b>III. AUTORISATIONS .....</b>	<b>110</b>
<b>RAPPORTS ET PUBLICATIONS.....</b>	<b>113</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>113</b>

## FICHE SIGNALÉTIQUE

Numéro d'opération : 2003/003

Intitulé : Méolithique et Néolithique dans l'archipel de Molène et le littoral bas-léonard

Nature des opérations : Prospection thématique et sondage

Titulaire de l'autorisation préfectorale : Yvan Pailler

Département : Finistère

Communes : Ile Molène, Le Conquet

Carte IGN : TOP 25, 0317 OT, Ouessant

SONDAGE DE BEG AR LOUED (du 02 au 23 juin 2003)

Commune : Ile Molène

Lieu-dit : Beg ar Loued

Coordonnées Lambert II étendu : X : 60,300 et Y : 2401,880

Parcelle, section cadastrale : commune non cadastrée

Propriétaires : La partie terrestre est propriété de la commune de Molène ; pour ce qui concerne la partie située sur l'estran, l'accord a été délivré par la DRASM (Direction Régionale de l'Archéologie Sous-Marine)

Coût des opérations :

Hébergement : 1100 €

Nourriture : 3500 €

Frais de transport : 350 €

Autres (matériel, ouvrages, etc) : 1594,80 €

Analyses :

- Prospections : relevés topographiques au GPS différentiel centimétrique : 2751,20 €

- Sondage de Beg ar Loued : étude de la malacofaune : 1829 €

    cinq datations <sup>14</sup>C AMS : 2250 €

    analyses isotopiques : 1500 €<sup>1</sup>

Financements :

Subventions Conseil Général du Finistère : 5350 €

Subventions Ministère de la Culture : 5350 €

Programme APN "Les débuts de l'élevage sur le littoral et dans les îles du Nord-Ouest européen" (resp. A. Tresset ; crédits CNRS) : 4175 € (frais de fonctionnement et d'analyse) ainsi qu'un ordinateur portable (2290 €) et un GPS (930 €).

<sup>1</sup> Les datations <sup>14</sup>C et les analyses isotopiques sont en cours de réalisation.



## REMERCIEMENTS

Depuis le début de nos recherches sur l'archipel de Molène, il y a trois ans, nous avons pu compter sur l'intérêt, le soutien et l'assistance de nombreuses personnes :

- Les gestionnaires et propriétaires des îles de l'archipel : **Bretagne Vivante-SEPNB**, **Louis Brigand**, conservateur de la Réserve naturelle d'Iroise, ainsi que les membres du Comité consultatif ; **Louis-Gérard d'Escricenne**, conservateur de l'île Béniguet, **Pierre Yésou**, conseiller scientifique ; **Goulven de Kergariou**, propriétaire de l'île Litiri ;
- **Le Conservatoire du littoral** et son délégué pour la région Bretagne, **Denis Bredin**, gestionnaire de l'île Kemenez. Nous remercions également les anciens propriétaires de cette île et particulièrement **José d'Arcque** ;
- Le Conseil municipal de Molène : **Marie-Thérèse Callac-Olivier** (maire), **Philippe Richard** (secrétaire de mairie), **Jean Corolleur** (premier adjoint), **Robert Berthélé** et **René Masson** (membres du conseil municipal) ;
- Les gardes de la Réserve naturelle d'Iroise - **Jean-Yves Le Gall**, **David Bourles** - et les gardes de l'ONCFS - **Michel Claise**, **Stéphane Morilleau** et **Jacques Nisser** - pour leur aide précieuse sur le terrain ;
- **Michel Le Goffic** qui nous a prêté le niveau de chantier et la mire télescopique appartenant au Service départemental de l'Archéologie ;
- **Marie-Pierre Tanguy** et **Yann Le Goff**, propriétaires de la Chimère, où nous avons logé durant le sondage de Beg ar Loued ;
- **Yves-Marie Paulet**, **Jacques Grall**, **Michel Le Duff** (Institut Universitaire Européen de la Mer) qui nous ont rendu visite lors du sondage de Beg ar Loued ;
- **Michel Pascal** (DR à l'INRA) pour ses conseils et encouragements concernant l'analyse des restes micromammaliens ;
- **Jacques Querré**, propriétaire du magasin d'outillage Émeraude de Ploudaniel, qui nous a offert du matériel de fouille ;
- **Pierre Guéguen** pour son aide lors de la préparation du sondage de Beg ar Loued ;
- **Gérard Auffret** et **Georges Guillerm** grâce auxquels nous avons tenté de nous rendre jusqu'à l'île Litiri ;
- **Louis Lacase** et **Jean Maout** pour l'intérêt qu'ils ont manifesté à nos travaux ;
- Nous n'oublions pas ceux qui ont participé aux prospections et au sondage de Beg ar Loued : **Christine Boujot**, **Karyne Debue**, **Anette Flageul**, **Yves Guéguen**, **Ewen Ihuel**, **Jérémie Josselin**, **Christine Lefèvre**, **Aude Leroy**, **Antoine Lourdeau**, **Valérie-Emma Leroux**, **Grégor Marchand**, **Alexis Martin**, **Jacky Meslin**, **Laurent Moalic**, **Ghislaine Pittuit**, **Virginie Pospisil**, **Jean-Yves Tinévez**.

Nos opérations ont été financées par le **Ministère de la Culture**, le **Conseil général du Finistère** et le **CNRS** (projet ATIP "Les débuts de l'élevage sur le littoral et dans les îles du nord-ouest de l'Europe" ; UMR 5197, Archéozoologie, histoire des sociétés humaines et des peuplements animaux).

## PRESENTATION DES AUTEURS

**Marie Balasse**, Chargée de Recherche au CNRS, UMR 5197 du CNRS, ESA 8045, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris ; [balasse@mnhm.fr](mailto:balasse@mnhm.fr)

**Catherine Dupont**, Post-doctorante de l'Université de Paris I, Collaboratrice de l'UMR 6566 du CNRS, Université de Rennes I et de l'UMR 5197 du CNRS - Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris ; [Catherine.Dupont@ifrance.com](mailto:Catherine.Dupont@ifrance.com)

**Sandie Giovannacci**, Etudiante en DEA, Université de Paris I ; [sandie.giovannacci@netcourrier.com](mailto:sandie.giovannacci@netcourrier.com)

**Bernard Hallégouët**, Maître de conférence en géographie, Université de Bretagne Occidentale ; [hallegouet.bernard@wanadoo.fr](mailto:hallegouet.bernard@wanadoo.fr)

**Jérémie Josselin**, Chargé d'étude lithique ; [josselinj@hotmail.fr](mailto:josselinj@hotmail.fr)

**Agnès Laure**, Chargée d'étude, GéolitoMer, LETG UMR 6554, Nantes ; [agnes.laure@libertysurf](mailto:agnes.laure@libertysurf)

**Christine Lefèvre**, Maître de Conférences du Muséum, ESA 8045, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris ; [lefevre@mnhn.fr](mailto:lefevre@mnhn.fr)

**Sandrine Pacaud**, Chargée d'étude, GéolitoMer, LETG UMR 6554, Nantes ; [PACAUD.Sandrine@wanadoo.fr](mailto:PACAUD.Sandrine@wanadoo.fr)

**Yvan Pailler**, Doctorant au CRBC, UMR 6038 du CNRS, Université de Bretagne Occidentale ; [yvan.pailler@club-internet.fr](mailto:yvan.pailler@club-internet.fr)

**Yohann Sparfel**, Doctorant au CRBC, UMR 6038 du CNRS, Université de Bretagne Occidentale ; [yohann.sparfel@wanadoo.fr](mailto:yohann.sparfel@wanadoo.fr)

**Anne Tresset**, Chargée de Recherche au CNRS, ESA 8045 du CNRS, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris ; [atresset@mnhn.fr](mailto:atresset@mnhn.fr)

## PROSPECTIONS ET RELEVES

Deux missions de prospections ont été organisées en 2003.

La première s'est déroulée du 3 au 7 février. Elle réunissait Yohann Sparfel, Anne Tresset, Alexis Martin et Antoine Lourdeau et avait pour objectifs principaux de mener des prospections archéologiques complémentaires sur Banneg et Balaneg et d'effectuer des relevés de structures mégalithiques sur Trielen. Elle avait aussi été l'occasion de prélever des carcasses d'oiseaux et des pelotes de réjection afin de mieux cerner les modalités d'accumulation naturelle des ensembles osseux sur le littoral en milieu non ou peu anthropisé et établir un référentiel (mode de décomposition des carcasses, signatures caractéristiques des différents prédateurs...) utilisable par les archéozoologues confrontés à des problèmes de distinction entre ensembles archéologiques et dépôts naturels.

Au mois d'avril, Georges Guillerm, par l'intermédiaire de Gérard Auffret, a accepté de nous conduire jusqu'à l'île Litiri depuis Porspaul (Lampaul-Plouarzel). Des problèmes mécaniques nous ont contraints à abandonner à mi-trajet.

Au cours de la seconde mission, du 20 au 24 octobre, nous avons poursuivi les relevés topographiques au GPS des monuments préhistoriques de l'archipel. L'équipe, composée d'Yvan Paillet, Jérémie Josselin, Valérie Emma Leroux, Sandrine Pacaud et Agnès Laure, s'est rendue, avec l'aide des gardes de l'ONCFS et de la Réserve Naturelle d'Iroise, sur Béniguet, Kemenez, Trielen, Enez ar C'hrizienn, Molène, Ledenez vraz, Ledenez vihan et Balaneg.

## I) LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES

A l'image des cairns et tumulus, les pierres dressées de l'archipel ont subi de nombreuses déprédations causées par les fermiers et les goémoniers pour les besoins de la construction d'habitations, de fours à goémon et de murets. Ces dégradations ont été nombreuses sur Molène et Béniguet.

Il est difficile d'estimer le nombre de pierres dressées ayant disparu. Il faudrait pouvoir comparer la situation actuelle à celle d'anciens inventaires, à condition que ceux-ci soient le plus complet possible et accompagnés de cartes de localisation, de descriptions détaillées et de photographies ou de plans. Or, aucun document de ce type n'existe : l'inventaire le plus exhaustif, celui réalisé par P. du Chatellier (1901), est loin de répondre à toutes ces exigences. Les difficultés que nous avons rencontrées pour retrouver les monuments signalés par cet archéologue peuvent autant s'expliquer par des destructions que par les localisations imprécises données par l'auteur ou des conditions d'observations actuelles moins favorables qu'il y a un siècle. Le vocabulaire employé par nos prédécesseurs complique aussi les rapprochements que nous pourrions établir entre leurs observations et les nôtres. Le terme "*cromlec'h*" fréquemment employé par P. du Chatellier renvoie-t-il, comme on l'entend aujourd'hui, à une enceinte de pierres dressées ou aux vestiges d'une chambre de tombes à couloir ? Par leurs dimensions modestes, les monuments que nous avons observés sur Trielen et Molène nous font penser qu'il s'agit plutôt de vestiges de sépultures de plans circulaires délimitées par de petites dalles plantées.

Les documents iconographiques font malheureusement défaut pour le XIX<sup>e</sup> siècle, mis à part deux lithographies exécutées par le Chevalier de Fréminville sur l'île Béniguet. Dans les années 1900, A. Devoir réalise une importante série de clichés photographiques de mégalithes de Béniguet, Kemenez, Trielen, Molène et Ledenez vras.

Grâce au cadastre napoléonien (1840) de Trielen, on connaît l'existence d'une pierre dressée à l'angle d'une habitation du hameau, alors que toute trace de cette pierre a disparu aussi bien sur le terrain que de la mémoire des personnes fréquentant l'île. Dans le sud-est de Molène, un menhir encore dressé au début du XX<sup>e</sup> siècle, comme l'attestent des photographies d'A. Devoir, est aujourd'hui couché le long d'un sentier.

Les tumulus et les cairns paraissent avoir subi davantage de dégradations. Les secteurs les plus touchés ont été le nord-est de Molène (hélicoptère et gare maritime) où A. Devoir avait repéré quatre dolmens dont un seul existe encore, mais très dégradé. Quelques habitants de l'île nous ont d'ailleurs confirmé la destruction de vestiges archéologiques lors de la réalisation des travaux d'aménagement. Sur l'île Béniguet, plusieurs monuments ont également été détruits, notamment dans les années 1950, à l'occasion de la remise en culture des parcelles par la Fédération départementale des chasseurs.

Les relevés au GPS différentiel centimétrique ont été réalisés du 20 au 24 octobre 2003 par Sandrine Pacaud et Agnès Laure. Le renouvellement du matériel de levé topographique du Laboratoire GéolitoMer a permis de couvrir une superficie plus importante de terrain dans un temps plus court. Seule une partie des données a pu être traitée par S. Pacaud et A. Laure, à cause du peu de temps écoulé entre l'exécution des relevés et la date de remise de ce rapport.

Les plans que nous présentons ci-dessous seront donc amenés à être précisés : par exemple, par le choix des courbes de niveau afin de mieux mettre en évidence certaines élévations discrètes ou la

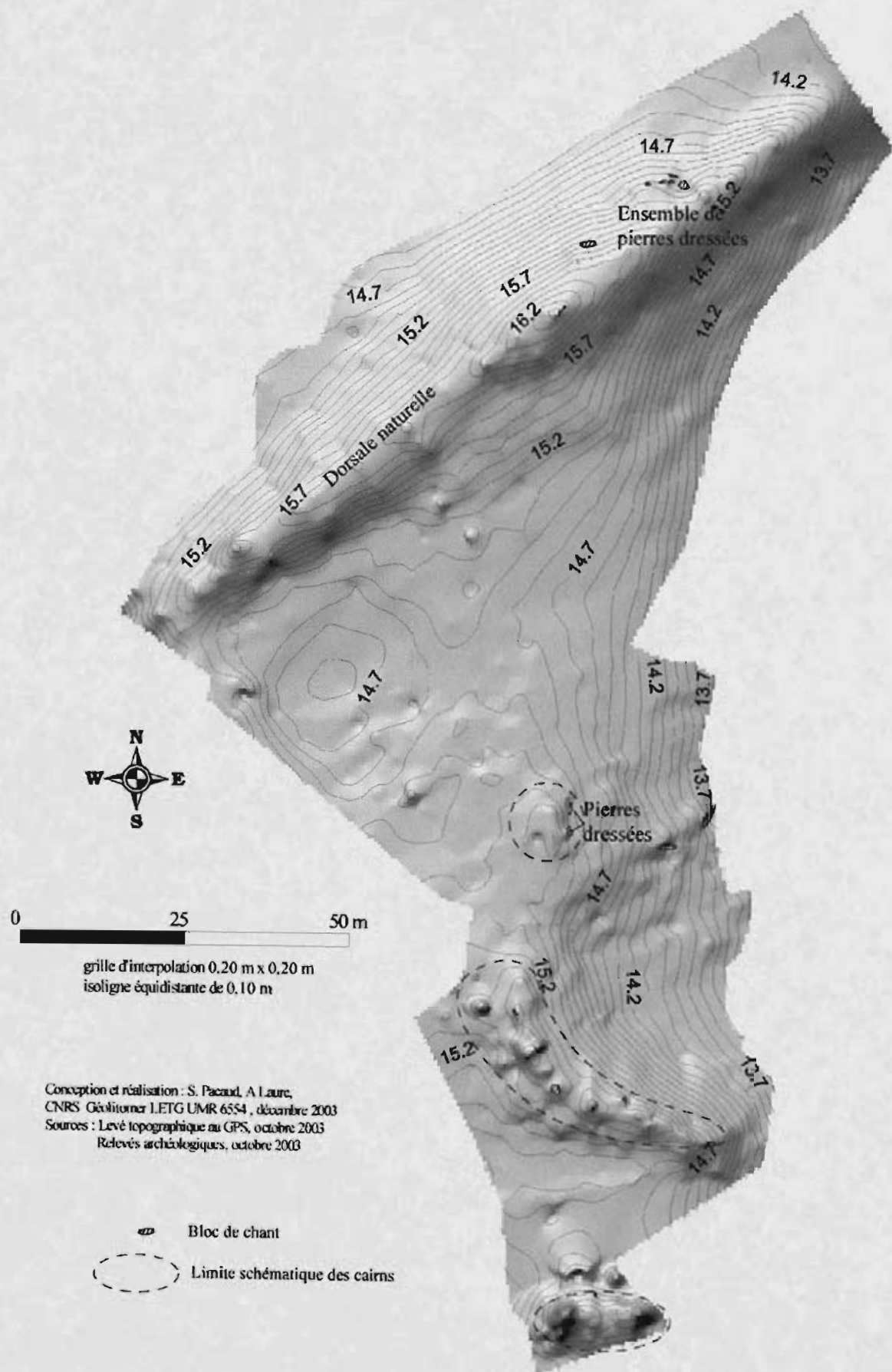
réalisation de zooms sur certains monuments. Plusieurs relevés n'ont pas encore été traités informatiquement : ils sont signalés dans le texte et seront intégrés à notre prochain rapport.

#### A. BÉNIGUET

Les comptes-rendus décrivant les monuments néolithiques de l'île Béniguet sont nombreux : par ordre chronologique, mentionnons les textes de Hesse (1835), P. du Chatellier (1901), A. Devoir (1909, Archives Lab. Anthr., Rennes I), P.-R. Giot (1965, Archives Lab. Anthr., Rennes I), M. Le Goffic et B. Grall (1994). Leur confrontation révèle la disparition d'une quantité importante de monuments, notamment des sépultures (coffres, probable allée couverte).

Pour une vision générale du patrimoine de l'île, nous renvoyons au texte rédigé par M. Le Goffic (1994). Nous nous contenterons, ici, de rapporter les observations complémentaires que nous avons réalisées.

Au sud du hameau, dans les parcelles 39 et 40, sont visibles les vestiges de plusieurs structures mégalithiques : du nord au sud, un ensemble de pierres dressées, deux pierres dressées (dont l'une porte des cupules), deux dalles dressées à quelques mètres à l'est, un tumulus de forme arquée et un dernier tumulus ovale.



**Ensembles mégalithiques au sud du hameau sur l'île Béniguet (parcelles 39 et 40)**

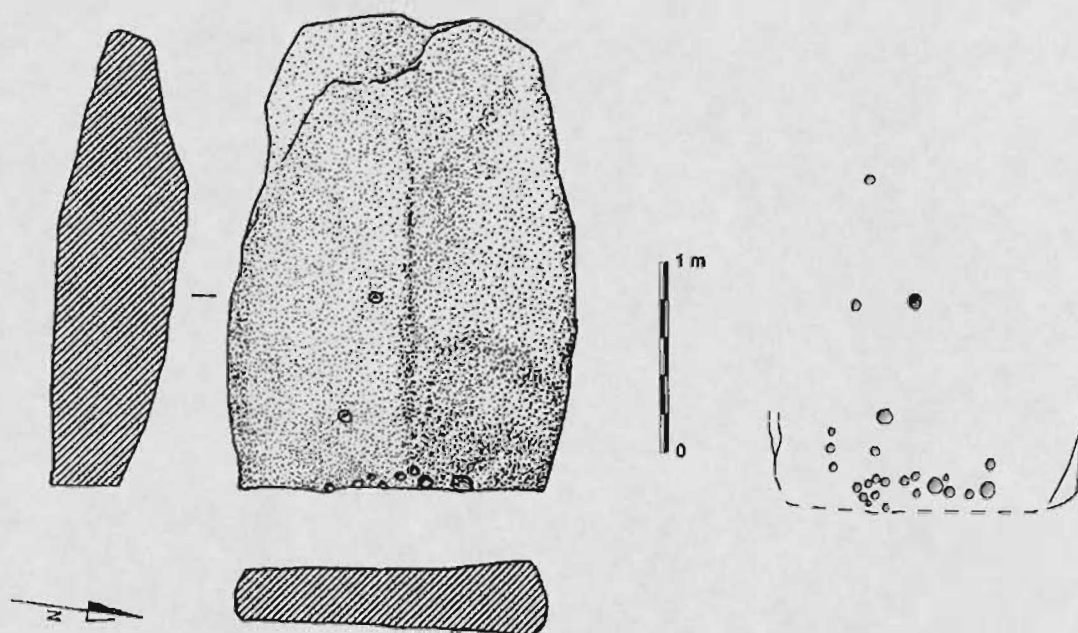
Au nord du monument précédent, un ensemble de huit pierres dressées est érigée sur la dorsale orientée N-O / S-E. Cette ligne de crête naturelle semble avoir été surélevée par un ajout de matériaux meubles. Dans sa partie la plus septentrionale les vestiges d'un muret de pierre sèche délabré est encore observable. L'examen du relevé topographique semble indiquer que les trois pierres dressées au sud sont insérées dans un tertre bas allongé qui se dégage mal de la dorsale. Cette élévation mesurerait entre 80 et 106 m de long pour 30 m de large et 0,5 à 0,7 m de hauteur. Une des pierres se distingue par ses dimensions (hauteur approximative : 2,50 m). Ce n'est pas sa seule caractéristique puisqu'elle est naturellement de forme anthropomorphe (photo ci-dessous). De plus, elle est parfaitement visible de partout, sauf depuis la pointe sud de l'île, et donne l'impression d'un guetteur juché sur un point haut.



**Ensemble mégalithique sur la dorsale orientée N-O/S-E (à gauche, le menhir anthropomorphe)**  
(cliché V. E. Leroux, octobre 2003)

A quelques mètres au nord du point culminant de l'île (16 m), deux menhirs sont plantés côte à côte, à peu de distance l'un de l'autre. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, ils étaient incorporés dans un "tertre", d'environ un mètre d'élévation. Lors du passage de M. Le Goffic (1994), l'érosion du tertre avait permis à ce dernier de repérer une dizaine de cupules. Le tertre, aujourd'hui très arasé, se distingue encore sur le relevé présenté précédemment. L'érosion a été d'autant plus active que le monument est érigé sur une pente douce. Sur le relevé que nous avons exécuté en octobre 2003, on peut observer 26 cupules. Une d'entre elles se démarque nettement de l'ensemble par sa section conique et sa profondeur plus importante. Cette différence nous incite à la séparer des autres et à lui attribuer un âge plus récent. Les cupules sont plus ou moins circulaires avec des diamètres compris entre 2,5 et 8 cm. Elles sont peu nombreuses dans la partie moyenne du menhir et sont concentrées dans les cinquante premiers centimètres à partir de la base actuellement visible.

En contrebas de cet ensemble, à l'est, deux pierres longues plantées de chant sont considérées par M. Le Goffic (1994) comme les restes d'un dolmen.



**Relevés du menhir à cupules**  
 (à gauche, Le Goffic, 1994 ; à droite, Pailler, Josselin, Leroux, 2003)



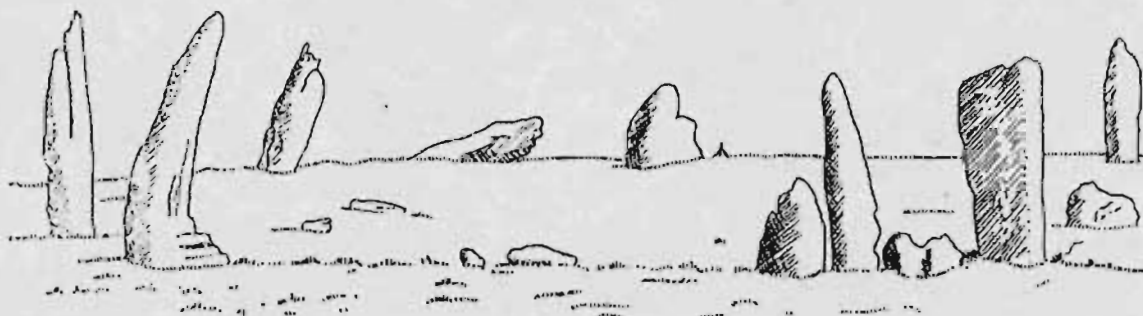
**Le menhir à cupules de Béniguet**  
 (cliché V. E. Leroux)



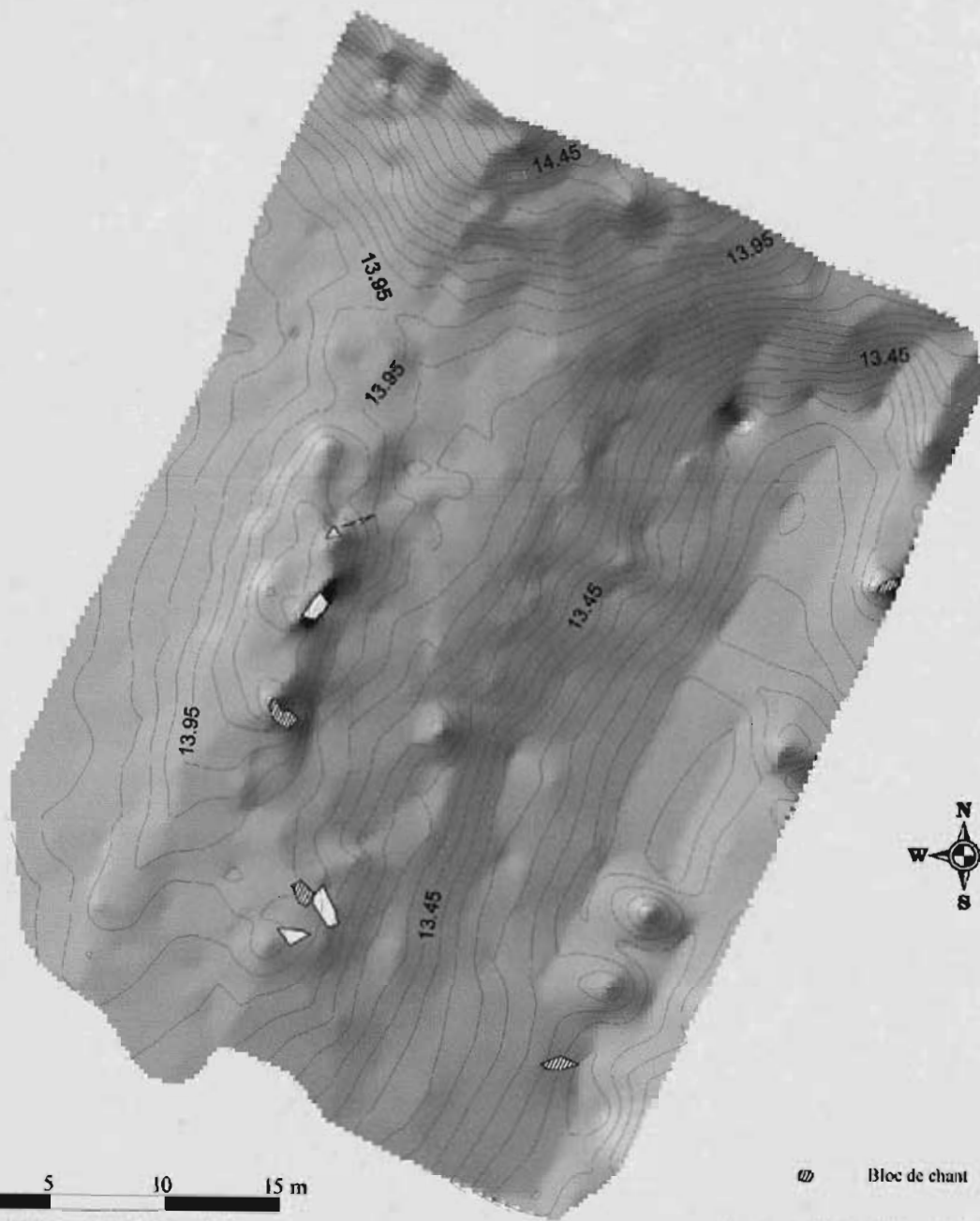
Le tumulus, situé plus au sud, étonne par sa forme arquée. Si nous avons pu penser à un moment que cette accumulation était le résultat d'un épierrage par les fermiers, la découverte de trois dalles de chant plantés dans la masse du monument indique qu'il s'agit bel et bien d'un tumulus. Ses dimensions sont 45 m en longueur pour une largeur maximale de 12,5 m à l'ouest qui décroît progressivement et une élévation de 0,50 m.

A 24 m au sud du précédent, un tumulus ovale mesure environ 23 m de long et 9 m de large et suit une orientation est-ouest. Deux dômes sont présents aux extrémités : celui occidentale atteint 1 m de hauteur, le second 0,60 m. M. Le Goffic (1994) décrit le dôme occidental comme *"une structure quadrangulaire de forme pyramidale qui pourrait être la base d'un moulin à vent qui existait autrefois [...]"*

Sur le point haut de la partie septentrionale de l'île, existent encore les vestiges d'une enceinte mégalithique qui devait être de forme sub-circulaire si l'on en croit le dessin réalisé par le Chevalier de Fréminville dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (ci-dessous). D'après cette illustration, l'enceinte était composée à l'époque de 10 pierres dressées et d'une fortement inclinée, de dimensions variables. Il subsiste aujourd'hui quatre menhirs, un bloc fortement incliné et quelques dalles gisant à terre. Certaines des pierres les plus occidentales sont implantées dans un tertre qui mesure environ 15 m de longueur pour 7-8 m de largeur pour seulement 35 cm d'élévation au maximum. A quelques mètres au nord de ce monument, s'élève un autre tertre plus marqué dans le paysage (environ 70 cm d'élévation) qui se situe à cheval sur plusieurs parcelles séparées par des murets de pierres sèches (Le Goffic, 1994 ; Paillet, Sparfel, 2002).




**L'enceinte mégalithique de Béniguet**  
(dessin : Chevalier de Fréminville in Giot, Hallégouët, 1980)



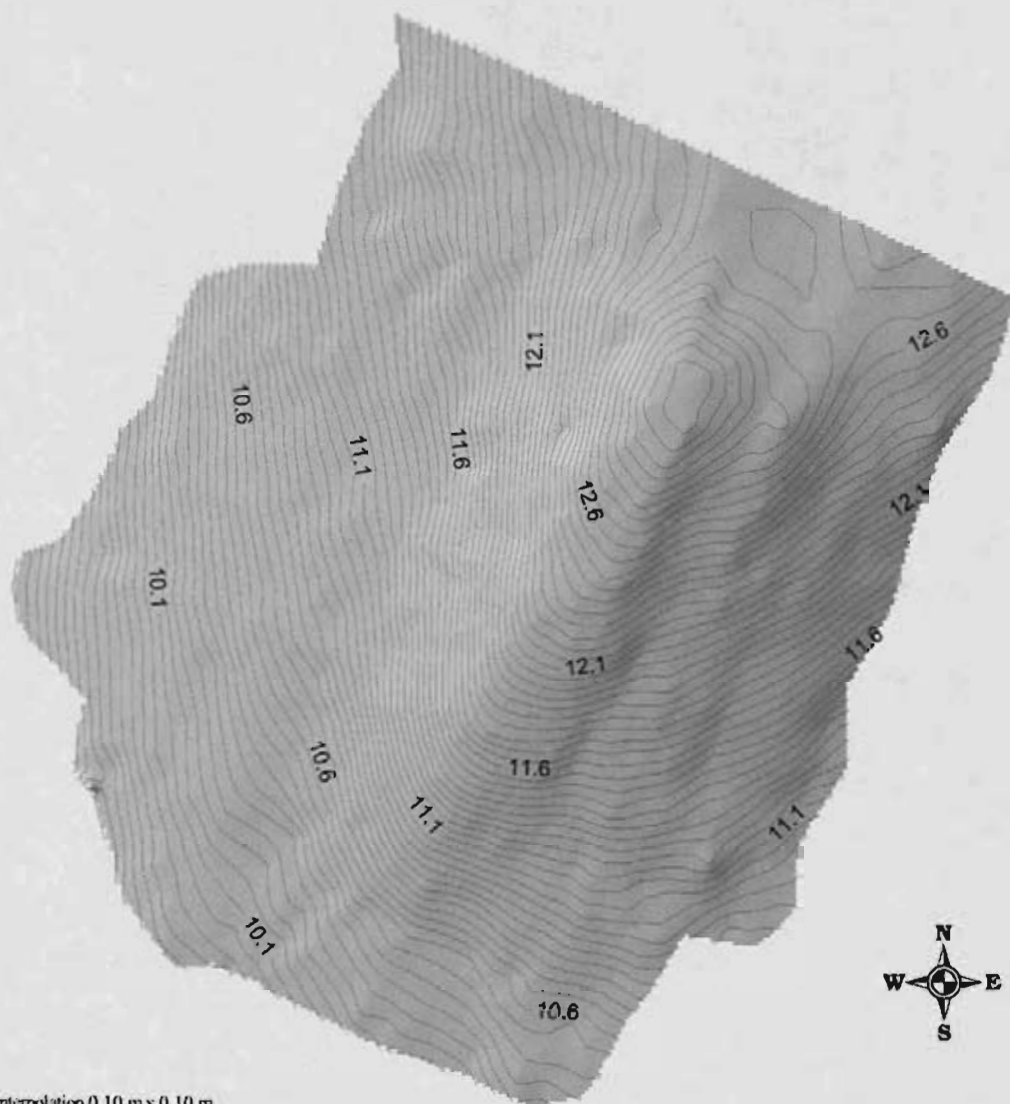
0 5 10 15 m

grille d'interpolation 0,10 m x 0,10 m  
isoligne équidistante de 0,05 m

 Bloc de chant

Conception et réalisation : S. Pacaud, A. Laure,  
CNRS Gésolitoir L'ETG UMR 6554, décembre 2003  
Sources : Levé topographique au GPS, octobre 2003  
Relevés archéologiques, octobre 2003

### Terre et vestiges de l'enceinte mégalithique sur l'île Béniguet



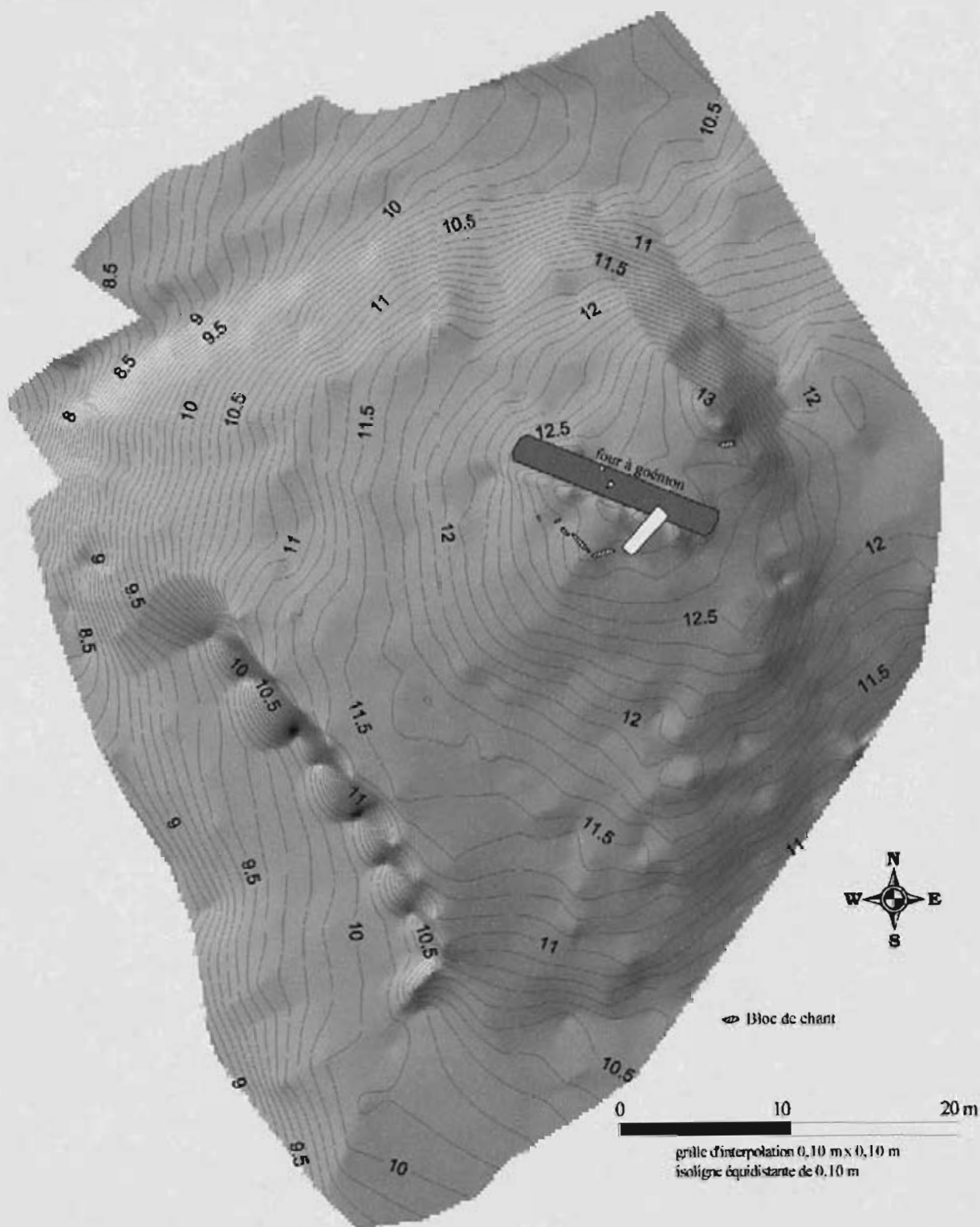
grille d'interpolation 0,10 m x 0,10 m  
isoligne équidistante de 0,05 m

Conception et réalisation : S. Picaut, A. Laure,  
CNRS Géotomer LITG UMR 6554, décembre 2003  
Sources : Levé topographique au GPS, octobre 2003  
Relevés archéologiques, octobre 2003

0 10 20 30 m

### Tertre dans la parcelle 33 sur l'île Béniguet

Nous avons déjà effectué à l'aide d'un niveau de chantier un premier relevé du tertre allongé implanté dans la parcelle 33 (ci-dessus) qui descend en pente douce vers le hameau (Pailler *et al.*, 2003, p. 58-59). Le plan et les coupes obtenus étaient difficilement conciliables avec l'exigence de précision des relevés jusqu'ici réalisés dans l'archipel. Afin d'uniformiser les relevés des monuments, nous avons choisi d'en faire un levé au GPS. Le monument, orienté N-E / S-O, mesure plus de 50 m de long, près de 16 m de large dans sa partie septentrionale et seulement une dizaine de mètres dans les deux-tiers de sa partie méridionale. Sur l'emplacement de ce tertre, A. Devoir représentait au début du XX<sup>e</sup> siècle trois dolmens dont il ne subsistait déjà que quelques supports. Les travaux agricoles sont probablement la cause de la faible élévation du tertre.



### Tumulus à la pointe sud-est sur l'île Béniguet

Un tumulus de forme sub-circulaire (ci-dessus) se dresse sur la pointe de Louédéguet, au sud-est de l'île, au point coté 13 sur la carte IGN. Les contours de l'enveloppe sont irréguliers. Le bord N-E du monument est quasiment rectiligne sur une vingtaine de mètres et pourrait indiquer la façade du monument. Le monument a conservé entre 1 m et 1,50 m d'élévation pour un diamètre d'environ 27 m. Comme l'a noté M. Le Goffic (1994), plusieurs dalles de chant émergent de

quelques centimètres de l'enveloppe. Une grande dalle posée à plat pourrait correspondre à un élément de couverture. Au S-O, en contrebas du tumulus est visible une échancrure rectangulaire de 28 m de longueur qui peut être une aire de séchage du goémon - il y en a plusieurs alentours -, à moins qu'il ne s'agisse de la carrière d'extraction de matériaux pour la construction du tumulus. L'hypothèse d'une aire de séchage pourrait trouver une confirmation dans la présence d'un four à goémon aménagé au sommet du tumulus. Ce point devra être clarifié à l'occasion d'une prochaine mission.

## B. KEMENEZ

L'ensemble mégalithique, surnommé "Les oreilles" par les îliens (renseignement José d'Arcque), se situe dans la moitié orientale de l'île, légèrement en contrebas du sommet (13 m). Il est implanté dans la parcelle 54 à proximité du talus qui fait la séparation avec la parcelle 55. A notre arrivée sur le site, seules les deux pierres plantées étaient visibles, les ronces et les fougères envahissant toute la parcelle. Un débroussaillage a permis de repérer quatre autres pierres, deux couchées et deux autres fortement inclinées.

Une cinquantaine de centimètres séparent les deux menhirs à leur base. Ces deux menhirs sont de formes irrégulières, sans mise en forme apparente, et atteignent des hauteurs d'environ 3 m. Celui situé à l'ouest mesure à 0,80 m de la base 1,25 m de large et 0,50 m d'épaisseur. Le second, incliné vers le sud-est, a une section de 1,08 m et 0,36 m au même niveau.

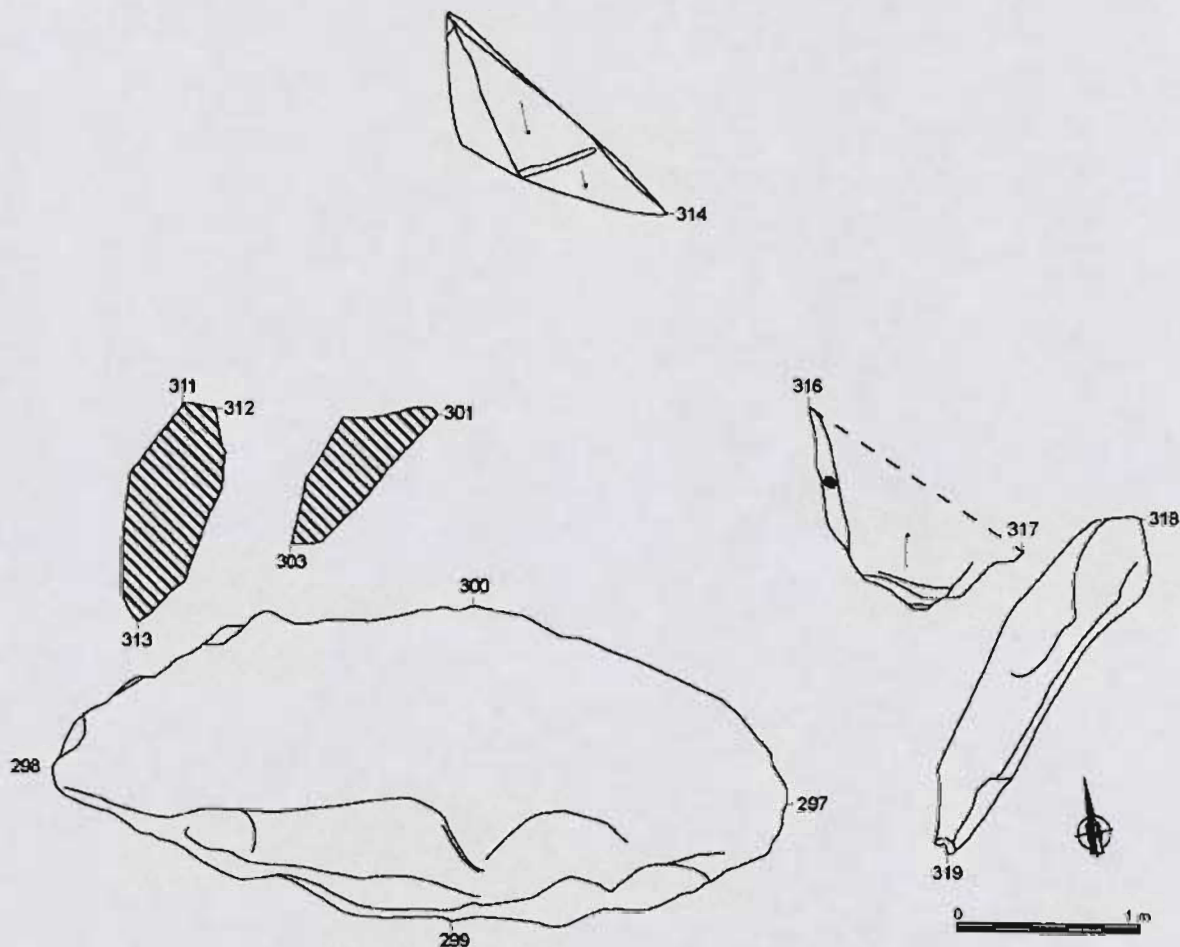
A peu de distance au sud de ces deux pierres, une grande dalle de 4,04 m de longueur et 1,72 m de largeur maximale gît au sol. L'extrémité occidentale est légèrement plus effilée. A quelques mètres, du nord vers l'est, on trouve trois autres pierres : la première est très inclinée (1,64 m de long), tout comme la deuxième (1,40 m de long ; une possible cupule est visible sur son bord occidental). La troisième, couchée, mesure 2,12 m en longueur et 0,50 m en largeur.

Les descriptions de cet ensemble par P. du Chatellier et A. Devoir (courrier daté du 5 mars 1909, Archives du Laboratoire d'Anthropologie, Rennes I) diffèrent peu de celle que nous venons de donner. La lecture de leurs comptes-rendus est surtout intéressante par la mention d'autres dalles dans le voisinage probablement dissimulées par la végétation lors de notre passage. Voici la description de l'ensemble par P. du Chatellier (1901) : "*dans la partie Est de l'île, sur sa côte Sud, [un] ensemble de deux chambres dolméniques ruinées et de trois menhirs dont deux ont 3 mètres de haut sur 1 m. 20 et 1 m. 10 de largeur à la base, et le troisième 1 m. 90 de haut. Une grande dalle renversée, de 3 m. 80 de long sur 2 mètres de large, est à 6 mètres de la paroi d'une des chambres.*" Pour confirmer cette description, on peut également citer l'extrait d'un texte inédit d'A. Devoir qui signale, à 6 au sud de la grande dalle couchée, trois pierres plantées "*sur une longueur de 5 mètres [formant] sans doute la paroi d'une chambre dolménique : [celle] du milieu a 1,80 mètres de large.*" Selon lui, d'autres éléments de l'ensemble ont pu être détruits pour la construction de murets. Enfin, il évoque la présence de nombreux coffres dans le voisinage.

Le calque d'un dessin du Chevalier de Fréminville, conservé dans les archives du Laboratoire d'Anthropologie de Rennes I, est censé représenter un ensemble mégalithique de Béniguet (reproduit en couverture). Pourtant aucun des ensembles de menhirs que nous avons observés sur cette île ne semble correspondre à l'illustration et c'est plutôt vers l'ensemble des Oreilles (Kemenez) que nous nous tournerions malgré quelques différences.

Lors de notre visite, les mauvaises conditions météorologiques et le manque de temps nous ont empêché de réaliser toutes les observations nécessaires, que ce soit à propos de l'ensemble que

nous avons décrit ou des structures évoquées par nos prédécesseurs. Il serait bon, au cours d'une prochaine mission, de vérifier si les dalles et les coffres signalés au début du XX<sup>e</sup> siècle sont toujours présents. Par analogie avec ce qui a été observé sur Béniguet, on pourrait aussi s'interroger sur l'existence d'un tertre à proximité des menhirs, tant cette association paraît récurrente sur l'archipel. Il faudrait alors procéder à un débroussaillage de grande étendue.



**Plan de l'ensemble mégalithique surnommé "Les oreilles"**

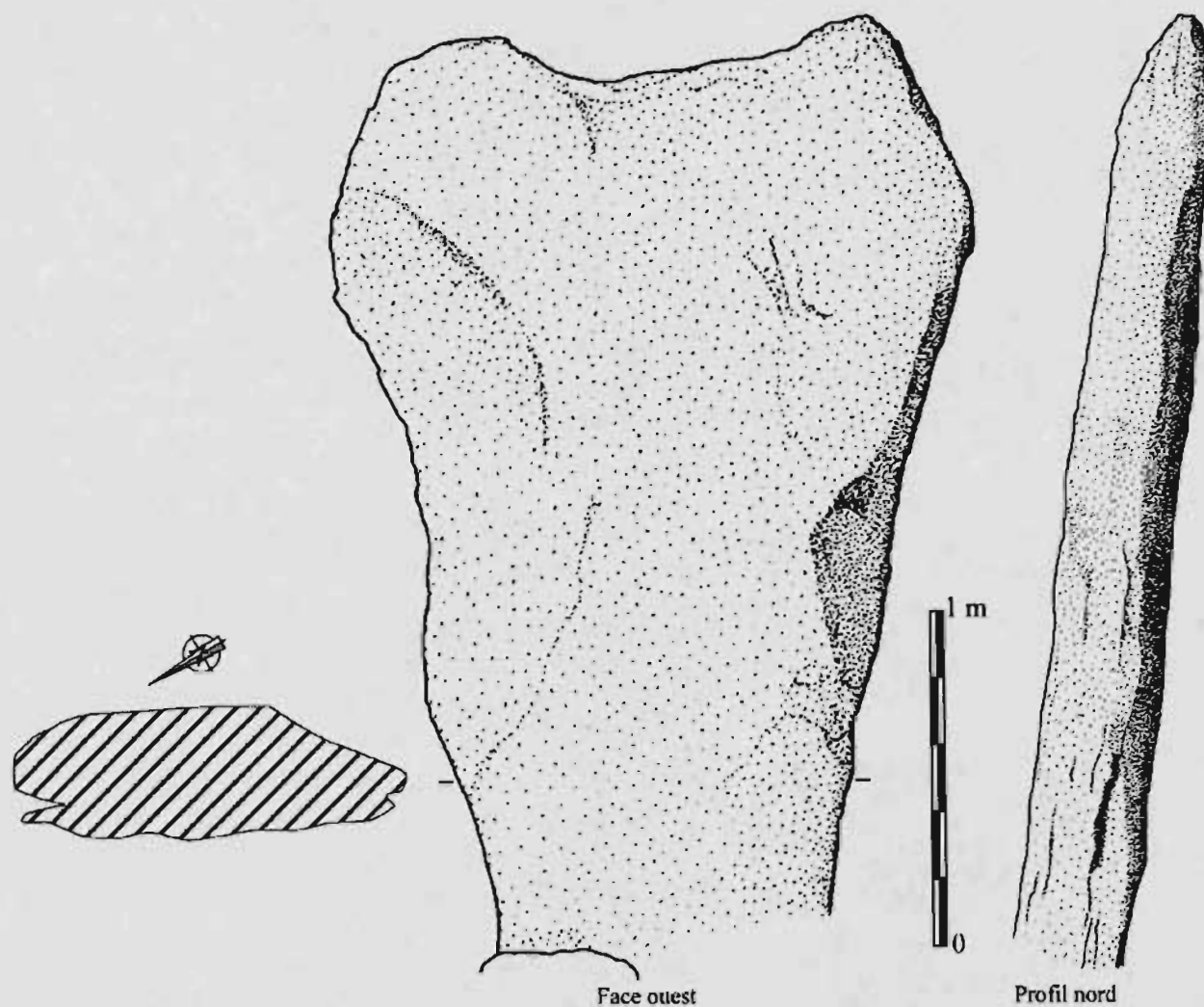
(Relevé : Y. Pailler, J. Josselin, 21/10/2003 ; Points cotés au GPS : S. Pacaud, 06/12/2001)



**Vue des "Oreilles" depuis le nord-est (Cliché Y. Sparfel, 06/12/2001)**

L'extrémité occidentale de l'île, appelé Beg ar Groas, est richement dotée en mégalithes, comme l'avaient déjà remarqué, en leur temps, P. du Chatellier et A. Devoir. Nous avons décidé d'effectuer le relevé topographique d'une superficie importante de cette pointe pour mieux mettre en évidence l'organisation des monuments. Faisons remarquer que ces monuments ont largement été perturbés par les aménagements des goémoniers dans la première moitié XX<sup>e</sup> siècle.

A l'est, dans l'angle d'une parcelle, se dresse un grand menhir surnommé "L'éléphant" (renseignement José d'Arcque). Ce surnom est inspiré de la silhouette de la pierre, plus large au sommet qu'à sa base et pourvue d'un sommet semblable au dos d'un éléphant, surtout lorsqu'on observe la pierre depuis le hameau. D'après nos photographies, le menhir mesure 2,85 de haut. Il s'élargit progressivement de la base (0,90 m) jusqu'au trois quart de la hauteur où il atteint sa largeur maximale, 1,90 m. A titre de comparaison, les dimensions indiquées par P. du Chatellier (1901) sont respectivement 2,95, 2, 1 et 0,50 m (pour l'épaisseur). Quelques pierres de calage sont visibles à la base de la face tournée vers l'ouest.



Face ouest  
**Menhir occidental de Kemenez, dit "L'éléphant"**  
(dessin : Y. Sparfel)

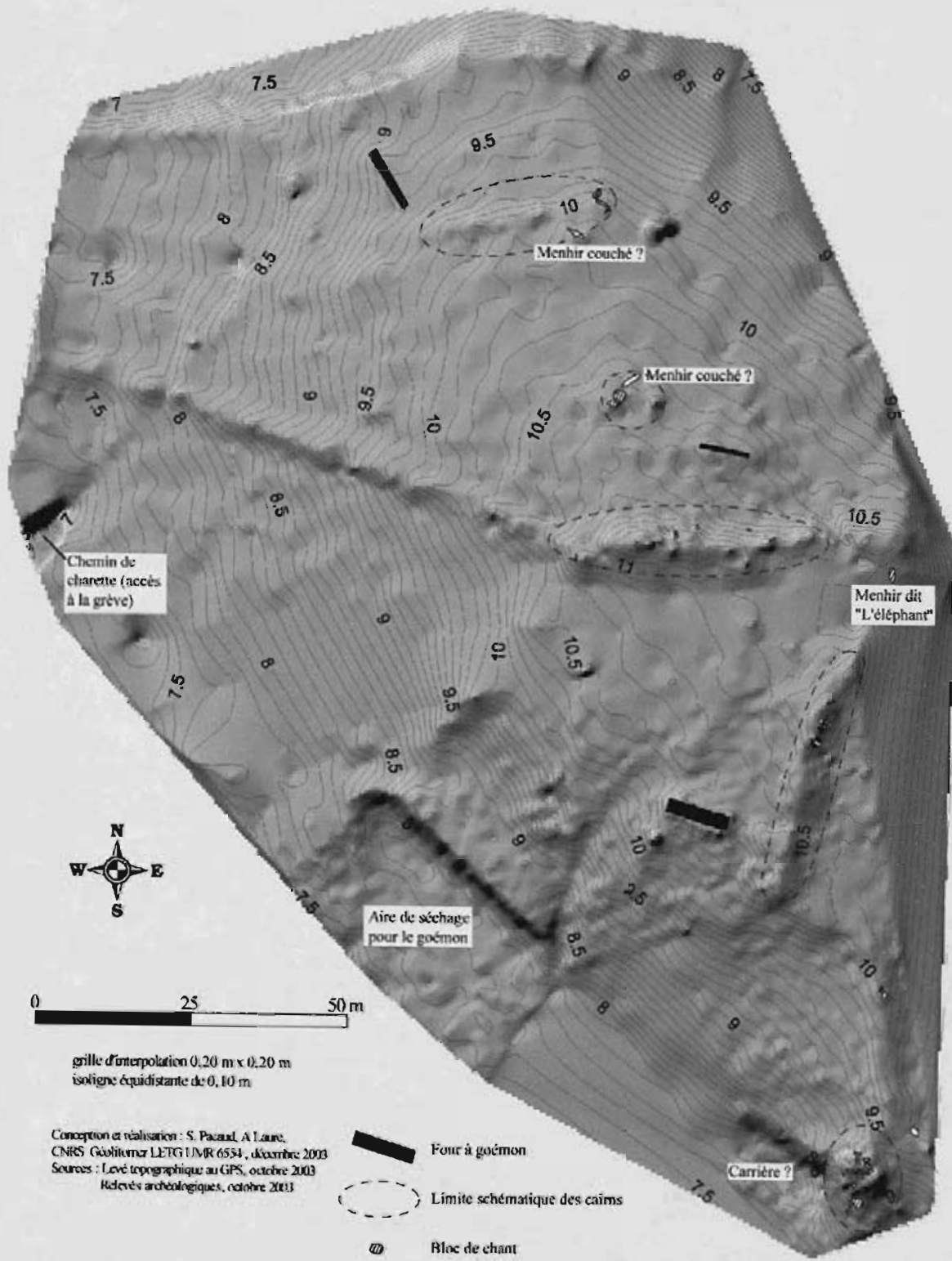
A quelques mètres du menhir, un long tumulus, orienté est/ouest, s'étend sur 44 m de longueur et 14 m de largeur. Son élévation est de 0,60 m. Plusieurs dalles de chant et blocs épars émergent de la masse du monument. De l'extrémité occidentale part un talus long de 87 m. Le rapport chronologique entre ce talus et la tumulus est incertain. Néanmoins, la morphologie du talus se rapproche d'autre talus que nous avons reconnu sur Ledenez Kemenez, Trielen et Molène. A l'est du tumulus, une autre anomalie topographique s'observe : s'agit d'un autre tumulus ou du départ d'un nouveau talus ?

Plus au nord du tumulus précédent, de grandes dalles couchées à proximité de petites dalles plantées (sépultures ruinées selon A. Devoir) pourraient correspondre à d'anciennes pierres dressées. Dans ce secteur, P. du Chatellier (1901) répertoriait déjà une "*allée couverte ayant deux grandes tables, accompagnée d'un menhir de 3 m. 45 de haut sur 0 m. 75 de large, monument orienté Nord 20° Est*" et "*à 40 mètres Ouest du précédent, [un] autre menhir renversé et dolmen orienté Nord 20° Est.*" La précision apportée quant à la position couchée du second bloc, semble sous-entendre que le premier est dressé. Le passage consacré par A. Devoir (1909) à cet ensemble vient contredire cette impression : "*Les restes du second groupe occupent toute la pointe ouest de l'île, qui est appelée Beg ar Groas ; ils comprennent un beau menhir debout, haut de 2,95 mètres, large de 2 mètres au sommet et d'un mètre à la base, sur une épaisseur de 0,30 mètre, d'autres menhirs probables dont un de 3,45 mètres sur 0,75 mètre de large et les ruines de nombreuses chambres dolméniques.*"

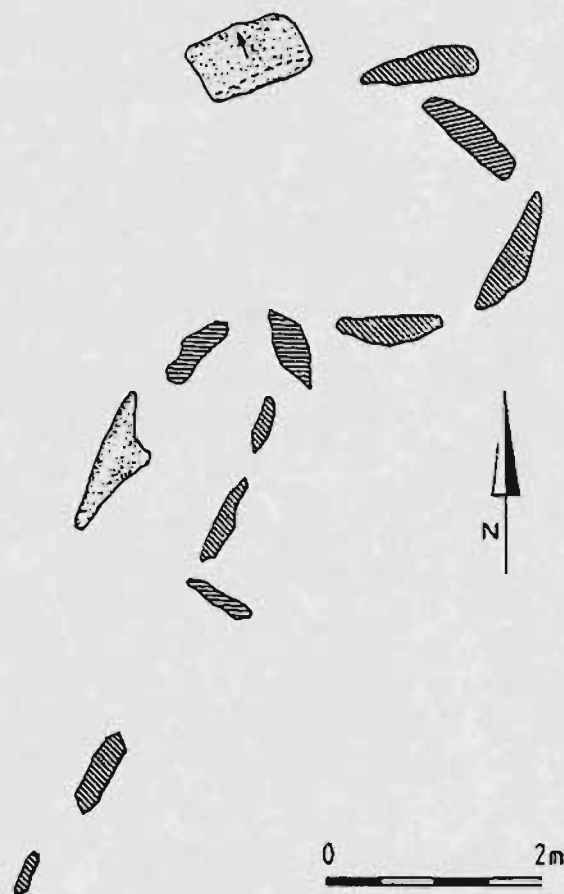
Un autre long tumulus existe au sud du menhir surnommé "L'éléphant". Ses dimensions sont de 43 m en longueur, 9,5 m en largeur et environ 0,30 m d'élévation. A la lecture des courbes de niveau, on pourrait se demander si le monument n'est pas composé de trois éminences très rapprochées. Quelques dalles plantées et basculées couvrent la partie nord de l'ensemble.

Le précédent ensemble et le dernier monument sont reliés par une ligne de crête peu marquée surmontée de trois blocs dont un de chant. Le dernier monument est inséré dans un tumulus sub-circulaire aux contours flous d'environ 12 m de diamètre. Le flanc S-O a été entamé par une excavation dont la fonction demeure imprécise : carrière littorale, aire de séchage ? Grâce à un relevé d'A. Devoir (juin 1914), il est possible de déterminer la structure interne comme étant un dolmen à couloir long. S'il est encore possible de reconnaître le dolmen levé par A. Devoir, il apparaît toutefois que le monument a subi de nombreuses déprédations (dalles déchaussées ou manquantes).





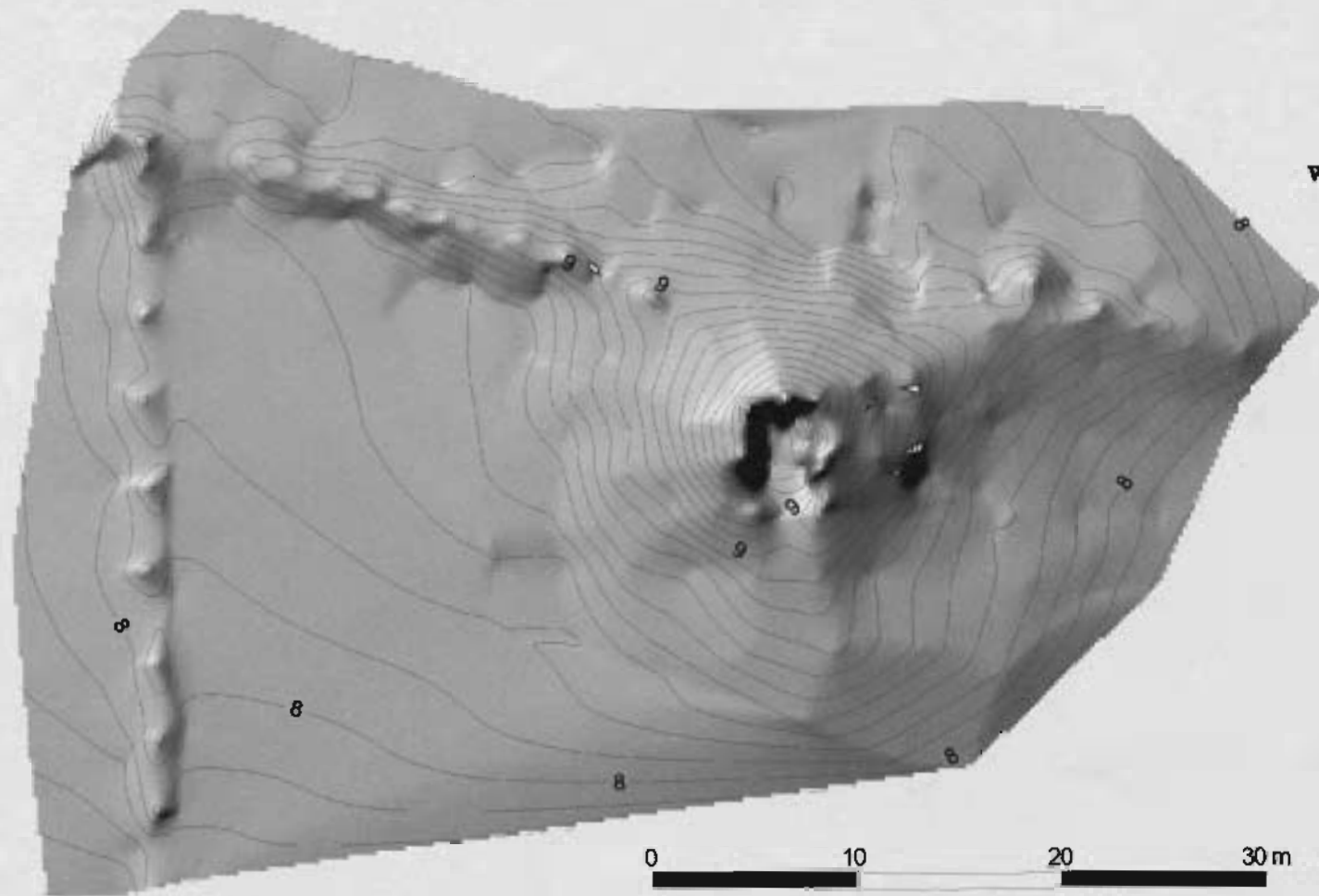
La pointe occidentale de Kemenez, dite Beg ar Groas



**Le dolmen à couloir de Beg ar Groas sur l'île Kemenez**  
(d'après A. Devoir, juin 1914, *in* Le Goffic, 1994)

### C. LEDENEZ QUEMENES

Ce monument a déjà fait l'objet d'une description dans le précédent rapport (Pailler et *al.*, 2003, p. 63-65). Sur le premier relevé réalisé, les deux talus partant du monument étaient tronqués. Nous avons décidé d'élargir la zone afin d'avoir ces talus dans leur intégralité. Rappelons que leur morphologie - fort empattement, présence de blocs plantés - diffèrent complètement des murets récents construits par les goémoniers. Les deux talus partent dans des directions opposées l'un vers est, l'autre vers l'ouest. Légèrement arqués dans leur partie attenante au tumulus, ils deviennent ensuite rectilignes. Le talus oriental se termine à l'aplomb de la microfalaise par une dalle plantée de chant ; peut-être avait-il un plus grand développement à l'origine. La limite du talus occidental est plus difficile à déterminer. Il se prolonge sur une vingtaine de mètres de façon certaine puis est recoupé par un parcellaire moderne. Ces deux talus contribuent à donner au monument une forme assez proche de celles des tumulus à croissant du Sahara (Paris, 1996).



☉ Bloc de cham

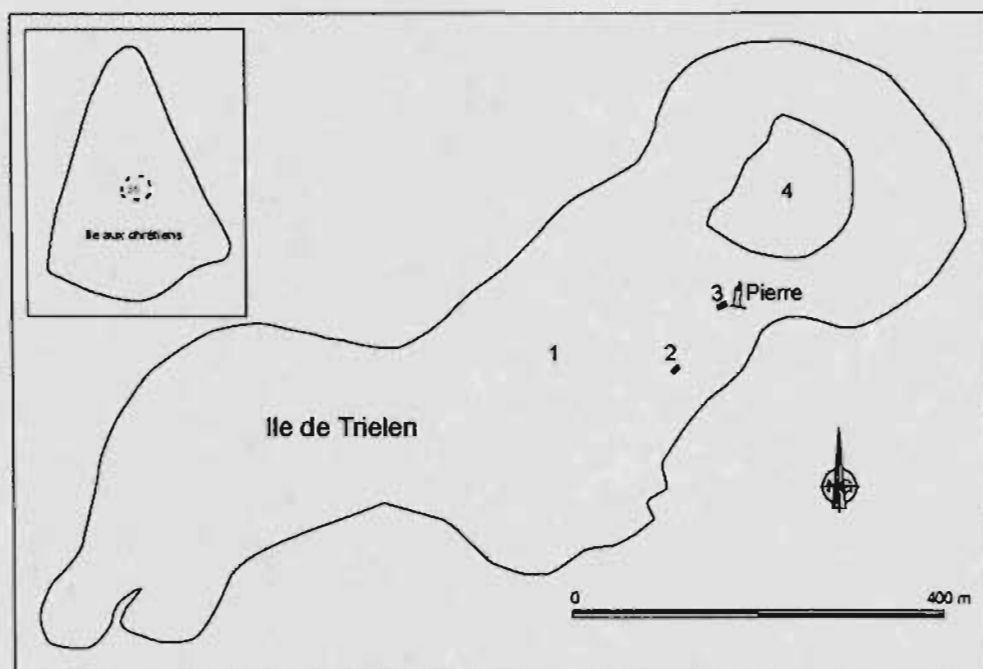
grille d'interpolation 0,10 m x 0,10 m  
isohygue équidistante de 0,10 m

Conception et réalisation : S. Pacaud, A. Laure.  
CNRS Géolittomer LETG UMR 6554, décembre 2003  
Sources : Levé topographique au GPS, octobre 2003  
Relevés archéologiques, octobre 2003

## D. TRIELEN

L'île Trielen, particulièrement riche en sépultures, ne possède actuellement aucun menhir. P. du Chatellier (1901) répertorie bien un "*petit cromlec'h*" de 3 m de diamètre formé de 8 petits menhirs, mais nous serions plutôt tenté d'y voir les restes d'une sépulture - ce que suggèrent le diamètre de l'ensemble et les dimensions des pierres - qu'une enceinte mégalithique.

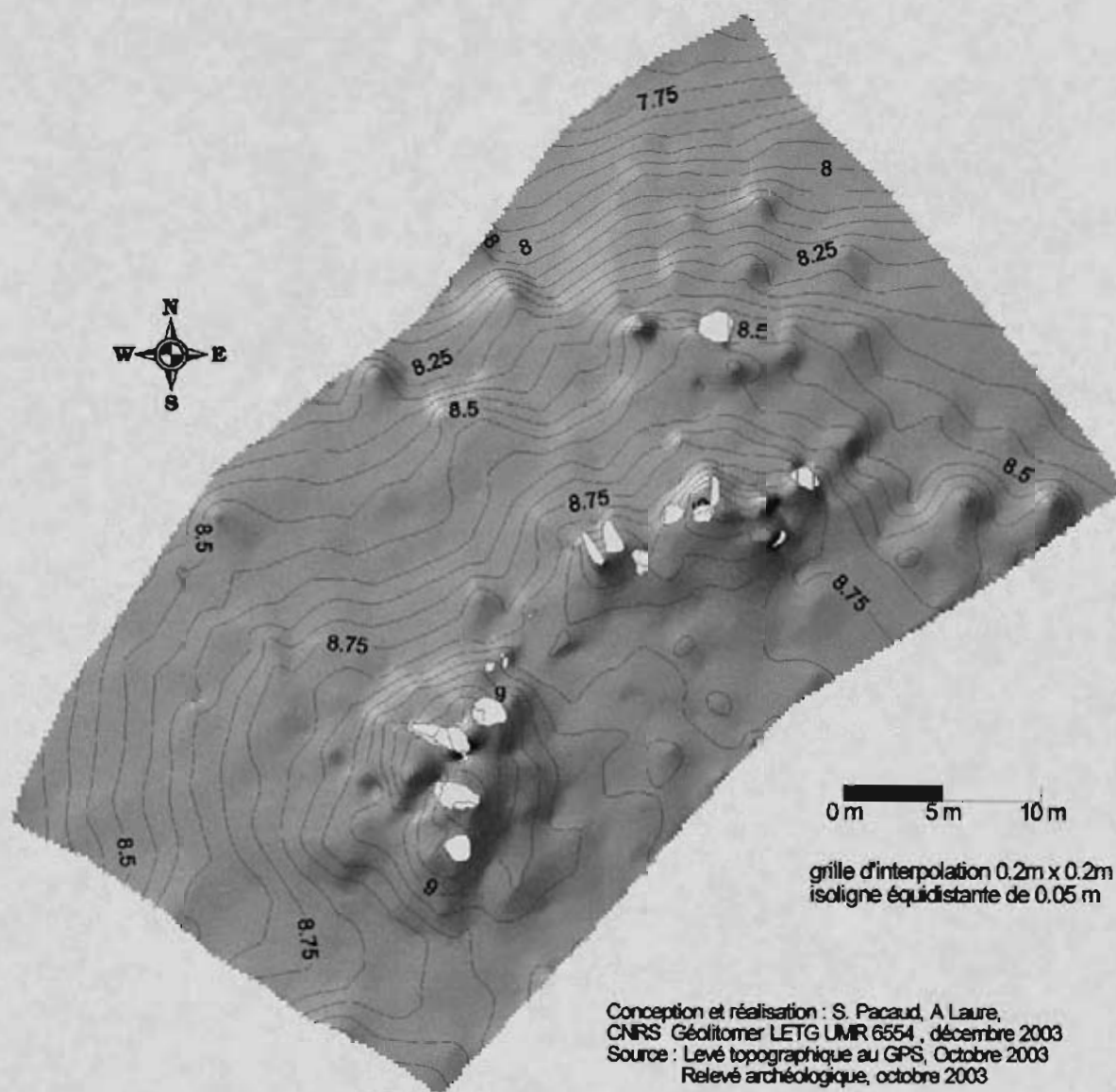
Cependant, le cadastre napoléonien<sup>2</sup> de 1840 (voir ci-dessous) prouve qu'une "*pierre*" dressée existait à l'angle sud-est de l'habitation orientale du hameau, qui ne comptait alors que deux bâtiments. Si on pouvait avoir un doute sur la nature du bloc représenté, le trait horizontal qui complète le dessin à la base nous paraît bien indiquer qu'il s'agit là d'une pierre dressée.



**Cadastré de l'île Trielen et de l'île aux Chrétiens**  
(1840, mairie de Ploumoguier ; DAO : Y. Sparfel)

Il nous faut aussi évoquer la dalle de chevet du coffre incorporé au tumulus implanté dans la partie la moins large de l'île et qui aurait pu jouer le rôle d'une pierre dressée. C'est d'ailleurs comme "*menhir*" qu'A. Devoir présente cette pierre dans ses textes.

<sup>2</sup> Il s'agit ici de la seule information utile pour la connaissance du patrimoine préhistorique de l'archipel que nous ait livré l'exploitation du cadastre napoléonien (conservé à la mairie de Ploumoguier).



Au nord-est des premiers murets qui barrent la pointe occidentale, deux légères éminences (ci-dessus) sont surmontées par plusieurs dalles posées à plat, plus pour celui situé à l'est par deux dalles plantées (non représentées sur le plan). Les dalles sont alignées selon l'axe longitudinal des tumulus. Le tumulus méridional mesure 14 m en longueur, 10 m en largeur et 0,30 m en hauteur ; il est orienté SSO/NNE. L'autre est plus allongé (16 m), mais moins large (6 m) et d'une élévation à peu près équivalente (0,25 m).

Sur Trielen, la pointe occidentale a également été relevée au GPS dans sa globalité. Elle comprend un dolmen ruiné (Pailler et *al.*, 2003, p. 69-71) et un ensemble complexe de dalles de chant (Pailler et *al.*, 2002). Enfin, un petit tumulus a été coté, toujours dans l'ouest de l'île.

#### E. ENEZ AR C'HRIZIENN

Lors d'une mission précédente, un tumulus avait été repéré dans la partie nord de l'îlot, la moitié sud étant occupée par divers aménagements goémoniers. Ce tumulus a fait l'objet d'un levé au GPS au mois d'octobre 2003.

F. MOLÈNE

L'île Molène, la plus vaste de l'archipel, possède un nombre important de pierres dressées qui n'ont pas échappé à l'attention de P. du Chatellier (il en mentionne 10 et 2 cromlec'h), ni à A. Devoir à qui nous devons les premières photographies de mégalithes de l'archipel, vers 1909 (archives du Laboratoire d'Anthropologie, Rennes I).

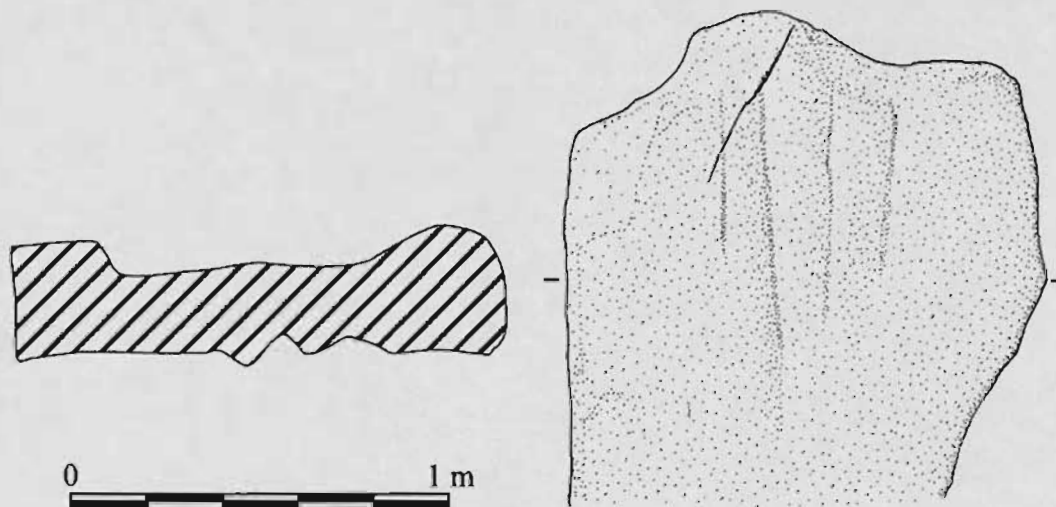
Nous avons répertorié 9 menhirs incontestables, dont un couché, mais qui était dressé au début du XX<sup>e</sup> siècle, comme nous le montre une photographie d'A. Devoir. Certaines pierres repérées lors du débroussaillage de la nécropole de Zoulierou pourraient être assimilées à des pierres dressées semblables à celles qui existait devant la façade du cairn de l'île Carn (Ploudalmézeau) ou qui se dresse à une dizaine de mètres du cairn de l'île Tariec (Landéda). Nous pensons ainsi à une pierre plantée (hauteur : 0,53 m ; largeur maximale : 1,03 ; largeur au sommet : 0,36) entre les monuments 5 et 6 et qui présente une silhouette anthropomorphe obtenue par l'enlèvement d'éclats (ci-dessous). Par sa position, sur la pente occidentale du tumulus 6, cette pierre semble ne pas appartenir à une sépulture.



**Pierre anthropomorphe plantée sur le versant N.O. du tumulus 6 de Zoulierou (Molène)**  
(cliché Y. Sparfel)

Dans la parcelle située au nord-est du calvaire, un menhir (X : 60,150, Y : 2402,445, Z : 21,57<sup>3</sup> ; angle nord-est), paraissant isolé, mesure 1,55 m de haut, 1,31 m de large et 0,29 m d'épaisseur. Comme celui décrit précédemment, son sommet présente des traces d'aménagement, sous la forme de deux ou trois enlèvements de chaque côté. La silhouette anthropomorphe ainsi obtenue est légèrement asymétrique. La face orientée au NNO est parcourue de profondes rigoles d'érosion verticales, semble-t-il postérieures à l'érection de la pierre.

<sup>3</sup> Les localisations des pierres dressées ont été obtenues avec un GPS différentiel centimétrique (levés S. Pacaud). Le point côté est indiqué après les coordonnées.



Face nord

**Menhir situé au nord-est du calvaire de Molène**

(dessin : Y. Sparfel)

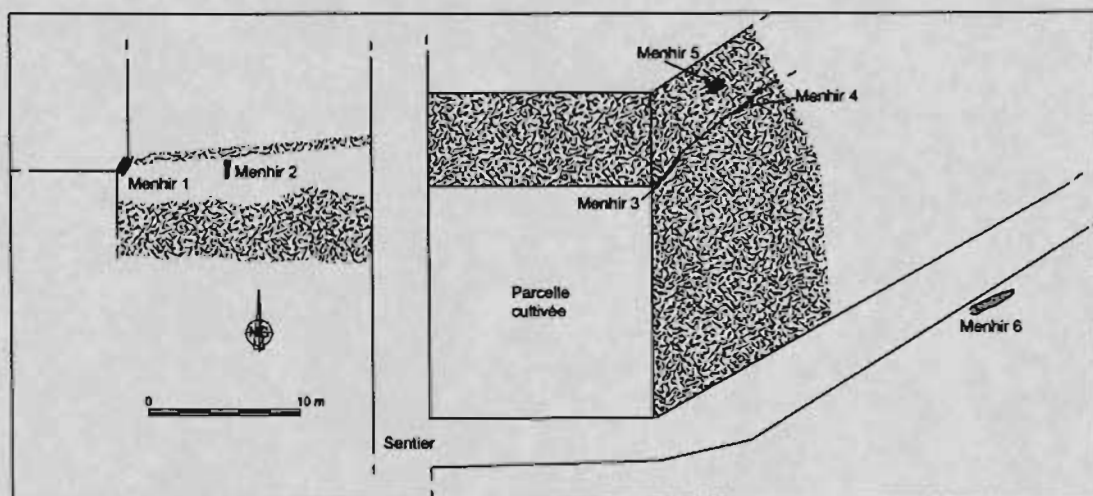
Sur la côte septentrionale de l'île, en retrait de l'anse faisant face à Balaneg et dans un parcellaire envahi de ronces, on trouve une pierre plantée intégrée à un muret et dont les dimensions sont 1,13 m de hauteur et 0,92 m de largeur (ci-dessous). Plus au sud, un autre bloc, également incorporé à un muret, mesure 0,67 m de hauteur et 0,49 m de largeur.



**Dalle plantée dans un muret dans le N.O. de Molène**

(cliché Y. Sparfel)

La principale concentration de pierres dressées se situe dans le sud-est de l'île, en contrebas d'une légère éminence (voir ci-dessous) dont le sommet se situe à 16 m. Six menhirs ont été répertoriés : cinq sont encore dressés, un renversé.

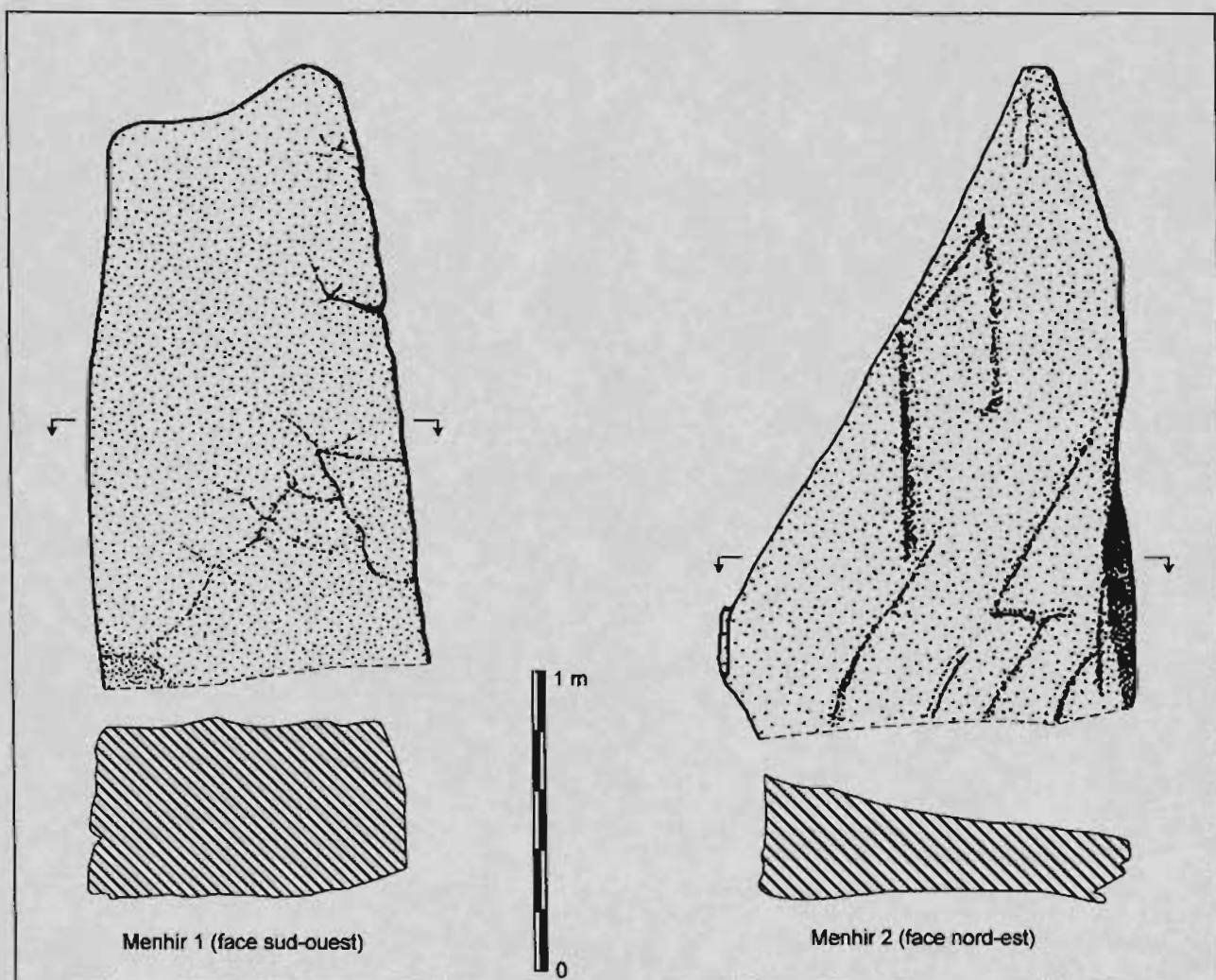


**Croquis de localisation des menhirs dans le sud-est de Molène**  
(DAO Y. Sparfel, 2003)

Grâce à une mise en valeur (débroussaillage annuel et panneau indicateur), les deux menhirs, implantés à l'ouest du sentier qui mène depuis la côte vers le village, sont bien connus et facilement accessibles. Le menhir occidental (**menhir 1** ; X : 60,535, Y : 2402,161, Z : 14,11 ; angle sud-est) est implanté à l'angle d'une parcelle. De forme rectangulaire, il présente des arêtes à angle droit légèrement émoussés. Il mesure 2,20 m de haut, 1,12 m de large et 0,58 m d'épaisseur.

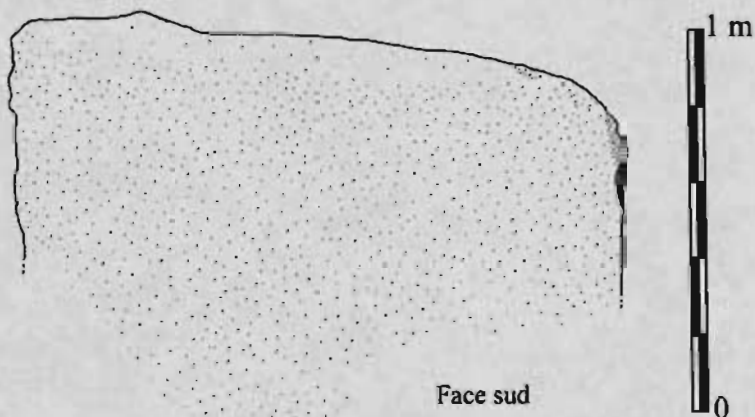
A 7 m vers l'est, le second (**menhir 2** ; X : 60,542, Y : 2402,160, Z : 14,04 ; angle sud-est) a une forme triangulaire. Légèrement plus élevé que le précédent (2,57 m) sa largeur à la base est de 1,51 m. Son épaisseur est homogène, au maximum 0,40 m. Comme son voisin, les faces et les profils se raccordent perpendiculairement, ce qui pourrait indiquer que les deux blocs ont été prélevés dans des conditions similaires, probablement sur un platier rocheux parcouru de diaclases.



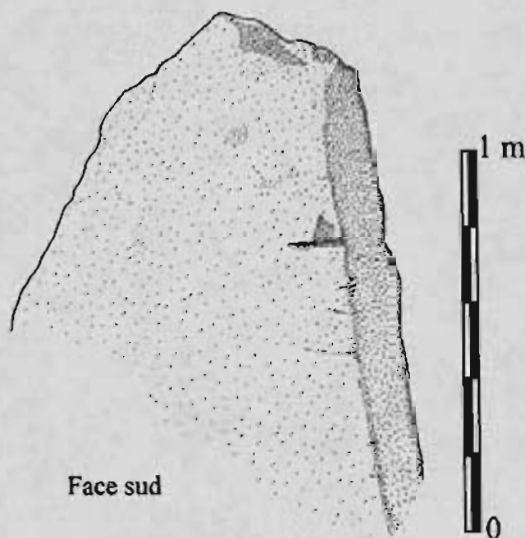


De l'autre côté du sentier, deux menhirs sont incorporés à un muret, ce qui a limité nos observations par ailleurs contrariées par la végétation. A l'ouest, (**menhir 3** ; X : 60,570, Y : 2402,161, Y : 14,67 ; angle sud-est), le premier bloc est plus large (1,80 m) que haut (1,33), son épaisseur est difficile à estimer (au maximum, 0,40). Le raccord courbe entre les deux faces prouve que le détachement du bloc à partir du substrat était déjà amorcé, voire achevé avant l'intervention des constructeurs néolithiques. Une meilleure observation du bloc, par un débroussaillage poussé, permettrait de préciser cette question. Le côté occidental, et de manière un peu moins évidente le côté opposé, présentent des négatifs d'enlèvement. En l'état, il est impossible de préciser si cette taille est antérieure à l'implantation du menhir ou correspond à un débitage préparatoire à un réemploi.

A quelques mètres au nord-est (X : 60,575, Y : 2402,165, Z : 15,08 ; angle sud-est), le **menhir 4** mesure 1,59 m de hauteur, 1,24 m de largeur et 0,38 m d'épaisseur. Sa face orientée au sud et son profil se raccordent à angle droit. Quelques traces d'écrasement au sommet ont dégagé une discrète pointe.

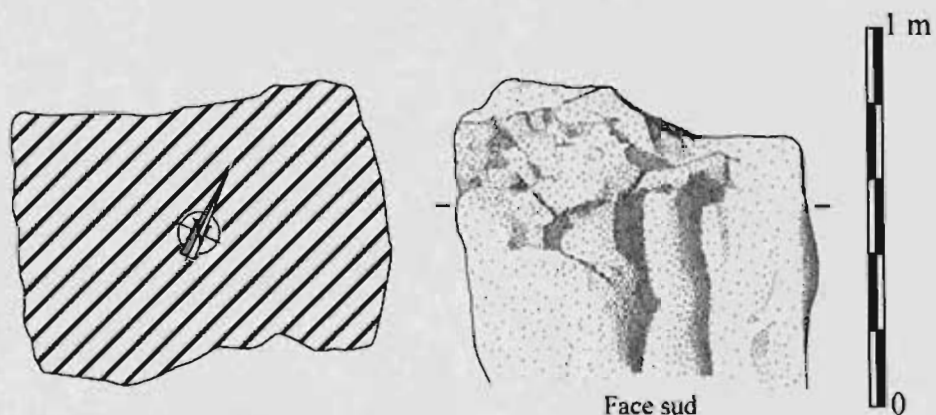


**Menhir 3 dans le sud de Molène**  
(dessin Y. Sparfel)



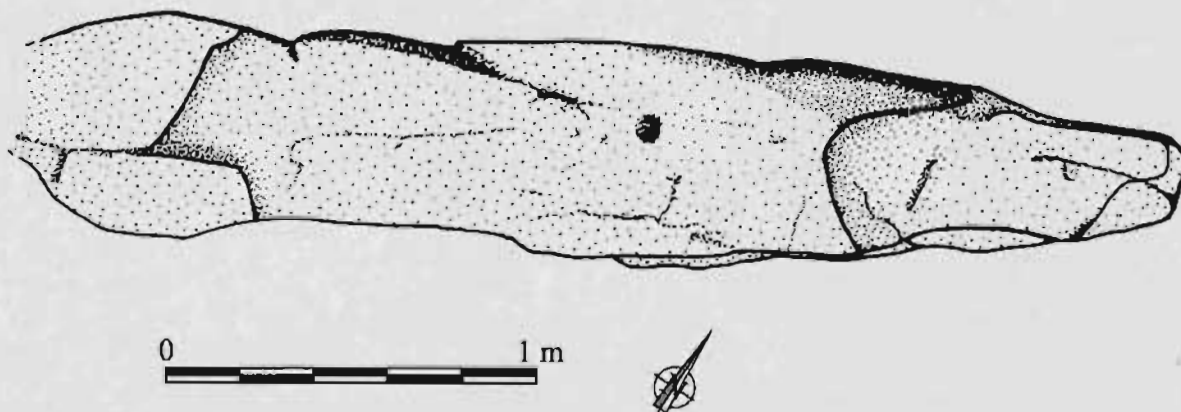
**Menhir 4 dans le sud de Molène**  
(dessin Y. Sparfel)

A quelques mètres au nord du couple présenté ci-dessus, un petit menhir (**menhir 5**) dissimulé dans un roncier a pu être localisé grâce à l'examen d'un ensemble de photographies d'Alfred Devoir. Ce menhir diffère nettement de ces voisins. Il est petit (1,10 m), massif (largeur : 1,03 m ; épaisseur : 0,71), et ses faces sont parcourues de nombreuses et profondes rigoles d'érosion. Ces dernières sont verticales et ont été creusées depuis le sommet actuel de la pierre. Leur orientation fait penser qu'elles sont postérieures à l'installation du bloc, mais leur profondeur pourrait suggérer le contraire.



**Menhir 5 dans le sud de Molène**  
(dessin Y. Sparfel)

Plus au sud, nous avons vu dans un bloc long de 3,20 m couché le long d'un sentier un menhir basculé (**menhir 6** ; X : 60,593, Y : 2402,153, Z : 13,51). L'examen des photographies d'A. Devoir confirme cette hypothèse : plusieurs clichés montrent le menhir en position verticale et permettent de le situer par rapport à d'autres menhirs encore dressés aujourd'hui.



**Menhir 6 dans le sud de Molène**  
(dessin Y. Sparfel)

Au premier plan, menhirs 3 (droite) et 4 (gauche)  
A l'arrière plan, menhir 6 (actuellement couché)



Menhir 6



Menhir 6



Menhir 6



### Les menhirs 3, 4 et 6 dans le sud de Molène

(clichés A. Devoir, début du XX<sup>e</sup> siècle, Archives Laboratoire Anthropologie)

Trois des menhirs constituant cet ensemble sont difficiles d'accès et toutes les observations nécessaires n'ont pu être réalisées. Il serait bon que la totalité du site, et non pas seulement les deux menhirs occidentaux, fasse l'objet d'une mise en valeur. Grâce à la série de clichés effectués par A. Devoir, il serait aussi possible d'envisager le remontage du menhir basculé.

Au nord du grand amer méridionale, plusieurs pierres dressées ont été repérées. Elles ont en commun d'être peu élevées (moins de 1,20 m) et isolées. Plusieurs d'entre elles se trouvent à la limite du roncier qui occupe toute la surface de la parcelle.

L'une de ces pierres mesure 1,12 m de hauteur, 1,20 m de largeur et 0,18 m d'épaisseur. Les initiales C D ont été tracées au goudron sur l'une des faces (Pailler et *al.*, 2003, p. 126).

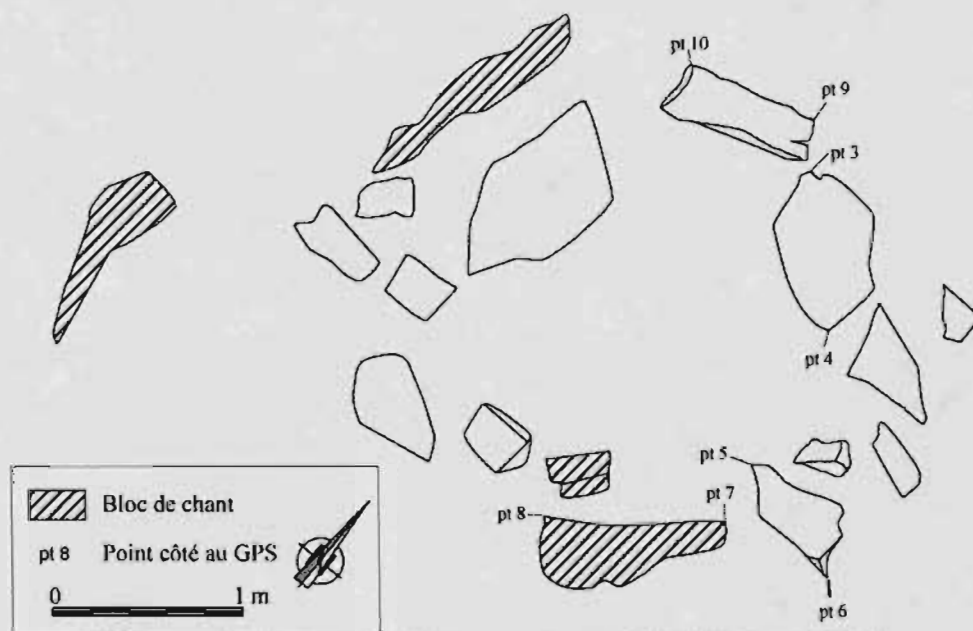
La couverture topographique de la nécropole de Zoulierou est maintenant achevée grâce aux relevés complémentaires réalisés dans le sud-ouest du site. Cette nouvelle campagne a permis le repérage d'un nouveau coffre inséré à l'extrémité d'un tumulus bas allongé.

## G. LEDENEZ VRAS

Nous n'avons repéré aucune pierre dressée sur cet îlot. Il existe bien quelques dalles couchées, mais leur morphologie ne nous incite pas à les considérer comme des menhirs basculés. Rappelons, tout de même, que P. du Chatellier (1901) a répertorié un tertre surmonté d'un "cromlec'h de 6 m de diamètre", face au sillon qui relie l'îlot à Molène. C'est le même monument qu'A. Devoir mentionne comme un tumulus surmonté d'un menhir renversé ; un autre ensemble du même type existait dans l'anse nord-ouest. Pour ce qui est du tumulus implanté à la pointe sud, face au sillon, le débroussaillage réalisé en 2002 nous avait conduit à observer plusieurs dalles plantées pouvant aussi bien être les vestiges d'une structure interne qu'un aménagement des goémoniers. Ces derniers ont, d'ailleurs, fortement perturbé l'ensemble par la construction d'une cabane au centre du tumulus. Faut-il considérer qu'une de ces pierres dressées correspond au "menhir couché" signalé par A. Devoir ?

## H. LEDENEZ VIHAN

Enfin, une nouvelle série de points a été prise sur l'îlot de Ledenez Vihan, pour préciser la morphologie et les dimensions des trois tumulus trop rapidement levés en 2002. La sépulture mégalithique implantée à l'extrémité du tumulus double a fait l'objet d'un relevé manuel (Pailler et al., 2003, p. 82-83). Son plan (ci-dessous) semble correspondre à celui d'une tombe à couloir.



**Dolmen de Ledenez Vihan, dans le sud du tumulus double**  
(relevé Y. Pailler, J. Josselin, V. E. Leroux, 23/10/2003)

## I. BALANEG

Des deux tumulus implantés sur la hauteur dominant le loc'h, seul un avait pu être relevé au GPS il y a deux ans (Pailler et *al.*, 2001, p. 21-22). Les six dalles plantées et les deux autres flottantes formant la structure interne du second monument avaient fait l'objet d'un relevé manuel. Nous avons pu remédier à cette lacune lors de cette nouvelle mission en recalant les dalles de chant et cotant avec précision les reliquats du parement externe du tumulus.

## J. BANNEG

De nouvelles prospections ont été menées en février 2003 (Y. Sparfel, A. Lourdeau). Si nous n'avons pas repéré de nouveaux mégalithes, nous avons néanmoins identifié dans l'anse principale (X : 56,880 et Y : 2406,300), une structure inédite constituée d'une couche de pierres rubéfiées associées à de l'argile. De nombreux éléments ont glissé sur l'estran. Quelques patelles, semblant provenir de la structure, ont été observées dans la partie supérieure de l'estran. Nos ramassages se sont limités au matériel présent dans le haut de la plage. Ils comprennent des blocs d'argile, quelques pierres rubéfiées, un fragment métallique et trois morceaux de verre appartenant à deux récipients obtenus selon la même technique de fabrication. Ces derniers ont été présentés à Patrick Galliou<sup>4</sup> qui situe leur production aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Sur l'île, la structure se prolonge sous la forme d'une élévation longue d'une dizaine de mètres, large d'environ 5 m et d'une élévation de 0,50 à 0,60 m. En surface, des pierres se font sentir. La structure semble correspondre à un fond de cabane. Un cratère visible au sud de la structure a été provoqué par l'explosion d'un obus (information orale J.-Y. Le Gall).

## II) AFFLEUREMENTS A CUPULES

### A. BALANEG

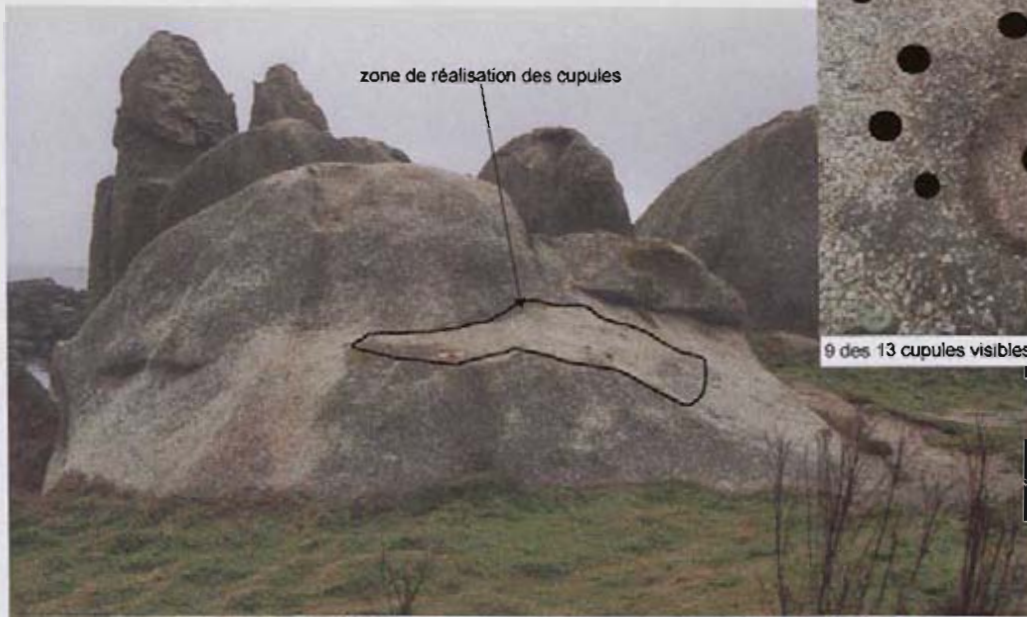
X : 58,745 et Y : 2405,170

Dans l'anse nord-ouest de l'île, à quelques mètres en arrière du trait de côte, un affleurement de granite de l'Aber Ildut porte treize cupules creusées sur la surface inclinée. La majorité des cupules se répartissent à l'intérieur et autour d'une vasque naturelle. Trois cupules - deux peu profondes, une très marquée - ont été creusées dans la vasque. Au nord de cette dernière, on trouve cinq autres cupules, quatre d'entre elles formant une courbe. A environ quarante centimètres vers l'ouest, une cupule discrète surmonte une arête. Trois autres cupules sont bien visibles à proximité dont deux situées à la périphérie d'une vasque. Une dernière cupule se trouve au nord à peu de distance de la limite visible de l'affleurement. Les diamètres sont compris entre 5 et 8,8 cm, les profondeurs s'étendent de 1 à 3 cm. Dans leur fond, chaque cupule présente des grains de feldspath nettement écrasés, pour les plus marqués presque polis, ce qui démontre une réalisation par rotation.

Lors de la découverte, notre attention avait été attirée par l'eau de pluie accumulée dans les cupules. Le temps nous a manqué pour observer attentivement les autres affleurements, très nombreux sur cette île.

---

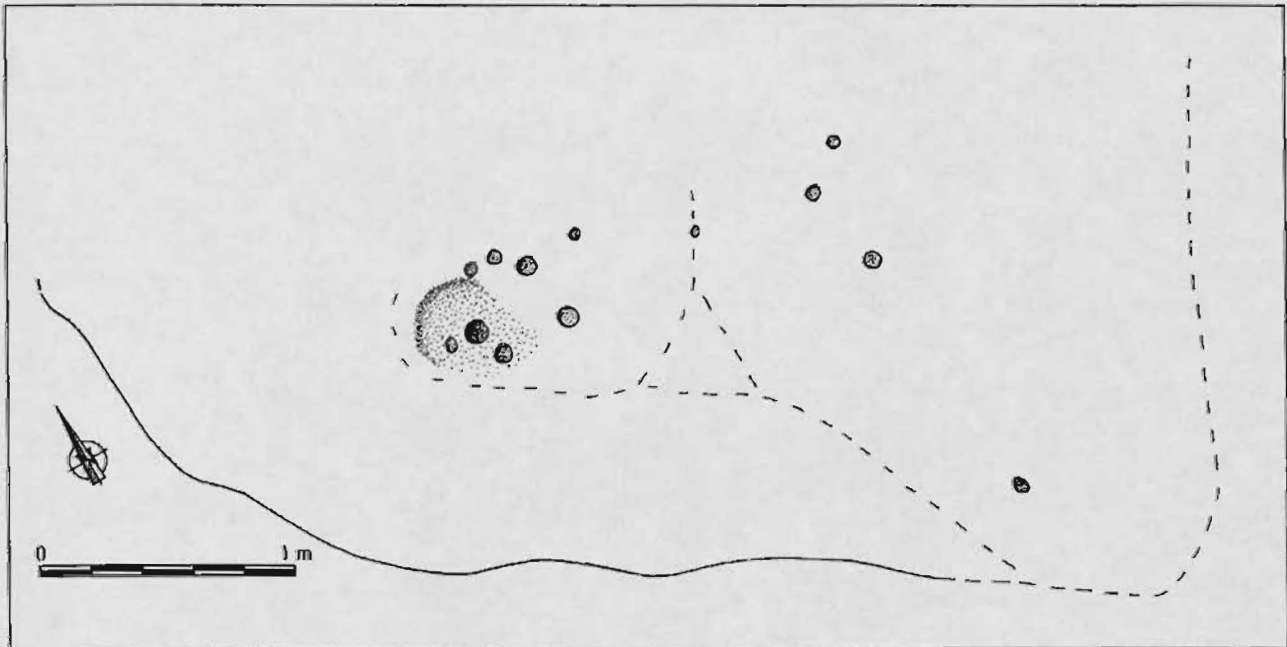
<sup>4</sup> Archéologue, Professeur à l'UBO.



zone de réalisation des cupules

9 des 13 cupules visibles sur l'affleurement

Vue d'ensemble de l'affleurement



**Plan de l'affleurement à cupules de Balaneg**  
 (relevé V. E. Leroux, J. Josselin, J.-Y. Le Gall, D. Bourles, 23/10/2003)

## B. LEDENEZ KEMENEZ

Cadastre : Section K - feuille 1 - Parcelle 47

X : 64,635 et Y : 2400,595

Auparavant îlot unique (comme en témoigne la carte IGN), Ledenez Kemenez s'est depuis quelques années, sous les assauts des tempêtes, scindée en deux parties reliées par une plage de sable. A l'entrée de l'îlot septentrional, un affleurement porte une cupule profonde et quasi-circulaire. Son diamètre moyen est de 6 cm.



**Cupule visible sur un affleurement à l'entrée de l'îlot de Ledenez Kemenez**  
(cliché Y. Paillet)

Une petite cavité circulaire a également été observée sur une dalle constituant l'ensemble mégalithique nommé "Les oreilles" (voir plus haut). Son attribution comme cupule reste incertaine.

## C. TRIELEN

A proximité de "*trois chambres mégalithiques à ciel ouvert*", P. du Chatellier (1901) évoque la présence d'un gros galet creusé de trois cupules.



### III) LE "COFFRE" DE TRIELEN

Constatant la forte dégradation et la disparition prévisible à court terme d'une structure archéologique apparue en août 2002 sur la côte septentrionale de Trielen, nous avons déposé à la fin du mois de mai 2003 une demande d'autorisation d'intervention auprès de Louis Brigand, conservateur de la Réserve naturelle d'Iroise. Ce dossier, rédigé par Y. Pailler, Y. Sparfel, A. Tresset et C. Dupont, a pour titre : "Demande d'autorisation d'opérations archéologiques de sauvetage sur la côte septentrionale de l'île Trielen (Le Conquet, Finistère) - Prélèvements de matériel et relevés de structures anthropiques". Cette demande a reçu un avis favorable lors de la réunion annuelle du Comité consultatif de la Réserve naturelle, le 13 novembre 2003.

#### A. LOCALISATION DU SITE

Commune : Le Conquet

Lieu-dit : Ile Trielen (classée en Réserve naturelle par décret ministériel n° 95-1157, 18/08/1992)

Propriétaire : Conseil Général du Finistère

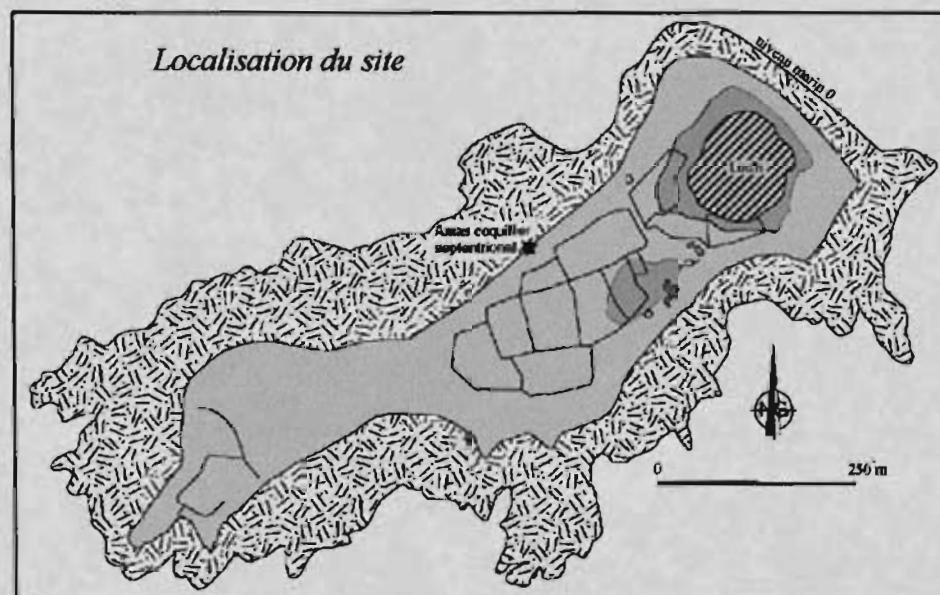
Gestionnaire : Bretagne Vivante-SEPNB

Conservateur : Louis Brigand

Situation cadastrale du site (1982) : section K, feuille 1, parcelle 4

Coordonnées Lambert II étendu du site : X = 61,675 ; Y = 2399,855

Altitude du site : de 5 à 5,75 m NGF





Cliché général de la coupe avec la structure de pierres rubéfiées

## B. HISTORIQUE DE LA DÉCOUVERTE

Dès notre première visite en septembre 2000, Jean-Yves Le Gall, garde de la Réserve naturelle d'Iroise, nous avait indiqué l'existence de ce site où apparaissaient, en coupe de micro-falaise, de nombreuses coquilles de patelles, des éclats en silex et en grès, des tessons de céramique et quelques galets en gneiss.

La lecture du compte-rendu des prospections menées par B. Hallégouët à la fin des années 1970 nous apprend que "*les vieux sols taillés en falaise livrent de nombreux éclats de silex et quelques débris de poterie primitive*" (Giot, Hallégouët, 1980). Le site concerné par ce dossier ne faisant pas l'objet d'une attention particulière, on peut penser qu'il ne se démarquait pas des autres vestiges visibles sur le pourtour de l'île. Le site était vraisemblablement moins dégradé qu'aujourd'hui. Cela rejoint les observations de J.-Y. Le Gall qui nous a dit avoir constaté une accélération de l'érosion depuis quelques années.

Le nombre et la diversité des vestiges présents sur cette petite portion du trait de côte nous avaient rapidement amenés à considérer ce secteur comme un des sites principaux de l'île, nous incitant, à suivre son évolution et à effectuer des ramassages de surface à chacun de nos passages sur l'île.

Il est à noter que le creusement d'un four à goémon dans l'horizon sablonneux a atteint le sommet des niveaux archéologiques sous-jacents, provoquant de légères perturbations.

## C. LES RAMASSAGES DE SURFACE

Les ramassages de surface, étalés sur deux ans et demi, ont livré de nombreuses pierres taillées, une vingtaine de tessons ainsi que des ossements. Ils ont principalement concerné la micro-falaise (ci-dessous) située à l'ouest du chemin de charrette qui coupe le site en son milieu. Jusqu'en août 2002, seule cette partie de la micro-falaise livrait des vestiges archéologiques. Depuis, les tempêtes automnales et hivernales ont révélé d'autres vestiges plus à l'est.



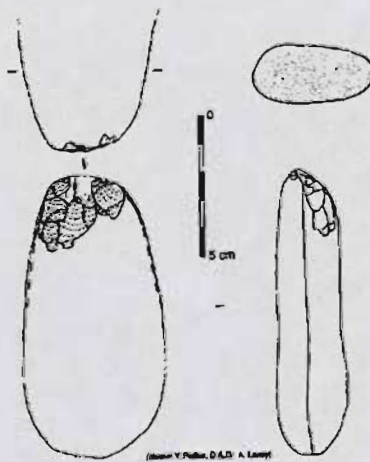
Secteur à l'ouest du chemin de charrette  
(en partie visible sur la gauche)

### 1. Le mobilier lithique

Constitué d'une centaine de pièces, il comprend une majorité d'entames et d'éclats en silex, plus rarement en grès, quelques nucléus en silex pour la plupart débités par percussion sur enclume. Dans l'ensemble, ce matériel ressemble aux séries étudiées sur d'autres îles de l'archipel. Les méthodes comme les techniques de débitage sont peu variées et le débitage sur enclume apparaît comme le plus employé, suivi de près par le débitage unipolaire effectué par percussion à la pierre dure. L'outillage est peu représenté. Chronologiquement, nous serions tentés de classer cette série vers l'extrême fin du Néolithique, ce que ne contredit pas la vingtaine de tessons récoltés.

Se démarquant du matériel lithique ordinaire, un fragment de lame en silex d'importation a été découvert en août 2002. Cet objet a été examiné par Ewen Ihuel (doctorant, Paris X) : *"il est extrêmement brûlé et sa détermination pétrographique ne peut être assurée. Il a tout de même de fortes accointances avec le silex du Grand-Pressigny (présence de nombreux pellets et de quartz). En ce qui concerne la technologie, c'est un fragment de lame brute à trois pans dont la "retouche" a été effectuée après l'action du feu sur la pièce (vraisemblablement après dépôt). Il serait malhonnête avec un si petit fragment de prétendre trouver un rapprochement avec un techno-complexe ou un horizon culturel. Reste que ce fragment de lame est brûlé et que sa présence dans un amas coquillier n'est sans doute pas fortuite, il peut signer la présence d'une aire d'habitat proche (zone de rejet) ou d'une zone d'activité différente et concomitante."*

Deux galets biseautés ont également été récoltés. L'inventaire de ces objets dans l'ouest de la France montre qu'il s'agit d'un outillage inféodé au littoral, très fréquemment associé à des niveaux coquilliers où la patelle domine. Ces galets ont pu servir à décoller les berniques des rochers, ce qui semble conforté par des expérimentations récentes (Pailler et Dupont, en cours).



Galet biseauté

## 2. La malacofaune



Poche de coquilles

Le site présente plusieurs poches plus ou moins denses de coquilles. Aucun prélèvement n'a jusqu'à présent été effectué, mais nos observations mettent en évidence une majorité de patelles.

## 3. Les restes de vertébrés

Une vingtaine de restes de vertébrés ont été collectés lors de la campagne de prospection de février 2003. La densité de coquilles présentes dans plusieurs lentilles de rejets a permis une bonne conservation de ces vestiges (ci-dessous), habituellement rares en Bretagne et presque toujours confinés, comme c'est le cas ici, aux niveaux et amas coquilliers du littoral. Le spectre faunique est particulièrement riche, puisqu'on note la présence de restes de mammifères (domestiques en grande partie au moins), d'oiseaux (dont un Alcidé) et de poissons (non encore identifiés). La présence de mammifères domestiques dans tous les niveaux permet d'attribuer ces derniers au Néolithique ou à une période postérieure. La représentation de parties du squelette non porteuses de viande, telles que les dents ou les tarsiens notamment, suggère que les animaux n'ont pas été apportés sous forme de quartiers sur l'île, mais qu'ils y ont été abattus pour y être consommés. Ces restes constituent donc vraisemblablement des témoins d'une ancienne activité d'élevage insulaire.



**Inventaire des restes fauniques recueillis en février 2003 dans le niveau coquillier de Trielen Nord**

Zone 1, couche A ; à droite de la structure rubéfiée : - 1 tibia D de très jeune Suiné (*Sus scrofa*), sans épiphyses (cochon de lait ?).

A droite de l'échancrure : - 1 maxillaire G de jeune Capriné (*Caprini*), avec Dp2, Dp3, Dp4 + alvéole de M1 (sujet de moins d'un an).

1 incisive G Capriné (*Caprini*) peu usée

1 calcaneum G Capriné (*Caprini*) (sans indication d'âge)

1 fragment de zygomatique G de Capriné (*Caprini*), jeune

1 fragment d'épiphyse prox. d'humérus G de Capriné (*Caprini*), non soudée (moins de 3 ans)

arrêtes de poisson, non identifiées

1 reste non identifié

Zone 2, couche B : - 1 épiphyse distale de radius D non soudée de Suiné (*Sus scrofa*, individu de moins de 3 ans et demi)

1 fragment de molaire inférieure de Bœuf (*Bos cf. taurus*)

1 fragment de région goniale d'une mandibule (de Suiné ? *Sus scrofa*)

arrêtes de poisson, non identifiées

4 restes non identifiés

Zone 3, sous le niveau des blocs : - vertèbres, pièces crâniennes et arrêtes de poisson

1 fragment d'os d'oiseau non identifié

2 fragments d'os de mammifères, dont 1 brûlé

1 fragment d'axis de grand ruminant (Bœuf probable)

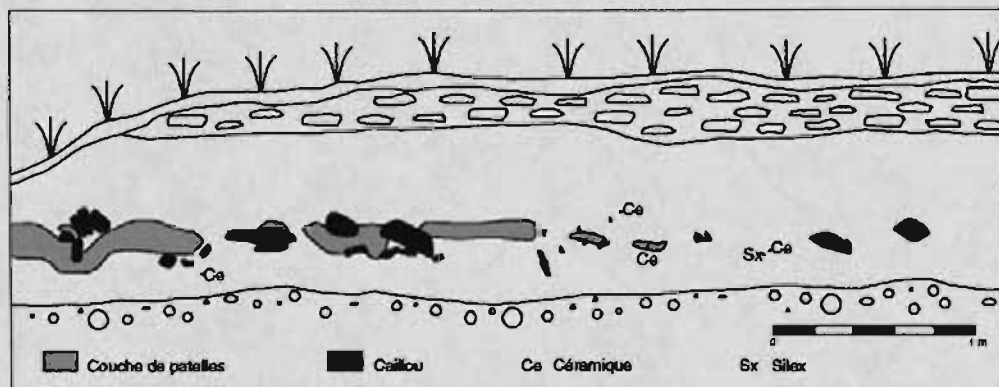
1 fragment de furcula de Guillemot (*Uria aalge*, ou moins probablement de Pingouin torda, *Alca torda*)

1 humérus et une ulna de jeune oiseau (détermination en cours).

Espèce		Zone 1	Zone 2	Zone 3	Total
<i>Caprini</i>	Caprinés	5			5
<i>Sus scrofa</i> ssp.	Suinés	1	2		3
<i>Bos taurus</i>	Bœuf		1	1	2
<i>Uria aalge</i>	Guillemot			1	1
Aves	Oiseaux indét.			3	3
Pisces	Poissons indét.	arêtes	arêtes	9	9
indéterminés			4	2	6

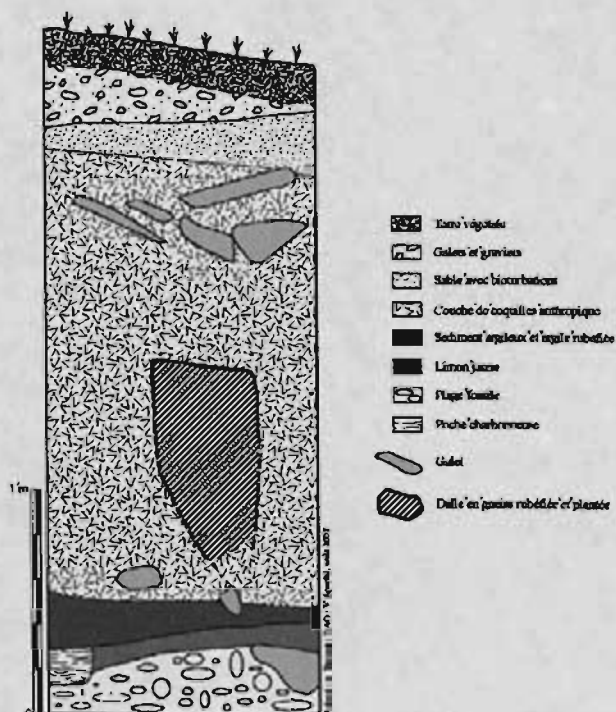
#### 4. Les structures

Les premières structures, observées dès octobre 2000, demeuraient modestes, réduites à quelques galets fichés ou formant un dallage plus ou moins régulier.



**Relevé de la coupe à l'ouest du chemin**  
(P. Forré, Y. Sparfel, D. Bourles, 03/04/2001)

Peu avant août 2002, une dalle rubéfiée est apparue au sud de l'ancien chemin de charrette. La coupe où se situait cette dalle avait alors fait l'objet d'un relevé par A. Tresset (ci-dessous). Une visite en février 2003 a permis de constater les dégâts causés par l'érosion qui a dégagé de nouveaux vestiges comprenant de nouvelles dalles rubéfiées au contact de la précédente.



**Coupe de la micro-falaise à l'est du chemin de charrette (relevé A. Tresset, 2002)**

La structure visible est actuellement composée de sept pierres en gneiss rubéfiées de manière homogène sur toutes les faces visibles : les plus élevées mesurent 0,75 m, les plus petites font moins de 0,20 m de hauteur. Quatre de ces pierres forment une ligne parallèle à une seconde, au premier plan, composée de deux pierres de plus petites dimensions. Au

nord, une dernière dalle est plantée perpendiculairement à ces deux axes. Le côté sud et la moitié sud-est sont actuellement ouverts. Un examen rapide de l'estran n'a pas permis d'observer d'autres dalles provenant de la structure. A la jonction des pierres est visible une argile cuite qui présente par endroits des traces de lissage.



**Cliché de la structure de pierres rubéfiées (Y. Sparfel, 02/2003)**



**Cliché de la structure de pierres rubéfiées (Y. Sparfel, 02/2003)**

La première interrogation suscitée par cette structure concerne son utilisation. L'homogénéité de la rubéfaction suggère une utilisation comme foyer. Les possibilités sont nombreuses (four à chaux, four à goémon ...), mais aucune ne semble pleinement convaincante. Les chercheurs consultés à ce sujet (Pierre Arzel, Grégor Marchand, Ronan Perennec, Jean-Yves Tinévez) se sont montrés intrigués par cette structure sans parvenir à lui assigner une destination précise<sup>1</sup>. Son âge et le rapport chronologique qu'elle présente avec les autres vestiges archéologiques proches (poches coquillières, niveau de galets) constituent une autre interrogation. La coulée des niveaux supérieurs rend difficile la mise en évidence des rapports stratigraphiques. Par ailleurs, l'absence, en l'état de nos connaissances, de structures comparables sur le continent rend inefficace l'approche comparative habituelle.

#### D. UNE ÉROSION DÉVASTATRICE

Entre nos deux visites les plus récentes (13/08/2002 et 06/02/2003), l'érosion marine a profondément modifié la configuration du site. J.-Y. Le Gall estime le recul annuel de la côte septentrionale de l'île à 1 m. L'ancien chemin de charrette s'est fortement creusé. Le secteur occidental a reculé de 30 à 40 cm. Les effets de l'érosion due sont surtout évidents à l'est du chemin, où on imagine un recul de 50 à 60 cm. Actuellement, la zone de la microfalaise livrant du mobilier archéologique s'étend sur plus de 10 m, quand elle n'atteignait que 3 à 4 m en 2000-2001.

L'ensemble du site est touché par l'érosion et nécessiterait une intervention plus poussée que les ramassages de surface menés jusqu'à présent. Une fouille de grande envergure s'étendant à la totalité du site paraît peu conciliable avec le statut administratif de l'île. Cependant, des solutions alliant la préservation du milieu naturel à la sauvegarde et l'étude de vestiges archéologiques sont envisageables.

#### E. LES OPÉRATIONS PROPOSÉES

L'intérêt scientifique de ce site et la forte érosion auquel il est soumis amènent à proposer deux types d'intervention : des sondages limités, menés sur quelques jours par une équipe restreinte permettraient de recueillir dans de bonnes conditions scientifiques (en terme de position stratigraphique et de compréhension du contexte archéologique) des vestiges de grand intérêt (industries lithiques et céramiques, mais aussi fauniques et botaniques impossibles à situer culturellement en dehors d'un contexte bien établi), au sein d'une

---

<sup>1</sup> A titre de comparaison, rappelons que sur l'îlot d'Er-Lannic (Arzon ; Morbihan), les fouilleurs ont mis au jour 59 structures qu'ils considèrent comme des "foyers rituels" du fait de "[...] traces évidentes d'un feu violent [...]" (pierres rubéfiées, charbons dans 46 structures et os brûlés dans 14) (Le Rouzic, 1930). Ces structures sont établies à même le substrat, parfois à la faveur des creux et des failles naturelles. Leurs dimensions sont comprises entre 0,32 à 1,8 m de long, 0,22 à 1,05 m de large pour une profondeur allant de 0,2 à 0,75 cm. Les formes, globalement rectangulaires<sup>1</sup>, peuvent être ouverte ou fermées. Les parois sont composées de petits blocs (15-30 cm x 10-25 cm) qui peuvent être posées à plat, plantées de chant ou dressées verticalement. Elles sont recouvertes d'une ou deux assises de pierres plates et entourées d'un petit massif de pierres. A proximité immédiate des menhirs, à l'intérieur et à l'extérieur de l'enceinte, 36 de ces "coffres" ont été reconnus. Sur le reste de la surface fouillée, 23 autres structures ont été mises au jour.



formation de toute façon amenée à disparaître à brève échéance, érodée par la mer. Ces sondages pourraient être complétés ultérieurement par un suivi régulier du site en vue de récupérer le matériel archéologique démantelé par la mer.

### 1. La nécessité de prélèvements d'urgence

La première opération consisterait à prélever la totalité du remplissage de la structure puis à réaliser un relevé de cette dernière. Le sédiment serait tamisé sur le continent pour écourter la durée de l'opération sur l'île. La situation délicate de la structure pourrait amener à envisager son démontage puis son remontage dans un lieu qui reste à déterminer (Maison de l'Environnement de Molène ?).

Le sédiment encaissant comporte également, on l'a vu plus haut, de nombreux témoins archéozoologiques (ossements et coquilles) dont l'étude apportera de précieuses informations sur le passé agro-pastoral de l'île et sur les habitudes alimentaires de ses habitants, domaines pour l'instant localement très peu documentés. Pour être interprétables, étant donné le peu d'informations chronologiques qu'ils recèlent habituellement, ces vestiges doivent être collectés au sein d'entités archéologiques bien cernées et comprises.

Des prélèvements identiques à celui réalisé par C. Dupont et G. Marchand sur l'île Béniguet en février 2002 (avec l'autorisation de Pierre Yésou et de Louis-Gérard d'Escienne) pourraient donc être réalisés dans cette optique (Dupont et *al.*, à paraître). Ils consisteraient à reculer la micro-falaise d'environ 20 cm et sur une largeur de 2 m, afin de recueillir des vestiges en place, sans trop de risques de perturbation stratigraphique par la mer. Dans le cas de Béniguet, l'étude approfondie en laboratoire avait notamment permis la détermination de nombreuses espèces animales (malacofaune, crustacés, échinodermes) prélevées sur l'estran et qui n'avaient pas été reconnues lors des observations de terrain.

Un sondage dans le niveau coquillier, avant que celui-ci ne soit détruit par la mer, apporterait un ensemble de restes fauniques plus abondant et au contexte archéologique mieux défini, dont on peut espérer qu'il apporte des données permettant de reconstituer finement ces anciennes techniques d'élevage si mal documentées régionalement pour le moment.

Cette intervention s'efforcera de porter un minimum de préjudice à la végétation et de dérangement à l'avifaune.

### 2. Le suivi du site

Le maintien et le renforcement du suivi pourraient pallier en partie, même si elle ne peut s'y substituer, l'absence d'une fouille exhaustive. Les prélèvements seraient effectués après les tempêtes ou à la suite d'observations par les gardes de la Réserve naturelle. Une grille de prélèvement permettrait de localiser avec précision la provenance de chaque échantillon.

## F. FINANCEMENTS ET PARTICIPANTS

Cette opération entrerait dans le cadre de l'autorisation préfectorale de prospection thématique délivrée à Y. Pailler, Y. Sparfel et A. Tresset (financements du Ministère de la Culture et du Conseil Général du Finistère) et dans le programme APN intitulé "Les débuts de l'élevage sur le littoral et dans les îles du Nord-Ouest européen" dont la responsable est A. Tresset (financements du CNRS).

Sur le terrain, l'équipe, composée de trois ou quatre personnes et sur une durée de deux ou trois jours, se consacrera au prélèvement du matériel et à la réalisation des relevés. L'étude

en laboratoire sera prise en charge pour la malacofaune par C. Dupont, pour les restes de mammifères et d'oiseaux par A. Tresset, pour l'industrie lithique par Y. Pailler et G. Marchand (chargé de recherche au CNRS, UMR 6566), pour la céramique par Sandie Giovannacci et Aude Leroy.

#### **IV) ARCHÉOZOOLOGIE : CONSTITUTION D'UN REFERENTIEL TAPHONOMIQUE (A. TRESSET)**

Durant l'hiver 2003, plusieurs opérations d'observation et collecte de carcasses d'oiseaux et de pelotes de réjection ont été effectuées par A. Tresset et A. Martin (Technicien chargé des collections d'Anatomie Comparée, Muséum national d'Histoire Naturelle). Elles rentrent dans le cadre d'un programme de constitution de référentiel archéozoologique concernant les accumulations naturelles d'ossements sur le littoral. Elles font l'objet d'une autorisation préfectorale délivrée à A. Tresset au titre des années 2002 et 2003 (autorisation 2002-35, préfecture du Finistère).

- Plusieurs restes osseux d'oiseaux marins transportés par l'eau sur la zone intertidale ont été repérés dans une aire située entre le port de Molène et la cale (nord-est de l'île). Des prises de vues et repérages ont été effectués et les ossements prélevés pour identification dans le but de mieux comprendre leurs modalités de dépôt.

- Sur Banneg, plusieurs carcasses de goéland brun, goéland argenté, goéland marin et cormoran en cours de décomposition ont été repérés. Des prises de vue et relevés des connexions ont été effectuées. Les spécimens ont été prélevés et rapportés à Molène où un examen ultérieur a révélé diverses traces de prédation, par les goélands notamment.

- Sur Balaneg, des squelettes de goéland en connexion partielle ont été repérés au nord-est du loc'h, les connexions ont été relevées et les spécimens prélevés pour analyse ultérieure. Un assemblage d'ossements, comprenant notamment des Alcidés (Guillemot, Pingouin Torda) a été découvert en association avec de la céramique identifiée comme médiévale tardive (identification R. Perennec, Service départemental de l'Archéologie du Finistère) dans l'abri de homardiens. Ces ossements et le tesson étaient posés sur une bâche en plastique et proviennent vraisemblablement de remblais liés à la dernière occupation de l'abri.

- Sur Trielen, prélèvement de carcasses de goélands en connexion ; prélèvement de pelotes de réjection de Busard des roseaux.

## CONCLUSION GENERALE

Malgré des conditions météorologiques particulièrement difficiles, les cinq journées de relevés au GPS différentiel centimétrique dont nous disposons ont été largement mises à profit. L'objectif principal que nous nous étions fixés cette année, à savoir terminer les relevés topographiques, a presque été mené à terme. L'ensemble des mégalithes recensés sur les îles (Banneg, Balaneg, Trielen, Enez ar C'hrizienn) de la réserve naturelle d'Iroise a été relevé.

Il nous reste à prospecter l'île Litiri dont les micro-falaises ont déjà livré du mobilier lithique à Bernard Hallégouët (Giot et Hallégouët, 1980) et sur laquelle existent au moins deux tumulus. Depuis près de 20 ans, aucun archéologue n'a débarqué sur cette île. De nouvelles observations se révèlent nécessaires ainsi que des relevés pour pallier l'inexistence de plans des structures mégalithiques.

Sur Béniguet, un tumulus et les talus d'apparence pré-protohistorique n'ont pu être relevés faute de temps.

Lors de notre deuxième débarquement sur Kéménez, nous avons concentré nos efforts sur les monuments précédemment repérés afin de rentabiliser au maximum le temps dont nous disposons. Nos recherches ont donc porté sur les monuments mégalithiques de la pointe occidentale de Beg ar Groaz et ceux implantés en contrebas du sommet de l'île. Un tumulus inédit repéré au nord-ouest du hameau n'a pas été relevé. L'important niveau coquillier visible en micro-falaise au nord du hameau mériterait pour le moins un relevé précis de la coupe et quelques prélèvements. Un nouvel examen général des micro-falaises serait nécessaire. Il faudra aussi procéder au débroussaillage des environs de l'ensemble mégalithique appelé "Les oreilles" qui se trouve au sud-ouest du point culminant. L'extrémité orientale de l'île devra faire l'objet de toute notre attention car, mis à part l'ensemble précédent, aucun monument n'a jamais été répertorié, ce qui paraît étonnant étant donné la configuration topographique des lieux.

Sur la partie septentrionale du Ledenez de Kéménez, nous avons repéré un tumulus duquel affleure une dalle de chant.

Grâce à une végétation plus rase que d'habitude, nous avons pu observer nettement deux tumulus à la pointe occidentale du Ledenez vras : l'un est de forme circulaire duquel partent deux talus, l'autre est plus allongé.

Enfin, sur Balaneg, on pourrait penser à un examen attentif des nombreux affleurements à la recherche de nouvelles cupules.

En accord avec les gardes des différentes institutions présentes sur l'archipel, nous prévoyons de mettre en place un suivi des sites repérés. La majorité d'entre eux étant située en coupe de falaise, ils subissent de plein fouet l'érosion marine. Nous prévoyons de créer des fiches d'enregistrement qui seront mises à la disposition des gardes.

En accord avec les responsables scientifiques de la Réserve naturelle d'Iroise, il est prévu qu'une exposition sur le patrimoine lithique soit réalisée au cours de l'année 2004 grâce à des subventions provenant de la DIREN. Outre l'archéologie préhistorique, elle comprendra d'autres volets comme l'architecture et la géo-morphologie.

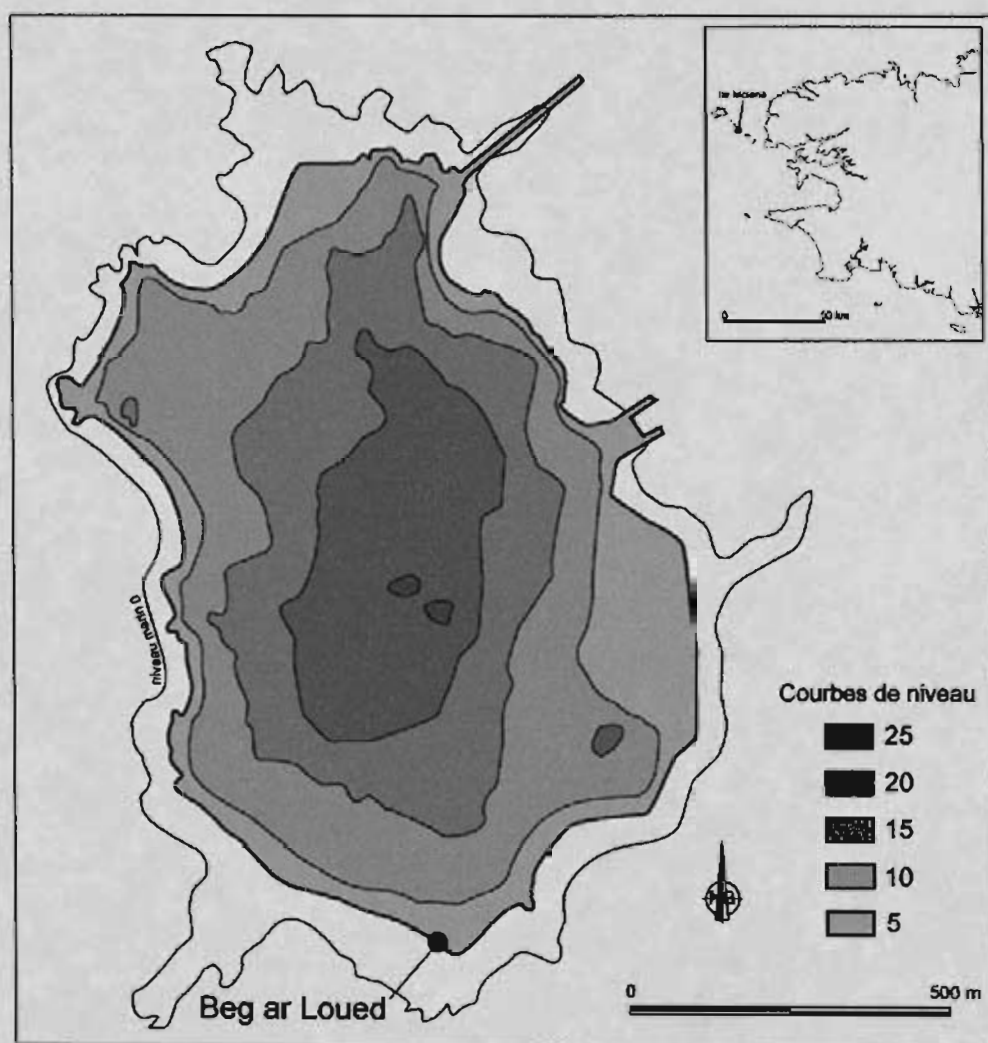
# SONDAGE DU SITE NEOLITHIQUE FINAL DE BEG AR LOUED

## I) HISTORIQUE

### A. SITUATION GÉOGRAPHIQUE

L'île Molène, semblable à une petite colline d'une superficie de 127 ha, culmine à environ 25 m en son centre puis descend en pente régulière sur tous ses flancs jusqu'à la mer. Implanté dans la partie sud-ouest de l'île, le site de Beg ar Loued est visible en micro-falaise au fond d'une anse. De par sa situation, il subit une érosion rapide.

Lors de sa découverte en prospection de surface en 2000, il se présentait comme un niveau de terre sombre de 6 m de longueur et 0,40 m d'épaisseur composé de coquillages (majoritairement des patelles), de tessons de poterie, de pierres taillées et d'ossements.

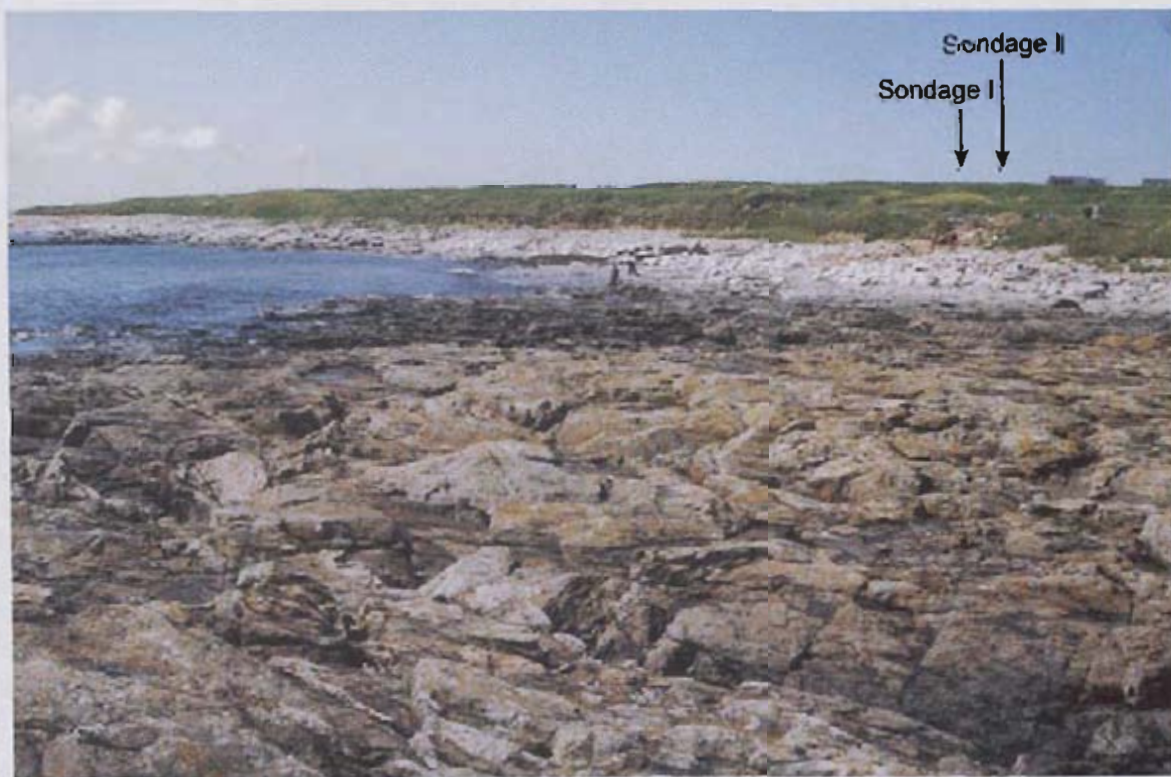


**Localisation du site de Beg ar Loued**  
(DAO : Y. Sparfel, octobre 2003)

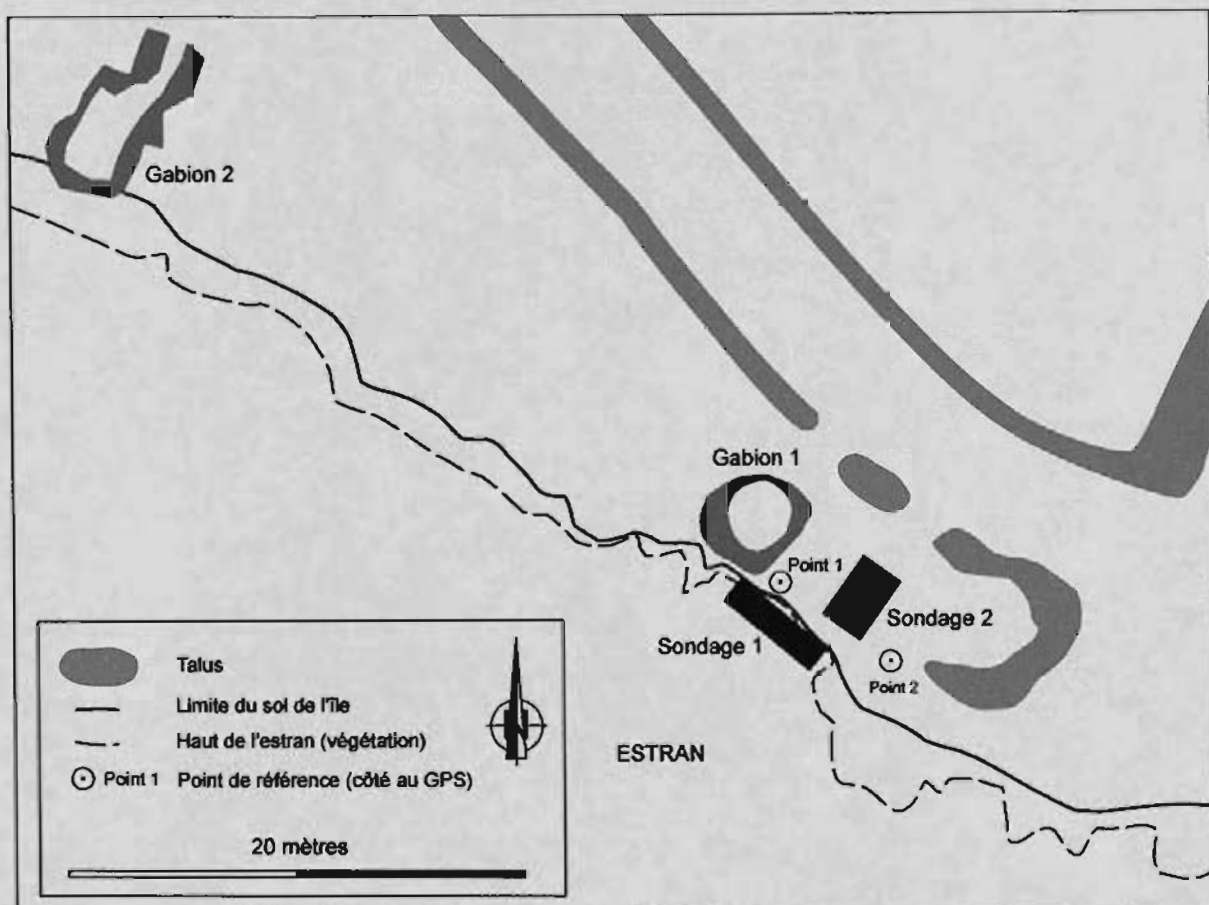
Les niveaux archéologiques partent en pente douce de la micro-falaise et s'étendent sur quelques mètres jusque sur l'estran.



**Vue générale du chantier depuis le nord-ouest,  
à l'arrière-plan, Enez ar C'hrizienn et Trielen  
(cliché Y. Pailler, juin 2003)**



**Localisation des sondages I et II de Beg ar Loued depuis le sud  
(cliché Y. Sparfel, juin 2003)**



### Plan du site de Beg ar Loued (Ile Molène)

(relevé G. Marchand, Y. Pailler, Y. Guéguen ; DAO Y. Sparfel d'après G. Marchand)

Plusieurs structures modernes sont visibles de part et d'autre du site néolithique. Nos discussions avec des îliens nous ont permis de mieux comprendre leur signification et leur chronologie. Deux structures excavées dans la dune et bordées de murettes en pierre sèche sont présentes au nord et au nord-nord-ouest du sondage I. Elles correspondent à des gabions (abris pour la chasse à l'affût des oiseaux). A l'est, un talus large, orienté S-O/N-E, dominant largement les autres est en fait une voie charretière menant à l'estran. Des talus et des murets délimitant d'anciennes parcelles, aujourd'hui envahies par les broussailles, sont encore visibles entre l'espace vide situé entre les deux postes de chasse et au nord du sondage. C'est en discutant avec des Anciens de l'île que nous avons appris que le secteur où nous entreprenons des recherches est une parcelle cultivée il y a une cinquantaine d'années et qu'elle se prolongeait de plusieurs mètres vers le sud-ouest. Cet exemple montre comment en l'espace de quelques années la mer a progressé dans son travail de sape. Le chemin carrossable qui passe au nord du sondage a été creusé il y a quelques années pour permettre le transport de matériel nécessaire pour la construction de l'impluvium. A une époque récente, les environs du site ont servi de dépôt à ciel ouvert.

## B. HISTORIQUE DE LA DÉCOUVERTE

Le suivi régulier de ce site, pendant près de trois ans, nous avait apporté dès 2001 un certain nombre d'informations qui sont résumées ci-dessous et qui ont motivé notre demande de sondage.

Une vingtaine de tessons de poterie récoltés en surface, à la faveur de tempêtes hivernales, avaient permis plusieurs observations. Plusieurs décors typiques permettaient d'attribuer le site au Néolithique final (étude préliminaire Serge Cassen et Aude Leroy, troisième rapport, 5 août 2001) et révélaient des influences des groupes de Conguel et Croh-Collé<sup>1</sup>, bien représentés dans le Morbihan et le sud du Finistère. On notait également la présence d'un tesson renvoyant au Campaniforme, style à la répartition géographique plus vaste et en l'occurrence probablement plus tardive que l'occupation principale du site. Ces éléments venaient compléter ceux provenant du niveau d'habitat fouillé à Pennancreac'h (Quimper - Le Bihan et *al.*, 1994). Ils permettaient également de combler un vide relatif concernant les découvertes de céramiques campaniformes en contexte domestique. En effet, le Campaniforme bas breton est essentiellement connu à travers les fouilles de monuments mégalithiques (Salanova, 2000).

Le matériel lithique récolté en surface témoignait de l'utilisation exclusive des ressources locales pour l'outillage. Les outils les plus représentés étant les éclats retouchés, les pièces esquillées, les grattoirs sur entame, il semblait s'agir en très grande partie d'un outillage peu élaboré, vraisemblablement fabriqué sur place en fonction des besoins. Néanmoins, la présence d'une dizaine de mèches de forets ou perçoirs fusiformes tranchait avec le reste de l'outillage et pouvait indiquer l'existence d'une production spécialisée, peut-être de perles en tests de coquillages, comme cela a été démontré sur plusieurs sites de l'île d'Oléron (Charente Maritime ; Laporte et *al.*, 1998) et comme on peut le soupçonner pour le site contemporain d'Er Yoh dans le Morbihan (Le Rouzic, 1930). Un des buts de l'opération de sondage était donc d'élargir ce corpus et d'affiner ces premières observations.

La présence de coquillages, essentiellement des patelles, mais aussi des bigorneaux et des ormeaux (étude préliminaire C. Dupont) permettait d'envisager une étude de l'exploitation de l'estran par les populations néolithiques et éventuellement un calage de la saison d'occupation.

La forte densité des coquilles ayant permis, fait exceptionnel en Bretagne, la conservation d'ossements (étude préliminaire A. Tresset), l'exploitation des vertébrés semblait elle aussi pouvoir être documentée. L'attribution de certains restes collectés dans la coupe du niveau coquillier aux Caprinés, au bœuf et au porc suggéraient d'ores et déjà la présence d'un élevage insulaire dès la fin du Néolithique en Mer d'Iroise. La fouille du niveau coquillier et des structures devait permettre de prendre en compte un ensemble osseux beaucoup plus vaste afin de caractériser l'alimentation des habitants néolithiques de Molène, notamment les apports respectifs des mammifères, oiseaux et poissons, ainsi que les pratiques d'élevage, de chasse et de pêche.

Enfin, sur l'estran, en contrebas de la micro-falaise, trois fosses remplies de blocs de granite brûlés avaient été décapées par la mer ; leur remplissage limoneux brun se lisait facilement

<sup>1</sup> Ce dernier point a été confirmé par l'étude de Sandie Giovannacci sur le matériel de la campagne 2003 (ce volume).

par contraste sur l'encaissant brun clair, plus argileux. Elles mesuraient entre 1 et 0,50 m de diamètre. Il paraissait probable que certaines soient des trous de poteaux. Il était attendu de la fouille qu'elle nous permette de mieux comprendre l'agencement de ces structures et leur nature ; malheureusement, elles n'ont pu être remises au jour sous la couche de galet lors de la campagne 2003 (cf. *supra*).

### C. LES OBJECTIFS DU SONDAGE

Les éléments rassemblés sur ce site livraient des informations d'importance concernant le peuplement de l'archipel, le mode de vie des premières communautés néolithiques à avoir occupé durablement le plateau molénaï et les relations avec le continent durant son passé insulaire le plus lointain.

Les restes osseux d'animaux domestiques constituaient le plus ancien témoignage d'une activité d'élevage en mer d'Iroise, auparavant uniquement documentée par les éléments de l'Age du Fer de Mez-Notariou à Ouessant déterminés par P. Méniel (Le Bihan, 2001, p. 301-302). Ils constituaient également un jalon archéozoologique important à l'échelle de la Bretagne, où l'acidité des sols n'a que rarement permis la conservation des vestiges osseux, en particulier préhistoriques. Les éléments céramiques suggéraient que l'archipel avait maintenu des contacts avec plusieurs régions de Bretagne continentale au cours du Néolithique. Enfin, l'industrie lithique de Beg ar Loued pourrait témoigner de l'existence d'une production spécialisée de perles sur tests de coquillage, ce qui laisse penser que l'archipel a pu avoir une place importante au sein d'une entité plus vaste. Loin d'être un "bout du monde", le plateau molénaï aurait pu être le pôle dynamique d'un système qu'il nous reste à caractériser. Il convenait dès lors d'affiner ces constats pour étayer et préciser nos premières hypothèses :

L'amas coquillier a-t-il été constitué lors d'une seule occupation ou à plusieurs reprises ? Quel est le statut de ce site, s'agit-il d'un habitat permanent ou temporaire ? Dans ce dernier cas, s'agit-il d'une occupation récurrente, par exemple saisonnière ?

La reconnaissance de tessons de style Conguel/Groh-Collé et campaniformes pose localement la question de la contemporanéité ou non des groupes céramiques.

Les hommes entretenaient-ils un lien direct avec le continent ou avec Ouessant ? Vivaient-ils plutôt dans une relative autarcie ?

L'absence d'armatures et de matériel poli est-elle une lacune liée au ramassage ou une caractéristique du site ?

Quelles sont les caractéristiques de l'élevage ? Notamment, comment celui-ci s'inscrit-il dans l'écosystème insulaire ? Tire-t-il profit des milieux naturels environnants (récolte de ressources marines pour nourrir les animaux, utilisation des îlots satellites pour parquer les animaux) ou bien se situe-t-il en décalage par rapport à eux ? Quelle est l'incidence du climat local sur les animaux d'élevage et comment les contraintes qu'il impose sont-elles gérées par les éleveurs (calage saisonnier des naissances, mortalité infantile, etc.) ?

Quelles sont les autres ressources alimentaires ? Quelles est l'importance des ressources marines (coquillages, poissons, crustacés, oiseaux et mammifères marins) face à celles de l'élevage ?

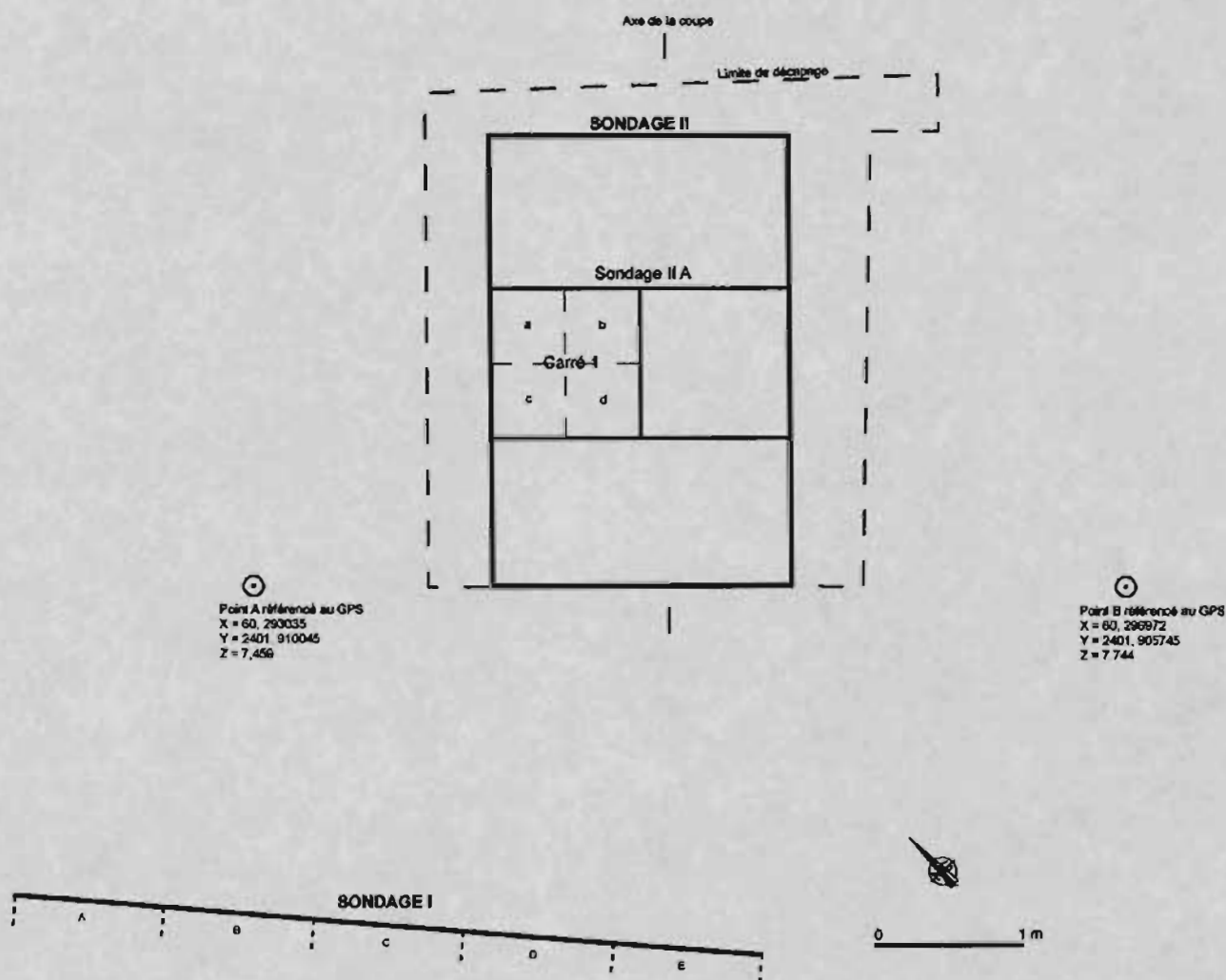


## II) LA CAMPAGNE DE JUIN 2003

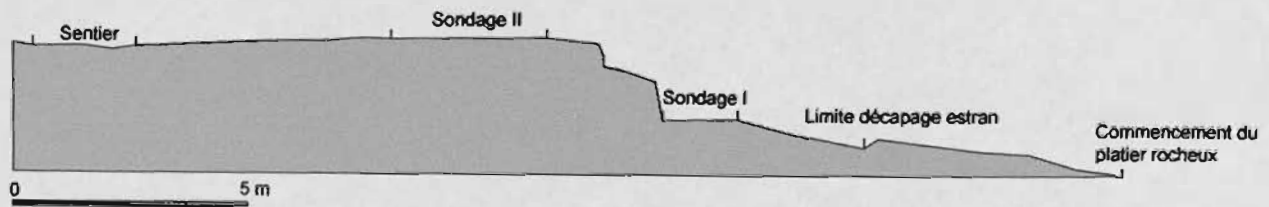
### A. L'IMPLANTATION DES SONDAGES

Deux sondages ont été ouverts. Un premier sondage a été implanté au contact de la micro-falaise et matérialisé par un axe d'une longueur de 5 m divisé en 5 unités de fouilles équivalentes. Ces unités ont été conservées jusqu'au niveau de limon périglaciaire pédogénéisé (cf. Hallégouët, *infra*) et représentent une surface générale de 9 m<sup>2</sup>. Le choix d'effectuer un sondage en coupe de micro-falaise avait pour objectif d'obtenir rapidement une coupe stratigraphique de référence.

Dans le second sondage, une surface de 6 m<sup>2</sup> a été ouverte. Faute de temps, nous n'avons pu tester qu'une surface d'1 m<sup>2</sup> fouillée jusque dans les premiers niveaux de la couche en place.



**Plan des sondages I et II**  
(relevé Y. Sparfel, Y. Guéguen, 06/06/2003 ; DAO Y. Sparfel)



**Coupe du site en cours de fouille depuis le sentier jusqu'au début du platier**  
 (Relevé Y. Sparfel, A. Lourdeau ; DAO Y. Sparfel)



**Fouille en cours du sondage I**  
 (cliché Y. Sparfel, juin 2003)



**Cliché du sondage II ; le carroyage délimite le sondage IIa**  
 (cliché : Y. Sparfel)

## B. DESCRIPTION DE LA STRATIGRAPHIE (B. HALLÉGOUËT)

La fouille archéologique en cours permet l'observation des formations superficielles reposant sur un plateau pléistocène taillé dans le granite de Molène - Saint-Renan.

Les dépôts inférieurs correspondent à des formations marines antérieures à la dernière période glaciaire (Weichsélien). Ils sont bien exposés dans la falaise au nord-ouest du site où l'on peut voir plusieurs niveaux de galets présentant des matrices différentes. A la base les galets sont emballés dans une matrice argilo-limoneuse brune correspondant à un sol infiltré. Cette formation a été fossilisée par une seconde formation marine non affectée par la pédogenèse. Latéralement vers la pointe au nord-ouest on observe aussi un autre niveau de galets. Ceux-ci sont géliturbés et sont intégrés au head périglaciaire. Ils proviennent d'une formation plus élevée en altitude et ont été remaniés dans les formations de versant pendant la dernière période froide. Le versant méridional de l'île n'a pas fourni un head abondant et l'archipel de Molène n'a bénéficié que de maigres apports limoneux lors du Pléniglaciaire. Aussi, sur le site de la fouille, le bilan sédimentaire est faible pour cette période, contrairement à d'autres sites de la côte nord du pays de Léon au pied de la falaise morte marquant la limite des transgressions marines du Pléistocène. La pédogenèse post glaciaire correspond à un sol brun qui s'est développé à partir de la couverture limoneuse périglaciaire.

Le sol visible dans la fouille correspond à deux formations distinctes. Sa partie inférieure très brune est peu dérangée par les phénomènes morphogènes, jusqu'à l'occupation du site par une population néolithique. Sa partie supérieure plus claire correspond à un colluvionnement important résultant sans doute du défrichement du versant méridional de l'île au Néolithique. En raison du ruissellement et de la reptation des particules sur la pente, des éléments laissés antérieurement par les hommes sur le versant peuvent se retrouver mêlés à des restes d'occupation plus récents.

La partie supérieure de la coupe de la fouille de Beg ar Loued montre un sable dunaire blanc, assez fin. Il s'agit d'une dune morte qui n'est plus alimentée aujourd'hui. Sa partie supérieure est pédogénisée et a été très perturbée par des actions anthropiques à diverses époques. On y voit en particulier de gros galets disposés à plat. Certains éléments pourraient correspondre à des projections de tempêtes, mais on ne voit pas de véritables structures permettant d'accréditer cette origine. Les niveaux supérieurs du sol ont été enrichis par des apports limoneux provenant du versant voisin.

Les dépôts de la pointe de Beg ar Loued sont donc inscrits entre deux périodes interglaciaires. On a vraisemblablement à la base, la plage de l'optimum climatique éémien suivie par un retrait de la mer, puis le retour de celle-ci, avant que les climats froids périglaciaires ne s'affirment. Le bilan sédimentaire de la dernière glaciation est ici peu important. Le sol post-glaciaire a été épaissi par colluvionnement, avant que la dune flandrienne calcaire ne le fossilise, ce qui a permis la conservation de nombreux restes de cuisine dans les niveaux d'occupation néolithiques sous-jacents.

### C. LES MÉTHODES DE FOUILLE

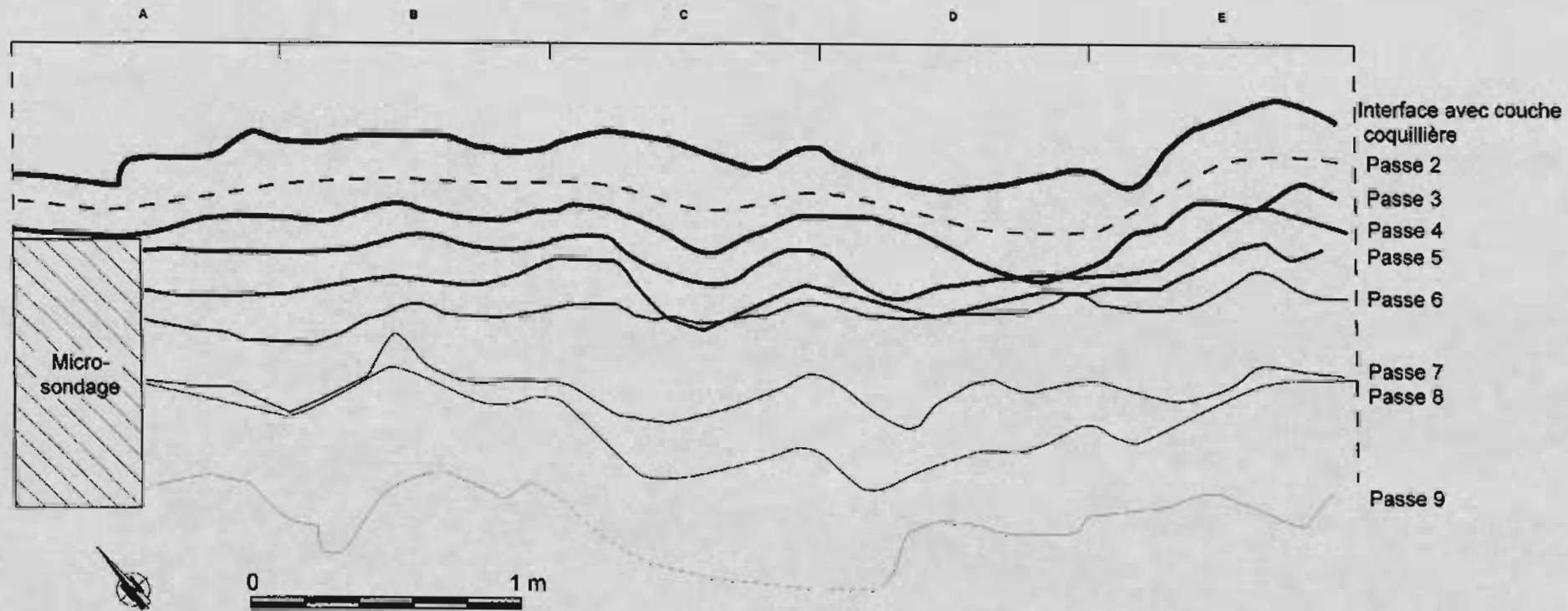
La fouille du sondage I a été réalisée par passes de 5 cm en suivant le léger pendage NO/SE. Nous avons distingué trois niveaux qui se différencient autant par la couleur et la constitution du sol que par le mobilier archéologique qu'ils contenaient. Le premier (US 1) est un sol brun ruisselé par coluvionnement qui se trouve au contact de la dune : il a livré très peu de mobilier. L'US 2 est composé d'un sol brun épaissi par colluvionnement et a fourni davantage de vestiges anthropiques. Ses deux premiers niveaux sont plus clairs que l'US 3 (limon pédogénéisé) qui constitue le niveau anthropique néolithique : ce dernier est caractérisé notamment par une assez forte densité en coquilles d'origine marine. Le niveau que nous avons initialement nommé US 4 est plus sombre. Si les coquilles y sont peu nombreuses, certaines passes ont tout de même montré de petites concentrations. Par ailleurs, la présence de galets et pierres rubéfiées dans la dernière passe de l'US 3 et dans l'US 4 nous a conduit à fondre les deux US. Nous avons constaté la présence de petits morceaux de verre, probablement projetés par les vagues, dans les premiers centimètres de la micro-falaise. Pour éviter que des éléments modernes soient recueillis durant la fouille, nous avons décidé de décaper la micro-falaise sur 5 cm.



**Le sommet de l'US 3 du sondage I : on y observe des débris de coquilles de patelles**  
(cliché Y. Pailler, juin 2003)

Le sondage II a été ouvert manuellement à la pelle/pioche jusqu'à l'US 1. Deux mètres carrés ont été ouverts mais par manque de temps seul un carré a pu être descendu de deux passes dans l'US 3. Ce test effectué en retrait du trait de côte a démontré une plus forte densité et une meilleure conservation du mobilier, en particulier osseux. Chaque pièce repérée à vue a été cotée en 3D.

Nous avons également procédé à un important décapage d'estran par l'enlèvement de galets afin de retrouver les fosses repérées il y a deux ans à la faveur d'un démaigrissement de plage (photos et relevés in Pailler et *al.*, 2001a). Malheureusement, cette opération s'est soldée par un échec.



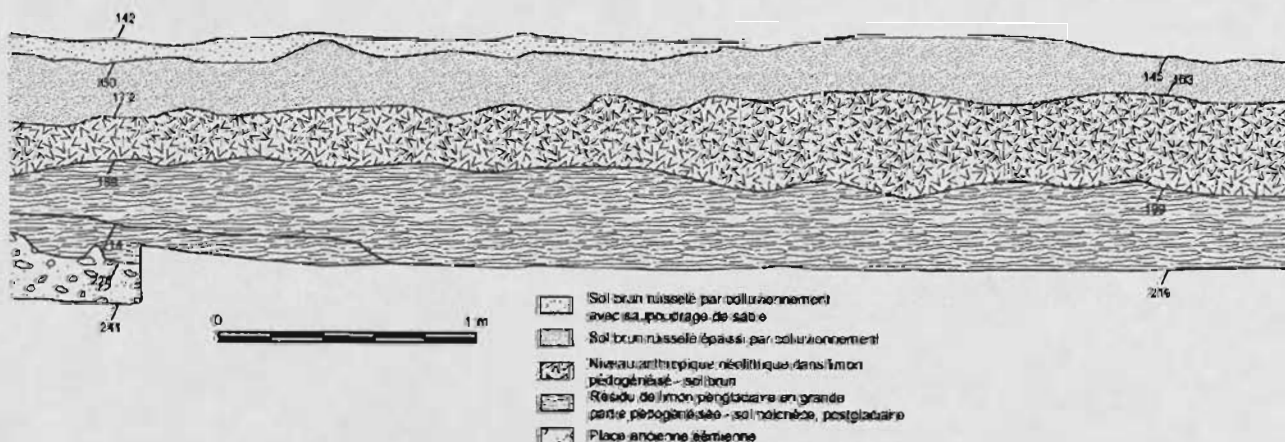
**Bases des passes de l'US 3 du sondage I de Beg ar Loued**

Deux modes de ramassage ont été mis en œuvre : le premier à vue, le second au tamis. Dans le sondage I, les sédiments des passes allant de l'US 1 à 3 (passe 1 incluse pour cette dernière) ont été triés à proximité du site avec des tamis à maille de 2 mm dans les flaques et petites mares présentes sur l'estran rocheux ou dans la mer lors des marées hautes. Pour la passe 2 de l'US 3, nous avons procédé à un premier tri sur place (maille 2 mm) complété par un second tri au logement à partir des refus de tamis conservés. A partir de la passe 3 de l'US 3, le tamisage s'est limité à un nettoyage des sédiments ; aucun tri n'a plus été effectué sur le site, la totalité des sédiments a été stockée puis transportée au logement pour être triée. Cette séparation des opérations a permis de dégager davantage de temps pour la fouille et bénéficier de meilleures conditions d'observation pour le tri, notamment pour les éléments millimétriques.

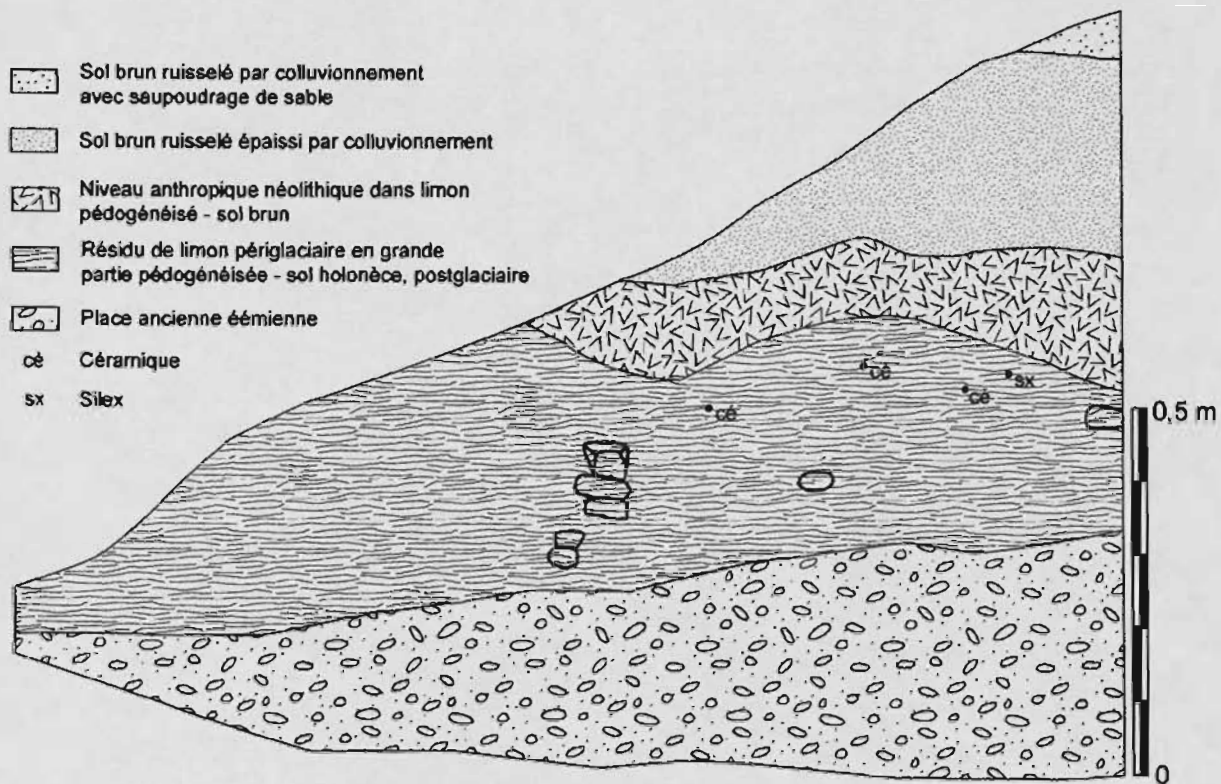


**Tamisage des sédiments sur le site**  
(cliché Y. Sparfel)

L'ensemble des opérations réalisées depuis la récolte du matériel jusqu'à leur conditionnement est décrit dans le carnet de bord joint en annexe.



**Coupe NO-SE du sondage I de Beg ar Loued**  
(relevé Y. Sparfel, A. Lourdeau, 22/06/03 ; observations géologiques B. Hallégouët)



**Elévation de la coupe NO du sondage I**  
(relevé et DAO Y. Sparfel)



**La coupe nord-ouest du sondage II**  
**Structures (fossé et foyer) liées à une décharge moderne**  
(cliché Y. Sparfel)

## D. STRUCTURES

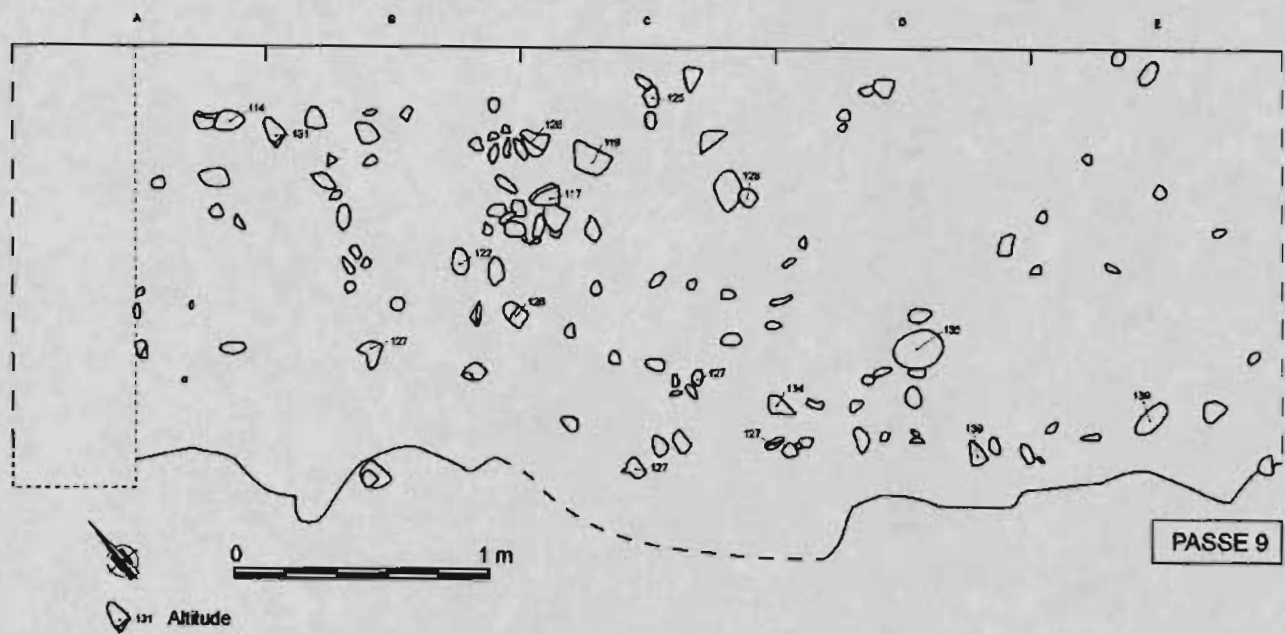
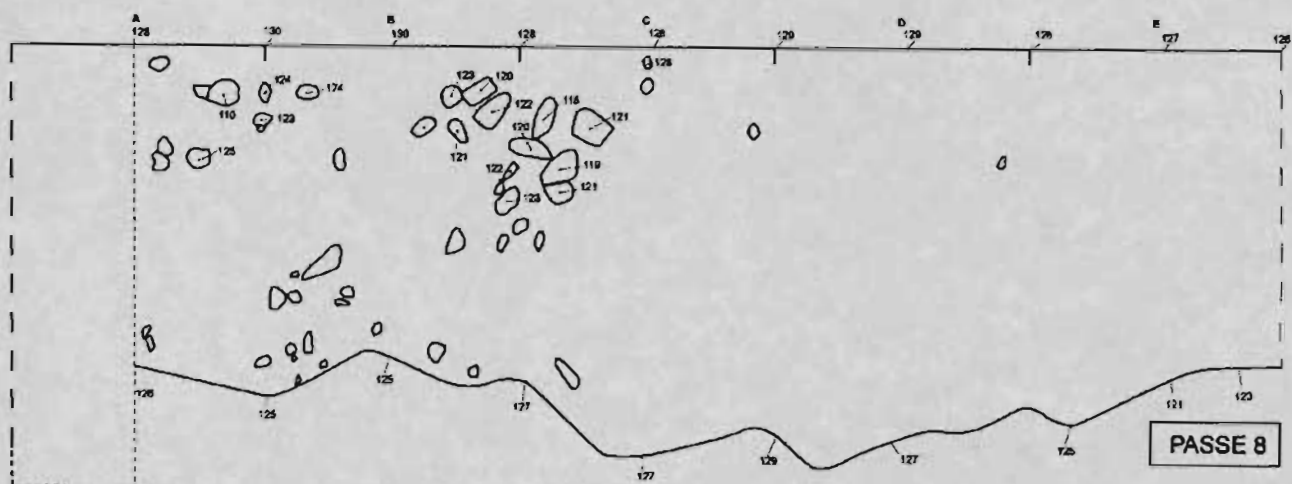
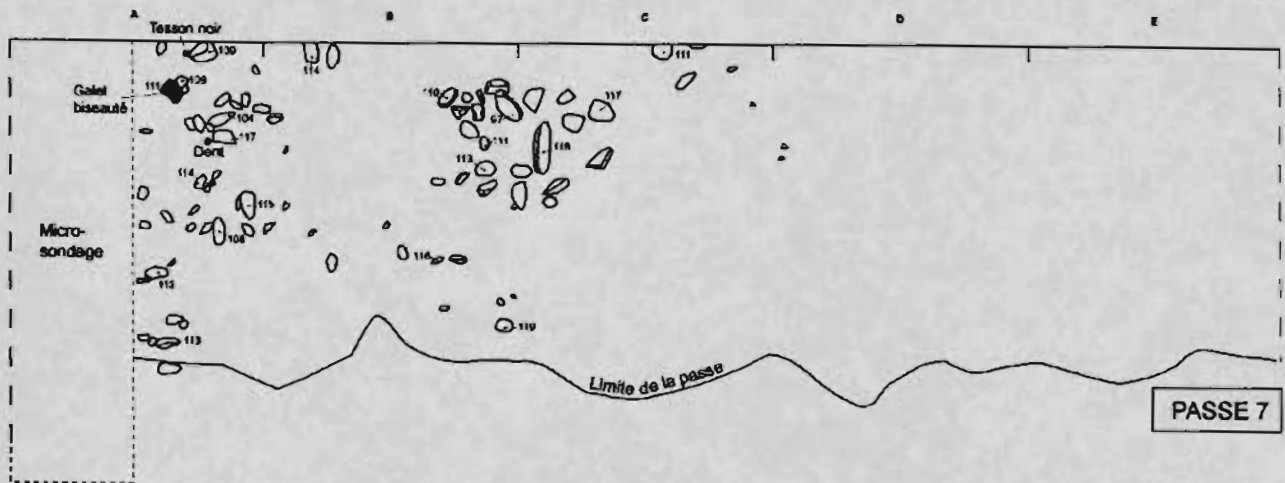
A partir de la passe 7 de l'US 3 du sondage I, nous avons remarqué la présence de galets dans les carrés A, B et C. Dans les deux passes suivantes, nous avons retrouvé cet épandage de galets. La superposition de ces trois passes montre une concentration à cheval entre les carrés B et C. Sur une surface aussi restreinte, un tel ensemble est difficilement interprétable. Sa nature anthropique est indéniable. Des ossements de grands mammifères, des tessons de poterie et un galet biseauté ont été récoltés au contact des galets.

Dans la passe 9 de l'US 3 du carré D, il nous a semblé reconnaître une tâche plus sombre que le sédiment environnant. Les limites de cette tâche en largeur ont pu être repérées grâce à une coupe de front. La fouille de cette anomalie a livré quelques gros ossements pulvérulents. Malgré une coupe transversale, le lendemain de sa découverte, aucune limite n'a pu être repérée et les contours de la fosse en coupe de front n'étaient plus lisibles malgré un ravivage !

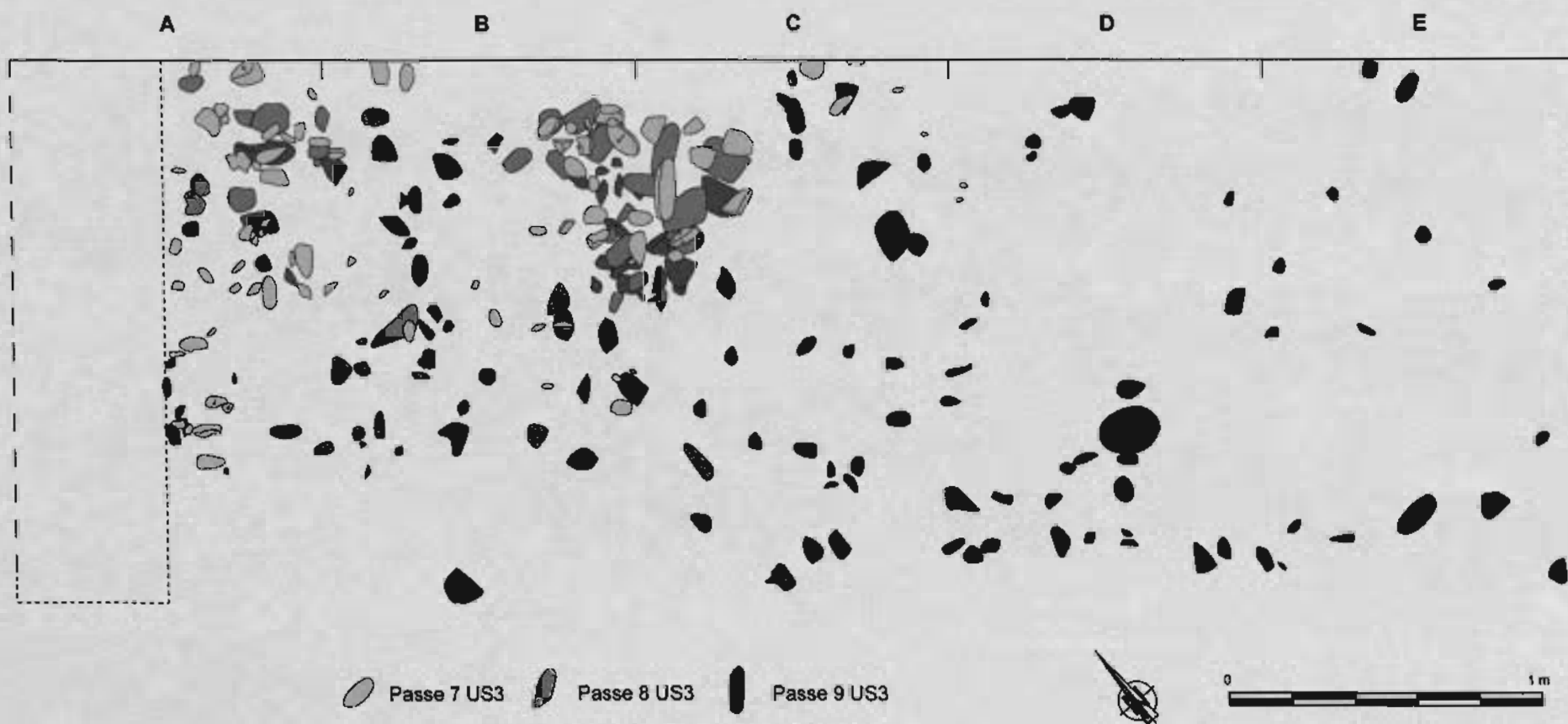


**Base de la passe 9 de l'US 3 du sondage I**  
(cliché Y. Pailler)





Relevé des galets des passes 7, 8 et 9 de l'US 3 du sondage I de Beg ar Loued



Superposition des passes 7, 8 et 9 de l'US 3 du sondage I de Beg ar Loued



**Cliché des galets visibles à la base de la passe 7 des carrés B et C de l'US 3 du sondage I  
(cliché Y. Pailler)**



**Cliché des galets visibles à la base de la passe 9 des carrés B et C de l'US 3 du sondage I  
(cliché Y. Pailler)**

### III) LA CULTURE MATERIELLE

#### A. ÉTUDE PRÉLIMINAIRE DU MOBILIER LITHIQUE (J. JOSSELIN, Y. PAILLER, Y. SPARFEL)

Cette étude préliminaire a porté sur une partie du mobilier provenant du sondage I. Faute de temps avant la remise du présent rapport, il nous a paru cohérent d'étudier l'ensemble du matériel lithique de deux carrés contigus (U.S. 2 et 3 des carrés D et E).

Etant donné le caractère partiel de l'échantillon traité, nous n'avons pas réalisé de statistiques ; cet aspect sera pris en compte dans les travaux futurs. Cette étude sélective nous a également amené à reporter les recoupements de données au sein d'une ou plusieurs passes ou U.S. Notre texte vise donc à donner une vision provisoire du mobilier lithique du site.

La série

La série étudiée regroupe 1661 pièces. L'ensemble est très nettement dominé par le silex côtier (1466). Le site présente une densité de matériel relativement importante puisque une passe a livré jusqu'à 283 artefacts.

Matériaux	Nombre de pièces
Silex côtier	1466
Grès	104
Granite	49
Quartz filonien	29
Cristal de roche	10
Galet de basalte	2
Calcédoine	1
	<b>TOTAL : 1661</b>

Tableau 1 : Répartition des artefacts par matériaux

Les outils et pièces utilisées, percuteurs compris, sont assez peu nombreux (5,88% de l'ensemble) ; il est cependant intéressant de noter un inversement proportionnel de l'utilisation des matériaux selon leur fréquence sur le site.

Matériaux	Nombre d'outils	Ratio matériaux
Silex côtier	49	49/1466 soit 3,37 %
Grès	22	22/104 soit 21,2 %
Granite	15	15/49 soit 30,6 %
Quartz	1	1/29 soit 3,5%
	<b>TOTAL : 87</b>	<b>Ratio TOTAL : 5,88%</b>

Tableau 2 : Répartition des outils par matériaux

Les supports bruts les plus représentés, hormis les esquilles (664), sont les éclats corticaux et semi-corticaux (350) suivis des éclats non-corticaux (212) (tableau 3).

Toutes les phases de débitage semblent présentes. On trouve 75 nucléus de différents types dont les plus fréquents sont les nucléus unipolaires sur enclume (55). On peut observer 82 galets bruts, esquillés, testé ou fendus qui nous renseignent sur les premières phases de débitage. 34 bâtonnets et quartiers ont été dénombrés. L'extrême faiblesse de la représentation des pièces d'entretien (1) est également à souligner.

Total	silex côtier		grès		granite		quartz		cristal de roche		Total 1571
	1417		82		34		28		10		
		Brûlé		Brûlé		Brûlé		Brûlé		Brûlé	
<b>Supports bruts</b>											
galet brut	6				1						7
galet fossile	13										13
galet fendu	22		3		3						28
galet testé	8										8
galet esquillé	1		2		19	1					23
fragment de galet					2	1					3
galet géli fracté	1										1
nucléus sur enclume	46	4	1		1		2		1		55
nucléus bipolaire sur enclume	5										5
nucléus unipolaire	6		3		1		1				11
nucléus épuisé/illisible	3										3
nucléus unipolaire sur éclat											0
nucléus à éclats			1								1
éclat de cortex	53										53
entame	26	1									27
éclat	110	6	35		4		10		1		166
éclat cortical	38	1	1	1	2						43
éclat semi-cortical	44	1	2								47
éclat semi-cortical ou cortical	83	9									92
éclat cortical ou semi-cortical sur enclume	17										17
éclat cortical sur enclume	7										7
éclat semi-cortical sur enclume	8						1				9
éclat siret	5										5
éclat siret semi-cortical	7										7
éclat siret cortical	7										7
fragment d'éclat cortical	36	9									45
fragment d'éclat semi-cortical	46	3									49
éclat sur enclume	9		2								11
fragment d'éclat lamellaire	1		1								2
fragment d'éclat lamelle semi-corticale unipolaire	26	3	4								33
lamelle	1										1
quartier	12										12
batonnet	17		2								19
fragment de batonnet	3										3
éclat d'avivage de surface débitée	1										1
esquille	558	71	24				13		8		674
fragment de tranche	1										1
tranche											0
casson	56	25									81

Tableau 3 : Répartition des supports bruts par supports et matériaux

## Les matériaux

L'ensemble des matériaux identifiés dans les carrés D et E existent toujours sur l'estran actuel de l'île, à l'exception de la calcédoine représenté par un éclat au cortex non roulé. Cet éclat pourrait provenir des gisements reconnus à la Forest-Landerneau ou à Plourin-les-Morlaix. L'approvisionnement en matière première semble donc être nettement local, mais lors de la fouille, d'autres matériaux de provenance régionale ou lointaine ont été reconnus : un fragment de fibrolite a été découvert dans un autre carré du sondage I et une lame courte en silex d'importation provient du décapage de l'estran.

Les galets de silex sont de morphologie allongée à sub-sphérique. Le plus gros spécimen est un nucléus mesurant 6,5 cm de long, il mesurait au moins 7 cm avant décalottage. Les plus petits mesurent environ 2,5 cm.

Le grès et le granite sont présents sur l'estran sous forme de galets de quelques centimètres à plusieurs dizaines. Les exemplaires trouvés en fouille sont de dimensions moindres, de 3 à 12 cm, et montrent une grande variabilité de formes.

## Les outils

Les 87 outils étudiés, comprenant 17 macro-outils, se répartissent de la façon suivante :

Type outils	Silex côtier	Grès	Granite	quartz	Totaux
Eclat retouché	14	6	3	1	24
Fragment éclat retouché	1				1
Eclat cortical retouché	3	4	1		8
Fragment éclat cortical retouché	1	1			2
Eclat semi-cortical utilisé	1				1
Eclat lamellaire retouché	1				1
Eclat semi-cortical sur enclume retouché	1				1
Eclat utilisé	2	3			5
Lamelle utilisée	1				1
Fragment lame utilisée	1				1
Pièce esquillée	3	1			4
Pièce esquillée sur entame	2		1		3
Eclat cassé dans coche	1				1
Grattoir sur nucléus	1				1
Grattoir sur éclat semi-cortical	1				1
Grattoir sur entame	2				2
Grattoir sur éclat cortical	2				2
Perçoir	4				4
Fragment de perçoir	5				5
Burin	2				2
Percuteur sur galet		4	3		7
Fragment de percuteur sur galet		1	1		2
Galet trace utilisation		1	5		6
Galet biseauté esquillé		1	1		2
<b>Totaux</b>	<b>49</b>	<b>22</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>87</b>

Tableau 4 : répartition des outils par type et matériaux

### *Le fonds commun*

Les outils les plus abondants sont les éclats retouchés (planche 1, n° 22 et planche 2, n° 6-7) avec 38 représentants. Du fait de leur ubiquité, ils sont peu informatifs. Ils présentent des morphologies, des épaisseurs et des délimitations de retouches diverses. Les éclats retouchés non-corticaux sont les plus représentés (24).

Au sein des éclats utilisés (7), les éclats non-corticaux sont également les plus nombreux (5).

Les perceurs (9) forment un ensemble morphologique hétérogène par la variété de leurs supports et leurs modalités de retouche. Ils peuvent avoir pour support un quartier, une entame, un bâtonnet ou un éclat (planche 1, n° 1-7). Cependant ces perceurs appartiennent tous sauf un (planche 1, n° 15) au type fusiforme défini par J. Tixier en 1963 : les perceurs fusiformes encore appelés mèche de forêt sont des "*pièces à silhouette élancée, prises parfois sur recoupe de burin, à bords parallèles entièrement ou partiellement abattu par retouches abruptes directes, plus ou moins aiguës à l'une des extrémités ou aux deux.*"

Cette définition ne correspond pas exactement à nos pièces. R. Joussaume (1981, p. 382) apporte quelques précisions en décrivant ces outils comme étant à bords abattus et précise que si la retouche directe est la plus employée, elle n'est pas la seule. Cet auteur dit avoir rencontré également la retouche alternante et parfois sur enclume sur ce type de pièces.

Les pièces esquillées sont au nombre de sept, trois sur entames et quatre sur éclats non-corticaux (planche 1, n° 13-14).

Les grattoirs viennent ensuite, avec 6 individus (planche 1, n° 9-10). Ils sont façonnés sur des entames, des éclats corticaux ou semi-corticaux et pour l'un d'eux sur un nucléus épuisé. Notons également la présence d'un éclat cassé dans une coche. Enfin, il faut mentionner l'existence de deux burins sur éclats (planche 1, n° 11-12), l'un est un burin d'angle sur cassure naturelle, le second est un burin dièdre déjeté.

### *Le macro-outillage*

Les percuteurs sont les outils sur masse centrale les plus nombreux (7 entiers et 2 fragments). Ce sont des galets de dimensions moyennes, de 4 à 12 cm (planche 2, n° 9), et sont probablement liés au débitage lithique. Six autres galets présentent des traces d'utilisation que nous ne pouvons attribuer à une fonction précise.

Deux galets biseautés / esquillés ont été découverts. L'un est un galet de granite dont l'extrémité la plus mince présente des esquillements unifaciaux (planche 3, en bas). Le second est un galet plat en grès présentant un étranglement naturel ; la partie la plus étroite porte des esquillements bifaciaux et des traces d'écrasement sur la partie active (planche 3, en haut).

### *Eléments du débitage*

Comme nous l'avons souligné plus haut la majorité des nucléus présentent des évidences de débitage sur enclume (60/75). Cette utilisation prépondérante du débitage sur enclume (*split technology*) est attestée par la présence de pièces spécifiques comme les quartiers et bâtonnets ou les éclats vibrés ou présentant deux extrémités esquillées. Le débitage sur enclume est majoritairement unipolaire (55/60) (planche 1, n° 16), seuls cinq nucléus sont bipolaires. Onze nucléus portent les évidences d'un débitage unipolaire sans doute par percussion directe à la pierre dure (planche 1, n° 17).

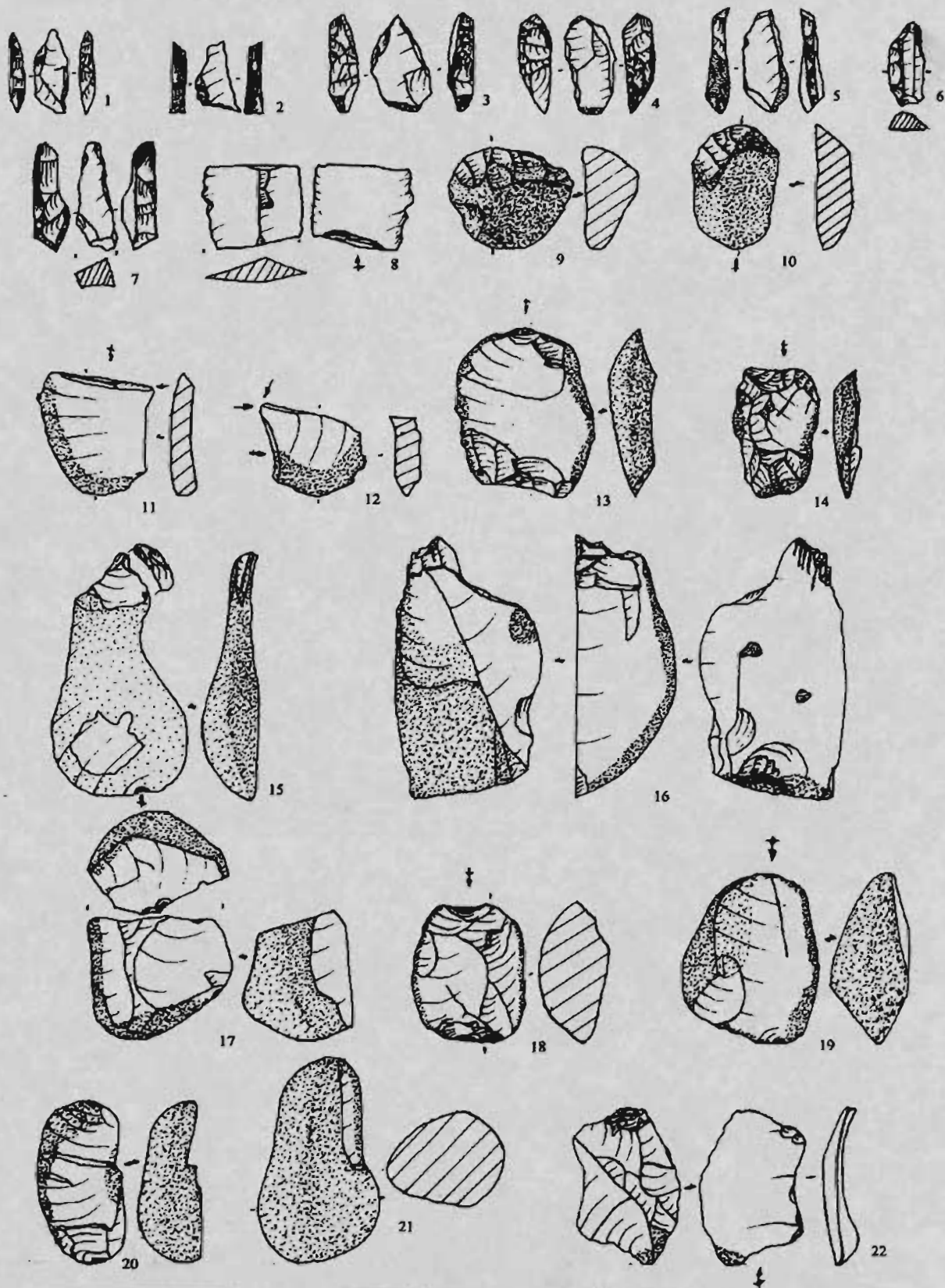
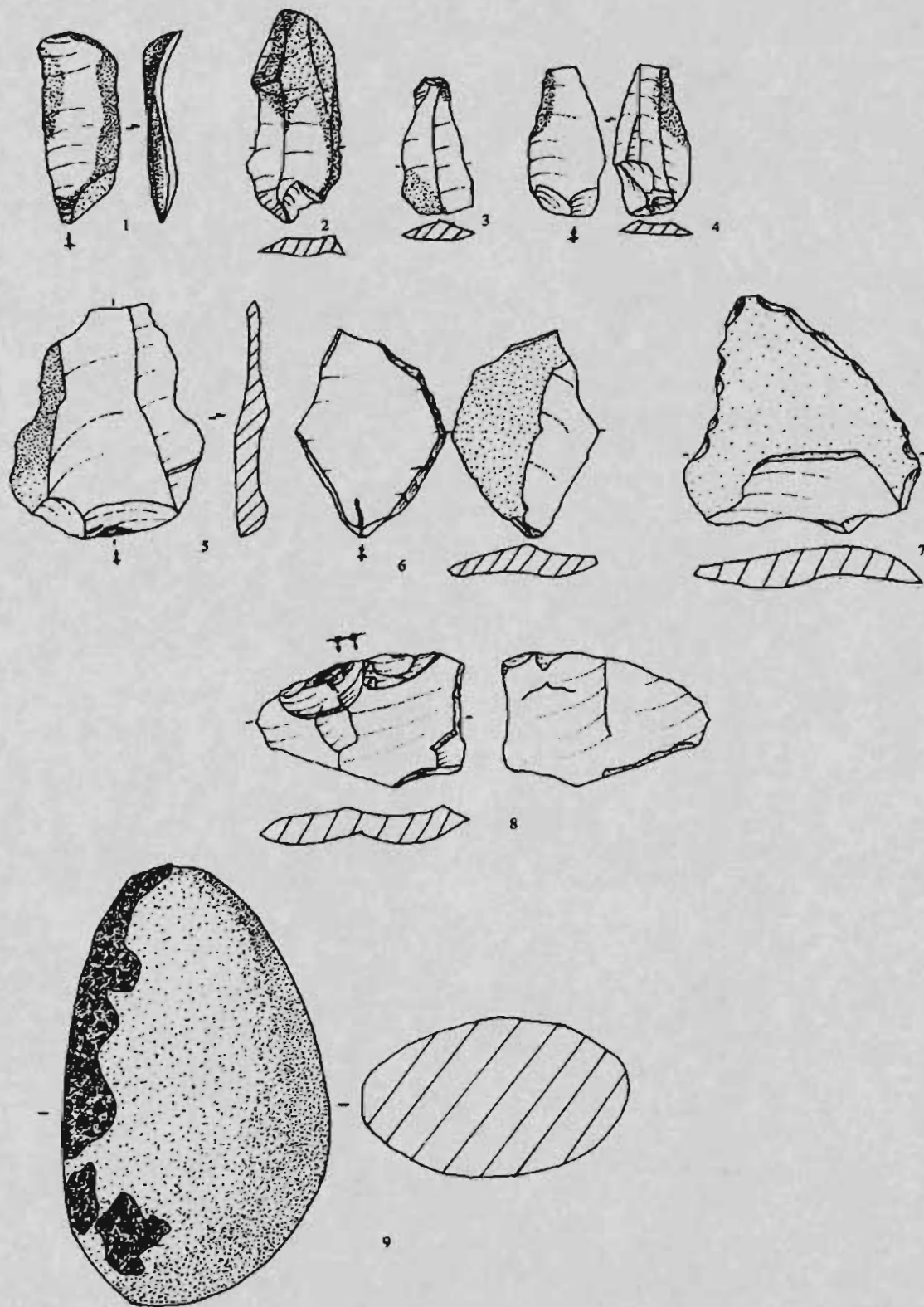


Planche 1-Beg ar Loued, Ile de Molène (29).

Toutes les pièces sont en silex.

Ligne 1 : (1-6) perceurs fusiformes ; Ligne 2 : (7-10) 7. perceur fusiforme, 8. fragment mérial de lame retouchée, 9-10. grattoirs ;  
Ligne 3 : (11-14) 11-12. burins, 13-14. pièces esquillées corticales ; Ligne 4 : (15-16) 15. perceur (?) sur éclat cortical, 16. nucléus unipolaire sur enclume ; Ligne 5 : (17-19) 17. nucléus unipolaire par percussion directe, 18. nucléus ou pièce esquillée (?), 19. galet fendu ; Ligne 6 : (20-22) 20. galet fendu, 21. galet testé, 22. éclat retouché.





**Planche 2-Beg-ar-Loued, île de Molène (29).**

*Ligne 1* : (1-4) pièces en silex, 1.éclat lamellaire cortical, 2. éclat lamellaire semi-cortical, 3.fgt. distal éclat lamellaire, 4. éclat lamellaire ; *Ligne 2* : (5-7) pièces en grès, 5.éclat utilisé, 6-7.éclats retouchés ; *Ligne 3* : 8.éclat brut en grès ; *Ligne 4* : 9.percuteur en granite

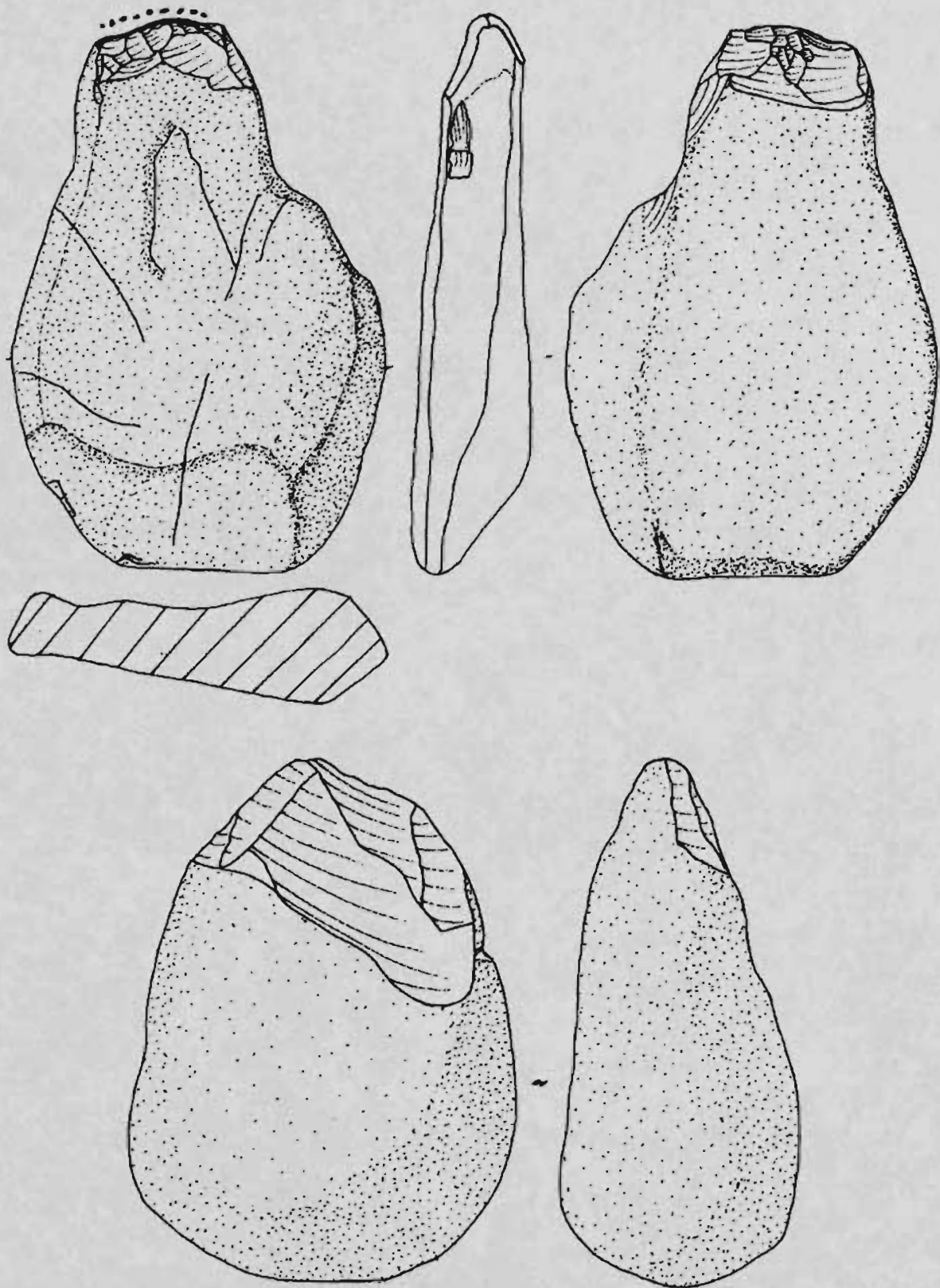
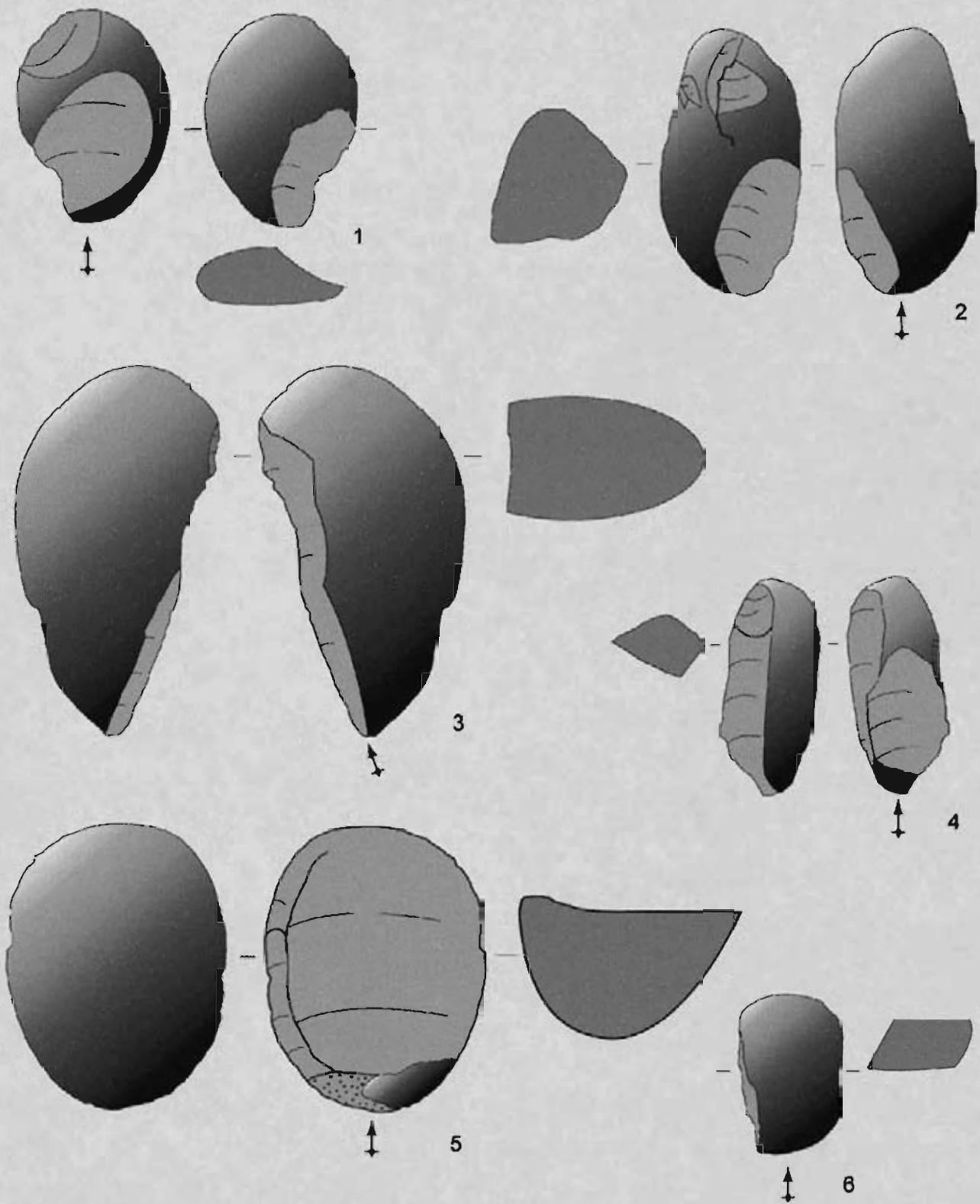


Planche 3-Beg ar Loued, île de Molène (29).

*En haut* : galet biseauté esquillé bifacial en grès.

*En bas* : galet biseauté esquillé unifacial en granite.



**Planche 4-Beg ar Loued, île de Molène (29).**

- 1, 4-6. galets percutés sur enclume en granite.
- 2, 3. galets percutés sur enclume ou nucléus (?) en grès

Les produits issus d'un débitage unipolaire sont largement dominants (421). En nous basant sur les stigmates spécifiques au débitage sur enclume, seulement 41 éclats (sans compter les bâtonnets et les quartiers) ont pu être attribués de façon certaine à cette méthode. D'autre part, des entames et des galets fendus ont été obtenus par percussion sur enclume ; pour autant, il est impossible de dire dans ces cas précis s'il s'agit de la première séquence de la méthode de débitage du même nom ou s'ils correspondent à la phase d'initiation d'un débitage unipolaire par percussion directe.

La prédominance des produits issus d'un débitage unipolaire (380), sans plus de précision, (Tableau 3) s'explique par l'impossibilité de distinguer les produits issus de la percussion à la pierre dure et ceux issus de la percussion sur enclume. Pour la suite de l'étude, il faudra multiplier les critères de distinctions entre les deux catégories.

Une lamelle présentant un talon lisse abrasé et incliné en arrière est issue d'un débitage unipolaire. Elle pourrait indiquer une production plus soignée qui reste à identifier.

Dans la majorité des cas le débitage sur enclume est effectué dans la plus grande longueur du galet. Les phases d'entretien sont inexistantes et le débitage est à faible détermination. Les nucléus débités sur enclume ne présentent en général pas de plan de frappe au sens strict, plutôt des extrémités esquillées (planche 1, n° 16). Bon nombre d'entre eux montrent des surfaces corticales aux deux extrémités. Ce constat nous incite à penser que dans la plupart des cas, les nucléus n'ont subi aucune préparation au moment de l'initiation du débitage.

Nous voulons attirer l'attention sur de petits galets de granite présentant les caractéristiques de la percussion sur enclume (planche 4, n° 1, 4-6). Nous avons décompté 23 de ces pièces. Nous restons dubitatifs quant à l'utilisation de ces pièces : ont-elles été testées, débitées ou ont-elles servi de pièces intermédiaires ?

### Conclusion

Cette première approche de l'industrie lithique du site de Beg ar Loued permet de dégager quelques grandes tendances :

-La chaîne opératoire principale est centrée autour du débitage sur enclume et vise à la production de supports faiblement déterminés. Cependant cette méthode n'est pas unique et un débitage unipolaire direct est également attesté.

-Le pourcentage d'outils est faible, et les catégories peu variées. Pour un type d'outil, les supports sont variables, en particulier pour les perçoirs fusiformes. Le faible pourcentage actuel d'outillage pourrait augmenter de manière significative à l'issue de l'étude tracéologique.

-Les éléments en matériaux exogènes sont rares. Un éclat de calcédoine peut être originaire des gisements de la Forest-Landerneau ou de Plourin-les-Morlaix. Une lame courte pourrait provenir, selon E. Ihuel, du Cher. L'origine de la plaquette en fibrolite brute peut aussi bien être recherchée sur Kemenez où un gisement est connu (com. pers. B. Hallégouët) ou sur l'atelier de la presqu'île de Kermorvan.

## B. LA CÉRAMIQUE (S. GIOVANNACCI)

La campagne de fouille de juin 2003 a permis la constitution et l'étude d'un corpus céramique de près de 3 kilogrammes, soit environ 1600 fragments, qui proviennent des sondages I et IIa.

	individus	groupements	TOTAL
nbr fragments	76	1534	1610
poids (en gr.)	350	2618	2968

La céramique dénote un état très fragmentaire. En effet, le poids moyen d'un tesson est de 1,8 grammes et près de 95 % des fragments sont inférieurs à 3 centimètres. Lors de la fouille, une forte érosion des vestiges a été remarquée au dessus et dans le niveau de coquilles. La céramique est friable, parfois une fine pellicule poudreuse se détache quand on passe le doigt sur les fragments. Presque aucun collage entre fragments n'a été possible.

L'unité stratigraphique 3 du carré B du sondage I, en particulier, a livré un grand fragment très noir qui s'est par la suite désagrégé presque entièrement. Au vu de l'érosion subie, il est même étonnant qu'on ait pu retrouver plusieurs autres de ces fragments dans les passes 7 et 8 de cette U.S.

L'étude a été réalisée selon une méthodologie raisonnée. Nous avons distingué deux niveaux d'intérêt dans le corpus : les "individus" et les "regroupements de fragments".

Les individus constituent un échantillon représentatif de la collection. Ont été considérés comme individus tous les fragments portant un décor ou une information relative à la typologie du vase (bord, fond, moyen de préhension). Ces critères sont susceptibles d'évoluer lors des prochaines campagnes de fouille.

L'autre niveau d'intérêt a concerné le reste de la collection, constitué par des fragments de panse. Nous avons formé des regroupements de fragments selon deux critères : la couleur et la texture des surfaces. Au sein de ces groupes, les tessons ont été classés en fonction de leur taille, de leur épaisseur et de l'atmosphère de cuisson observable.

L'enregistrement des fragments a été effectué en respectant la partition de la fouille, c'est-à-dire par sondage, carré, unité stratigraphique et passe.

Les individus ne représentent que 5 % du corpus. Dans le sondage I, 53 individus ont été recueillis, alors que les céramiques trouvées dans le sondage II n'ont permis que deux individualisations.

Pour le sondage I, les observations faites sur le terrain ont été précisées très clairement lors de l'étude. Les vestiges céramiques sont plus nombreux dans le carré E que dans le carré A. Cela laisse imaginer que le sondage I se situe en marge du dépôt détritique. Une éventuelle prolongation du sondage lors de la prochaine campagne permettrait de préciser ce point.

### ASPECTS TECHNOLOGIQUES

La pâte des céramiques est très micacée. Sur certains fragments, on a pu noter la présence de la seule muscovite tandis que chez d'autres la biotite a également été identifiée.

Le dégraissant comprend systématiquement du sable de plus ou moins gros calibre (de moins de 0,1 cm à 0,4 cm) et assez souvent du quartz concassé, parfois très finement. Dans certains cas, nous avons reconnu l'utilisation de coquilles.

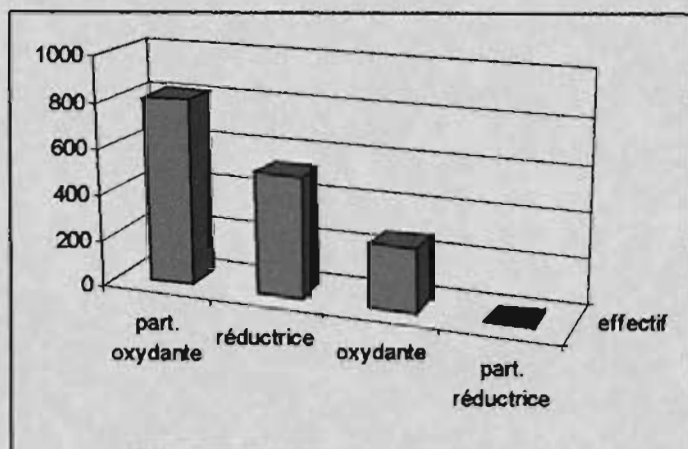
Ces observations macroscopiques restent néanmoins limitées. Des lames minces permettraient de connaître la composition des pâtes et de proposer des hypothèses quant à la provenance des argiles.

Tous les vases ont été montés au colombin. L'épaisseur des récipients varie : certains fragments sont très fins (moins de 0,4 cm) tandis que d'autres sont épais (plus de 1 cm). Néanmoins, la céramique très fine reste rare - moins de 1 %. Précisons que dans près de 50 % des cas, l'épaisseur des parois n'a pu être déterminée car les fragments étaient trop érodés. La majorité des cas identifiables concerne des vases à parois "moyenne", entre 0,7 et 1 cm.

La forte érosion des fragments a bien souvent empêché la reconnaissance des traitements opérés sur les surfaces des vases. Pourtant, un lissage très soigné ainsi qu'un polissage existent.

Les couleurs des surfaces sont plutôt sombres : le noir et le brun dominant dans plus de 60 % des cas. Les teintes orangée, rosé, rouge, et beige sont également présentes.

Les vases ont été plutôt bien cuits. La plupart d'entre eux a cuit dans une atmosphère partiellement oxydante. L'atmosphère réductrice concerne aussi beaucoup de récipients.



### ASPECTS TYPOLOGIQUES ET DECORS

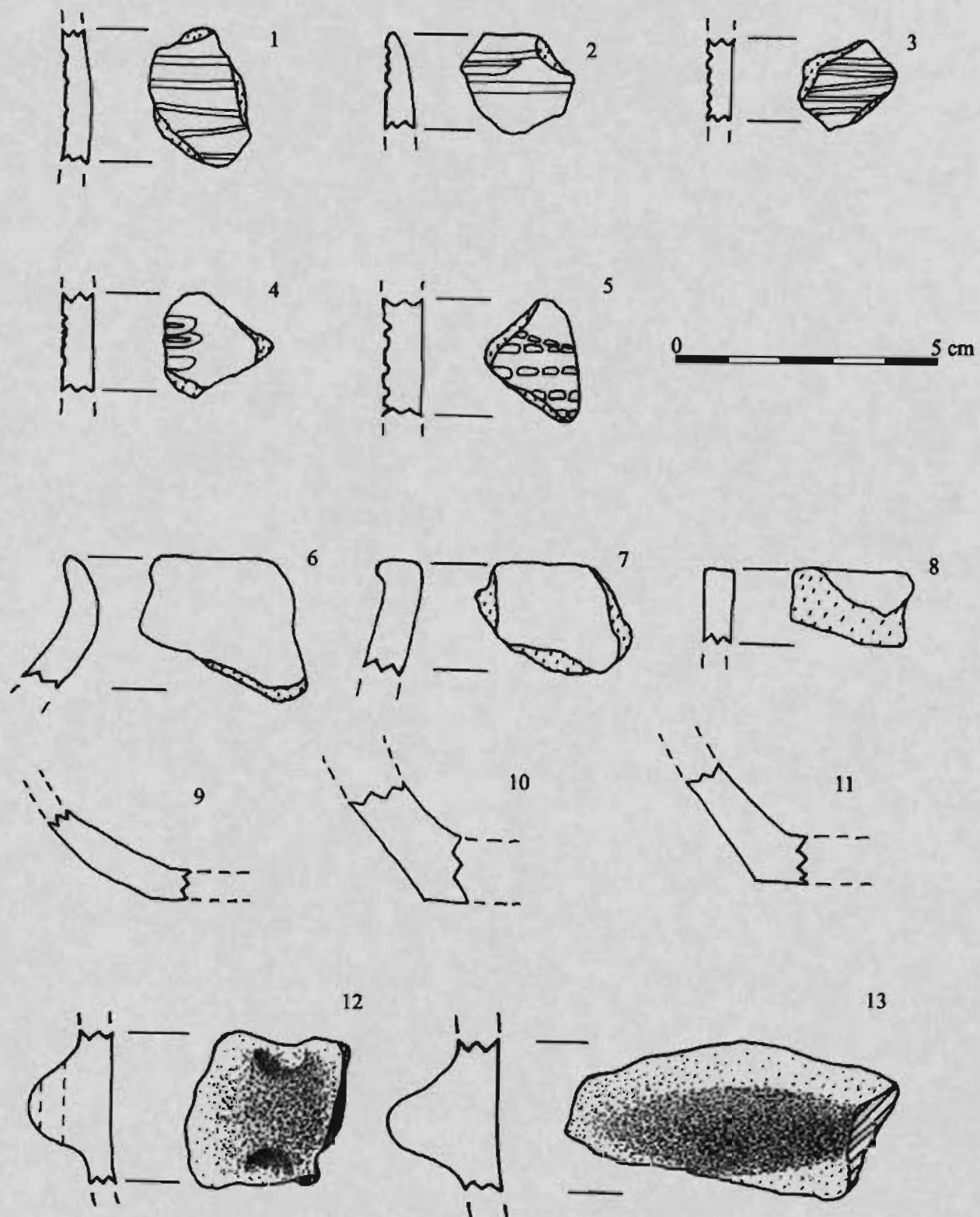
La céramique offre peu de renseignements quant aux formes de vases. Quelques remarques sont néanmoins possibles. Rares sont les bords qui permettent d'identifier leur orientation. Onze bords droits ont cependant été reconnus avec certitude du fait de leur lèvre plate (n°7 et 8, figure). Les vases possèdent une lèvre arrondie ou plate. Les fonds des récipients sont plats (n° 9 à 11, figure). Trois moyens de préhension ont été trouvés : il s'agit de deux mamelons et d'un bouton perforé verticalement (n°12 et 13, figure).

La technique de décor principale est l'incision. On la retrouve sous forme de lignes parallèles horizontales sur des fragments de panse et sous un bord (n° 1 à 4, figure). Ce type de décor s'apparente fortement au style de Conguel, déjà retrouvé au dolmen de Conguel en

Quiberon (Morbihan ; L'Helgouach, 1962) ou encore sur l'habitat de la Hersonnais à Pléchâtel (Ille-et-Vilaine ; Tinevez, 1995). La présence de ce style décoratif, déjà reconnu dans les ramassages de surface précédant les sondages, atteste une occupation de la pointe de Beg ar Loued au Néolithique final.

Notons également la présence d'un fragment portant un décor de type Campaniforme au cœur du niveau de coquille du sondage I, pouvant témoigner de contacts entre les populations insulaires et la civilisation campaniforme (n° 5, figure).

L'étude de la céramique de Beg ar Loued a confirmé les premières observations faites lors de la fouille quant à la conservation des vestiges archéologiques. Quelques constatations ont été possibles. Il est à espérer que les futures campagnes offriront des collections plus abondantes, afin de préciser les caractéristiques de cette céramique tant d'un point de vue technologique que typologique.



C ramique de Beg ar Loued : n  1   12, sondage I ; n  13 : sondage II (A)  
 Dessins : S. Giovannacci



#### IV. L'ECONOMIE DE SUBSISTANCE

##### A. LES RESTES DE VERTEBRES (A. TRESSET)

La totalité des sédiments recueillis à la fouille a fait l'objet d'un tamisage à la maille 2 mm,  $\frac{1}{4}$  de m<sup>2</sup> du sondage II a également fait l'objet d'un tamisage à la maille 1 mm sur toute la puissance de la couche fouillée pour le moment. Les refus de tamis ont été gardés en vue d'un tri systématique permettant de recueillir les petits éléments bioarchéologiques (ossements et dents de micromammifères, de poissons, fragments de coquillages, graines) et les éléments microlithiques.

Plusieurs centaines de restes de vertébrés ont ainsi été recueillis au sein du sondage I, soit à la fouille, soit lors du tamisage. Fortement fragmentés, ceux-ci présentent néanmoins des surfaces encore lisibles, permettant dans la plupart des cas une détermination taxinomique au rang de la classe (poissons, oiseaux, mammifères) et souvent à un rang inférieur.

##### **Les restes de poissons**

Les nombreux restes de poissons (dents, vertèbres, écailles...) renvoient entre autres à des sparidés (famille des daurades), des labridés (famille de la Vieille - *Labrus bergylta*) et des requins (dont sans doute le Milandre - *Galeorhinus galeus*), déjà présent dans de nombreux sites mésolithiques bretons). L'étude qui sera bientôt engagée par Nathalie Desse-Berset (IR CNRS, CRA Sophia Antipolis) permettra d'approfondir et d'enrichir ces premiers constats et permettra peut être d'éclairer les techniques et saisons de pêche représentées.

##### **Les grands mammifères et les oiseaux**

Les niveaux fouillés recelaient également d'assez nombreux restes de grands mammifères et d'oiseaux, dont un peu moins d'une centaine a pu être déterminée au rang de l'espèce, du genre ou de la tribu (tab. 1). Ces restes sont de très petites tailles. Ceci est en partie lié à une intense fragmentation du matériel, très vraisemblablement post-dépositionnelle (même les dents sont fragmentées, ce qui semble difficilement attribuable à une action anthropique) mais résulte aussi du fait que la plupart des restes renvoie à de petits éléments anatomiques : dents, carpiens, phalanges... Il semble *a priori* vraisemblable qu'un tri mécanique se soit opéré au moment du dépôt et que seuls les petits éléments à forte densité aient été piégés dans les niveaux fouillés. Ceci pourrait indiquer que le sondage I est implanté en marge et en contrebas d'une accumulation de détritits liée à une occupation humaine, les éléments à la fois denses et petits étant ceux susceptibles de rouler loin du cœur de l'accumulation. Quoiqu'il en soit, les restes de mammifères et d'oiseaux apparaissent comme extrêmement relictuels et issus d'une histoire dépositionnelle et post-dépositionnelle complexe.

Somme NR		US passe														Somme 3	Total
		1	Somme 1	2	Somme 2	3											
Espèce		1		2		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
<i>Bos taurus</i>	Bœuf	1	1	1	1	1		3	1	2	3	4	6	6	1	27	29
<i>Caprini</i>	Capriné			2	2	1		6		5	2	9	2	1	1	27	29
<i>Sus scrofa ssp.</i>	Suiné			1	1		1		1	1	1	3	2	2		11	12
<i>Halichoerus grypus</i>	Phoque			4	4			2				1		1		4	8
<i>Fratercula arctica</i>	Macareux moine												1			1	1
<i>Alca torda</i>	Pingouin torda									1						1	1
<i>Phalacrocorax cf. aristotelis</i>	Cormoran									1						1	1
<i>Larus argentatus</i>	Goéland			2	2			1	2	1	1	1	1		1	8	10
	Passeriforme									1						1	1
	Total	1	1	10	10	2	1	12	4	12	7	18	12	10	3	81	92

Tab. 1 : Répartition des restes de mammifères et d'oiseaux déterminés, par US et par pass

Le spectre faunique établi à partir de cette petite série se rapproche de manière frappante de celui obtenu sur un matériel déterminé beaucoup plus conséquent (son effectif étant environ 20 fois supérieur à celui pris en compte ici) à Er Yoh, site sub-contemporain du Morbihan, implanté sur un îlot périphérique de l'île de Houat (Reverdin, 1930, Tresset, inédit ; fig. 1). Cela suggère qu'en dépit de son caractère relictuel et de sa très petite taille, l'assemblage recueilli à Beg ar Loued possède une signification (pré-)historique et qu'il témoigne d'orientations de l'élevage et de pratiques alimentaires proches de celles observées en d'autres secteurs de la Bretagne à la même période.

Le bœuf domestique (*Bos taurus*), les Caprinés (mouton et peut-être chèvre ; resp. *Ovis aris* et *Capra hircus*) et le porc (*Sus scrofa domesticus*) notamment, qui sont présents tout au long de l'occupation du Néolithique final, attestent de l'ancienneté de l'élevage en Mer d'Iroise. Comme à Er Yoh, celui-ci semble avoir été à Beg ar Loued surtout tourné vers les ruminants (Bœuf et Caprinés), la part légèrement plus élevée qui semble dévolue au porc sur ce dernier site peut être un artéfact lié à la petite taille de l'échantillon.

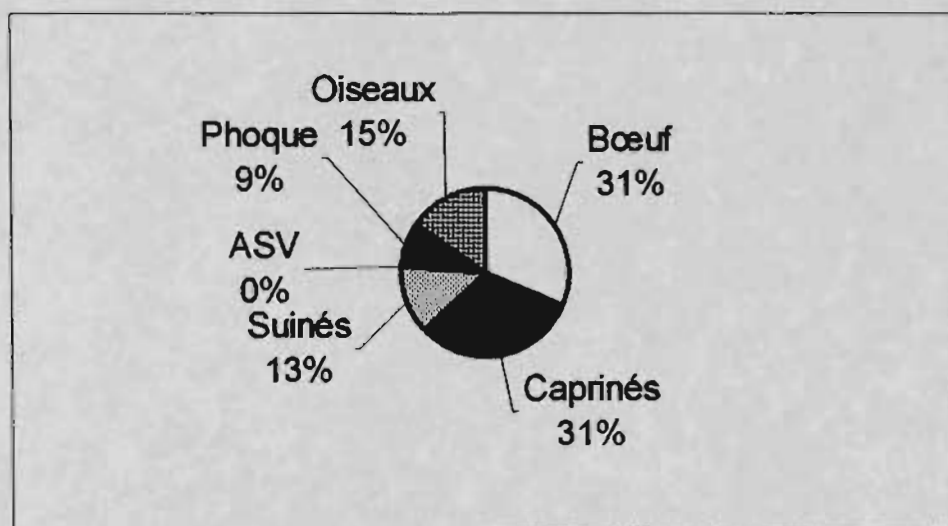


Fig. 1 a. : Spectre faunique obtenu à Beg ar Loued (NRD=92)

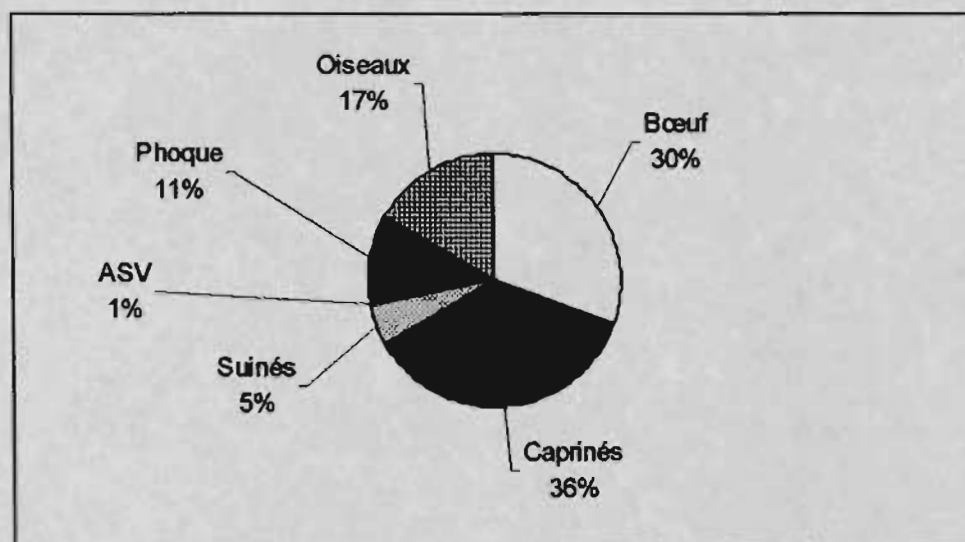


Fig. 1 b. : Spectre faunique obtenu à Er Yoh (NRD = 1943 ; Tresset, inédit)

L'analyse des isotopes stables de l'hydroxyapatite (Carbone, Oxygène) prévue par M. Balasse (CR CNRS, ESA 8045 ; cf. infra) sur des micro-échantillons prélevés le long des couronnes des dents de mouton et de bœuf devraient permettre de documenter le régime alimentaire des animaux au cours de l'année (utilisation ou non de produits marins tels que les algues pour l'affouragement) et d'aborder la saisonnalité des naissances des animaux. Ces données pourront être comparées à celle déjà établies pour Er Yoh (voir Balasse, ce volume). Il est espéré d'une éventuelle prochaine campagne qu'elle apporte d'autres restes dentaires qui pourraient parallèlement permettre une étude paléodémographique (stratégies d'abattage), difficile à réaliser avec le peu d'éléments dont on dispose pour le moment.

Des restes de phoque gris (*Halichoerus grypus*) sont aussi présents dans la plupart des niveaux de Beg ar Loued. L'espèce, également représentée sur le site sub-contemporain d'Er Yoh (île de Houat), dans le Morbihan, n'a donc pas récemment investi l'archipel de Molène, qui constitue à l'heure actuelle la marge sud de son aire de répartition. Il est plus probable que cette aire ait régressé vers le nord durant les derniers millénaires.

Plusieurs restes d'oiseaux se rapportent aux goélands (*Larus sp.*), au cormoran, vraisemblablement huppé (*Phalacrocorax cf. aristotelis*), au macareux moine (*Fratercula arctica*) et au pingouin torda (*Alca torda*). Ces espèces ont bien sûr pu être consommées par l'homme, comme elles l'ont été jusque dans un passé récent en Iroise. On ne peut néanmoins exclure pour l'instant qu'il s'agisse au moins en partie d'éléments naturellement accumulés, ces espèces étant susceptibles d'avoir niché non loin du site - cette hypothèse est d'ailleurs confortée par la présence d'un reste (une phalange) de jeune cormoran au sein du matériel. Le rapprochement avec le cas d'Er Yoh est frappant ici encore : les espèces représentées à Beg ar Loued sont celles qui étaient les plus abondantes sur ce dernier site, au sujet duquel nous avons émis un doute quant à la nature de l'assemblage aviaire (Tresset, en prép.). Dans ce dernier cas en effet, il s'agissait en grande partie de restes d'ailes - la partie la plus fréquente dans les accumulations naturelles - ne comportant quasiment aucune trace de découpe et incluant une proportion non négligeable de très jeunes individus. Ces problèmes de distinction entre assemblages anthropiques et naturels justifient les opérations d'observations et collectes sur les squelettes actuels menés en parallèle dans l'archipel (cf. ci-dessus et annexe).

### Les micromammifères

Le tri d'une petite partie des refus de tamis a permis de recueillir, outre de nombreux restes de poissons et coquillages, des os et dents de micromammifères. Un peu plus d'une dizaine d'éléments dentaires ont pu être identifiés pour l'instant (fig. 2), il s'agit exclusivement des taxons suivants :

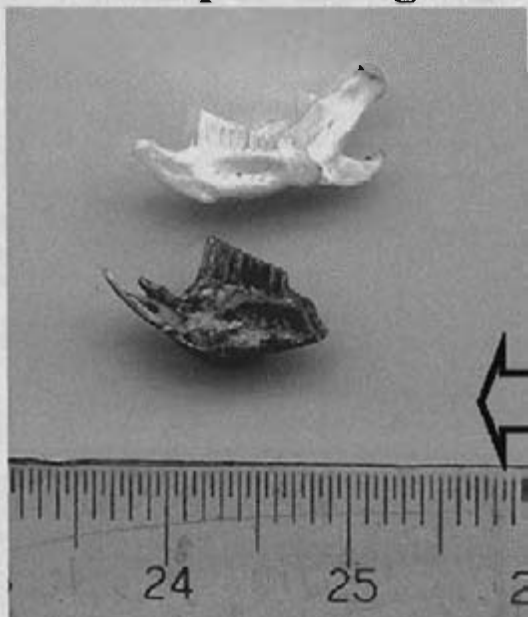
- *Microtus sp.* (un campagnol, vraisemblablement *M. arvalis*, *M. agrestis* ou encore *M. oeconomus/malei*)
- *Apodemus sylvaticus* (le mulot sylvestre)
- *Crocidura suaveolens* (une musaraigne à dents blanches : la crocidure des jardins)

Lorsque l'on compare ces données à celles récemment publiées par M. Pascal et al. (voir Penn ar Bed, 184-185, 2002) sur les micromammifères actuels de l'ensemble de l'archipel, il est particulièrement intéressant de noter que :

- Des restes de campagnol ont également été retrouvés à Mez Notariou à Ouessant (identif. V. Mistrot), dans les faunes de l'Age du Fer. Le campagnol a par la suite totalement disparu de l'archipel, dont il est totalement absent de nos jours.
- Le mulot sylvestre est présent à Ouessant, ainsi qu'à Kemenez et sur son ledenez. Il est absent du reste de l'archipel, en particulier à Molène, où il a été supplanté par la souris (*Mus musculus*) et le rat surmulot (*Rattus norvegicus*), ainsi que sur ses Ledenez, où il a été supplanté par le rat surmulot.
- La crocidure des jardins est présente à Ouessant et dans toutes les îles de l'archipel de Molène, sauf sur Molène même et ses ledenez, elle a été remplacée à Molène et sur son ledenez vras par la crocidure musette, *Crocidura russula*.

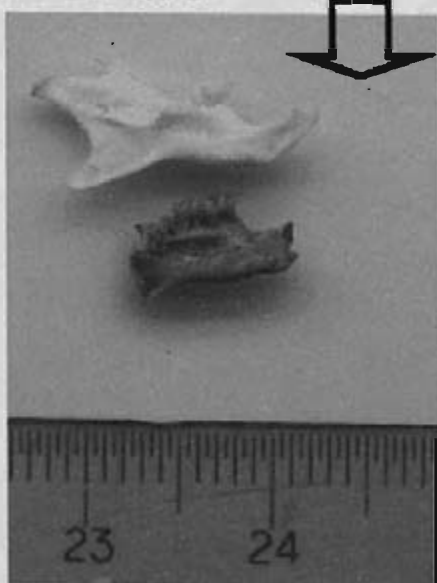
Ainsi, il semblerait que la microfaune mammalienne représentée dans le niveau néolithique de Beg ar Loued corresponde à une faune endémique, aujourd'hui totalement disparue de l'île Molène et au moins partiellement disparue de l'archipel de Molène et de Ouessant, où elle est par endroit remplacée par d'autres espèces compétitrices, sans doute involontairement introduites ultérieurement par l'homme : la souris, le rat et la crocidure musette. Ces premiers résultats tendent à conforter les hypothèses en cours sur la mise en place des faunes insulaires actuelles de ces îles, et permettent d'en documenter la chronologie absolue, jusqu'ici en grande partie inconnue, ainsi que les liens avec les activités humaines. D'éventuels sondages, réalisés selon le même protocole, sur d'autres îles de l'archipel et dans des niveaux d'âges différents permettraient d'étoffer considérablement à l'avenir notre connaissance en la matière. En terme de moyens, un tel programme requerrait surtout une aide en terme de mois de vacances afin d'effectuer des tris longs et minutieux, demandant savoir faire et compétence.

## Micromammifères découverts dans le niveau Néolithique de Beg ar Loued (Molène, 29)



Mandibule de  
Campagnol (*Microtus* sp.)  
recueillie dans le niveau  
néolithique de Beg ar Loued  
(en bas) comparée à un  
exemplaire continental moderne  
(en haut)

Mandibule de mulot  
sylvestre (*Apodemus sylvaticus*)  
De Beg ar Loued (bas) comparée  
à un exemplaire moderne  
continental (haut)



Mandibule de crocidure  
des jardins (*Crocidura suaveolens*)  
De Beg ar Loued

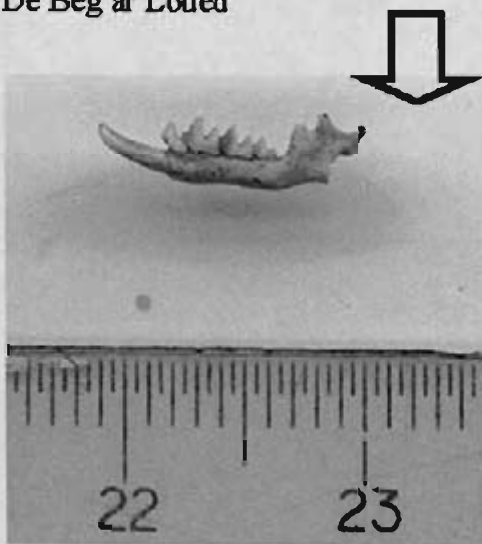


Fig. 2 : Restes dentaires de micromammifères retrouvés dans les niveaux néolithiques. Tous ces taxons sont maintenant absents de Molène

## B. NOTE PRÉLIMINAIRE À L'ANALYSE DE LA MALACOFAUNE (C. DUPONT)

L'analyse de la malacofaune marine du site de Beg ar Loued étant en cours de réalisation, cette note ne présente qu'un bref état des lieux de l'étude. Les échantillons étudiés proviennent des carrés D et E du sondage I. Il s'agit de D 3 3 (carré D, US 3, passe 3), D 3 9 à vue, D 2 2, I D 3 3 à vue, D 3 6 tamis > 2mm, D 3 2 tamis > 2mm, E 3 3 et D 3 3 à vue. Ce rapport permet de préciser les perspectives d'étude qui pourront être approfondies à partir de lots plus conséquents échantillonnés à la fouille et de référentiels actuels.

### 1. Méthode

Les coquilles ont été ramassées à vue lors de la fouille. Le reste du sédiment a été tamisé à l'eau de mer avec une maille carrée de 2 millimètres. La malacofaune a ensuite été dénombrée en Nombre de Restes (N.R.), en Nombre Minimum d'Individus (N.M.I.) et pesée (unité : le gramme). Le N.R. correspond à tous les restes coquilliers supérieurs à 2 millimètres. Pour les Gastropodes turbinés, le décompte des N.M.I. est associé à la présence du péristome. Pour les Gastropodes coniques ont été comptés comme un individu, tous les tests présentant un apex associé à une partie de l'empreinte musculaire. Celle-ci s'observe à l'intérieur du test. Cette précaution se justifie par le dédoublement possible de l'apex lors de la dégradation dans le sol du test coquillier. Pour les bivalves, un N.M.I. par combinaison est utilisé. Il est obtenu après latéralisation des valves. Celle-ci est appliquée en fonction, entre autres, de la localisation des dents de la charnière et celle du sinus palléal lorsqu'il est présent. Ainsi, un échantillon se composant de 20 valves droites et de 18 valves gauches le N.M.I. sera estimé à 20.

### 2. Les espèces présentes

Six espèces ont été déterminées parmi les échantillons observés :

Les patelles : *Patella vulgata*, *Patella intermedia*, *Patella ulyssiponensis*

La monodonte : *Osilinus lineatus*

La littorine obtuse : *Littorina obtusata*

L'ormeau : *Haliotis tuberculata*

Ces déterminations permettront de définir les caractéristiques des sous-systèmes techniques de l'acquisition et de la consommation de ces Mollusques. Celles-ci seront détaillées dans le rapport définitif.

D'après les observations faites à la fouille, d'autres espèces sont également sans doute présentes. Notre premier bilan quantitatif confirme l'observation de terrain qui semblait montrer une forte proportion de patelles (tableau 1).

Tableau 1. Bilan quantitatif d'un échantillon des carrés D et E du sondage I

Liste des espèces	Masse (g)	Masse %	N.M.I.	NMI %	N.R.	NR%
<i>Patella sp.</i>	1710,5	99,75	276	98,57	2182	99,18
<i>Osilinus lineatus</i>	0,3	0,02	1	0,36	2	0,09
<i>Littorina obtusata</i>	0,5	0,03	1	0,36	2	0,09
<i>Haliotis tuberculata</i>	3	0,17	1	0,36	10	0,45
Indéterminé	0,51	0,03	1	0,36	4	0,18
<b>Total</b>	<b>1714,81</b>		<b>280</b>		<b>2200</b>	

En effet, quelle que soit l'unité choisie, ce genre *Patella sp.* est présent à plus de 98 % de l'ensemble de la malacofaune marine.

### 3. Les perspectives d'étude

L'abondance de *Patella*, m'a amenée à établir un projet d'étude de ce genre afin d'approfondir les données sur son exploitation par les préhistoriques et les données paléoenvironnementales.

En effet, les trois principales espèces de patelles sont difficiles à différencier et des variations de leur forme existent en fonction de leur lieu de collecte. D'autre part, les critères actuels de détermination spécifique sont basés sur la coloration de la coquille et de l'animal. Ainsi, nous envisageons une collecte de référentiels actuels vivants afin, dans un premier temps, de séparer les trois espèces à partir des critères actuels utilisés par les biologistes. Ensuite, nous essaierons de voir si ces trois lots peuvent se distinguer par la forme et le relief de leurs côtes d'ornementation. Dans le cas où ces critères seraient valider statistiquement ils pourront ensuite être appliqués aux échantillons archéologiques. La différenciation de ces espèces permettra de savoir quelles zones de l'estran (bas, moyen ou haut) ont été exploités par les populations qui ont fréquenté le site de Beg-ar-Loued. En effet, ces espèces ne se répartissent pas toutes de la même façon le long de l'estran. Pour exemple, *Patella ulysiponensis* est inféodée au bas estran.

Une étude plus approfondie de ces espèces permettra également d'apporter des éléments sur la connaissance du paléoenvironnement marin proche du site. En effet, certaines variations de la forme des patelles permettent de juger du mode d'exposition de la côte. Plusieurs études montrent ainsi que plus une côte sera battue, plus la patelle sera plate. Ainsi, une comparaison à l'actuel permettra de savoir si le mode d'exposition de la côte était proche de celui du Néolithique final.

D'autre part, l'observation rapide de l'estran actuel qui fait face au site semble montrer une forte dominance de la patelle dans le milieu naturel. Ainsi, cette forte proportion dans le site archéologique est peut-être tout simplement liée à sa plus grande accessibilité. Un relevé systématique sur l'estran actuel sera effectué dans le but de vérifier cette forte proportion de patelle dans le milieu naturel. Le spectre observé dans le milieu naturel sera ensuite comparé à celui sélectionné par les préhistoriques.

Des exemples actuels montrent également que des classes de taille de patelles peuvent varier selon la saison. Pour le vérifier, il serait important de réaliser des prélèvements de référentiels actuels à différents moments de l'année afin, éventuellement, de tenter de définir les saisons de collecte des patelles.

Enfin, les observations de terrain semblaient montrer une plus forte fragmentation des tests coquilliers à la base et à la surface du dépôt. Cette observation sera vérifiée par la prise de pH et par l'application d'une typologie des restes de patelles.

### 4. Conclusion

L'observation de quelques échantillons du sondage I (Carrés D et E) ont permis de confirmer une grande proportion du genre *Patella*. Les quantités importantes de la 'berniq' ou 'brenig' nous encouragent à développer son étude qui permettront d'apporter des éléments complémentaires sur l'acquisition et la consommation de cette denrée. Cet approfondissement n'est possible que par l'analyse de référentiels actuels. Ceux-ci nous permettront de savoir si l'environnement marin a ou non été modifié de façon importante depuis la fin du Néolithique. L'importante sélection de la patelle par les Néolithiques peut être le reflet de son abondance relative à proximité du site. C'est également un point qui pourra être vérifié dans le cas où le milieu marin voisin semblerait avoir peu évolué. La détermination spécifique de la patelle permettra également de savoir quelles zones de l'estran ont été exploitées, en complément, bien sûr des données obtenues par les autres espèces collectées. Nous essaierons également de voir si la patelle peut apporter des éléments sur la saison de sa collecte.



Les observations de terrain ont également montré une forte dégradation de restes coquilliers. Nous essaierons de voir en quoi les agents taphonomiques ont pu influencer sur l'abondance relative des différentes espèces en présence.

Enfin, un reste de crabe a également été trouvé dans les échantillons étudiés. Celui-ci est particulièrement usé et pose le problème de la difficulté du tri de ce type de dépôt où se mêlent une multitude de restes de faune. Pour les campagnes à venir, il me semble important de réaliser une collection de comparaison, pour la faune dont la taille le permet, mettant en vis-à-vis les restes archéologiques à des restes actuels. Ces éléments seraient intéressants pour que chaque fouilleur se fasse l'œil aux différents éléments que recèlent les dépôts coquilliers et pourraient également entrer dans la composition d'une exposition destinée à un plus large public.

### C. ALIMENTATION ET SAISONNALITÉ DES NAISSANCES DU BÉTAIL NÉOLITHIQUE : UNE ÉTUDE ISOTOPIQUE ( $\delta^{13}\text{C}$ , $\delta^{18}\text{O}$ ) SUR LES RESTES DENTAIRES (M. BALASSE)

#### Cadre de l'étude et objectifs

Les modalités de diffusion des économies agro-pastorales et les caractéristiques techniques de l'élevage néolithique dans le nord-ouest de l'Europe sont encore mal définies. Le Néolithique voit l'implantation, dans des milieux littoraux et insulaires où les économies du Mésolithique final étaient caractérisées par une forte exploitation des ressources marines, d'économies de subsistance fortement axées sur les ressources terrestres – le cheptel domestique. Des contraintes environnementales fortes ont dû pourtant peser sur ces premiers systèmes d'élevage et imposer des adaptations techno-économiques particulières, qui ont pu influencer sur la dynamique de propagation de l'élevage dans le Nord-Ouest européen. Ce programme doit contribuer à une meilleure définition de ces contraintes et des choix techniques adoptés pour les résoudre.

#### Les questions posées et l'apport des données biogéochimiques

Le milieu insulaire et les intempéries de la mauvaise saison qui caractérisent les petites îles du Nord-Ouest européen, ont pu influencer à la fois sur la saisonnalité des naissances du bétail et sur son alimentation.

#### Saisonnalité des naissances

La période la plus favorable aux naissances est celle qui d'une part offre aux femelles en lactation une alimentation adaptée à cette période du cycle de reproduction qui requiert les plus forts apports énergétiques, qui d'autre part permet au jeune d'atteindre un stade de développement suffisant pour affronter son premier hiver dans les meilleures conditions.

Le regroupement des naissances du bétail dans l'année sera étudié par l'analyse des teneurs en  $^{18}\text{O}$  de l'émail dentaire, suivant le modèle de l'étude pilote de Balasse *et al.* (2003). Le principe mis en oeuvre est celui de la reconstitution de la variation de la teneur en  $^{18}\text{O}$  de la fraction minérale de l'émail (bioapatite) au cours cycle saisonnier, par un prélèvement séquentiel d'émail le long de la dent. Des individus nés à la même saison auront enregistré dans leur dent la même séquence du cycle saisonnier ; chez des individus nés à des saisons différentes, l'enregistrement du cycle saisonnier sera décalé (Figure 1). Ce principe a été récemment mis en oeuvre sur des dents de moutons et bœufs de sites néolithiques de Knap of Howar (archipel des Orcades, vers 3600 BC) et d'Er Yoh (Morbihan, vers 3000 BC), mettant en évidence sur le premier site des

naissances saisonnières pour le mouton, sur le second des naissances étalées dans l'année pour le mouton et pour le bœuf (Figure 1).

#### Contribution des ressources marines dans l'alimentation du bétail

L'éventualité de l'affouragement des bêtes par les algues marines sera abordée par l'étude des teneurs en  $^{13}\text{C}$  de l'émail dentaire. L'alimentation du bétail par les algues est attestée historiquement, et aujourd'hui encore, on donne à manger des algues au mouton, au bœuf, et, dans une moindre mesure, également même au cheval.

Dans le cadre de cette étude, les végétaux terrestres à disposition des bœufs et moutons domestiques sont des herbes utilisant le processus photosynthétique  $\text{C}_3$ , caractéristiques des milieux tempérés, dont la teneur en  $^{13}\text{C}$  se différencie de celles des plantes marines, qui présentent en général des compositions isotopiques en carbone plus élevées (Figure 2). La consommation d'algues marines par les animaux domestiques se traduira ainsi par des teneurs élevées en  $^{13}\text{C}$  de leurs squelettes. L'éventuelle contribution saisonnière des algues dans l'alimentation sera étudiée suivant le même protocole que celui appliqué pour l'étude de la saisonnalité des naissances, qui a déjà été appliqué avec succès aux sites néolithiques de Holm of Papa Westray (Archipel des Orcades, vers 3000 BC) et Knap of Howar.

#### Application au matériel de Beg ar Loued

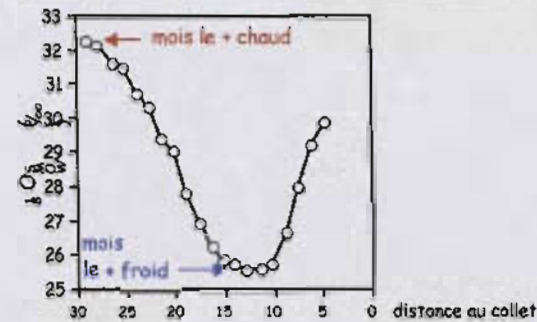
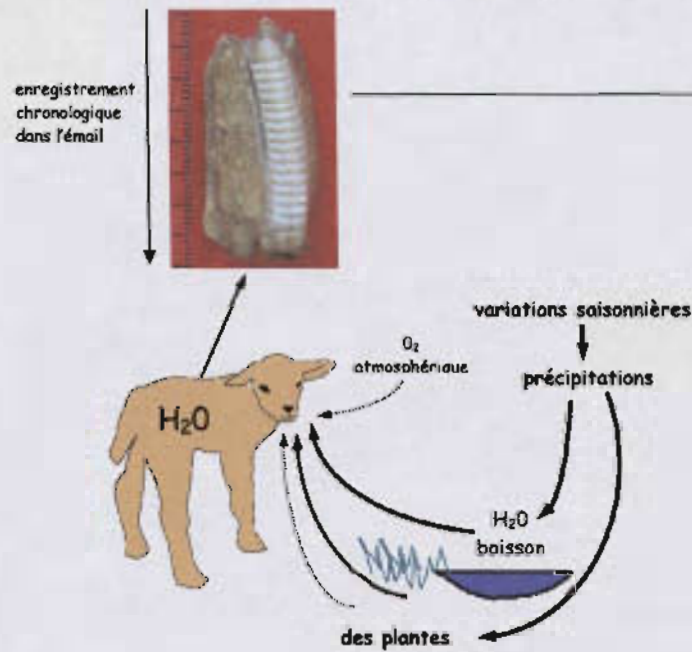
L'assemblage faunique mis au jour au cours de la campagne du sondage de juin 2003 compte 5 specimens (2 dents de moutons, 3 dents de bœuf) susceptibles de se prêter à l'étude isotopique. Ce nombre pourrait être agrandi par le matériel d'une nouvelle campagne de fouille. Sur chaque dent seront prélevés 10 à 15 échantillons.

Les dents seront échantillonnées et les échantillons seront préparés au Muséum national d'Histoire naturelle, au laboratoire de l'UMR 5197. Les analyses seront ensuite effectuées en collaboration avec le Département d'Anthropologie de l'Université d'Illinois (UIUC) à l'Illinois State Geological Survey (Illinois, USA).

**1 - Enregistrement du cycle saisonnier dans les dents du bétail et procédure d'échantillonnage:**

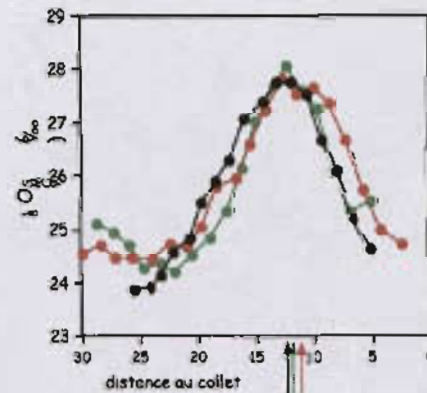
La teneur en  $^{18}\text{O}$  de l'eau météorique - et donc de l'eau de boisson de l'animal - varie saisonnièrement avec la température ; ces variations se répercutent sur la teneur en  $^{18}\text{O}$  de la biopapatite de l'émail dentaire. La procédure d'échantillonnage mise en œuvre est un prélèvement par fraisage d'une série de poudres d'émail, suivant l'axe de croissance de la dent.

**2 - Reconstitution du cycle saisonnier dans la variation du  $^{18}\text{O}$  le long de la dent. Une année entière est enregistrée dans cette deuxième molaire de mouton. La partie de la couronne située à 10 à 15 mm du collet a été minéralisée durant la période la plus froide de l'hiver.**

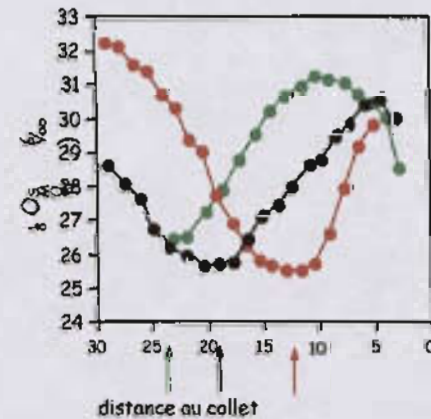


**3 - Application de la méthode aux sites néolithiques de Knap of Howar (KH) et Er Yoh (EY). A KH, les courbes de variations du  $^{18}\text{O}$  sont en phase : les moutons analysés sont tous nés à la même saison. A EY, les naissances des moutons étaient plus étalées dans l'année (Balasse et Tresset, en prép.)**

Figure 1 : Saisonnalité des naissances du bétail, d'après les teneurs en  $^{18}\text{O}$  de l'émail dentaire.

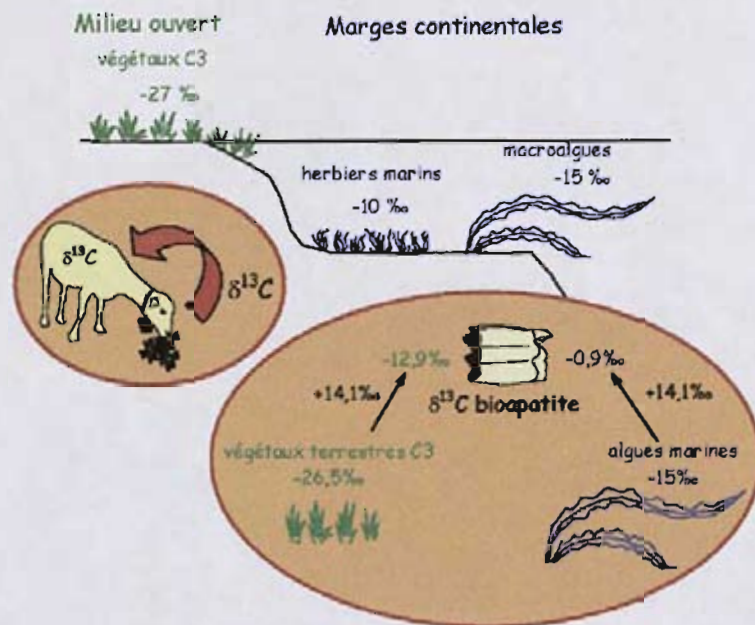


● KH ovis2  
● KH ovis1  
● KH ovis3



● EY ovis1  
● EY ovis2  
● EY ovis3

1 - Différence des teneurs en  $^{13}\text{C}$  des plantes des écosystèmes terrestres et marins actuels. Les végétaux marins se distinguent des plantes terrestres par des teneurs en  $^{13}\text{C}$  plus élevées. Cette différence est répercutée sur la teneur en  $^{13}\text{C}$  de l'émail dentaire des herbivores. Un enrichissement de 14,1‰ se produit entre de  $\delta^{13}\text{C}$  de l'alimentation et le  $\delta^{13}\text{C}$  de la bioapatite de l'émail.



2 - Enregistrement dans l'émail dentaire des variations des teneurs en  $^{13}\text{C}$  de l'alimentation

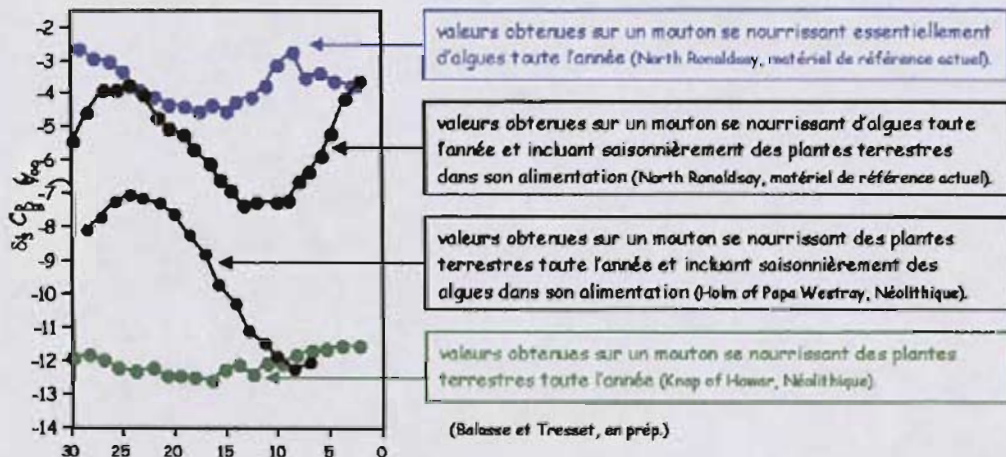


Figure 2 : La consommation d'algues marines par le bétail domestique : une éventualité testée par la mesure des teneurs en  $^{13}\text{C}$  de l'émail dentaire.

## CONCLUSION

La partie du site que nous avons fouillée peut être identifiée comme un dépotoir. D'après les premières conclusions issues de l'étude de la céramique (très fragmentée et érodée) et du matériel osseux (très fragmenté et de petite taille), il semblerait que l'on soit en présence d'un matériel colluvionné ayant roulé en limite de l'amas de détrit. Aucune trace d'habitat associé à cette accumulation de déchets domestiques n'a été retrouvée : les fosses repérées sur l'estran il y a deux ans n'ont pu être localisées de nouveau, malgré un décapage poussé.

Pour l'instant, nous ne disposons pas de données sur le rythme d'occupation du site. Cette lacune pourrait être comblée dans l'avenir par la présence d'espèces migratrices et les études sur la saisonnalité de certains coquillages.

Les outils les plus caractéristiques de Beg ar Loued sont les perçoirs fusiformes. Un autre site breton et insulaire du Néolithique final, Er Yoh (Houat, Morbihan ; Le Rouzic, 1930), se singularise également par la présence de ce type d'outil.

Les analogies entre la station d'Er Yoh et celle de Beg ar Loued ne s'arrêtent pas là comme le montre l'étude des restes de faune effectuée par A. Tresset. L'élevage à Beg ar Loued paraît essentiellement centré sur l'exploitation des ruminants, et montre dans ce domaine un parallèle frappant avec Er Yoh. Il est cependant difficile d'en dire plus pour le moment, faute de matériel suffisant. Il est entre autre attendu de la prochaine campagne qu'elle permette d'agrandir l'assemblage faunique déjà disponible. L'analyse des isotopes stables de l'hydroxiapatite de l'émail des dents de Caprinés et de Bœuf devrait également nous fournir des indications sur le calage saisonnier des naissances et sur l'alimentation du bétail. Elle devrait ainsi permettre des comparaisons avec le site d'Er Yoh, pour lequel ce type de données a récemment été obtenu.

Les produits de la mer ont également été consommés à Beg ar Loued. Comme sur le site morbihannais, le phoque gris semble avoir été exploité, ainsi que plusieurs espèces de poissons, dont des Sparidés, Labridés et Requins, et des mollusques (patelles essentiellement). Pour des raisons méthodologiques (harmonisation des résultats obtenus pour les différents groupes de vertébrés et d'invertébrés), il est pour l'instant difficile d'évaluer la part que représentent ces produits dans les régimes alimentaires, dont on sait désormais qu'ils deviennent essentiellement terrestres avec le Néolithique en Bretagne, même en milieu insulaire (Schulting, comm. pers.).

Enfin, un apport inattendu, mais non négligeable, de cette première campagne de fouille a été la découverte de restes d'une microfaune mammalienne endémique, maintenant disparue de l'île Molène et dans un cas de l'archipel Molène-Ouessant. L'étude de celle-ci et sa mise en perspective avec les éléments plus récents et modernes devraient permettre de mieux comprendre la formation des cortèges actuels et le rôle que l'homme y a joué, vraisemblablement depuis le Néolithique.

La principale interrogation en suspens est celle qui concerne l'extension du site vers l'intérieur de l'île. Pour tenter d'y répondre, il conviendrait de prolonger le sondage II et d'ouvrir des sondages restreints dans les parcelles environnantes.

Un autre point essentiel intéresse l'occupation du site. La stratigraphie reconnue montre la succession de trois niveaux riches en mobilier archéologique :

- un niveau de colluvionnement limono-sableux peu épais (d'environ 10 cm d'épaisseur) ;

- un niveau limoneux correspondant au dépotoir riche en coquilles ;
- un niveau limoneux brun foncé avec empièvements et disparition quasi-totale des coquilles.

Les informations recueillies ne permettent pas d'affirmer si le site a connu une ou deux occupations ou si les différences reconnues entre les deux niveaux inférieurs sont liées à des raisons d'ordre taphonomique. Ce point pourrait être résolu grâce à des analyses micro-morphologiques.

Une étude tracéologique (N. Cayol) devrait apporter des réponses sur la fonctionnalité de l'outillage lithique. Nous pensons notamment aux nombreux éclats aux tranchants utilisés, aux pièces esquillées et aux perçoirs. Ces derniers ont-ils réellement été utilisés pour le percement de perles en test de coquillages ou pour une tout autre activité ?

La poursuite des fouilles permettra également de mieux connaître et d'étoffer le corpus céramique et faunique. Le tamisage systématique des sédiments à la maille 2 mm sera poursuivi afin de collecter des informations sur les micromammifères et les poissons et de retrouver d'éventuelles perles en test de coquillage.

L'opération de terrain, prévue sur une durée de cinq semaines, serait menée par une équipe d'une quinzaine de personnes pour assurer la fouille, la gestion du matériel archéologique et commencer le tri des refus de tamis. Un important volume de sédiments, à trier afin d'en extraire les restes bioarchéologiques, est attendu. Il apparaît donc d'ores et déjà que le tri ne pourra entièrement être effectué en parallèle avec l'opération de terrain et que le recrutement d'une personne pour assurer cette opération, qui requiert minutie et compétence, devra être envisagé dans le cadre des opérations post-fouilles.

L'intérêt porté à nos recherches par les Molénais et les visiteurs nous incite à faire un effort supplémentaire en faveur de la diffusion scientifique auprès du public. Nous prévoyons une exposition des principaux résultats concernant l'occupation de l'archipel durant la Préhistoire (en collaboration avec la SEPNB - Bretagne Vivante), des visites commentées et une présentation de nos travaux sur le site internet de la commune.

## ANNEXES

### I. LE CARNET DE BORD DE BEG AR LOUED

Dans la rédaction d'un rapport de fouille, on est amené à faire des choix de manière à produire un texte lissé qui ne laisse que peu de place aux hésitations et à certains détails considérés lors de la rédaction comme peu importants. Pourtant, tout travail (sur le terrain) est fait de doutes, de remises en question que ne reflètent pas ou peu le rapport et encore moins la publication à venir.

Nous trouvons intéressants de reproduire ce document de travail rédigé sur le vif (en partie directement sur le terrain, le reste le soir même) car il permet de suivre au jour le jour l'avancée des travaux, des stratégies mises en œuvre, de nos réflexions et de nos erreurs. A l'inverse du rapport de fouille qui est un document consultable, le carnet de terrain a rarement le droit de citer. De plus, il véhicule généralement une image désuète liée en partie aux relations de fouille des archéologues amateurs du XIX<sup>e</sup> et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. En dehors des informations "archéographiques" qu'il comporte, le carnet de fouille est souvent un document précieux pour la compréhension des moeurs et des mentalités des contemporains.

Carnet de terrain tenu par Yvan Pailler, Catherine Dupont, Sandie Giovannacci et Yohann Sparfel

#### Lundi 2 juin

Installation pendant la matinée à La Chimère : Y. Guéguen, G. Marchand, Y. Pailler, Y. Sparfel.

Après le déjeuner, dégagement des galets sur l'estran devant le niveau coquillier sur une longueur d'environ 7-8 m et une largeur de 4 à 5 m en direction du platier.

Débroussaillage du gabion pour servir d'abri en cas de pluie et ranger une partie du matériel.

Repérage et discussions avec G. Marchand concernant la topographie du site, remise à demain.

Nous avons décidé de débiter la coupe en front de mer. Mise en place d'un axe (globalement parallèle aux deux piquets repères) de 5 m divisé en 5 unités de fouille. Après une couche dunaire assez indurée et dont l'épaisseur varie selon les endroits, une couche plus sombre (grasse) riche en artefacts (silex, poterie, charbon, os) mais où les coquillages sont absents ou presque. Ce niveau archéologique semble bien conservé.

Malgré l'enlèvement des galets sur l'estran, nous n'avons pu encore retrouver les fosses repérées il y a environ deux ans à la faveur d'un démaigrissement de plage (photos + relevés in Rapport de prospection thématique n° 2).

*"Les premiers éléments issus des premiers sondages montrent, semble-t-il, une stratigraphie assez complexe"* affirme G. Marchand.

Nous avons fait le choix de ne pas coter en 3D le matériel issu des premiers sondages. But : avoir une coupe stratigraphique de référence du site.

Des photos du site avant toute intervention (décapage, US1 en cours, estran) ont été réalisées par Y. Sparfel.

Fouilles du front de mer : cinq carrés ouverts : A, B, C, D, E.

US 1 pour carrés A à D, US 2 pour le carré E fouillé par G. Marchand car le niveau gras était présent quasiment dès la surface. Dans le carré E, 2-3 cm de niveau dunaire induré. Ce niveau dunaire (US 1) semblait plus épais pour les autres carrés, voir plus épais en B avec une plus faible épaisseur vers D.

En A, pas de pronostic : en attente de réflexion par Y. Pailler.

En D, premier reste de faune : une dent.

En B et C : quelques coquilles.

*Météo : grand soleil toute la journée.*

*Arrivée C. Dupont en milieu d'après-midi.*

### Mardi 3 juin

Arrivée sur le site à 8 h 20.

Aménagement du gabion en abri de fouille : pose d'une bâche lestée.

Continuation des fouilles et du tamisage (2 mm) sur le front de mer. Niveau toujours aussi riche pour la passe 2 mais quasi absence de coquilles, nombreux ossements (ichtyofaune) : dents de dorade. Poursuite l'après-midi, RAS, mise à part la découverte d'une dent de phoque.

Sur l'estran, travail de Y. Sparfel et Y. Guéguen. Agrandissement de la zone, décapage et "déroctage" jusqu'au limon. Trouvaille en fin de matinée d'une grande bitroncature triangulaire en silex d'importation en contact avec la couche limoneuse. Il est possible qu'une des fosses ait été retrouvée (en attente de confirmation).

Fouille et tamisage du front de mer par K. Debue, C. Dupont, A. Tresset. L'opération de tamisage est longue car le sédiment est très riche en mobilier (esquilles de silex, micro ossements).

Mise en place du théodolite laser. Démarrage de la topographie du trait de côte par Y. Guéguen et G. Marchand (manip.). Implantation manuelle grâce aux deux points cotés du futur sondage d'évaluation par Y. Guéguen et Y. Pailler (3 m x 2 m). Topographie d'une bande de 30 m de large environ partant du haut d'estran allant du gabion 2 (en pierres sèches) jusqu'à la pointe en arrière du sondage.

Départ du site vers 19 h 30 à la marée montante.

*Météo : pluie et vent jusqu'en début d'après-midi. Grand soleil jusqu'en fin d'après-midi.*

*Arrivée de K. Debue et A. Tresset vers 16 h (au lieu de 11 h car grève de la Penn ar Bed ; container resté sur le continent).*

### Mercredi 4 juin

Fouille et tamisage du sondage I sur le front de mer. Toujours un seul tamis : 2<sup>e</sup> jour de grève de la Pen ar Bed, le container est toujours à Brest.

Trouvailles de deux nouvelles dents de phoques.

Tous les carrés du sondage I (sauf le A en partie) sont à l'interface avec le niveau coquillier = US 3.

Ouverture du sondage II en retrait de côte par Y. Guéguen et Y. Sparfel. Descente d'environ 50 cm dans le niveau végétal puis dans la dune (nombreux artefacts modernes : cartouches, par exemple).

Poursuite de la micro topographie d'un cadre élargi autour des sondages par G. Marchand et Y. Pailler.

Ouverture d'une tranchée dans la dune depuis la coupe stratigraphique S I à la micro falaise (en vue du relevé général de la coupe stratigraphique) : pas de mise au net car éboulement.

Après-midi : C. Dupont et A. Tresset ont installé les postes de travail (informatique, nettoyage, séchage, tri, conditionnement) à La Chimère. Création d'un fichier Excel permettant de lister les références des échantillons prélevés dans la journée, puis de dater le moment de leur séchage.



Installation d'un plan de séchage et mise en place d'un étiquetage. Recherche de cagettes en bois au magasin Huit à Huit pour le séchage du matériel.

A l'extrémité nord du sondage II, dans le bas du niveau sable/terre (au sommet de la dune de sable blanc), accumulation d'argile cuite (éléments informes) avec quelques pierres rubéfiées. Nettoyage repoussé à demain.

Note : B.A.L. 03 sondage I carré A US 2 passe 1 n'existe pas, ce carré ayant été fouillé plus rapidement ? A vérifier pour le matériel entrant.

*Météo : vent et pluie jusqu'en fin de matinée, grand soleil ensuite.  
Arrivée d'E. Ihuel à 16 h 30.*

### Jeudi 5 juin

Abréviations du marquage : sondage = chiffres romains ; carrés : lettre majuscule ; unités stratigraphiques (US) = chiffres arabes ; passe = chiffres arabes.

Ex : B.A.L. 03 I 1.2. = Beg ar Loued 2003, sondage I, US 1, passe 2

Protocole de tamisage

Sondage I : US 1 à US 3, passe 1 incluse: tamisage 2mm et tri à vue dans le tamis

US 3, passe 2 : tamisage à 2 mm et tri à vue dans le tamis ou tri postérieur du refus

US3, passe 3 et suivantes : tamisage 2 mm et tri postérieur du refus

Sondage II : tamisage 2 mm et tri postérieur du refus + tamisage de 1 ou éventuellement 2 quarts de m<sup>2</sup> sur colonne avec 8, 2, 1 mm et 500µ.

(Compte rendu de décision collective : Y. Pailler, Y. Sparfel, C. Lefèvre, K. Debue, C. Dupont, E. Ihuel, Y. Gueguen, A. Tresset. Secrétaire de Séance : A. Tresset)

Carré D, US 2, passe 2 / Découverte d'une mandibule de campagnol (cf. *Microtus* sp., Microtidés) qui d'après la patine semble d'époque (obs. A. Tresset à la binoculaire).

Matin : poursuite de la fouille du sondage I. En fin de journée : US 3 en cours.

Sondage II : descente dans le niveau dunaire par Y. Guéguen (talents de dessinateur jusque là insoupçonnés !). Photos numériques et argentiques en plan avant le début de la fouille de la passe 2.

Coupe schématique par Y. Sparfel d'après photos numériques : sous la végétation, niveau dunaire organique foncé sur environ 50 cm, puis niveau dunaire organique clair, puis niveau dunaire (sable blanc pur) sur 40 à 50 cm, puis niveau dunaire organique clair (arrêt du décapage au sommet). Dans le dernier niveau, présence de mobilier lithique (macro outillage en grès, galet biseauté et perçoir fusiforme). Structure d'argile rubéfiée dans le bas du niveau dunaire organique foncé, ce dernier s'est accumulé à *posteriori*.

Mobilier lithique : outillage où dominant largement les perçoirs fusiformes. Dans le carré A, ils sont sur-représentés. Nombreux galets en granite rubéfiés, mais peu de silex brûlés.

Concernant la zone de fouille, un îlien nous apprend que la zone du secteur du sondage II était dans l'emprise d'une parcelle travaillée jusque dans les années 80. De l'autre côté du muret (partiellement

démembré) et à l'emplacement du sondage I et au-delà (sur l'estran actuel) se trouvait encore une parcelle.

Céramique (S. Giovannacci) : l'ensemble des fragments de céramique récoltés dénote un état très fragmentaire et très érodé. Trois bords ont été remarqués. Des observations à la loupe binoculaire seront effectuées sur les fragments récoltés en fouille ainsi que sur les collections de ramassage de surface. Par la suite, nous envisageons une individualisation des vases si cela est possible, ainsi que la création d'une fiche d'enregistrement complète sous File Maker Pro.

*Météo : grand soleil toute la journée.*

*Arrivée de C. Lefèvre à 10 h 30 et de S. Giovannacci vers 17 h.*

*Départ de G. Marchand à 10 h 20.*

### Vendredi 6 juin

Yohann et Yves : Poursuite du décapage de surface du sondage II au-delà du rectangle de fouille pour faciliter l'accès sans provoquer l'écroulement des coupes.

Relevé en plan général des deux sondages avec recalages par rapport aux deux piquets géoréférencés et au point zéro choisi lors de la topographie avec G. Marchand (galet marqué d'une croix au milieu du chemin).

Relevé en élévation de la coupe N-E du sondage II, celui avec la fosse creusée (remplissage beige sableux) dans le niveau de sable blanc. Nous n'avons pas encore la partie inférieure de cette fosse. Reconnaissance dans la coupe S-O d'une fosse dépotoir et d'un foyer récents (de vieux Molénais confirment la présence d'un ancien dépotoir).

Lavage à la Chimère par Catherine et Christine et début du tri des refus de tamis (2 mm) par Anne. Un rapide examen du matériel nettoyé par passe/carré avant la mise en sac par Ewen et Yvan a permis de repérer une douzaine de perçoirs fusiformes dont la moitié dans le carré A, passe 2, US 2.

Premier constat sur le niveau coquillier : description de l'US 3 dans le sondage I : Genre dominant *Patella*, d'autres espèces restant à déterminer ont aussi été repérées. Malgré la présence de coquilles, le sédiment – d'aspect gras de couleur noir – est abondant. Un deuxième reste de *Cardium* (*Acanthocardia* sp. ?) a été repéré au lavage ainsi qu'un reste de bigorneau noir (*Littorina littorea*).

Faune : nouvelles trouvailles de restes de phoques, une dent, un atlas (d'après A. Tresset, sous réserve) et de quelques restes de micromammifères.

Céramique : deux nouveaux bords et deux nouveaux tessons décorés d'incisions parallèles ; un examen à la loupe binoculaire a été effectué sur les 2 individus décorés. Les incisions sont larges et peu profondes, elles ont sans doute été réalisées avec un outil végétal. Les inclusions sont composées de quartz, de feldspath et d'une forte proportion de micas blanc. Découverte d'une bouton de préhension de forme ovale.

D'après les fouilleurs, les vestiges lithiques paraissent moins nombreux. Deux ou trois tessons décorés et plusieurs bords ainsi que deux fonds ont été mis au jour.

Fouilles des passes 2 et 3 en cours.

*Météo : pluie et vent toute la matinée, légère amélioration l'après-midi.*

## Samedi 7 juin

Matin :

à la Chimère : discussion du protocole de stockage par C. Lefèvre, Y. Pailler, E. Ihuel et A. Tresset.

Sur le terrain :

- Un repère a été posé dans le sondage I, sous forme d'un fil à niveau, afin de faciliter l'horizontalité de la passe 3 de l'US 3.

La passe 3 a été achevée dans tous les carrés, sauf dans le carré C encore en cours de fouille. Le niveau a donc été égalisé partout.

K. Debue a noté une plus forte concentration de charbon dans les carrés A et B. Y. Sparfel et S. Giovannacci ont observé le même phénomène dans le carré C.

Céramique : dans le carré B, 4 nouveaux bords ont été trouvés dont un portant un décor typique Conguel (fines incisions parallèles et horizontales sur des fragments noirs avec un traitement de surface très soigné à l'intérieur comme à l'extérieur). En outre, un autre fragment, appartenant à une panse cette fois-ci, a été trouvé avec le même décor

- Dans le sondage II, Y. Sparfel a effectué un relevé de la coupe N-O avec la décharge moderne et la structure d'argile rubéfiée. De plus, la coupe a été corrigée. Il a décapé la fosse visible dans la coupe S-E et récolté des échantillons de littorines, gibules, cochlicelles, escargots des dunes et de nombreux silex.

Retour à la maison vers 18 H 15

Soir : Départ pour le continent d'Ewen et d'Yvan. A la Chimère, réunion autour du nouveau protocole de suivi du matériel archéologique avec C. Lefèvre, A. Tresset, K. Debue, C. Dupont, Y. Sparfel et S. Giovannacci. Création de nouvelles étiquettes pour le terrain.

*Météo : forte pluie en fin d'AM*

Protocole de traitement et d'enregistrement  
du matériel pour le sondage I

### 1. A la fouille

On a pour chaque entité (= sondage, carré, US, passe) :

- 1 sac "ramassage à vue" qui peut se dédoubler en :

1 sac "coquillages"

1 sac "autres"

autant de petits sacs que nécessaire par objets particuliers ou fragiles

- 1 sac "tamisage à l'eau"

Sur l'étiquette, la date et le nom du fouilleur sont indiqués.

### 2. Séchage

On étale le sac "tamisage à l'eau" pour le faire sécher.

On stocke le sac "ramassage à vue" dans le cageot marqué "matériel à laver".

### 3. Lavage

On lave les sacs "ramassage à vue" et on effectue un pré-tri (céramique, lithique, coquilles, os, etc.) sur le plateau en mettant à sécher.

Pour la céramique, de facture fragile, il est recommandé de nettoyer au doigt le surplus de terre, d'utiliser éventuellement un pinceau doux, mais de ne pas utiliser de brosse à dents à poils durs.

### 4. Tri - Rangement

Le matériel des sacs "ramassage à vue" lavé, sec et pré-trié est mis en sachet par catégories avec une étiquette définitive sur laquelle on coche "à vue":

- lithique (séparer le gros et le petit),
- faune (mettre les micro mammifères et éléments fragiles en boîtes photo),
- malacofaune,
- céramique, etc.

Le matériel tamisé à l'eau et sec est trié. Il est mis en sachet par catégories avec une étiquette définitive sur laquelle on coche "tamis > 2 mm".

Indiquer sur les étiquettes le nom du trieur.

On laisse groupés dans un grand sac les sacs des différentes catégories d'une même entité (sondage, carré, US, passe) et on stocke ces sacs dans la caisse "à enregistrer" placée sous la table de l'ordinateur.

### 5. Enregistrement

C'est Anne qui enregistre dans le fichier "Enregistrement" la fiche de l'entité traitée en complétant les catégories de matériel présentes.

Météo : matin : beau temps + petit vent frais (idéal !) ; après-midi : beau temps chaud + grosse pluie en fin de journée et froid (oui, on est sur une île !)

## **Dimanche 8 juin**

À la Chimère : C. Lefèvre a trié et rangé les plateaux à sécher dans le garage.

Sur le terrain :

Sondage I : Le carré C a été mis au même niveau que les autres carrés par C. Dupont et S. Giovannacci. Le tamisage a été fait par Y. Sparfel. La surface de la base de la passe 3 a été relevée (cf. papier millimétré). L'épaisseur de la passe 3 a ensuite été calculée (Cf. cahier de bord) : entre 15 et 18 cm.

Dans le carré E, plusieurs pierres sont groupées.

Au tamisage : la présence de rares restes de moules (*mytilus edulis*) a été confirmée ainsi que celle de l'ormeau. Un premier reste de monodonte a été observé. De plus, un petit fragment de verre vert a été trouvé.

Visite de nombreux touristes (visite guidée) et d'Anette Flageul accompagnée d'une amie, Ghislaine Pittuit : elles se proposent de nous aider le lendemain.

## Lundi 9 juin

Dans l'attente des données topographiques et en particulier de l'altitude du point 0 livrées par G. Marchand, les altitudes sont données en "chiffres brutes" non recalées en NGF.

### Le matin

Sur le terrain (K. Debue, Y. Sparfel, C. Dupont)

Point de référence de la mire pour le matin : 144,5

Sondage I : Mise en place d'un micro sondage dans le carré A sur une largeur de 50 cm. Aucun objet n'a été ramassé à vue, tout a été tamisé à 2 mm. La première passe a été appelée U.S.3 passe 4. Les altitudes de la base de la passe 3 (et sommet de la passe 4) ont été notées sur le plan réalisé la veille. Pour la passe 4, les deux premiers seaux possèdent beaucoup de terre compactée provenant de la zone piétinée par les fouilleurs où du matériel a pu glisser. Les quatre autres seaux proviennent de la zone plus proche du sondage II et sont donc moins soumis au piétinement. Un tesson décoré a été observé dans la passe 4. Pour la passe 5, le sommet de cette passe a été noté à une altitude de 244. La composition est pour le début de cette passe identique à la précédente : les coquilles sont toujours présentes ; la densité de patelles semble ensuite diminuer ; la céramique et les silex diminuent en densité ; les charbons de bois sont toujours présents. Le passage à une passe 6 a été décidé suite à la diminution importante de la densité des patelles et des silex. L'altitude de la base de la passe 5 (au milieu de la zone sondée) est de 252. La passe 6 est un niveau qui possède moins de matériel : le micro sondage est continué pour vérifier la raréfaction du matériel. Pour la passe 6, une fouille à la pioche a été engagée. Puis, la truelle a été utilisée car des galets ont été observés. En passe 6, rectification de la coupe donc peu de matériel (un peu de céramique, toujours du silex et pas de coquilles). Apparition d'un niveau de galets : le sommet de ce niveau à galets a été noté à 262,8. La terre semble moins compacte dans les galets. Peu de galets sur le bord : zone de piétinement. Dans les galets, il reste quelques silex et un peu de charbons. En passe 7, à nouveau deux seaux ont été ramassés dans la zone de piétinement.

Pour le sondage II quatre altitudes ont été mesurées :

Point S-W : 196

Point S-E : 186

Point N-E : 185,25

Point N-W : 189

A la Chimère (A. Flageul, S. Giovannacci, G. Pittuit) : Lavage et rinçage des tamis : R.A.S.

*Arrivée de Ewen Ihuel, Virginie Pospisil, Yvan par le bateau de 11h*

### L'après-midi

Catherine a passé deux heures et demies à réaliser des feuilles d'enregistrement de fouille (mais a fini par y arriver !).

Poursuite de la descente du micro-sondage situé dans le carré A par Ewen et Yvan. La stratigraphie observée jusqu'à présent montre une succession :

- d'un niveau de sable jaunâtre induré (US 1) ;
- d'un niveau limoneux noir riche en mobilier archéologique (hormis coquilles et peu d'os) (US 2) ;
- d'un niveau coquillier pris dans un sédiment limoneux noir identique au précédent (US 3) ;
- d'un niveau limoneux noir riche en mobilier archéologique sauf coquillages et peu d'ossements ;

- d'un niveau de limon argileux brun orangé nommé US 4 à peu près à 30 cm en dessous des dernières coquilles (c'est un limon identique qui jouait un rôle d'encaissant pour les fosses repérées il y a près d'un an sur l'estran). Cette couche présente un léger pendage depuis la coupe de référence vers l'estran ;
- d'une plage de galets ancienne (Eémien) prise dans un niveau limono-argileux brun orangé ;
- d'un niveau de limon argileux brun orangé (ne doit plus être loin de l'arène granitique).

Poursuite du tamisage des US 3, passe 7 et 8 et de l'US 4. Le mobilier va en se raréfiant dans le bas de l'US 3 et semble disparaître complètement dans l'US 4. Quelques éclats de verre de couleur verte, roulés ou non, récoltés dans l'US 3 illustre la puissance des flots attaquant la coupe et projetant des éléments avec force contre celle-ci. A ce propos, Ewen et Yvan ont observé dans la plage ancienne voisine à quelques dizaines de mètres du site plusieurs galets horizontaux présentant des enlèvements qui font de ces pièces des chopping-tools complètement naturels.

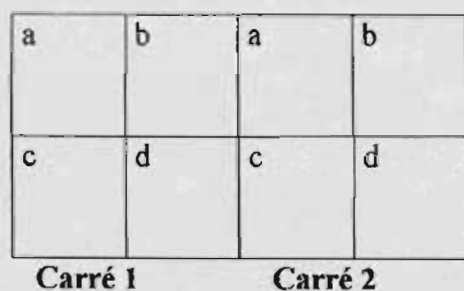
Yohann et Catherine ont continué le dégagement de la zone devant le sondage I de manière à tenter de repérer les fosses. Plusieurs tâches sombres semblent davantage correspondre à des phénomènes d'hydromorphie. Un fragment proximal de lame courte retouchée en silex translucide d'importation (probable silex du Cher d'après Ewen) a été récolté par Yohann au contact du limon.

*Météo : Beau le matin, plus dégradé en fin d'après-midi (vent et quelques gouttes de pluie).*

### Mardi 10 Juin

Mise en place du carroyage par m<sup>2</sup> sur le sondage II par Yohann et Yvan, décapage de surface (fouille de la fosse non nommée) et début des fouilles de l'US 1, sable induré dans lequel on trouve quelques tessons et éclats en silex et grès.

Plan schématique du sondage II-A, l'orientation est la même que celle du sondage I.



Yohann a relevé en coupe la fosse moderne dans la paroi SE du sondage II, à la limite du décapage.

Sondage I : poursuite de la fouille de l'US 3 ; en fin d'AM, la passe 4 est quasiment achevée.

Visite du site par J.-Y. Tinevez (SRA) : il est passé sur le site, a mangé à la Chimère, a jeté un œil au matos notamment à la céramique qui est d'après lui tout à fait typique du Conguel (*cf.* Pléchéâtel ; Ille et Vilaine). Nous avons fait une excursion sur la nécropole mégalithique de Zulierou avec Sandie puis J.-Y. a fouillé le demi-carré A, US 3, passe 4 (découverte d'un grattoir en quartz).

M. Pascal essaiera de passer entre le 18 et le 20 pour jeter un œil aux restes de microrongeurs.

Anne Tresset, C. Dupont et K. Debue ont continué à trier des refus de tamis. Anne fait remarquer la présence d'éclats de verre dans l'US 3, passe 3 et d'une mandibule de souris qui paraît fraîche (?).

Après cela, clichés horizontaux (appareils Yvan et Yohann) devant la coupe et oblique depuis l'ouest ; relevé de la base de la passe 6

Sondage II : un prélèvement de sédiments (2 litres) a été réalisé.

Poursuite et abandon du décapage de la plage de galets par Yohann ; les limites du décapage ont été relevées sur plan ainsi qu'une coupe perpendiculaire à l'axe et débutant à 3 m de l'axe du sondage I.

Chimère : Tri par Anne et Jacky

Anne Tresset constate un mélange d'étiquette pour l'US 3, passe 4, carrés B et D (refus de tamis 2 mm). Après classement des sacs de refus de tamis, il apparaît que US 3, carré B, passe 4 n'est pas représenté, le sac litigieux est donc très probablement US 3, carré B, passe 4. Anne prend la décision de le considérer comme telle et détruit l'étiquette US 3, carré D, passe 4.

*Météo : beau soleil toute la journée et grosse marée haute.*

## Vendredi 13 Juin

### Matinée

Sur le terrain : Yvan, Antoine, Jérémie, Ewen, Catherine, Valérie, Jacky.

Le chiffre du jour pour le niveau de référence est 159.

Après observation des concentrations de coquilles dans le sondage I, il apparaît que celles-ci ont presque entièrement disparu dans les carrés A, B, et environ le tiers du C, alors qu'elles sont toujours présentes dans le reste du sondage. Par conséquent, et en accord avec la stratigraphie observée dans le micro-sondage du carré A, nous décidons de considérer que la fouille des carrés A et B entre dans l'US 4, tandis que C, D, E sont fouillés en US 3, passe 7. L'épaisseur de cette dernière est d'environ 8-9 cm. A la base de l'US 4 et de l'US 3 passe 7, on note la présence de petits charbons de bois (prélèvements). Un petit empiérement (relevé à effectuer) a été dégagé dans le carré B, il déborde légèrement sur le carré C. Dans le carré C, Catherine observe des petites lentilles ocre (bioturbations?). En fin de journée passe 7, US 3 et passe 1, US 4, non achevées. Le matériel se fait de plus en plus rare dans l'US 4, mais plusieurs os de grands mammifères, dégradés, y ont été récoltés. La fouille du niveau coquillier n'est pas achevée après cette passe dans les niveaux D et E ce qui illustre bien l'aspect irrégulier de la formation de cette couche détritique.

Dans le sondage II, début de la fouille en quart de m<sup>2</sup> à partir de la base de l'US 1. Le sondage est, d'un point de vue global, riche en matériel lithique. Lors de la fouille de l'US 2, passe 1, nous avons observé que les pièces se répartissent en petites concentrations circonscrites. Valérie a découvert une mandibule dégradée et brûlée de micro-mammifère (*Microtus*).

A la Chimère : Anne (tamisage), Sandie (nettoyage de la maison et préparation du pique-nique), Yohann (poursuite de la rédaction de l'article de presse).

Dans le carré E, US 3, passe 5, un tesson décoré campaniforme a été reconnu. Bien qu'isolée, cette découverte pose la question importante de la contemporanéité des styles Conguel et campaniforme et des relations éventuelles qu'ont entretenues ces deux entités.

Arrivée en fin de matinée d'Yves-Marie Paulet et de ses collègues de l'I.U.E.M.

*Météo: Venteux mais clair le matin, couvert l'après-midi (froid)*

## Samedi 14 Juin

Matin

### A la Chimère

Tri, classement du matériel sorti des sondages I et II par J. Josselin, A. Lourdeau et A. Tresset.

### Sur le terrain

Niveau de référence du niveau de chantier : 164

Poursuite de la fouille du sondage I. : C. Dupont et S. Giovannacci ont fouillé les carrés C et D (US 3 passe 7), Y. Pailler a fouillé le carré B : US 4 passe 1. Y. Sparfel a relevé des coupes N-W et N-E du micro-sondage.

Sondage II : poursuite de la fouille de l'US 2 passe 2 par V.-E. Leroux.

Après-midi

### A la Chimère

lavage de matériel ramassé à vue ainsi que de refus de tamis par V.-E. Leroux et A. Tresset.

### Sur le terrain

Sondage I : poursuite de la fouille. S. Giovannacci, C. Dupont et Y. Sparfel ont achevé la passe 7 de l'US 3 des carrés C, D et E. Puis, ils ont terminé la passe 1 de l'US 4 du carré B.

Dans les carrés B (US4 passe 1) et C (US 3 passe 7) est visible une concentration de galets qui nécessitera un relevé.

Sondage II-a, poursuite de la fouille de l'US 2 passe 2 par J. Josselin et A. Lourdeau.

Visite de Bernard Hallegouët : des notes ont été prises directement sur les relevés de coupe par Y. Pailler. Bernard nous enverra un compte-rendu détaillé de la journée ultérieurement. Observations géomorphologiques des coupes du micro-sondage. L'US 2 résulte d'un colluvionnement : le site étant implanté sur une pente légère. L'US 3 qui correspond au niveau coquillier est en place. La mise en place de la dune a pu commencer dès la fin du Néolithique et favoriser ainsi la conservation des restes fauniques.

Un relevé en plan des carrés B, C, D et E (sondage I) a été effectué par S. Giovannacci et C. Dupont. De plus, des altitudes ont été prises.

*Météo : beau soleil toute la journée. Coups de soleil assurés !*

## Dimanche 15 juin

Relâche sur le terrain. Pêche à pied le matin et à la ligne l'après-midi pour certains, balade et sieste pour d'autres.

*Météo : beau temps toute la journée*



## Lundi 16 juin

### Matin

Sur le terrain : niveau de référence du niveau de chantier : 156

Relevé par Yohann des moellons et galets pris dans la passe 1 de l'US 4 (équivalent à la passe 7 de l'US 3) du sondage I (prise d'altitude pour plusieurs cailloux). Poursuite du sondage II par Antoine, Valérie, Jérémie passe 2 US 2

Sondage I : Laurent descend la passe 1 de l'US 4 de la moitié restante du carré A ; Sandie et Catherine se chargent de la passe 8 de l'US 3 des carrés D et E.

### Après-midi

Niveau de référence du niveau de chantier : 167,5

Sondage : mêmes fouilleur que durant la matinée.

Pour des raisons de temps, il a été décidé de se limiter cette année au carré 1 du sondage IIa.

Toute la passe 2 a été terminée ; la passe 3 a été entamée. Le carré 1b passe 1 US 2 a été tamisée en colonne totale (1, 2 et 8 mm) par Anne et Valérie.

Manipulation : le tamisage à 500 microns par Anne et Valérie de 50 litres d'eau de mer a démontré l'absence d'écaillés ou d'arêtes pouvant polluer le tamisage.

Dans le sondage IIa, à la passe 2, une concentration de silex et de tessons de céramique en 1a et 1c déborde légèrement sur 1b et 1d ; la concentration principale est en 1a ; à la passe 3, dans 1c, nombreux fragments de céramique (ou d'argile oxydée ? ; un prélèvement devra être réalisé) pulvérulents non récoltés.

Sondage I : Passe 1, US 4, carré A non terminée tout comme la passe 8 US 3 carré E. En revanche, la passe 8, US 3, carré D est achevée. Sur toute la passe 8, nous observons de nombreux charbons plus ou moins gros (nombreux prélèvements effectués). Nous rencontrons des poches de coquilles de plus en plus rares dans les carrés D et E. Des os globalement plus gros que ceux pris dans le niveau coquillier le plus riche sont récoltés à vue, ils sont généralement altérés en surface.

Problème stratigraphique : nous avons décidé de séparer arbitrairement de différencier l'US 3, passe 7, toujours riche en coquilles et l'US 4, passe 1 où les coquilles sont absentes. Hors ces deux niveaux sont au même niveau et on retrouve dans les carrés A, B et C l'"épandage" de galets (structure ?). Nous choisissons par conséquent d'annuler la terminologie US 4, passe 1 et de la remplacer par US 3, passe 8.

*Météo : matin, grand beau temps, vent quasi-inexistant ; canicule durant l'heure de midi (insolation de Sandie) ; après-midi, temps plus couvert, vent forcissant.*

## Mardi 17 juin

### Matin

Le point de référence est 163.

Yvan et Catherine s'attèlent au carré A du sondage I. Dans le carré A, la "structure" de petites pierres a livré un galet à une extrémité biseauté (d'aspect frais) en grès. Au contact avec les pierres présentes à la fois dans les carrés A et B, ont également été découverts deux gros tessons appartenant probablement au même pot. Un cliché des galets a été pris par Yvan.

Glanes ethnographiques : La visite de René Masson et d'un de ses amis nous a appris qu'autrefois les guillemots arrivés à la côte étaient capturés pour être mangés. Le mazoutage durant la Seconde Guerre Mondiale ou les chocs subis lors des grandes tempêtes d'hiver facilitaient leur capture. Ils évoquent également le souvenir de deux anciens de l'île qui consommaient des goélands. Le loc'h du Ledenez n'est plus utilisé comme lieu d'hivernage des bateaux depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle.

Dans le sondage IIa, la passe 3 carré 1c, Antoine met dans le sac des pièces relevées X, Y, Z et un prélèvement non relevé.

Après-midi

Le point de référence est 174.

Dans le sondage I, Yvan et Catherine sont à la passe 8 de l'US3 pour les carrés A, B et C.

A la Chimère, Marie trie toute la journée, puis est rejointe dans l'après-midi par Antoine qui s'occupe également de diverses affaires courantes.

*Météo : beau temps*

### Mercredi 18 juin

Le point de référence est 166 pour toute la journée.

Matin

A la Chimère, Anne, Marie continuent le nettoyage et le tri.

Dans le SI, carré C, US 3, passe 8, Catherine rencontre quelques rares patelles à la surface qui se délitent en petites fibres. Dans le carré B, à la limite avec le C, trouvaille d'un os long (?) de grande taille très mal conservé, son prélèvement s'est fait en petits fragments conservés dans le même sachet. Plusieurs observations d'os fantômes ont été faites.

Dans le sondage II, J. Josselin et A. Lourdeau ont achevé la fouille de la US 2 passe 4 sur tous les sous-carrés, à l'exception du 1a. Dans le carré 1b, US2 passe 4, un morceau de terre partiellement crue présente une empreinte de trois cannelures parallèles : cet artefact nous évoque un élément de clayonnage. De plus, dans le 1c, un fragment de panse portant un élément de préhension ovale allongé assez similaire à celui déjà trouvé dans le sondage I, a été trouvé. Notons que les restes de faunes sont beaucoup plus nombreux et mieux conservés dans l'US 2 du sondage II que dans l'US 2 du sondage I.

Après-midi

À la Chimère : Tri, lavage des refus de tamis par Anne et Marie. Jérémie : tri de refus de tamis toute l'après-midi (record battu : un sac et demi). Visite de Jean-Yves Le Gall et Louis Brigand accompagnés de plusieurs hommes politiques.

Dans le sondage I, Catherine observe quelques restes de patelles très mal conservés dans le carré C (US3 passe 8). Yvan et Catherine terminent la fouille des carrés B et C, en fin d'après-midi, la passe 8 dans le sondage I est achevée. Yohann assure le tamisage de toute cette passe.

Yohann a par mégarde versé un refus de tamis de la moitié du carré A, US 3 passe 8, parmi les refus de tamis du carré B, US 3 passe 8.

Relevé en plan de l'US 3 passe 8 incluant le dessin des accumulations de pierres. Ces pierres sont posées juste au-dessus du limon périglaciaire. Aucune interprétation satisfaisante n'a été proposée quant à la fonction de ces galets (calage de poteau ?).

Arrivée de Anne et Marie pour le tamisage de la colonne totale du sondage II (quatre seaux sur six).

*Météo : temps couvert toute la journée, vent et bruine en fin d'après-midi.*

## Jeudi 19 juin

Matin

Chimère : Sandie et Catherine

Visite d'Yvette Masson, potière, qui accepte de diriger une semaine d'expérimentation de fabrication de poterie à la mi-octobre à Brest. Les vases pourraient participer à l'exposition envisagée sur les résultats de BAL 03. (Yvette Masson : Kerguen 29259 Ile Molène ; 02.98.07.38.90 ou 2, rue Mostaganem, 29200 Brest ; 02.98.44.00.88)

Sur le terrain :

Dans le sondage IIa, Antoine, Jérémie et Valérie terminent la passe 5 de l'US 2 des carrés B, C et D ; Yvan s'occupe de la passe 4 de l'US 2 carré A.

Sur le terrain : Valérie met fin à la passe 5 de l'US 2 du sondage IIa ; les quatre carrés sont à niveau. Le sondage IIa est laissé de côté pour terminer le sondage I.

Jérémie réalise plusieurs sondages à la tarière pour estimer le prolongement du site vers l'intérieur de l'île : un essai aux abords du sentier a très rapidement été bloqué par des cailloux ; un autre à 10 m au NW du point de référence a permis d'atteindre la couche de coluvionnement et de remonter de la céramique, du silex et du charbon ; les autres essais, réalisés dans la parcelle de l'autre côté du sentier, ont échoué : la tarière, butant sur des galets, n'a pu descendre au delà de 30 cm.

Sondage I, dans le carré B, passe 9, US 3 : Jérémie récolte 3 tessons noirs assez grossiers en connexion dont un avec un bord plat.

Rencontre avec un membre de l'association *Ar Skreo* puis de son président, René Masson, qui souhaiteraient qu'un article présentant nos résultats paraisse dans un prochain numéro de leur revue (vers octobre).

## Vendredi 20 juin

A la Chimère : Catherine et Marie au nettoyage, tri, enregistrement.

Arrivée de Christine Boujot en fin de matinée et de Aude Leroy en fin d'après-midi.

Dans tous les carrés du sondage I, la descente de la passe 9 de l'US 3 est poursuivie : seul le carré B a été terminé à la limite supérieure du niveau limoneux orange.

Le niveau avec épandage de galets se poursuit sur tout le sondage I avec des différences d'altitude liées au pendage de la couche limoneuse. On note la présence de fragments de coquilles de noix carbonisées, de quelques gros os pulvérulents. Les coquilles de berniques comme les tessons (en général épais) de céramique se font de plus en plus rares.

Les refus de tamis du carré 1a, US 3, passe 1 du sondage IIa sont tombés sur l'estran ; des pertes et des intrusions sont possibles mais la majeure partie des sédiments a pu être récupérée.

## Samedi 21 Juin

### Matin

A la Chimère : Catherine, Marie et Anne au nettoyage, tri et enregistrement. Yohann s'occupe des affaires courantes et des courses.

Sur le terrain : fouille, tamisage et colonne totale. Relevé pierre à pierre de la passe 9 par Yvan et Jérémie auquel succède ensuite Aude.

La fouille des carrés D et E est terminée.

Une vertèbre a été découverte dans le carré C par Antoine. Deux gros ossements ont également été trouvés par Jérémie dans le carré D. La question de l'existence d'une fosse se pose (sédiment plus foncé).

### Après-midi

A la chimère : Marie et Catherine poursuivent le nettoyage, presque achevé, et le tri.

Sur le terrain : Dans le sondage I, fin de la passe 9 de l'US 3. Le point de référence est 150 : prise des points côtés dans l'AM.

Le rebouchage du sondage II est pris en charge par Jérémie, Antoine, Aude, Yohann, Anne ; deux clous, matérialisant la moitié du sondage IIa dans la largeur, ont été conservés ; un lit de galet a été déposé au fond du sondage IIa au-dessous et au dessus de la bâche ; d'autres galets ont été plaqués de biais contre les coupes.

La fouille de la "fosse" est poursuivie : elle est élargie jusqu'à 1,60 m de la coupe du sondage I. Du matériel découvert au sein de la fosse : ossements, ...

Les limites de la "fosse" en largeur ont pu être repérées grâce à une coupe de front (prise de clichés). L'épandage de pierres de la passe 10 est relevé par Yvan et Aude ; quelques altitudes ont été prises, malgré la perte du plateau du niveau de chantier : les mesures peuvent donc se révéler approximatives malgré les vérifications opérées par rapport au point de référence.

*Météo : grand soleil, aucun vent, chaleur étouffante.*



**Le sondage II en cours de fermeture**  
(cliché Y. Sparfel)

#### **Dimanche 22 Juin**

**Matin :**

**A la Chimère**

Anne, Marie et Catherine s'occupent du tri, lavage et rangement. Jérémie et Aude s'occupent des affaires courantes et de ranger le mobilier lithique.

**Sur le terrain**

**Sondage I :** Yvan et Valérie travaillent sur le carré C. Une coupe transversale (perpendiculaire au trait de côte) de la fosse est réalisée, afin de tenter de repérer les limites de celle-ci. Sandie tamise les sédiments. Malgré cette coupe transversale, les limites ne sont pas visibles. En outre, les limites de la fosse en coupe de front ne sont plus du tout lisibles malgré un ravivage de la coupe. La décision est prise de fouiller l'intégralité du carré C en US 3 passe 10 afin de récolter l'intégralité du mobilier de cette éventuelle fosse. Le mobilier ramassé a vue est peu abondant, et quasi-absent au tamisage.

Yohann et Antoine relèvent les coupes du sondage I, notamment la coupe générale.

**Après-midi**

**A la Chimère :** Anne, Catherine, Marie et Antoine : tri, lavage, enregistrement et préparation des bagages pour le container.

**Sur le terrain :** Yvan et Valérie-Emma finissent la fouille du carré C. Tamisage par Sandie, Aude et Jérémie. Finalement, aucune certitude sur l'existence de cette "fosse". La passe 10 termine l'US 3, et on arrive ensuite sur le limon pléniglaciaire jaune.

Nettoyage du sondage I et prise de photos par Yohann et Yvan.

Aude, Valérie-Emma et Sandie ramènent le matériel dans trois brouettes, tandis que Yvan, Yohann et Jérémie ensevelissent le sondage I sous plusieurs tonnes de galets.

Retour à la Chimère. Grand rangement et arrivée du taxi, chargement en deux fois du container.

Départ de Aude. Arrivée de Gilles.

*Météo: brume épaisse le matin, et gros orage (les cheveux dressés sur les têtes des fouilleurs) le matin, et grand soleil l'après-midi. Soir : gros orage, et pluie battante pendant le chargement (idéal comme temps !).*

Correction des points d'altitude

Date	Matin	Après-midi
2	-	-
3	-	-
4	-	-
5	-	-
6	-	-
7	144,5	144,5
8	-	-
9	144,5	160
10	-	-
11	175,5	-
12	161	157
13	159	159
14	164	164
15	-	-
16	156	167,5
17	163	174
18	166	166
19	161	162
20	-	-
21	-	150
22	162	-

BRETAGNE

# MOLÈNE. LA POUBELLE NÉOLITHIQUE PARLE



● Le chantier de fouilles a mis au jour des tessons de poterie de style « Conguel » et des restes témoignant des premiers pas de l'élevage dans l'archipel de Molène. (Photo DR)



**Des chercheurs ont entrepris une fouille archéologique à la pointe de Beg ar Loued, dans le sud-ouest de l'île Molène (29) au cours du mois de juin. Ils ont mis au jour un « dépôt » domestique vieux de plus de 4.000 ans.**

Le site archéologique de Beg ar Loued, identifié grâce au recul du trait de côte provoqué par l'érosion, a été découvert dans le cadre d'un inventaire des vestiges archéologiques de l'archipel de Molène (\*). L'accumulation de déchets domestiques lève un coin de voile sur le mode de vie et les ressources alimentaires des premiers paysans molénaï.

L'opération, codirigée par Yvan Paillet et Yohann Sparfel, tous deux doctorants à l'université de Brest, ainsi qu'Anne Tresselt, chargée de recherche au CNRS, est menée par une équipe de chercheurs et d'étudiants-chercheurs aux spécialités variées : étude des coquilles marines, des ossements de mammifères, d'oiseaux et de poissons, des restes de crustacés, des pierres taillées, des fragments de poterie.

**Tessons et outils**

Les tessons de poterie constituent jusqu'à présent le seul élément chronologique fiable. Il s'agit des débris de vaisselle utilisée, cassée et jetée par les occupants du site, parmi lesquels des fragments décorés appartenant à deux styles appelés « Conguel » et « Campaniforme », ce qui autorise les chercheurs à dater l'occupation du site de la fin de la préhistoire bretonne, plus précisément du néolithique final, entre 3.500 et 2.500 avant J.-C.

L'outillage a été majoritairement

façonné à partir de galets en silex, grès et quartz, récoltés sur les estrans proches. Les outils les plus fréquents sont des mèches de forêts qui ont pu être utilisés pour percer des perles et des grattoirs peut-être liés au travail des peaux.

Les débuts du néolithique en Bretagne (environ 5.000 ans avant notre ère) se caractérisent par un changement des relations entre l'homme et son environnement : à la pêche, la chasse et la cueillette viennent s'ajouter ou se substituer l'élevage et l'agriculture. A Beg ar Loued, qui se situe à la fin de cette période, les deux modes d'approvisionnement alimentaire sont représentés.

**Le début de l'élevage**

Le tamisage des sédiments a apporté des renseignements sur la faune sauvage de l'archipel. La découverte de dents de phoques prouve l'ancienneté de la présence de cet animal en mer d'Iroise. Les restes de poissons, oiseaux et grands mammifères viennent com-

pléter les informations livrées par les coquillages concernant l'alimentation des habitants et l'exploitation qu'ils faisaient de leur environnement : la pêche concernait, entre autres, la daurade, la vieille et des requins comme le milandre. Restes de phoques et d'oiseaux témoignent également d'activités de chasse.

Les habitants de Beg ar Loued possédaient par ailleurs un cheptel composé de bovins, moutons et cochons, comme l'attestent plusieurs ossements. Il s'agit là des plus anciens témoignages d'une activité d'élevage dans l'archipel. Le bon état de conservation du site et les questions qui restent en suspens devraient amener l'équipe à poursuivre ses fouilles l'année prochaine.

\* Cette fouille a bénéficié de subventions accordées par le ministère de la Culture, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et le conseil général du Finistère ainsi que de l'accueil toujours amical des Molénaï.

## Ile Molène

### Un dépotoir néolithique de plus de 4 000 ans

**Depuis le début du mois de juin, une fouille archéologique se déroule à la pointe de Beg ar Loued, dans le sud-ouest de l'île Molène. Le site, identifié grâce au recul du trait de côte provoqué par la mer, a été découvert dans le cadre d'un inventaire des vestiges archéologiques de l'archipel de Molène.**

Le dépotoir néolithique se présente sous la forme d'une accumulation de déchets domestiques et lève un coin de voile sur le mode de vie et les ressources alimentaires des premiers paysans molénais.

L'opération, co-dirigée par Yvan Pailler et Yohann Sparfel, tous deux doctorants à l'Université de Brest ainsi qu'Anne Tresset, chargée de recherche au CNRS, est menée par une équipe de chercheurs et d'étudiants-chercheurs aux spécialités variées : étude des coquilles marines, des ossements de mammifères, d'oiseaux et de poissons, des restes de crusta-

cés, des pierres taillées, des fragments de poterie.

Les tessons de poterie constituent jusqu'à présent le seul élément chronologique fiable. Il s'agit des débris de vaisselle qui autorisent les chercheurs à dater l'occupation du site de la fin de la Préhistoire bretonne, plus précisément du Néolithique final, entre 3 500 et 2 500 avant J.-C. Pour une meilleure précision chronologique, il faudra attendre quelques mois pour obtenir les résultats des datations par le radiocarbone prélevées sur certains charbons et ossements d'animaux.

Les débuts du Néolithique en Bretagne sont datés des alentours de 5 000 ans avant notre ère. Ils se caractérisent par un changement des relations entre l'homme et son environnement : à la pêche, la chasse et la cueillette viennent s'ajouter ou se substituer l'élevage et l'agriculture. A Beg ar Loued qui se situe à la fin de cette période, les deux modes d'approvisionnement alimentaire sont représentés. Les restes coquilliers sont

largement dominés par la patelle. Ce premier résultat révèle que la côte devait être rocheuse à l'époque de l'occupation de Beg ar Loued, donc d'une nature assez proche de ce qui est observé actuellement.

Le tamisage des sédiments a permis de récupérer des dents de rongeurs, dents de phoque, écailles et arêtes de poissons, des restes de campagnol... La disparition ultérieure de ce petit rongeur est vraisemblablement liée à l'arrivée de nouvelles espèces (souris, rat) involontairement introduites par l'homme.

Les restes de poissons, oiseaux et grands mammifères viennent compléter les informations concernant l'alimentation des habitants et l'exploitation qu'ils faisaient de leur environnement : la pêche concernait entre autres la claurade, la vieille et des requins comme le milandre. Les habitants de Beg ar Loued possédaient par ailleurs un cheptel composé de bœufs, moutons et cochons, comme l'attestent plusieurs ossements.

Ouest-France, 01/07/2003



### III. AUTORISATIONS

#### MAIRIE DE L'ILE MOLENE

Ile Molène  
29259 Ile Molène

Téléphone : 02.98.07.39.05  
Fax : 02.98.07.38.28

Courriel : [mairie\\_ile\\_molene@wanadoo.fr](mailto:mairie_ile_molene@wanadoo.fr)

Le 09 octobre 2002,

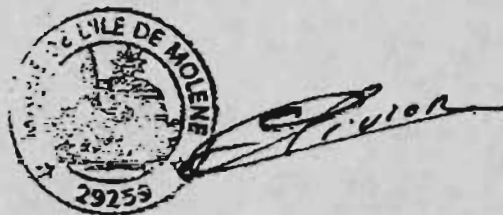
Monsieur Yvan Paillet  
9 rue Bailly  
29200 Brest

Objet :  
Demande d'autorisation pour la réalisation  
De fouilles archéologiques à l'Ile Molène  
( site de Beg ar Loued ).  
Ref.  
Arrêté SD/DH/N°207.

Je, soussignée, Madame Callac Olivier Marie Thérèse, Maire de l'Ile Molène, autorise par la présente Monsieur Yvan Paillet à procéder à des fouilles archéologiques sur l'Ile Molène, plus particulièrement sur le site de « Beg ar Loued » durant l'exercice 2002/2003.

Fait à l'Ile Molène le 09 octobre 2002.

Madame Callac Olivier Marie Thérèse  
Maire,





Conservatoire  
de l'espace  
littoral  
et des rivages  
lacustres

Délégation Bretagne

Centre de Recherche Bretonne et Celtique  
A l'attention de M.Sparfel et M.Pailler  
Faculté Victor Segalen  
20, rue Duquesne, CS 93 837  
29 238 BREST cedex

Plérin, le 30 septembre 2003

N/Réf. : 03/1502/LD  
V/Réf. : courrier du 05/09/03  
Copie : José Darcque

*Affaire suivie par Louis DUTOUQUET*

**Objet** : Autorisation pour prospection archéologiques sur l'île de Quéménéès

Messieurs,

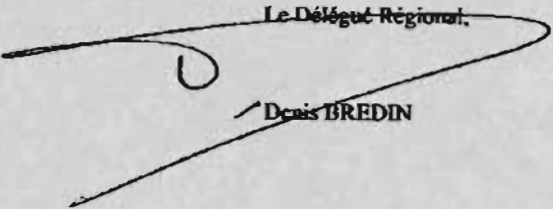
Vous avez sollicité l'autorisation du Conservatoire du Littoral pour réaliser des prospections archéologiques sur l'île de Quéménéès. J'ai le plaisir de vous informer que le Conservatoire est favorable à ces prospections.

En ce qui concerne l'organisation logistique, le Conservatoire n'a pas de mission programmée avant fin novembre sur Quéménéès. Mais en cas de changement, nous ne manquerions pas de vous en tenir informé.

Compte tenu de la capacité nautique de l'ONCFS (présent sur Béniguet une partie de l'année), le mieux serait peut être de contacter le chef de groupement Fabrice BERNARD à Belz.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le Délégué Régional,



Denis BREDIN

Port du Légué  
8, quai Gabriel Péri  
22190 PLÉRIN  
tél. 02 96 33 66 32  
fax 02 96 33 85 45  
[breizh@conservatoire-  
du-littoral.fr](mailto:breizh@conservatoire-<br/>du-littoral.fr)



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU FINISTÈRE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

BUREAU DE L'URBANISME,  
DES SITES ET DES ENQUÊTES PUBLIQUES

Affaire suivie par : Danièle PRIGENT  
☎ 02.98.76.28.39

QUIMPER, le 10 septembre 2002

Monsieur Yohan SPARFEL

28, rue du stade

29 830 Saint Pabu

Monsieur,

Par courrier du 10 septembre 2002, vous sollicitez l'autorisation de procéder à un sondage archéologique sur le site de Beg Ar Loued, dans le site classé de l'Île Molène.

J'observe que les travaux projetés consistent en une simple excavation rebouchée à la fin du sondage par les matériaux locaux.

Le site classé retrouvant son état initial, ce genre de travaux n'étant pas soumis à autorisation ministérielle, il n'y a donc pas lieu de requérir l'avis de la commission départementale des sites.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Le Préfet,  
Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général,

  
Hervé BOUCHAERT

## RAPPORTS ET PUBLICATIONS

Dupont C., Gruet Y., Leroy A., Marchand G., Pailler Y. et Sparfel Y., à paraître. Le site préhistorique de Beniget-3 (île Beniget, Le Conquet, Finistère), *Bulletin de l'AMARAI*.

Pailler Y., Sparfel S., Cassen S., Gouletquer P., Le Goffic M., Leroy A., Marchand G., Tresset A., Yven E., 2002. L'archipel de Molène (Finistère, France). Mise au point d'un inventaire des sites préhistoriques, in Waldren W.H., Ensenyat J.A. (Ed.), *World Islands in Prehistory*, International Insular Investigations, Ve Deia International Conference of Prehistory, BAR International Series 1095, p. 324-336.

Sparfel Y., Pailler Y., 2002. Ile Molène, Zoulierou ; Plouarzel, Caletour ; Porspoder, Spernoc, in Notice d'archéologie finistérienne (année 2002), *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. CXXXI, p. 27, 29-34, 55-57.

Sparfel Y., Pailler Y., 2003. Les pierres dressées dans le Pays des Abers, *Les cahiers de l'Iroise*, n° 196, p. 7-34.

Pailler Y., Sparfel Y., Tresset A., 2003. Prospections archéologiques et collecte de carcasse d'oiseaux en vue d'établir un référentiel taphonomique, in Collectif, *Rapport d'activité de la réserve naturelle d'Iroise*, SEPNEB – Bretagne vivante, p. 18-20.

Tresset A., 2003. De la mer au bétail en Europe atlantique : unité et diversité des processus d'apparition de l'élevage à la marge nord-ouest de l'Europe, *Anthropozoologica*, 36, p. 13-35.

## BIBLIOGRAPHIE

Cailleux A., 1950. Observations archéologiques dans l'île de Beniget (Finistère), *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 47, p. 353-354.

Devoir A., 1909. Lettre au sous-préfet, proposition de classement de monuments mégalithiques, (commune du Conquet), archipel de Molène, archives du Laboratoire d'Anthropologie, Rennes I.

Du Chatellier P., 1901. Relevé des monuments des îles du littoral du Finistère, BSAF, tome 28, p. 281-295.

Du Chatellier P., 1907. Les époques préhistoriques et gauloises dans le Finistère, deuxième édition, Rennes, Quimper.

Giot P.-R., Hallégouet B., 1980. Les réserves naturelles de Bretagne : intérêt archéologique, *Penn ar Bed*, n° 101, p. 285-296.

Gouletquer P., Pailler Y., Sparfel Y., 2000. Projet de prospection archéologique sur l'archipel de Molène, 16 novembre, Travaux du laboratoire d'archéologie du CRBC, multigraphié, 13 p.

Joussaume R. 1981. Le Néolithique et le Chalcolithique de l'Aunis et du Poitou occidental dans son cadre atlantique, Travaux du Laboratoire d'Anthropologie, Rennes, 625 p., 243 fig.

Hesse A., 1967. *Observations à Beniget (Finistère)*, In *litteris*, Archives du Laboratoire d'Anthropologie de Rennes I, 4 p.

Laporte L., Desse-Berset N., Gruet Y., Tresset A., 1998. Un lieu de production de parures au Néolithique final et son économie de subsistance : le site de Ponthezières à Saint-Georges d'Oléron (Charente-Maritime), in **Gutherz X., Joussaume R.** (dir.), *La néolithisation du Centre-Ouest de la France*, actes du XXI<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique, mémoire XIV, Association des publications chauvinoises, Chauvigny, p. 237-255.

Le Bihan J.-P. (dir.), 2001. *Archéologie d'une île à la pointe de l'Europe : Ouessant, t. I, Le site archéologique de Mez-Notariou et le village du premier Age du Fer*, Centre archéologique du Finistère et Revue Archéologique de l'Ouest, Saint-Thonan.

Le Bihan J.-P., Robic J.-Y. et Tinevez J.-Y. 1994. Quimper "Pennancreac'h". *Bilan scientifique de Bretagne (1993)*, p. 43.

Le Goffic M., 1994. *Documents de la Z.P.P.A.U.P.* (zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) du Conquet, multigraphié.

Le Rouzic Z., 1930. Carnac, restaurations faites dans la région – Les cromlechs de Er-Lannic, commune d'Arzon de 1923 à 1926, imprimerie Lafolye & J. de Lamarzelle, Vannes.

L'Helgouac'h J., 1962. Le dolmen de Conguel en Quiberon (Morbihan), *Bulletin de la Société préhistorique française*, n° 59, p. 371-381.

L'Helgouach J., 1998. Les grandes transformations du III<sup>e</sup> millénaire, in Giot P.-R., Monnier J.-L. et L'Helgouach J., *Préhistoire de la Bretagne*, Ed. Ouest-France Université, Rennes, p. 345-421.

Pailler Y., Sparfel Y. avec la participation de **Marchand G.**, 2001. Prospection archéologique de l'archipel de Molène. Deuxième rapport, 7 février, Travaux du laboratoire d'archéologie du CRBC, multigraphié, 27 p.

Pailler Y., Sparfel Y., Yven E. avec la collaboration de **Cassen S., Arzel P., Tresset A., Leroy A.**, 2001. Prospection archéologique de l'archipel de Molène, troisième rapport, 5 août, Travaux du laboratoire d'archéologie du CRBC, multigraphié, 44 p.

Pailler Y., Sparfel Y., 2002. Prospections et inventaire des sépultures néolithiques dans le Finistère : l'exemple du Bas-Léon, *Internéo 4 – 2002*, Journée d'information du 16 nov. 2002, Paris, p. 147-157.

Pailler Y., Sparfel Y., Tresset A., Leroy A., Pacaud S., Marchand G., Dupont C., Ihuel E. avec les contributions de **Allios D., Gruet Y., Tanguy B., Yven E.**, 2003. Prospection archéologique de l'archipel de Molène, prospection thématique (n° 2002/005). Quatrième rapport (sept. 2001-août 2002), multigraphié, 197 p.

Paris F., 1996. Archéologie funéraire et peuplement, in *La Préhistoire de l'Afrique de l'Ouest. Nouvelles données sur la période récente*, Ed. Sépia, p. 91-102.

Salanova L., 2000. *La question du Campaniforme en France et dans les îles anglo-normandes. Productions, chronologie et rôles d'un standard céramique*, Ed. CTHS, Paris.

**Tixier J.** 1963. *Typologie de l'Épipaléolithique du Maghreb*, Mémoires du Centre de Recherches anthropologiques, préhistoriques et ethnographiques, 2, Alger, Paris, Arts et Métiers graphiques, 212 p., 61 fig.

**Tinevez J.-Y.**, 1995, La Hersonnais à Pléchâtel, un vaste ensemble du Néolithique final. Résultats préliminaires, in Billard C. (dir.), *Actes du XX<sup>e</sup> colloque inter-régional sur le Néolithique*, Evreux, 1993, R.A.O., suppl. n° 7, pp. 293-319.

PARTICIPANTS AU SONDAGE DE BEG AR LOUED

	L 2	M 3	M 4	J 5	V 6	S 7	D 8	L 9	M 10	M 11	J 12	V 13	S 14	D 15	L 16	M 17	M 18	J 19	V 20	S 21	D 22	
<b>FOUILLEURS</b>																						
Marie Balasse																						
Christine Boujot																						
Karine Debue																						
Catherine Dupont																						
Annette Flageul																						
Sandie Giovannacci																						
Yves Guéguen																						
Ewen Ihuel																						
Jérémie Josselin																						
Christine Lefèvre																						
Valérie Leroux																						
Aude Leroy																						
Antoine Lourdeau																						
Jacky Meslin																						
Laurent Moalic																						
Grégor Marchand																						
Yvan Paillet																						
Ghislaine Pittuit																						
Virginie Pospisil																						
Yohann Sparfel																						
Anne Tresset																						
<b>VISITEURS</b>																						
Y.-M. Paulet et al.																						
J.-Y. Tinévez																						
B. Hallégouët																						

■ Jour d'arrivée et de départ

■ Jour de présence





GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : L. II étendue

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 75,120

Y du centroïde : 2413,405

Z du centroïde : env. 25 m

ETAT ACTUEL

Situation : plein air Grotte, abri, souterrain Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement ( en cm ) :

Détruit : OUI ~~NON~~

En élévation : OUI ~~NON~~

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur

SOURCES : (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de Penzance	93 à 95

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA

.....

.....

.....

.....

La Gauchine

OCEAN



Section F, feuille 1  
1999 (1/1000)

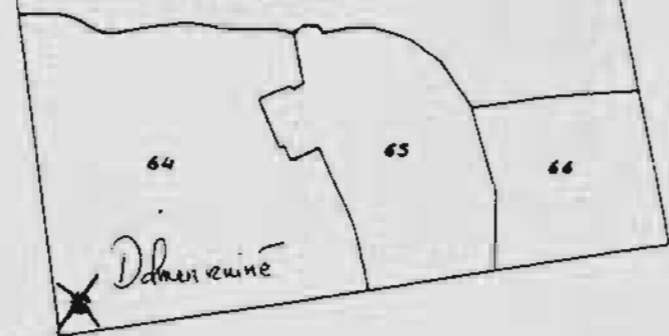
OCEAN

B



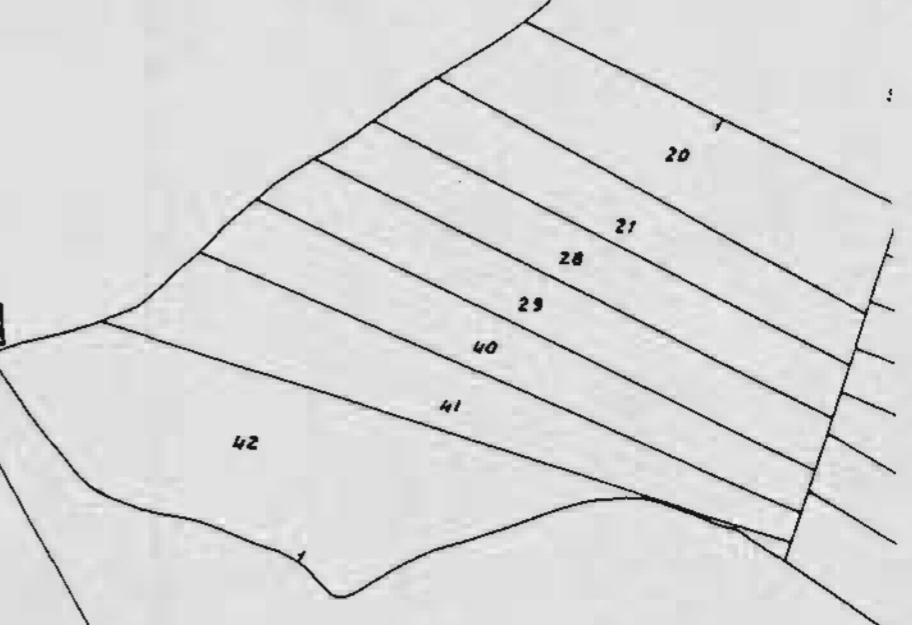
62

Gard - Sign



Démolition

A



979

981

179

1561

178

177

1559

176

204

180

1560

1168

97

1169

978

**LIGET D'ENREGISTREMENT DE DÉCOUVERTE**

LOCALISATION

Département : 29

commune principale: Perspèden

Nom : .....

Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : Pract Bihan

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)
<u>Perspèden</u>	<u>Pract Bihan</u>	<u>1999</u>	<u>52</u>	<u>362 365, 367</u>
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX				

Commune(s) secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)

**IDENTIFICATION**

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Doute	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
<u>Mobilier ethnique</u>				<u>54</u>

Commentaire sur les structures

x

x

x

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité

Commentaire sur l'interprétation

MOBLIER Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Deux fragments d'armatures à pédoncule et ailettes

Contexte du mobilier : ..... Lieu de dépôt du mobilier : .....

**CHRONOLOGIE**

Période de début : <u>Néolithique final</u>	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

x

x

x

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : L, II étendue

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 77,080

Y du centroïde : 443,350

Z du centroïde :

ETAT ACTUEL

Situation : plein air Grotte, abri, souterrain Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie
-------------	----------	----------------

Enfouissement (en cm) :

Détruit : OUI NON

En élévation : OUI NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
		André Pivieu

SOURCES : (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de Baspéden	130, 131

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA :

.....

.....

.....

.....

Prat Di'Kous

FLLE N° 1

Section G, feuille 2  
1999 (1/1000)

Mairie libique

N G





GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : L. II étendue

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 74,855 Y du centroïde : 2412,390

Z du centroïde :

ETAT ACTUEL

Situation : plein air Grotte, abri, souterrain Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement (en cm) :

Détruit : OUI NON

En élévation : OUI NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2003		Pailler, Spanghel

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de Porspoc'h	139 à 141

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA

.....

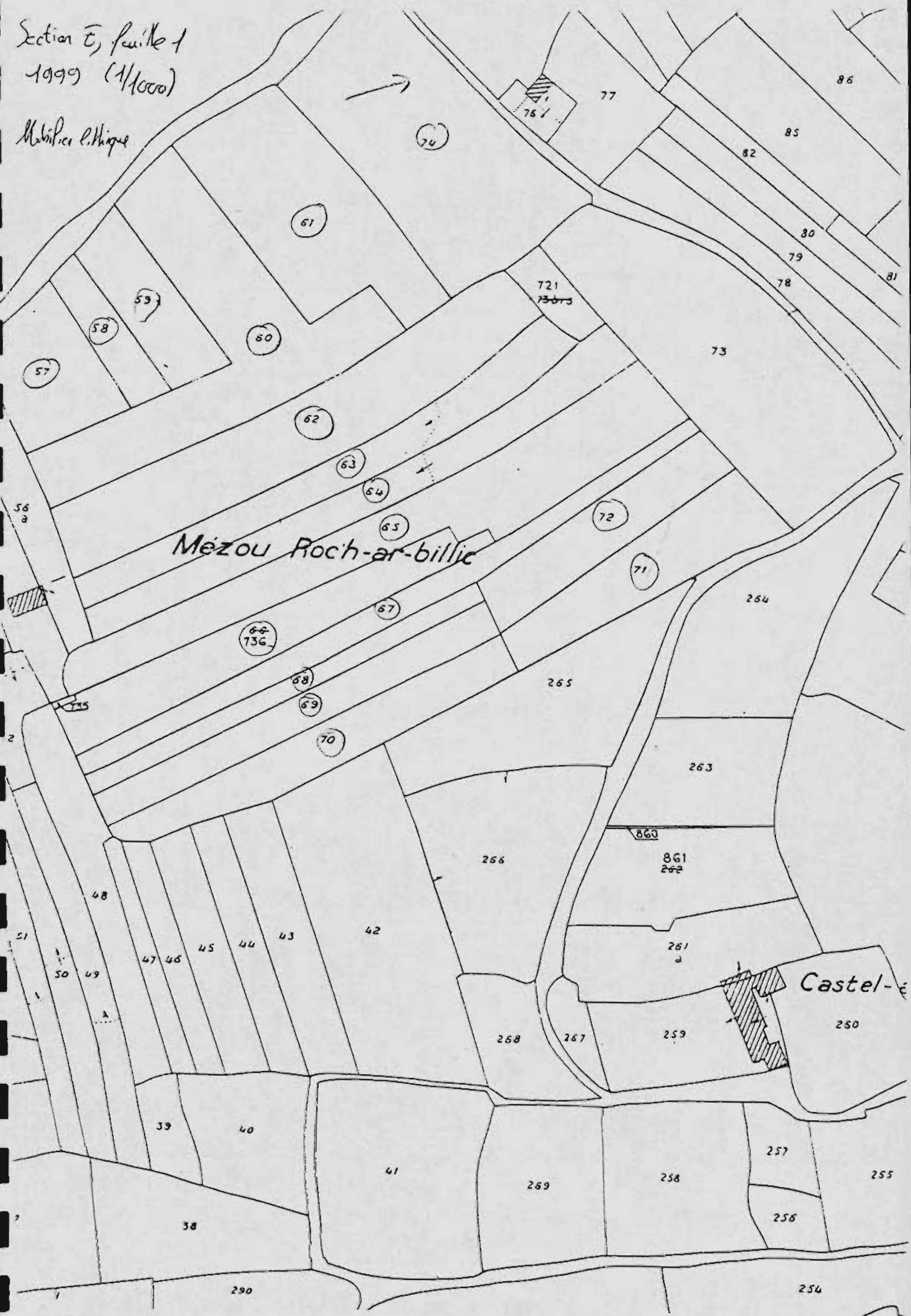
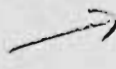
.....

.....

.....

Section E, feuille 1  
1999 (1/10000)

Mairie L. Thique





**FICHE D'ENREGISTREMENT DE DÉCOUVERTE**

**LOCALISATION**

Département : 29

commune principale: Porspoden

Nom : .....

Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : Kenizella

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)
Porspoden	Kenizella	1999	E1	96 à 99
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX				

Commune(s) secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)

**IDENTIFICATION**

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Doute	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
Mobilier liturgique				56

Commentaire sur les structures

x

x

x

**INTERPRÉTATION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité

Commentaire sur l'interprétation

**MOBILIER** Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Contexte du mobilier : Lieu de dépôt du mobilier :

**CHRONOLOGIE**

Période de début : Néolithique (Age du Bronze)	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

x

x

x

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : L. II étendue

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 74,770

Y du centroïde : 242,530

Z du centroïde :

ETAT ACTUEL

Situation :

plein air

Grotte, abri, souterrain

Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement (en cm) :

Détruit : OUI NON

En élévation : OUI NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2003		Patlex, Spanghel

SOURCES (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de Pouspocoten	142, 143

Cadre réservé au SRA

• N° Entité :

• Intérêt Patrimonial :

• Information à vérifier :

• Date de création :

• Intérêt scientifique :

• Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA

.....

.....

.....

.....

LIQUE

Kenizella  
Section E, feuille 1  
1999 (1/1000)

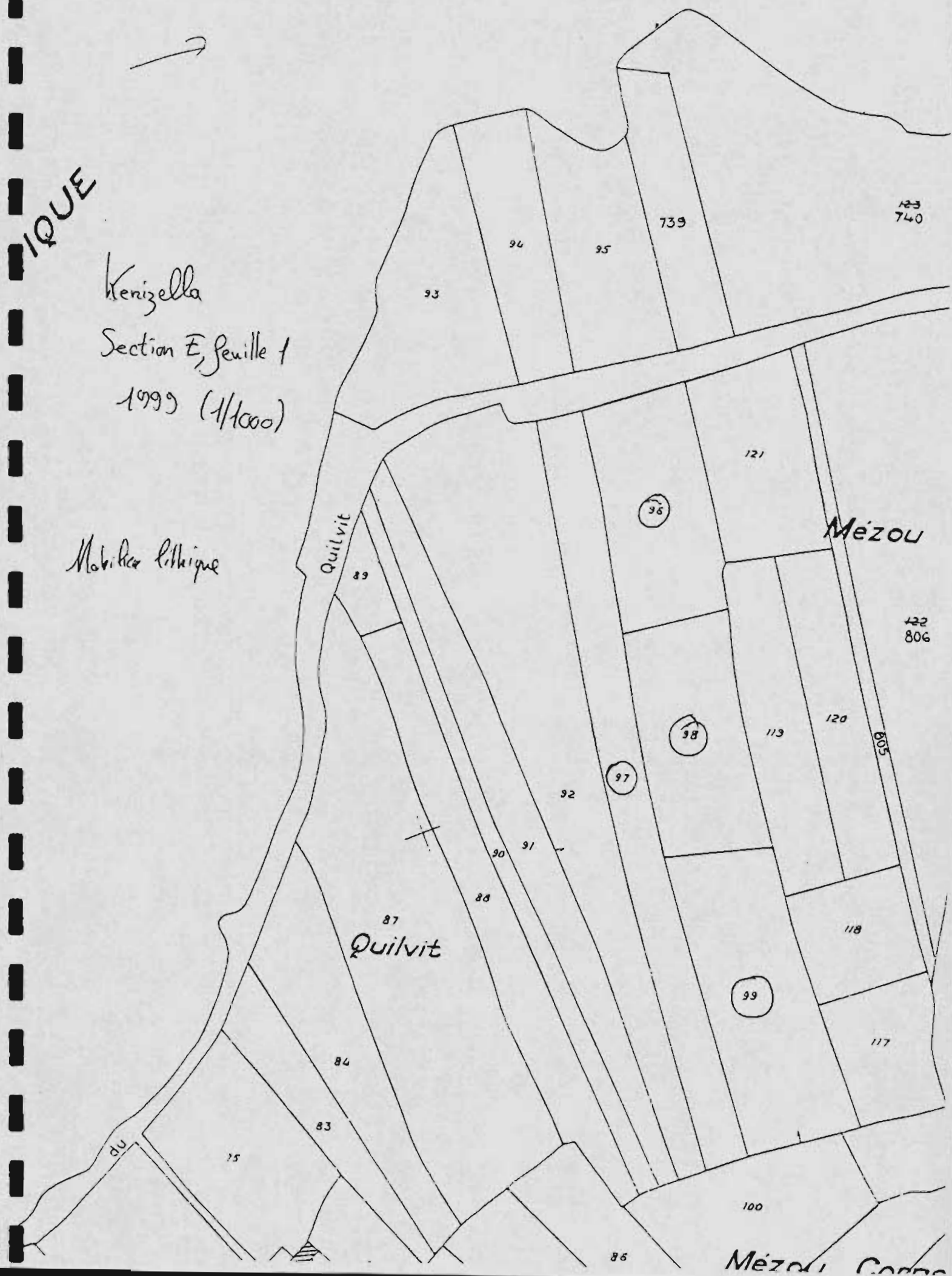
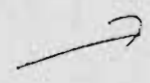
Mobilier lithique

Quilvit

Mézou

Quilvit

Mézou Cornu



123  
740

739

94

95

93

121

96

89

122  
806

98

120

119

805

97

92

90

91

88

118

99

117

84

83

85

100

86

du

**FICHE D'ENREGISTREMENT DE DÉCOUVERTE**

LOCALISATION Département : 29 commune principale: Parspodeur  
 Nom : ..... Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : Parc Joubert

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)
<u>Parspodeur</u>	<u>Parc Joubert</u>	<u>1973</u>	<u>F3</u>	<u>582</u>
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX				

Commune(s) secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)

**IDENTIFICATION**

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

Structures (illimité)	Doute	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
<u>Mobilier lithique</u>				<u>44</u>

Commentaire sur les structures

x  
x  
x

**INTERPRETATION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité

Commentaire sur l'interprétation

**MOBILIER** Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Contexte du mobilier : Lieu de dépôt du mobilier :

**CHRONOLOGIE**

Période de début	<u>Néolithique / Age du Bronze</u>	?	siècle :	date :
Période de fin		?	siècle :	date :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

x  
x  
x

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : *L. II étendue*

Précision de l'emprise :

X du centroïde : *46,080*

Y du centroïde : *2412,580*

Z du centroïde :

ETAT ACTUEL

Situation :

*plein air*

Grotte, abri, souterrain

Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement (en cm) :

Détruit : OUI NON

En élévation : OUI NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
<i>2003</i>		<i>Pailler, Spanghel</i>

SOURCES : (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographes etc...) :

vedette	pages concernées
<i>Inventaire archéologique de Pespoden</i>	<i>152, 153</i>

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA :

.....

.....

.....

.....

.....



GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : L. II étendue

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 76,040

Y du centroïde : 2412,540

Z du centroïde :

ETAT ACTUEL

Situation :  plein air  Grotte, abri, souterrain  Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement (en cm) :

Détruit : OUI NON

En élévation : OUI NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2003		Paillet, Spantel

SOURCES : (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc. ) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de l'inspection	154, 155

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA :

.....

.....

.....

.....

**LISETTE D'ENREGISTREMENT DE DÉCOUVERTE**

**LOCALISATION**

Département 29

commune principale: Porspoden

Nom : .....

Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : Kerivonet

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)
<u>Porspoden</u>	<u>Kerivonet</u>	<u>1999</u>	<u>F3</u>	<u>560 à 562</u>
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX				

Commune(s) secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)

**IDENTIFICATION**

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Double Affixe 1	Affixe 2	Quantité
<u>Mobilier lithique</u>			<u>68</u>

Commentaire sur les structures

x

x

x

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité

Commentaire sur l'interprétation

**MOBILIER** Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Contexte du mobilier : \_\_\_\_\_ Lieu de dépôt du mobilier : \_\_\_\_\_

**CHRONOLOGIE**

Période de début	<u>Néolithique (Age du Bronze)</u> ?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

x

x

x



GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : L. II étendue

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 75,950

Y du centroïde : 2512,610

Z du centroïde :

ETAT ACTUEL

Situation : plein air Grotte, abri, souterrain Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement (en cm) :

Détruit : OUI NON

En élévation : OUI NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2003		Paillex, Spaefel

SOURCES : (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc. ) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de Porspoden	153, 154

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA :

.....

.....

.....

.....

.....





GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : L. II étendue

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 76,460

Y du centroïde : 2414,620

Z du centroïde :

ETAT ACTUEL

Situation :  plein air  Grotte, abri, souterrain  Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement (en cm) :

Détruit : OUI NON

En élévation : OUI NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2003		Poulet, Spangher

SOURCES (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de la commune de Rospreux	157-158

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA :

.....

.....

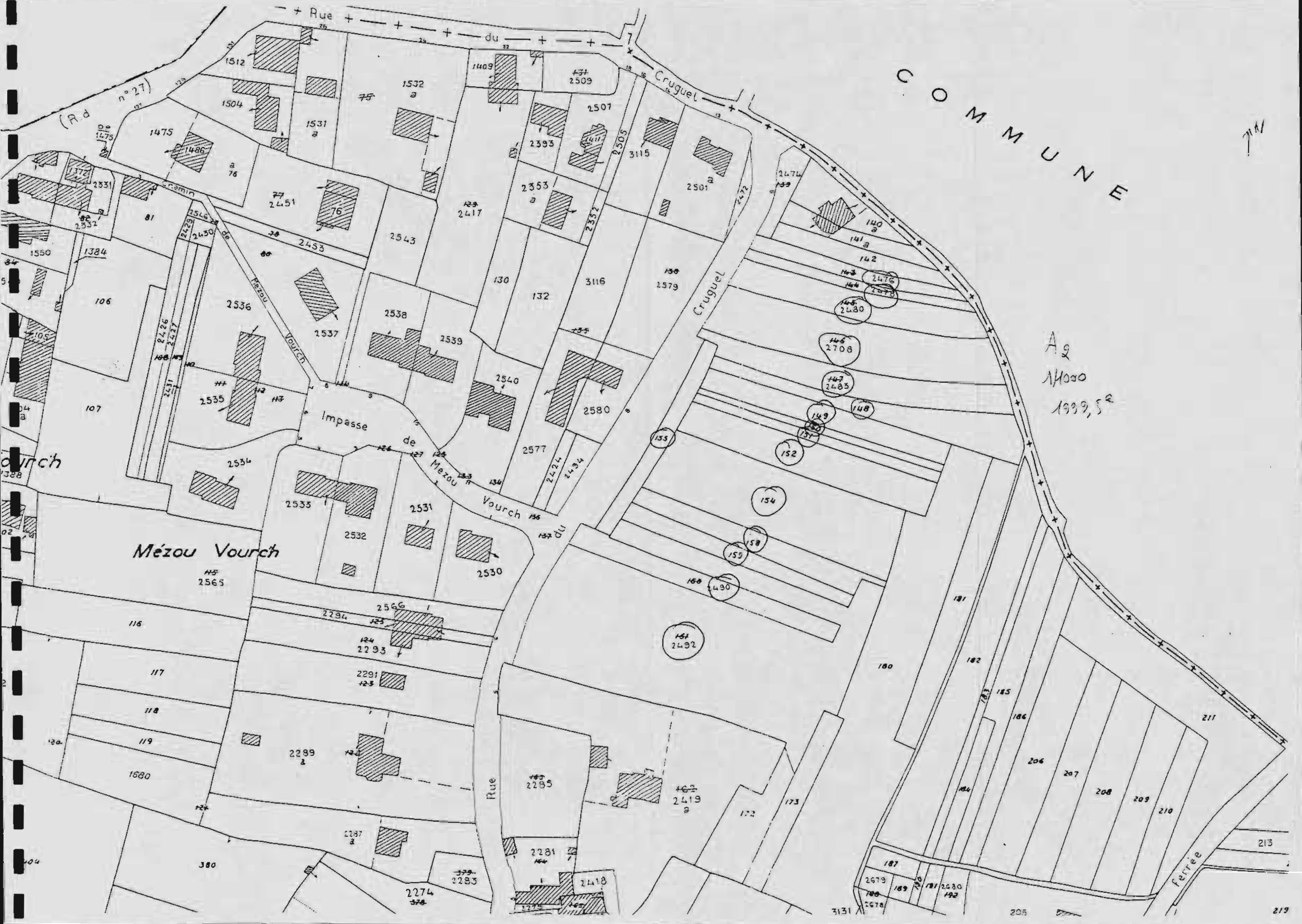
.....

.....

COMMUNE

71/1

A<sub>2</sub>  
14000  
1999, 5<sup>e</sup>



Mézou Vourch

15  
2565

Impasse  
de  
Mezou  
Vourch

Rue  
de  
la  
Ferrière

(R d  
n° 27)

Rue  
du  
Cruguel

Cruguel

Cruguel

church

104

380

2274

2283

2418

2281

2285

161  
2492

160  
1490

152

149

147  
2485

146  
2708

145  
2480

144  
2478

143  
2476

142

141

140

139

138

137

205

206

207

208

209

210

211

213

219

219

**TABLEAU D'ENREGISTREMENT DES BIENS MOBILIERS**

LOCALISATION    Département : 90    commune principale : Perpèdre  
 Nom : .....    Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : Prat Paul

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)
<u>Perpèdre</u>	<u>Prat Paul</u>	<u>1999</u>	<u>F 4</u>	<u>1346</u>
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX				

Commune(s) secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)

**IDENTIFICATION**

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes manière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Doute Affixe 1	Affixe 2	Quantité
<u>8cc couche</u>			

Commentaire sur les structures  
 X  
 X  
 X

**INTERPRÉTATION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes manière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
<u>Mobilier possible</u>			

Commentaire sur l'interprétation

**MOBILIER**    Mobilier significatif (désert et commenté) :  
 Contexte du mobilier :    Lieu de dépôt du mobilier :

**CHRONOLOGIE**

Période de début : <u>Médiévale</u>	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Attribution culturelle :  
 Commentaire sur la chronologie  
 X  
 X

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : Lambert II étendu

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 48,505

Y du centroïde : 2412,885

Z du centroïde :

ETAT ACTUEL

Situation : plein air

Grotte, abri, souterrain

Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement (en cm) :

Détruit : OUI NON

En élévation : OUI ~~NON~~

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
		Pierre Auzd

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de la commune de Torspoulet	119

Cadre réservé au SRA

• N° Entité :

• Intérêt Patrimonial :

• Information à vérifier :

• Date de création :

• Intérêt scientifique :

• Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA :

.....

.....

.....

.....

Section



Section F, feuille 4  
1999 (1/1000)



FICHE D'ENREGISTREMENT ET D'ANALYSE

LOCALISATION    Département : 29    commune principale: Perispolen  
 Nom : .....    Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : Le Melon

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)
<u>Perispolen</u>	<u>Le Melon</u>	<del>1979</del>	<u>D4</u>	<u>717</u>
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX				
		<u>1979</u>		

Commune(s) secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Doute	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
<u>Deux cuisines</u>				

Commentaire sur les structures

x Les deux cuisines, partiellement dégradées par des construct<sup>ns</sup> de bout de la Seconde  
 x  
 x Cuisine murale, semblent reliées par un balcon bois.

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
<u>Sépultures</u>			

Commentaire sur l'interprétation

MOBILIER    Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Contexte du mobilier    Lieu de dépôt du mobilier :

CHRONOLOGIE

Période de début : <u>Néolithique</u>	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : Lambert II étendue

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 74,665 Y du centroïde : 2411,220

Z du centroïde :

### ETAT ACTUEL

Situation :  plein air  Grotte, abri, souterrain  Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement (en cm) :

Détruit :  NON

En élévation :

### CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2001		Spaufler

SOURCES (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de la commune de Pentrecôte	51 et 61

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

### ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

### OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

### PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA :

.....

.....

.....

.....

**FICHE D'ENREGISTREMENT DE DÉCOUVERTE**

LOCALISATION    Département 29    commune principale: Porspoden  
 Nom : .....    Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : Île Melan

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)
Porspoden	Île Melan	1999	D4	717
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX				

Commune(s) secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)

**IDENTIFICATION**

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Doute Affixe 1	Affixe 2	Quantité
Caïen			

Commentaire sur les structures  
 x Les deux menhirs précédents sont implantés à sa périphérie  
 x  
 x

INTERPRÉTATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
Sépulture			

Commentaire sur l'interprétation

MOBILIER    Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Contexte du mobilier    Lieu de dépôt du mobilier :

**CHRONOLOGIE**

Période de début	<u>Néolithique</u>	?	siècle :	date :
Période de fin		?	siècle :	date :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie  
 x  
 x  
 x

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : Lambert II étendu

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 74,720

Y du centroïde : 841,110

Z du centroïde :

ETAT ACTUEL

Situation :  plein air  Grotte, abri, souterrain  Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement (en cm) :

Détruit : ~~OUI~~ NON

En élévation : OUI ~~NON~~

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
années 1920		E. Maed

SOURCES : (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de la commune de Pevspondeux	50 et 55

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA

.....

.....

.....

.....



GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : Lambert II étendue

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 74,890  
74,710

Y du centroïde : 2411,070  
2411,195

Z du centroïde :

ETAT ACTUEL

Situation : plein air Grotte, abri, souterrain Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement (en cm) :

Détruit : ~~OUI~~ NON

En élévation : OUI ~~NON~~

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur

SOURCES : (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de la commune de Buzepoix	50 et 55

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA

.....

.....

.....

.....

.....

LIVRE D'ENREGISTREMENT ET DE DOCUMENTATION

LOCALISATION    Département : 29    commune principale: Paaspeden  
 Nom : .....    Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : Le Melon

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)
Paaspeden	Le Melon	1999	D4	717
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX				

Commune(s) secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Doute	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
Dolmen à couloir				

Commentaire sur les structures

x  
x  
x

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
Sépulture			

Commentaire sur l'interprétation

MOBILIER    Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Contexte du mobilier : \_\_\_\_\_    Lieu de dépôt du mobilier : \_\_\_\_\_

CHRONOLOGIE

Période de début : <u>Néolithique moyen II</u>	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

x  
x  
x

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : Lambert II étendu

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 74,700

Y du centroïde : 2411,170

Z du centroïde :

ETAT ACTUEL

Situation : plein air Grotte, abri, souterrain Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement (en cm) :

Détruit : ~~OUI~~ NON (en partie → coulée)

En élévation : ~~OUI~~ NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur

SOURCES : (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
Abgeall, 1883	

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA :

.....

.....

.....

.....

.....



FICHE D'ENREGISTREMENT DE L'IMMOBILIER

LOCALISATION Département 29 commune principale: Porspêch  
 Nom : ..... Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : 3<sup>e</sup> Melon

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)
Porspêch	3 <sup>e</sup> Melon	1959	D4	717
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX				

Commune(s) secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Doute	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
Pierre couchée				

Commentaire sur les structures  
 x  
 x  
 x

INTERPRÉTATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
Meurte			

Commentaire sur l'interprétation  
 L'attribut? comme meurtre est basé sur une série de clichés photographiques d'A. Devire qui montre que la pierre était dressée au début du XX<sup>e</sup> siècle

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Contexte du mobilier : \_\_\_\_\_ Lieu de dépôt du mobilier : \_\_\_\_\_

CHRONOLOGIE

Période de début : <u>V<sup>e</sup> Période</u>	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie  
 x  
 x  
 x

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : *Lambeek II étendue*

Précision de l'emprise :

X du centroïde : *74,710*

Y du centroïde : *2411,020*

Z du centroïde :

ETAT ACTUEL

Situation : plein air Grotte, abri, souterrain Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie
	<i>grauve Abel Edub</i>	

Enfouissement ( en cm ) :

Détruit OUI ~~NON~~

En élévation : OUI NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
<i>début XX<sup>e</sup> siècle</i>		<i>A. Devrie</i>
<i>2001</i>	<i>inventaire patrimonial de l'île d'Edub</i>	<i>Devrie, Lefevre</i>

SOURCES (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
<i>inventaire archéologique de la commune de Perzevalde</i>	<i>50 à 53</i>

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

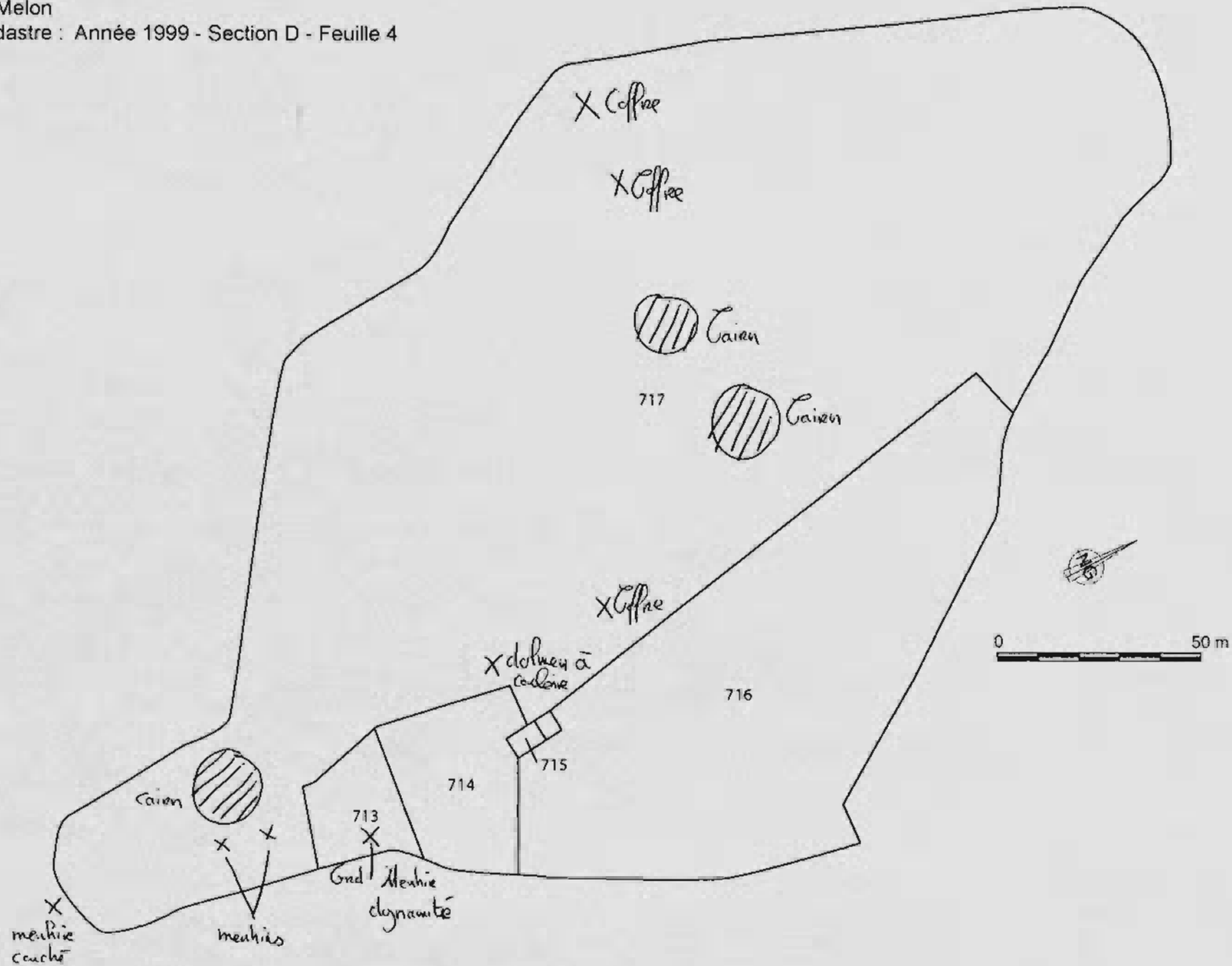
Commentaire général sur l'EA :

.....

.....

.....

.....



**FICHE D'ENREGISTREMENT DE DÉCOUVERTE**

LOCALISATION    Département : 29    commune principale : Perospalen  
 Nom : .....    Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : Mezdown

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)
<u>Perospalen</u>	<u>Mezdown</u>	<u>1999</u>	<u>B2</u>	<u>650 à 653</u>
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX				

Commune(s) secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)

**IDENTIFICATION**

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

Structures (illimité)	Doute	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
<u>Mobilier lithique</u>				<u>102</u>

Commentaire sur les structures  
 x  
 x  
 x

**INTERPRETATION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité

Commentaire sur l'interprétation

**MOBILIER**    Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Trépied asymétrique ; gauchus sur entame  
 Contexte du mobilier : Surface    Lieu de dépôt du mobilier : SDA Finistère

**CHRONOLOGIE**

Période de début : <u>Mésolithique</u>	?	siècle :	date :
Période de fin : <u>Néolithique</u>	?	siècle :	date :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie  
 x  
 x  
 x

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : Lambert II étendue

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 77,030 Y du centroïde : 2410,990

Z du centroïde : environ 45m

ETAT ACTUEL

Situation : plein air Grotte, abri, souterrain Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement ( en cm ) :

Détruit : OUI NON

En élévation : OUI NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2003	Prospection de surface	Paillet, Spaafel

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de la commune de Porspèder	47-48

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA :

.....

.....

.....

.....

.....

**FICHE D'ENREGISTREMENT DE DÉCOUVERTE**

LOCALISATION    Département : 29    commune principale: Perospolere  
 Nom : .....    Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : Nezdeun

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s) . Parcelle (s)
<u>Perospolere</u>	<u>Nezdeun</u>	<u>1999</u>	<u>B(2) . 854 à 857</u>
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX			

Commune (s) secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section (s)	Parcelle (s)

**IDENTIFICATION**

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Doute Affixe 1	Affixe 2	Quantité
<u>Mobilier . Lithique</u>			<u>78</u>

Commentaire sur les structures  
 x  
 x  
 x

**INTERPRETATION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité

Commentaire sur l'interprétation

**MOBILIER**    Mobilier significatif (décrit et commenté) :

fragment de lame pebie en délimité de type A  
deux fragments d'osmanettes branchantes  
 Contexte du mobilier : en surface    Lieu de dépôt du mobilier : SDA Finistère

**CHRONOLOGIE**

Période de début : <u>Neolithique</u>	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie  
 x  
 x  
 x

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : Lambert II étendue

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 76,900 Y du centroïde : 2411,050

Z du centroïde : environ 45m

ETAT ACTUEL

Situation : plein air Grotte, abri, souterrain Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement ( en cm ) :

Détruit : OUI NON

En élévation : OUI NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2003	Prospectifs de surface	Paillet, Spunfel

SOURCES : (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de la commune de Parsipackere	125 à 128

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA :

.....

.....

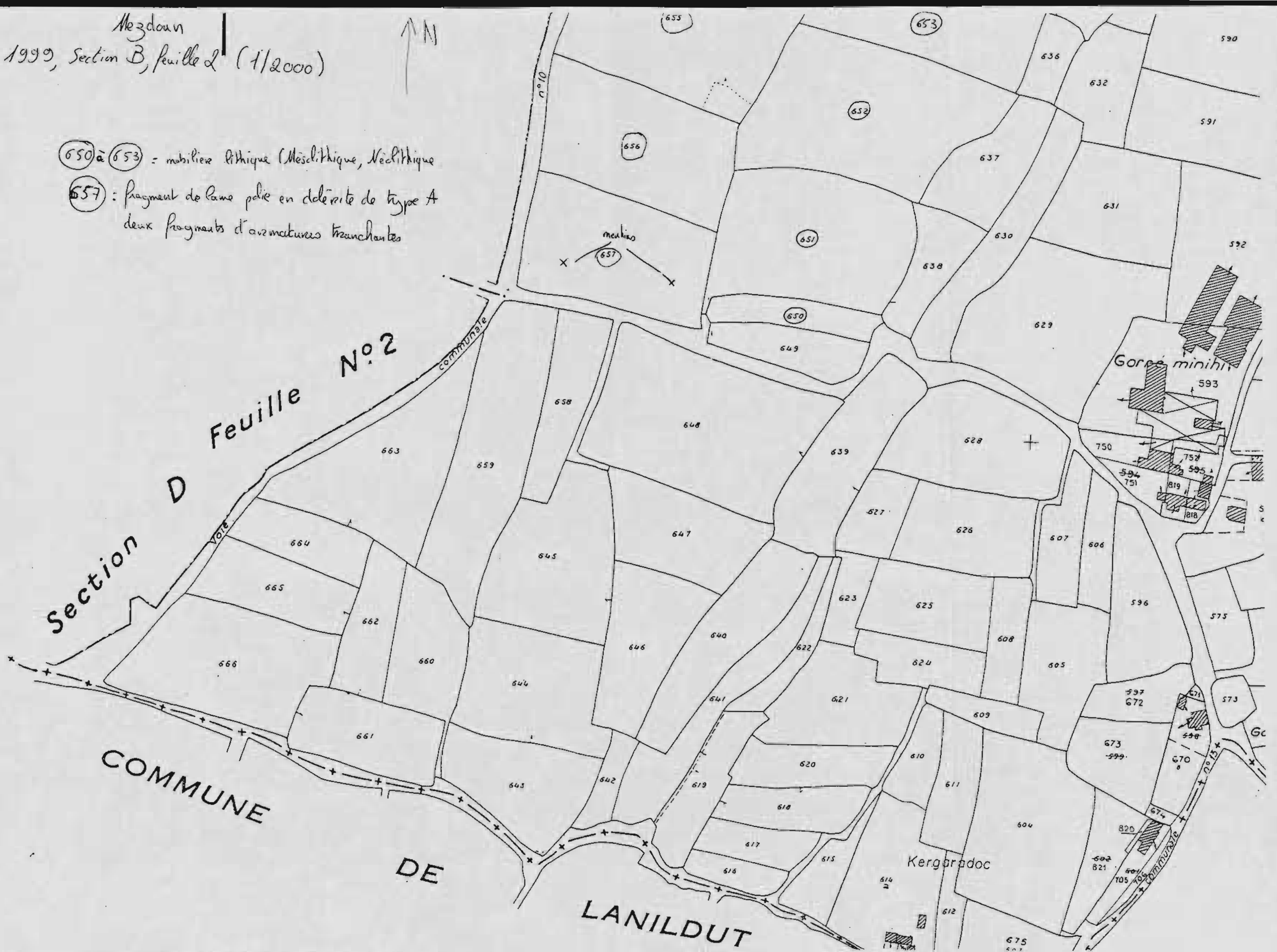
.....

.....

Mezdown  
1999, Section B, feuille 2 (1/2000)



650 à 653 = mobilière lithique (Mésolithique, Néolithique)  
657 : fragment de lame polie en dolérite de type A  
deux fragments d'armatures tranchantes







GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : Lambert II étendu

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 75,010

Y du centroïde : 244,500

Z du centroïde : environ 10 m

ETAT ACTUEL

Situation :

plein air

Grotte, abri, souterrain

Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement (en cm) :

Détruit : OUI NON

En élévation : OUI NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2003	Prospection de surface	Y.M. Paullet, Müller, Spaufel

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de la commune de Porspoclec	123-125

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA :

.....

.....

.....

.....

.....

FICHE D'ENREGISTREMENT DE DÉCOUVERTE

LOCALISATION      Département : 29      commune principale: Paespolon  
 Nom : .....      Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : Penn ar Guez

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s) .	Parcelle (s)
<u>Paespolon</u>	<u>Penn ar Guez</u>	<u>1999</u>	<u>D(4)</u>	<u>796</u>
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX				

Commune (s) secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section (s)	Parcelle (s)

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

Structures (illimité)	Doute	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
<u>Tumulus</u>				

Commentaire sur les structures

x Degrade et évecté ; trois blocs affleurant.  
 x  
 x

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

Nature (limité à 2 )	Affixe 1	Affixe 2	Quantité

Commentaire sur l'interprétation

MOBILIER      Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Contexte du mobilier :      Lieu de dépôt du mobilier :

CHRONOLOGIE

Période de début :	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

x Néolithique ou Age du Bronze  
 x  
 x

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : Lambert II étendue

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 74,855 Y du centroïde : 841,500

Z du centroïde : environ 5m

ETAT ACTUEL

Situation : plein air Grotte, abri, souterrain Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement (en cm) :

Détruit : OUI NON

En élévation : OUI NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2004	Prospectives de surface	Paullet, Parlier

SOURCES : (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc ...) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de la commune de Perspècle	

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA :

.....

.....

.....

.....

.....



FICHE D'ENREGISTREMENT DE DÉCOUVERTE

LOCALISATION Département : 29 commune principale : Parspœlec  
 Nom : ..... Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : Peufsek

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)
<u>Parspœlec</u>	<u>Peufsek</u>	<u>1999</u>	<u>B(2)</u>	<u>481</u>
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX				

Commune(s) secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Doute	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
<u>Tumulus</u>				

Commentaire sur les structures  
 X Exploré par L. L'Hostis qui a observé une ceuche de condues (Briand,  
 X 1984)  
 X

INTERPRÉTATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité

Commentaire sur l'interprétation

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Contexte du mobilier : Lieu de dépôt du mobilier :

CHRONOLOGIE

Période de début : <u>Age du Bronze</u>	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

X  
 X  
 X

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : *Caumont III étendue*

Précision de l'emprise :

X du centroïde : *77,730* Y du centroïde : *241,420*

Z du centroïde : *env. 57,5m*

ETAT ACTUEL

Situation : *plein air* Grotte, abri, souterrain Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement (en cm) : *très avasé*

Détruit : OUI NON

En élévation : *OUI* NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur

SOURCES : (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
<i>Les Tumulus d'Armenouique (Briand, 1984)</i>	<i>205</i>

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA :

.....

.....

.....

.....

**FICHE D'ENREGISTREMENT DE DÉCOUVERTE**

LOCALISATION

Département : *29*

commune principale : *Pars-pœlle*

Nom : .....

Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : *Penfant*

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)
<i>Pars-pœlle</i>	<i>Penfant</i>	<i>1999</i>	<i>B(2)</i>	<i>496 à 498</i>
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX				

Commune(s) secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)

**IDENTIFICATION**

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Doute	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
<i>Mobilier Africain</i>				<i>5</i>

Commentaire sur les structures

X  
X  
X

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité

Commentaire sur l'interprétation

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) :

*Talon de lame polie en éolite*

Contexte du mobilier : *en surface*      Lieu de dépôt du mobilier : *SOA Finistère*

**CHRONOLOGIE**

Période de début : <i>Néolithique</i>	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

X  
X  
X



GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : Lambert II étendue

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 77,780 Y du centroïde : 241,320

Z du centroïde :

ETAT ACTUEL

Situation : plein air Grotte, abri, souterrain Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement ( en cm) :

Détruit : OUI NON

En élévation : OUI NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2003	Prospection de surface	Paillet, Spauler

SOURCES (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de la commune de Parspach	p128

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nom du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA :

.....

.....

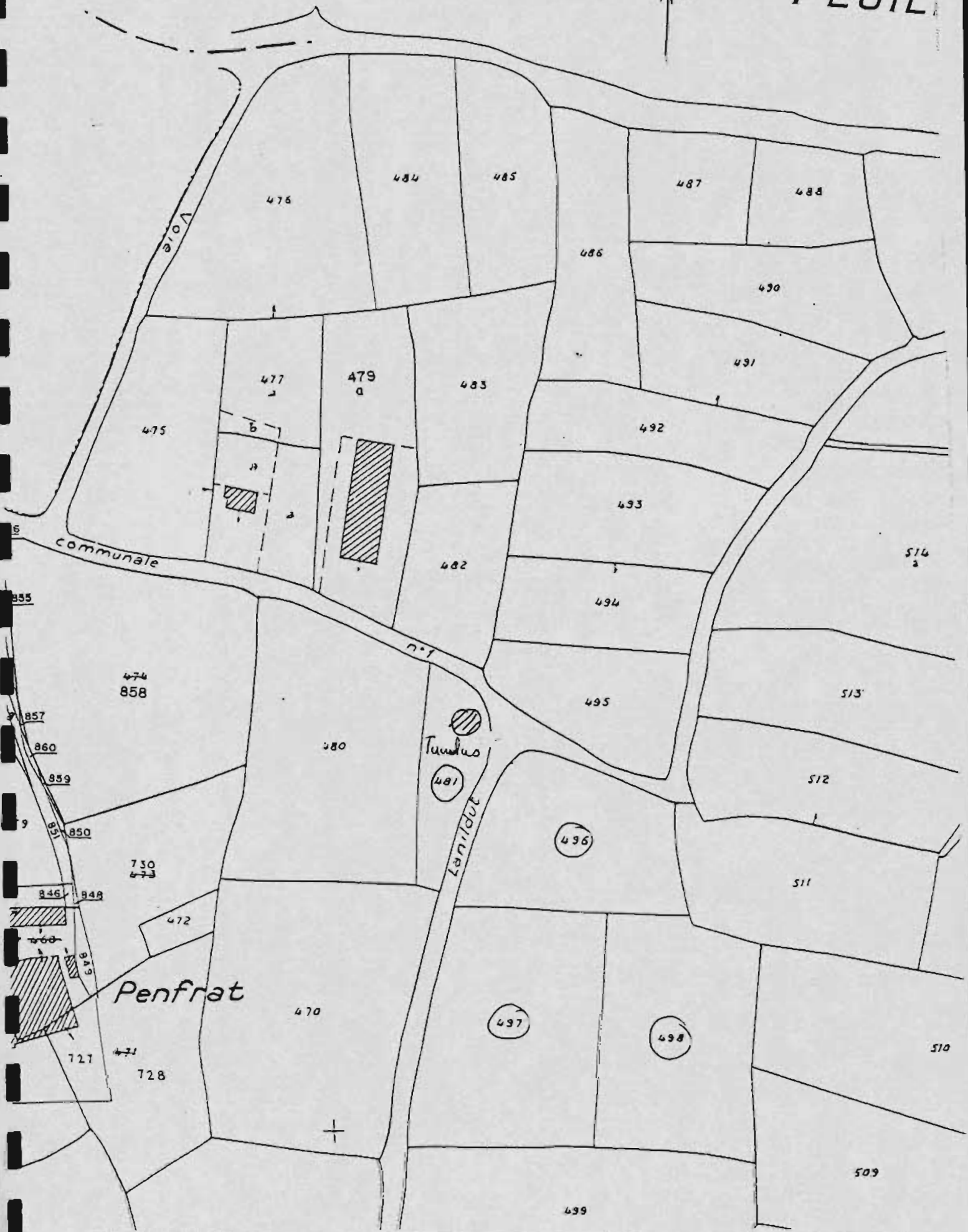
.....

.....

.....

Penfrat  
Section B, feuille 2  
(1/2000) 1999

(481) Tumulus  
(496 à 498) : Mém. l'ère Préhistorique (Plan de Rome par la voie en écologie)  
SECTION G FEUILLE





GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : Lambert II étendue

Précision de l'emprise :

X du centroïde :

Y du centroïde :

Z du centroïde :

ETAT ACTUEL

Situation : plein air Grotte, abri, souterrain Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement ( en cm) :

Détruit : OUI NON

En élévation : OUI NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2003	Prospection de surface	Paillet, Spauvel

SOURCES : (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de la commune de Rosporden	128

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA

.....

.....

.....

.....

Feuille

Prat - Saclou

18: balcon de l'une pelre en fibrociment

Lan-ar-graët

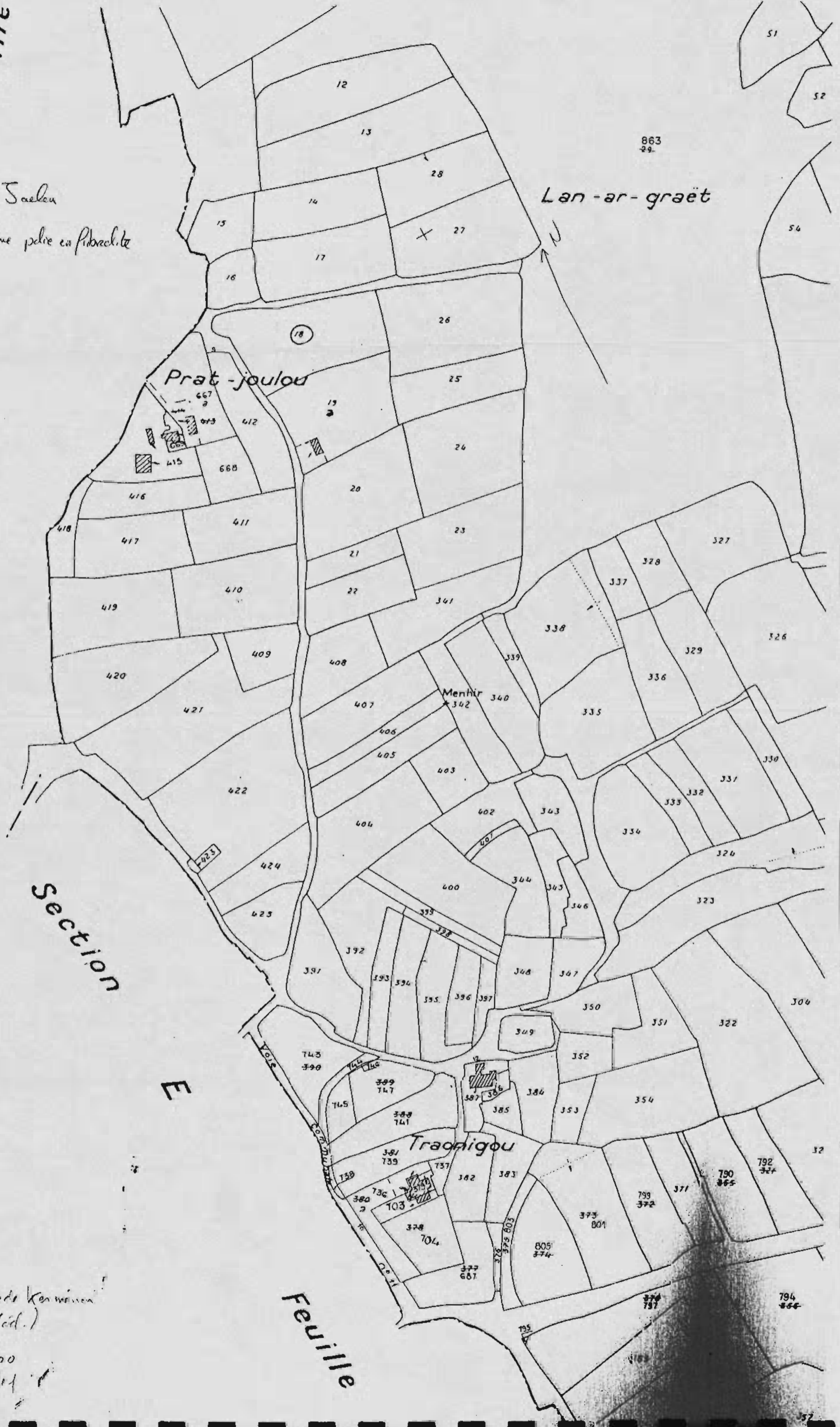
Section F

Section

E

Feuille

Section B dit de Kermaenn  
1999 (1<sup>er</sup> ed.)  
1/2000  
feuille 1



863  
29

51  
52

54

52

794  
864

52



GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : Cambes II étendue

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 75,590 Y du centroïde : 2414,415

Z du centroïde :

ETAT ACTUEL

Situation : plein air Grotte, abri, souterrain Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement ( en cm ) :

Détruit : OUI NON

En élévation : OUI NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2003	Prospections de surface	Pailley, Spauvel

SOURCES : (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de la commune de Rospordre	129

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA :

.....

.....

.....

.....

ATLANTIQUE

Section A, feuille 1  
(1/2000) 1999

fragment de  
lame polie (adérite type A)

Le Gratz

Son A

Créach-Guen

File N° 5

Section A

Feuille N° 6





FICHE D'ENREGISTREMENT DE DÉCOUVERTE

LOCALISATION

Département : 29

commune principale: Porspaleu

Nom : .....

Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : ~~Coat~~ E Coatezgen

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)
Porspaleu		1999	C	228
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX				

Commune(s) secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Doute	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
Appareils		graines		

Commentaire sur les structures

x Représentations: coix, cende, "coeur", cupules  
 x  
 x

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité

Commentaire sur l'interprétation

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Contexte du mobilier :

Lieu de dépôt du mobilier :

CHRONOLOGIE

Période de début :	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

x Mayca 850, Période moderne (?)  
 x  
 x

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : Lambert II étendue

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 75,630

Y du centroïde : 410,620

Z du centroïde :

ETAT ACTUEL

Situation :

plein air

Grotte, abri, souterrain

Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie
	Granite de l'Abbaye Heluk	

Enfouissement (en cm) :

Détruit : OUI

NON

En élévation :

OUI

NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
1981	Attes des creux et calcaires	Y. P. Castel
2003		P. Pendauren

SOURCES : (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de la commune de Puzos	209-210

Cadre réservé au SRA

• N° Entité :

• Intérêt Patrimonial :

• Information à vérifier :

• Date de création :

• Intérêt scientifique :

• Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVIITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA :

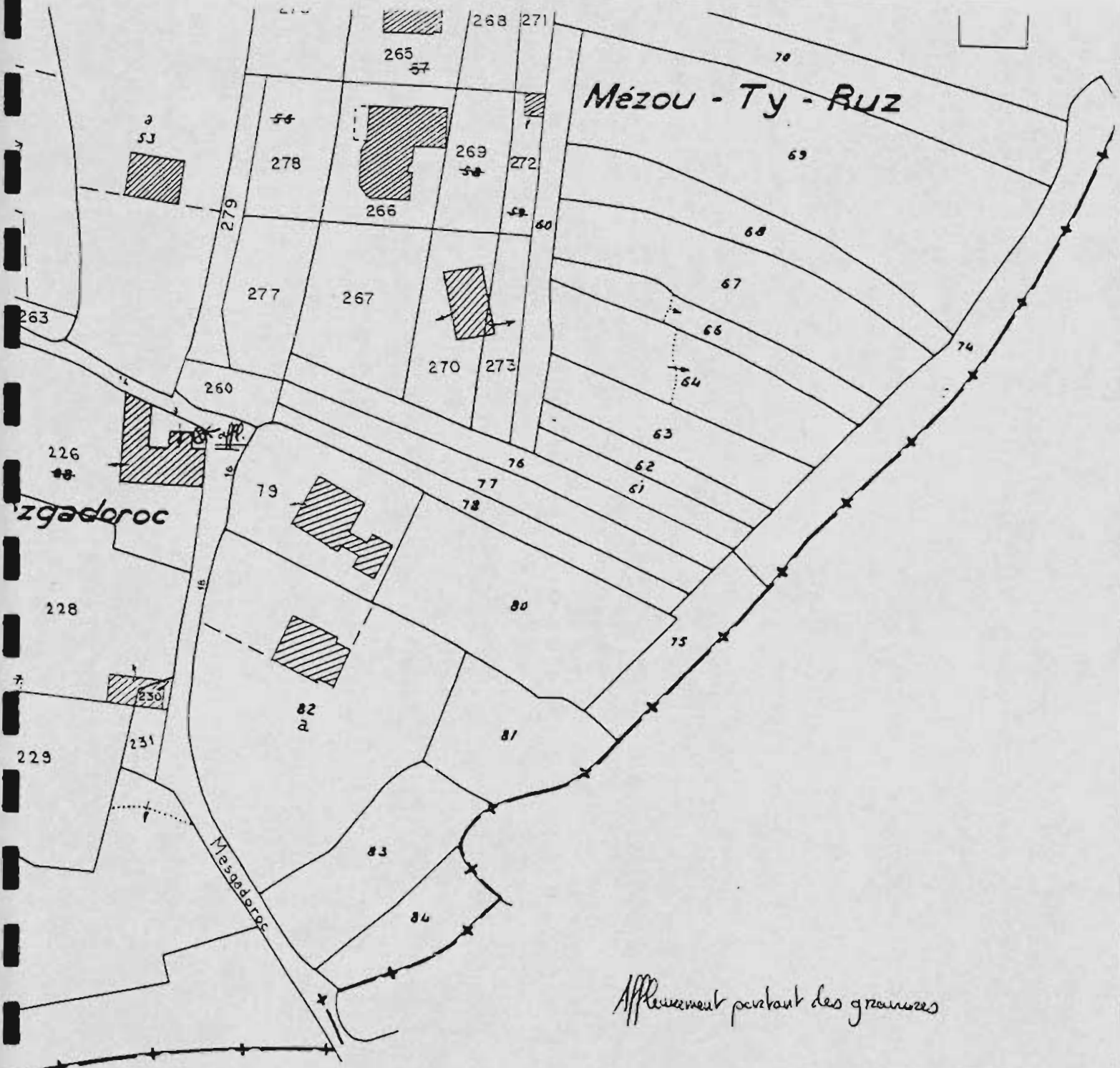
.....

.....

.....

.....

.....



Mezou - Ty - Ruz

Mesadoroc

Appareillement pendant des granzes

DE



Sect<sup>o</sup>C  
1/1000  
1999

**FICHE D'ENREGISTREMENT DE DÉCOUVERTE**

LOCALISATION

Département : 29

commune principale : Porspoden

Nom : .....

Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : Presqu'île Saint-Laurent

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)
Porspoden	Pr. Saint-Laurent	1999	A1	70
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX				

Commune(s) secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)

**IDENTIFICATION**

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Doute	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
Deux foyers				

*Commentaire sur les structures*

x Visibles en micro-paléontologie, les deux foyers sont composés d'un mélange de cendres  
 x et de pierres pour quelques-unes subfossiles.

INTERPRÉTATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
Fosse à sel			

*Commentaire sur l'interprétation*

**MOBILIER**

Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Quelques fragments de briques ont été recueillis dans la structure sud

Contexte du mobilier

Lieu de dépôt du mobilier :

**CHRONOLOGIE**

Période de début : Age du Fer	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Attribution culturelle :

*Commentaire sur la chronologie*

x  
 x  
 x

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : Lambert II étendu

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 75,410

Y du centroïde : 2414,545

Z du centroïde :

ETAT ACTUEL

Situation : plein air Grotte, abri, souterrain Immergé micro-relais

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement (en cm) :

Détruit : OUI ~~NON~~

En élévation : ~~OUI~~ NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
1996	Prospecte de surface	Portev

SOURCES : (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de la commune de Prospekters	174

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA :

.....

.....

.....

.....

.....

FICHE D'ENREGISTREMENT DE DÉCOUVERTE

LOCALISATION    Département : 99    commune principale: Panspæler  
 Nom : .....    Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : Presqu'île ST-Louis

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)
<u>Panspæler</u>	<u>Pr. ST-Louis</u>	<u>1999</u>	<u>A1</u>	<u>70</u>
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX				

Commune(s) secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Doute	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
<u>Barrière mégalithique</u>				

Commentaire sur les structures

- x
- x
- x

INTERPRÉTATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
<u>recherche</u>			

Commentaire sur l'interprétation

Cet ensemble est enregistré comme dolmen (n° Dracat : 3732 ; N° Carte archéo. : 99 221 009AA)  
 Cette attribut<sup>o</sup> <sup>deja</sup> nous paraît erronée quand on considère la structure dans son ensemble

MOBILIER    Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Contexte du mobilier : \_\_\_\_\_    Lieu de dépôt du mobilier : \_\_\_\_\_

CHRONOLOGIE

Période de début : <u>Moyen Age / Période moderne ?</u>	siècle :	date :
Période de fin : <u>?</u>	siècle :	date :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

- x

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : Lambert II étendue

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 75,130

Y du centroïde : 2414,890

Z du centroïde :

ETAT ACTUEL

Situation : plein air Grotte, abri, souterrain Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement (en cm) :

Détruit : ~~OUI~~ NON

En élévation : OUI ~~NON~~

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur

SOURCES : (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc..) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de la commune de Forstbach	208

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA :

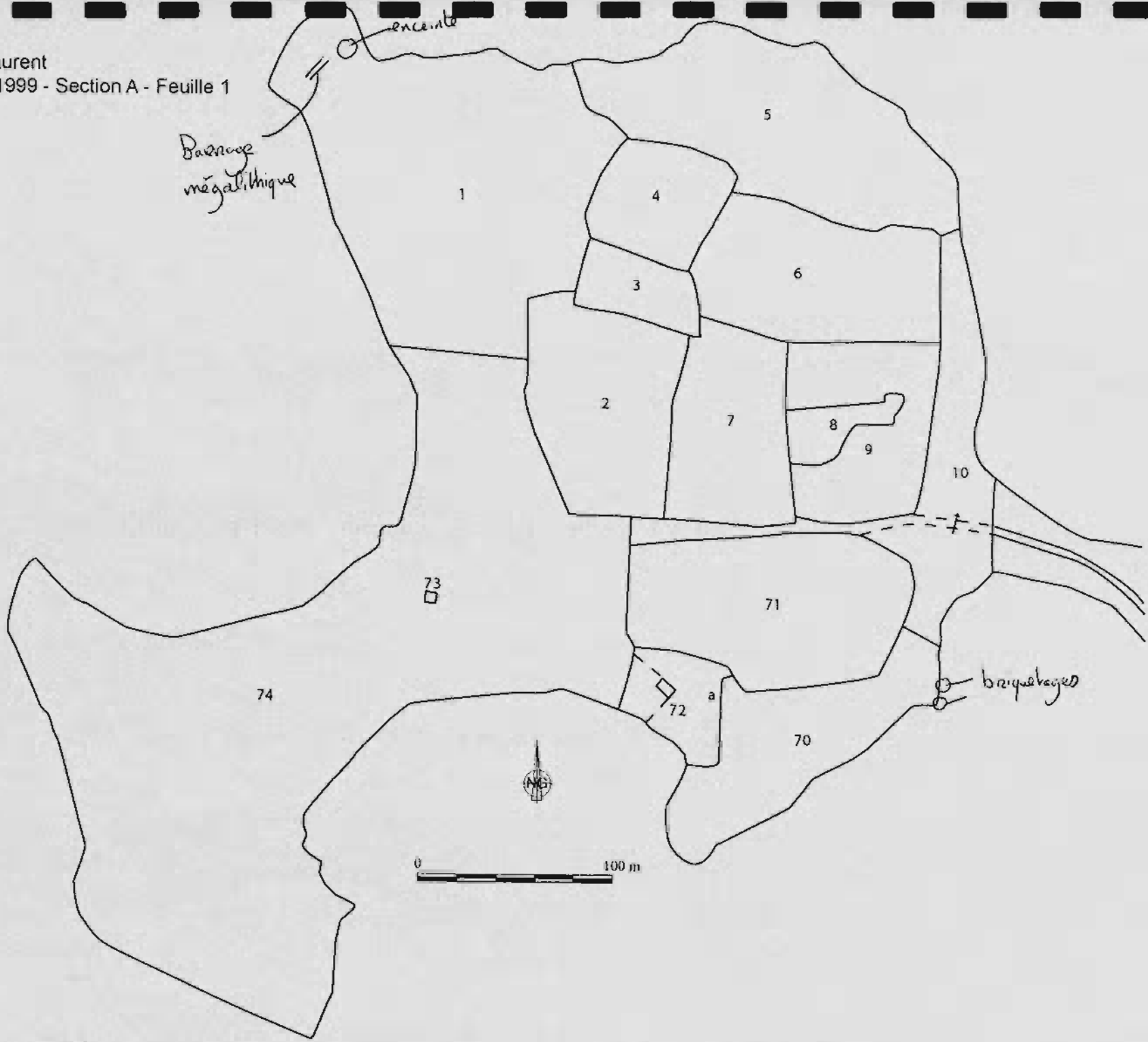
.....

.....

.....

.....

Presqu'île Saint-Laurent  
Cadastre : Année 1999 - Section A - Feuille 1





**LICHT ENREGISTRUMENT DE DECOUVERIE**

LOCALISATION Département : LD commune principale: Panspæden

Nom : ..... Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : Spernce

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)
<u>Panspæden</u>				
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX				

Commune(s) secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)

**IDENTIFICATION**

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Double	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
<u>Bloc à cupules</u>				

Commentaire sur les structures

x Le bloc présente des saignées de débitage  
 x  
 x

INTERPRÉTATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité

Commentaire sur l'interprétation

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Contexte du mobilier : ..... Lieu de dépôt du mobilier : .....

**CHRONOLOGIE**

Période de début : <u>Néolithique ?</u>	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

x  
 x  
 x

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : Lambert II étendue

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 75, 070

Y du centroïde : 8413, 545

Z du centroïde : 45-30m

ETAT ACTUEL

Situation :

plein air

Grotte, abri, souterrain

Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement ( en cm ) :

Détruit : OUI

NON

En élévation :

OUI

NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
	Prospection de surface	P. Arzel

SOURCES : (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de la commune de Perspectives	

Cadre réservé au SRA

• N° Entité :

• Intérêt Patrimonial :

• Information à vérifier :

• Date de création :

• Intérêt scientifique :

• Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA :

.....

.....

.....

.....

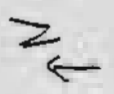


Sp  
ernoc

Feuille

Bloc portant des cupules

Section A, feuille S  
1999, (1/8000)



FICHE D'ENREGISTREMENT DE DÉCOUVERTE

LOCALISATION Département : 29 commune principale : Paospodër  
 Nom : ..... Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : Penn ar Gared

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)
<u>Paospodër</u>	<u>Penn ar Gared</u>	<u>1999</u>	<u>D(4)</u>	<u>724</u>
XX				

Commune(s) secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Douté	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
<u>Mobilier lithique</u>				<u>6</u>

Commentaire sur les structures  
 x  
 x  
 x

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité

Commentaire sur l'interprétation

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Fragment de bracelet en chlorite  
 Contexte du mobilier : en mine - pelais Lieu de dépôt du mobilier : SOA Finistère

CHRONOLOGIE

Période de début : <u>Néolithique ancien</u>	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie  
 x  
 x  
 x

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : *Cambret II étendue*

Précision de l'emprise :

X du centroïde : *75,000*

Y du centroïde : *241,415*

Z du centroïde : *environ 5m.*

ETAT ACTUEL

Situation :

*plein air*

Grotte, abri, souterrain

Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement (en cm) :

Détruit : OUI NON

En élévation : OUI NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
<i>2002</i>	<i>Prospectins de surface</i>	<i>Pailley, Spauldel</i>

SOURCES : (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
<i>Inventaire archéologique de la commune de Parspodeu</i>	<i>183</i>

Cadre réservé au SRA

• N° Entité :

• Intérêt Patrimonial :

• Information à vérifier :

• Date de création :

• Intérêt scientifique :

• Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA :

.....

.....

.....

.....

.....

FICHE D'ENREGISTREMENT DE DECOUVERTE

LOCALISATION Département : *29* commune principale : *Porspodek*  
 Nom : ..... Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : *Penn. av. Gared*

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)
<i>Porspodek</i>	<i>Pnaegmezet</i>	<i>1999</i>	<i>D2</i>	<i>725</i>
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX				

Commune(s) secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Doute	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
<i>Roche de coquilles</i>				

Commentaire sur les structures  
 x  
 x  
 x

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité

Commentaire sur l'interprétation

MOBILIER Mobilier significatif (décrit et commenté) :

*Tessons de céramique = poterie onduleuse et tessons 16<sup>e</sup>-18<sup>e</sup>*  
 Contexte du mobilier : ..... Lieu de dépôt du mobilier : *SDA Finistère*

CHRONOLOGIE

Période de début : <i>Période moderne</i>	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie  
 x  
 x  
 x

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : Lambert II étendue

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 75,030

Y du centroïde : 2411,400

Z du centroïde : 3m

ETAT ACTUEL

Situation :

plein air

Grotte, abri, souterrain

Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement (en cm) :

Détruit : OUI NON

En élévation : OUI NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
1996	Prospection de surface	Paillet

SOURCES : (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de la commune de Prospeiden	183

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA :

.....

.....

.....

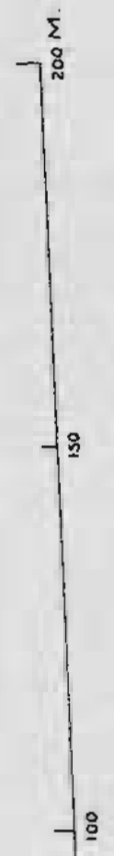
.....

.....

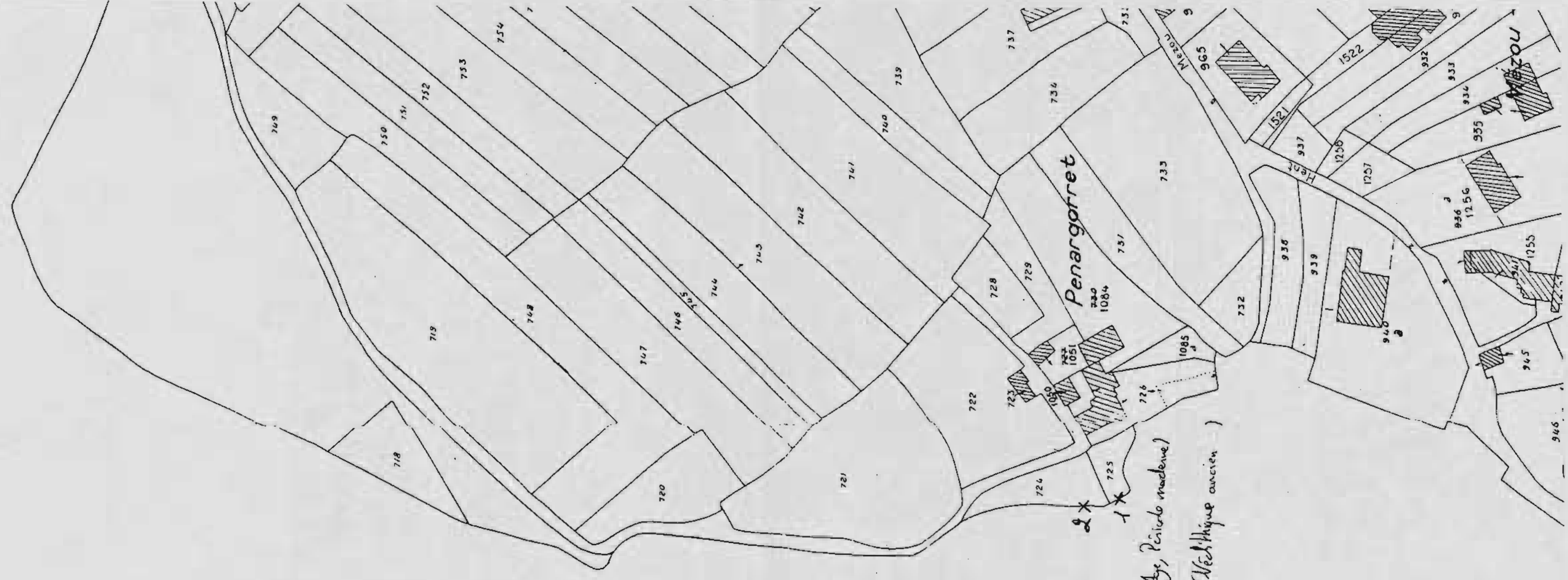
A  
 K  
 N  
 W  
 →

Penn ar Gwead  
 Section D, feuille 4  
 1999 (1/1000)

R (Finistère)  
 Commune de Melon  
 Carte cadastrale  
 pour 1934  
 à l'échelle de 1/1000  
 (713 à 907)  
 1<sup>ère</sup> édition



Melon



- 1) Poble coquillière (Moyen-Age, Pénicote moderne)
- 2) Fragment de brascellet (Néolithique ancien)



FICHE D'ENREGISTREMENT DE DÉCOUVERTE

LOCALISATION Département : 99 commune principale: Poéspaden  
 Nom : ..... Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : Peat Bihan

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)
Poéspaden	Peat Bihan	1999	G1	113
XX				

Commune(s) secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s)	Parcelle(s)

IDENTIFICATION

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Structures (illimité)	Doute	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
Pierre dressée				

Commentaire sur les structures

x  
x  
x

INTERPRETATION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre)

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
Monnaie			

Commentaire sur l'interprétation

MOBILIER Mobilier significatif (décret et commenté) :

Contexte du mobilier : \_\_\_\_\_ Lieu de dépôt du mobilier : \_\_\_\_\_

CHRONOLOGIE

Période de début : <u>Néo-Pithénique</u>	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie

x  
x  
x

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : Lambert II étendu

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 76,730

Y du centroïde : 2413,770

Z du centroïde : env. 35m

ETAT ACTUEL

Situation :  plein air    Grotte, abri, souterrain    Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie
	Granite Aven Ildub	

Enfouissement ( en cm ) :

Détruit :  NON

En élévation :  OUI    NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2003	Prospection de surface	Pailley, Spaxfel
1912		Guévin

SOURCES : (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de la commune de Porspodet	96-98

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA :

.....

.....

.....

.....

**FEUILLE**  
Mairie de Prêt-bien  
Section G, feuille 1  
1999 (1/1000)





GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : *Lambert II étendue*

Précision de l'emprise :

X du centroïde : *75,920* Y du centroïde : *2411,570*

Z du centroïde : *22/23 m*

ETAT ACTUEL

Situation : *plein air* Grotte, abri, souterrain Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement (en cm) :

Détruit : OUI NON

En élévation : OUI NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur

SOURCES :(mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
<i>Inventaire archéologique de la commune de Porspodoc</i>	<i>209</i>

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA :

.....

.....

.....

.....

.....

**LISTE D'ENREGISTREMENT DE PROUVÉRIE**

LOCALISATION    Département : 29    commune principale: Porspodec  
 Nom : .....    Lieu-dit de l'IGN et/ou adresse : Saint-Duzal

Commune principale	Lieu-dit du cadastre	Année	Section(s) . Parcelle (s)
<u>Porspodec</u>	<u>Saint-Duzal</u>	<u>1999</u>	<u>D1 . 70</u>
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX			

Commune (s) secondaire(s)	Lieu-dit du cadastre	Année	Section (s)	Parcelle (s)

**IDENTIFICATION**

DESCRIPTION (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

Structures (illimité)	Doute	Affixe 1	Affixe 2	Quantité
<u>Tesson de poterie</u>				

Commentaire sur les structures  
 x  
 x  
 x

**INTERPRETATION** (les affixes 1 et 2 sont à choisir dans la liste des affixes matière, morphologie ou autre )

Nature (limité à 2)	Affixe 1	Affixe 2	Quantité

Commentaire sur l'interprétation

**MOBILIER**    Mobilier significatif (décrit et commenté) :

Décor composé de 9 bandes verticales et d'une ligne horizontale (style Croh-Galle / Comuel)  
 Contexte du mobilier : en surface    Lieu de dépôt du mobilier : SDA Finistère

**CHRONOLOGIE**

Période de début : <u>Néolithique final</u>	?	siècle :	date :
Période de fin :	?	siècle :	date :

Attribution culturelle :

Commentaire sur la chronologie  
 x  
 x  
 x

GEOREFERENCES (Coordonnées de l'entité) :

Type de fond : Lambert II étendue

Précision de l'emprise :

X du centroïde : 75,830 Y du centroïde : 2411,590

Z du centroïde : 22/23 m

ETAT ACTUEL

Situation : plein air Grotte, abri, souterrain Immergé

Topographie	Géologie	Géomorphologie

Enfouissement ( en cm ) :

Détruit : OUI NON

En élévation : OUI NON

CIRCONSTANCES DE DECOUVERTE :

Année de la découverte	Circonstance de la découverte	Inventeur/informateur
2003	prospections de surface	Paillon, Spaulier

SOURCES : (mentionner documents bibliographiques, archives, cartes, plans, photographies etc...) :

vedette	pages concernées
Inventaire archéologique de la commune de Parespaillon	132

Cadre réservé au SRA

- N° Entité :
- Intérêt Patrimonial :
- Information à vérifier :
- Date de création :
- Intérêt scientifique :
- Dernière mise à jour :

ENTITES ARCHEOLOGIQUES LIEES

nature du lien	identification

OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES LIEES

identification

PROTECTIONS ET SERVITUDES LIEES

identification

Commentaire général sur l'EA :

.....

.....

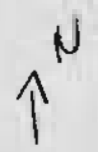
.....

.....



SON B

FILLE N° 1



Saint-Dizel  
Section D, feuille 1  
1999/1 (avec)

N° 2

UILLE